



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



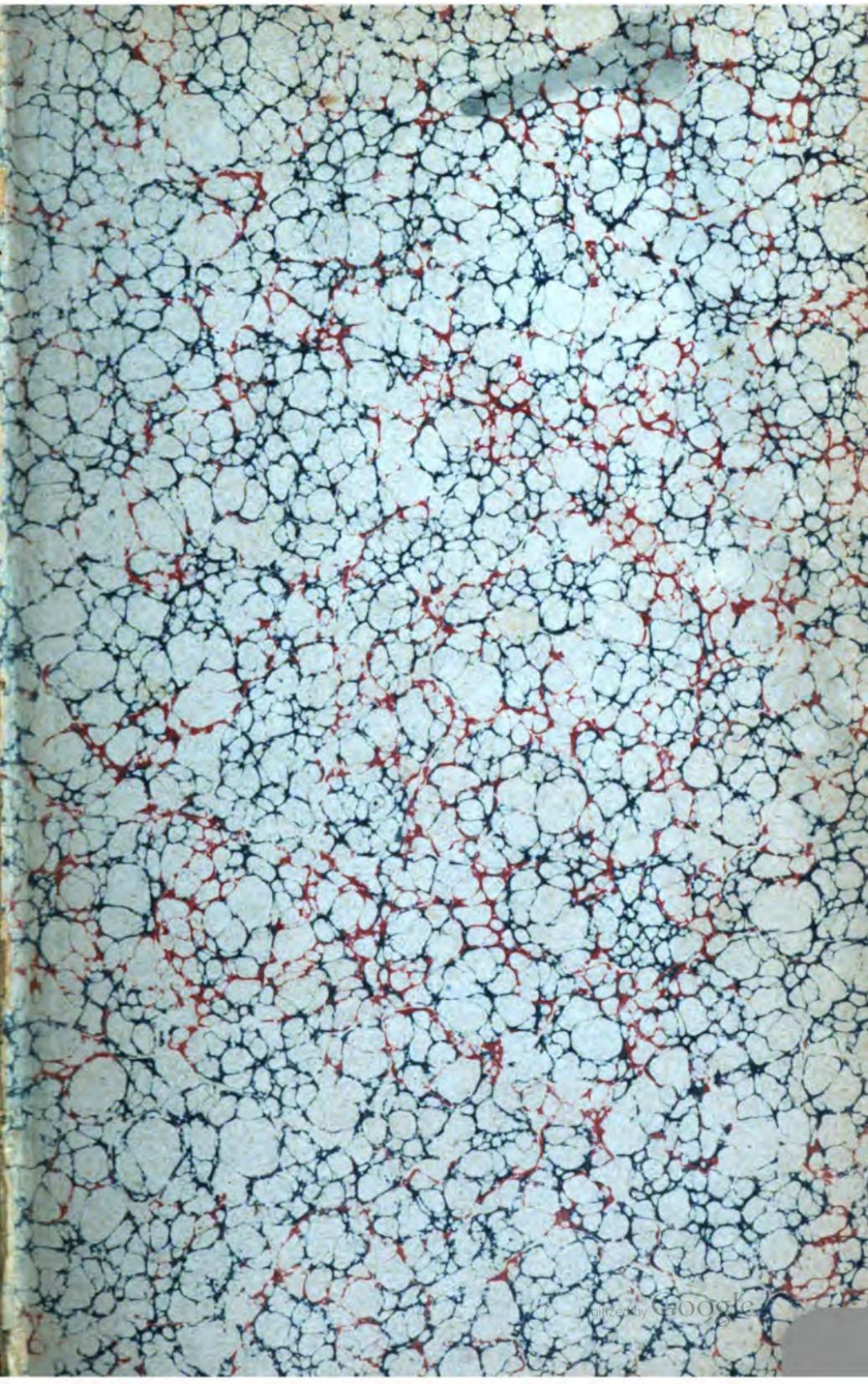
32101 064991217

1513  
210  
76  
v.3

Library of



Princeton University.









**REVUE DE BRETAGNE  
ET DE VENDÉE.**



**REVUE**  
**DE BRETAGNE**  
**ET DE VENDÉE.**

---

**TOME III.**

---

**ANNÉE 1858. — PREMIER SEMESTRE.**



**NANTES**

**BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 1.**

---

**1858.**

(RECAP)

1513

210

76

V. 3 (1858)

---

NANTES, IMP. DE VINCENT FOREST, PLACE DU COMMERCE, 1.

---

# REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

---

## PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ANNÉE.

---

Au moment où la *Revue de Bretagne et de Vendée* entre dans sa deuxième année, notre premier devoir, comme notre plus pressant besoin, est d'adresser publiquement l'expression de notre gratitude à tous ceux dont le précieux concours nous a aplani les difficultés de la route.

L'an dernier, en fondant la Revue, nous avons annoncé l'intention d'en faire « un recueil littéraire, historique et scientifique, au service des idées chrétiennes et sociales, » spécialement destiné à l'Ouest de la France <sup>(1)</sup>. »

Avons-nous atteint ce but ? C'est au public d'en juger. Nous pouvons seulement nous rendre ce témoignage, d'y avoir fait

(1) Préface du t. 1<sup>er</sup> de la Revue.

tous nos efforts. On a bien voulu nous tenir compte et de ces efforts et de leur but. On a vu que, si personnellement nous sommes et pouvons peu de chose, du moins avons-nous la force et la volonté de nous tenir fermement — en dehors de tout parti et de toute coterie — dans le grand courant de la tradition bretonne et vendéenne, la plus chrétienne et la mieux française et la plus généreuse qui fut jamais.

Malgré tous les abaissements de notre siècle, malgré la fièvre d'or et de jouissance dont il est brûlé, ce n'est pas en vain, dans ce noble pays de Vendée et de Bretagne, qu'on prononce encore les noms sacrés de Religion et de Justice, de Foi et d'Honneur; si bas qu'on les dise, l'écho public les répète et les proclame; et pour peu que vous ayez vraiment au cœur l'amour de ces grandes choses, vous êtes sûr de toucher le cœur même de ce pays. Entretenir cette flamme sacrée, n'est-ce pas là le plus bel emploi de l'Histoire et des Lettres? Nous le croyons, et nous nous efforçons d'agir en conséquence.

Voilà pourquoi la bienveillance du public a salué notre œuvre; pourquoi elle a obtenu le concours non-seulement des écrivains et des érudits les plus connus dans nos deux provinces, mais aussi de tous ceux, parmi nos compatriotes, dont les noms sont aujourd'hui, au dehors, l'honneur littéraire de la Bretagne. Voilà pourquoi nous avons trouvé chez nos excellents confrères de la presse bretonne tant de chaudes sympathies, une attention si aimable dans la presse des autres provinces (1), et dans celle de Paris de si précieux encouragements. Voilà enfin ce qui nous a valu, de la part de notre digne clergé et de Nosseigneurs les Évêques de Bretagne et de Vendée, tant de marques d'une bienveillance qui dure encore, et que nous tâcherons de toujours mériter.

(1) Voir la *Gazette de Lyon* du 12 juin 1857, la *Guienne* (de Bordeaux) du 17 novembre.

Nous croyons, au reste, ne pas nous faire illusion sur la portée de notre œuvre. Nous sommes de ceux qui ne rabais- sent ni n'exaltent outre mesure la puissance de la presse, c'est- à-dire de la parole écrite; et nous en voyons surtout la fai- blesse quand elle est réduite à user d'un instrument aussi chétif que notre plume. Mais nous nous sentons forts de notre but, essentiellement honnête et désintéressé, qui est de tra- vailler de notre mieux à mettre de plus en plus en lumière la vérité de l'Histoire, et par conséquent la gloire de la Patrie et de la Religion.

Nous ne prétendons sacrifier ni le présent au passé ni le passé au présent. Nous étudions avec un soin consciencieux l'histoire de nos pères, — et nous examinons sans passion l'âge contemporain, quand l'occasion s'en présente dans l'ordre moral, religieux, ou littéraire : nous ne pensons pas, il est vrai, que les vices et les ridicules d'aujourd'hui aient plus de droit à nos respects que ceux du passé; mais nous nous croyons tenus de glorifier, dans le présent comme dans le passé, tout ce que nous y rencontrons d'utile, de beau et de grand. Quand à cette fangeuse époque (la Terreur), placée comme un abîme de sang et de boue entre le passé et le présent, en face des apologies sans nom qu'on en a commises et de celles qu'on en prépare, c'est à nos yeux un devoir de conscience — surtout dans ce pays-ci — d'en flétrir énergi- quement les atrocités.

Sur les événements de cette période horrible, non plus que sur les faits du présent ou du passé, nous n'affecterons jamais d'ailleurs cette impartialité menteuse, qui consiste à mettre sur la même ligne le bien et le mal, la vertu et le crime, les victimes et les bourreaux, — comédie habile sans doute, mais qui nous sembla toujours la forme la plus raffinée de l'injus- tice.

Au reste, après les douze cent cinquante pages dont se composent les deux volumes de notre première année, le public connaît notre œuvre. Lui seul en est le juge, comme lui seul en est l'appui. S'il daigne lui continuer la faveur si bienveillante dont il l'a honorée jusqu'ici, nous de notre part nous ferons de notre mieux pour n'en point demeurer par trop indignes.

Nantes, 10 janvier 1858.

*Pour le Comité de Rédaction,*

**A. DE LA BORDERIE.**

# HISTOIRE

DE LA

## CONSPIRATION DE PONTCALLEC

(1717-1720).

---

### SECONDE PARTIE.

---

Dans la première partie de notre travail, nous avons raconté la lutte légale, soutenue avec tant de courage, mais à force si inégale, pour la défense de l'antique constitution bretonne, par les Etats et le Parlement de Bretagne, contre les noires entreprises du commandant de la province, M. le maréchal de Montesquiou. Cette lutte, qui embrasse la double session des Etats de Dinan et l'intervalle de six mois qui en sépare les deux parties, se prolongea de la mi-décembre 1717 jusque vers la fin de septembre de l'année suivante. Nous avons dit qu'un peu avant cette dernière époque et avant la fin des Etats de Dinan, les gentilshommes bretons avaient commencé de former entre eux, par acte secret (dont le texte a été cité tout au long), une association patriotique, pour s'opposer *par toutes voies justes et légitimes* aux suites possibles des attentats de M. de Montesquiou. Naturellement, on peut même dire forcément issue des dernières péripéties de la lutte légale, cette association portait le germe d'une seconde lutte, dont le but fut le même et le terrain différent; résistance extra-légale qui, dans ses incidents et ses phases successives, forme ce qu'on nomme proprement la conspiration de Pontcallec ou conspiration bretonne.

Tome III.

2

Exposer tous les faits qui s'y rattachent, venus à notre connaissance, est l'objet de notre seconde partie, dont le premier chapitre (sixième de notre œuvre) sera consacré tout entier à établir d'une manière nette, précise, et positive, le véritable caractère politique de la conspiration.

---

## CHAPITRE VI.

### Véritable caractère de la Conspiration.

On a vu, par le chapitre précédent, quelle était en Bretagne la situation des choses et l'état des esprits, après la clôture des Etats de Dinan (23 septembre) et dans les derniers mois de l'année 1718. Les libertés essentielles de la province, consacrés solennellement par l'édit d'Union, avaient été violées avec éclat, les remontrances des trois Ordres méprisées, l'autorité du Parlement méconnue et insultée, l'opposition de la noblesse, quoique parfaitement légale, châtiée comme une sédition. Mais tout était-il fini? On en pouvait douter. Car si le maréchal de Montesquiou avait marqué clairement la résolution de ne respecter aucune garantie, les Bretons, de leur part, semblaient non moins décidés à repousser de tout leur pouvoir les usurpations du despotisme. Ils avaient épuisé sans succès toutes les voies et toutes les formes de la résistance légale. Qu'allaient-ils faire désormais? S'arrêter, c'était désertier la constitution bretonne, dont la défense leur semblait un devoir sacré. Continuer, maintenant que toutes les voies légales restaient interdites, c'était se condamner à faire, dans un avenir prochain, appel à la force et au cruel jeu de la guerre-civile. Les patriotes bretons en étaient donc arrivés à ce point hasardeux des affaires humaines, où tous les partis à prendre semblent d'un égal péril, où les prudents délibèrent et les mous fléchissent, où les faibles s'effraient et reculent, où les téméraires se précipitent.

Que les Bretons eussent le droit, au point de vue absolu, de passer de la résistance légale à la résistance armée, cela n'est pas douteux un seul instant. L'édit d'Union, je l'ai prouvé, était un vrai contrat synallagmatique. La Bretagne s'était soumise à la couronne de France, à condition que la Couronne respecterait inviolablement ses privilèges, et la Couronne avait accepté cette condition. Or, le premier des privilèges de la Bretagne venait d'être violé; la violation était évidente, et avait d'ailleurs été dénoncée, non point par quelques voix isolées, mais par les Etats eux-mêmes dans des remontrances unanimes (du 20 août 1718) et par le Parlement de Rennes dans un arrêt solennel. Ainsi la condition de l'Union se trouvant détruite, l'Union en droit cessait d'être. La force seule la maintenait, force injuste et oppressive, contre laquelle les Bretons avaient tout droit de protéger leur pays par tels moyens qu'ils voudraient. Ils pouvaient prendre les armes, ils pouvaient pour mieux se défendre recevoir des secours de toute nation qui voudrait leur en donner; car l'Union étant rompue ils rentraient dans tous les droits et dans le même état d'indépendance qu'ils avaient avant l'Union.

Trouve-t-on ces conclusions excessives? voici une comparaison.

Supposez que la Belgique, en 1830, au lieu de se donner un roi, se fût donnée à la France, en stipulant, pour condition essentielle, obligatoire, de l'union des deux pays, le maintien de certains privilèges spéciaux, par exemple d'une représentation particulière chargée de voter l'impôt. Si la France avait prétendu plus tard, de sa seule autorité et contre la volonté des Belges, abolir ces privilèges; si les Belges, en face de cette prétention, s'étaient soulevés contre la France, en invoquant par exemple le secours des puissances allemandes, qui eût songé à les traiter de rebelles et de traitres? Et n'aurait-on pas vu là moins une guerre civile qu'une lutte entre deux nations indépendantes, l'une abusant de sa force pour accabler un faible voisin, l'autre usant légitimement pour se défendre de tous les moyens en son pouvoir?

La situation des Bretons, spoliés de leurs plus importants privilèges au mépris des stipulations formelles du traité d'Union, était exactement celle des Belges dans l'hypothèse qui précède. On ne peut donc sans injustice leur donner les noms odieux de traitres et de

rebelles, dont certains auteurs modernes (1) se sont plu à les flétrir. Que les séides de M. de Montesquiou, que les courtisans du Régent aient parlé de la sorte, on ne peut s'en étonner. Mais aujourd'hui que les passions de ce temps sont depuis longtemps éteintes, ce langage choque l'équité : car il suppose forcément l'admission de ce principe, qu'en cas de contrat l'une des parties, à la seule condition d'être la plus puissante, peut se décharger de ses obligations sans délier l'autre ; ce qui revient bonnement à dire que

« La raison du plus fort est toujours la meilleure. »

En droit absolu, les Bretons pouvaient légitimement employer la force. Mais cependant le devaient-ils ? car on le sait, le droit absolu n'est pas toujours la mesure exacte du devoir, qui, dans la pratique, se règle nécessairement par les circonstances. Je me garderai donc bien d'approuver sans réserve la conspiration bretonne. Car, véritablement, si profondes sous les calamités de la guerre civile, si nombreuses, si déplorables les catastrophes qu'elle produit dans des milliers d'existences particulières, que les consciences les plus fermes, les plus sûres d'elles-mêmes et de la justice de leur cause, tremblent toujours d'assumer sur elles une responsabilité aussi grave, et l'histoire, si elle ne condamne, suspend au moins son jugement. Considérons d'ailleurs que le devoir imposé aux Bretons, en 1718, était de prendre les moyens les plus efficaces pour défendre leur pays et sauver ses vieilles franchises. Or, la voie des armes offrait, à tout prendre, bien plus de chances de perte que de chances de salut. Une défaite ne manquerait point d'aggraver le sort de la province ; elle pouvait amener la destruction complète de ses privilèges et river ses chaînes à tout jamais. Un succès était bien difficile, il eût été purement impossible si les Bretons avaient, comme on l'a dit quelquefois, rêvé une rupture définitive avec la France et une restauration du duché de Bretagne. Mais il n'y en a nulle preuve, et rien n'autorise vraiment à prêter aux conjurés une pareille chimère. Leur projet, autant qu'on en peut juger

(1) Notamment MM. Lémontey et Colombel.

en l'absence de documents précis, était de s'emparer des côtes méridionales de la province et du plus grand nombre possible de villes et de places importantes, de s'établir fortement au cœur de la Basse-Bretagne, puis de négocier afin d'obtenir, en retour de leur soumission, le renvoi de M. de Montesquiou et des garanties solides pour les libertés bretonnes. Ce projet échoua, on le sait; mais comme l'échec vint de la trahison et de certains accidents en dehors de toute prévision, il ne prouve rien contre la possibilité du succès. Le succès à la rigueur était possible, mais certes très-difficile.

Toutefois si je n'approuve pas, encore bien moins condamné-je la conjuration bretonne; car voici une remarque qui me semble importante. Bien des fois, depuis soixante ans, nous avons vu dans nos villes l'émeute promener ses enseignes et ses bataillons funestes; nous avons pu facilement passer en revue son armée: les soldats sont presque tous des recrues de la misère n'ayant rien à perdre, tout à gagner; les chefs mêmes, pour la plupart, ont bien plus à espérer de la victoire qu'à craindre de la défaite. Rien de pareil dans la conspiration des gentilshommes bretons. Tous tiennent dans la société de leur temps un rang distingué, plusieurs y font grande figure avec grande naissance et grande fortune; ceux d'entre eux qui se jugent pauvres ont devant eux un chemin aisé de s'enrichir: un peu de complaisance envers M. de Montesquiou leur vaudra croix et pensions; tous d'ailleurs peuvent vivre paisibles et honorés, au milieu de leurs enfants, de leurs serviteurs et de leurs vassaux, exerçant cette sorte de royauté rustique et patriarcale, que retiennent encore aujourd'hui en Basse-Bretagne les anciens propriétaires du sol, liés aux laboureurs par la communauté de langue et d'intérêts; tous peuvent vivre joyeux dans leurs vieux manoirs hospitaliers, précédés de longues *rabines*, ombragés de hautes futaies, toujours ouverts aux amis, aux voyageurs et aux pauvres. Ils peuvent jouir tranquillement de tous ces biens, et ils y renoncent pour une entreprise dont le succès, fort incertain, leur profitera moins qu'une seule visite chez M. de Montesquiou, dont l'insuccès leur vaudra l'exil, la confiscation, la mort peut-être. Ce n'est donc point l'égoïsme qui les pousse, mais l'amour de la justice et du droit, le culte des vieilles traditions nationales, le désir enfin de

ne point léguer à leurs fils une condition pire que celle qu'ils ont héritée de leurs pères. Sentiments nobles et hauts, déjà rares à l'époque de la Régence, et qui depuis ne sont pas devenus assez communs pour ne plus mériter l'admiration, même quand ils n'ont pas su vaincre. Dans l'estime des honnêtes gens, les folies généreuses du dévouement demeurent infiniment au-dessus des calculs les plus habiles et des plus heureux succès de l'ambition.

Ici je prends pour accordée, comme on voit, la distinction radicale, déjà énoncée et qui me semble incontestable, entre la conspiration de Cellamare et celle de Bretagne ou de Pontcallec. Mais comme, jusqu'à présent, presque tous les historiens ne l'ont point admise, il faut maintenant l'établir par des preuves solides. Je dis presque tous et non tous les historiens; car l'un d'eux, celui qui me semble avoir eu sur ces deux affaires d'état le plus de lumières, quoique fort confuses encore en ce qui touche la Bretagne, Lémontey déclare positivement, dans son *Histoire de la Régence*, qu'à ses yeux « les troubles de la Bretagne n'eurent aucune liaison » avec les intrigues de Cellamare et de la duchesse du Maine (1). » Ce témoignage n'est pas suspect, car Lémontey affiche contre les Bretons une haine aveugle et pour les hommes du Régent une révoltante partialité; mais comme ce mot est jeté en courant, sans preuves suffisantes, il n'a pu rompre le torrent déjà formé de l'opinion contraire et même est passé inaperçu. Je le produis ici seulement pour montrer que l'esprit de système n'est de rien dans mon propre sentiment, opposé au sentiment commun : car au reste, sans Lémontey, les faits et les documents parlent assez haut.

La conspiration de Cellamare, ainsi nommée parce que Cellamare, ambassadeur d'Espagne à la cour de France, en fut le principal agent, mais dont les véritables auteurs étaient le cardinal Albéroni, premier ministre du cabinet espagnol, et la duchesse du Maine; cette conspiration avait pour but, comme on sait, d'ôter au duc d'Orléans l'exercice de la régence pendant la minorité de Louis XV, pour trans-

(1) Lémontey, *Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV*, t. 1<sup>er</sup>, page 210.

férer au roi d'Espagne Philippe V (oncle de Louis XV et petit-fils de Louis XIV) le titre de régent, et l'exercice réel du pouvoir au duc de Maine (fils légitimé de Louis XIV), qui se serait vu déclarer lieutenant-général en France du roi Philippe V. Ourdie dans le courant de 1718, livrée par la trahison à la police de Dubois, premier ministre du Régent, en octobre ou en novembre, cette intrigue fut entièrement découverte, le 5 décembre de la même année, par l'arrestation faite à Poitiers, ce jour-là, de l'abbé Porto-Carrero, sur qui furent prises les dépêches secrètes de Cellamare à Albéroni ; quelques jours après, le reste des papiers de la conspiration était saisi à Paris chez l'ambassadeur lui-même qui fut, le 14, mené sous bonne garde à Blois ; et avant la fin du mois, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1719, tous les auteurs grands et petits de cette cabale, y compris le duc et la duchesse du Maine, étaient mis sous les verroux, et la cabale tout entière, dans ses agents comme dans ses moyens, réduite à néant.

Au contraire, la conspiration bretonne ne commença de se former et ne s'organisa que dans le courant de 1719. Au mois de janvier de cette année, malgré le mécontentement toujours croissant de la province, rien encore ne pouvait faire présager, de la part des Bretons, un recours à la résistance armée. Ainsi, le 11 janvier 1719, Montesquiou écrivait de Rennes au Garde des Sceaux :

« Il n'y a ici rien de nouveau. — Les exilés de la province, leurs femmes et leurs parents qui sont ici, voudroient bien qu'on les fit revenir ; mais ils s'obstinent à ne pas venir chez moi me le demander, ni les exilés à m'en écrire. Ils espèrent qu'ils reviendront sans m'en avoir l'obligation. Cela entretient un esprit de cabale et de mutinerie, qu'ils évaporent par leurs mauvais discours et qu'il est bon de dissiper. On n'en viendra à bout que quand ils verront par vos réponses, Monsieur, qu'il faut qu'ils aient recours à moi pour obtenir leur liberté. Je suis persuadé que, dès qu'ils connoîtront sur cela la fermeté de Son Altesse Royale (le Régent) et la vôtre, tout achèvera de se rétablir (\*). »

(\*) Archives de France, H. 928 — Je nomme *Archives de France*, pour lui donner un nom indépendant des mutations politiques, et qui d'ailleurs lui convient mieux que tout autre, le dépôt général situé à Paris, hôtel de Soubise, et que l'on a surnommé, selon les temps, Archives du Royaume, Archives Nationales, Archives de l'Empire, etc.

Tel était l'état des choses. Les gentilshommes et magistrats exilés refusaient de demander à Montesquiou la grâce de leur retour, et ils essayaient, ils espéraient l'obtenir sans recourir à lui, par ordre supérieur; de là une certaine agitation qui ne semble pas au maréchal bien redoutable, mais de conspiration pas l'ombre. Il est donc certain que la conspiration de Cellamare était morte, quand celle de Bretagne naquit. Elles n'eurent donc ni la même date, ni les mêmes moyens, j'ajoute ni le même but. On a vu quel était le but de Cellamare; celui des Bretons est déclaré sans détour dans l'acte d'association pour la défense des libertés de la province ci-devant rapporté (1), et où on lit, entre autres choses :

« Nous soussignés, de l'Ordre de la Noblesse de Bretagne, instruits des droits que nous donne notre naissance et des obligations auxquelles elle nous engage, pénétrés de notre devoir indispensable de concourir à maintenir les lois fondamentales de la Nation, à défendre les peuples de l'oppression et à conserver les droits et privilèges de notre patrie... Nous avons déclaré par cet écrit, juré et promis unanimement, sur notre foi et notre honneur, de nous unir tous ensemble, *pour soutenir par toutes sortes de voies justes et légitimes, sous le respect dû au Roi. et à S. A. le duc d'Orléans, régent du royaume, tous les droits et privilèges de la province de Bretagne.* »

C'est en souscrivant cet acte d'association qu'on entra, je l'ai déjà dit, dans la conspiration; on voit que les associés, les conjurés si l'on veut, n'avaient pas pour but de renverser le Régent. Jusqu'au bout ils n'aspirèrent qu'à défendre et sauvegarder la constitution bretonne. J'en offre un autre témoignage irrécusable, puisqu'il émane du procureur-général, chargé de poursuivre la condamnation des conjurés bretons devant le tribunal exceptionnel, créé tout exprès pour les juger et qui fonctionna à Nantes, sous le nom de Chambre Royale, depuis la fin d'octobre 1719 jusqu'au mois d'avril 1720. J'en ferai l'histoire plus tard, quand le temps sera venu. Je dois seulement dire ici que, pendant le procès des conjurés, vers la fin de janvier 1720, un écrit fut distribué en Bretagne, sans date et sans nom

(1) Voir le t. II de la Revue, pages 141-143.

d'auteur ni d'imprimeur, sous le titre d'*Apologie de la Noblesse et du Parlement de Bretagne*, dont le procureur-général de la Chambre Royale sollicita de cette Chambre la suppression, dans un réquisitoire où on lit :

« Cet ouvrage (*l'Apologie*) contient un récit affecté et dans les termes les moins ménagés de toutes les brouilleries que les mal intentionnés de Bretagne excitèrent dans les derniers États; et, ce qui fut alors un juste motif de l'indignation du prince contre quelques-uns des plus obstinés, ce qu'on a reconnu depuis avoir été la source fatale de tant de crimes, c'est l'objet de cette Apologie, c'est ce qu'on entreprend de canoniser. — Il serait à souhaiter qu'il n'y eût que de l'indiscrétion de la part de l'auteur de ce libelle, et que ceux au nom desquels il l'a écrit fussent à portée de le désavouer; ou du moins, que, ne trouvant rien d'ailleurs de répréhensible dans leur conduite, vous pussiez, en condamnant leurs plaintes, excuser leur intention. Mais si vous suivez avec exactitude, si vous parcourrez par ordre les différens mouvemens qui ont agité la province dans ces temps malheureux, que penserez-vous des premières impressions qu'on a répandues dans les esprits, quand vous n'aurez pas lieu de douter, que ce ne soient ces premières impressions qui aient servi de base et de fondement à la plus inouïe et la plus détestable conspiration qui fut jamais? — C'est sur de tels prétextes que les mal intentionnés de Bretagne se sont enhardis à secouer le joug de l'autorité, à s'opposer à main armée à l'exécution des ordres du Roi, à solliciter des secours de troupes et d'argent dans une cour étrangère, à lever l'étendard de la rébellion, à faire tous les préparatifs d'une guerre ouverte (\*) ».

Il est donc sûr, de l'aveu du procureur-général, que les *prétextes* et les *premières impressions*, qui servirent de base et de fondement à toute la conspiration bretonne, furent les *brouilleries excitées par les mal intentionnés de Bretagne dans les derniers États* — dans ces États de Dinan de 1717-1718, dont nous avons fait l'histoire, — et ces *brouilleries* elles-mêmes sont précisément ce que nous avons appelé la lutte des États contre le despotisme, dont on a vu plus haut (chap. III et IV) toute la suite, et qui n'avait d'autre but que la défense des libertés de la province. Donc, par son but, comme par ses moyens et

(1) *Recueil d'arrêts rendus par la Chambre Royale de Nantes*, pet. vol. in-18. L'arrêt portant suppression de *l'Apologie de la Noblesse et du Parlement de Bretagne*, est du 10 février 1720.

par sa date, la conspiration bretonne se distingue essentiellement de l'intrigue de Cellamare et de la duchesse du Maine.

C'est la duchesse elle-même qui va nous le dire (car on ne peut, contre une erreur trop accréditée, trop multiplier les preuves) dans une sorte de confession générale de toute sa conspiration, envoyée par elle de sa prison, le 14 décembre 1719, au duc d'Orléans, qui avait mis à ce prix fort humiliant la délivrance de la turbulente princesse, enfermée alors depuis environ un an (1). Dans cette déclaration, où Mme du Maine avoue ses fautes tout au long, elle nomme et livre sans scrupule ses familiers, ses confidents, ses amis, et rien ne l'eût retenue sans doute d'en faire autant des Bretons : on va voir ce qu'elle en dit. Il est d'autant plus utile de citer ce passage, que l'historiographe Duclos, qui dans ses *Mémoires secrets* englobe sans scrupule la conspiration bretonne dans l'intrigue de Cellamare, s'autorise précisément de la déclaration de la duchesse : « De quelques détours, » dit-il, qu'elle usât (2), il en résulteroit toujours que le projet étoit » de faire révolter contre le Régent Paris, les provinces, et particulière- » ment la Bretagne, où les vaisseaux espagnols devoient être reçus.... » Elle nomma d'ailleurs tous ceux qui étoient entrés dans la conspi- » ration, parmi lesquels se trouvoient plusieurs gentilshommes bre- » tons. » Et plus loin encore, à propos des Bretons emprisonnés et décapités à Nantes en 1720 : « Tous ces malheureux gentilshommes, » affirme-t-il, furent les victimes des séductions de Cellamare et de la » folie de la duchesse du Maine (3) ». Duclos est plein d'assurance, et veut paraître bien plus instruit qu'il ne l'est vraiment sur ces affaires ; il a été suivi dans son erreur par tous les auteurs venus après lui, Lémontey excepté, qui l'ont copié fidèlement sans le vérifier : en quoi ils ont eu grand tort. Duclos invoque la déclaration de la duchesse du Maine, il ne l'avait sans doute jamais vue et n'en parlait que par oui-dire ; voici au reste tout le passage de ce document qui regarde la Bretagne.

(1) Mme du Maine avait été arrêtée le 29 décembre 1718.

(2) Notez, quoi qu'en dise Duclos, qu'elle n'en usa guère.

(3) Duclos, *Mémoires secrets*, t. I<sup>er</sup>, p. 430, et t. II, p. 32 (édition de 1808).

« Il faut (dit M<sup>me</sup> du Maine) parler de ce qui regarde les provinces. J'ai déjà dit tout ce que je sais du premier voyage de M. de Laval (1), qui n'avoit aucun rapport à l'Espagne..... J'ai su que M. de Laval a fait un second voyage dans les provinces depuis le lit de justice. Je l'ai absolument ignoré, et il ne me l'a dit qu'à son retour... Je crois qu'il alla en Poitou et en Anjou ; je ne me souviens pas qu'il m'ait dit qu'il ait poussé jusqu'à la Bretagne....

» A l'égard de la Bretagne, je n'y ai eu de ma vie aucun commerce, et n'ai jamais vu que deux gentilshommes de cette province, une seule et unique fois, et voici comment cela est arrivé. MM. de Bonamour et de Noyant, qui étoient exilés à Paris, me firent proposer de venir chez moi ; mais craignant que cela ne tirât à conséquence, je les refusai. Ils me firent dire qu'ils me prioient au moins de trouver bon qu'ils me fissent la révérence dans les Tuileries, où ils savoient que j'allois souvent me promener les soirs après souper. J'y consentis, et, un soir, après que la compagnie qui étoit à la promenade avec moi se fut retirée, je restai dans le jardin où j'attendis ces messieurs, qui me joignirent un moment après. Ils m'entretenirent fort des affaires de la Bretagne et de leur mécontentement du maréchal de Montesquiou ; ils me firent une proposition fort étrange dont je leur fis voir le ridicule ; ils me demandèrent si je n'avois pas quelques liaisons avec l'Espagne : je leur dis que non et leur cachai très-soigneusement mon commerce avec l'ambassadeur, ce que l'on ne doit pas avoir de peine à croire, puisqu'il eût été de la dernière imprudence de dire à des gens que l'on n'a jamais vus, et que l'on ne connoît pas, des choses de cette conséquence. Je leur fis seulement beaucoup de compliments, et leur dis que je souhaitois fort que la Noblesse eût satisfaction dans les choses qu'elle désiroit. Ils me parurent même fort fâchés de ce que je ne leur proposois rien, et de ce que je ne leur ouvris aucun avis. Voilà la pure vérité sur cette visite, qui a été la seule fois que j'aie vu ces messieurs.

« Il m'est revenu que M. du Glesquier (2), le troisième des gentilshommes exilés à Paris avec MM. de Noyant et de Bonamour, avoit dit en Bretagne qu'il m'avoit vu en particulier à Bercy, dans le jardin de M<sup>me</sup> la duchesse de Rohan, et que je lui avais promis beaucoup d'argent et de pierreries pour entretenir la révolte de Bretagne. C'est la plus noire des calomnies, et je demande en grâce à M. le Régent d'approfondir le fait ; et s'il se trouve vrai que j'aie eu aucune conversation particulière avec lui, en quelque endroit que ce puisse être, et que je lui aie fait les moindres offres, je consens qu'on me fasse les punitions les plus sévères. Voici la manière

(1) L'un des principaux agens de l'intrigue.

(2) M<sup>me</sup> du Maine défigure étrangement ce nom breton : il faut lire *du Grosquier*.

dont j'ai vu M. du Glesquier. J'allai souper à Bercy, chez M<sup>me</sup> la duchesse de Rohan, avec plusieurs personnes dont je donnerai la liste si l'on veut. Comme je traversais la galerie, avec toute la compagnie, pour monter en carrosse, M. et M<sup>me</sup> de Rohan étant à mes côtés, je vis entrer un homme que je ne connoissois pas. M<sup>me</sup> de Rohan me dit : « C'est M. du Glesquier, » gentilhomme breton, qui m'a demandé en grâce de vous faire la révérence un moment. Je n'ai pas voulu qu'il assistât au souper que je viens de vous donner ; je lui ai seulement permis de se présenter à vous lorsque vous monteriez en carosse, comptant que cela n'étoit d'aucune conséquence. » Je fis la révérence de loin à M. du Glesquier, qui n'approcha pas de moi. Je lui fis un très-léger compliment, et continuai la marche avec la compagnie, et montai dans mon carrosse. Voici le seul instant que M. du Glesquier a paru devant moi, et si quelqu'une des personnes qui étoient avec moi à Bercy peut dire que j'aie parlé un seul instant en particulier à cet homme, que j'aie disparu un seul moment, je consens, comme je l'ai dit, que M. le duc d'Orléans ne me fasse jamais de grâce.

» Je savois que cet homme avoit la tête très-légère, et c'étoit la raison pour laquelle il n'accompagna pas MM. de Noyant et de Bonamour dans la visite qu'ils me rendirent dans le jardin des Tuileries, parce que nous ne voulions pas, ni eux ni moi, qu'on sût qu'ils m'avoient vue, à cause qu'ils étoient fort suspects. Je n'ai jamais offert ni donné d'argent à qui que ce soit au monde, si ce n'est au baron de Wolof, à qui j'envoyai, comme je l'ai dit, environ deux mille livres <sup>(1)</sup>, que j'eus une peine infinie à ramasser. J'en fournirai la preuve facilement, en faisant voir les mémoires de toutes mes dépenses. Et comment aurois-je pu donner de mes pierreries sans que M. Dubois <sup>(2)</sup> s'en aperçût et plusieurs autres personnes qui en savent le compte? Quelques diamans n'auroient pas suffi pour la révolte d'une province ; ils les auroit fallu tous donner, et ce n'auroit même pas été un secours suffisant pour une telle entreprise. Enfin, je le répète, je n'ai jamais ni donné ni offert d'argent ni de pierreries à qui que ce soit sans exception.

» Tout ce que j'ai su de la Bretagne sur l'affaire d'Espagne, le voici : M. de Laval me dit un jour qui lui étoit revenu que plusieurs gentilshommes bretons, dans le temps des mouvemens de la province, avoient envoyé en Espagne offrir leurs services au roi, et lui faire des plaintes de ce qui se passoit à leur égard. M. de Laval ne me dit pas comment il l'avoit su ; il m'en parla comme d'une chose qu'il avoit apprise par hasard. J'avoue que je n'en crus pas un mot. Ce qu'il y a bien certain, c'est que cela n'avoit pas

(1) Pour une mission en Espagne.

(2) Le célèbre ministre du Régent.

le moindre rapport avec les démarches que j'avois faites, que je ne voulois pas absolument que l'on confiât à personne. *On peut donc être sûr que l'affaire de Bretagne est absolument indépendante des choses dont je me suis mêlés*, à moins que les personnes qui étoient dans ma confiance n'en aient abusé à mon insu, ce que je ne crois. M. le duc d'Orléans peut être assuré que je lui avouerois cette affaire comme les autres, si j'y avois la moindre part (1). »

On comprend, après un pareil langage, que Lémontey (2) relève vivement la légèreté plus qu'injuste avec laquelle Duclos et ses copistes reprochent à M<sup>me</sup> du Maine d'avoir livré au bourreau, par sa déclaration, les quatre têtes bretonnes qui tombèrent à Nantes, sur l'échafaud du Bouffai, le 26 mars 1720.

Au reste, les petites circonstances rapportées ici par la duchesse, sa conversation avec MM. de Noyant et de Bonamour-Talhouët, sa révérence à M. du Groësquer, sont de la première moitié de 1718. Ces trois gentilshommes, avec M. de Piré (3) pour quatrième, avoient été exilés hors de Bretagne par M. de Montesquiou, en décembre 1717, à cause de leur rôle actif dans cette première session des États de Dinan, violemment rompue en suite du refus de voter par acclamation le don gratuit. M. de Piré, gravement malade, obtint de ne pas quitter la province. Les trois autres furent à Paris, et y restèrent pendant les cinq ou six premiers mois de 1718. On prêtait alors généralement au

(1) La déclaration de la duchesse du Maine a été publiée en entier, et pour la première fois, par Lémontey, *Histoire de la Régence*, t. II, pp. 420 à 438; le passage qu'on vient de lire est aux pp. 432 à 435. — M<sup>me</sup> de Staël, qui, lors de la conspiration de Cellamare, étoit, sous le nom de M<sup>lle</sup> Delanay, première femme de chambre et confidente de la duchesse du Maine, dit aussi dans ses Mémoires : « Elle (M<sup>me</sup> du Maine, après sa sortie de prison) parla aussi au Régent pour le comte de Laval et pour moi. Il lui dit que nous étions soupçonnés l'un et l'autre d'être entrés dans l'affaire de Bretagne, dont on étoit alors (au commencement de 1720) fort occupé, et qu'il falloit que cela fût éclairci avant qu'en pût nous lâcher. Elle lui protesta qu'à mon égard cela ne pouvoit être, que je n'avois rien fait ni pu faire que par ses ordres, et qu'il étoit certain qu'elle n'avoit pris aucune part à cette affaire. » Mémoires sur l'histoire de France, collection Pettit, t. LXXVII, p. 462. Il est bien évident, par ce passage, que le Régent lui-même considérait l'affaire de Bretagne comme entièrement différente de celle de M<sup>me</sup> du Maine et du prince de Cellamare, bien que certains particuliers pussent avoir trempé en même temps dans l'une et dans l'autre.

(2) *Hist. de la Régence*, t. II, p. 436, note.

(3) Et non pas M. de Koravéon, comme je l'ai dit par erreur au chapitre, III, t. I<sup>er</sup> de la Revue, p. 235.

duc d'Orléans le dessein de supprimer définitivement les Etats de Bretagne ; certaines têtes projetaient déjà de protester par la force contre cette suppression ; de là l'entrevue de Bonamour et de Noyant avec la duchesse du Maine , et quelques démarches des mêmes vers le prince de Cellamare , qui , loin de les faire entrer dans sa cabale , rejeta leurs ouvertures (\*). Le Régent , au lieu d'abolir les Etats de Bretagne , les ayant de nouveau rassemblés , le 1<sup>er</sup> juillet 1718 , pour reprendre leur session interrompue , les gentilshommes exilés oublièrent entièrement leurs projets , restés d'ailleurs jusque-là sans aucun commencement d'exécution , et revinrent en Bretagne. Plus tard , après les seconds Etats de Dinan , après la lutte qui les signala , les violences et les rigueurs qui les suivirent , l'idée d'opposer au despotisme une résistance armée se réveilla et , comme nous le verrons dans le chapitre suivant , se répandit en Bretagne plus que jamais. Mais alors on était en 1719 , il n'y avait plus d'intrigue Cellamare , M<sup>me</sup> du Maine s'ennuyait dans sa prison , et les démarches , d'ailleurs tout individuelles , tentées l'année précédente par Noyant et Bonamour , ne pouvaient plus avoir aucune influence sur le but non plus que sur la destinée de la conspiration.

On aura remarqué sans doute , dans le petit récit de l'entrevue de M<sup>me</sup> du Maine aux Tuileries avec MM. de Noyant et de Bonamour , cette phrase de la princesse : « Ils me firent une proposition fort » étrange , dont je leur fis voir le ridicule. » Duclos , de son côté , dit des conjurés bretons : « Il y en a qui m'ont avoué une folie dans » laquelle je n'aurois pas cru possible de donner , si leur récit n'étoit » pas confirmé par la déclaration de la duchesse du Maine. Ils comp- » toient , disoient-ils , enlever le Roi à un voyage de Rambouillet , le » conduire en Bretagne , et de là faire la loi au Régent (2). » Ce prétendu projet d'enlèvement du Roi serait-il donc la *proposition fort*

(1) « La modération de Cellamare , écrit Lémontey , se fait encore mieux sentir à l'occasion de quelques députés de Bretagne , mandés à Paris par lettres de cachet. Loin de les pousser à leur perte par la vaine promesse des secours de l'Espagne , comme Albéroni lui en avait donné l'ordre , il les exhorte à réserver pour d'autres temps et pour une plus digne cause l'effervescence de leur province , mutinée contre le maréchal de Montesquion. » *Hist. de la Régence* , tome 1<sup>er</sup> , p. 210.

(2) Duclos , *Mémoires secrets* (édit. de 1808) , t. 1<sup>er</sup> , p. 430-431.

*étrange*, dont M<sup>me</sup> du Maine fit sentir le ridicule à Noyant et Bonamour ? On peut le croire, mais à vrai dire on l'ignore ; et Duclos, en affirmant que l'existence de ce projet se trouve constatée par la déclaration de la duchesse du Maine, montre seulement son ignorance du contenu de cette déclaration, qui n'en dit mot.

Quelques lignes plus bas, on trouve dans Duclos un autre passage, qu'aucun auteur n'a reproduit et dont aucun n'a tenu compte, sans doute parce qu'il cadre assez mal avec le système prôné par Duclos lui-même, qui voit dans la conspiration de Cellamare la source première et principale de celle de Bretagne. Mais c'est justement pourquoi ce passage, avec le fait qu'il rapporte, mérite d'être éclairci ; en voici le texte.

« L'amour de ma patrie (écrit Duclos qui était Breton, né à Dinan) ne me rendra point partial, ni ne me fera point trahir la vérité ; mais je rendrai justice à une province noblement attachée au Roi, et qui réclamoit contre la violation de ses privilèges. Les peuples les plus jaloux de leurs droits sont les plus attachés à leurs devoirs, et le mécontentement des Bretons étoit fondé dans son origine. Les Etats (de Bretagne) avoient voulu faire rendre compte à Montaran, leur trésorier ; rien n'étoit plus juste et n'intéressoit moins l'Etat. Le Régent devoit, au contraire, approuver une conduite si régulière. Malheureusement pour la province, Montaran avoit un frère capitaine aux gardes, gros joueur et fort répandu. Un tel sujet est un homme intéressant à Paris. Il employa le crédit de plusieurs femmes, qui prouvèrent clairement qu'on doit beaucoup d'égards au frère d'un homme aussi utile à la société ; et les Etats eurent le démenti de leur entreprise. De là l'humeur gagna les bons citoyens, et s'ils cessèrent de l'être, le Régent dut s'imputer d'en avoir été la première cause, en sacrifiant la justice et le bon ordre à des intrigues de femmes (1). »

Cela devait être, car dans cette belle Régence, sans femmes, on le sait, rien ne se fait. Mais si c'est là l'origine des troubles de Bretagne, comment Duclos, avant et après ce passage, s'avise-t-il d'en faire honneur aux intrigues de Cellamare et de la duchesse du Maine ? Cette contradiction ne l'embarrasse guère, il ne l'aperçoit même pas. Une pareille légèreté nous doit rendre difficiles à admettre ses assertions ; aussi ai-je longtemps hésité avant de donner créance à l'histoire

(1) Duclos, *Mémoires secrets* (édit. de 1808), t. 1<sup>er</sup>, pp. 430-431.

de Montaran ; mais des pièces authentiques , que j'ai récemment retrouvées aux Archives de France, sont venues confirmer, compléter et éclaircir l'assertion de Duclos et dissiper tous mes doutes. Ce n'est pas sortir de notre sujet que d'appuyer sur ce point : pour estimer justement le caractère du mouvement tenté en 1720 par les Bretons, il faut connaître au plus juste la valeur morale de leurs adversaires.

Michau, sieur de Montaran, connu sous ce dernier nom, et qui, je crois, n'était pas d'origine bretonne, avait acheté la charge de trésorier des Etats de Bretagne, depuis que, en 1706, les Etats s'étaient vus contraints, pour faire de l'argent, de vendre au plus offrant leurs offices, qu'ils avaient jusque-là par élection conférés au plus digne. En 1709, il se rendit engagiste des droits d'entrée, et depuis lors prit part, indirectement ou directement, dans toutes les fermes d'impôts de la province. Sa fortune, médiocre dans l'origine, s'éleva rapidement et devint immense, mais en même temps odieuse et détestable à toute la nation bretonne, qui l'accusait de s'engraisser de la substance publique. La clameur contre lui fut bientôt assez forte pour engager les Etats, dès avant la mort de Louis XIV, à faire des mémoires où l'administration de leur trésorier était vivement attaquée. Montaran trouva moyen de gagner du temps. Vint la régence du duc d'Orléans, qui débuta, comme on sait, par des mesures très-sévères contre les gens de finance, créa en 1716 une Chambre de Justice pour rechercher et punir leurs extorsions, et finit (même année) par mettre sur eux une lourde taxe, en proportion de la fortune que chacun d'eux avait faite dans les deniers publics, ce qu'on appela vulgairement la *taxe des maltôtiers*. A ce coup, la Bretagne ne douta point de voir fondre sur Montaran une justice trop méritée : il n'en fut rien. Malgré les plaintes qui se renouvelaient de tous côtés, non-seulement sa gestion ne fut point examinée, mais lui-même fut exempté de la taxe, ainsi que tous les traitans de la province. Faveur tout inexplicable sans la protection dont parle Duclos, et toute faite pour redoubler l'indignation de la province. Aussi est-il sûr que le refus de voter par acclamation le don gratuit, aux premiers Etats de Dinan, en décembre 1717, avait principalement pour motif le désir de prendre des mesures décisives contre Montaran et les traitans, en arrangeant librement,

avant le vote du don gratuit, l'état des finances de la province : l'une, entr'autres, de ces mesures consistait à rembourser aux officiers des Etats (trésorier, procureurs-syndics, et greffier) le prix de leurs charges, afin de les pouvoir conférer de nouveau par élection, et se débarrasser du Montaran. Il est également certain que le désir de protéger Montaran contre l'hostilité des Etats et surtout contre une mesure qui eût tué sa poule aux œufs d'or, contribua fort à tirer des ministres du Régent l'ordre de rompre les Etats, sur le refus du don gratuit par acclamation. Je citerai, en preuve, l'extrait de deux mémoires inédits, présentés au Régent au nom de l'Ordre de la Noblesse, sur la fin de 1717 ou le commencement de 1718, peu après la séparation des Etats. Le premier contient, sous onze chefs, l'énoncé des principales mesures que cette assemblée se proposait de prendre pour l'arrangement de ses finances ; on y lit :

« Les Etats de Bretagne se trouvent dans un si grand épuisement qu'ils sont forcés de demander au Roi :

» 1<sup>o</sup>..... 2<sup>o</sup>.....

» 3<sup>o</sup> La suppression des *entrées* (1) au 1<sup>er</sup> janvier prochain, et que les engagistes (2) seront tenus de finir et faire juger leurs comptes avant le 1<sup>er</sup> juillet prochain, par des commissaires que le Roi commettra dans la province conjointement avec les députés des Etats.

» 4<sup>o</sup>..... 5<sup>o</sup>.... 6<sup>o</sup>..... 7<sup>o</sup>.....

» 8<sup>o</sup> La permission de supprimer les charges des Etats en remboursant les titulaires, et de les faire exercer par commission (3).

» 9<sup>o</sup> Que Sa Majesté permette aux Etats de faire, à leur profit, une taxe sur ceux qui ont été leurs fermiers ou ont manié leurs fonds depuis 1689, et ce, conformément à la déclaration du Roi pour l'établissement de la Chambre de Justice (contre les financiers) et arrêts rendus en conséquence ; et que, pour y parvenir, il plaise à S. M. nommer, par arrêt du Conseil, deux ou trois commissaires pour être (par eux) procédé, dans une des villes de la province, — conjointement avec quatre députés de chaque Ordre des Etats, nommés à la pluralité des voix, — à la confection de la taxe des gens d'affaires (c'est la taxe des *maltôtiers*), lesquels seront poursuivis à la

(1) Ce sont ces fameux droits d'entrée, à propos desquels s'engagea la lutte des seconds Etats de Dinan, en août et septembre 1718.

(2) Montaran était le principal d'entre eux, les autres des prête-nom.

(3) Par commission décernée, au nom des Etats, à ceux que cette assemblée aurait élus.

diligence du procureur-général syndic, et taxés sur les mémoires qui seront envoyés aux commissaires par les bureaux diocésains (1). »

Sous ces dénominations diverses de fermiers, de gens d'affaires, de gens qui ont manié les fonds de la province, c'est toujours Montaran qu'on attaquait, et sur lui devaient tomber les plus forts coups : aussi s'ingénia-t-il à les prévenir. Duclos nous a fait connaître une partie de ses moyens ; voici encore à ce sujet de curieuses lumières, tirées d'un second mémoire présenté au Régent par la Noblesse sitôt après la rupture des Etats de Dinan (2) :

« Il est d'observation (dit ce mémoire) que le trésorier (Montaran) et les syndics, qui savoient qu'il devoit être question aux Etats d'aujourd'hui (décembre 1717) du remboursement de leurs charges, et que les fermiers ou gens qui ont intérêt dans les affaires de la province depuis 1689 (Montaran encore en première ligne), sachant qu'on devoit aussi proposer de les taxer relativement à la Chambre de Justice, les uns et les autres gens puissants dans la province et écoutés, qui avoient grand intérêt d'éviter les coups mortels qu'on vouloit leur porter, n'ont pas manqué, tous de concert, de manœuvrer sous main, et de tramer de loin tout ce qui s'est fait pour faire tourner les choses de façon à éviter le mal qu'ils appréhendoient. Prévenus qu'avant de passer, à cette tenue, le don gratuit, on demanderoit l'examen des fonds, ils ont pris de là occasion de rendre par leurs mauvais offices tout le monde suspect, en supposant un crime capital de désobéissance, qui, en mécontentant la cour, devoit tout renverser et détourner l'orage dont ils étoient menacés. On est très-persuadé que tous ces gens-là, se croyant perdus par le remboursement des charges et par les taxes, ont tout mis en œuvre, aux dépens de la province, pour se tirer d'affaire.

« Les fermiers en particulier, qui craignoient que les Etats, en obtenant les arrangements proposés, ne retinssent leurs avances de 1718 sur les taxes qu'on se proposoit de faire, n'ont rien omis pour inspirer le mécontentement qui a opéré cette séparation des Etats(3), ainsi que le parti qu'on

(1) Archives de France, H. 225.

(2) Ce mémoire, qui existe aux Archives de France, série H, n° 225, est intitulé : *Observations sur la façon dont jusqu'à présent les affaires des Etats de Bretagne ont été réglées, et sur les mauvais offices qui leur ont été rendus en 1717*. Il est intéressant d'un bout à l'autre, et si j'en avais connu quand j'ai écrit l'an dernier le chap. III de mon travail (t. I<sup>er</sup> de la Revue, n° d'avril 1837), je l'eusse cité en entier ; mais j'en dois la découverte à de nouvelles recherches, faites au mois d'août dernier.

(3) C. à. d., pour faire adopter, par le commandant de la province et par les ministres, la résolution de dissoudre violemment les Etats avant les réformes annoncées, ce qui venoit d'avoir lieu quand on écrivait ce mémoire.

a pris de faire faire les fermes <sup>(1)</sup> par le maréchal (de Montesquiou) et l'intendant <sup>(2)</sup>, sans la participation de la province. On sait d'ailleurs qu'il en revient de gros pots-de-vin, que les fermiers savent répandre à propos : il se débite bien des choses vraisemblables là-dessus.....

« Un intendant nouveau (M. de Brou), et un commandant (M. de Montesquiou) de caractère vif et, si on ose dire, peu convenable en ce pays-ci (en Bretagne), tous deux connaissant peu la province, toujours susceptibles d'impressions dans des commencemens, mal prévenus d'ailleurs, jaloux de leur autorité et ravis d'avoir sujet de l'augmenter, ont aisément donné dans les idées et dans les craintes que les gens dont on a parlé ont affecté de leur inspirer. Il les ont facilement portés à insinuer le triste et embarrassant parti de la sévérité <sup>(3)</sup>, qui a été pris sans nécessité, si on ose l'avancer. On a même remarqué qu'on a fait ce qu'on a pu dans les séances pour irriter la Noblesse, comme si on avoit voulu éprouver sa sagesse ; mais elle s'est très-bien contenue.

« On a remarqué que M. le maréchal s'est personnellement piqué de ce que, à son avènement dans la province, on a voulu changer l'usage pratiqué auparavant de donner le don gratuit par acclamation, et que c'est ce qui l'a porté à rendre à la noblesse et à la province les mauvais offices dont on voit les tristes effets. Il en use comme s'il avoit été envoyé dans une province à conquérir. Bien plus propre et plus accoutumé à commander des gens de guerre qu'à gouverner une province et une noblesse distinguée, il n'a rien ménagé, il a usé trop durement. »

J'ai succombé à la tentation de reproduire ici ce léger crayon du caractère de M. de Montesquiou, tracé par ceux mêmes qui avaient le modèle sous les yeux ; sa place naturelle étoit ailleurs, mais je n'ai pu l'y mettre, et ne puis me résigner à le perdre <sup>(4)</sup>. Le mémoire

(1) Les fermes des Impôts de la province

(2) M. Feydeau de Brou, Intendant de Bretagne.

(3) Le parti de dissoudre les Etats et de distribuer des lettres d'exil.

(4) Ne laissons point perdre non plus les traits suivans, toujours pris sur le même original, et que je trouve dans un mémoire de La Nabonnaye, agent secret du duc d'Orléans, dont il sera question tout à l'heure. Ce mémoire est de février 1719, on y lit : « Quoique M. le maréchal de Montesquiou ait exécuté ponctuellement ses ordres, il a manqué dans la manière. Il a témoigné peu de fermeté en certaines occasions, en d'autres de la dureté et du travers. — Quelques-uns de messieurs de la Noblesse s'étant (un jour) ingérés de lui demander qu'il eût à représenter ses ordres, il fit venir à son secours tous les officiers des troupes qui étoient à portée. Peut-on faire sentir à des personnes subordonnées (c. à d. à MM. de la Noblesse) qu'elles sont en état de se faire craindre ? On doit aussi peu les irriter par des paroles piquantes et des airs de mépris. Beaucoup de gens s'abandonneront au parti (le parti de la cour), si on eût eu quelques égards pour leur corps. Beaucoup d'autres n'ont pas fait tout ce qu'ils pouvoient, dans des con-

dont il forme la conclusion révèle, en des termes forcément très-ménagés, l'opinion générale de la province sur la première et véritable cause du conflit survenu entre les États et l'autorité royale ou, pour mieux dire, ses représentants en Bretagne. Montaran et les traitants, menacés dans leurs intérêts pécuniaires, sont parvenus, au moyen d'habiles manœuvres et de pots-de-vin judicieux, à embarquer dans leur cause le commandant de la province, si bien que le fier maréchal, en frappant son coup-d'état, songeait bien moins dans son cœur à sauver les droits du Roi que les écus de Montaran : voilà ce que pensent les Bretons, et qui vient bien en cadence avec le témoignage de Duclos, encore que Duclos signale et que les Bretons taisent — soit nécessité, soit ignorance — le genre spécial d'influence procuré à Montaran par le mérite singulier de son frère le capitaine. Quant aux souterraines manœuvres dirigées par Montaran lui-même contre les États, elles ne sont non plus douteuses que la connivence du maréchal ; les suppôts mêmes du Régent vont nous le confirmer.

Il y avait en ce temps-là un Malouin, appelé La Mabonnaye, fort répandu parmi la noblesse bretonne quoique d'une noblesse douteuse, attaché en secret au duc d'Orléans, et employant ses relations pour faire, au profit de son maître, un métier fort approchant de l'espionnage. De temps à autre il envoyait au Régent des rapports secrets sur l'état de la province, où il ne se contraignait pas même sur les agents les plus élevés de l'autorité royale. Dans un de ces documents, daté de Saint-Malo le 19 février 1719, il revient sur les troubles des États de 1717-1718, pour en bien approfondir les causes, et indiquer en même temps quelque bon remède, propre à rendre désormais impossible ou impuissante l'opposition de la Noblesse, particulièrement aux prochains États, qu'on croyait alors se devoir tenir vers la fin de l'année courante. Il y a deux passages sur Montaran, l'un et l'autre fort curieux, venant d'une telle source. Voici l'un :

« La taxe de Montaran et des maltôtiers de la province a été le prétexte en partie de tous les mouvements. Ces gens, à la vérité, en méritoient

» jonctures aussi délicates, pour ne pas paroître abandonner l'intérêt spécieux de leur honneur, de leur pays, et se rendre odieux à toute une province. » Archives de France, série H, n° 228. »

une, aussi bien que ceux du reste du royaume. La manière de la demander étoit un juste sujet de la faire refuser, quoique le soulagement des peuples, par ce moyen aisé, les eût mis en situation de fournir des subsides plus forts en des occasions pressantes. »

Mais Montaran étoit trop bien défendu pour ne pas faire triompher son propre intérêt de celui du peuple et du roi. Lisez encore :

« Montaran a été la première cause de tous ces troubles. Le père de ce trésorier a vu naître sa fortune ; celui-ci l'a accrue jusques à un point qu'il y a des princes qui se trouveroient heureux d'avoir autant de bien qu'il en a. Son frère est sénéchal de Rennes, président-né du Tiers-Etat dans le ressort de ce présidial, juge également des fermes de la province, où ils sont l'un et l'autre ordinairement fort intéressés (1). Tous ces titres réunis dans une même famille ont donné de l'accuser (2) de prévarication, et dès le temps de M. Desmarets, on avait fourni des mémoires contre lui. Je ne puis dire précisément quelle porte lui fut ouverte pour lors. M. le maréchal de Montesquiou, à ce qu'on publie en Bretagne, a reçu des présents considérables pour le tirer de ce méchant pas. *Peut-être* la malignité et la haine donnent occasion à ces discours ; mais je suis obligé, Monseigneur (dit Mabonnaye au Régent), de tout découvrir à Votre Altesse Royale (3). » -

Malgré cette petite réserve finale, ou plutôt à cause d'elle et du perfide *peut-être* qui la précède, ce témoignage, venant d'un espion du Régent, a une force irréfutable.

Ainsi les Bretons avaient affaire à la fois à des voleurs de libertés et à des coupeurs de bourses, suppôts de tyrannie et de friponnerie tout ensemble. Il fallait bien le démontrer pour fixer le véritable caractère et, si j'ose dire, la moralité de cette lutte de nos pères, qui, violemment chassée du terrain légal, devint, en changeant de moyens non de but, la conspiration de Pontcallec.

Non, ce ne fut point pour servir les prétentions de Philippe V, ni les rancunes de M<sup>me</sup> du Maine, ni les rêves d'Albéroni, que les conjurés bretons s'armèrent. Je l'ai démontré ci-dessus par des

(1) Ce Montaran avait véritablement des frères fort utiles ; c'est justement celui-ci, le sénéchal de Rennes, connu sous le nom de Michau, qui présidait le Tiers aux Etats de Dinan, où pourtant il ne semble pas s'être trop mal comporté.

(2) Non le sénéchal mais le trésorier, contre qui l'on présenta des mémoires à Desmarets, contrôleur-général des finances sous Louis XIV, lequel n'eût eu que faire de mémoires contre un officier de justice.

(3) *Mémoire de La Mabonnaye au Régent*, Arch. de France, H. 228.

dates, des faits, et des documents certains : de tout cela ils n'avaient cure. Mais ils se levèrent pour soutenir le Droit, défendre la Liberté et venger l'Honneur, contre une coterie sans vergogne qui prostituait le nom sacré du Roi à autoriser le parjure, la concussion, l'arbitraire : ténébreuse association de tyranneaux insolents et de voleurs publics, soutenue au dehors par des joueurs et par des filles ; grands ennemis de la liberté des Bretons, mais encore plus grands amis de leur argent ; et qui ne se portaient d'un si beau zèle à exagérer le droit de la Couronne que pour mieux couvrir le coffre de Montaran. — Les malheureux, à la fin, le couvrirent du sang de Pontcalleg ! — Et l'on voudrait que les Bretons se fussent laissé tout doucement piller, opprimer, insulter par de telles gens ? On les condamne sans appel pour avoir tramé la guerre civile, — dit-on, le plus grand malheur d'un pays. On se trompe, il y a pis que la guerre civile. Quand le vice et le crime, heureux et gorgés, triomphent, règnent et se pavant, sans lutte, sans protestation, sans contrepoids, c'est le plus grand malheur d'un peuple, car c'est le déshonneur public. Les Bretons ne le purent souffrir. Peut-être auraient-ils mieux fait de tenter encore une fois la lutte légale ; quelque heureux hasard peut-être les y eût servis ; mais enfin, pourtant, n'avaient-ils pas déjà longtemps attendu, beaucoup enduré, et fait l'impossible pour éclairer la Régence ? Quand, après toutes leurs démarches, leurs remontrances, leurs suppliques, ils virent cette orde coalition du coffre-fort et du sabre gardée, à Paris, par les mêmes passions honteuses qu'elle étalait en Bretagne, alors, il est vrai, la patience, la prudence même disparut ; ils n'écoutèrent plus que l'indignation. Qui osera les condamner ?... Ceux-là peut-être, ceux-là seulement, dont le cœur n'a jamais senti peser sur soi, comme un remords, ce règne insolent du vice et du crime bravant sans pudeur la loi morale et bâillonant sans merci toute bouche qui s'ouvre pour venger l'Honneur. — Mais les âmes fières et honnêtes, capables de plaindre le malheur d'une nation honnête et fière réduite à plier sous de vils faquins, toutes ces âmes-là absoudront la conspiration bretonne.

Dans notre prochain chapitre on verra en quoi elle consista et comment elle échoua.

A. DE LA BORDERIE.

(*Le Chapitre VII très-prochainement*).

# PHILOSOPHIE DU COIN DU FEU.

(EXTRAIT D'UN VOLUME INÉDIT.)

---

*Studia hæc silentium amant, quietem desiderant.*

(Saint BERNARD.)

Interroger les profondeurs du cœur humain, c'est ressembler aux plongeurs qui pénètrent dans les abîmes de l'Océan : on est plus effrayé des monstres qu'on y découvre qu'enthousiasmé des perles qu'on peut y recueillir.

\* \*

On a comparé le bonheur tantôt à un diamant qui étincelle, tantôt à une fleur dont les parfums enivrent ; mieux eût valu le comparer à la mousse qui ne saurait croître qu'à l'ombre et loin des sentiers battus.

\* \*

Le calme de la solitude apaise mille désirs, cicatrise mille blessures, adoucit mille amertumes, et, comme aux jours de l'âge d'or, il est encore vrai qu'au désert les arbres et les rochers distillent le miel.

\* \*

La présomption vient de ce qu'on ne se connaît pas, et l'humilité de ce qu'on ne connaît pas les autres.

\* \*

Ce n'est pas merveille si en vieillissant nous devenons d'amers censeurs de la jeunesse : elle a envers nous tous les torts d'une maîtresse qui nous a quittés.

\* \*

La pensée de ce que les hommes pourraient être est seule capable de dédommager un peu de ce qu'ils sont.

\*  
\*\*

La faiblesse humaine n'a d'égal que l'orgueil humain : nous sommes des nains enivrés de rêves de géants.

\*  
\*\*

La subtilité est la fausse monnaie de la logique, la débauche est la fausse monnaie de la volupté, la violence est la fausse monnaie de la force.

\*  
\*\*

Les réputations basées sur la sottise du public sont des statues d'argile sur un piédestal de granit.

\*  
\*\*

Anéantissez le christianisme, et entre la civilisation et la barbarie il n'y aura plus d'autre différence que celle qui distingue une corruption polie d'une corruption brutale.

\*  
\*\*

On ne cherche jamais Dieu en vain, et, même quand on ne le découvre pas d'abord, on rencontre toujours quelques vertus sur la route.

\*  
\*\*

*Avoir de l'esprit et faire de l'esprit* sont deux choses fort différentes : les gens qui en ont beaucoup n'en font guère, et ceux qui s'évertuent à en faire en ont peu ou n'en ont pas.

\*  
\*\*

Le *sens commun* a sans doute été ainsi nommé parce que de toutes les raretés il est la plus rare.

\*  
\*\*

Vendre le manoir paternel, c'est abjurer de saintes traditions et de douces vertus ; c'est perdre en un jour l'influence conquise par vingt générations ; c'est rompre les habitudes qui donnaient l'amitié des égaux et le respect des subordonnés ; c'est se déraciner du sol. Des lois, vraiment politiques parce qu'elles seraient vraiment morales,

apporteraient quelque obstacle à ce trafic des pénales : malheur au pays où, loin de s'opposer à ces ventes, la loi les facilite toujours et souvent les rend obligatoires.

\*  
\*\*

Si l'homme était assez droit et assez ferme pour ne vouloir jamais s'élever que par des moyens honorables, l'ambition serait une vertu plutôt qu'un vice.

\*  
\*\*

Il faut se séparer assez du monde pour le juger avec calme, et pas assez pour ne plus s'intéresser à ce qui s'y passe : la retraite doit être un asile et non un tombeau.

\*  
\*\*

Souvent les esprits les plus fins se laissent prendre à une louange grossière, comme les oiseaux les plus légers à une glu épaisse.

\*  
\*\*

L'espérance ressemble au médecin qui nous donne plus de bonnes paroles que de santé, et le souvenir à l'avocat qui se charge de mentir pour excuser nos fautes.

\*  
\*\*

Les prospérités rapides et les richesses inespérées sont, pour le cœur de l'homme, ce que les crues subites sont pour le cours d'un fleuve : elles y amènent le trouble et la fange.

\*  
\*\*

Nous rions des nègres qui troquent de l'or contre des verroteries, et nous livrons notre cœur en échange des sourires d'une coquette....

\*  
\*\*

Chacun prétend mériter le bonheur, et personne ne prétend le posséder : on se dit plus juste ou plus habile, plus savant ou plus vertueux que son voisin, mais on n'a pas le bon esprit de se croire plus heureux que lui.

\*  
\*\*

Il en est de la solitude comme d'un miroir : on s'y contemple plutôt pour s'admirer que pour se connaître.

\*  
\*\*

La poésie est une fleur que les abeilles courtisent pour en extraire le miel, et les chenilles pour la salir.

\*  
\*\*

La lecture de l'histoire du temps passé nous réconcilie un peu avec le temps présent, comme la laideur d'autrui nous aide à nous consoler de la nôtre.

\*  
\*\*

Les dévouements qui n'ont jamais cherché à savoir ce que c'était que la récompense, sont les seuls qui ne sachent pas ce que c'est que la lassitude.

\*  
\*\*

L'esprit est au bon sens ce que l'amour est au mariage, un ennemi plutôt qu'un frère.

\*  
\*\*

L'histoire de l'enfant qui jette les hauts cris quand on se borne à lui montrer les verges, et qui se tait quand on les lui fait sentir, est l'histoire de plus d'un peuple.

\*  
\*\*

Les écrits dangereux ne sont pas ceux où l'immoralité se montre, mais ceux où elle se cache.

\*  
\*\*

L'avare a toutes les souffrances du pauvre et pas une de ses joies.

\*  
\*\*

La paresse est le poison de la vie, et le loisir en est le charme ; la paresse nous interdit l'accomplissement de nos devoirs, et le loisir nous laisse le choix de nos travaux.

\*  
\* \*

L'aigle cherche la solitude parce qu'il dédaigne tout ; le hibou s'y réfugie parce que tout le repousse.

\*  
\* \*

Les critiques traitent la poésie comme des chimistes traiteraient une coupe de nectar, et aiment mieux la décomposer que de s'y enivrer.

\*  
\* \*

Préférer la philosophie humaine à la religion révélée, c'est penser que, pour éclairer et vivifier l'univers, la lumière factice sortie des ateliers d'un lampiste vaut mieux que l'astre échappé des mains de Dieu.

\*  
\* \*

Dans les pays où règne le protestantisme, l'homme qui fait l'aumône et l'homme qui la demande sont également passibles d'une peine ; la charité y est un délit aussi bien que la misère : cela suffit pour caractériser une secte.

\*  
\* \*

Une antique et haute pyramide était une des merveilles de l'univers ; elle avait traversé les siècles et défait les tempêtes : des magiciens à parole puissante vinrent s'adresser aux blocs dont était construit ce noble édifice et leur prêcher l'égalité de leur nature et de leurs droits : « N'étaient-ils pas tous sortis des flancs des mêmes rochers ? Pourquoi ne seraient-ils pas tous au même niveau ? Pourquoi la base et les rangs intermédiaires permettraient-ils au sommet de peser éternellement sur eux ?... » Aussitôt chaque pierre s'agita, brisa les liens qui l'enchaînaient à sa place, et toutes entreprirent de monter : un long et retentissant écroulement couvrit le sol de débris informes qui purent se vanter d'une parfaite égalité entre eux, mais il n'y avait plus de pyramide. Cette fable sera-t-elle l'histoire de la société moderne?...

V<sup>te</sup> C. DE NUGENT,  
*auteur des Souvenirs d'un Voyageur.*

## HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION.

---

### MÉMOIRES AUTOGRAPHES DE JEAN ROHU

LIEUTENANT DE GEORGES CADOUAL (1).

---

#### CHAPITRE II (Suite).

Arrivés devant la ville de Josselin (2) le général (3), qui n'avait pas encore digéré son ressentiment contre moi, me fit entrer dans la ville par un chemin étroit en face de la tour où la garnison s'était retirée, et d'où les balles nous arrivaient comme grêle. Obligés de traverser un petit pont, nous le trouvâmes couvert des chapeaux et des sabots de ceux qui nous avaient devancés, et les rejetant des deux côtés, nous le traversâmes l'arme au bras et sans sourciller, et sans même avoir reçu aucune blessure. Rendus sur une place au centre de la ville, nous reçûmes une décharge de coups de fusils d'une maison voisine, qui blessa cinq hommes et en tua deux à côté de moi, mais dont aucun n'était des miens. Je fis briser les portes et mettre le feu dans la maison qui était occupée par la gendarmerie; m'occupant ensuite à faire enlever les blessés, je reçus l'ordre d'évacuer la ville par la route de Ploërmel; à peine étions-nous dehors poursuivis par la garnison, que nous fûmes chargés par soixante cavaliers, venus de cette dernière ville. Sautant alors dans un champ, nous bordâmes le fossé et repoussâmes cette cavalerie, montrant la contenance d'hommes expérimentés. Pendant que nous étions ainsi aux prises avec l'ennemi, notre armée, sortie en désordre de Josselin, se réunissait pêle mèle au haut d'une

(1) Voir le tome II de la Revue, pp 596 à 612.

(2) Le 16 juillet 1795.

(3) M. de Tinténiac.

plaine derrière nous, et Georges, indigné de ce qu'on nous laissât ainsi engagés, accourait en criant : Qui m'aime me suive ! et se portait rapidement à notre secours. Il fut fier de notre conduite, et le général daigna dire que c'était bien. Deux hommes cependant me manquaient ; Yves Danic, de Carnac, et Pierre Lesneven, d'Auray, n'ayant pu sortir de la ville en même temps que nous, furent coupés dans leur retraite et ne purent nous rejoindre qu'après notre retour dans le pays.

Nous marchâmes ensuite vers le château de Coëtlogon où le général, disait-on, devait recevoir de nouvelles instructions. Le lendemain de notre arrivée, vers deux heures de l'après-midi, on nous annonça treize cents Bleus qui venaient nous attaquer (1). Georges seul dans l'armée ayant des connaissances militaires, fut chargé de faire les préparatifs de défense. Il m'envoya en observation au bord d'une lande sur la gauche de l'ennemi. Quand il eut fait toutes les dispositions et que le feu était déjà engagé, il vint me chercher, et, alignant ma compagnie sur un seul rang à un ou deux pas de distance entre chaque homme, il nous fit courir en criant : En avant ! et, faisant marcher devant nous tous ceux qui s'étaient tenus derrière les haies, notre élan mit toute l'armée en mouvement et étonna tellement les Bleus qu'ils se sauvèrent au plus vite, nous laissant des morts, des blessés et des prisonniers. Nous ne perdîmes que notre général, qui s'avança imprudemment sur un grenadier qui se glissait d'arbre en arbre dans l'avenue, et qui prit d'abord la fuite ; mais se trouvant trop pressé, se retourna et tira le général presque à bout portant. Julien Cadoudal, frère de Georges, le reçut dans ses bras, et le grenadier fut tué par Joseph Madec, capitaine de la compagnie de paysans de la paroisse de Carnac.

M. de Pontbellanger prit aussitôt le commandement de l'armée et nous conduisit vers Quintin, ville closée et riche, qui a un fort du côté du levant ; c'est dans ce fort que se tenait la petite garnison dont elle était pourvue. Nous fîmes halte sur la grande route, on forma l'armée en colonne par section, et on désigna ma compagnie pour entrer la première en ville ; notre major vint se mettre à notre tête, et,

(1) Le combat de Coëtlogon est du 18 juillet 1795.

prenant la course, nous arrivâmes au bas du fort lorsque les Bleus l'abandonnaient, après nous avoir tiré quelques coups de fusils auxquels nous ne fîmes pas attention ; nous les poursuivîmes du même pas jusqu'à leur sortie de la ville par la porte du couchant, en dehors de laquelle ils s'arrêtèrent derrière un retranchement qui s'y trouvait. Nous nous arrêtâmes aussi en dedans dans une rue de traverse, près de cette porte, et, me trouvant à la porte d'un cabaret, je faisais donner une chopine de cidre à chacun de mes hommes, en attendant de nouveaux ordres. L'armée avançait dans la grande rue, mais en colonne par le flanc, un rang de chaque côté le long des maisons, pour éviter les balles qui, par cette porte, enflaient toute la rue. M. de la Marche venait d'être blessé au pied, quand Georges, arrivant par les derrières, me dit qu'il fallait passer cette porte. A cette injonction, je promenai mon regard sur mes braves pour voir quelle était leur disposition, et, les voyant prêts à se jeter au milieu de cette grêle de balles, je fais mon commandement et je me lance en avant : je commandais des hommes trop attachés à ma personne pour, dans un pareil danger, se contenter de me suivre ; ils me devancèrent tous à qui mieux mieux, et les Bleus épouvantés n'eurent pas le temps ou le courage de nous tirer un seul coup de fusil.

Dans le faubourg, en dehors et pas loin de cette porte, je remarquai une fenêtre ouverte au rez-de-chaussée et, m'approchant, je vis dans l'intérieur plusieurs personnes en écharpes tricolores. C'était la mairie et son conseil ; sur mon indication, Georges y entra. Nous cessâmes bientôt la poursuite, car les Bleus, au lieu de suivre la grande route, se jetèrent dans les champs et nous les perdîmes de vue. A notre retour en ville, nous trouvâmes nos billets de logement prêts, et des vivres nous furent distribués. Après deux jours de repos nous partîmes pour Châtelaudren, renforcés d'une pièce de canon montée sur une charrette. La garnison ne nous fit pas l'honneur de nous attendre. Nous y passâmes la nuit, et le lendemain nous apprîmes la prise de Quiberon par le général Hoche (1).

A la nouvelle de cette catastrophe, notre général, qui jusque-là nous

(1) Le 20 juillet 1795.

avait bercés de l'espérance d'un débarquement d'armes, de munitions et de fonds sur les côtes du nord de la Bretagne, se trouva tout désorienté, et, ne sachant quel parti prendre, il nous fit retourner à Quintin, où six mille Républicains arrivaient presque en même temps que nous ; mais, n'osant pas nous attaquer à l'entrée de la nuit, ils se retranchèrent sur une montagne au levant de la ville, d'où sans doute ils se proposaient de nous lancer quelques boulets le lendemain. M. de Pontbellanger donna quelque argent à ses officiers, je reçus cent francs pour ma part : cent francs à distribuer entre les cent-vingt hommes que je commandais n'étaient certainement pas grand chose, mais c'était toujours cent francs. Après cette distribution, à l'entrée de la nuit, il nous fit partir pour Corlay par le plus mauvais chemin du monde. Je commandais l'arrière-garde, et vers minuit, Coryton, que j'avais détaché sur ma gauche avec une patrouille, rentra précipitamment, m'annonçant la marche d'une troupe à cheval se dirigeant vers nous : je fis faire halte, et à mon : Qui vive ? on me répondit : — C'est moi, mes enfants, c'est votre général, ne craignez rien ; l'ennemi ne fait aucun mouvement. — C'était en effet M. de Pontbellanger, notre général qui, sans s'arrêter, traversa la route derrière nous et disparut avec son état-major, nous abandonnant en présence de l'ennemi (1).

Au soleil levant, le lendemain, nous nous trouvâmes cependant tous réunis dans la ville de Corlay où Georges, après avoir annoncé à l'armée la disparition du général et de son état-major, prit le commandement en nous engageant à ne pas nous décourager et nous assurant qu'il nous ramènerait dans notre pays, ce qu'il exécuta en trois jours et sans rencontrer aucun obstacle. Arrivés dans la paroisse de Cléguérec, il engagea ceux de nous qui, dans la marche de l'armée, se trouveraient près de leur résidence, à rentrer chez eux, et dès le lendemain notre colonne était bien diminuée ; mais elle ne fut définitivement licenciée qu'au Moustoir-Lochiné. Tous ceux qui ne pouvaient pas rentrer chez eux, soit parce qu'ils n'avaient pas de moyens d'existence, ou que le

(1) M. Théodore Muret, dans son *Histoire des Guerres de l'Ouest* (t. IV, p. 229), rapporte les circonstances qui rendent son véritable caractère à ce fait singulier, indiqué trop brièvement par Robu.

lieu de leur domicile fût occupé par les troupes républicaines, furent autorisés à rester réunis sous mon commandement. Nous vivions au moyen de bons *payables quand il y aurait de l'argent*, et cette monnaie ne manquait pas d'avoir cours parmi une population toute dévouée à la cause de la religion et de la royauté légitime. Nous étions cependant bien inquiets des moyens de nous procurer les fonds nécessaires à l'acquittement de ces dettes, quand Joseph Bothereau, dont j'ai déjà parlé, relevant d'une maladie qui l'avait empêché de faire la campagne avec nous, vint me dire qu'une somme de quatre mille cinq cents francs, déposée chez lui avant la descente des émigrés, était encore dans ses mains et appartenait à Georges, qui avait absolument oublié à qui il l'avait confiée.

Les premiers d'entre nous qui avaient tenté de rentrer chez eux revinrent bientôt, et nous racontèrent les résultats de la prise de Quiberon. Ils nous dirent que tous les hommes réfugiés dans cette presqu'île avaient été arrêtés et conduits dans les villes d'Auray, du Port-Louis et de Vannes; qu'à Auray, ils étaient entassés dans les églises, à Vannes dans une prairie, et au Port-Louis sur les glacis, où, exposés à la chaleur du jour, au serein de la nuit et à l'infection causée par la réunion de tant d'hommes, ils tombaient tous malades et succombaient en partie. Ils nous apprirent aussi que tous les ménages du pays, à deux lieues de la côte, avaient été tellement pillés et dévastés qu'il n'y restait que des femmes et des enfants, sans nourriture et dans la consternation la plus complète.

Après six semaines de détention, on se disposait néanmoins à mettre tous ces paysans en liberté, lorsque Le Floch, d'Auray, et Lestrohan, du Port-Louis, se transportèrent au département et conseillèrent d'exiger de tous ces gens, pour obtenir leur liberté, le paiement d'une quantité de grain proportionnée aux moyens de chacun d'eux. Ce conseil fut accueilli, et les prisonniers n'obtinrent leur élargissement qu'au fur et à mesure du paiement de leur rançon.

La démarche de ces deux hommes fut différemment interprétée. On imputa à Le Floch la mauvaise intention de vouloir réduire les habitants du territoire à ne pouvoir plus de longtemps nous accorder de secours d'aucune espèce, et sa démarche fut bien près de lui

couter la vie, puisque, quelques jours plus tard, on lui tira un coup de pistolet dans sa maison à Auray, et de si près que le coup ne fit presque pas d'effet, et qu'il fut quitte pour une contusion et de la peur. Lestrohan, au contraire, en sa qualité de notaire, fut considéré comme mu par un sentiment de bienveillance envers les habitants de son canton, qui presque tous étaient de ses clients.

Les nobles, les prêtres et les militaires de tous grades qui furent pris à Quiberon furent tous fusillés, les uns à l'endroit dit *Prairie des Martyrs*, près d'Auray, les autres sur la Garenne et à l'Armor près de Vannes, et cela, disait-on, contrairement à une capitulation offerte par le général Hoche et acceptée par l'armée royale, suivant laquelle ils devaient tous être considérés comme prisonniers de guerre.

---

### CHAPITRE III.

Nous restâmes quelque temps dans le village de Kerninene au Moustoir-Lominé et dans celui de Grenite en Plumelin, sans aucune rencontre avec l'ennemi, mais ne sachant ce que nous deviendrions. Cependant d'Allègre de Saint-Tronc avait été envoyé en Angleterre et La Vendée à l'île d'Yeu auprès de Son Altesse Royale, Monsieur le comte d'Artois, frère de Louis XVIII, qui, n'étant arrivé avec du renfort qu'après la prise de Quiberon, avait débarqué dans cette île en attendant de nouveaux ordres. Georges m'abordant un jour me demanda ce que je comptais faire dans la circonstance, et je lui déclarai naïvement que j'irais plutôt servir la République que de me mettre désormais sous les ordres d'hommes tels que ceux qui venaient de nous abandonner si lâchement. Il me déclara alors qu'il venait de recevoir le brevet de maréchal de camp et le commandement du département du Morbihan; et, pour remonter mon moral, il se mit à me raconter que, à la mort du Roi, il partit pour la Vendée avec Le Bedesque, Le Bourhis, d'Auray, et quatre autres, qu'à travers mille périls ils parvinrent au pays insurgé, qu'il se mit

sous les ordres du général Stofflet qui l'éleva au grade de capitaine de cavalerie, qu'il avait fait toutes les guerres de la Vendée, s'était trouvé à toutes les grandes batailles; avait suivi la grande armée depuis le passage de la Loire jusqu'à Grandville et au retour jusqu'à Savenay, et que ce ne fut qu'après la destruction ou la dispersion des Vendéens dans cette dernière ville qu'il regagna le Morbihan avec Mercier, surnommé La Vendée, et que tous deux s'occupaient à fabriquer des cartouches chez son père à Kerléano, lorsqu'ils furent dénoncés, arrêtés et conduits au château de Brest, et que avant de s'évader de cette prison, son oncle paternel, qui y était aussi détenu, lui indiqua l'endroit de la maison de Kerléano où il avait déposé une somme de treize cents écus ou trois mille neuf cents francs, et l'autorisa à s'en servir, s'il pouvait parvenir jusqu'au pays, et que cette somme avait été sa seule ressource jusqu'au retour de M. d'Allègre d'Angleterre, en juin 1795 : « — Tu vois bien, ajouta-t-il, que ce qui est arrivé ici n'est rien auprès de ce que j'ai vu. »

S'apercevant que son récit ranimait mon courage abattu par les derniers événements, Georges continua ainsi : « Pendant mon absence plusieurs personnes, comme M. de la Bourdonnaye de Coëtcandec, Pierre Guillemot, marchand de bois à Bignan, Bonfils de Saint-Loup, Jean Jan, cultivateur à Baud, Joseph Botherel de Plumergat, Lantivy du Reste, le comte et le chevalier de Silz, Vincent Hervé de Plougoumelen, le comte de Sol de Grisolles, les deux Sécillon et autres travaillèrent à disposer le peuple à s'insurger contre la Révolution, et reconnurent M. de la Bourdonnaye pour général commandant le département du Morbihan. A mon retour je le décidai à compléter l'organisation du pays, et il invita les hommes les plus influents de chaque arrondissement à se réunir pour nommer des colonels chefs de divisions; j'avais pour concurrent (dit Georges) Bonfils de Saint-Loup et Lantivy du Reste; mais comme les paysans étaient en majorité dans la réunion, et comme ils avaient entendu parler de mes campagnes d'en deçà et d'outre Loire, je fus proclamé colonel commandant la division d'Hennebont et d'Auray. Aussitôt après

» cette promotion M. de la Bourdonnaye déclara aux officiers  
 » présents qu'il ne se sentait pas les dispositions nécessaires pour  
 » commander dans de pareilles circonstances, engagea ces messieurs  
 » à élire M. le comte de Silz pour le remplacer, et donna sa démis-  
 » sion. »

Georges ajouta : « En revenant de Brest nous passâmes peu loin  
 » du Pont-de-Buis où l'on fabrique de la poudre, ce qui me donna  
 » l'idée ensuite d'envoyer La Vendée s'y approvisionner avec trente  
 » hommes armés, munis de bissacs, qui surprirent les quelques soldats  
 » qui s'y trouvaient, les désarmèrent, s'emparèrent de la caisse et  
 » prirent de la poudre autant qu'ils pouvaient porter; en revenant ils  
 » passèrent par la ville du Guéméné, d'où ils amenèrent deux petites  
 » pièces de canon aux armes du prince (1). »

Cette conversation, en ranimant mon courage, ralluma en moi  
 tout le feu de mon zèle pour la cause de Dieu et du Roi. Bientôt  
 après La Vendée, revenu de l'île d'Yeu, m'annonça que j'étais  
 promu au grade de lieutenant-colonel major de division, et que incessamment Son Altesse Royale devait m'en adresser le brevet. Il me donna  
 aussi des nouvelles de mes deux frères aînés, dont Vincent-Michel,  
 qui avait le commandement de tous les bâtiments français ralliés à  
 l'île d'Yeu, était qualifié d'amiral par le comte d'Artois, et le pavillon  
 blanc flottait à son bord seul.

Le comte Joseph de Puysaie, qui à Quiberon s'était sauvé à bord  
 de l'escadre, revint au continent, et Georges le fit arrêter comme  
 suspect d'avoir trahi la cause du Roi et le retint prisonnier jusqu'à  
 ce qu'il reçût l'ordre de le laisser aller à Londres pour se justifier, s'il  
 y avait lieu. Puysaie, conservant encore le titre de lieutenant-général  
 commandant en chef de la Bretagne, fut bien aise avant de partir de  
 nous laisser un souvenir de son arrestation. En conséquence, il or-  
 donna à Georges de s'emparer du bourg d'Elven, où il y avait une  
 forte garnison, logée partie dans l'église et partie dans une caserne  
 située au nord de l'église. Nous partîmes avec quatre cents hommes  
 et nous entrâmes dans le bourg; mais cette fois les soldats ne se

(1) Le prince de Guéméné, ou Rohan-Guéméné.

sauvaient pas en chemise ; ils se défendirent opiniâtrément, et devinrent maîtres de l'église, nous ne pûmes le devenir des soldats qui s'étaient réfugiés dans le clocher. Ceux de la caserne se défendaient encore au rez-de-chaussée, quand un d'eux, avançant son fusil dans la croisée pour tirer sur nous, un des nôtres le lui arracha des mains ; alors ils montèrent au premier et se défendaient toujours, quand le commandant, nous entendant menacer de mettre le feu s'ils ne se rendaient pas, se détermina à faire une sortie et parut le premier sur le seuil de la porte où il reçut une balle qui le fit tomber à la renverse, les pieds en dehors et le corps en dedans ; à l'instant un royaliste lui saisit le pied et le jeta en grand sur la rue ; ce que voyant les autres ne voulurent pas le suivre et continuèrent à se défendre dans l'intérieur. Le général, croyant avoir suffisamment prouvé son obéissance à Puysaie, et ne voulant pas nous sacrifier pour s'emparer d'un bourg dont la possession ne nous était d'aucune utilité, donna l'ordre de la retraite, et nous partîmes sans être poursuivis, et emportant nos blessés. Depuis ce jour nous ne reçûmes aucun ordre du comte de Puysaie, qui probablement ne s'est jamais justifié de l'accusation de trahison qui pesait sur lui, puisque à la Restauration il n'est pas rentré en France.

Le général Georges, par ordres supérieurs, s'adjoignit un conseil dont il n'avait pas besoin, et qui fut composé de cinq membres, dont MM. Glain, notaire à Auray, l'abbé Guillevic, recteur de Plœmeur, et Meseier, de Grandchamp, faisaient partie (1). Il y eut aussi un comité par division, dont le chef était membre de droit, et un capitaine fut nommé dans chaque paroisse ; voici les noms de ceux de la division d'Hennebont et d'Auray : Athanase Guillevén, à Quiberon ; François Thoumelin, à Plouharnel ; Joseph Madec, à Carnac ; Joseph Montfort, à Erdeven, en remplacement de Jules-Marie Rohu, mon frère, tué dans une rencontre avec les Bleus ; Grégoire Eveno, à Belz ; Jean Bourdiec, à Crach ; Pierre Creabot, à Locmariaker ; Nicolas le Lorec, à Plœmel ; Vincent Guionvarch, à Mendon ; Jean-Louis

(1) Les deux autres membres étaient l'abbé Le Boutoullic de la Villegonan, vicaire-général de l'évêque de Vannes, et M. Caris, de Grandchamp, commissaire-général des approvisionnements de l'armée.

le Bourdieu, du Reclus, à Brech ; Paul Aury, à Pluvigner ; Marc le Galludec, à Landaul ; Albin Joannic, à Camors ; Jacques le Reour et Toussaint Perron, à Languidic ; Jean le Lan, à Kervignae ; Joachim Jégo, à Riantec ; Pierre le Carrou, à Plouhinec ; Jean Bernard, à Merlevenez. Il y avait en outre une compagnie de chasseurs, commandée par mon fidèle Coryton, et une de grenadiers sous les ordres de Trajoly, de Rennes.

Le conseil était chargé de la conservation des munitions et des fonds ; c'est à lui que M. Garis, de Grandchamp, commissaire général des approvisionnements, s'adressait pour avoir les sommes nécessaires pour faire ses paiements. Le conseil était autorisé à avoir une garde, qui était commandée par Jean-François Scolan, du village de Locmikelic en Riantec. Les comités de division avaient auprès d'eux un ou deux courriers, suivant les besoins, pour le service de la correspondance.

Les paysans faits prisonniers par les républicains étant enfin mis en liberté, après avoir payé leur rançon en grain, le pays commençait à revenir de la stupeur où l'avait jeté la catastrophe de Quiberon et les massacres qui l'avaient suivi, et qui avaient fait tant d'horreur à ceux qui avaient conservé quelque sentiment d'humanité, qu'un capitaine de la garnison d'Auray et le brigadier de gendarmerie se mirent en relation avec nous. Le brigadier, toujours instruit de la direction que prenaient les colonnes dont il devait faire partie, avait soin de nous en donner avis, ce qui nous mettait à même d'éviter leur rencontre. Le capitaine nous prévenait du passage des différents convois qui devaient traverser le pays, et deux cents marins venant de Brest, étant rendus à Auray, et devant suivre leur route pour Rochefort, nous allâmes les attendre à l'extrémité de la lande de Plœren, du côté de Vannes. Commandés par le général en personne, nous primes et tuâmes une partie de leur escorte, dispersâmes le reste, et laissâmes les marins aller où bon leur semblait. C'est dans cette affaire que Julien Marion, d'Aradon, et Kobb, dit Laronce, tous deux cavaliers de l'escorte du général, arrêtèrent et désarmèrent huit soldats à eux seuls. C'est aussi ce même jour que nous rencontrâmes sur la grande route Jean-Louis Cordier, d'Entel, qui venait de faire un an de prison à Bordeaux, comme suspect de royalisme.

Après cette expédition, nous revenions tranquillement et joyeusement vers Pluvigner, pour nous approvisionner de cartouches, lorsque, rendus sur une lande au levant du château de la Grandville, et au midi du taillis de Rohu, nous nous trouvâmes en face d'une colonne mobile qu'il nous fallut encore combattre ; nos munitions étant en partie épuisées, il nous fallut payer d'audace. Le général lance son manteau loin de lui, fait le commandement : En avant ! et nous chargeâmes l'ennemi ; mais il était plus nombreux et mieux pourvu que nous ; nous fûmes obligés de céder, et les Bleus rentrèrent à Auray triomphalement avec le manteau du général.

Le capitaine des Bleus dont j'ai parlé plus haut, se trouvant à commander le poste de Pontsal, nous donna, un soir, rendez-vous à Sainte-Anne, et là il nous déclara qu'il était devenu suspect d'avoir des intelligences avec nous, et que le seul moyen qu'il voyait de pouvoir se réhabiliter dans l'esprit de ses chefs était d'avoir une affaire avec nous, où nous lui céderions le champ de bataille, ce qui fut accepté, et, dès le lendemain, nous nous rencontrâmes près et au midi de Mériadec, où le capitaine ayant eu un caporal tué à côté de lui, nous commençons à reculer, lorsque André Guillemot, notre chef de division, tirant avec sa carabine neuve, le canon se fendit et lui coupa le pouce, ce qui le fit appeler depuis Guillemot Sans-Pouce.

Nous savions que la même colonne mobile avec laquelle nous avions eu affaire près du château de la Grandville était encore dans les environs de Grandchamp, et, résolus de nous venger de la déroute qu'elle nous avait donnée l'autre fois, nous marchâmes à sa rencontre, et nous arrivions au pont du moulin de Toalné, quand elle se présentait de l'autre côté ; elle ignorait que nous l'attendions et avançait toujours, de sorte que, traversant diagonalement un champ qui bordait le chemin pour aller prendre la compagnie de Landaul qui arrivait par la gauche, je reçus la décharge de toute la colonne, à dix et quinze pas, sans avoir été atteint. Depuis ce jour, j'ai toujours cru que le secret qu'on m'avait donné pour me préserver des balles ennemies est bien réellement préservatif, et les Bleus eux-mêmes furent étonnés de me voir si heureusement échappé. Nous les poursuivîmes jusqu'au delà de Sainte-Anne, c'est-à-dire pendant plus de deux lieues. Ils laissèrent plusieurs morts et eurent beaucoup de blessés.

La garnison de Locminé, venant relever celle d'Auray, trouva plus commode de s'y rendre par la traverse, et de Colpeau elle passa par Locperet, et arrivait à Plumergat quand nous l'attaquâmes; elle gagna le bourg, se retrancha dans le presbytère, et se défendit opiniâtrément. M. Pic de la Mirandole, commandant une compagnie des émigrés qui s'étaient sauvés de Quiberon, voulut avec ces braves emporter la position à la bayonnette; mais il fut tué à l'entrée de la porte, et ses soldats déconcertés se retirèrent en emportant leur capitaine. Nous avions une pièce de canon, et nous aurions pu abattre le presbytère, mais en considération du préjudice que nous causerions à la paroisse, nous préférâmes remettre à une autre fois à nous venger de la mort du brave que nous venions de perdre. M. Pic de la Mirandole était un ancien officier de cavalerie, d'un dévouement et d'une bravoure à tout épreuve; aussi fut-il regretté de toute l'armée.

Les révolutionnaires de la ville de Brest, impatientés d'entendre sans cesse parler de nos combats sans fin, voulurent en finir avec nous. Ils formèrent un corps de cent vingt hommes de tout ce qu'il y avait de braves dans la ville, au nombre desquels on signalait, en particulier, un nègre qui, disait-on, mangeait les petits enfants tout crus: ils en confièrent le commandement à un capitaine digne de ce corps d'élite, qui se rendit dans le Morbihan afin de purger le pays de tout ce qu'il y avait de royalistes.

En arrivant ils faisaient grand bruit, parcouraient les bourgs et les villages, pillaient, insultaient, frappaient, vivaient aux dépens des habitants, et portaient l'épouvante chez toutes les jeunes femmes qui craignaient de voir leurs petits enfants dévorés par le nègre. Georges, voulant voir ces hommes de près, prit la compagnie de Plumeret, marcha à leur rencontre, et les joignit au Monter-Guéhenno: ils firent une décharge sur lui avant qu'ils les aperçût; mais, sans se décontenancer, il commanda de marcher à la bayonnette, et tous les Brestoises furent pris et fusillés en expiation de la conduite qu'ils avaient tenue. Le capitaine, avant de mourir, déclara au général qu'il regrettait de s'être laissé prendre par des paysans.

A la suite de cette affaire, nous nous rendimes sur la route de Ploermel à Vannes, entre Elven et le Pont-Guillemet, et là, prenant

une avant-garde de deux cents hommes pour un corps isolé, nous l'attaquâmes et la dispersâmes dans un clin d'œil ; mais le régiment arrivait sur nos derrières et nous fûmes repoussés à notre tour. Cette affaire nous fut cependant profitable, car ce régiment, ayant beaucoup de Bretons dans ses rangs, arrivés à Vannes ils désertèrent presque tous pour venir nous trouver.

Le général conçut alors le projet d'enlever un convoi escorté par huit cents hommes d'infanterie et environ cinquante de cavalerie, qui se rendait de Pontivy à Vannes. Le général La Vendée fut chargé de dresser le plan d'attaque et de conduire l'opération ; il choisit pour champ de bataille la grande lande qui s'étend depuis Camezon jusqu'à Colpeau, sur la route de Locminé. Je fus placé avec cent marins dans le village, au-devant de la route et à peu près au milieu de cette lande. Deux corps furent placés, l'un à gauche, l'autre à droite de la route, du côté de Camezon, et deux autres de même du côté de Colpeau : j'avais ordre de repousser les éclaireurs dès qu'ils paraîtraient, ce que nous exécutions avec notre vigueur ordinaire, lorsque nous aperçûmes le renfort qu'on leur envoyait et la cavalerie sortir du bois et se diriger pour nous couper la retraite. Ne voyant les nôtres faire aucun mouvement pour venir à notre aide, je rappelai les miens ; nous repassâmes dans le village d'où nous venions de sortir, et, rendus dans la plaine en deçà, la cavalerie des Bleus se forma en bataille à peu de distance de nous, comme pour nous charger. J'arrêtai mon peloton, je le formai sur trois rangs, face à l'ennemi, le premier rang genoux à terre, avec défense de tirer. Cette attitude en imposa tellement à nos adversaires, que, après nous avoir considérés un instant, ils retournèrent à leur corps et me donnèrent le temps de gagner les fossés. Le convoi avait presque dépassé la plaine avant que les nôtres eussent paru : on tira bien alors jusqu'à ce qu'il eût gagné au delà de Camezon, mais c'était trop tard ; et si au lieu de me placer au milieu de la lande j'avais été mis au bas, le convoi se serait trouvé au milieu et s'y serait arrêté quand j'aurais repoussé ses éclaireurs ; et alors, nos quatre corps s'avancant à la fois auraient bien pu repousser l'escorte et s'emparer des voitures, ce qui, immanquablement, aurait eu lieu si le général Georges avait été là.

Toutes les autres divisions de l'armée agissaient aussi de leur côté avec au moins autant d'activité, et combats sur combats se livraient chaque jour dans le pays. Le général se multipliait pour diriger nos mouvements, car il aimait à se trouver partout où il y avait des dangers à courir, et s'il n'avait été question que de détruire des hommes et qu'on nous eût donné carte blanche, nous aurions pu, comme il le disait lui-même, tuer au moins dix mille hommes par mois à la République sans perdre cent des nôtres, tant nous nous étions perfectionnés dans les différentes manières de surprendre notre ennemi et d'échapper à ses poursuites quand nous n'étions pas les plus forts ; et il n'y avait pas de villes dans le département, pas même celles de Port-Louis et de Lorient, où nous n'aurions pu entrer de nuit quand nous aurions voulu, à l'insu des garnisons, et nous emparer des caisses publiques et d'une grande partie des officiers, sans courir presque aucun risque. Mais à chaque lettre que le général recevait, soit du Roi, soit de Son Altesse Royale Monsieur, il lui était toujours recommandé de ménager les sujets de Sa Majesté, et c'est pour se conformer à ces prescriptions qu'il refusa d'obtempérer à la décision du conseil, qui voulait qu'on s'opposât au transport de toute espèce de denrée dans les villes occupées par les troupes de la République.

A cette époque, Georges sentit qu'il aurait besoin de toutes les ressources que le pays pouvait lui offrir en hommes pour résister aux forces qu'on lui opposait, et il engagea les prêtres à s'entendre avec les officiers supérieurs des divisions pour ne marier que ceux des jeunes gens qui se trouveraient dans une nécessité indispensable, tels que les aînés d'orphelins et les fils aînés de veuves ; et tout le monde se conforma à ses instructions avec une telle ponctualité et empressement qu'il n'y ait ni plainte, ni même aucune infraction aux mœurs, tant le général et le peuple s'identifiaient dans les mêmes sentiments.

Prévenu par Vincent Quer, du village de la Trinité en Carnac, qu'un bâtiment, envoyé par le port de Lorient avec vingt et un mille francs pour acheter du froment, se trouvait dans la rivière de Crach, je résolus de m'en emparer. Le temps était mauvais, le vent soufflait avec violence, la pluie tombait à verse, et la nuit était si obscure qu'avant d'arriver sur la rivière, nous nous trouvâmes au milieu

de la garnison de Loomariaker, qui, nuitamment, venait remplacer celle de Carnac. Leurs armes et les nôtres étaient hors d'état de faire feu, nous nous croisâmes dans l'obscurité sans nous parler. Rendu à la Trinité, je trouvai à l'auberge le capitaine et le boulanger chargé d'acheter le grain. Je m'en emparai, et les faisant entrer dans leur canot, je leur ordonnai de me conduire à bord, où il y avait dix-sept hommes armés ; je n'étais accompagné que de cinq des miens, parce que c'était tout ce que le canot pouvait contenir, mais j'eus soin de déclarer au capitaine qu'il me répondrait sur sa tête de tout le mal qui pourrait m'arriver. En entrant à bord, je commençai par me faire remettre les fonds avec les munitions du bord ; ensuite, faisant ouvrir les panneaux, j'exigeai les armes de l'équipage qui couchait dans la cale. En m'avançant leurs fusils, ils me donnèrent deux coups de bayonnette dans la cuisse gauche et un sur la cheville du pied droit ; mais j'étais tellement animé que je ne m'aperçus de ces blessures que quand je commençai à me refroidir et que je fus déjà rendu à plus d'une lieue de là. Avec cet argent, je pus acheter les habillements les plus indispensables à un grand nombre de mes volontaires, qui se trouvaient dans le besoin.

LE CHEVALIER ROHU.

*(La suite prochainement.)*

---

## ÉTUDES HISTORIQUES.

---

# LE POITOU

SOUS LA DOMINATION DES VISIGOTHS, ET SOUS LA PREMIÈRE  
ET LA SECONDE RACE DE NOS ROIS (1).

---

### III.

#### LES CARLOVINGIENS (752-987).

Charlemagne réunit d'abord l'Aquitaine à la couronne et y plaça un duc et des comtes qui relevaient directement de lui. Mais bientôt il en fit un royaume dont il se réserva seulement la suzeraineté, et pour gagner le cœur des Aquitains, il leur donna pour roi son fils Louis, encore enfant, et le fit élever au milieu du peuple qu'il devait gouverner. Les chartes de cette époque pour le Poitou comme pour le reste de la France reproduisent les anciennes formules, et montrent qu'il n'y eut de changement dans l'organisation administrative et judiciaire que pour la relier plus fortement au pouvoir central (2). Par une contradiction qu'offrent fréquemment les révolutions, la nouvelle dynastie, née de la réaction germanique, appuya surtout son gouvernement sur la centralisation, et contint énergiquement l'esprit d'indépendance. Maître de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et de toutes les contrées qui avaient formé l'ancien empire d'Occident, Charlemagne porta aux extrémités de l'Europe, chez les peuples les plus reculés et les plus

(1) Voyez le tome II de la Revue, pp. 425 à 438.

(2) Plaid tenu par le comte Abbon à Poitiers en 781. — Notice d'un jugement rendu à Poitiers en 791, par le comte Abbon assisté d'Aldebold et d'Hermingard, envoyés du roi. (*Dom Etienneot; Manuscrit de dom Fonteneau*).

barbares, son épée victorieuse, le Christianisme et la civilisation. Au milieu de cette puissance sans égale, il dissimulait sous la forme germanique une autorité et une centralisation bien plus grandes que celle des rois mérovingiens. Il avait fixé sa capitale non en Italie, ou dans l'intérieur de la France, mais en Austrasie, sur les bords du Rhin, près du vieux château d'Herstal (1) ; il avait répudié le costume, le langage, la mollesse des palais du Bas-Empire. Il portait les armes et les vêtements des Francs (2), parlait leur langue (3), s'entourait d'une cour guerrière, et rétablissait les plaids royaux. Chaque année les évêques, les rois devenus ses vassaux, les ducs et les comtes qui gouvernaient ses provinces réunis en assemblée solennelle discutaient et votaient les lois préparées d'avance, et s'occupaient des grands intérêts de l'Etat (4). Il faisait ainsi servir les usages mêmes de la Germanie à l'établissement d'une autorité qui, en réalité, n'était qu'une tradition romaine ; en même temps il maintenait, il régularisait les progrès et les rapprochements de race que le temps et les mœurs avaient consacrés ; il fondait des écoles, favorisait les arts et les sciences, empêchait l'envahissement des domaines du fisc, et arrêtait le mouvement qui, sous les derniers règnes, tendait déjà à rendre héréditaires les grandes charges et les bénéfices qui étaient viagers et révocables. Ainsi, Corson, premier duc d'Aquitaine, nommé par Charlemagne, et en même temps comte de Toulouse, fut traduit au plaid impérial de Worms pour cause de félonie, dépouillé de ses dignités et remplacé par Guillem de Gelone, chef de l'illustre famille qui, plus tard, réunit les titres de duc d'Aquitaine et de comte du Poitou. Nous voyons aussi que le jeune roi d'Aquitaine, après la mort de son ministre Arnold, ayant laissé envahir quelques domaines de la Cou-

(1) Le Hærou.

(2) *Vestitu patrio, id est franco utebatur. Eginhard.* — Deux fois seulement, à la prière d'Adrien et de Léon III, il consentit à paraître vêtu de la chlamyde romaine, et à prendre la parure impériale.

(3) *Inchoavit et grammaticam patrii sermonis, mensibus etiam juxta propriam linguam vocabula imposuit. Eginhard.*

(4) Il y avait chaque année deux assemblées sous la présidence de l'Empereur, l'une peu nombreuse où se préparaient les lois — l'autre composée de tous les hauts personnages de l'empire où elles étaient votées. — L'évêque Winemar nous a laissé de précieux détails sur ces grandes assemblées.

ronne, et éprouvant de l'embarras dans la rentrée de ses revenus, Charlemagne envoya en Aquitaine ses *missi dominici*, le comte Richard et l'évêque Wilbert, qui firent cesser les envahissements, et rétablirent l'ordre dans les finances de Louis (1).

L'institution des *missi dominici* fut un des plus puissants moyens qu'employa Charlemagne pour maintenir l'unité dans son gouvernement (2). Plusieurs fois dans le cours de l'année, à des époques déterminées par les capitulaires, un comte et un évêque, nommés par l'empereur pour chaque province, allaient inspecter l'administration, les finances, la justice, écoutaient les plaintes, faisaient des enquêtes, pouvaient prononcer des jugements dans les affaires importantes, et à leur retour rendaient compte de leur mission ; par eux, le pouvoir central se faisait sentir sur tous les points de l'empire, et l'autorité était ramenée entre ses mains. Les ducs et les comtes, et au-dessus d'eux les vicomtes, les simples centeniers et les viguiers n'étaient que des délégués dont les devoirs se trouvaient tracés (3), et qui ne pouvaient s'en écarter. Le roi d'Aquitaine lui-même n'était qu'un vassal sans indépendance.

L'administration des provinces était réglée aussi minutieusement que celle d'une terre de la Couronne. La justice publique et les juridictions seigneuriales étaient soumises à une rigoureuse surveillance (4). Enfin, M. Guizot a pu dire avec raison « que du Ve au Xe siècle, le règne de Charlemagne est la seule époque où l'existence des grands propriétaires et leur pouvoir dans leurs domaines

(1) Vita Ludovici Pii, Cap. VI. (Recueil des historiens de France.)

(2) Les *Missi dominici* n'étaient pas une création nouvelle ; sous la première race il y avait les *missi a latere regis*, officiers du palais qui remplissaient quelquefois des missions de confiance. Charlemagne donna aux *missi dominici* des attributions plus importantes et plus régulières. La cour de Rome a conservé le nom de *Légat a latere*.

(3) Partout où nos envoyés trouveront de mauvais viguiers, avoués ou centeniers, ils les écarteront ; s'ils trouvent un mauvais comte, ils nous en informeront. Il faut que les comtes et leurs viguiers connaissent bien la loi, afin qu'aucun juge ne puisse changer indûment la loi en leur présence. Cap. Caroli Magni ap. Baluze.

(4) « Si quelqu'un de nos vassaux ne rend pas justice à ses hommes, que le comte et notre envoyé s'établissent dans sa maison et vivent à ses dépens jusqu'à ce qu'il ait rendu justice. » — Capitulaires de Baluze.

» aient vraiment subi avec quelque régularité, le contrôle et l'action  
 » du pouvoir royal (1). »

Il faut reporter à cette époque la création des vicomtes, des viguiers, et des scabins. A la place du tribunal où les hommes libres se jugeaient entre eux, Charlemagne établit des juges nommés scabins, *scabini*, fonctionnaires de l'Etat, chargés de juger sous la présidence du viguier, *vicarius* (2), dans la circonscription rurale de l'ancienne décanie qui prit alors le nom de viguerie. M. Fillon (3) a trouvé dans le Poitou quatre-vingt-quatre vigueries; M. de la Fontenelle, dans son savant travail sur les vigueries du Poitou, en compte un peu moins. Au-dessus des viguiers fut placé le vicomte, *vicecomes*, chargé de remplacer le comte, et venant immédiatement après lui. Le Poitou eut quatre vicomtes : le vicomte de Thouars, le vicomte de Chatelrault, le vicomte de Melle, et le vicomte d'Aunais. A la fin du règne de Charlemagne, lorsque les Normands commencèrent à paraître, le pays d'Herbauges, qui comprenait tout le littoral (4), fut érigé en comté pour qu'il y eut toujours un chef militaire prêt à agir dans la portion du pays la plus menacée par l'invasion; mais les comtes d'Herbauges restèrent cependant dans une situation inférieure à celle des comtes de Poitou. Toutes les causes importantes et les affaires criminelles furent réservées aux comtes et aux vicomtes; il y eut aussi droit d'appel au comte pour les causes jugées par les scabins, et même pour celles qui relevaient des juridictions seigneuriales (5); le comte garda d'ailleurs ses anciennes attributions militaires, administratives, judiciaires et financières, et eut au-dessus de lui le duc, à qui fut conservé le commandement en chef des armées. L'Empereur enfin se réserva le jugement des causes entre les évêques, les abbés, les comtes, les personnages puissants, les obligeant à venir ainsi faire devant lui acte de soumission (6).

(1) Guizot, Essais sur l'histoire de France.

(2) Le nom de *vicarius* paraît dès le temps des Visigoths; mais à cette époque c'était surtout une charge militaire le *vicarius* commandait à mille hommes.

(3) Mémoires de la Société Académique de Poitiers.

(4) Du Four; La Fontenelle.

(5) Capitul. Caroli Magni, ap. Baluze.

(6) Capitul. Caroli Magni, ap. Baluze.

Toutes ces charges de différents degrés continuèrent comme autrefois à recevoir leurs honneurs ou terres bénéficiaires, et une part des amendes et confiscations ; mais le pouvoir central chercha à les placer plus complètement sous sa dépendance, et s'appliqua à combattre l'usage de la transmission des emplois dans les mêmes familles, qui avait déjà commencé à s'établir. Le roi d'Aquitaine ne fut en réalité qu'un lieutenant de l'empereur ; le duc, le comte, les vicomtes et les viguiers, de simples fonctionnaires plus ou moins élevés, mais tous révocables, et placés sous la surveillance des *missi dominici*. Pendant quarante ans, Charlemagne tint réunies sous une main ferme et habile les provinces de son immense empire, et fit plier les têtes les plus fières. L'unité et la centralisation romaines reparurent sous d'autres noms, et avec l'apparence germanique ; mais ce gouvernement plus brillant que solide, avait surtout contre lui d'être en complet désaccord avec les mœurs du temps. Rome seule avait pu garder pendant plusieurs siècles la domination universelle ; le prestige, qui plaçait un peuple au-dessus de tous les autres, avait disparu pour toujours. La société nouvelle, composée d'éléments si différents, ne tendait pas vers la centralisation, et ne pouvait se plier longtemps sous le niveau du despotisme. L'organisation de la propriété territoriale avec son patronage aristocratique, rendu inébranlable et consacré par une durée de plusieurs siècles, aurait seule suffi pour créer un obstacle insurmontable. Il avait fallu tout le génie d'un grand homme, pour réaliser pendant quelques années le brillant anachronisme qui ne devait pas lui survivre.

Charlemagne, avant de mourir, dans un plaid solennel, associa à l'Empire Louis, roi d'Aquitaine, le seul fils qui lui restait, et lui dit, en présence des évêques, des chefs de l'armée et des grands de l'État :

« Fils cher à Dieu, à ton père et à ce peuple, toi que Dieu m'a  
 » laissé pour ma consolation, tu le vois, mon âge se hâte, ma vieillesse même m'échappe, le temps de ma mort approche. Le pays  
 » des Francs m'a vu naître, le Christ m'a accordé cet honneur, et  
 » m'a permis de posséder les royaumes paternels. Je les ai gardés  
 » non moins florissants que je ne les ai reçus. Le premier d'entre les  
 » Francs, j'ai obtenu le titre de César, et transporté à la race des

» Francs l'empire de la race de Romulus. Reçois ma couronne, ô mon fils, le Christ consentant, et avec elle les marques de la puissance. — Puis il l'embrassa tendrement et lui dit le dernier adieu (1). »

Les paroles de Charlemagne trahissent son inquiétude ; en parlant des royaumes paternels et du trône des Césars, il semble encore poursuivi par les souvenirs d'usurpation qui pèsent sur sa race, et par les difficultés qu'offre le maintien de l'unité de l'empire. Les formes ordinaires de succession ne lui paraissent pas suffisantes ; il a recours à l'association, vaine imitation des empereurs romains, qui ne donne aucune solidité à un édifice qui péchait par la base.

Peu de temps après, le grand empereur descendait dans la tombe, laissant après lui un sceptre trop lourd pour les faibles mains de son fils. Louis-le-Débonnaire, paré d'un vain titre, eut bientôt à lutter contre ses sujets et contre la révolte de ses propres enfants ; plus d'une fois pendant son règne agité et malheureux, il dut regretter sa paisible royauté d'Aquitaine, et le modeste palais de Doué (2). Après lui, en 844, la sanglante bataille de Fontenay près Auxerres acheva de briser les derniers liens de l'unité impériale. Nous y trouvons Renaud comte d'Herbauges, réuni à Lambert comte de Nantes, combattant sous les drapeaux de Charles-le-Chauve, qui était alors roi d'Aquitaine, et qui soutenait contre l'empereur Lothaire la cause de l'indépendance des nationalités (3). La défaite de Lothaire porta le dernier coup à l'empire d'Occident, et à la centralisation essayée par Charlemagne. Le mouvement de fédération aristocratique, un instant contenu, reprit son cours dans toute l'Europe, avec un ensemble qui suffirait pour prouver qu'il répondait seul aux idées et aux besoins de cette époque.

(1) Ermold Nigél.

(2) Il y avait en Aquitaine quatre maisons royales, Doué, Casseneuil, Ebreuil et Andiarum. Il y avait en outre plusieurs autres domaines de la couronne, mais moins considérables. Ces quatre maisons royales n'étaient à proprement parler que de vastes exploitations rurales ; les ducs mérovingiens et les rois d'Aquitaine de la seconde race y habitaient presque toujours, et ne venaient que rarement à Toulouse ou à Poitiers. Doué, placé sur les confins de l'Anjou et du Poitou, et dont la construction remontait aux rois Visigoths, fut le principal séjour de Louis-le-Débonnaire.

(3) Dom Bouquet, tom. VII — D. Lobineau, Preuves de l'Hist. de Bretagne.

Les rois Carlovingiens rencontrèrent les mêmes causes de ruine qui avaient amené la chute des Mérovingiens. La reconstruction momentanée de l'empire d'Occident rendit même plus violente la réaction contre le pouvoir central. Les successeurs de Charlemagne, comme les héritiers de Clovis, s'affaiblirent par de sanglantes divisions de famille ; et se ruinèrent en prodiguant le trésor public et les domaines de la couronne. Charlemagne, pendant quelques années, avait ramené les bénéfices et les grandes charges au principe de commission temporaire et au droit de révocation. Mais la transmission héréditaire dans les mêmes familles, qui était déjà passée dans l'usage sous les derniers rois Mérovingiens, reparut à la mort de Charlemagne, et devint si générale, que Charles-le-Chauve, petit-fils du grand empereur, fut obligé de la rendre légale par un capitulaire spécial à la diète de Kiersy (1). Les derniers rois de la seconde race s'appauvrirent tellement, qu'à la fin de leur règne, au milieu de grands feudataires maîtres de provinces entières, ils ne possédaient plus eux-mêmes que la ville de Laon. Successeurs des maires du palais, ils eurent aussi à expier l'atteinte portée à l'hérédité mérovingienne. Sous la première race, l'hérédité monarchique avait le grave inconvénient de ne pas admettre l'ordre de primogéniture ; mais elle était d'ailleurs si absolue, que le royaume était divisé par portions égales, et tiré au sort comme un héritage ordinaire. Sous la seconde race, le souvenir de l'usurpation de Pepin ne détruisit pas, mais affaiblit momentanément dans le cœur des peuples les sentiments de respect pour la transmission du pouvoir royal. Avant la chute du dernier des Carlovingiens, trois rois sortis de la puissante famille des comtes de Paris, gouvernèrent la France (2). L'hérédité monarchique restait toujours ; mais mal définie et interrompue, elle ne devait prendre sa forme définitive qu'à partir de Hugues Capet, avec le complet développement de la société du moyen-âge ; elle a fait pendant neuf siècles la grandeur et le bonheur de la France, et n'a pas besoin d'autres titres.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que ces interruptions de l'hérédité

(1) *Suos honores prout melius voluerit et valeat placiare. Capitul. Caroli Calvi, ap. Baluze, tom. II.*

(2) *Eu tes, Robert et Raoul.*

ne furent admises que dans une partie du royaume. Dans le Poitou et en Aquitaine, elles furent toujours repoussées. Nos pères écrivaient alors sur leurs actes publics, et dans leurs vieilles chartes, cette énergique protestation : *Rege terreno deficiente, Christo regnante*, ou bien encore : *Franciæ contra jus regnum usurpante Hugone rege* (1).

Le Poitou avait combattu pendant cinquante ans pour maintenir la race mérovingienne ; lorsque le dernier représentant de la première race eut disparu, il s'attacha à la seconde, resta fidèle à Charles-le-Simple, dans sa mauvaise fortune, repoussa Eudes, Robert et Raoul, et résista longtemps à Hugues Capet lui-même (2). Les historiens n'ont pas assez remarqué cette loyale fidélité, qui dans nos contrées resta inébranlable à toutes les époques. Nous y trouvons une nouvelle preuve de la fusion plus rapide des qualités de chaque race dans notre Poitou. Le respect pour l'autorité, et l'amour de l'ordre, de la régularité et du droit, étaient dans les traditions romaines ; le dévouement chevaleresque, la fidélité et l'attachement à la personne du chef étaient dans les mœurs des Francs. La réunion de ces qualités se retrouve dans les sentiments de toute la France au moyen-âge ; elle s'était développée plus vite et plus complètement dans notre province. Elle y a mieux résisté aussi à l'épreuve du temps, et la royauté du vieux droit, à une époque peu éloignée de nous, a trouvé encore ses plus énergiques défenseurs dans le Poitou et sur les champs de bataille de l'héroïque Vendée.

Pendant le IX<sup>e</sup> siècle et le commencement du X<sup>e</sup>, l'invasion des Normands rendit encore plus nécessaire et plus prompte l'organisation féodale. Le moine de Saint-Gall, rapporte dans sa chronique que Charlemagne, durant les dernières années de son règne, se trouvant sur le bord de l'Océan, vit les premiers navires normands, et dit à ses fidèles en laissant couler quelques larmes :

« Savez-vous pourquoi je pleure ?... Je ne crains pas pour moi ces » pirates, mais je déplore que, moi vivant, ils aient osé insulter ce » rivage. Je prévois les maux qu'ils feront souffrir à mes descendants

(1) Nombres chartes de cette époque.

(2) Dam Bouquet, Recueil des historiens de France.

» et à leurs peuples. » — Les tristes prévisions de Charlemagne se réalisèrent ; pendant plus de cent années, les Normands promènèrent le pillage et l'incendie dans toutes les provinces de la France. Mais il n'y eut peut-être pas de région aussi complètement dévastée que le Poitou. — A partir du IX<sup>e</sup> siècle, chaque année les Normands abordaient sur le littoral du Bas-Poitou, et surtout par la Loire, les Sables d'Olonne, et Maillezais. Ils firent un désert des pays de Mauges, Tiffauges et Herbauges ; ils exterminèrent presque toute la population de l'île de Maillezais. Retranchés dans l'île d'Her sur les côtes du Poitou, et dans l'île de Bièce sur la Loire, en face du pays d'Herbauge, ils y avaient établi leurs places d'armes et des lieux de dépôts pour leurs pillages. Les Normands, recrutés sans cesse par de nouveaux pirates venus de la Norwége et du Danemark, ne craignaient pas de s'avancer dans l'intérieur du pays ; ce n'était pas, comme à la fin de l'empire romain, une invasion par grandes masses, mais des excursions de bandes de brigands se renouvelant continuellement, insaisissables et indestructibles. Vaincus ils se hâtaient de regagner leurs vaisseaux, ou leurs places de refuge ; vainqueurs, ils poussaient plus loin leurs pillages et disparaissaient bientôt avant de laisser réunir contre eux de nouvelles forces. C'est ainsi qu'en 835, laissant leurs vaisseaux à l'embouchure de la Loire, ils traversèrent tout le Poitou, et arrivèrent jusqu'auprès de Poitiers ; mais attaqués par toutes les forces de l'Aquitaine, ils essayèrent une sanglante défaite, reparurent encore un peu plus tard sous les murs de Poitiers, furent vaincus de nouveau, triomphèrent enfin par surprise dans un combat où Ranulf, comte du Poitou, et le comte de la Marche perdirent la vie ; Poitiers fut alors pillé de fond en comble, et livré aux flammes ; les Normands chargés de butin regagnèrent leurs navires (1). Le Poitou et l'Aquitaine furent ainsi pendant plus d'un siècle abandonnés à leurs propres forces, livrés aux attaques continuelles des Normands, sans recevoir les moindres secours du pouvoir central ; les populations s'habituaient alors à ne compter que sur les ducs et les comtes, devenus héréditaires, et véritables souverains du pays. La menace continue

(1) De Gestis Francorum, lib. VIII. — Annel. Bertiniani.

du danger précipita surtout le mouvement de concentration de la propriété foncière, et rendit plus nécessaires les liens qui s'établirent entre la faiblesse et la force pour la défense commune. Nous avons vu que, dès la fin de la première race, il y avait déjà de la part de la petite propriété une grande tendance à s'absorber dans la grande, en échangeant la possession directe pour le bénéfice et la protection à titre perpétuel. Mais lorsque la loi eut consacré d'une manière plus formelle l'hérédité et la perpétuité des bénéfices, la transformation devint presque générale. Les petits propriétaires, trop faibles dans leur isolement pour se défendre contre les attaques continuelles des Normands, se placèrent sous la protection de propriétaires plus puissants, et s'assurèrent une jouissance plus paisible en changeant leurs aleux en bénéfices héréditaires. Les chartes qui contiennent des transactions de ce genre sont nombreuses à cette époque dans le Poitou, comme dans tout le reste de la France.

Mais la concentration de la propriété foncière fut dans le même temps favorisée par une autre cause, savoir, l'établissement du droit d'ainesse qui n'existait pas dans les lois germaniques (1). A partir du IX<sup>e</sup> siècle, la propriété territoriale, débarrassée des règles que lui imposait la loi salique, compléta sa forte organisation, acquit toute sa fixité et toute son importance, et devint la base principale de la société du moyen-âge (2).

(1) La loi salique appelait tous les enfants mâles au partage égal de la terre dans les successions, et assurait même une part aux enfants illégitimes; les filles seules étaient exclues avec une rigueur exagérée, que l'usage avait fait disparaître.

(2) Nous appellerons l'attention sur le mode particulier de succession adopté vers le X<sup>e</sup> siècle dans le pays de Thouars, et qui dura pendant tout le moyen-âge, jusqu'à la réforme de l'ancienne coutume du Poitou en 1514. Dans les familles nobles, les filles, quel que fût leur nombre, n'avaient qu'un quart de la succession. Le frère aîné prenait ensuite la totalité des immeubles, et s'il y avait des frères puînés, tant que l'aîné vivait, ils ne prenaient rien qu'une provision de deux neuvièmes sur l'héritage partagé en neuf parties.

*Quand l'aîné désédait, ses enfants ne lui succédaient pas d'abord, et partageaient seulement dans les meubles. La terre qu'il avait tenue passait au premier frère puîné, et de frère à frère, tant qu'il y en avait : par la mort du dernier des frères, elle retournait de plein droit aux enfants de l'aîné (Duchesne).*

Le savant Bealy, dans une lettre citée par le Père Anselme, dit que cette coutume fut abolie par les Etats du Poitou en 1514, à cause de sa rigueur, et par les troubles et procès qu'elle engendrait. Nous croyons que ce mode de succession n'existait dans aucune autre province de France, et il serait curieux de rechercher comment il s'établit et dura très-longtemps dans une portion du Poitou.

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'ensemble de la situation du Poitou, à la fin de la dynastie carlovingienne.

Depuis Charlemagne, le duché d'Aquitaine était resté dans la puissante famille de Guillaume de Gélone, dont les descendants avaient aussi peu à peu occupé héréditairement tous les comtés qui faisaient partie de ce duché. Mais jusqu'au milieu du Xe siècle, le titre de duc d'Aquitaine et la suprématie attachée à cette dignité avaient été placés dans la branche des comtes de Toulouse, et momentanément dans celle des comtes d'Auvergne. A partir de Guillaume Tête-d'Étoupes, fils et héritier d'Ebles Manser, comte de Poitou, le titre de duc fut fixé d'une manière définitive sur la tête des comtes de Poitou. Poitiers devint alors la capitale de l'Aquitaine. Guillaume et ses descendants pendant le moyen-âge, jusqu'à Aliénor, furent en même temps ducs d'Aquitaine et comtes de Poitou. La circonscription territoriale de l'Aquitaine, telle qu'elle resta alors fixée, comprenait encore neuf de nos départements actuels (1), et la suzeraineté sur les comtés d'Angoulême et de Périgord.

L'Aquitaine n'avait plus de rois particuliers, le duc, chef de ce vaste territoire, n'était plus comme autrefois un haut fonctionnaire du pouvoir central, mais un véritable souverain héréditaire, qui s'intitulait duc et comte par la clémence de Dieu (2), un grand feudataire soumis seulement aux rois de France par les liens de la hiérarchie féodale.

L'hérédité des grandes charges s'était établie en Aquitaine et dans le Poitou, comme dans tout le reste de la France, et avait une consécration légale depuis Charles-le-Chauve. L'union des éléments qui devaient former la société du moyen-âge s'y était faite avec moins de troubles et de déchirements que dans les provinces du nord, où l'antagonisme et la séparation des races étaient plus grands. Les luttes de l'Aquitaine contre l'Austrasie, sous la première race, n'avaient pas eu lieu, comme nous l'avons dit, pour empêcher l'organisation féodale, mais pour y faire entrer dans une certaine mesure les idées de la

(1) Vendée, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vienne, Haute Vienne, Corrèze, Puy de-Dôme et Haute-Loire (La Fontenelle)

(2) Toutes les chartes du temps.

vieille civilisation, et contrebalancer l'indépendance excessive et l'individualisme germanique. A la fin de la seconde race, les ducs, les comtes et les vicomtes de l'Aquitaine ne devaient pas l'augmentation de leur puissance à la révolte, puisqu'ils avaient toujours soutenu la royauté. Pour eux, la révolution aristocratique s'était accomplie régulièrement, par l'effet du temps, et comme conséquence inévitable de la situation sociale; plus que partout ailleurs, leur indépendance restait encore tempérée par le respect de la suprématie royale.

Le Poitou, dont le comte était duc d'Aquitaine, se trouvait le centre de la puissance d'une grande province, mais comme comté il avait des limites et une existence distinctes. La partie de son territoire qui touchait à la rive gauche de la Loire avait été cédée par Charles-le-Chauve à Erispoë, roi de Bretagne, et presque en même temps, le pays de Mauge avait été abandonné à l'Anjou. Mais ces pertes se trouvaient compensées d'une manière inattendue par la retraite subite de la mer sur tout le littoral du Bas-Poitou, qui forme aujourd'hui le Marais vendéen (1). Malgré l'opinion contraire soutenue par quelques écrivains, il est évident que les marches communes entre le Poitou, la Bretagne et l'Anjou, furent établies à cette époque; comment auraient-elles existé auparavant, puisqu'il est reconnu que les anciennes limites du Poitou allaient jusqu'à la Loire (2)?

Les Normands avaient enfin cessé leurs ravages en se fixant dans la Neustrie, que leur avait abandonné Charles-le-Simple. La sécurité revint complètement dans le Poitou, lorsque Guillaume Tête-d'Étoupes épousa Adèle, fille de Rollon, premier duc de Normandie. Le pays put enfin réparer ses ruines. Les églises et les monastères avaient surtout souffert. Les pirates, encore attachés au culte des sanglantes divinités du Nord, semblaient avoir détruit de préférence les monuments du christianisme. Dans les villes, dans les campagnes, les églises romanes, déjà nombreuses sous la première race, couvraient le sol de leurs dé-

(1) Tous les auteurs contemporains s'accordent pour fixer au X<sup>e</sup> siècle cette retraite de la mer, qui eut lieu dans une seule nuit.

(2) Les Marches de Bretagne comprenaient seize ou dix-huit lieues de longueur sur une largeur qui variait d'une demi-lieue à une lieue depuis l'île de Bouin jusqu'à Tiffauges, elles comprenaient dix-sept paroisses; ces Marches qui avaient de nombreux privilèges ont existé jusqu'en 1789.

bris. Les monastères les plus florissants étaient en ruine, les religieux avaient fui, emportant au loin les reliques de leurs saints fondateurs, dernière richesse dont ils ne voulaient pas se séparer. Il faut lire dans Ermentaire le touchant récit des malheurs des moines de l'île d'Her, réfugiés d'abord au monastère de Déas (1), sur les bords du lac de Grand-Lieu, obligés de fuir encore, et portant le corps de saint Philbert, d'asile en asile, au milieu du deuil et de la pieuse compassion des populations du Poitou (2). Pendant ce temps de désordre, les abbayes avaient perdu la plus grande partie de leurs biens temporels, leurs manses avaient été brûlées, leurs champs étaient restés sans culture, leurs domaines avaient été envahis et usurpés. Lorsque le calme revint, les monastères voulurent rentrer en possession des biens qu'on leur avait pris, et l'intervention de l'*avoué* de chaque abbaye devint fréquemment nécessaire pour poursuivre ces restitutions (3).

Vers la fin de la première race et sous les Carlovingiens, l'Église avait eu à traverser de dangereuses épreuves. Pendant les guerres d'Aquitaine, Charles Martel avait distribué à ses leudes les biens et même les dignités ecclésiastiques; Waifre, de son côté, avait commis de nombreuses spoliations (4). Au commencement de l'organisation féodale, il y avait eu aussi une déplorable confusion qui, en assimilant les évêques et les chefs d'ordres monastiques aux autres seigneurs possesseurs de la terre, les avait astreints comme eux au service militaire personnel. On avait vu des évêques et des religieux porter la cuirasse, et devenir hommes de guerre. Ces abus qui, dans les idées du

(1) Saint-Philbert de Grand Lieu.

(2) L'itinéraire de la translation du corps de saint Philbert est un précieux document pour la géographie de cette époque.

(3) C'est surtout à cette époque que s'établit, pour les abbayes, l'usage de prendre pour protecteur un des principaux seigneurs du pays, qui sous le nom d'*avoué* (*advocatus*), devait défendre les biens et les intérêts placés sous son patronage, et commander le contingent militaire des terres abbatiales. — Nous avons sous les yeux de nombreuses chartes où des restitutions ont lieu sur la réclamation des *avoués*. Nous voyons, par exemple, que sur la réclamation d'Aymeri, vicomte de l'houars et avoué du monastère de St-Maixent, devant le comte Ebles et ses *optimates*, Godcheld et Ermenbert restituent à l'abbaye les domaines qu'ils avaient usurpés. Cette charte porte la date de l'an 901 et est signée du comte Ebles, du vicomte Aymeri, du vicomte Hildegard, du vicomte Savary et de plusieurs autres. *Charte inédite de la collection de M. B. Fillon.*

(4) Dom Bouquet

temps, pouvaient s'allier avec une foi profonde, furent d'ailleurs promptement réprimés par la sage fermeté des conciles, et la puissante intervention des papes. L'Eglise, au milieu de cette époque difficile, eut sa part de malheur, mais conserva le respect des peuples, une immense influence, et poursuivit sa mission civilisatrice.

A la fin du X<sup>e</sup> siècle, les églises et les monastères du Poitou se relèvent de toutes parts ; toutes les classes de la population réunissent leurs premiers efforts pour rebâtir les temples de Dieu et relever les ruines des abbayes ; — mais à côté du clocher qui s'élance de nouveau vers le ciel, près du monastère qui répare ses murailles renversées, et de l'ancien village gallo-romain qui commence à reconstruire ses maisons de bois brûlées par les Normands, nous trouvons la tour féodale qui a résisté aux attaques des pirates. A l'abri de ses fortes murailles habite le possesseur d'un grand fief, devenu héréditaire ; il est là avec sa famille, au milieu des tenanciers qui cultivent a terre, entouré de vassaux, possesseurs d'anciens fiefs qui lui doivent foi et hommage, et le service de leur épée au jour du combat. Plus d'une fois, à l'approche des Normands, l'enceinte fortifiée a servi de refuge aux populations ; le seigneur féodal est sorti avec ses hommes d'armes et a repoussé loin de la contrée le pillage et l'incendie. Les petits propriétaires, trop faibles pour se défendre eux-mêmes, ont trouvé un protecteur, et ont voulu s'assurer pour toujours son appui, en entrant dans son fief, et en gardant à titre de bénéfice héréditaire le fonds de terre qu'ils possédaient auparavant à titre d'aleu. Ainsi se sont formées de grandes existences, appuyées sur l'importance territoriale et mises à l'abri du morcellement. L'ancienne organisation, apportée par les Francs, s'est régularisée peu à peu ; l'esclavage antique a complètement disparu, les différents degrés de la condition servile se sont confondus en s'adoucissant ; il ne reste plus que des serfs ayant le droit de posséder et de transmettre, et qui travaillent à des conditions déterminées. Les tenanciers agricoles jouissent à perpétuité des manses qu'ils cultivent, avec obligation de labourer la réserve seigneuriale du *mansus indomnicatus*, de payer une rente, un cens, de partager les fruits, ou avec toute autre convention, qui une fois admise ne doit pas être changée arbitrairement ; nous en trou-

vons la preuve en Aquitaine, où, en 861, les colons d'*Antoigné* citent devant le roi Pépin (1) l'abbé de Cormery, leur maître, qu'ils accusent d'exiger d'eux plus qu'ils ne lui doivent (2). Les redevances elles-mêmes, dont le nombre étonne et qui semblent d'abord arbitraires, sont en réalité le rachat d'un service ou le prix d'une concession; par exemple, lorsque le droit d'usage dans la forêt du seigneur est payé par une redevance en argent (3). Le servage lie à la terre celui qui la cultive à perpétuité pour lui et sa famille; mais il en fait en même temps un fermier héréditaire qui ne peut pas être dépossédé, et qui en réalité est un véritable propriétaire. On trouve, il est vrai, dans les vieilles chartes des ventes de serfs, jusqu'au milieu du moyen-âge, et les écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus passionnés que savants, se sont complètement trompés sur le caractère de ces ventes. Mais MM. Guérard et Léopold Delisle, ont prouvé d'une manière incontestable qu'il ne s'agissait pas alors, comme dans l'antiquité, de la vente de l'homme lui-même, de son temps et de ses facultés, mais seulement des services et des redevances auxquels il était obligé, puisque les hommes de condition libre eux-mêmes sont souvent compris dans de pareilles ventes, en ce sens que les services et les redevances qu'ils devaient, passaient à une autre personne (4). Le Poitou nous fournit à cet égard de nouvelles preuves à l'appui des exemples déjà cités. Dans le cartulaire des sires de Rais et de l'abbaye de Boisgroland, publiés par M. Marchegay, sur dix chartes du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle; qui mentionnent de pareilles ventes, il y en a huit où il s'agit d'hommes libres propriétaires, qui gardent leur liberté et leur propriété, mais qui doivent des services, objets réels de la vente. Bornons-nous donc à répéter avec M. Guérard dont l'opinion a un si grand poids :

« L'esclavage est devenu une servitude mitigée : la servitude mitigée s'est convertie peu à peu, sous la première et la seconde race,

(1) Pépin II, roi d'Aquitaine.

(2) Charte citée par M. Guérard.

(3) Les redevances n'étaient pas, au moins en principe, purement gratuites et onéreuses; il serait injuste de les considérer comme des droits extorqués aux plus faibles par les plus forts. Guérard, *Polyptyque d'Irminon*.

(4) Guérard, *Polyptyque d'Irminon*; Léopold Delisle, *Etudes sur la condition de la classe agricole au moyen-âge*.

» dans le servage du moyen-âge. Le servage, qui n'était plus la privation mais seulement une restriction de la liberté, disparut à son tour dans le cours du moyen-âge. Mais déjà les hommes de condition servile exercent en réalité la propriété du sol, et les redevances qu'ils payaient à leurs seigneurs, étaient plutôt un impôt qu'une rente (1). »

La dynastie des maires du palais avait porté une profonde atteinte à l'hérédité monarchique. Entre ses mains le pouvoir central, d'abord excessif, s'était avili au point de n'être plus qu'un vain titre. Le dernier représentant de la race carlovingienne, Charles, duc de Lorraine, n'était qu'un prince étranger, vassal d'un empereur ennemi et rival de la France. La force matérielle, le prestige, le droit, tout lui manquait à la fois; la couronne était tombée dans la poussière, le plus puissant des feudataires Hugues Capet la releva (2). Ce ne fut pas l'usurpation, mais la restauration de l'autorité royale (3) et le rétablissement de l'hérédité sous une forme meilleure, celle qui existait déjà pour les fiefs par ordre de primogéniture. Il y eut alors une autorité, qui peu à peu devint assez forte pour imposer l'unité sans avoir les inconvénients du despotisme et de la centralisation. La royauté cessa d'être une imitation de l'empire romain, comme sous les deux premières races. Elle prit un caractère national, occupa le rang le plus élevé dans la hiérarchie féodale, et trouva sa force dans l'hérédité par ordre de primogéniture, et dans la suzeraineté, ce puissant lien qui, partant du plus humble vassal, vint aboutir au roi le premier des suzerains (4).

Le moyen-âge ne fut pas exempt des tristes taches, qui se retrouvent dans l'histoire de toutes les sociétés humaines; il eut la rudesse et les violences de la jeunesse, et trop souvent l'abus de la force y fit

(1) Guérard. *Polyptyques d'Irminon*.

(2) Toutes les notions de la royauté avaient été confondues, Hugues Capet les rétablit. *Condillac*.

Lorsque Pepin fut couronné roi il ne fit que changer de nom; lorsque Hugues Capet fut couronné roi, la chose changea, parce qu'un grand fief uni à la couronne fit cesser l'anarchie. *Montesquieu*.

(3) Hugues Capet possédait déjà héréditairement le duché de France et les comtés d'Orléans et de Paris.

(4) La grandeur féodale était accessible et simple; la distance courte du vassal au suzerain par l'enchaînement hiérarchique des fiefs, l'abîme était comblé entre le plus petit et le plus élevé des propriétaires féodaux, de degré en degré; le moindre d'entre eux se liait au roi, sans courir le risque de perdre le sentiment de sa propre dignité. — M. Guizot, *Essais sur l'Histoire de France*.

fit plier momentanément les règles les mieux établies. Mais à côté des grandes fautes se montrent l'expiation et le repentir, le dévouement, l'héroïsme et la foi profonde. Si dans cette organisation sociale quelques parties se ressentent encore de l'inexpérience et de la barbarie des temps primitifs, il y a du moins dans l'ensemble une vie puissante, une grandeur qui n'a jamais eu d'égale, et le développement des immortels principes du christianisme. Ce qui frappe surtout dans les institutions de cette époque, c'est la variété infinie, la liberté, et la sage pondération des éléments qui les composent; on voit qu'elles ne furent pas seulement l'œuvre des conquérants mais l'heureuse alliance des Gallo-romains et des Francs.

Que serait devenue l'ancienne civilisation, corrompue et épuisée, si elle ne s'était pas retrempée et rajeunie à de nouvelles sources? Mais aussi, comment les destructeurs de la puissance romaine auraient-ils pu sortir de la barbarie, s'ils n'avaient pas reçu des peuples, au milieu desquels ils venaient s'établir, les règles et les traditions qui pouvaient servir de contrepoids à la sauvage indépendance des forêts de la Germanie?

Au moyen-âge, les Gaulois et les Francs ne formèrent plus qu'un seul peuple, avec une puissante organisation où chaque race avait mis son empreinte, où toutes les idées, tous les intérêts sociaux trouvèrent leur représentation et restèrent unis dans une admirable harmonie.

— En écrivant ces pages, où d'étroites limites nous étaient imposées, nous n'avons pas eu la prétention de présenter un tableau complet des institutions du moyen-âge; nous avons voulu seulement étudier leur origine, et leurs premiers développements dans l'histoire de notre province.

Pour bien juger le mouvement de cette époque, nous nous sommes placés sur le territoire de la vieille Aquitaine, où la domination romaine avait jeté de plus profondes racines, et où il était plus facile de constater l'existence des principaux éléments, qui, par leur réunion, assurèrent la force et la durée de la société nouvelle. Nous avons recherché quelle fut la part apportée par le Poitou dans la formation de la grande et glorieuse nationalité française.

E. DU FOUGEROUX,  
*ancien représentant.*

# FLEUR-DE-LYS ET TRAVOT.

## SIMPLE RÉCIT.

---

Je visitais, il y a environ deux ans, la partie de la Vendée à laquelle commandait Charette, c'est-à-dire le pays de Retz et le littoral. Je venais de voir, à Legé, la chapelle bâtie à sa mémoire, et maintenant consacrée à Notre-Dame-de-Pitié. Au milieu d'une sorte de perron circulaire, qui forme comme le seuil de ce gracieux monument, s'élevait jadis la statue du héros, fièrement campé sur son piédestal. Elle en fut *descendue* en 1832, dans le temps où celle de Cathelineau était brisée au Pin-en-Mauges. En me rendant de Legé à Rocheservière, je me remémorais les exploits du général, dont le souvenir est toujours si vivant dans cette contrée, et je regrettais que les témoins de nos grandes luttes fussent désormais si rares. Je ne me doutais point de la bonne fortune qui m'attendait à Rocheservière. La première personne à qui je m'adressai, me parla, en apprenant le but de mon voyage, d'un ancien soldat de Charette qui habitait le bourg, et dont la vaillance était devenue proverbiale : tout le monde le connaissait sous le nom du *Père Fleur-de-Lys*. On l'envoya chercher, et bientôt je vis arriver notre vieux Vendéen, les bras croisés sur la poitrine, la tête haute, et ne perdant pas un pouce de sa taille, qui était élevée. Rien ne fut plus facile que de le mettre sur le chapitre de ses campagnes, et c'était vraiment plaisir de le regarder et de l'entendre : ses yeux s'animaient ; il s'exprimait et gesticulait avec une incroyable ardeur. On eût dit qu'à parler de sa jeunesse, il en retrouvait tout le feu.

Les circonstances dans lesquelles le Père Fleur-de-Lys rencontra le général Travot me parurent, entre autres choses, assez curieuses pour être notées. J'en retraçai le récit presque sur le champ et dans les mêmes termes familiers où il me fut fait. Ce sont ces simples notes que je copie, pour les offrir aux lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

— Pierre Sorin, dit Fleur-de-Lys, — surnom que lui avait donné Charette, — et trois camarades, *chouans* comme lui, chassaient dans la campagne entre Rocheservière et Vieillevigne. Ils voulaient apporter un lièvre à la bonne métayère chez laquelle ils se réfugiaient depuis longtemps. L'un des quatre, en effet, en tire et en tue un, à soixante-dix pas, avec une excellente carabine que Sorin avait prise, à l'attaque de Luçon, et dont il lui avait fait présent. Un autre avait abattu un merle, et Fleur-de-Lys un geai, en désespoir de cause. En même temps, des *patriotes* de Rocheservière s'en allaient avec des chevaux bâtés chercher du pain à Montaigu ; ils avaient, de la route, entendu les coups de feu et aperçu nos quatre compagnons. Or, ce jour-là aussi, le général Travot et une dizaine de ses chasseurs se rendaient à Vieillevigne, pour visiter une propriété que celui-ci venait d'acheter aux environs. Il avait fait halte à l'auberge du *Point-du-Jour*, chez Joguet, et y avait *commandé* douze tasses de café. Les *patriotes* de Rocheservière, apprenant sa présence dans le bourg, s'empressèrent d'aller le trouver, l'emmenèrent à l'écart sous la halle, à laquelle touche le *Point-du-Jour*, et lui dirent : — « Général, voulez-vous faire une bonne prise ? Marchez vite jusqu'à moitié route de Rocheservière : vous trouverez quatre *brigands*, dont l'un est ce damné de Sorin. »

Travot rentre aussitôt chez Joguet, et, s'adressant à l'hôtesse : — « Combien votre café, madame ? » — Il jette sur la table deux écus de six francs, puis il crie : — « A cheval, chasseurs, à cheval ! » —

Il ne tarde point à joindre les *Chouans*. Il était le seul de sa bande qui ne connût pas Fleur-de-Lys. Aussi pas un n'ose-t-il l'attaquer. Travot lance son cheval à sa poursuite. Sorin était dans une vigne ; il couche en joue le général, le canon de son fusil sur le cou du cheval. Travot, le sabre levé, lui crie : — « Rends-toi, brigand ! » — « Qui es-tu, toi ? » reprend Sorin, qui dans ce *monsieur* ne croyait point avoir affaire à un personnage. — « Rends-toi, je suis Travot ; au nom de la loi, rends-toi ! » — Fleur-de-Lys fit la même réponse que Cambonne à Waterloo, — la véritable, s'entend, et non point celle qu'on lit sur le piédestal de sa statue, à Nantes, — puis il ajouta : — « Viens me prendre ! » — Il reculait toujours vers un endroit de la haie, où il

y avait une *courbe* de chêne <sup>(1)</sup> ; de l'autre côté, c'était une lande. Arrivé là, il jette précipitamment carabine et pistolets par-dessus le buisson, et saute. Le général assène un coup de sabre qui n'atteint pas son adversaire, mais abat une branche de chêne que Sorin reçoit sur le dos. Celui-ci reprend vivement ses armes et se retourne. Le général pousse son cheval à sauter le fossé ; le cheval tombe à la renverse, son cavalier dessous. Sorin saisit son couteau, et coupe... les sangles de la selle. Il tenait Travot en sa puissance ; Travot s'écrie : — « La vie pour la vie, sauve-moi ! » — « Si vous êtes, dit Fleur-de-Lys, aussi bon républicain que je suis bon royaliste, tout ira bien. » — Et il lui tend la main pour l'aider à se relever. Le général s'était blessé dans sa chute, et il avait du sang à la jambe. Alors les chasseurs républicains, qui avaient tué un des quatre brigands (il se nommait Biré), accouraient et criaient : — « Tuez-le, général ; c'est Sorin, c'est Fleur-de-Lys !... » — « Silence, f...rrre <sup>(2)</sup>, silence ! » dit Travot, et il se met à interroger Sorin : — « Que vais-je faire de toi ? » — « Mon Dieu, général, ce que vous voudrez ; seulement j'ai quelque chose à dire pour ma défense. » — « Eh bien ! conte-moi ça. »

— « Un jour, j'étais dans les champs. C'était dans un temps où mes parents me croyaient mort, et où ma chère sœur Madeleine me pleurait de toutes les larmes de son corps. Je vois venir, par un sentier qui aboutissait à un échalier, un sergent républicain, qui marchait en baissant la tête, et qui avait un petit *briquet* sous le bras. J'aurais pu le tuer dix fois ; il serait tombé comme un poulet. Mais je me dis : — Ce pauvre petit *mdtin*, il ne faut pas lui faire de mal, seulement je peux bien m'amuser à l'*épouurer* <sup>(3)</sup>. Je m'installe donc sur l'échalier, jambe de ci, jambe de là, après avoir caché, du côté du buisson opposé au sergent, mes armes et mon chapeau avec son plumet blanc à trois branches ; et puis, pour faire regarder mon homme, je me mets à tousser. Il lève la tête, s'arrête aussitôt comme une motte, et devient rouge comme un coquelicot. Je lui crie : — « Camarade, ne craignez

(1) Branche recourbée de manière à former un échalier.

(2) Ce mot, que l'on ne peut écrire, était des plus comiques dans la bouche du narrateur ; il faisait si bien rouler l'r, que l'on aurait dit qu'il y en avait dix au lieu d'un.

(3) Lui faire peur.

rien ; il y a de la place pour deux à passer. » — De fait, il y en avait en avant et en arrière, mais guère dessus, puisque j'étais donc installé sur l'échelier. Le pauvre petit diable avance cependant, et je me dérange pour lui donner passage. Si vous l'aviez vu, quand il aperçut tout mon attirail ! il trembla comme une feuille de bouleau. Je lui dis : — « Mon garçon, ces *machines-là* en ont bien tué quelques-uns ; mais pourtant ça ne tue pas tout le monde. » — Et je le questionnai, Il m'apprit qu'il logeait, depuis pas mal de temps, à Rocheservière, chez une brave femme, que l'on appelait Madeleine, qui avait un frère *brigand* et qui *criait* <sup>(1)</sup> beaucoup, tous les soirs, la pauvre ! parce qu'elle le comptait mort. — « Ah ! tu loges chez Madeleine ! m'écriai-je ; eh bien ! tu vas lui faire une commission. Et je sautai au cou du sergent. — « Tiens, va l'embrasser comme je t'embrasse ; et dis-lui qu'elle n'ait crainte, que son frère le *brigand* se porte à merveille, comme tu le vois de tes propres yeux. » —

Et le pauvre petit diable, joyeux d'en être quitte à si bon marché, se prit à courir, mais courir !... et arrivé chez ma sœur : — « Madeleine, j'ai une commission à vous faire : il faut que je vous embrasse ! » — « Eh ! sergent, reprit ma sœur, vous avez bu un coup de trop, sans doute, que vous êtes si hardi aujourd'hui ?... » — « Non, non, je n'ai point bu, mais j'ai vu, j'ai rencontré tout à l'heure un brave homme de *brigand*, qui m'a embrassé pour que je vous embrasse, attendu qu'il est votre frère. » —

— « Général, continua Fleur-de-Lys, j'ai encore autre chose à vous conter pour ma défense, et cette fois, vous pourrez du moins, vous assurer que je dis la vérité. Vous avez eu pour aide-de-camp M. B..., du Poiré. Eh bien ! allons lui demander si, par plus de trois fois, je n'ai pas été parfaitement à même de le tuer, et si je ne l'ai pas épargné. » —

Les chasseurs de Travot criaient et lançaient à Sorin des injures et des malédictions. L'un d'eux même se précipita sur lui, pour lui passer son sabre à travers le corps ; mais Fleur-de-Lys releva sa carabine, et fit feu ; le chasseur était mort, si quelqu'un n'avait écarté l'arme.

(1) Crier pour pleurer.

— « Silence, f.....! dit Travot ; laissez-moi cet homme en paix. Le premier qui bouge, je le fais fusiller. » — Et se tournant vers Sorin : — « Allons au Poiré. » —

Le général, toujours à cheval, marchait en tête, à une certaine distance de la bande, Fleur-de-Lys à ses côtés. Ce dernier, qui voulait vexer les chasseurs et qui voyait le général en bonnes dispositions, feignit de boiter, — « Tu boites ? » — « Oui, mon général ; ça n'est pas étonnant, après le chemin que vous m'avez fait faire, dans votre poursuite ! » — « Eh bien ! monte derrière moi. » — Sorin fit d'abord des difficultés : il n'oserait pas se le permettre... Le fin malois attendait que la route devint droite, et lorsque les chasseurs, débouchant à une centaine de pas, furent en position de l'apercevoir, il s'élança sur la croupe du cheval. Les chasseurs de se mettre au galop : — « Général ! général ! le *brigand* va vous tuer ! » Travot se retourne et leur impose silence encore une fois.

Arrivé auprès du Poiré, dans un endroit où le chemin était difficile, les deux cavaliers descendent, et Travot prend Sorin bras dessus, bras dessous, l'emmène dans une lande qui était voisine, et là, en se promenant avec lui, il essaie de lui arracher des révélations. — « Général, je n'ai absolument rien à vous dire. » — Fleur-de-Lys savait tout ce qui se passait dans le camp de Charette, mais plutôt périr comme un chien que de lâcher un seul mot ! — « Général, vous perdez votre temps et votre peine. Comment ! moi, vous voulez que je sache quelque chose ? Est-ce que vous croyez qu'un général d'armée va conter ses secrets à un simple soldat comme moi ? Le feriez-vous, vous, général ?... » —

Travot ne trouva rien à répondre et le laissa en paix.

On emmène les trois prisonniers chez M. B..., avec qui Travot se renferme dans le salon. De la cuisine, Sorin les entendait rire très-haut. Ne s'expliquant pas trop ce qu'on voulait faire de lui, il ouvre avec soin une fenêtre, dans l'embrasure de laquelle étaient appuyés deux sabres de gendarmes, dont il se serait muni, le cas échéant. Ses camarades restaient abasourdis, dans les coins du foyer. Lui, qui se lassait d'attendre, envoie chercher pour cinq sous de tabac, et se met en devoir de fumer sa grosse pipe, qui représentait la tête de Charette.

Fleur-de-Lys voyait la servante aller et venir, de la cuisine au salon, et emporter du sucre, de l'eau-de-vie, etc. Ces gaillards faisaient un *brûlot* ! Sorin en aurait bien pris sa part !.. Enfin la porte du salon s'ouvre, et Travot crie : — « Fleur-de-Lys, viens ici. » —

Le général lui fait un beau sermon, comme un vrai prédicateur, l'exhortant à ne plus courir les champs, et à rentrer chez son père, — qui était meunier. — Puis on lui verse du punch, ils trinquent tous trois, et Fleur-de-Lys est renvoyé libre.

— Or, tous les habitants du bourg s'étaient rassemblés autour de la maison, tremblant que Sorin ne fût perdu. Celui-ci, escorté d'une foule de gars, se rend au cabaret, fait apporter tous les verres que l'on peut trouver, et paie du vin à *tire-larigot*, en l'honneur de sa délivrance.

EMILE GRIMAUD.

## POÉSIE BRETONNE.

---

### EN HENT HOARN É BREIZ IZEL.

---

Gueh aral, pe saùé brezel,  
Etré Bro-sauz ha Bro Arvor,  
Krial a hrer a voeh ihuel :  
Evéhamb ! ma er blei ér mor !

Evéhamb ! damb ol a vanden !  
Meh de nemb a dennou ardran !  
Skuillamb hur goad, eit hum Zihuen,  
Betag en dapen déhuéhan !

Aveid hun tadeu peh énor !  
Arvor, betag iniw en dé,  
E zou chomet ataù Arvor,  
Memb dillad, memb predeg, memb fé !

Evéhamb, potred Breiz izel !  
Doh Bro Gal goarnamb Bro Arvor ;  
Mal bras é, rak déjà me huél,  
Me huél er blei étal hun dor !

M' er guél é tonnet èl Satan,  
Bian ha bianoh eid en awél,  
É tonnet ar ur har a dan ;  
Ean a lar : peah ! Kredet : brezél.

## POÉSIE BRETONNE.

---

### LE CHEMIN DE FER EN BRETAGNE

---

Autrefois quand la guerre s'élevait entre le pays des Saxons et le pays d'Arvor, on criait à voix haute : « En garde, le loup est en mer!

« En garde ! marchons tous par bandes ! honte à qui reculera !  
versons, pour nous défendre, notre sang jusqu'à la dernière goutte! »

Pour nos pères quel honneur ! Arvor jusqu'ici est toujours resté  
Arvor ; ce sont les mêmes costumes, c'est la même langue, c'est la  
même foi !

En garde, enfants de la Bretagne ! défendons Arvor contre l'en-  
nemi qui s'avance du côté du pays de France ; il en est temps, car je  
vois déjà, je vois le loup à nos portes !

Je le vois qui vient comme Satan ; rapide comme le vent et plus  
rapide encore, il vient sur un char de feu ; il crie : paix ! Croyez :  
guerre !

Ean a lar èl er goal spéred  
 A lorbas Ev, hur mam getan :  
 Ne fal d' ein meit hou eurusted ,  
 Me genig d'oh er freh uekan !

Daibret enta ! hou teulegad ,  
 Dall beta bremen , a huélou !  
 En un taul , en droug hag en mad ,  
 Avel Doué , hui a anaou !

Evéhamb , potred Breiz izel :  
 Dalhamb sterd , dalhamb doh er fé !  
 Laramb ewé èl en Arhel :  
 Ardran Satan , piw zou èl Doué !

Ia , dalhamb sterd doh hul lezen ;  
 Kentoh mervel eit koll er fé !  
 Petra a dalvou de vadben  
 Bout pinwig mar koll é éné ?

Dalhamb sterd doh hur brehonek ,  
 N'en dès ér bed prezek ker kaer ;  
 A zeh éma deit er gallek ,  
 Hur iez en dès oad en amzer.

LE JOUBIOUX.

Il dit, comme l'esprit pervers qui trompa Eve notre première mère : « Je ne veux que votre félicité, je vous offre les fruits les plus délicieux !

» Mangez-en donc : vos yeux, aveugles jusqu'ici, verront ; d'un coup d'œil, ainsi que Dieu, vous connaîtrez le mal et le bien. »

En garde, enfants de la Bretagne ! tenons ferme, tenons à la foi !  
Disons aussi, comme l'archange : « Arrière, Satan ; qui est semblable à Dieu ? »

Oui, restons fermement attachés à notre loi ; plutôt mourir que de perdre la foi ! Que servira à l'homme d'être riche s'il perd son âme ?

Gardons soigneusement la langue bretonne ; il n'est point sous le ciel de langue plus belle. Le français n'est que d'hier ; notre langue a l'âge du temps !

## RÉPONSE DU R. P. JULIEN MAUNOIR <sup>(1)</sup>

A M. AUGUSTE BRIZEUX.

---

Barde, pourquoi pleurer ? ranime ton courage !  
Quand la tempête approche, il faut baisser les mâts,  
Il faut prendre la rame et fuir loin du rivage,  
Et, debout sur l'avant, crier : Je ne crains pas !

Je ne crains que Celui qui souffle les tempêtes :  
Sur la terre et la mer, le seul maître c'est Dieu !  
Dieu relève les cœurs et redresse les têtes ;  
Chantons parmi les flots comme parmi le feu !

Tu chantaï, Mizaël <sup>(2)</sup>, dans la fournaise ardente ;  
Prophète, tu chantaï au fond du gouffre amer.  
Le Seigneur qui vous fit l'âme forte et vaillante  
N'est-il pas aujourd'hui ce qu'il était hier ?

Un signe de sa main apaise la démence  
Du sauvage Océan, qui reconnaît son roi : —  
Si nous manquons *de mot pour dire l'espérance*,  
Il nous en reste cent pour dire notre foi !

(1) Le P. Maunoir, mort en 1683, avait passé toute sa vie à évangéliser la Basse-Bretagne, dont on peut véritablement le nommer l'apôtre ; il a composé en bas-breton plusieurs ouvrages de piété, un entre autres intitulé *le Sacré Collège de Jésus*.

L'auteur de ces vers, en nous les envoyant, nous écrit : « Je les ai composés après une lecture du P. Maunoir, que je n'ai fait que traduire, en son Sacré Collège de Jésus, » 1659, pp. 4 et 16. » Nous voudrions pouvoir mettre au bas de cette pièce le nom de l'auteur, un des mieux connus de Bretagne, et qui a déjà plus d'une fois paru dans la Revue : on nous prive de ce plaisir ; mais qui ne devinera que, pour répondre à un barde, il faut être barde soi-même ? — Voir les vers de M. Brizeux au t. II de la Revue, pp. 430-434.

(2) L'un des trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise.

Crois donc plus au Seigneur et moins au bruit des hommes ;  
 Crois aux jours éternels , que les saints ont promis  
 Au culte de Jésus dans la terre où nous sommes ,  
 Au langage sacré par nos pères transmis.

Le soleil n'éclaira jamais aucun rivage  
 Où plus de foi fleurit avec plus de vertus ;  
 Jamais aucune erreur ne souilla le langage  
 Dont usent les Bretons pour annoncer Jésus.

Pendant quinze cents ans tu demeuras fidèle ;  
 C'est ton suprême honneur, noble langue d'Armor !  
 — Jusqu'à la fin des temps Dieu soit béni par elle ! —  
 Et quand Dieu paraîtra , nous chanterons encor :

*Meulomp Doué , meulomp Jésus , meulomp Mari !  
 Karomp Doué , karomp Jésus , karomp Mari ! (1).*

X\*\*\*

(1) En français : Louons Dieu , louons Jésus , louons Marie ! Aimons Dieu , aimons Jésus , aimons Marie !

# LES ÉTATS DE BRETAGNE

ET

## LES HISTORIENS BRETONS.

---

Un de nos amis de Saint-Brieuc, M. Hippolyte du Cleuziou, veut bien nous permettre d'offrir à nos lecteurs la primeur d'un travail intéressant, destiné à l'annuaire des Côtes-du-Nord et intitulé : *Notes sur les relations officielles que les États de Bretagne ont entretenues avec les historiens de la province*. Nous aurions voulu le donner en entier; faute d'espace, nous nous bornerons à deux fragments, l'un concernant nos vieux historiens de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup> : D'Argentré, Du Paz, Albert Le Grand; l'autre relatif à la seconde Histoire de Bretagne des Bénédictins, publiée par doms Morice et Taillandier, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant à ce qui regarde les grands travaux bénédictins de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'œuvre de dom Audren, de dom Lobineau et de leurs collaborateurs, nous nous réservons de traiter ce sujet à part et avec détail en publiant la curieuse correspondance de ces savants religieux. — A. L. B.

### I.

#### D'ARGENTRÉ, DU PAZ, ALBERT LE GRAND.

Nos premiers historiens, Alain Bouchard, Pierre Le Baud, ne figurent pas sur les Registres des États et n'eurent aucune part aux libéralités de l'illustre Assemblée. Le premier nom que l'on y rencontre est celui de Bertrand d'Argentré. Le célèbre sénéchal s'était, en effet, dans sa jeunesse, occupé de recherches historiques, et, avant de se livrer à l'étude du droit et de prendre rang parmi les plus illustres jurisconsultes du XVI<sup>e</sup> siècle, qui cependant en a tant produit, il avait

composé, en latin, une histoire de Bretagne sous ce titre : *De origine ac rebus gestis Armoricae Britanniae regum, ducum et principum ab excessu Conani Meriadoci ad Francisci usque postremi ducis et Annæ ejus filiaæ tempora, cujus matrimonio in francorum Regiam Ducatus concessit.* »

En 1850, les États, convaincus que Bertrand d'Argentré, petit-neveu, par sa grand'mère Perrine Le Baud, de l'historien Pierre Le Baud, avait toutes les qualités voulues pour composer une bonne histoire de Bretagne, le prièrent de se livrer à ce labeur, et, comme encouragement, lui firent don d'une somme de 6,000 livres.

Moins de trois ans après, au mois de décembre 1582, le livre imprimé était offert aux États réunis à Vannes (1). Mais il paraît que les 6,000 livres ne furent point soldées, car environ vingt-sept ans après, à la séance du 15 septembre 1609, le fils du sénéchal de Rennes réclama la somme promise à son père. Quoique sa réclamation fût parfaitement fondée, et sans doute à cause de la pénurie d'argent, on lui répondit par une sorte de fin de non-recevoir, en le renvoyant, pour être payé des 6,000 livres, *au temps où il aura fait paraître une nouvelle édition de l'Histoire de Bretagne.*

M. d'Argentré fils ayant fait paraître une nouvelle édition en 1612, à la séance du 14 novembre 1613, la gratification fut allouée. Le 3 novembre 1616, elle fut confirmée, mais toutefois à la condition que M. d'Argentré fasse remettre au greffe des États un exemplaire de ladite histoire.

Au reste, voici deux extraits, tirés des copies du registre des États conservés aux Archives des Côtes-du-Nord, qui mettront pour ainsi dire sous les yeux des lecteurs de l'*Annuaire* les détails de cette affaire.

« Les gens des trois Estats du pays et duché de Bretagne, assemblés par auctorité du Roy en la ville de Rennes, délibérant sur la requeste présentée en la dicte assemblée par Messire Charles d'Argentré, sieur de la Bouëxière, conseiller du Roy en sa cour de Parlement et président aux enquestes d'icelle, requérant pour les causes y

(1) V. D. Morice. Préface du T. I. de l'*Histoire de Bretagne*, page 3.

contenues qu'il pleust aux dictes sieurs des États déclarer leur intention sur ce qu'en l'an 1613 ils auroient ordonné que le dict sr d'Argentré seroit payé de la somme de six mil livres pour faire mettre en lumière la seconde édition qu'il promettoit de l'*Histoire de Bretagne*, sçavoir trois mil livres avant faire mettre la dicte histoire soubz la presse et les trois mil livres restant lorsque l'œuvre seroit imprimé et mis en lumière reveu et augmenté par le dict sr d'Argentré, et que la dicte somme de six mil livres a esté particulièrement ordonnée à luy seul et qu'elle luy sera payée par le dict trésorier, sans qu'aucun aistre y prenne part, attendu le grand labeur et despence qu'il faut en ceste seconde édition de l'*Histoire de Bretagne*, pour à quoy parvenir il avoit jà avancé plus de deux mille livres : — ouy noble homme Jean d'Harouys, sieur de l'Espinay, leur procureur sindic, — ont ordonné que le dict sieur président d'Argentré sera payé de la dicte somme de six mil livres cy devant à luy accordée par les dictes Estats : sçavoir trois mil livres suyvant leur précédente ordonnance et les trois mil livres restant dans ung an, à la charge que, dans le dict temps, il fasse imprimer et mettre la dicte histoire en lumière et en fournira ung exemplaire au greffe des dictes Estats, faulte de quoy faire, le dict temps passé, sera la dicte somme de trois mil livres esgallément partagée entré les héritiers de feu Messire Bertrand d'Argentré. Faict en la dicte Assemblée, le troisième jour de novembre mil six cent seize. — Signé FRANÇOIS, Evesque de Rennes; HENRY DE ROHAN; LE DUC. »

Les Etats n'entendaient point, on le voit clairement, revenir sur leur promesse; mais ils voulaient que leur argent fût utilement employé. Plût à Dieu que toutes les assemblées qui sont appelées à voter sur l'emploi des deniers publics fussent toujours animées d'une sollicitude aussi équitable et en même temps aussi sévère.

Voici la seconde pièce, beaucoup plus importante que celle que l'on vient de lire, car elle donne les noms des personnages jugés capables par l'Assemblée d'examiner l'œuvre de Bertrand d'Argentré, rééditée par son fils. Les Etats se tenaient à Rennes, dans la grande salle du couvent des Jacobins.

« Les gens des trois Estats du pays et duché de Bretagne, etc. . . »

délibérant sur ce que Monsieur l'Evêque de Tréguier (1), l'un de leurs députés nommés en leur dernière assemblée pour assister à l'examen des comptes qui se devoient rendre en la Chambre par leur trésorier, a représenté qu'ayant le dict trésorier demandé despence, au compte qu'il a rendu en la Chambre de la recepte et despence par luy faite, pour les années mil six cent dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze et seize, des deniers destinés à l'acquit de leurs dettes, nécessités et affaires, de la somme de quinze cents livres qu'il auroit payée à Messire Charles d'Argentré, sieur de la Boissière, conseiller du Roy en sa cour de Parlement de ce pays et président aux enquestes d'icelle, pour les raisons contenues en leur ordonnance des Estats en l'année 1613, la dicte somme, pour les causes mentionnées en l'arrêt et apostille, étant en marge de l'article du dict compte, auroit esté allouée pour le comptable et payée à recouvrer sur la partie prenante pour en compter le dict trésorier comme de deniers de reste.

» En l'endroit a comparu noble homme Boutin, sieur de Cham-balan, lequel, au nom et comme faisant pour le dict sieur d'Argentré, a représenté ung livre imprimé qu'il a dit estre l'*Histoire de Bretagne*, reveue, corrigée et augmentée par le dict sieur d'Argentré; qu'il a naguère fait imprimer suyvant l'ordonnance de nos Seigneurs des Estats, dont il a requis acte, et qu'il eust esté ordonné qu'il seroit payé de la somme de trois mil livres, restant de six mil qui luy auroit esté promis pour le rescompenser du travail, soing et vigilance qu'il a apportés à la correction et augmentation de la dicte histoire et des frais et despences qu'il a convenu faire pour l'impression d'icelle. — Lecture faiste de l'article du dict compte faisant mention de la dicte partie et de l'arrêt et apostille estant en marge d'icelluy, les dicts sieurs des Estats ont déclaré avoir pour agréable que la dicte partye de quinze cents livres soit passée et allouée en l'appurement que le dict trésorier rendra du dict compte par MM. les auditeurs

(1) Le siège épiscopal de Tréguier étoit occupé à cette date, 1617. par Messire Pierre Cornulier, homme de grande science, d'un rare mérite, que les Estats élurent, en 1614, pour adresser un compliment au jeune roi Louix XIII et à la reine régente. Marie de Médicis, sa mère, vint à Nantes faire l'ouverture de la tenue, et qui fut aussi choisi pour l'un des représentants de l'Eglise de Bretagne aux Etats-Généraux de 1614. Il n'étoit alors qu'abbé de Saint-Méen.

d'icelluy, qui sont priés ainsy le faire sans difficulté ; et pour voir la dicte histoire, représentée de la part du dict sieur d'Argentré, reconnoistre la correction et augmentation qui y a esté faite, remarquer s'il y a chose qui soit préjudiciable aux privilèges du pays et en faire rapport à l'Assemblée, ont desputé, sçavoir :

» De l'Estat Eclésiastique, MM. l'Evêque de St-Malo et l'abbé de St-Aubin-des-Bois ; de la Noblesse, MM. de Montmartin et de Poillé, et du Tiers, MM. Des Nouettes Chauvel et le sénéchal de Montcontour ; et a esté décerné acte au dict sieur de Chambalan de la représentation qui a esté faite de la dicte histoire, dont il demeurera ung exemplaire au greffe. — Fait en la dicte Assemblée, tenue en la grande salle du couvent des Jacobins du dict Rennes, le deuxième novembre mil six cent dix sept (1). »

Quelques jours après, l'Evêque de Saint-Malo, président de la commission nommée pour examiner la nouvelle édition de Bertrand d'Argentré, ayant représenté à l'Assemblée qu'il lui avait du tout été impossible, et à MM. les autres députés nommés, de pouvoir *vacquer à la desputation cy-dessus*, à cause du grand nombre d'affaires qui se sont présentées et où ils ont été occupés ; que aussi l'affaire est de *grande visite*, etc., etc. ; *advertissant les dicts sieurs des Etats d'adviser ce qu'ils désiroient y estre fait* : ce sont les termes mêmes du registre.

Les Etats *advisant* choisirent donc une nouvelle commission pour *vacquer* à la députation ci-devant et en faire rapport *en la prochaine assemblée*.

(1) L'Evêché de Saint-Malo était alors occupé par Révérend Père en Dieu Messire Guillaume Le Gouverneur, zélé pontife devenu célèbre par la publication de Statuts Synodaux fort estimés. L'abbé de Saint-Aubin-des-Bois était Messire Jean Pepin, religieux austère qui introduisit dans son monastère la stricte observance. Il ne le put faire qu'après une lutte très-vive et un arrêt du conseil. Ce Montmartin n'est autre que le célèbre capitaine protestant Jean du Mats, l'ami de Lanoue Bras-de-Fer, qui a écrit des mémoires fort curieux sur les grandes guerres de religion en Bretagne, mémoires publiés par les Bénédictins. Montmartin était chevalier de l'Ordre du Roi : il fut député, par les Etats de Bretagne, aux Etats Généraux de 1614. Hierosme des Nouettes Chauvel, député de Rennes, était avocat en la cour de Parlement et ami du célèbre juriste Sébastien Frain. Le siège de la sénéchaussée de Montcontour était alors tenu par Eacuyer Jean de Bogard, seigneur dudit lieu. Cette famille noble, éteinte depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, ne figure pas dans les Nobiliaires bretons.

Deux membres de l'ancienne commission furent conservés : l'abbé de Saint-Aubin-des-Bois, M. Des Nouettes Chauvel, et on choisit comme député de la noblesse M. de La Muce Brulon.

Cette longue affaire fut enfin terminée en 1618, et le président d'Argentré *ayant accompli toutes les choses désirées de son travail*, les Etats, dans leur séance du 3 novembre, ordonnèrent en sa faveur le paiement d'une somme de 4,800 livres, qui restait à lui solder sur celle de six mille précédemment accordée.

Aux Etats de 1619, le Père Augustin du Paz, docteur en théologie, religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs du couvent de Bonnes-Nouvelles de Rennes, ayant présenté une requête à l'Assemblée au sujet de son *Histoire des Rois, Ducs, Princes royaux de Bretagne*, etc., etc., les Etats, « pour reconnoistre en partie le labeur du dict du Paz et subvenir aux frais de l'impression du dict œuvre par lui représenté en l'assemblée, luy donner courage de continuer son dessein, ont ordonné au dict du Paz la somme de trois cents livres par an, durant trois années prochaines et consécutives, pour estre par luy employée ainsi qu'il advisera, etc., etc. »

Le 27 décembre 1636, les Etats donnèrent entrée en leur assemblée au Père Albert Le Grand, qui leur présenta un livre intitulé : *La Vie Gestes, Mort et Miracles des Saints de Bretagne*, « lequel il a dédié au dicts sieurs des Etats, et remonstré que cette offrande leur estoit due par toutes sortes de raisons, ayant esté conçüe en Bretagne, entreprise souz l'avis et autorité de MM. les Evesques de la province, recherchée dans leurs archives, enrichie des fidèles mémoires que plusieurs dignes personnages de tous ordres de ce corps luy ont communiqué, escrite par luy qui a reçu l'honneur de la naissance au dit pays, et par une spéciale providence du Ciel, heureusement terminée sur le *rancontre* de leur assemblée ; suppliant les sieurs des Estats d'avoir esgard à sa bonne volonté et favoriser et honorer de leur protection son livre, qu'il leur présente avec l'offre des plus sincères affections qu'ont voué à leur service et au pays luy et ses confrères les Pères Jacobins de la ville de Nantes. »

Les Etats, flattés sans doute de ce compliment un peu alambiqué, mais dans le goût du temps, acceptèrent avec reconnaissance le cadeau

du bon Religieux, ordonnèrent que le livre serait déposé à leur greffe, pour ensuite être mis dans leurs archives; et, afin de le récompenser de sa peine, ils donnèrent en cadeau, à la maison religieuse dont il faisait partie, une somme de mille livres.

Le 20 juillet 1655, on présenta aux Etats, assemblés en la ville de Vitré, de la part du prieur de Juvigné, Le Laboureur, conseiller et aumônier du roi, la *Vie du Maréchal de Guébriant*, qu'il venait de faire paraître et de leur dédier. L'Assemblée reconnaissante et voulant mettre en considération le zèle et affection que l'auteur fait paraître pour la Province, lui fit cadeau de deux cents pistoles (2,000 livres).

## II.

### HISTOIRE DE BRETAGNE DE DOM MORICE.

*Prospectus de cette histoire.* — Dom Morice, après s'être assuré du concours sympathique des Etats, et en avoir obtenu une subvention considérable, lança dans le public un *Prospectus* qui fut reproduit par les journaux littéraires de 1741. Or, ce prospectus annonçait non une *Histoire de Bretagne* en trois volumes, mais une nouvelle édition l'*Histoire de Bretagne*.

Je donne ici cette pièce, devenue rare, persuadé que les lecteurs de l'*Annuaire des Côtes-du-Nord* m'en sauront gré :

« *Projet d'une nouvelle édition de l'Histoire de Bretagne de Dom LOBINEAU, revue, corrigée et augmentée de trois vol. et d'un grand nombre de planches en taille douce, par Dom Hyacinthe MORICE, Prestre, Religieux Bénédictin de la Congrégation de St-Maur.* »

» Ainsi cette nouvelle édition aura cinq vol. in-fol.; mais afin de laisser à chacun la liberté d'acheter le tout où de ne prendre que l'*Histoire*, Dom MORICE a pris le parti de rassembler toutes les preuves dans les trois derniers volumes, dont le premier finira sous le règne du Duc Jean *Le Vaillant*, le second à la mort du Duc François II et le troisieme à la fin de la Ligue. On mettra à la teste de chaque volume vne préface historique sur les mœurs, les vsages et les diffé-

rents gouvernements des Bretons. La préface sera suivie d'un inventaire chronologique des actes imprimés dans le volume, et le volume sera terminé par vne ample table des matières et des noms propres. Outre ces trois tables, on en mettra vne géographique à la fin du troisiemes volume, avec vn glossaire pour les mots difficiles à entendre. Comme cette partie de l'ouvrage pourroit n'estre pas d'un aussi grand débit que les deux premiers volumes, on n'en tirera qu'un petit nombre.

» L'histoire sera renfermée dans ces deux premiers volumes, dont le premier finira à la mort du Duc François II, et l'autre à la fin de la Ligue. La matière n'estant pas suffisante pour remplir deux volumes, on y suppléra, dans le second, par le catalogue historique des Evesques et des Abbés de la Province, par la liste des grands officiers qui servoient les Ducs de Bretagne, et par quelques autres catalogues aussi curieux. Les cinq volumes seront ornés d'un grand nombre de planches qui représenteront les portraits des Ducs, leurs tombeaux, leurs sceaux, et ceux de la noblesse qui se sont trouvés à la fin des actes.

» L'ouvrage sera imprimé en papier et en caractères pareils à l'édition de 1707, qui est aujourd'hui fort chère. Le premier volume doit estre mis sous presse dans le cours du présent mois de septembre 1741, ainsi l'auteur prie ceux qui ont des actes intéressants pour son travail de les lui communiquer incessamment; il supplie aussi les gens de lettres de vouloir bien l'aider de leurs lumières, et de lui faire part de leurs observations sur l'*Histoire* composée par DOM LOBINEAU. Ils le trouveront toujours disposé à profiter de leurs avis, n'ayant d'autre but que la vérité, qui doit estre la règle fondamentale d'un historien.

» Cette entreprise estant d'une dépense considérable, M. le Chancelier a permis à Charles OSMONT, rue St-Jacques, à l'Olivier, qui imprimera l'ouvrage, de proposer au public des souscriptions. Le prix de chaque vol. en feuille pour les souscriptions est fixé à 18 livres. On payera présentement 9 liv. pour le 1<sup>er</sup> vol., et en le retirant 18 liv., sçavoir 9 liv. pour parfait payement du premier vol. et 9 liv. à compter du second. On continuera les payements de la même manière jusqu'à la livraison du cinquième vol., de sorte que le dernier payement ne sera que de 9 livres. Ceux qui ne voudront acheter que les deux premiers volumes ne payeront que 36 liv. Chaque vol. en feuille coûtera

25 liv. à ceux qui n'auront pas souscrit. On souscrira pour le premier volume jusqu'à la fin du mois de décembre prochain. »

*Fonds votés par les États de Bretagne.* — Le premier vote, qui est du 14 octobre 1740, est de 10,000 livres; le second, à la date du 2 novembre, s'élève à 3,300 livres. Le 31 octobre 1744, on accorda à D. Morice, à titre d'indemnité à cause du renchérissement des cuirs nécessaires à la reliure, une somme de 450 livres. En cette même année 1744, à la séance du 29 novembre, il fut fait fonds d'une somme de 6,600 livres pour le troisième volume de l'ouvrage. Le 4 décembre 1746, on accorda à maître Ratillon, le relieur de D. Morice, 450 livres à titre d'indemnité. A la séance du 3 novembre 1748, on alloua pour le premier volume de l'*Histoire*, une somme de 3,300 liv., à valoir sur celle de 6,600. D. Morice mort, les 3,300 livres restantes furent accordées aux Bénédictins des Blancs-Manteaux, par un vote du 23 novembre 1750. On leur accorda de plus, à titre d'indemnité pour augmentation de la reliure et du port des trois cents volumes, une somme de 600 livres. Ce même jour, les États firent fonds de 3,300 livres pour le deuxième volume de l'*Histoire*, dont venait d'être chargé D. Taillandier. En 1754, le 28 novembre, on fit fonds, d'une part de 3,300 livr. restant des 6,600 promises pour ce second volume, et d'une autre de 600 livres, toujours pour la reliure. Il fut toutefois spécifié que ces sommes ne seraient remises au Bénédictin qu'après livraison de son volume. — Le furent-elles malgré cette défense? C'est ce qu'il m'a été impossible de vérifier. Toujours est-il que, le 13 février 1757, une somme de 3,300 livres fut encore ordonnée en faveur de D. Taillandier, *sauf à vérifier les paiements qui ont été faits et s'il n'a pas été entièrement payé.* Ce sont les termes mêmes de la délibération, un peu différents de ceux de l'arrêt du Conseil, qui porte : *Pour tout ce qui peut lui être dû.*

J'estime donc que le second volume de l'*Histoire* donné par D. Taillandier lui fut payé sur le pied du premier, c'est-à-dire 6,600 livres. d'une part et 600 livres d'une autre pour la reliure. Or, toutes ces sommes totalisées forment, si je ne me trompe, celles de 35,200 livres. Il n'est donc pas exact de dire que les États votèrent, pour l'impression de l'*Histoire Ecclésiastique et Civile de Bretagne*, la somme de 39,600 livres.

H. RAISON DU CLEUZIQU.

# CHRONIQUE.

---

SOMMAIRE. — I. Nouvel an, vieilles ritournelles. — Les souhaits du chroniqueur. — Les siècles se suivent et ne se ressemblent pas. — La bataille de Saint-Cast. — Un curé patriote. — Le monument de St-Cast. — Lettre de Mgr l'évêque de Nantes. — II. Découverte d'autographes inédits. — Louis Racine financier. — Desforges-Maillard ou M<sup>lle</sup> de Malcrais; ses relations avec Voltaire; ses impressions conjugales. — M. Chevaye, correspondant de Louis Racine, magistrat et poète nantais en latin et en français.

## I.

Le grand événement du mois de janvier, c'est le jour par où il s'ouvre. Tous les mois ont un premier, mais janvier chez nous a le premier de l'an. De là, les journalistes, les feuilletonistes — et même les chroniqueurs — ont pris l'habitude de lâcher périodiquement, à cette époque, sur leurs trop patients lecteurs une bordée de banalités prétentieuses, entrecoupées de réflexions mélancoliques, sur la fuite du temps, l'instabilité des choses humaines, les mérites de l'an qui meurt et les espérances de l'an qui naît, les petits bonheurs et les petites misères des éternelles, les vicissitudes de l'almanach depuis Jules-César, le sort des vieilles lunes, etc., etc., etc. Ne craignez pas, digne lecteur, que je vous fasse entendre pour la millième fois ces vieilles ritournelles. Mais, pour remplir envers vous mon devoir de très-respectueux et très-humble chroniqueur, — pour vous faire connaître mes vœux, — permettez-moi d'emprunter la formule populaire des petits enfants de mon pays, et de vous souhaiter du fond du cœur *une bonne et heureuse année, suivie de beaucoup d'autres, avec le saint paradis à la fin de vos jours*. Si je voulais commenter ce texte, je montrerais facilement qu'il embrasse, sans un mot de trop, tout ce qu'on peut souhaiter de mieux à une créature humaine. Je me borne à vous prier, cher lecteur, de vouloir bien rendre ce souhait, non à moi chétif qui n'en vaud pas la dépense, mais à la *Revue de Bretagne et de Vendée*, envers laquelle vous avez le double pouvoir et de former ce vœu et d'en procurer

l'accomplissement. La pauvrete — sachez-le bien — a plus d'un ennemi caché, plus d'un envieux, plus d'un obstacle que vous ne pouvez soupçonner et que je ne puis vous dire. Avec l'aide de Dieu et des braves gens comme vous, elle compte bien venir à bout des difficultés et continuer fermement, à front découvert, de défendre l'honneur de la Bretagne et de la Vendée et de tout ce que notre pays honore, soutient, glorifie. Mais il lui faut votre appui, car elle n'en a aucun autre; et c'est grâce à vous seulement qu'elle vit (ce qui n'est pas la même chose que végéter), et qu'elle a pu jusqu'ici justifier son titre, en faisant vraiment entendre sa voix à tout le public lettré et choisi des six départements que ce titre embrasse.

De son côté, pour aider de son mieux à rendre votre année aussi bonne que je vous la souhaite, la Revue me charge en ce moment de solliciter toutes vos sympathies et tout le concours effectif dont vous pourrez disposer en faveur d'une œuvre généreuse et éminemment bretonne, dont je vous ai déjà touché un mot, le mois passé. Je parle du monument de Saint-Cast. Si vous voulez là-dessus des explications, en voici.

Les siècles se suivent et ne se ressemblent pas. Au XIX<sup>e</sup>, nous sommes en grande amitié avec les Anglais, et toujours prêts à leur rendre toutes sortes de services: au dernier siècle, nous étions presque toujours en guerre. De 1756 à 1763, par exemple, eut lieu la guerre de *Sept Ans*, entre la France alliée de l'Autriche et l'Angleterre assistée de la Prusse, guerre provoquée à dessein par la Grande-Bretagne, dans l'intention arrêtée, et trop bien remplie, hélas! de ruiner la marine française. Suivant ce plan, les Anglais tentèrent, en 1758, trois descentes en France: — la première le 5 juin, à Cancale, où débarquèrent 15.000 hommes, qui, après avoir fait un camp à Paramé pour assiéger Saint-Malo, lancé quelques bombes dans cette ville, brûlé une corderie et quelques barques, tout pillé aux environs, se rembarquèrent précipitamment, à l'approche des troupes françaises, les 11 et 12 du même mois; — la seconde, le 8 août, à Cherbourg, alors simple rade foraine et ville sans défense dont les Anglais s'emparèrent sans résistance et d'où, après avoir levé sur les environs une contribution de 59,000 livres, pour tout exploit, ils déguerpirent prestement en rentrant dans leurs vaisseaux avec le fruit de leurs rapines, dans la nuit du 15 au 16 août, sur l'annonce d'un corps de troupes françaises; — la troisième descente enfin eut lieu, le 4 septembre suivant, sur la côte septentrionale de la Bretagne, dans l'anse du petit bourg de Saint-Briac, entre St-Malo et le cap Fréhel.

Cette fois, les Anglais allaient recevoir leur châtimeut. Ils étaient huit à

neuf mille ; on ne peut guère douter que leur premier dessein , dans ce nouveau débarquement , ne fût de tenter encore un coup de main contre Saint-Malo ; mais ils virent bientôt que leurs efforts seraient inutiles de ce côté , et voici dès lors à peu près ce qu'ils firent , d'après un contemporain , témoin oculaire , qui était le curé même de Saint-Cast , dont le récit nous a été conservé sur le registre de cette paroisse (1). Je me borne à quelques extraits :

« Le lundi , 4 septembre , sur les dix à onze heures du matin , la flotte anglaise (forte de 150 voiles ou environ , composée de 7 vaisseaux de ligne et le reste de galiotes et de navires de transport ) fut jeter ses troupes à terre entre Saint-Lunaire et Saint-Briac sans aucune résistance ; l'après-midi et le lendemain , l'armée fit plusieurs tentatives pour bâtir à Dinard quelques retranchements , mais une frégate et deux corsaires de Saint-Malo s'y opposèrent vigoureusement par de fréquentes décharges de coups de canon et forcèrent les ennemis d'abandonner leurs projets. Le 6 et le 7 , ils s'occupèrent à brûler et piller partout ; ils mirent en cendres la dixme de M. Hardy , recteur de Saint-Briac , lui firent mille avanies , le dépouillèrent honteusement , endommagèrent considérablement son église et son presbytère , et le forcèrent d'abandonner sa paroisse. On y compta dix-huit à vingt barques incendiées et plus de quarante maisons entièrement consumées. M. Frère , recteur de Trégon , éprouva , dans son particulier , un sort à peu près semblable. M. le baron de Pontual , M. de la Meuardais-Lesquen , M. de la Ville-ès-Comte , gentilshommes du canton , et M. de Courville (2) ont été aussi beaucoup ravagés.

» Le vendredi 8 , ils vinrent à Saint-Jacut... L'après-midi , ils descendirent au Guildo , dans le dessein de passer la rivière ; mais quelques particuliers de Matignon , Saint-Potan et Saint-Cast , s'y étant trouvés , par une violente mouquetade retardèrent leur passage jusqu'au lendemain... Le samedi , les Anglais corrompirent par argent un nommé Grumellon , de la paroisse de Saint-Lormel , qui , après avoir examiné et rapporté aux ennemis la petite poignée de monde qui s'opposait à leur passage , les conduisit vis-à-vis de Sainte-Brigitte. Ils profitèrent de la basse mer , et se rendirent sur les confins de Saint-Cast , par la grève de Quatrevaux ; sitôt passés , ils remontèrent promptement au Guildo , pour massacrer nos défenseurs qui , la veille , s'étaient opposés à la rapidité de leurs course ; mais n'y trouvant plus qu'un ancien capitaine de paroisse , oncle du traître à sa patrie (Villoren Grumellon , capitaine de Saint-Lormel) et un sourd , qu'ils tuèrent l'un et l'autre à coups de baïonnettes , de rage et de fureur (3)

(1) On le trouve au fol. 6 et suivants du Registre des sépultures de 1758 ; il a été publié en entier , pour la première fois , par M. Le Court de la Villehassetz.

(2) M. de Courville , major garde-côte de la capitainerie de Dinan et auteur du plan de la bataille de St-Cast. La famille de ce brave officier subsiste encore.

(3) Les Anglais avaient été arrêtés tout un jour (le 8 septembre) au passage du Guildo , par 80 hommes seulement embusqués sur la rive gauche de l'Arguenon et commandés par M. Rioust de la Ville-Audren , auteur de MM Rioust de l'Argenaye. — Dans le massacre d'un sourd et d'un vieillard par ces Anglais de 1758 , que 80 hommes , la veille , avaient tenu en échec , on trouve déjà ce genre spécial de bravoure que les Anglais d'aujourd'hui déploient avec tant d'éclat contre les Clpays.

ils incendièrent toutes les maisons du Guildo au nombre de trente-trois. Après cette belle prouesse, ils établirent leur camp aux environs et employèrent le reste du jour à *voler partout*. Ils entrèrent à Beaulieu, près de Sainte-Brigitte, où ils enlevèrent quatre convertis d'argent et beaucoup de linge; de là ils furent à Galiné, où, après avoir brûlé les écuries et plus de vingt-cinq charretées de foin et tenté de mettre le feu dans plusieurs appartements, ils brisèrent glaces, fauteuils, armoires, buffets, etc.; vidèrent tous les fûts de vin et de cidre, tuèrent le gardien et trois hommes du voisinage; et la perte eût été encore plus considérable, sans une compagnie de nos troupes qui, passant fort à propos par là, tua six de ces maraudeurs et en fit sept prisonniers. Le dimanche 10, ils levèrent leur camp et vinrent l'asseoir entre Matignon et Montbran; une partie des soldats se répandit dans Matignon, Saint-Pôtan, Saint-Germain, Pléhoulle et Saint-Cast, et y firent un grand dégât. »

Les Anglais avaient appris que le duc d'Aiguillon, commandant de la province, poussait vers eux à marches forcées avec un petit corps d'armée, formé à la hâte de quelques troupes réglées et, pour la plupart, de milices bretonnes et de volontaires. Bien que cette petite troupe fût moins nombreuse que le corps de débarquement, le général anglais, Bligh, jugeait à propos de ne point attendre les Français; il espérait être aussi heureux que l'avaient été, en juin et en août précédent, les expéditions de Cancale et de Cherbourg; et c'est pourquoi, après avoir passé au Guildo la rivière de l'Arguenon, il remontait vers le Nord, en traversant la paroisse de Matignon, pour venir se rembarquer dans l'anse de Saint-Cast, sous le bourg de ce nom. Déjà, le 11 au matin, une partie de l'armée anglaise était rembarquée et le reste près d'en faire autant, quand les Français arrivèrent enfin, vers les neuf heures, au point qui domine la plage de Saint-Cast. Notre curé était là aux premières loges, et je n'ai rien de mieux à faire que de rendre la parole.

« Le lundi matin, 11 septembre, jour remarquable, jour glorieux, jour qui éternisera notre mémoire et qui rendra notre paroisse respectable à toute la postérité,.... dans un moment je vis tous les chemins jonchés de nos soldats, qui, oubliant la fatigue qu'ils venaient d'essuyer pendant plusieurs jours, et le besoin extrême qu'ils avaient de rafraîchissement et de repos, ne respiraient que l'envie et le seul plaisir d'éteindre leur soif dans le sang ennemi. Comme un éclair, je les vis, pour précipiter plus brusquement l'action, se partager en trois colonnes et voler sur leur proie. Les uns suivirent la trace ennemie par le Moulin-d'Anne, les autres enfilèrent la rachine du château de Saint-Cast, et les troisièmes descendirent par le village de Lesrots.

« L'amiral Howe, nous ayant aperçus sur les hauteurs, travailla de son côté avec un empressément incroyable à faire approcher de terre et embosser six frégates et quatre galiotes à bombes, et fit faire sur nos troupes un feu d'enfer. Au bruit de plus de dix mille coups de canon et d'une infinité de bombes je me figurais que tous nos pauvres bataillons allaient être écrasés

et qu'après leur défaite, nous allions devenir la victime de la rage et de la fureur des vainqueurs; mais non, la Providence ne permit pas que leurs coups portassent; et quoi qu'il m'ait passé plus de cinq cents boulets sur la tête, il n'y a eu que notre pauvre église qui en ait reçu deux fortes blessures que j'ai fait guérir. Malgré cette affreuse canonnade qui, loin de ralentir la marche de nos braves guerriers, ne servait au contraire qu'à les animer davantage, ils continuèrent toujours leur course avec la même rapidité: et enfin arrivés au champ de bataille, les Anglais accoururent sur nous chantant *Houra! houra!* (Vive le roi) et firent une première décharge; nos *piquets*, à cette acclamation et à ce premier feu, parurent limides, chancelants et presque déconcertés; mais les régiments de Brie et du Boulonnois qui les suivaient de près rassurèrent leurs cœurs vacillants: alors prenant leur revanche, ils fondirent sur l'ennemi, firent une attaque des plus vigoureuses, et après une vive mousquetade d'une grosse heure et demie, sans jamais se ralentir, ils forcèrent enfin l'ennemi de plier et d'abandonner le terrain. Nos soldats, profitant de leur fuite, les poursuivirent avec tant de chaleur, que plusieurs d'entre eux se précipitèrent dans la mer jusqu'aux épaules pour arrêter ceux qui cherchaient à s'embarquer; il y en eut même d'assez acharnés pour aller jusqu'au pied de leurs bateaux leur enfoncer la baïonnette dans le corps. Notre artillerie qui n'arriva qu'à la fin, vint néanmoins assez à temps pour couler trois bateaux chargés d'Anglais.

» Le feu cessé, le pavillon amené, nous entendîmes de toutes parts crier *Vive le roi!* et nous eûmes la consolation de voir nos soldats chargés des dépouilles de l'ennemi. Aussitôt mon vicaire et moi nous nous transportâmes dans les *mielles* et nous rendîmes tous les services que notre ministère exigeait aux moribonds et aux plus dangereusement blessés. La perte que nous avons faite dans cette bataille peut se monter à 400 hommes, parmi lesquels il y avait beaucoup d'officiers; mais nous avons été bien dédommagés par la destruction de plus de 2,000 Anglais et la capture de 7 à 800 prisonniers, qui, tous grenadiers et de la maison du roi, faisaient l'élite de l'armée. Cette cruelle et sanglante tragédie terminée, mon presbytère devint le refuge et la retraite de nos soldats, et j'eus table ouverte pendant plus de huit jours. Les curieux mêmes, pendant plus de six mois après le combat, sont venus journellement des quatre coins du monde visiter le lieu où nous savons aussi bien réprimer l'insolence d'autrui que signaler notre bravoure, et ont pris ma maison pour une gargotte banale et y ont hardiment planté le piquet ».

— Ne trouvez-vous pas, comme moi, que ce curé n'est point un sot, et peint les choses autrement qu'un pédagogue? — Quoi qu'il en soit, cette belle victoire des Bretons eut un immense retentissement en France et en Europe; elle contraignit les Anglais à respecter les côtes de Bretagne et le souvenir en fut consacré par une médaille de bronze, frappée sur l'ordre des États de la province. Les contemporains ne pouvaient guère faire davantage; mais pour la postérité c'est un devoir véritable d'illustrer, par des colonnes monumentales, les actions héroïques. Aussi dès 1820, l'idée d'élever, sur la plage même de Saint-Cast, un monument commémoratif de la victoire des Bretons fut-elle nettement formulée et vivement soutenue

par l'honorable M. Lo Court de la Villehassetz. Malgré ses patriotiques efforts, ce projet ne fut pas suivi d'exécution, et finit même par tomber dans un très-injuste oubli. C'est depuis quelques mois seulement, que l'approche du premier anniversaire séculaire de la bataille de Saint-Cast a remis cette excellente idée en faveur dans le public; et cette fois, nous l'espérons, elle sera réalisée.

Il s'agit d'ériger, au lieu même où le combat s'est livré, un monument qui sera inauguré le 11 septembre prochain : pour le plan de ce monument, un concours est ouvert entre tous les architectes bretons, à la sous-préfecture de Dinan, où les projets devront être transmis avant le 15 février prochain; nous publions ci-dessous, dans les *Mélanges*, le programme de ce concours. Les dépenses nécessaires pour l'exécution de ce plan seront couvertes par le montant d'une souscription, ouverte sous les auspices du Conseil général des Côtes-du-Nord, et qui a déjà réuni de nombreuses offrandes dans l'arrondissement de Dinan et dans le département des Côtes-du-Nord. Il commence à lui en venir de divers points de la Bretagne en dehors de ce département; une commission s'est déjà formée à Saint-Malo dans le but de provoquer des adhésions, et Mgr Jaquemet, évêque de Nantes, en adressant son offrande à M. le maire de Dinan, a bien voulu y joindre la lettre suivante, que nous sommes heureux de reproduire :

« Monsieur le Maire,

» Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me demander mon concours en faveur du projet d'érection d'un monument commémoratif de la bataille de Saint-Cast.

» Comme évêque de Bretagne, je serai toujours disposé à encourager tout ce qui peut honorer et perpétuer les gloires de cette noble province.

» C'est une belle pensée de faire élever sur le lieu même, témoin de la bravoure des enfants de la Bretagne, un monument qui rappelle cette mémorable bataille, et conserve en même temps les noms des dignes guerriers qui surent, par leur valeur, éloigner de nos côtes un ennemi puissant et redoutable.

» J'aurais été vraiment heureux d'accéder à votre désir, en faisant un appel à MM. les curés du diocèse; mais à Nantes il n'est pas d'usage de faire des circulaires, même pour recommander les œuvres propres au diocèse. J'aurai soin que les principaux journaux de Nantes parlent de temps à autre du projet d'érection d'un monument à Saint-Cast, pour le recommander au patriotique concours de nos populations. Je veux dès aujourd'hui vous transmettre mon offrande personnelle, regrettant que nos nombreuses œuvres de charité ne me permettent pas de la faire plus considérable. J'y

joins bien des vœux pour le succès d'une œuvre éminemment bretonne, qui ne peut manquer de rencontrer de nombreuses sympathies.

» Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération.

» + ALEXANDRE, évêque de Nantes. »

Nul doute que cette parole de notre pieux évêque, où se montre si bien son cœur, franchement dévoué à l'honneur et aux plus chers intérêts de la Bretagne, ne procure en effet à l'œuvre de Saint-Cast de nombreuses et efficaces sympathies. On ne saurait d'ailleurs trop le répéter ; c'est ici une œuvre toute bretonne et que toute la Bretagne doit revendiquer : il y avait à Saint-Cast des Bretons de toutes parties de la province, et il importe d'ailleurs à tous les Bretons de montrer à leurs ennemis que quiconque les attaque peut s'attendre à être rudement châtié.

La *Revue de Bretagne et de Vendée*, pour prêcher d'exemple, vient d'envoyer à Dinan sa modeste offrande, et elle se chargera volontiers d'y faire parvenir les sommes qui seraient remises à cette fin dans ses bureaux, ainsi que les noms des souscripteurs.

## II.

Je comptais achever cette chronique en vous disant quelques mots d'une curieuse découverte, récemment faite à Nantes, d'une assez belle quantité de lettres autographes, écrites à un Nantais « *amant des Muses* » par quelques auteurs connus du dernier siècle, comme Titon du Tillet, Des Forges-Maillard, et surtout Louis Racine, le chantre de *la Grâce* et de *la Religion*. Mais un ami de la Revue, fort expert en telles matières, ayant bien voulu nous communiquer sur ce sujet la note suivante, je suis sûr qu'elle remplacera avec avantage tout ce que j'aurais pu dire, et, pour votre profit et le mien, lecteur, je vous la livre.

LOUIS DE KERJEAN.

### DÉCOUVERTE D'AUTOGRAPHES INÉDITS.

C'est une mine inépuisable que les autographes. Après cent ans voila que l'on découvre à Nantes toute une suite de lettres écrites par des célébrités littéraires de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il y en a trente-six de Louis Racine, trois de Titon du Tillet, quatorze de Desforges-Maillard, trente de Bertrand de Nantes, une du président Bouhier, et d'autres encore.

Nous n'avons pu que parcourir une partie de ces lettres ; mais ce court examen a suffi pour nous prouver que cette correspondance offre un intérêt véritable.

Les lettres de Louis Racine sont écrites de 1743 à 1757 (1). Elles viennent ajouter de nouveaux documents à l'histoire de cette période. C'est une nouvelle chronique de l'époque au point de vue littéraire et philosophique.

On y trouve des réflexions sur les mœurs, comme celle-ci, par exemple, qui aujourd'hui ne manquerait pas d'actualité : « Le Petit Carême de » Massillon vient d'être imprimé ; ses autres sermons le seront aussi bientôt... Les sermons sur le mépris des richesses sont bien utiles présentement, surtout aux actionnaires. L'état actuel des actions répand la » consternation dans Paris. . . . »

La lettre qui contient cette phrase est de janvier 1745. Il s'agissait par conséquent des actions de la Compagnie des Indes, qui venaient de tomber de 2000 livres à 950 (2). Le privilège de cette compagnie ayant été concédé à la trop fameuse banque de Law, dont la chute avait si tristement signalé la fin de l'année 1720, et causé la ruine de tant de familles, beaucoup d'actionnaires de cette banque avaient converti leurs titres en actions de la Compagnie des Indes. L'énorme dépréciation de ces actions, en 1745, était un nouveau désastre.

Louis Racine, en ce temps-là, occupait un emploi dans les finances, à Soissons. Cette *position sociale* surprenait J.-B. Rousseau, qui lui écrivait : « Je suis bien persuadé que vous êtes financier malgré vous, et même » je crains bien que vous ne le soyez que de nom . . . Par quelle fatalité le » fils de Racine, c'est-à-dire, l'enfant des Muses, se trouve-t-il dans cette » carrière ? . . . (3) »

A coup sûr, ce n'est pas par vocation qu'il y était (4), et sa correspondance en fait foi. De finances il n'y est guère mention ; ce qui y abonde, ce sont des nouvelles, des anecdotes sur les gens de lettres, des appréciations d'ouvrages nouveaux, des discussions littéraires.

« Voltaire, écrit Louis Racine, vient de remettre *Méropé* sur le

(1) Ces lettres sont actuellement dans la possession de M. Petitpas, libraire à Nantes. C'est à sa complaisance que nous en devons la communication.

(2) Journal de Barbier. T. IV, p. 1. 5, Paris 1857.

(3) Œuvres de Louis Racine, éd. de 1808, T. VI.

(4) De sa fortune qui était déjà très-médiocre, il avait perdu la moitié au système de Law.

« théâtre. Elle est applaudie ; lorsque l'on sait que l'auteur est dans une loge, le parterre le demande, alors il se montre et les applaudissements redoublent... Le grand Corneille et mon père n'avaient pas de pareils triomphes. Ils essayaient, au contraire, bien des contradictions. Mais que décidera l'avenir?... Toujours est-il que ce n'est pas à Voltaire que peut s'appliquer le mot de Martial : *Post fata gloria...* »

Dans une autre lettre, la vénération, l'espèce de culte, que Louis Racine professait pour la mémoire de son père, se reproduit encore :

« Dans un discours sur les spectacles, le père Porée, dit-il, appelle Corneille l'*aigle* du théâtre, et donne à mon père l'épithète de *columbulus*. Peut-on méconnaître à ce point l'auteur de Britannicus, d'Athalie, de Phèdre !<sup>(1)</sup> »

Au début de l'Encyclopédie, au moment de l'enthousiasme et des belles espérances qu'avait fait naître la célèbre et fallacieuse introduction, chef-d'œuvre de d'Alembert, Louis Racine écrit :

« Si l'Encyclopédie donne ce que l'on promet, ce sera un vrai trésor. »

Mais peu de temps après, lorsque l'illusion s'est dissipée, il tient un tout autre langage :

« Plût à Dieu, dit-il, que ce mot (Encyclopédie) n'eût jamais été connu ! »

Il y avait, toutefois, quant à l'Encyclopédie, une chose qui, à ce qu'il paraît, n'était pas connue encore partout, c'était (qui le croirait ?) la prononciation même de la première syllabe du mot, et Racine était obligé de dire dans la même lettre, en réponse nécessairement à la demande qu'on lui en avait faite : « *Encyclopédie* se prononce comme *entendre, enseigner*... »

Un ministre protestant écrit à Racine qu'il fait ses prières, ainsi que toute sa famille, dans le poème de la *Grâce*. Racine lui répond qu'il le loue de sa piété, mais qu'à coup sûr ils ne sont point dans la même église.

La question janséniste, avec son cortège de querelles, fait plus d'une fois acte d'apparition dans ces lettres ; mais ce qui ajoute beaucoup de prix aux autographes, c'est une pièce de 90 vers qui se trouve dans l'un d'eux. Elle a pour sujet la convalescence du roi Louis XV, et jusqu'ici, d'après les recherches qui ont pu être faites, cette pièce paraît également inédite<sup>(2)</sup>.

(1) N'ayant pu prendre aucune note, nous ne garantissons pas l'exactitude complète des expressions.

(2) M. Pellipas se propose de publier prochainement ces lettres.

Les lettres de Desforges-Maillard (du Croisic), du moins celles que nous avons parcourues, sont peut-être d'un intérêt encore plus piquant (1).

Desforges-Maillard a joué, comme on sait, dans la littérature un rôle excentrique. Un jour, un mauvais jour, comme il y en a même pour les poètes, le chevalier de la Roque, qui dirigeait le *Mercure de France*, lui refuse l'insertion d'un poème qui était accompagné de notes peu respectueuses pour l'Académie. Desforges alors imagine une ruse; il prend un pseudonyme. Une dame, M<sup>me</sup> de Mandoret, voulut bien lui servir de secrétaire, et il n'adressa plus ses productions au *Mercure* que sous le nom de M<sup>lle</sup> de Malcras. Elles y furent accueillies avec enthousiasme. Il y eut une pluie de compliments, de déclarations, en l'honneur de la nouvelle muse. Voltaire lui-même tomba dans le piège, se prit d'un beau feu pour la demoiselle de Malcras, et lui adressa ce madrigal louangeur :

Toi dont la voix brillante a volé sur nos rives,  
 Toi qui tiens dans Paris nos muses attentives,  
     Qui sais si bien associer  
     Et la science et l'art de plaire,  
     Et les talents de Deshoulière  
     Et les études de Dacier,  
 J'ose envoyer aux pieds de *la muse divine*,  
 Quelques faibles écrits enfants de mon repos.  
 Charles fut seulement l'objet de mes travaux;  
     Henri-Quatre fut mon héros,  
     Et tu seras *mon héroïne*.

Desforges s'étant rendu à Paris et ayant jeté le masque, fit visite à Voltaire et en fut très-bien accueilli.

Quinze mois après, à Montbrison, où il exerçait des fonctions publiques, il reçoit encore du grand écrivain une lettre pleine de compliments.

« La plaisanterie que vous avez faite, lui écrit Voltaire, *est un des bons tours* dont on se soit avisé, et cela seul serait auprès de moi un grand mérite. Vous avez le talent de plaire, soit en homme soit en femme; vous êtes actuellement sur les bords du Lignon, et de nymphe de la mer vous voilà devenu berger d'Astrée. Si ce pays-là vous inspire quelques vers, je vous prie de m'en faire part. »

(1) La Bibliothèque publique de Nantes s'est empressée d'en faire l'acquisition, ainsi que de celles dont les auteurs appartiennent également à la localité.

Mais quelque temps se passe, et sans que le poète croisicais y ait donné lieu en quoi que ce soit, voilà que Voltaire change de langage. Dans le recueil de ses œuvres il insère le madrigal adressé à M<sup>lle</sup> de Malcrais avec ce titre : « *A une dame soit-disant telle*, » et avec la note suivante : « Il y eut un homme de Bretagne qui s'avisa d'écrire des lettres à plusieurs gens d'esprit de Paris sous le nom d'une femme; chacun y fut trompé, et cette méprise attira cette réponse. »

Desforges fut très-sensible à cette insulte. Mais ce ne fut pas tout. En 1767, Voltaire, en réponse à une marquise d'Antremont, qui lui avait écrit une lettre commençant par ces mots : « Une femme qui n'est pas M<sup>me</sup> Desforges-Maillard, une femme vraiment femme... vous prie... etc., » envoya ce quatrain devenu célèbre :

Vous n'êtes point la Desforges-Maillard ;  
De l'Hélicon ce triste hermaphrodite  
Passa pour femme, et ce fut son seul art ;  
Dès qu'il fut homme il perdit son mérite.

Pourtant l'homme de Bretagne n'avait jamais écrit sous le nom de M<sup>lle</sup> de Malcrais aux gens d'esprit de Paris, si ce n'est à un érudit en possession de la considération publique, Titon du Tillet, pour le remercier de l'envoi de son *Parnasse français*, et au rédacteur du *Mercur*, pour se venger de son refus d'insertion dans son journal ; il faut ajouter qu'il conserva toujours l'estime des littérateurs et des personnages illustres avec lesquels il se trouva en relations. La correspondance nouvellement découverte, ainsi que ses mémoires, ne permettent à cet égard aucun doute (1).

Il paraît bien aussi qu'en reprenant son vrai nom, Desforges, même aux yeux de Voltaire, n'avait pas perdu tout son mérite, puisque l'illustre philanthrope, dans la lettre de compliment qu'il lui adressait quinze mois après ce changement de nom, le pria de vouloir bien continuer à lui envoyer ses vers.

Il faut convenir pourtant que Voltaire, une fois, avait donné au poète breton un conseil sage. Aux débuts poétiques de Desforges, le célèbre écrivain, qui était très-positif, lui avait écrit : *Primò vivere, deindè philosophari*. Mais en même temps il lui avait prodigué les louanges et

(1) Voir la notice du savant M. Bizeul, insérée dans la *Biographie Bretonne* publiée par M. Levot, et les *Mémoires de Desforges*.

lui avait dit : « Je souhaite que vous veniez à Paris perfectionner l'heureux talent que la nature vous a donné, etc. » Et Desforges n'était que trop disposé à suivre cette pente. Il le confesse lui-même :

« Arrêté presque toute ma vie sur une côte où le trafic du sel marin est plus en crédit que le commerce des Muses, j'y naquis pour elles avec une passion que je n'ai jamais pu vaincre ni satisfaire. »

Lorsque dans la suite il fut en butte aux injures de son ancien flatteur, il ne resta pas sans consolation. Jean-Baptiste Rousseau a fait pour lui ce quatrain :

Si sous un nom d'emprunt autrefois si charmant  
Maillard brilla sur le Parnasse,  
Aujourd'hui sous le sien encor plus dignement  
Il sait y conserver sa place.

Son déguisement donna lieu à plusieurs aventures singulières qu'il raconte dans ses Mémoires, et ce stratagème suggéra à Piron l'idée de la *Métromanie*.

Après les situations où il s'est trouvé, avec le singulier tour d'esprit qui le distinguait, il était impossible que sa correspondance ne prit pas un caractère d'originalité tout particulier. Il y a telles de ses lettres qui sont pleines de révélations, de confidences intimes. Par exemple, il écrit un jour à son ami de Nantes : « Je vais vous confier une chose que je vous prie de ne pas révéler. Avant d'envoyer au prince royal de Prusse son livre du Parnasse et ses médaillons, M. Titon du Tillet me pria de lui faire une épître en vers pour le prince; je la fis, il en a reçu une récompense... » et il ne m'a pas dit un mot du succès de ma pièce.... »

Puis vient cette réflexion misanthropique : « Ces amitiés parisiennes sont bien vaniteuses, elles sonnent comme des pots fêlés, lorsqu'on les éprouve... (lettre de 1759). »

Un autre jour, il fait part de son mariage à son cher confident. C'était en 1743, il venait d'épouser une dame Lefrançois, veuve de Guillaume de Boutouillic :

« Je suis marié, monsieur et cher ami, écrit le nouvel époux, la chose est faite, il n'y a plus à s'en dédire Je trouve un peu d'embrouillement ; mais qu'y faire ? Il faut s'en tirer si l'on peut. Ma femme est très-aimable, elle a beaucoup d'esprit, mais elle joue, prend du café, et *tracasse la petite pretintaille* des personnes qui ont vécu dans le grand monde. Je n'aime pas du tout cela, mais irai-je heurter ses goûts de front, *abrupto* ? Cela m'est échappé d'abord, je l'ai chagrinée, j'en ai été fâché...

Ma foi, dans ce monde, *undique ambages et angustiae*. . . Je me déplaisais garçon ; suis-je plus heureux marié ? . . . » Aussi raconte-t-il dans ses Mémoires : « Il y avait trois mois que j'étais dans le sacré lien, que, s'il m'arrivait par cas fortuit de dire *ma femme*, je demeurais à la moitié du mot. »

Pourtant la femme, à qui Desforges avait lié son sort, était poète elle-même. Dans le recueil des œuvres de son mari, on trouve deux pièces composées par elle.

Mais à qui étaient adressées toutes ces lettres de Racine, de Tilton du Tillet, de Desforges-Maillard, de Bertrand, et autres ? Nous avons trop tardé à le dire.

C'était à un M. Chevaye, de Nantes. Ce M. Chevaye devait être un personnage considérable. D'abord, il était conseiller-auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne, et depuis le règlement *Tambonneau*, les conseillers-auditeurs étaient de véritables juges (1). D'après l'édit du roi, de septembre 1700, la noblesse était attachée à cette charge.

De plus M. Chevaye était littérateur, il était poète.

Dans le volume des poésies de son ami et compatriote Bertrand, on trouve à la page 156, un avis ainsi conçu : « Un ami de l'auteur a bien voulu lui envoyer les trois pièces qui suivent et lui permettre d'en faire part au public. »

La première de ces trois pièces est une inscription en vers latins, en l'honneur de Feydeau de Brou, intendant de Bretagne, qui avait grandement concouru à dérober au lit de la Loire l'île qui porte son nom et qui s'était couverte dès lors de beaux édifices (2).

La deuxième pièce est une traduction, aussi en vers latins, de l'Eglogue de J.-B. Rousseau :

#### Quels lieux t'ont retenu caché depuis deux jours ?

(1) Règlement de 1557, art. 18. La Gibonays, *Recueil des édits, ordonnances et règlements sur les fonctions ordinaires de la Chambre des Comptes de Bretagne*. T. 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> partie, pp 13 et 16.

(2) Voici cette inscription :

Languebat Ligeris vasto diffusus in alvo,  
 Pauper aquæ, aspectu ingratus ; sed provida curat  
 Mens Brevil. Extemplò contractas pulchrior undas  
 Solvit, et invisæ cumulis miratur arenæ  
 Celsa superborum succedere tecta domorum.

La troisième est une traduction en vers français de l'ode d'Horace :

*Cur me quereis exanimas tuis ?*

L'auteur de ces trois pièces était M. Chevaye. C'est ce que reconnaissent Guimar, dans ses *Annales de Nantes*, et M. Levot, dans sa *Biographie bretonne*.

C'est encore lui qui avait composé ce distique en l'honneur de Bertrand, avocat et poète, qu'une maladie de poitrine moissonna prématurément :

Seu calamum causis acuit, seu carmina condit,  
Ingenium præstans languente in corpore fulget.

Beaucoup d'autres productions poétiques sont sorties de sa plume. Il en est continuellement question dans les lettres de Racine, de Titon du Tillet et des autres. Le *Journal de Verdun* et divers autres recueils périodiques les accueillent. Racine le complimente à l'occasion d'un poème qu'il lui avait soumis, mais dont le titre a échappé à notre mémoire. Le sujet, nous le croyons, était du domaine de Cérés, de Flore ou de Pomone. Qu'est devenue cette œuvre? nous ne le savons. Toujours est-il que M. Chevaye jouissait d'une considération extraordinaire. On le voit en relations habituelles et intimes avec des sommités littéraires qui soumettent leurs œuvres à sa critique et s'empressent de déférer à ses jugements.

C'est tantôt Louis Racine, qui lui envoie à examiner le manuscrit de son poème de la Religion, qui ensuite se loue de ses observations, de ses critiques; qui lui demande des vers latins pour mettre au-dessous de son portrait, à lui Louis Racine, que l'éditeur de ses œuvres avait entrepris de faire graver; c'est Titon Du Tillet qui l'appelle l'*émule de J.-B. Rousseau*; c'est Rousseau lui-même qui témoigne son admiration pour la traduction en vers latins que M. Chevaye a faite d'une de ses églogues; c'est le célèbre président Bouhier qui le loue de son projet d'entreprendre un ouvrage *sur les duels et leur histoire* et qui se donne la peine de lui faire l'énumération de toutes les sources où il pourra puiser; c'est le mathématicien Bouguer qui lui écrit: « Je serais heureux si je méritais vos applaudissements; je sais combien vos jugements sont éclairés; » c'est enfin l'auteur du poème des *Grandeurs de Dieu dans les merveilles de la nature* qui lui fait des compliments *sur son bon goût et sur sa vaste érudition*.

L'ouvrage sur les Duels a-t-il été mené à fin? Nous l'ignorons. Il paraît toutefois certain qu'il n'a pas été publié.

Nous avons en main , imprimée sur une simple feuille , une pièce de vers de M. Chevaye , qui sans doute n'a pas reçu d'autre publicité. Elle est intitulée : « *Le Vrai Sage, imité d'un petit poëme attribué à Virgile : Vir bonus et sapiens.* » Au pied de cette pièce se trouvent imprimés ces mots : « Par M. Ch., auditeur honoraire à la Cour des Comptes à Nantes, 1761. »

C'est un tableau de la vie du sage tracé avec une simplicité grave et stoïque.

Jusqu'ici nous n'avons pu nous procurer d'autres monuments du talent poétique de M. Chevaye que ceux que nous avons indiqués. De même que la magistrature de la Cour des Comptes , le talent poétique était comme un apanage dans la famille Chevaye (1).

Parmi les papiers acquis par la bibliothèque de Nantes se trouve le manuscrit d'une traduction en vers burlesques des cinq premières satires de Perse , avec des notes. Une seule de plus, et cette traduction de Perse eût été complète. Le manuscrit porte ces mots : *Par M. Philippe-Mathurin Chevaye, en l'année 1693.* C'était probablement le père de M. René Chevaye , destinataire des lettres dont nous venons de parler.

A l'époque où ces lettres étaient écrites , il y avait dans le pays nantais comme une pléiade de poètes : nous venons de nommer Desforges-Maillard , Bertrand, Chevaye. Un autre , un M. du Vernier , consultait Louis Racine sur des pièces de vers qu'il lui envoyait. Un autre , encore un jeune homme de Nantes , mais que Racine ne nomme pas , soumet aussi à son examen ses œuvres poétiques. On cite encore , pour sa précocité , Thuleau , qui à dix-sept ans avait publié un volume de poésies.

Le génie poétique ne s'est pas éteint dans notre Bretagne. Aujourd'hui cette génération de poètes a dans notre cité de dignes successeurs.

#### H. TH.....

(1) A la suite de l'*Histoire de la Chambre des Comptes de Bretagne*, publiée par M. Fourmont en 1854 , dans la liste qu'il donne des membres de cette cour , on trouve à la page 371 : « Chevaye (René) par décès; reçu le 12 février 1727 », et à la page 375 : « Chevaye (René), sieur Du Plessis, par résignation, reçu le 15 février 1760. » Suivant une tradition de famille , ce dernier , fils du poète ami de Louis Racine , aurait subi une mort affreuse. Au milieu des fureurs de la guerre civile , arrêté par des républicains dans les environs de Clisson où il habitait , il aurait été jeté dans un four et brûlé vif.

## MÉLANGES.

CONCOURS POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT A SAINT-CAST. — *Programme adressé aux architectes bretons.* — Un monument commémoratif de la bataille de Saint-Cast (11 septembre 1758) sera élevé sur le lieu même où la bataille fut livrée. M. le Maire de Saint-Cast pourra l'indiquer aux architectes qui désireraient connaître le terrain.

Il sera construit en granit et de plusieurs morceaux.

La meilleure carrière, désignée jusqu'à présent, où l'on puisse tirer des matériaux qui paraissent propres à l'entreprise, est située à quarante-huit kilomètres de Saint-Cast. Le transport se ferait par des chemins vicinaux en assez bon état d'entretien.

La dépense du monument projeté (extraction, transport et travail) ne devra pas excéder six mille francs.

On abandonne à la composition des concurrents toute latitude pour le style du monument à édifier dans les *limites restreintes du crédit accordé*. Cependant les concurrents sont prévenus que le monument devra recevoir quatre inscriptions.

Les plans et les devis détaillés seront reçus à la sous-préfecture de Dinan, franc de port jusqu'au 15 février. Chaque projet devra être accompagné d'une lettre *signée* de l'auteur, *cachetée* et *attachée* au plan. Cette lettre ne sera ouverte qu'après le travail de classement du comité sur le mérite des compositions présentées.

On fera connaître par les journaux le nom de l'architecte dont le projet aura été adopté. On rappelle qu'une médaille en or de cent francs lui sera décernée par le comité après l'approbation du plan par l'autorité supérieure ; qu'aucune indemnité ne sera accordée aux autres concurrents, et que leurs projets envoyés aux concours ne seront pas rendus.

Le monument devra être terminé pour le 11 septembre, jour de l'inauguration (cent ans après la bataille).

*Le sous-préfet de Dinan, président du Comité,*  
G. DE VAUDICHON.

RÉCEPTION DES ORGUES DE LUÇON. — La flèche de la cathédrale de Luçon renversée par une tempête, il y a une dizaine d'années, avait brisé le buffet d'orgues, qui n'avait point encore été remplacé. Il vient enfin de l'être, et l'on n'a rien perdu pour attendre ; c'est un magnifique instrument, qui fait le plus grand honneur à M. Cavallé-Coll, dont la réputation, du reste, est européenne. — Ce buffet comporte quarante-deux jeux, cinq claviers, douze pédales de combinaisons, etc., etc. M. Boeswilwald, architecte, en avait fourni le dessin, entièrement gothique ; l'ensemble et les détails produisent le plus charmant effet. Des deux côtés du fronton qui couronne l'œuvre, des anges, jouant de divers instruments, s'échelonnent et montent vers le trône, où, l'Enfant Jésus entre ses bras, est assise la Sainte Vierge, dont ils célèbrent les louanges.

Le 23 décembre dernier, les habitants de la ville et les étrangers se pressaient dans la cathédrale pour assister à la fête de la réception, présidée par Mgr l'Évêque. Le jeune organiste, M. Balthazar Waitzenneker, a joué quatre morceaux, — 1<sup>o</sup> une improvisation, 2<sup>o</sup> une sonate de Mendelsohn, 3<sup>o</sup> un prélude et une fugue de J.-S. Bach, et 4<sup>o</sup> un grand chœur, — qui ont fait ressortir à la fois la puissance, la beauté des sons de l'orgue et le talent déjà si remarquable de l'artiste, qui promet de devenir un maître.

Mgr l'Évêque est monté en chaire, pour mettre sous les yeux des assistants l'importance du cadeau qui est fait à la cathédrale, et il a terminé son allocution en exprimant le désir que cet admirable instrument fût un attrait de plus pour amener les fidèles aux touchantes et sublimes cérémonies du culte.

## ROME AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE <sup>(1)</sup>.

---

Un grand pape a dit de l'Eglise : *L'abaisse-t-on ? elle grandit .  
l'accable-t-on ? elle triomphe.* Jamais peut-être cette pensée, qu'a depuis lors amplifiée Montesquieu <sup>(2)</sup>, n'a reçu un plus merveilleux accomplissement que de nos jours, et le dix-neuvième siècle est devenu, pour Rome chrétienne, à la surprise d'un grand nombre, le siècle des victoires. On dirait en effet qu'aujourd'hui, plus que jamais, chaque nouvelle épreuve de l'Eglise est le symptôme assuré d'une victoire nouvelle. Pie VI mourant exilé à Valence et Pie VII trainé captif à Fontainebleau ont plus contribué à la grandeur du pontificat que Léon X et Sixte-Quint dans toute leur gloire. Et, chose remarquable, au moment où Pie IX fuyait Rome sous le coup de la Révolution, l'Allemagne catholique, si morcelée, si désunie, rassemblait ses fragments épars pour en former de nouveau une puissante unité sous la bannière de Pie IX.

Jamais non plus Rome n'a été plus étudiée ni mieux comprise. Nous nous rappelons les impressions des érudits de la Renaissance qui n'admiraient d'elle que ses débris. Cette absence du sentiment chrétien devint plus manifeste encore, sous le règne des philosophes du dix-huitième siècle. Ces fiers esprits ne pouvaient parler de Rome sans mêler ~~à~~ le culte de l'art et de l'antiquité le sarcasme et le mépris sur les prêtres, les moines, les cérémonies de l'Eglise et les dévotions populaires.

Rome n'était donc pas connue, car qu'est-ce que Rome pour qui n'a pas le sentiment chrétien ? Quelque chose de froid comme un musée et de triste comme une tombe, tandis que pour le chrétien le

(1) Ce morceau inédit doit former la conclusion de *Rome Chrétienne*, par M. de la Gournerie, dans la 2<sup>e</sup> édition, qui paraîtra le mois prochain.

(2) « La prospérité de la religion est différente de celle des empires. Les humiliations de l'Eglise, la dispersion, la destruction de ses temples, les souffrances de ses martyrs sont le temps de sa gloire. »

musée et la tombe s'animent au souffle de cet esprit de vie qui fait toujours de Rome la grande institutrice de l'univers (1).

Quelques beaux vers de Racine le fils prouvent néanmoins que, même au dix-huitième siècle, les grandeurs de Rome chrétienne ne furent pas totalement incomprises :

Je la vois cette Rome, où d'augustes vieillards,  
Héritiers d'un apôtre et vainqueurs des Césars,  
Souverains sans armée et conquérants sans guerre,  
A leur triple couronne ont asservi la terre.

Mais, au même moment, Voltaire, mentant à sa conscience et à l'histoire, ne craignait pas d'écrire dans la première édition de sa *Henriade* :

...L'Eglise a compté, depuis plus de mille ans  
Peu de pasteurs sans tache et beaucoup de tyrans.

Et ses frères en *Beelzébut*, comme il les appelait, faisaient *chorus*. — *O Rome, que je te hais!* s'écriait Mercier (2).

Heureusement, si l'homme outrage, le temps venge, comme dit le poète anglais (3), et il était réservé à notre époque de répondre à Mercier et à Voltaire, en rendant à la cité des pontifes le respect et l'admiration qu'avait usurpés la ville des consuls et les empereurs. Rome vit à la fois dans ses murs, en 1803, deux hommes, Joseph de Maistre et François de Châteaubriand, qui devaient les premiers donner le signal de la réparation et de la justice. Ce qui frappe surtout de Maistre, à Rome, c'est le pape, c'est sa *bonté*, sa *simplicité* : — « J'ai cru voir, écrit-il, saint Pierre au lieu de son successeur. » — Un jour

(1) « C'est Rome et Rome seule, a dit admirablement Mgr Pie, qui a créé la supériorité du monde occidental. » (*Instruction synodale sur Rome considérée comme siège de la papauté*). — Quant aux destinées providentielles de Rome et à son état présent, nous ne nous souvenons plus d'avoir jamais lu quoi que ce soit qui, pour la sûreté et l'étendue des aperçus, puisse être comparé à l'*Instruction* du célèbre évêque de Poitiers. » (*Civiltà cattolica*).

(2) Dans l'ouvrage intitulé *l'An 2240*.

(3) Lord Byron, *Prophétie du Dante*.

l'illustre écrivain prendra hardiment le contre-pied de Gibbon et fera son livre *Du Pape*.

De son côté, Châteaubriand a recours aux images de la Bible pour rendre l'impression qu'il éprouve en arrivant à Rome ; sur cette terre composée de la poussière des morts et des débris des empires. — « Tâchez de vous figurer, écrit-il, ce trouble et cet étonnement qui saisissaient les prophètes, lorsque Dieu leur envoyait la vision de quelque cité à laquelle il avait attaché la destinée de son peuple : *Quasi aspectus splendoris*. » — Il proteste contre Duclos, qui appelle les Romains modernes les *Italiens de Rome*, et signale en eux *je ne sais quel air souverain et quels nobles usages qui sentent encore la royauté* (1). « Quiconque n'a plus de liens dans la vie, dit encore Châteaubriand, doit venir demeurer à Rome, et s'il est chrétien, comment pourrait-il alors s'arracher de cette terre qui est devenue sa patrie, de cette terre qui a vu naître un second empire, plus saint dans son berceau, plus grand dans sa puissance que celui qui l'a précédé, de cette terre où les amis que nous avons perdus, dormant avec les martyrs aux catacombes sous l'œil du Père des fidèles, ... semblent plus voisins des cieux ? »

Qui ne le sent ? l'horizon ici s'éloigne, la perspective s'agrandit ; à côté du monde éteint des ruines, palpite le monde toujours vivant de la foi et de l'espérance.

Mais c'est surtout dans les *Martyrs* que Châteaubriand s'est élevé à la plus haute poésie en nous peignant, d'un côté, la défaillance de la vieille Rome, de l'autre, la naissance d'une Rome nouvelle ; d'un côté, le paganisme avec ses empereurs, ses philosophes et sa défaite ; de

(1) M. de Tournon et M. de Lamartine font la même remarque : — « Si on ne voit presque jamais, dit le premier, ces figures gracieuses et spirituelles, qui ne sont pas rares en France, en revanche on s'étonne souvent en voyant, sous d'humbles vêtements, paraître des femmes qui semblent, à la grandeur de leur air, à la noblesse de leurs traits, à la majesté de leur démarche, des déesses descendues de leur piédestal. » *Études statistiques sur Rome*, t. I, p. 250). — Lamartine célèbre, de son côté, *la noblesse du peuple-roi dans le dernier laboureur de ses plaines ou le dernier pasteur de ses montagnes, et la jeunesse éternelle de ce sang italien qui roule toutes sortes de royautés déchues dans ses veines*. » (*Cours familier de littérature*, p. 330.) — M. de Lamartine se trompe : toutes les royautés ne sont pas déchues à Rome, et c'est ce qui explique cette jeunesse éternelle.

l'autre, le Christianisme avec ses catacombes, ses victimes et sa victoire.

Les *Césars* de M. de Champagny nous présentent les mêmes points de vue constamment éclairés par une éloquente et inépuisable érudition. Au lieu d'un récit vous avez un tableau vivant de la Rome des empereurs, de cette ville, *l'abrégé de toute superstition, où l'inhumanité et la corruption* étaient au fond de tout, une inhumanité orgueilleuse et une corruption lugubre.

Les *Lettres sur l'Italie* de Pierre de Joux appartiennent également à la pensée chrétienne. — « Je déclare expressément, dit le pieux auteur, que toute personne qui se propose de séjourner dans cette terre classique du Christianisme, et qui ne voit en elle que le berceau des arts, l'aura parcourue inutilement ; un tel voyageur doit surtout s'abstenir d'écrire les choses qu'il aura vues et entendues, parce qu'il n'aura pu en juger sainement, et que le cœur fidèle peut seul sentir et décrire ce qui appartient à la religion. »

Là, en effet, est la pierre de touche de tout sentiment vrai. Pour peindre, il faut sentir.

*Rome et Lorette*, charmant ouvrage de M. Louis Veillot, peinture d'une âme beaucoup plus que d'une ville, a été inspiré par les mêmes sentiments et les mêmes impressions que les *Lettres sur l'Italie*. M. de Joux, engagé dans les liens du protestantisme, et M. Veillot demandant à Dieu de le délivrer du *tourment de sa jeunesse*, trouvèrent l'un et l'autre à Rome cet *apaisement des troubles du cœur* que Châteaubriand avait, disait-il, *mille fois éprouvé* en entrant dans une église : — « Tout le monde priait (c'était à Ara-Cœli), et moi, pensai-je à la fin, n'ai-je pas dans le cœur une prière (1) ? »

Comment, en effet, ne pas sentir le besoin de la prière dans une ville dont les monuments eux-mêmes et les ruines, sont, ainsi que le fait remarquer M. Veillot, une *prédication constante*, et au milieu de cette prière de nuit et de jour qui marque tout de son empreinte : « Les rues étaient désertes ; Rome s'endort de bonne heure ; mais les lampes veillaient devant les madones, et l'air est toujours plein de souvenirs qui ne s'endorment pas (2). »

(1 et 2) *Rome et Lorette*, t. I.

« Plus je m'approche de Rome, écrivait au dernier siècle le président de Brosses, plus je m'éloigne de l'Eglise. » — Ainsi ne pensait pas sans doute cette célèbre comtesse allemande, adepte dévouée de Luther, qui abjurait, il y a peu d'années, le protestantisme, après avoir reçu, au milieu de flots pressés de chrétiens de tout pays, la solennelle bénédiction que répand le Saint Père, aux grandes fêtes, sur la ville et sur le monde. Si cependant il pouvait rester quelque chose encore du mot de De Brosses, les savants travaux de notre époque, les vies des papes, les recherches historiques, les études sur Rome l'auraient à jamais anéanti. Mgr Gerbet, surtout, et Mgr Gaume ont été pour de Brosses ce que de Maistre a été pour Gibbon ; ils ont retourné la proposition du président sans même prendre garde à lui, et jamais on n'aperçoit mieux qu'en les lisant, cette double physionomie de *Rome chrétienne*, chef de l'Eglise de la terre et symbole de l'Eglise des cieux (1).

Non, Rome n'a jamais cessé d'être l'institutrice du monde, et elle l'est par ses institutions, par ses solennités, par ses œuvres beaucoup plus que par ses ruines. Nous avons raconté chacune de ces merveilles. Qu'on nous permette une dernière fois de les nommer ici : asiles pour toutes les souffrances et toutes les misères, les misères morales non moins que les misères physiques (ces asiles sont le plus souvent des palais) ; maisons de correction par l'isolement du vice, par la douce confraternité des associations pieuses et le travail intelligent d'un métier qui doit ensuite pourvoir à votre vie ; maisons de refuge pour le convalescent, pour le pèlerin, pour le pauvre qui n'a pas où reposer sa tête ; conservatoires ouverts à tous les périls et à tous les remords, aux orphelins, aux *périlittantés*, aux veuves, aux *mal mariées*, aux repenties ; dots assurées aux jeunes filles sans ressources ; écoles gratuites dans tous les quartiers et à toutes les heures, le matin pour l'enfant, le soir pour l'ouvrier ; catéchismes pour tous les âges ; retraites

(1) Voir l'*Esquisse de Rome chrétienne*, par Mgr Gerbet, évêque de Perpignan, ouvrage malheureusement inachevé, et les *Trois Romes*, de Mgr Gaume, protonotaire apostolique. A leur suite nous pouvons citer les charmants *Souvenirs d'Italie*, de M. de Beaufort, les *Vacances en Italie*, de M. l'abbé Moreau, *Toscane et Rome*, de M. Poujanlat, les *Lettres d'un Pèlerin*, par M. Edmond Lafond, etc.

annuelles embrassant toutes les positions de la vie ; prédications perpétuelles. Voilà comment Rome comprend la civilisation, et voilà à quels traits on reconnaît en elle la pleine vie de l'Église.

Nous avons parlé de ces confréries sans nombre qui ne reculent devant aucun des offices de la fraternité chrétienne : soin des malades, consolation des prisonniers, ensevelissement des morts. Ce que font l'administration et la police dans les autres villes de l'Europe, c'est la douce main de la charité qui l'accomplit à Rome.

Parlerons-nous des cérémonies romaines, du symbolisme qui en fait perpétuellement l'expression de grands souvenirs ou d'immortelles espérances ; du chant, des reliques si vénérées : la croix, l'éponge, la lance, la couronne de la Passion, et avec elles les débris de toute une population de saints et de martyrs ! Et le pape ! ce pauvre prêtre, hier peut-être enfant du cloître et du peuple, aujourd'hui *seul connu de tous, seul reconnu de tous* sur la terre, comme parle Pascal, et portant sur sa tête la triple couronne qui l'élève au-dessus de toutes les royautés de la loi ou de la force, car elle représente la couronne même des vertus, la Foi, l'Espérance et la Charité.

« J'ai connu, raconte Diderot, un peintre protestant qui avait fait un long séjour à Rome ; il convenait franchement qu'il n'avait jamais vu le souverain pontife officier dans Saint-Pierre, au milieu de la prélature romaine et des cardinaux, sans devenir catholique. »

Aujourd'hui ce retour des consciences, ou tout au moins des opinions, vers Rome devient plus sensible, et il se lie chez les catholiques à un mouvement général de concentration et d'unité : on dirait que plus l'hérésie se divise, s'émiette, se dissout, plus les catholiques se pressent avec foi et amour autour de la chaire de vérité. Ainsi, depuis des siècles, chaque peuple possédait à Rome son église nationale et quelquefois un hospice pour ses pèlerins. Mais aujourd'hui chaque peuple veut de plus y avoir son séminaire comme à la source de toute certitude et de toute doctrine ; et, aux séminaires germanique, hongrois, anglais, irlandais, grec, sont venus se joindre un séminaire français, un séminaire américain, un séminaire espagnol, etc. Les pèlerinages à Rome, si fréquents et si nombreux au moyen-âge, avaient fini, avec le temps, par tomber plus ou moins en désuétude, grâce

aux méfiances et aux préventions des gouvernements ; mais aujourd'hui ils ont repris leur ancienne place dans les habitudes catholiques. Ni Bossuet ni Fénelon ne vinrent aux tombeaux des apôtres ; Brydaine fut le seul prêtre français qui y parut au jubilé de 1750, tandis qu'aujourd'hui les papes trouveraient à peine un évêque de notre pays à qui dire comme autrefois Grégoire VII à l'archevêque de Rouen : « Quels travaux, quelles difficultés vous ont induit à négliger le bienheureux Pierre? »

Et parmi cette foule de pèlerins des Gaules commencent à reparaitre les moines, ces glorieux ressuscités de la Révolution ; le père Lacordaire fait son noviciat de frère prêcheur à Saint-Sabine ; le père Jeandel est élu par le pape lui-même pour diriger l'ordre des Dominicains ; le père Besson quitte le monde et les arts pour une cellule près de la cellule de saint Dominique et de saint Pie V, puis reprend ses pinceaux et sa palette, comme Fra Angelico, pour célébrer les merveilles de Dieu sur les murs des couvents de son ordre (1). Au dix-septième siècle Mabillon et Montfaucon firent le voyage de Rome dans un but surtout scientifique. L'un d'eux ne le fit même que par ordre de Louis XIV. Aujourd'hui la science française est encore fréquemment représentée dans la capitale chrétienne par des Bénédictins de notre nation ; mais, pour accourir à ce centre commun de la foi et de la prière, ils n'ont plus besoin d'ordre, et ajoutons que leur piété filiale les y appelle pour le moins autant que le désir de la science. Comment visiter l'antique et vénérable église de Sainte-Cécile sans se rappeler que le plus célèbre historien de cette basilique et de sa glorieuse patronne est un savant Bénédictin français, dom Guéranger ?

La France, enfin, compte à Rome des pères Jésuites, des pères Trappistes, des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, des dames du Sacré-Cœur, des frères des Écoles chrétiennes, et, grâce à Pie IX, elle a maintenant un cardinal résidant près du père commun des fidèles.

(1) « Le père Besson vient de le décorer (Saint-Sixte) de grandes peintures murales, qui prouvent que le talent est encore aujourd'hui, dans l'ordre de Saint-Dominique, l'ornement de la vertu. » (*Vie de Fra Angelico*, par M. E. Cartier, p. 153.) — Ajoutons que les Dominicains ont pris à tâche de restaurer les sanctuaires de leur ordre. Nous ne saurions surtout passer sous silence l'admirable restauration de Sainte-Marie de la Minerve.

Pie IX a voulu que chaque pays catholique fût constamment représenté près de lui par un membre du Sacré Collège, afin que la voix des enfants pût à toute heure se faire entendre aux oreilles de leur Père (1).

Et au milieu de ce concours général, Rome demeure ce qu'elle fut dès les premiers âges, un foyer de science et de sainteté. Hier encore, le Sacré Collège comptait parmi ses membres Angelo Mai, l'illustre explorateur des *Palimpsestes*, l'homme qui a le plus fait peut-être dans ce siècle pour l'érudition et l'histoire; et Mezzofanti, cette *Pentecôte vivante*, comme l'appelait Grégoire XVI, et dont lord Byron disait: — « Je ne me rappelle pas un seul des littérateurs étrangers que j'eusse souhaité revoir, excepté peut-être Mezzofanti, qui est un prodige de langage, Briarée des parties du discours, polyglotte ambulante, qui aurait dû vivre au temps de la tour de Babel, comme interprète universel, véritable merveille, et sans prétentions encore! »

Qu'est-il besoin de rappeler, en outre, les noms des savants théologiens Perrone et Passaglia, de l'éloquent père Ventura, du célèbre astronome Vico, du savant archéologue Secchi, du père Marchi, du chevalier de Rossi, etc. ?

Et la sainteté, ne l'oublions pas, s'y maintient au niveau de la science. Notre âge a vu le vénérable Gaspard de Buffalo, né à Rome et mort à Rome (1786-1837), y renouveler les prodiges de l'apostolat des saints. Pendant trente ans, il évangélisa les États de l'Église; et aujourd'hui, la congrégation du *Précieux Sang*, qu'il fonda, évangélise le monde. Deux autres congrégations partaient de Rome, de 1838 à 1842, pour aller, comme autrefois le moine Augustin, convertir l'Angleterre. L'une d'elles, instituée par le bienheureux Paul de la Croix, à la fin du dernier siècle, la congrégation des *Passionistes*, possède à Rome le couvent des Saints-Jean-et-Paul; et c'est de cette maison du Coelius, voisine de celle qu'habita Grégoire-le-Grand, que les nouveaux Augustins, vêtus de noir, le chapelet à la ceinture, et portant sur la poitrine un cœur bleu, avec ces paroles: *Jesu Christi*

(1) Le cardinal français résidant près du saint-siège est le savant cardinal Villecourt, du titre de Saint-Pancrace, titre qui rappelle heureusement une des victoires de notre armée dans sa lutte contre les révolutionnaires de Rome.

*Passio*, se sont élancés à la conquête des Iles Britanniques. A leur tête était le père Dominique *de la Mère de Dieu*, né près de Rome, et, dans leurs rangs, marche aujourd'hui lord Spencer, l'humble et infatigable apôtre.

La seconde congrégation, celle des *Frères de la Charité*, fondée à Rome, par l'abbé Rosmini, est aujourd'hui répandue dans toute l'Angleterre. L'abbé Gentili et l'abbé Ridolfi dirigent ses travaux apostoliques. Que l'Angleterre envoie maintenant ses bibles jusqu'à Rome; qu'elle dépêche lord Minto pour y souffler la révolution, Rome avait déjà répondu aux émissaires britanniques par ses apôtres. Elle avait des représentants à tous les coins de l'Angleterre, et plusieurs des hommes les plus éminents, des noms les plus illustres de l'ancienne *île des Saints*, sont aujourd'hui en quelque sorte l'honneur de Rome. Est-il besoin de citer les cardinaux Weld et Wiseman, le duc de Norfolk, le comte de Shrewsbury, l'illustre O'Connell, et ces nobles convertis, Newman, Oakeley, Wilberforce, Moore Capes, Talbot, Manning, lord Fielding, etc. La plupart de ces grands catholiques sont venus à Rome, et y ont laissé de pieux souvenirs, au collège anglais surtout, longtemps dirigé par le savant et illustre Wiseman. Seul peut-être parmi eux, O'Connell ne vit jamais Rome. Pie IX l'y attendait, en 1847, mais la mort le surprit en chemin. Son cœur du moins fut apporté dans la capitale chrétienne, comme un dernier hommage et un dernier vœu de sa foi et de son amour : — « Mon corps à l'Irlande, avait dit le héros mourant, mon cœur à Rome, mon âme au ciel (1). »

Et à côté de ces pèlerins du pays d'Henri VIII, chaque jour on en pouvait voir accourir au tombeau des Apôtres, du pays de Luther. C'est d'abord, l'illustre poète Werner, qui vient faire abjuration à Rome, à l'époque des plus grandes épreuves de la papauté; c'est le savant de Haller, qui, en cheminant vers Rome, et déjà catholique au fond du cœur, s'entend dire les paroles de Jésus au centenier : *Je n'ai pas trouvé une pareille foi en Israël*. Et Hurter, le grand historien, et Overbeck, le grand peintre! Le 16 juin 1844, Hurter, après avoir renoncé à sa patrie et aux emplois qui faisaient sa fortune, prononçait

(1) Oraison funèbre d'O'Connell, par le R. P. Ventura, p. 93.

le symbole catholique dans une église de Rome, et Overbeck lui servait de parrain. Overbeck, converti déjà depuis longtemps sous les pieuses influences romaines, n'avait plus quitté Rome. Ne pourrait-on pas dire, en effet, de la ville de saint Pierre, ce que saint Bernard disait de la solitude de Clairvaux : « Ici l'air est plus pur, le ciel plus ouvert et Dieu plus familier. — *Ibi aer purior, coelum apertius, familiarior Deus.* »

Nous avons parlé de sainteté à Rome; comment oublier, en prononçant ce mot, le cardinal Odescalchi, ce digne petit neveu d'Innocent XI, qui renonça à la pourpre le 8 décembre 1838, pour aller s'enfermer dans un couvent de Saint-Ignace? — « Tandis que le monde, avec ses balances toujours fausses, écrivait-il alors, exalte ce qu'il appelle à tort mon héroïque sacrifice, soyez assuré que je bénis, quant à moi, la miséricorde infinie de Dieu, qui m'a accordé le temps jusqu'ici et m'accorde aujourd'hui le moyen de me sanctifier, et, avant tout, de me convertir. » — Trois ans après, Charles Odescalchi, novice de la Compagnie de Jésus, mourait comme nous voudrions tous mourir.

Et à côté du cardinal Odescalchi ne pouvons-nous pas citer l'abbé Palotta, ce compagnon dévoué de Gaspard de Buffalo, auquel Rome doit la fondation de l'œuvre immense de l'*Apostolat catholique*; et ce père minime Bernardo, entouré d'une telle vénération, que les Romains, menacés de le perdre, montèrent la garde autour de son couvent pour l'empêcher de partir? Ces derniers jours enfin, les feuilles publiques nous annonçaient la mort, dans une pauvre chambre, près de Saint-Pierre, d'une de ces femmes qui renoncent à tout pour être tout à Dieu. On ne la connaissait que sous le nom de *la Beata*, et le peuple a obtenu pour elle, comme pour Benoit Labre, que son corps fût publiquement exposé avant d'être enfoui dans la tombe.

Oui, Rome est toujours la ville savante et sainte, et qu'on y prenne garde, la science et la sainteté n'excluent point chez elle les prévoyances purement humaines. — « Nulle part plus qu'à Rome l'autorité ne gagne à être connue, écrivait récemment l'illustre évêque de Poitiers, Mgr Pie, parce que nulle part elle n'est à la fois *plus modeste, plus bienveillante et plus éclairée.* » — Deux philosophes peu romains,

Addisson et Gibbon, avaient déjà entrevu cette vérité. — « Le pape est ordinairement un homme de grand savoir et de grande vertu, disait Addisson, parvenu à la maturité de l'âge et de l'expérience, qui a rarement ou vanité ou plaisir à satisfaire aux dépens de son peuple. » Et Gibbon : — « Si l'on calcule de sang-froid les avantages et les défauts du gouvernement ecclésiastique, on peut le louer dans son état actuel comme une administration *douce, décente et paisible*, qui n'a pas à craindre les dangers d'une minorité ou la fougue d'un jeune prince, qui n'est point minée par le luxe, et qui est affranchie des malheurs de la guerre (1). »

Pourquoi le dissimuler, cependant? l'administration des Etats romains est aujourd'hui encore l'objet de nombreux reproches. Cette pauvreté apparente, ces solitudes autour de la ville que Châteaubriand compare aux *vains royaumes* de l'Écriture, *inania regna*, ces fièvres endémiques qui ravagent les campagnes, semblent à bien des gens les incontestables indices d'une civilisation impuissante. Mais ces solitudes, qui les a faites? Ces miasmes morbifiques, d'où viennent-ils? Cette pauvreté enfin qui ne se cache pas, est-elle plus triste que la pauvreté que l'on cache, que l'on met sous clef dans les autres États de l'Europe?

Les solitudes qui entourent Rome sont les restes de ces *latifundia*, immenses domaines formés peu à peu par l'envahissement et par l'usure, et qui étaient déjà une cause d'appauvrissement pour l'Italie, dès le temps des Gracques : *latifundia perdidere Italiam*, a dit Pline. Dès le temps des Gracques, les petits propriétaires et les colons disparaissaient pour faire place au travail servile ; le pâturage inintelligent succédait à la science et aux labeurs de la culture ; on allait demander des blés à l'Égypte, à la Sicile ; et, au sein des campagnes de Rome les yeux n'apercevaient plus que des troupeaux errants, sous la

(1) Cités par de Maistre, *Du Pape*, l. I, ch. XI. — La secte libérale voudrait *séculariser* l'administration romaine. Il est bon de savoir, à ce sujet, que le nombre des employés ecclésiastiques n'est que de 100 contre 6,836 employés laïques. Les traitements des premiers formaient, en 1849, un total de 190,000 écus, et ceux des seconds, de 1,186,000. Mais les hauts fonctionnaires, dit-on, sont ecclésiastiques ; sans doute, et tant qu'on n'aura pas supprimé le pape, il est certain que la pensée dirigeante sera toujours ecclésiastique. On a vu qu'Addisson et Gibbon n'osaient pas s'en plaindre.

garde d'esclaves traînant leurs chaînes, dans les domaines sans fin des maltôtiers et des proconsuls qui s'étaient engraisés des dépouilles du monde.

Cette dépopulation et cet abandon contribuèrent certainement pour une bonne part à l'insalubrité du pays, et cette insalubrité était telle, qu'Horace suppliait Mécène de lui donner congé pendant les chaleurs, comme à un poltron, *timentis*; — « car c'est le temps, lui dit-il, où reparait le héraut des funérailles, où les pères et les mères tremblent, où les tracas du Forum et les assiduités de la cour ramènent les fièvres et ouvrent les testaments. »

*Adducit febres et testamenta resignat* (1).

Ainsi, ce n'est point à Rome chrétienne, c'est à Rome païenne et républicaine, à cette Rome tant admirée des érudits qu'incombe la responsabilité des maladies et des déserts au milieu desquels se perpétue la ville éternelle. Mais du moins la civilisation n'a-t-elle pas de remèdes pour de tels maux ? On sait ce que la papauté a fait pour les marais Pontins : si les essais qu'elle a tentés ailleurs sont moins connus, ils ne sont pas pour cela moins réels.

Nous avons dit quel était l'état de la campagne romaine chez les anciens ; les longues dévastations des Barbares n'étaient pas de nature à l'améliorer. Aussi entendons-nous sans surprise Pierre Damien renouvelant au dixième siècle, et avec une énergie qui manquait à Horace, les gémissements et les plaintes : — « Rome qui dévore les hommes, s'écrie-t-il, qui courbe les têtes les plus vigoureuses ! Rome fertile en maladies, abondante en fruits de morts, et à qui, par un pacte immuable, la fièvre est toujours fidèle (2) ! »

Peu à peu cependant, les coteaux qui entourent Rome se boisèrent, et les conditions atmosphériques de la plaine durent s'en ressentir

(1) Ep. VII, l. 1. Tite Live avait déjà parlé du sol *aride et pestilentiel* qui entourait Rome, *pestilenti atque arido circa urbem solo*; et Frontin qualifiait plus tard d'*infâme* l'air qu'on respirait dans la ville des empereurs, *urbis infamis aer*.

(2) *Roma, vorax hominum, domat ardua colla virorum;*  
*Roma s'raax febrium, necis est uberrima frugum;*  
*Romana febres stabili sunt jure fideles.*

heureusement ; mais, au seizième siècle, d'imprudentes exploitations et la concentration non moins fâcheuse des petits domaines en vastes fermes reproduisirent jusqu'à un certain point les antiques inconvénients des *latifundia*. Une lutte persistante s'engagea dès lors entre les tendances de la papauté, qui étaient pour la culture, et celles des propriétaires, qui étaient pour le pâturage. De tout temps, au reste, la papauté s'était étudiée à favoriser les plantations et la culture. Sixte IV poussa le zèle à cet égard jusqu'à autoriser le premier venu à ensemen- cer, pour son propre compte, le tiers de tout terrain resté inculte. Clément VII fit plus et mieux, en permettant l'exportation des grains dès que le prix s'en abaisserait au-dessous de certaines limites. « Ainsi dit M. de Tournon, ce principe, dont on fait ordinairement honneur aux Anglais, fut posé par un pape au seizième siècle (\*). » Plus tard, on revint au système protecteur. L'exportation fut prohibée, le prix des blés diminua au point de décourager les laboureurs, jusqu'aux jours où Pie VI, et surtout Pie VII, rendirent l'essor à la production par la suppression des monopoles et la liberté du commerce. Pie VI fit lever le plan du territoire de Rome, et ce cadastre est signalé par M. de Tournon comme *digne d'être envié par les pays qui se vantent d'être les plus avancés en économie politique* (2). Ce travail accompli, Pie soumit, d'après ses données, les terres de l'*Agro Romano* à un assolement régulier et obligatoire. Mais il trouva devant lui des intérêts et des habitudes qui triomphèrent de tous ses efforts. Pie VII, à son tour, abolit le droit de parcours dans les terrains enclos ; il encouragea la division des fermes par une sorte d'impôt progressif suivant leur étendue, et surtout il multiplia les primes : 25 centimes pour chaque nouveau pied d'arbre ; 160 fr. pour chaque nouveau puits ; 1387 fr. pour chaque maison neuve ; il envoya en outre partout des plans de maisons rustiques ; il recommanda de les agglomérer, promit des églises, des presbytères, des dots pour les jeunes filles ; n'oublia rien en un mot, de ce qui pouvait favoriser le travail et appeler les populations. Il divisa enfin la campagne romaine en différentes zones, qui

(1) *Etudes statistiques sur Rome*, t. I, p. 306.

(2) *Etudes statistiques sur Rome*, t. I, p. 270.

devaient être cultivées et peuplées successivement. De *terribles essais* avaient, en effet, fait voir les funestes inconvénients d'une colonisation précipitée (1).

« Dans aucun pays, dit M. de Tournon, il n'existe, à coup sûr, un acte législatif relatif à l'agriculture aussi remarquable que le *motu proprio* de Pie VII (2). » — Et cependant ses dispositions les plus sages échouèrent devant les événements politiques d'abord, puis ensuite devant une inertie intéressée.

Ce serait, en effet, se tromper grandement que de tenir pour terrains perdus les solitudes qui entourent Rome de leur grandeur et de leur tristesse, et qui, suivant la belle expression de Mgr. Gerbet, « en interceptant les bruits du monde autour de la ville sainte, enveloppent, comme il convient, de silence et de paix ce grand cloître de la chrétienté. » Dans l'antiquité, les terres à blé ne venaient, à Rome, pour le produit, qu'au sixième rang, suivant Columelle : si cette infériorité n'est plus telle aujourd'hui, il est incontestable du moins que dans un pays assez pourvu de grains pour en exporter des quantités considérables, et pour supporter, sans se plaindre, un impôt sur cette denrée de première nécessité (3), la production du blé ne saurait être la plus avantageuse. Sur une étendue cependant de 205,000 hectares, que comprend l'*Agro Romano*, il n'y avait, dès 1812, que 29,000 hectares qui fussent à l'état de prairies ou de pâturages permanents, et M. de Tournon constate que le produit des terres de l'ancien département de Rome était égal à celui qu'elles donnent en France dans le département de la Gironde (4). Quelque abandonnées que semblent, en effet, ces solitudes, sans cesse vous y rencontrerez des bergers épars, ou des bandes de faucheurs et de moissonneurs campés sous la tente. Ces populations errantes sont même, à certaines époques de l'année, tellement nombreuses, que Pie IX a récemment établi, à leur

(1) Une colonie allemande, installée avec soin par la famille Mattel sur ses propriétés à l'ouest de Rome, disparut tout entière en moins d'un an.

(2) *Etudes statistiques*, t. I, p. 368.

(3) L'impôt de la *macinata*, ou mouture. « Levé depuis longtemps avec facilité, dit M. de Tournon, et excitant peu de réclamations, les habitants témoignèrent le désir de le conserver, afin d'éviter les droits réunis. » (T. II, p. 66).

(4) *Etudes statistiques*, t. I, p. 361.

intention, des missions dominicales sur divers points de la campagne romaine.

Et en même temps la sagesse du vénérable pontife poursuit, dans un but d'assainissement, l'œuvre de ses prédécesseurs. Les plantations surtout sont encouragées ; 375,000 pieds d'arbres utiles ont été primés depuis 1850 <sup>(1)</sup>, Espérons que ces plantations, distribuées avec intelligence, n'enlèveront pas aux abords de Rome cet aspect sévère qui se lie si bien à la *pensée de l'infini*, ni l'empreinte de religion *qui est le caractère de cette incroyable nature* <sup>(2)</sup>.

Malgré ces solitudes, après tout, l'État romain compte en moyenne 75 habitants par kilomètre carré, tandis que la France n'en compte que 62. C'est le *Moniteur* français qui nous fournit ces chiffres (numéro du 10 mars 1857). Le même journal nous apprend que non-seulement les États de l'Église subviennent à la nourriture de leurs habitants, mais qu'ils exportent en outre des objets de consommation pour une somme considérable. En trente-sept ans, enfin, de 1816 à 1853, la population des États de l'Église a augmenté d'un quart, tandis que l'augmentation en France dépassait de peu un cinquième.

La différence serait encore plus grande si nous parlions des impôts. M. Rossi l'établissait avec une grande netteté, dans le discours que le poignard des clubs l'empêcha de prononcer au sein de l'Assemblée romaine. — « Les sujets de l'État pontifical, lit-on dans ce discours, ne payent, à l'heure qu'il est, en impôts de toute nature, qu'environ trois écus par tête, tandis que les Anglais en payent au moins dix, les Français neuf <sup>(3)</sup>, et que les sujets des autres pays en payent cinq et six. Je ne sais s'il y a un pays au monde où l'on paye moins de trois écus ; mais je crois pouvoir affirmer que cela ne saurait être dans aucun pays dont les côtes soient, comme les nôtres, baignées par deux mers, dont le sol soit aussi riche et le climat aussi doux. »

(1) On travaille d'un autre côté au dessèchement des marais d'Ostie.

(2) Lacordaire, *Lettre sur le Saint-Siège*. — On trouve d'admirables pages sur Rome et sur quelques-unes de ses églises, Saint-Sixte, Sainte-Sabine, etc., dans les œuvres de l'éloquent religieux, et spécialement dans sa *Vie de saint Dominique*.

(3) Cette différence s'explique pour la France, par les charges que lui imposent sa position et ses devoirs comme grande puissance continentale et militaire.

Une preuve, enfin, que ce peuple n'est pas malheureux, dirons-nous avec Mgr l'évêque de Poitiers, *c'est qu'il est joyeux*. On le dit pauvre, on se scandalise de sa mendicité et de sa misère. Il fut un temps sans doute où Rome eut ses *frumentations* publiques, c'est-à-dire où elle distribua du blé à une population effrontée et affamée qui compta jusqu'à 300,000 têtes. Le monde alors se chargeait de fournir à la plèbe romaine *du pain et des spectacles*. Si ce souvenir blesse les philosophes et les économistes comme il nous blesse nous autres chrétiens, qu'ils en demandent compte aux consuls et aux césars. Mais aujourd'hui quelle est en définitive la proportion des pauvres de l'Italie, comparativement aux autres parties de l'Europe ? En Angleterre on compte un indigent sur six habitants ; en Italie on en compte un sur vingt-cinq. Mais l'Anglais, dans son orgueil, ne veut pas voir les pauvres ; il les chasse des rues, il les parque dans leurs bouges ; il n'entend pas qu'ils viennent troubler son luxe et salir son chemin, tandis qu'en Italie on dit au pauvre : — Si tu es vieux, si tu es infirme, si tu n'as pour toute ressource que ta sébile et ton chien, prends du moins ta part de la liberté et du soleil ; et lorsque tu passeras près de moi, près de mon opulence, va, ne rougis pas de ta misère ! Elle me rappellera qu'il y a des malheureux à côté de mon bonheur, et je reconnaitrai sans peine un frère, sous la triste livrée de celui qui fut le plus pauvre parmi les enfants des hommes (1).

Qui ne sait d'ailleurs que, dans les pays agricoles comme les États romains, le nombre et la condition des pauvres sont tout autres que dans les pays industriels ? L'industrie manufacturière fait, il est vrai, chaque jour, à Rome, des progrès qu'excite une intelligente administration, et dont une récente exposition au Capitole a fourni de brillantes preuves ; mais enfin, par la nature même des choses, elle n'occupera jamais que la seconde place dans le pays. Les objets d'exportation seront toujours le blé et les huiles ; à ces productions du sol

(1) Pour tout ce qui concerne l'administration pontificale, il faut lire les *Etudes statistiques* du comte de Tournon, ancien préfet de Rome ; le *Voyage de M. Fulchiron dans l'Italie méridionale*, les articles si remarquables de M. de Corcelle dans le *Correspondant*, numéros des 25 juillet, 25 août 1856 et 25 septembre 1857, et enfin les admirables lettres pastorales de Mgr Parisis, évêque d'Arras, et de Mgr Pie, évêque de Poitiers.

nous ajouterons les beaux-arts, c'est-à-dire les productions du génie. Rome exporte chaque année en statues, camées, mosaïques, pour une valeur de plusieurs millions de francs. Les statues vont surtout en Angleterre, en Irlande, en Allemagne, en Amérique; et au lieu de représenter des Apollon, des Vénus, comme au temps de la Renaissance, de *ce soleil couchant*, a dit un poète, que nous prenons *pour une aurore* (1), elles représentent le Christ, les Saints, et parmi ces derniers surtout la Vierge (2).

C'était vers Marie que Dante élevait sa pensée et ses vœux en achevant son poème : — « O Vierge, mère de ton Fils, lui disait-il, humble et exaltée plus qu'aucune autre créature, tu es pour les malheureux un soleil de charité dans son midi, et pour les mortels une source vive d'espérance. » Or, cette invocation, qui ne partait pas seulement du cœur du Dante, mais qui était le cri même, on peut le dire, de tout le siècle d'Innocent III et de saint Louis, se retrouve aujourd'hui, par un heureux retour, au fond de toutes les consciences de l'Europe catholique.

Ce fut sans doute un étrange spectacle pour les esprits forts que celui de Pie IX, faisant trêve aux tristes préoccupations de son exil pour appeler les témoignages des évêques du monde entier sur l'*Immaculée Conception* de Marie, au moment où une assemblée révolutionnaire déclarait la papauté déchue de sa souveraineté temporelle. — A quoi pense cet homme ? se seront-ils dit certainement dans leur sagesse. — Et cependant Pie IX rentre à Rome quelques mois après, *à l'ombre de ce drapeau tricolore qui avait jadis présidé à l'enlèvement de Pie VI et de Pie VII* (3). « Celui qui a vu une telle chose,

(1) *Notre-Dame de Paris*, t. II, ch. 11. N'oublions pas que hier encore la Renaissance triomphait avec Canova.

(2) « L'Angleterre a sans doute un commerce extérieur prodigieux en colonnade et en quincaillerie. Mais quelle est la ville qui, comme Rome, prodigue sans cesse à l'étranger, et sans jamais s'épuiser depuis des siècles, les productions de l'art et de la pensée ? » (C. de Laroche-Héron, *Univers*, 17 février 1857). Dans ses très-intéressantes lettres de Rome, et spécialement dans celles du 17 février, M. de Laroche-Héron nous donne de curieux détails sur la réaction religieuse qui se fait sentir maintenant dans les arts, au sein même de la capitale de la Renaissance. Ajoutons que les artistes éminents, surtout les sculpteurs, y sont toujours nombreux. Qu'il nous suffise de citer Tenerani, Benzoni, Tadolini, Revelli, Giacommetti, Pinelli, Rinaldi, de Fabris, le mosaïste Barberi, etc.

(3) Comte de Montalembert, *Des Intérêts catholiques au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 37.

ajouterons-nous avec M. de Montalembert, celui qui a vu nos soldats agenouillés dans leur force et dans leur simplicité, sur la place du Vatican, inclinant leurs bannières libératrices, ayant devant eux Saint-Pierre, la cathédrale du monde, sous leurs pieds la poussière des martyrs, sur leur tête la main de Pie IX étendue pour les bénir, celui-là peut se dire qu'il a vu le plus beau spectacle que puisse éclairer le soleil, et il ne lui reste qu'à répéter avec l'accent d'une reconnaissante admiration les paroles gravées par Sixte-Quint sur l'obélisque de Néron : « Le lion de la tribu de Juda a vaincu ; fuyez, ennemis ! le Christ triomphe ! le Christ règne ! Daigne le Christ défendre son peuple de tout mal ! »

Les ruines cependant étaient partout à Rome depuis le passage de la révolution : ruines physiques et ruines morales. Pie IX s'attache à les relever, et pendant ce temps-là les professions de foi les plus explicites sur le glorieux privilège de Marie lui arrivent, comme une seule voix, de toutes les parties de l'univers. L'accord, si difficile toujours entre les hommes, est cette fois spontané, universel ; et, le 8 décembre 1854, Rome vit Pie IX entouré de cent trente évêques, comme Léon X au Latran, proclamer le dogme qui, en rappelant notre chute originelle, combat de plus près le naturalisme des esprits superbes de notre temps. Et eile entendit les évêques, les prêtres, le peuple, rappelant par les expressions de leur saint enthousiasme cette acclamation des premiers âges : — Dieu a parlé par la bouche de Pierre ! — Cette voix, cet enthousiasme se reproduisirent ensuite dans le monde entier.

Aujourd'hui la statue de Marie Immaculée s'élève sur une colonne antique en face de la Propagande. Les philosophes se donnaient hier encore la peine de nous expliquer *comment les dogmes finissent* (1). Rome et le monde leur ont répondu : — « Non, Rome n'est pas épuisée dans sa vieillesse, et sa voix n'est pas éteinte... Dieu n'éteint pas la lumière, il la transporte... Malheur ! malheur encore une fois à qui la perd ! Mais la lumière va son train et le soleil achève sa course (2). »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(1) Titre d'un article célèbre du *Globe*, dû à la plume de M. Jouffroy.

(2) Bossuet, Sermon sur l'unité de l'Église.

# FÉLIX DE VAREUIL.

---

Écoutons un instant les louanges que se donne un enfant du siècle : il ne se pique ni de désintéressement , ni de bravoure , ni d'austérité : sa modestie ne prétend qu'à la possession et à l'exploitation du sens commun. Le sens commun ! c'est-à-dire la plus rare de toutes les raretés, le principe et la fin de toute vertu, la fleur de toute sagesse ! Peut-être les enfants du siècle n'attachent-ils pas à ce terme la même signification que nous. Les discours d'un de ces sages de vingt-cinq ans vont nous l'apprendre. Un coup d'œil sur le portrait du peintre nous révélera s'il cherche les hautes inspirations de l'école idéaliste ou s'il se complait dans la laideur d'un réalisme grossier. A lui de se montrer !

— « Les Vareuil peuvent être des gens d'esprit et de cœur, mais, excepté Félix de Vareuil, ils n'ont pas le sens commun.... » Voilà ce qu'on dit partout de ma famille, et à cet égard je partage entièrement l'avis du public. Quelques détails biographiques sur les Vareuil passés et les Vareuil actuels suffiront pour ratifier l'arrêt du public et le mien. Un de mes ancêtres a fait, il est vrai, éminemment preuve de sens commun, mais c'est le seul, et il y a si longtemps de cela qu'on a pu l'oublier. C'était à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ; tour à tour protestant ou catholique, selon que la victoire se déclarait pour l'un ou l'autre parti, il allait au prêche avec l'amiral Coligny, et à la messe avec le duc de Guise, prenant tantôt l'écharpe rouge et tantôt l'écharpe blanche ; ligueur tant que M. de Mayenne sembla le maître, et royaliste dès qu'Henri IV fut solidement assis sur le trône, il resta toujours fidèle à ses intérêts personnels, conserva et accrut son bien, et mourut possesseur de plus de trente mille livres de rentes, ce qui à son époque

était un *joli denier*, comme disaient ses contemporains. C'était là un homme de sens ! un homme digne de vivre de nos jours ! Que de serments et de traitements il eût cumulé ! Mais hélas ! on dirait que pour les Vareuil toute sagesse pratique ait été ensevelie avec lui. Son fils dépensa les revenus et entama le capital des trente mille livres de rente à des expériences sur des chaudières au moyen desquelles il prétendait faire rouler les voitures sans y atteler de chevaux, et il finit par être enfermé dans une maison de fous. Là, entre autres signes de démence, il affirmait que ses marmites remplaceraient les voiles des vaisseaux, proposait de traverser les fleuves et les bras de mer sur des ponts soutenus par des cordes en fer, et offrait de transmettre une question de Paris à Rome et d'en avoir la réponse le même jour par l'intermédiaire d'un fil de métal. Quelles extravagances !... Ses autres descendants, atteints d'un genre de folie différent, et non moins insensés, voulurent vivre au service du roi. Ils étaient certains de creuser ainsi de plus en plus l'abîme de leur pauvreté, car alors quand on tenait à servir le roi ou la France (ce qui était une seule et même chose) on le faisait à ses dépens et on ignorait l'ingénieuse méthode grâce à laquelle *on sert du pays* tout en disant qu'on sert le pays. Un de ces fous, voyant nos frontières envahies par les Anglais de Malborough, leva deux compagnies de cavalerie à ses frais, et alla se faire tuer à la bataille de Denain, sous les yeux du maréchal de Villars. Un mot d'éloge de la part de Louis XIV parvint à la veuve et aux fils du volontaire de Denain, et fut toute leur consolation et toute leur récompense. Un tel exemple aurait dû guérir cette race de ses velléités héroïques et ruineuses, mais point ; un autre Vareuil courut à Fontenoi où il reçut treize blessures, et, comme il avait vendu quelques champs pour *faire ses équipages*, quand il rentra avec quelques membres de moins dans son patrimoine, mutilé comme lui, il n'y rapporta qu'une croix de St-Louis... qui ne lui rapportait rien. Lorsqu'arriva la révolution, mon grand père, Jean de Vareuil, enchaîné par un devoir filial auprès de sa mère, âgée et infirme, ne put aller rejoindre ni l'armée des princes qui combattait pour la monarchie sur les bords du Rhin, ni l'armée vendéenne qui défendait sur la Loire la religion et les villages. Il n'aurait donc tenu qu'à lui de s'enrichir et de mériter un certificat de

civisme en achetant des biens nationaux, biens d'église et biens d'émigrés : il eut ainsi arrondi ses propriétés et conservé sa tête. Il n'en fit rien, et quelle excuse alléguait-il de sa folle conduite ? Il alléguait ses scrupules religieux et ses scrupules politiques, comme si des scrupules quelconques n'étaient pas toujours une sottise, et des scrupules religieux et politiques la plus haute de toutes les sottises. Sa folie alla plus loin encore : il préleva sur sa mince fortune une somme qu'il fit passer à un oncle réfugié en Angleterre, et donna asile sous son humble toit à un prêtre réfractaire. Dénoncé au chef-lieu du département pour le double crime d'avoir empêché un parent de mourir de faim et d'avoir accueilli un proscrit assez fanatique pour risquer sa vie plutôt que de se parjurer, il fut arrêté et traduit au tribunal révolutionnaire : on sait ce qui en advenait inmanquablement.... Mon aïeul mourut sur l'échafaud ; il marcha à la mort comme y marchaient les royalistes, sans faiblesse et sans forfanterie ; avec une dignité si tranquille, un courage si calme et si élevé, une résignation chrétienne tellement au-dessus des sentiments de la foule, que la foule n'y comprenait rien et n'était émue en rien de ces supplices où les victimes ne laissaient échapper ni plaintes sur elles-mêmes ni malédiction sur leurs bourreaux.

La veuve de Jean de Vareuil, demeurée seule près de son fils au berceau, n'enseigna point à ce fils à bannir tout scrupule et à savoir se plier aux circonstances. L'orphelin ruiné fut nourri d'idées d'honneur, et on lui donna l'honneur pour guide et pour soutien. L'honneur est un mot sonore, il figure bien dans une proclamation ou dans un dithyrambe, mais il ne produit pas d'argent et s'accommode mal avec les doctrines du sens commun. Je suis forcé d'avouer que mon père, en digne Vareuil, reçut en partage plus d'honneur que de sens commun. S'il en avait eu la dose la plus ordinaire, n'aurait-il pas su tirer parti de la restauration des Bourbons en 1814 ? Deux de ses cousins prirent alors place à la Chambre des Pairs : un de ses alliés les plus proches devint même un des ministres influents sous le règne de Louis XVIII. Le sens commun invitait mon père à courtiser, à caresser, à solliciter ces protecteurs naturels, et toutes les voies de la fortune lui étaient ouvertes, mais (quelque illusion qu'on se fasse encore de nos jours sur les mérites de ceux auxquels le Code Civil chap. 2, art. 371 et 372,

accorde sur nous une autorité temporaire) la vérité m'oblige à répéter que mon père manqua de sens commun. Il resta en relations courtoises avec ses cousins et son parent, les visita (un peu moins souvent que s'ils n'eussent été ni pairs ni ministre) et ne leur demanda jamais rien. Il se contenta de servir le roi, et s'il ne pouvait plus lui offrir comme ses pères des compagnies de cavalerie équipées à ses frais, il lui offrit du moins sa personne en s'engageant comme simple soldat dans la Garde Royale. Il conquist ses épaulettes d'officier à la pointe de l'épée pendant la guerre d'Espagne. Passé dans un régiment de ligne qui faisait partie de l'expédition d'Alger, il s'y distingua de manière à être mis à l'ordre du jour de l'armée, et allait être nommé officier supérieur, lorsque la nouvelle de la révolution de juillet vint tomber sur les soldats qui donnaient l'Afrique à la France. Des cuistres et des gamins s'étaient dressés contre la monarchie, et la monarchie avait succombé sous leurs coups. Charles X, faute de se défier d'un peuple qu'il aimait, avait pris si peu de précautions qu'il perdit la partie, et la perdit sans avoir assemblé ses cartes. Dans ces circonstances, mon père n'avait qu'à changer de cocarde pour conserver le grade acquis au prix de son sang. C'est ce qu'il aurait fait s'il avait eu le sens commun, mais il ne l'avait pas !... Il brisa son épée, déchira son uniforme, et vint bêcher les quelques arpens de terre dont se composait son maigre héritage. A ces folies il ajouta celle de se marier. Les gens raisonnables ne l'auraient point blâmé s'il eut épousé la fille d'un usurier célèbre pour ne faire que de bonnes affaires, ou la fille d'un juif enrichi par une ou deux banqueroutes : il aimait mieux épouser sa cousine, Charlotte de Vareuil, douée d'aussi peu de fortune et d'aussi peu de bon sens que lui. Elle avait la beauté et l'âme d'un ange : les paroles ne tarissaient pas quand il s'agissait de dire *ce qu'elle valait*, mais le chapitre était fort court s'il était question de *ce qu'elle avait*. Tout en me vantant d'être un fils aussi respectueux qu'on peut l'être dans la génération actuelle, je laisse à juger si le sens commun comptait au nombre des vertus de ma mère : elle avait opiniâtrément refusé de devenir la femme de M. Mathurin Lourdsol, homme immensément riche, et chez qui la demande de la main de M<sup>lle</sup> de Vareuil était le seul acte de désintéressement qu'il eût commis de sa vie. Ce Lourdsol était fils d'un ancien

procureur connu dans notre province comme le type le plus parfait des maîtres Brigandeaup et maîtres Sangsue de la vieille comédie. Lui-même avait majestueusement siégé dans la magistrature sous le Directoire, l'Empire, la Restauration et la Royauté de 1830, se croyait infallible parce qu'il était inamovible, et prononçait du haut de son tribunal des sentences auxquelles la politesse et l'usage accordaient fort gratuitement le nom de jugements. Ce grave personnage avait été affublé sous l'Empire d'un titre de baron, et, comme parmi ses vastes domaines figuraient la magnifique terre et le grand château de la Crochardière, il se faisait appeler le baron de la Crochardière et croyait qu'on avait oublié Mathurin Lourdsol, pour ne plus voir que sa titulature héraldique. S'il ne s'était pas fait peindre coiffé d'un *casque de pourfil* surmonté du *tortil* baronnial, ce n'est certes pas que l'envie lui en eût manqué. Quels motifs de refus M<sup>lle</sup> de Vareuil avait-elle eu à opposer à un prétendant si invraisemblable et si inespéré ? L'âge avancé de M. Lourdsol ? l'origine plus qu'équivoque de son énorme fortune ? la morgue magistrale dont il recouvrait ses plus lâches tours de souplesse ? son esprit ennuyeux et pédant ? les vices secrets que lui attribuait la voix publique ?... Elle ne daigna pas même articuler ces détails et se borna à dire : « Je plais à mon cousin Henri de Vareuil et il ne me déplaît pas ; il me préfère à toutes les jeunes filles de mon âge et la noblesse de sa conduite fait que je le préfère aussi aux jeunes gens que je connais. » Sur cette belle raison, qui fut à peu près toute sa dot, elle épousa mon père. Insensés au point de s'unir dans de pareilles conditions, ils le furent encore au point de ne l'avoir jamais regretté ni l'un ni l'autre ; mais le ciel m'a pourvu d'assez de sens commun pour que je déplore leur folie. N'est-elle pas des plus insignes ? Tout exprès, je crois, pour donner lieu à ma mère de se repentir de ses aberrations sentimentales, M. Mathurin Lourdsol, ou plutôt M. le baron de la Crochardière, qui avait soixante-dix ans, mourut six mois après avoir été éconduit par elle. Que ne l'avait-elle épousé, sauf à épouser mon père un peu plus tard ! En quoi mon père aurait-il eu à s'en plaindre ? Est-ce que sa femme n'aurait pas pu faire stipuler un riche douaire pour elle, ou même s'assurer en bonne et valable forme une donation de toute la fortune de ce vieillard ? Elle eût alors apporté à

son second mari un château à la campagne, un hôtel à Paris, des terres, des rentes, etc..., etc..., etc... Au lieu de cela mes parents ont vécu dans une espèce de pigeonnier que je rougirais de décrire : quelques chaises de paille meublaient leur séjour, et, s'il faut révéler cette triste particularité, un rideau fixé sur une tringle formait l'unique séparation entre leur chambre à coucher et l'espace qu'ils nommaient en riant leur salon. Toute la tendresse, toute la piété, toute la vertu possibles, sont-elles capables de faire supporter l'idée de vivre dans un pareil taudis ? C'est cependant là que mon frère aîné et moi avons été condamnés à naître. Là aussi nous avons reçu l'éducation et l'instruction que mon père nous a données lui-même ; car non-seulement il n'était pas assez riche pour nous envoyer au collège, mais il avait une sérieuse et absurde antipathie contre l'Université qui, disait-il, rançonnait les familles pour apprendre aux enfants à devenir bêtes. A l'aide de quelques livres, de son intelligence naturelle et de ses goûts laborieux, il nous mit en état de passer nos examens dans les Facultés des Lettres et des Sciences, puis nous laissa libres de choisir nos carrières, en nous recommandant toutefois de ne pas vêtir la robe d'avocat, parce que sous cette robe on risque de plus s'occuper de bien dire que de bien faire, et de ne pas prendre la patente de marchand, parce qu'avec cette patente, pour arriver au gain, on risque de devenir peu difficile sur les routes qui y conduisent. Mon frère Alfred, héritier présomptif de la folie des Vareuil, s'est improvisé poète ; il écrit des vers qu'on dit fort beaux, mais qui ne l'enrichiront guère ; il chante les prodiges de l'enthousiasme religieux, les charmes de la naïveté, les vertus persécutées et les causes proscrites ; il ne flatte ni le pouvoir, ni la populace, et ne veut se réveiller ni chambellan ni tribun. Mon rôle en ce monde est moins futile ; je n'ai pas de génie et ne rimerais pas le moindre sonnet, mais en revanche j'espère avoir le sens commun, je me défile de toute espèce d'exaltation, de tout ce qu'on appelle *des principes* ; je sais ce que l'argent pèse en toutes choses, en tous pays, et dans toutes les classes, et puisque mon père m'interdit de me vouer à des industries patentées, je saurai bien faire comme bon nombre de mes contemporains... je trafiquerai sans patente.

« Une succession, sur laquelle mes parents ne comptaient pas du tout,

est venue changer leur position : ils ont hérité de deux cent mille francs au moment où ils s'y attendaient le moins. La déesse Fortune est aveugle, mais les mortels à la tête desquels elle jette ses dons devraient être clairvoyants. C'était là une occasion de devenir millionnaires, si mes parents avaient eu le sens commun et s'étaient façonnés aux leçons dont notre siècle a tant de professeurs. Il fallait venir aussitôt à Paris, y vivre, et y faire des affaires comme si on avait eu deux cent mille francs, non de capital, mais de revenu : on eut ainsi ébloui le public et semé l'or pour le récolter au centuple. Mon père n'en eut même pas l'idée : il racheta (plus cher qu'il ne valait) un des domaines de famille confisqués pendant la révolution et rebâtit son habitation sur un plan dont il fut lui-même l'architecte : tout cela pour végéter à deux cents lieues de Paris, et dans un temps où les chemins de fer, les docks, les sociétés en commandite, les primes et les reports, lui offraient tant de placements avantageux !... C'était si peu raisonnable que j'avais bien le droit de lui faire des remontrances et je les lui adressai en ces termes : « Comment se peut-il, mon père, qu'à une époque où le crédit est tout et fait tout, vous enterriez deux cent mille francs dans des acquisitions qui vous rapportent à peine trois pour cent, tandis qu'en jouant à la Bourse, vous pourriez aisément doubler et tripler votre revenu ? » — « Que m'importe, reprit-il, je me trouve assez riche et n'ai pas besoin d'augmenter mon revenu. » Cette réponse m'impacenta et m'indigna, Conçoit-on, dans nos jours de progrès et avec notre science des jouissances matérielles, conçoit-on un homme assez retardataire, assez oublieux de lui-même, pour déclarer que sa fortune lui suffit, et qu'il ne se soucie pas de l'augmenter ? J'insistai donc, et, voulant toucher une corde sensible chez un Vareuil de vieille roche, j'ajoutai : « Pensez au généreux emploi de cette fortune ! Combien vous feriez de bien de plus si vos revenus étaient doublés et triplés ! » — « Le crois-tu, mon cher Félix, me demanda-t-il avec un sourire d'incrédulité : dis-moi d'abord quelle est, sur la pension que je te fais, la somme que tu dépenses en charités ? » La question était embarrassante et je me hâtai de répondre : « Le sens commun m'ayant enseigné qu'une charité sans discernement... » — « Oh ! interrompit mon père, ne discutons pas ces banalités : dis-moi seule-

ment si, dans le cas où je doublerais ta pension, tu doublerais tes charités. Agirais-tu réellement ainsi ? Tu hésites et parais en douter ; j'en doute aussi un peu. Hé bien ! si je spéculais à la Bourse dans le noble et louable but pour lequel tu m'engages à le faire (but qui, soit dit en passant, n'est guère celui que se proposent la plupart des spéculateurs), les pauvres que je secours m'autoriseraient-ils à risquer ainsi leurs ressources ? Ils perdraient tout si je me ruinais, et si je m'enrichissais, peut-être m'arriverait-il de ne pas leur payer très-exactement un dividende proportionnel dans mes bénéfices. L'Évangile doit t'avoir appris à quel point il est difficile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. » — « C'est bien, mon père, dis-je, n'en parlons plus. » La conversation devenait impossible à continuer du moment où il voulait faire intervenir les préceptes de l'Évangile dans la conduite des affaires humaines. J'assistais régulièrement à la messe tous les dimanches, parce que la coutume générale et le sens commun me persuadent que cela est décent : j'écoute patiemment ce que notre curé débite en chaire, parce que les citations de l'Évangile peuvent-être là à leur place ; mais les introduire dans la pratique de la vie !... mais des laïques alléguer les textes du Nouveau-Testament et prétendre s'y conformer !... cela renverserait toutes les notions de la science économique, cela bouleverserait tous les calculs, cela n'a pas le sens commun !...

» Je suis un trop excellent frère et un homme trop poli pour qualifier d'imbécile mon frère aîné Alfred, le poète (quoique mon opinion soit faite sur son compte), mais je puis bien lui dire quelques vérités et lui reprocher d'être incapable de rien gagner. Je veux le forcer à m'avouer qu'il ne connaît pas et ne comprend pas son siècle, et il me réplique toujours que c'est précisément parce qu'il le connaît et le comprend très-bien qu'il refuse d'en adopter les allures. Personnage d'une autre ère et d'une autre trempe que nous, il a mis de la poésie même ailleurs que dans ses vers, et vient d'épouser une orpheline dont les grâces et les qualités ne sont pas médiocres, mais dont la fortune n'est pas de même. Sa femme et lui habitent, dans le voisinage de mon père, une modeste maison de pierres et de briques bâtie sous Louis XIII et qu'ils décorent du nom de gentilhommière. Ils ont là le nécessaire, mais le superflu leur manque, et le superflu ne doit-il pas passer avant

tout? Ils se disent et ils se croient heureux. Heureux!... sans équipage pour monsieur et équipage pour madame, sans compte ouvert à la Banque, sans chevaux anglais dans leur écurie, sans meubles de Mombro dans leurs appartements, sans porcelaines de vieux Sèvres sur leur table!... N'est-ce pas là une pastorale des plus ridicules? A-t-on, hors de Bedlam, l'idée d'encadrer ainsi l'ode ou l'idylle dans les réalités de son existence? Est-ce qu'un pareil bonheur a le sens commun? Ne faut-il pas laisser la poésie dans les bibliothèques et les albums des femmes, comme il faut laisser la religion dans les églises et les chapelles? Un jour, je prenais la liberté de me moquer d'Alfred, je le raillais sur ses félicités conjugales et champêtres; je lui demandais si du vin de Johannisberg à vingt francs la bouteille n'était pas meilleur que l'eau pure du torrent, et si de l'or et des billets dans un porte-monnaie n'étaient pas préférables à du pain et des fruits dans une panetière, cette panetière eut-elle été brodée par quelque Iseult aux blanches mains; il me répondit sans s'émouvoir: « Il y aurait affectation ou sottise, sinon l'une et l'autre, à dire que je méprise la richesse. Je souhaiterais fort la joindre à d'autres biens, mais je ne l'estime que ce qu'elle vaut, et je n'entends lui sacrifier ni mes affections, ni ma conscience, ni mon repos. Ici mon indépendance et les beautés de la nature me dédommagent amplement de l'absence d'un luxe que je pourrais me procurer ailleurs en abdiquant la première et en m'éloignant des secondes. » Cette phrase si simple en apparence cachait un pompeux et stupide mélange, un candide et affreux galimatias de fierté personnelle et de sentiments extravagants sur le clair dé lune, le lever du soleil, les forêts, les lacs, les cascades et autres merveilles de nos montagnes. Je haussai les épaules et dis à Alfred: « Ne me chante pas un hymne en prose; ton indépendance et les beautés de la nature peuvent, j'en conviens, faire les fonds d'un budget poétique, mais ne sont pas des biens réels. Est-ce que l'imagination tient lieu d'un coffre-fort? Cela n'a pas le sens commun. » — « Ce qui n'a pas le sens commun, reprit l'obstiné rêveur, c'est de nier des jouissances que tu ne connais ni n'apprécies et que tu es incapable d'apprécier. Ne dis pas que l'imagination du poète n'est pas une richesse réelle et positive; elle lui crée un monde dans la solitude et une solitude dans le monde, deux biens

que les lingots de la Californie ne sauraient procurer. Pourvu que le poète ait le pain quotidien nécessaire à tout homme, il atteint à des plaisirs sans cesse renaissants et s'ouvre d'inépuisables trésors. Shakespeare a été plus heureux et plus riche que le baron Rotschild. » Un prodigieux éclat de rire fut ma seule réponse. O égarement ! O blasphème !... « Shakespeare plus heureux et plus riche que le baron Rotschild !... » C'est monstrueux, c'est à faire dresser les cheveux sur la tête de tout homme tant soit peu doué de sens commun. J'ai abandonné l'espoir de guérir Alfred d'une folie devenue chronique et de l'arracher à un bonheur qui fera éclore chez mon frère des sonnets qui ne lui coûteront rien et des enfants qui lui coûteront beaucoup. Il est incurablement décidé à n'être ni de son temps ni de son pays, et s'honore d'être pris pour un anachronisme en chair et en os. Quant à moi, j'ai formé et exécuté la sage résolution de chercher à faire fortune : j'ai dit adieu à une province où on nous saluait quoique nous fussions pauvres, à nos rochers qui semblent un gigantesque escalier conduisant au ciel, à nos paysages si grandioses qu'ils font oublier les vanités humaines et penser aux œuvres divines, à nos passe-temps qui remplissaient nos âmes de sérénité, à la gentilhommière d'Alfred et au manoir de mon père. Tous deux y restent, ils s'y ensevelissent vivants ; ils s'y croient riches, parce qu'en été ils peuvent offrir un verre de vin au piéton qui a soif et en hiver partager leurs provisions de chauffage avec les pauvres qui ont froid ; ils s'y croient entourés de l'estime d'autrui parce qu'ils ont conservé la leur. Puisqu'ils se délectent à ces festins chimériques, c'est leur affaire, mais j'ai assez de sens commun pour ne pas donner dans ces billevesées. Je suis venu à Paris qui est, à ce qu'on m'assure et à ce que je vois, la grande école du sens commun, et où, en fait d'opulence et de succès, on ne s'occupe que des résultats sans jamais s'inquiéter des moyens. Je ne me livre à aucun commerce avoué et patenté, car je ne me soucie pas de rompre trop en visière avec les préjugés ni surtout avec le testament paternels ; mais j'ai trouvé à faire des opérations qui pour ne pas être parfaitement légales n'en sont pas moins usitées et lucratives, et j'ai déjà réalisé quelques bénéfiques. En matière de finances j'ai une maxime sûre : je n'offre d'argent ou de crédit qu'aux gens qui n'en ont aucun besoin. En poli-

tique j'ai une boussole invariable : je me range toujours du côté du plus fort. Comme mon nom est aussi le nom d'un ancien pair de France, j'ai lieu de prévoir que quelque société pour la colonisation du Groenland ou pour la transformation du guano et de ses analogues en substances alimentaires me proposera une indemnité convenable pour me faire figurer parmi les membres du conseil de surveillance de ces honorables entreprises. Exploité ainsi, un nom vaut quelque chose : on a vu des notabilités trouver leur profit à servir de *chanterelle* pour attirer les actionnaires, et on n'encourt pas grande responsabilité, puisqu'il est convenu que les conseils de surveillance ne surveillent rien. Les gains que j'ai faits présentent un chiffre encourageant, mais ne sont pas encore assez considérables pour me permettre de disposer de mon cœur et de ma main, car je ne veux pas me marier comme mon père et mon frère ; à moins de rencontrer une femme qui m'enrichisse, j'attendrai pour songer aux douceurs et aux joies intimes du foyer d'avoir plus de soixante mille livres de rentes, dussé-je pour cela attendre d'avoir aussi plus de soixante ans. Le sens commun le veut ainsi, mais un homme qui a le sens commun doit faire rapidement fortune.

« Je viens d'exhiber au grand jour ma conduite et les règles de ma conduite ; on me rendra sans doute la justice de penser que la folie des Vareuil n'a pas eu prise sur moi. Je n'irai ni comme mon bisaïeul perdre la vie à secourir une royauté en péril, ni comme mon frère perdre le temps à chanter une royauté tombée. Je n'ai peut-être ni leur cœur ni leur esprit (et cela m'est bien égal), mais j'ai de plus qu'eux le sens commun. » —

Est-il nécessaire de prolonger les Confessions de Félix de Vareuil, de lui maintenir la parole et de l'entendre se glorifier de ce qui ferait la honte d'un autre ? Nous ne le pensons pas : les Vareuil qui abjurent et renient les folies de leurs pères et de leurs aînés sont assez nombreux pour être bien connus. A quoi bon esquisser la copie, quand il suffit d'ouvrir une fenêtre sur les boulevards pour voir passer des exemplaires multiples de l'original ? On en rencontre partout, à la Bourse et au

foyer de l'Opéra , autour des tapis verts du Jockey-Club et sur les bancs des écoles , dans les études des notaires et dans les salons des ministres. Tous ces Vareuil sont nés depuis 1830 , et , quoique la date de notre naissance remonte beaucoup plus haut , nous nous croyons et nous nous sentons plus jeunes qu'eux...., mais nous n'avons pas le sens commun.

V<sup>te</sup> DE NUGENT.

---

## CRITIQUE LITTÉRAIRE.

---

# M. BÉRANGER

---

- I. *Œuvres complètes* (1815-1847). — II. *Dernières Chansons* (1857).  
— III. *Ma Biographie* (1857).
- 

M. Béranger est mort le 16 juillet 1857, et ses obsèques ont bien fait voir que le dix-neuvième siècle laisse loin derrière lui le siècle de Louis XIV. Sous le grand roi, l'auteur du *Misanthrope*, enseveli sans bruit et sans pompe, dut se contenter d'un peu de terre obtenue par prière. De nos jours, les funérailles du chantre de *Lisette* ont été célébrées avec un éclat inusité et suivies par un peuple immense. Depuis l'église Sainte-Élisabeth, où les orgues firent entendre la musique de l'une des chansons du défunt, jusqu'au cimetière du Père-Lachaise, les boulevards et les rues que traversa le cortège étaient occupés par une foule innombrable qui défilait, plus ou moins attendrie, entre deux haies de soldats.

Aux obsèques succéda bientôt l'apothéose. Presque tous les journaux de la capitale entonnèrent, en l'honneur du Chansonnier, que la France venait de perdre, des hymnes et des dithyrambes auxquels bon nombre des journaux de province se firent un devoir de s'associer. Le *Sicéle* et les *Débats*, — le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé, — se signalèrent entre tous par l'enthousiasme et le zèle qu'ils déployèrent dans cette croisade en faveur de la gloire de M. Béranger :

de par M. Sainte-Beuve, et M. Havin, *homme d'élite* (1), l'auteur de *Frétilton* fut proclamé le plus grand citoyen et le plus grand poète de l'époque. M. de la Bédollière était là, plume en main, prêt à faire un mauvais parti à qui eût osé contester les droits du chansonnier à ce double titre.

Cependant la douleur publique commençait à se calmer, lorsque M. de Lamartine publia, dans son *Cours familier de littérature*, deux entretiens sur *les œuvres et le caractère de Béranger*. Ces deux entretiens eurent un fort grand succès et produisirent un résultat fort imprévu : ils avaient pour objet d'arracher des larmes à ceux qui les liraient, ils firent sourire. Qui aurait pu en effet garder son sérieux, en voyant le poète des *Méditations* comparer le poète des *Chansons* à Solon, à Socrate, à Tacite, à Montaigne, à Washington, etc., etc., répéter bien haut que le chantre de *Lisette a fait l'âme d'un peuple*, et lui décerner le titre d'*Homme-Nation*? Qui aurait pu résister à des phrases telles que celle-ci : « O peuple ! qui t'es montré si sensible, si reconnaissant » et si pieux ce jour-là, autour d'un cercueil, que ce jour (17 juillet 1857) te soit compté devant l'histoire comme une victoire ! Garde dans ta mémoire et transmets à celle de tes enfants ce beau mouvement de ton cœur national ! » Qui aurait pu enfin contempler sans rire le mausolée que M. de Lamartine propose, en terminant, d'élever à l'*Homme-Nation*? « Élevons, dit-il, un mausolée à cet homme de notre chair et de notre sang..... Construisons ce mausolée *œre publico*, sou par sou, avec le denier du pauvre et du riche, afin que ce sépulcre *impartial*, voté par les uns, adopté par les autres, soit l'*autel de la Concorde*..... Appelons nos plus illustres sculpteurs pour tailler, dans le marbre pentélique de ce tombeau du pauvre grand homme, les bas-reliefs d'une immense frise *commémorative* de ses chants, de sa vie, et surtout de sa vieillesse..... » M. de Lamartine continue ainsi pendant plusieurs pages, décrivant avec détail les bas-reliefs qui devront décorer le mausolée du *pauvre grand homme*. Quelques-uns de ces bas-reliefs me paraissent devoir être d'une

(1) « On voyait que Béranger, Manuel, Châteaubriand, Lamennais, Hugo, Michelet, Benjamin Constant, Thiers, Mignet et cent autres, Lebrun, Havin, *homme d'élite*, » avaient passé par cette chambre. » Lamartine, *Entretiens sur Béranger*, p. 354.

exécution assez difficile, le cinquième en particulier : « Dans le cinquième, on le verra s'entretenir des plus hautes questions de diplomatie avec M. de Talleyrand, de politique avec Manuel, de gloire avec le général Foy, d'économie publique avec Laffitte ou Périer, d'éloquence civile avec Royer-Collard, de république avec Lafayette, d'histoire avec Mignet, Thiers, Michelet ; de monarchie avec Chateaubriand, de poésie avec Hugo, de Dieu avec Lamennais, d'amitié avec Antier. » Dans le dernier de ces bas-reliefs, « dans le plus obscur de ces médaillons », on verra l'auteur même du *Cours familier de littérature* « agenouillé au pied de cette tombe, et pleurant dans « l'ombre non des larmes politiques, mais des larmes cordiales ! » Mme de Lamartine, qui est, dit-on, fort habile dans l'art de la statuaire, sera sans doute chargée de faire le médaillon où seront sculptées les *larmes non politiques, mais cordiales* de son illustre époux !

M. Béranger pourrait bien rester écrasé sous ce mausolée d'ami. Ses œuvres posthumes récemment publiées, — ses *Dernières Chansons* et sa *Biographie* écrite par lui-même, — n'ont eu aucun succès. Vainement M. Perrotin, l'éditeur et l'héritier du poète, a multiplié à l'adresse de l'acheteur les moyens de séduction, allant jusqu'à donner, à la page 327 de *Ma Biographie*, un beau dessin qui représente les deux cannes du grand homme et ses deux chapeaux, son chapeau de ville et son chapeau des champs : le public est resté froid et insensible. Le *Siècle* lui-même — *Tu quoque, Brute!* — a marchandé les éloges et prodigué les critiques à *Ma Biographie* et aux *Dernières Chansons*.

Je me propose d'examiner à mon tour ces deux ouvrages et de revenir, à leur occasion, sur l'œuvre entière de M. Béranger. Laissant de côté la question de savoir s'il a vraiment droit au titre de *poète national*, — question déjà traitée ici, dans un article auquel je renvoie mes lecteurs (1), — je veux me placer à un point de vue exclusivement littéraire et rechercher qui a raison, des admirateurs *quand même* du chansonnier, ou du chansonnier lui-même écrivant dans l'une de ses lettres : « Je suis un bon petit poète, habile ouvrier, travailleur cons-

(1) Voyez la *Revue*, tome II, pp. 200-213.

» cienieux, à qui de vieux airs et le coin où je me suis confiné ont  
 » porté bonheur, et voilà tout (1) ! »

## I.

M. Béranger est né à Paris le 19 août 1780. Il avait vingt ans lorsque le premier consul inaugura, par la victoire de Marengo, l'étonnante série de triomphes et de revers qui devaient marquer les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Au milieu du mouvement général qui entraînait sur les champs de bataille la France et son chef, le poète qui devait chanter plus tard, sur tous les tons, nos *guerriers* et nos *lauriers*, consacra toutes les ressources de son esprit ingénieux à se soustraire aux exigences de la conscription. Grâce à son immense talent, il y réussit ; son rôle de conscrit réfractaire devenait cependant d'année en année plus difficile à soutenir, et il dut s'estimer fort heureux de pouvoir profiter de l'amnistie qui fut accordée par l'Empereur, à l'occasion de son mariage avec Marie-Louise. Voici à cet égard les aveux que nous trouvons dans *Ma Biographie* : « La misère augmentait, et la conscription était venue jeter une nouvelle inquiétude dans ma vie.... Comment échapper à la levée militaire et à ses exécuteurs ?... Ma conscience bien rassurée sur mon incapacité militaire, je ne trouvai qu'un moyen de sauver à mon père la dépense qui en fut résultée pour lui. Je ne me fis pas inscrire sur les contrôles, ce qui alors était encore possible. Mais je me plaçais ainsi sous le coup d'une arrestation presque inévitable. Cruel tourment ajouté à tant d'autres. Je tins bon contre l'adversité, et le ciel me vint en aide. Chauve à vingt-trois ans, sans cause appréciable que mes maux de tête, je pus, grâce à l'apparente maturité que donne la calvitie, braver gendarmes et officiers de police, toujours à l'affût des conscrits réfractaires. Il me suffisait de mettre chapeau bas devant eux pour que mon front leur ôtât l'idée de me demander mes papiers. J'ai eu longtemps à saluer ces messieurs, car les réfractaires de ma

(1) Lettre de M. Béranger à Châteaubriand. *Ma Biographie*, p. 266.

» classe ne furent amnistiés qu'au mariage de Napoléon avec Marie-  
» Louise. »

N'allez pas croire cependant que M. Béranger n'ait jamais entendu le bruit du canon retentir à son oreille. *Le canon gronde...*, nous dit-il dans une chanson où il se met lui-même en scène, *le canon gronde...* Rassurez-vous, il s'agit du canon des Invalides, qui annonce à la capitale

Qu'à Marengo Bonaparte est vainqueur.

M. Béranger, qui se trouve à table avec quelques amis, le verre en main et la chanson aux lèvres, s'interrompt un instant, pour entonner bientôt un nouveau couplet, au bruit lointain du canon inoffensif.

On le voit, les lauriers de tant de vaillants soldats qui portèrent si haut et si loin la gloire du nom français, ces *lauriers* que M. Béranger célébra avec un si vif enthousiasme (1) lorsque la paix fut faite, ne l'empêchaient point de dormir. Ce qui le tenait éveillé, c'étaient les lauriers de M. Esménard et de M. Luce de Lancival. Donner à la France un poëme épique, tel était son but et son rêve ; *Clovis*, tel était son héros. Il y eut là pour notre poëte plusieurs années de tâtonnements, d'essais infructueux, pendant lesquels il cherchait sa voie sans la trouver. Ce n'était point le roi Clovis qu'il lui appartenait de chanter ; le roi Dagobert, ou bien encore le roi d'Yvetot lui aurait mieux convenu

(1) Rappelez-leur que l'aquillon terrible  
De nos *lauriers* a détruit vingt moissons...

Et l'hiver le plus terrible  
A seul fétri leurs *lauriers*....

Hélas ! grâce à la calomnie,  
Nous ne croyons plus aux *lauriers*....

Quand des *lauriers* de vingt batailles,  
Tu couronneras la beauté....

Chargé de *lauriers* et de fleurs....  
Tu vas cueillir les *lauriers* les plus beaux....

On voit par ces citations, qu'il serait facile de multiplier, que M. Béranger s'est couvert de *lauriers*.... dans ses chansons.

et aurait mieux fait son affaire. Outre son poëme de Clovis qu'il n'acheva jamais, M. Béranger composa pendant cette période, — de 1800 à 1814 — des dithyrambes : le *Déluge*, le *Jugement dernier*, le *Rétablissement du culte* ; et des idylles : le *Pèlerinage*, la *Courtisane*, etc.

L'erreur qui faisait ainsi méconnaître au chantre de *Lisette* sa vocation véritable et la vraie nature de son talent tient à deux causes : à l'influence particulière du prince Lucien Bonaparte, et à l'influence générale de l'époque.

Lucien Bonaparte, en effet, avait accueilli avec intérêt le jeune poète. Non content de lui céder généreusement sa pension de membre de l'Institut, il lui donna ses avis et ses conseils. Il l'engagea à persévérer dans les genres élevés et sérieux où il s'était essayé déjà, et lui indiqua pour sujet à traiter la *Mort de Néron*. Pouvait-il en être autrement, et devait-on attendre d'autres conseils d'un prince qui consacra sa vie à rimer un poëme épique en vingt-quatre chants et en vingt-quatre mille vers ? Laissant *Clovis* à M. Béranger, le prince Lucien avait entrepris de célébrer les faits et gestes de *Charlemagne*. Nous ne dirons pas comment et combien il est resté au-dessous de cette grande tâche. Pour le dire, il faudrait avoir lu les vingt-quatre chants du poëme, et c'est justement à propos de celui-là que le spirituel M. Michaud disait un jour : « Les vingt-quatre mille vers de *Charlemagne* ! » mais, pour en venir à bout, il faudrait au moins douze mille hommes ! »

L'influence générale de l'époque fut la seconde cause qui contribua à entretenir l'erreur de M. Béranger. Comment aurait-il songé, sous l'Empire, à faire des chansons ? Ses chansons n'auraient pu être publiées, et les poètes, d'ordinaire, n'écrivent que pour le public. Ils aiment à entendre l'écho multiplier et grossir le son de leur voix ; là où il n'y a point d'échos, ils se taisent. On a dit souvent de l'ancien régime que c'était un despotisme tempéré par des chansons. Le régime impérial ne souffrait même pas ce léger tempérament. C'est la Restauration qui, en donnant la liberté à la France, révéla à M. Béranger la nature véritable de son talent. Son premier volume parut au mois de novembre 1815, sous ce titre : *Chansons morales et autres*. Les autres étaient en majorité.

La publication de ce premier volume, quelque hostile qu'il fût au gouvernement nouveau, ne fit point perdre à l'auteur la place qu'il avait dans les bureaux de l'instruction publique. « Il faut, dit Louis XVIII, pardonner bien des choses à l'auteur du roi d'Yvetot. » C'est M. Béranger lui-même qui rapporte ce mot dans sa *Biographie*, et rien n'est plus curieux que de relever, dans ce dernier livre, tous les témoignages qui établissent combien le gouvernement de la Restauration était tolérant et débonnaire. Je lis, par exemple à la page 196 : « Un jour M. Anglès (1) reçut un rapport où on lui faisait savoir que j'avais chanté chez M. Bérard, son ami et le mien, quelques-unes de mes chansons anarchiques, comme on disait alors. Le préfet en rit beaucoup : il était du dîner. On voit que la chanson jouissait encore de certains privilèges et qu'à cette époque les préfets de police se montraient parfois gens d'esprit. » M. Béranger ne nous dit pas si parmi les chansons qu'il avait, ce jour-là, chantées devant M. Anglès se trouvait celle qui commence par ce couplet :

Ecoute, mouchard, mon ami.....  
 Tu sais que monseigneur Anglès,  
 La faridondaine  
 A peur des couplets ;  
 Apprends qu'on en fait contre lui,  
 Biribi,  
 Sur la façon de Barbari,  
 Mon ami.

M. Béranger n'en faisait pas seulement contre lui, et la tolérance du gouvernement ne pouvait aller jusqu'à autoriser des chansons telles que celles du *Bon Dieu*, des *Missionnaires*, du *Vieux Drapeau*, etc., qui parurent, en 1821, dans le second recueil édité par notre poète. Ses amis eux-mêmes, ceux qu'il appelle *les meneurs de l'opposition*, s'opposèrent de toutes leurs forces à la publication de ce second volume. M. Béranger tint bon, la publication eut lieu, et l'auteur, qui s'y attendait et qui le désirait peut-être, fut déféré aux tribunaux. Cette

(1) Alors préfet de police.

première affaire ne lui valut que trois mois de prison. « Béranger » vient d'être condamné, écrivait le jour même Paul-Louis Courier à sa femme ; à sa place je ne donnerais pas cette condamnation pour cent mille francs. » Ce même Courier, ayant réussi quelque temps après à se faire condamner à son tour, écrivait à l'un de ses amis intimes : « Sois tranquille sur mon compte, je suis aussi bien qu'on peut être en prison ; bien logé, bien nourri ; du monde quand j'en veux et des gens fort aimables, logement sain, air excellent. » M. Béranger occupa précisément la même chambre que Courier, et voici les détails qu'il nous donne sur son *carcere duro* : « Je passai fort gaiement mes trois mois de détention à Sainte-Pélagie..... J'ai connu des gens que la prison effrayait : elle ne pouvait me faire peur. J'avais à Sainte-Pélagie une chambre bien chaude, saine et suffisamment meublée, tandis que je sortais d'un gîte dégarni de meubles, exposé à tous les incon vénients du froid et du dégel, sans poêle ni cheminée.... Certes je devais me trouver bien mieux à Sainte-Pélagie. Aussi je m'écriais quelquefois : la prison va me gâter ! » Ajoutez à cela les flacons de Romanée et de Chambertin qu'adressaient au pauvre prisonnier ses admirateurs bourguignons, et les bourriches garnies d'excellent gibier que lui expédiaient les *joyeux chasseurs d'Ille-et-Vilaine*. Pauvres chasseurs d'Ille-et-Vilaine ! le poète répondit à leur aimable envoi par une de ses plus mauvaises chansons !

La captivité, dans de pareilles conditions, n'avait rien de bien terrible : aussi l'intrépide chansonnier s'y exposa-t-il de nouveau en 1829 ; cette fois il fut condamné à neuf mois de prison <sup>(1)</sup> et à dix mille francs d'amende :

Dix mille francs, dix mille francs d'amende !  
Dieu ! quel loyer pour neuf mois de prison !

Pour l'aider à payer son loyer, une souscription fut ouverte, mais M. Béranger avoue lui-même qu'elle eut fort peu de succès. « On » était fatigué de souscriptions, écrit-il ; puis les classes ouvrières n'y

(1) « Il m'eut été facile d'obtenir de passer mes neuf mois dans une maison de santé. » *Ma Biographie*, p. 225.

» concouraient pas, dans l'idée qu'on avait que les banquiers, mes  
 » amis, se hâteraient d'acquitter cette dette politique. Mais les ban-  
 » quiers, fort généreux en paroles, se laissent faire les honneurs de  
 » tout, au meilleur marché possible.... Cette souscription, grâce au  
 » zèle des jeunes gens, n'échoua pas ; mais peu s'en fallut, et, sans  
 » M. Bérard, qui la compléta, j'aurais été obligé d'y mettre du  
 » mien. » Ce petit fait est de nature à confirmer dans leur opinion  
 ceux qui ont toujours soupçonné que le *libéralisme* n'était rien moins  
 que libéral.

La *Biographie* de M. Béranger renferme, au reste, sur les meneurs  
 de l'opposition de quinze ans, sur « ces prétendus grands politi-  
 » ques <sup>(1)</sup>, » des aveux assez précieux. « Plusieurs de ces messieurs,  
 » lit-on à la page 209, me remerciaient du secours que je tâchais de  
 » leur prêter ; je répondais : « Ne me remerciez pas des chansons  
 » faites contre nos adversaires ; remerciez-moi de celles que je ne fais  
 » pas contre vous. » Dieu sait qu'il y en eut de bonnes, et dont les  
 » cadres m'ont souvent traversé l'esprit ! » Quelques pages plus loin,  
 l'auteur nous dit à propos de Manuel : « Il savait bien que plus d'un  
 » collège l'eut réélu en 1824, sans les *honteuses intrigues* de plusieurs  
 » de ses anciens collègues, les uns jaloux de sa supériorité, les autres  
 » effrayés des élans de son patriotisme qui les menaient toujours plus  
 » loin qu'ils ne voulaient aller. Il connut ces *basses menées*.... Plu-  
 » sieurs de ceux qui s'étaient chargés de diriger les élections écrivirent  
 » dans la Vendée qu'il serait sans aucun doute réélu à Paris, et ils  
 » montrèrent aux électeurs de Paris des lettres qu'ils s'étaient fait  
 » écrire, où l'on réclamait pour la Vendée l'honneur de cette réélec-  
 » tion, présentée comme certaine. Manuel eut pitié de tant de *lâche-  
 » tés*. »

Quoi qu'il en soit, le gouvernement *odieux*, qui avait chargé de  
 chaînes M. Béranger et qui l'avait condamné à *gémir* sous les verrous,  
 ne tarda pas à entendre sonner l'heure de l'expiation : la révolution de  
 1830 éclata.

L'auteur du *Vieux Drapeau* et du *Dieu des Bonnes Gens* avait

(1) V. *ma Biographie*, p. 218.

contribué plus que personne au renversement de la branche aînée et à l'avènement du nouveau pouvoir. Comme tant d'autres, il aurait pu mettre la victoire à profit ; il eut le bon esprit et le bon goût de n'en rien faire :

Non , mes amis , non , je ne veux rien être ;  
Semez ailleurs, places, titres et croix.

Ce dédain, publiquement affiché pour les croix, les titres et les places, n'était peut-être de la part du malin chansonnier qu'une épigramme en action, à l'adresse de bien des gens ; nous n'en devons pas moins lui en savoir un gré infini, et le remercier d'avoir donné à ses contemporains une leçon et un exemple qui furent trop peu suivis.

Resté poète comme devant, M. Béranger fit paraître, en 1833, un nouveau recueil dans lequel il prenait congé du public. L'auteur avait cinquante-trois ans, il se retirait à propos, avant l'heure du déclin. Après avoir eu la bonne fortune de ne pas débiter trop tôt, — il avait trente-cinq ans lors de la publication de son premier recueil, — il ne voulait pas compromettre sa réputation en montrant aux lecteurs les œuvres de sa vieillesse, ni s'exposer à entendre le public lui dire, comme ce mal appris de Gil-Blas à l'archevêque de Grenade : « Monseigneur, vous baissez. »

L'habileté dont M. Béranger fit ainsi preuve dans tout le cours de sa carrière poétique se retrouve à un haut degré dans la composition de ce dernier volume, celui de 1833. Le poète semble s'y être proposé de plaire à toutes les classes de lecteurs et il a eu le talent d'y réussir.

Aux amis du gouvernement nouveau, il offrit sa chanson des *Tombeaux de Juillet* :

Des fleurs enfants, vous dont les mains sont pures !  
De nos trois jours ornez les sépultures !

Il chanta, pour les Bonapartistes, la mort du *Vieux Caporal* :

Puis, moi, j'ai servi le grand homme !

Les Républicains n'étaient point oubliés ; témoins le *Conseil aux Belges* et la *Prédiction de Nostradamus* :

Moi qui suis né d'un vieux sang régicide,  
Je fais l'aumône au dernier de nos rois.

Derrière les Républicains, les Socialistes commençaient à s'agiter et à se lever dans l'ombre. M. Béranger se fait l'écho de leurs espérances et de leurs rêves : les *Contrebandiers*, le *Vieux Vagabond*, les *Fous* sont puisés à cette source d'inspirations. Enfin il n'est pas jusqu'au parti légitimiste auquel il ne fasse quelques avances, en célébrant la gloire de Châteaubriand :

Châteaubriand, pourquoi fuir ta patrie,  
Fuir notre amour, notre encens et nos soins ?

On le voit, un recueil aussi habilement composé ne pouvait manquer d'obtenir un succès universel. Durant les quinze années qui suivirent, M. Béranger garda un silence prudent. Il ne le rompit qu'en 1847. L'*Histoire des Girondins* venait de paraître ; la jeunesse presque tout entière semblait livrée à des aspirations républicaines ; on était à la veille d'une révolution : le vieux poète, dans l'espérance de récolter encore, avant de mourir, un dernier regain de popularité, publia dix chansons fort médiocres où se lisait ce méchant vers qui fut répété, le 25 février 1848, comme une prophétie :

Ces pauvres rois, (*bis*) ils seront tous noyés !

Je me hâte d'ajouter que M. Béranger se tint à l'écart après la révolution de 1848, comme il l'avait déjà fait après celle de 1830, comme il le fit plus tard encore après le 2 décembre 1851. Il aurait pu être Préfet après 1830 ou Représentant du Peuple après 1848. Il ne voulut jamais rien être, pas même Sénateur ni Académicien, et mourut, au fond du Marais, où il s'était retiré, le 16 juillet 1857, à l'âge de 77 ans. On a diversement parlé de ses derniers moments et de sa mort. Voici à ce sujet la version de ses plus intimes amis, telle que je la trouve dans l'*Appendice* par lequel M. Perrotin a complété la *Biographie* de

M. Béranger : « M. l'abbé Joussetin, l'ancien curé de Passy, devenu » curé de Sainte-Élisabeth, avait retrouvé Béranger dans sa paroisse. Ils » avaient parlé encore de leurs pauvres. Lorsque la maladie de Béranger » sembla toucher à son terme, M. le curé lui vint rendre visite. Leurs » conversations furent *rare, très-courtes et peu importantes*. Il y en » a une, la dernière, que l'on a racontée de manières bien différentes. » Au moment où M. l'abbé Joussetin, pour se retirer, tendait la main » à Béranger, Béranger lui dit d'une voix nette : « Votre caractère » vous donne le droit de me bénir. *Moi aussi, je vous bénis*. Priez pour » moi et pour tous les malheureux : ma vie a été celle d'un honnête » homme. Je ne me rappelle rien dont j'aie à rougir devant Dieu. » M. Béranger était trop modeste : il oubliait ses chansons.

Il nous reste à les examiner au point de vue moral et littéraire, et à voir quel rang elles assurent à leur auteur dans notre poésie. Mais avant de nous livrer à cet examen, commençons par constater un fait qui, dans la discussion actuelle, a bien sa gravité : c'est que les couplets de M. Béranger ont depuis longtemps cessé d'être *populaires*, dans le vrai sens du mot. Beaucoup lisent encore ses chansons ; beaucoup les achètent, — leur éditeur, M. Perrotin, l'affirme et je veux bien le croire, — mais personne ne les chante plus, pas même M. Havin, *homme d'élite*. « Béranger, écrivait M. Sainte-Beuve en » 1834, n'aurait pas besoin d'éditeur ; (qu'en pense M. Perrotin ?) ses » vers sont dans tous les mémoires. » Cette assertion qui pouvait être vraie, il y a quelque vingt ans serait aujourd'hui éminemment fausse. Une simple anecdote le prouvera de reste. Je l'emprunte à une brochure de M<sup>me</sup> Louise Colet, l'une des amies les plus intimes de notre *poète national* (\*).

C'était sous la République, en 1849, par une belle soirée du mois d'août. M. Béranger eut la fantaisie de venir se promener, en compagnie de M<sup>me</sup> L. Colet, de M<sup>me</sup> de Lacoste et de M<sup>lle</sup> Fanny, à la *Closerie des Lilas, à l'ombre des vertes charmillles*, où Messieurs les étudiants, *fuyant l'école et les leçons*, viennent prendre leurs ébats :

Chers enfants, dansez, dansez !

(\* ) Voyez *Quarante-cinq lettres de Béranger et détails sur sa vie*, par M<sup>me</sup> Louise Colet, p. 33 et suiv.

« Nous nous croyions parfaitement à l'abri sous notre tonnelle en treillis. Mais, tout à coup un beau jeune homme en jaquette de velours noir passa : c'était un secrétaire d'Augustin Thierry (que diable allait faire là ce secrétaire d'Augustin Thierry ?) Il reconnut Béranger ; il le salua, et soudain son nom circula de groupe en groupe (1)..... » Aussitôt toutes les *Lisettes* et toutes les *Frétilions* du quartier de l'entourer et de lui offrir qui une rose, qui un baiser. Certes, il dut être profondément touché de l'*Opinion de ces demoiselles* (2) ; il ne le fut pas moins, sans doute, de l'enthousiasme de MM. les étudiants qui voulaient le porter en triomphe. Je m'assure cependant qu'il eût beaucoup mieux aimé entendre retentir à son oreille quelques-uns de ses couplets et de ses refrains. N'était-ce pas là le seul moyen de fêter convenablement un chansonnier populaire ? Personne n'y songea et pour cause.

Cette cause, nous l'avons signalée plus haut. On ne chante plus aujourd'hui M. Béranger ; on le lit encore, voilà tout.

Résistera-t-il à cette épreuve de la lecture, si fatale aux chansonniers qui ont paru avant lui ? nous le croyons. Polissant sans cesse et repolissant ses petits ouvrages, il a travaillé ses couplets avec un soin infini, avec un labeur et une patience inconnus à ses joyeux devanciers et dont la postérité lui tiendra compte. Il me paraît seulement impossible qu'elle ne lui assigne pas un rang bien inférieur à celui que la plupart des contemporains de M. Béranger lui ont accordé jusqu'à ce jour. Selon nous l'auteur des *Chansons* doit prendre place, dans la pléiade poétique de notre époque, à côté de M. Casimir Delavigne, mais beaucoup au-dessous de Lamartine, de Victor Hugo et d'Alfred de Musset. Que le lecteur nous permette d'entrer dans quelques développements à l'appui de notre opinion.

## II.

Si je ne m'abuse, celui-là seul peut prétendre au titre de grand poète qui exprime avec un incomparable éclat les sentiments élevés qui font battre le cœur de l'honnête homme.

(1) Loco citato, p. 35.

(2) C'est le titre de l'une des premières chansons de M. Béranger.

Parmi ces sentiments, nous trouvons d'abord celui de la piété filiale, le respect de l'enfant pour ceux qui ont entouré son premier âge de tendresse et de soins.

L'enfant grandit. D'autres affections que celles de la famille se développent en lui, et ces affections sont vives et profondes. L'amitié, l'amour ne tardent pas à faire battre le cœur du jeune poète et à devenir pour lui deux sources fécondes d'inspirations.

L'enfant est devenu un homme; son horizon s'est élargi; un sentiment nouveau a pris place en son cœur, le sentiment et l'amour de la patrie: pur et noble amour qui sanctifiera tous les chants du poète.

L'amour de la patrie a, comme tous les autres, ses douleurs et ses mécomptes. Mais la nature est là, qui tend les bras au poète attristé, et qui, pour le consoler, déroule à ses yeux, le tableau de ses inépuisables merveilles.

Quelque admirable que soit ce tableau, ce n'est cependant que l'image bien affaiblie du souverain Créateur. Quoi de plus digne de la poésie, quoi de plus conforme à son origine et à ses destinées, que de s'élever au-dessus du spectacle changeant de ce mobile univers, et de consacrer quelques-uns de ses chants, les plus purs et les plus sublimes, à célébrer les louanges du divin Maître?

La piété filiale, l'amitié, l'amour, la patrie, la nature et Dieu, telles sont donc les sources d'inspiration auxquelles doit puiser le poète vraiment digne de ce nom, tels sont les sentiments qu'il doit célébrer tour à tour. Eh bien! M. Béranger, ne semble avoir touché à ces sources que pour les empoisonner, à ces sentiments que pour les salir.

Voyons d'abord comment il a compris le sentiment de la piété filiale.

S'il est une figure vénérable et sacrée, c'est à coup sûr celle de l'aïeule; c'est la *grand'mère*. M. Béranger nous la montre sous les traits d'une horrible vieille, qui donne, après boire, des leçons de libertinage à ses petits enfants :

Ma grand'mère, un soir à sa fête,  
De vin pur ayant bu deux doigts,  
Nous disait, en branlant la tête....

Suit un dialogue auquel nous renvoyons, ou plutôt auquel nous ne renvoyons pas notre lecteur. Qu'il y a loin de cette chanson, pleine de cynisme, à cette ballade de Victor Hugo, si gracieuse et si touchante :

Dors-tu ?... réveille-toi, mère de notre mère ! (1)

Dans la chanson qui porte pour titre : *Ma Nourrice*, M. Béranger insulte de la façon la plus grossière la femme qui lui a donné son lait. Il la peint sous les couleurs les plus odieuses, et imite de son mieux ces enfants « drus et forts du lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice » (2). De peur que le lecteur ne s'y trompât et ne prit cette chanson pour une fantaisie et une débauche d'imagination, il a eu soin de nous apprendre que tous les détails en étaient *historiques*.

Il appartenait au poète qui avait ainsi chanté la *Grand'Mère* et la *Nourrice*, de tourner en ridicule une des croyances les plus poétiques de la religion chrétienne : l'*Ange Gardien*, ce divin protecteur qui veille sur le berceau de l'enfant nouveau-né, qui l'accompagne dans la vie, et qui se retrouve à son lit de mort, n'a inspiré à M. Béranger que des plaisanteries du plus mauvais goût. La chanson qu'il a composée sur ce sujet et qui n'est pas seulement un crime de lèse-religion, mais encore un crime de lèse-poésie, est au reste, aussi médiocre par la forme que détestable par le fond. On en jugera par ce couplet :

De l'enfer serai-je habitant,  
 Ou droit au ciel veut-on que j'aie ?  
 Oui, dit l'ange; ou bien non pourtant,  
 Crois-moi, tire à la courte paille.  
 Tout compté, je ne vous dois rien :  
 Bon ange, adieu, portez-vous bien.

Il est un *ange gardien*, dont l'existence ne saurait être niée par les plus incrédules, un ange visible et que chacun de nous a rencontré

(1) Voy. dans les *Odes et Ballades* de V. Hugo la pièce intitulée l'*Afoule*.

(2) La Bruyère.

bien souvent : c'est la sœur de charité. Eh bien ! la sœur de charité n'a pas trouvé grâce devant M. Béranger. Il ne s'est pas senti ému en présence d'un aussi admirable dévouement ; il ne l'a pas compris. Mais non, je me trompe, et mon accusation ici n'est pas fondée. M. Béranger a voulu, de la meilleure foi du monde, chanter et célébrer les louanges de nos sœurs grises. Par malheur, il n'a rien trouvé de mieux, pour arriver à son but, que de comparer ces nobles et saintes filles aux filles d'opéra :

Vierge défunte, une sœur grise,  
 Aux portes des cieus rencontra  
 Une beauté leste et bien mise  
 Qu'on regrettait à l'Opéra (*bis*).

.....

.....

Entrez, entrez, ô tendres femmes,  
 Répond le portier des élus.

Placer sur la même ligne, et en quelque sorte *ex-æquo*, l'actrice et la sœur grise, telle est la pensée qui a inspiré l'auteur de ces couplets inqualifiables, pensée qui se retrouve jusque dans le titre même de la chanson : *les deux Sœurs de charité*. En présence de pareilles monstruosité, la critique n'a qu'une chose à faire : elle les indique et passe.

Nous venons de voir comment M. Béranger a compris et rendu le sentiment de la famille et ceux qui s'y rattachent le plus intimement. Comment a-t-il exprimé le sentiment de l'amitié ?

L'amitié n'est guère chez lui qu'un prétexte à récriminations. S'agit-il de fêter et de célébrer ses amis, il le fait presque toujours aux dépens de ses adversaires. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les deux chansons qu'il a composées, en 1820 et 1826, pour la fête de Marie\*\*\*.

Dans la première, il s'attaque à M. de Marchangy et à M. de Vati-mesnil :

Comment, sans vous compromettre,  
 Vous tourner un compliment ?  
 De ne rien prendre à la lettre  
 Nos juges ont fait serment.

Puis-je parler de Marie ?

Vatimesnil dira : « Non.

» C'est la mère d'un Messie,

» Le deuxième de son nom. »

La seconde des chansons composées pour la fête de Marie\*\*\*, est intitulée : *le Missionnaire de Montrouge*, et précédée de cette note : « *C'est un dindon qui est censé parler.* » Voici l'un des couplets que ce dindon adresse à Marie\*\*\* :

Les arts vous tiennent sous le charme,

Phébus pour vous prend son archet ;

Mais leur gloire aussi nous alarme.

Demandez à l'ami Franchet.

Aigles et cygnes, quoi qu'on fasse,

Sont toujours de méchants ragoûts.

Glous ! glous ! glous ! glous ! (*bis*)

Reconnaissez la voix d'Ignace,

Pleurez et convertissez-vous.

Nous prions ceux de nos lecteurs qui trouveraient ces vers détestables, de se rappeler l'avertissement dont les a fait précéder leur auteur : c'est un dindon qui parle.

Mais voici qui est plus grave. Un de ses amis vient de mourir. Le cercueil est là, couvert d'un drap noir, entouré de cierges ; les prêtres font retentir le *Miserere* et toutes les sublimes prières de l'Église ; M. Béranger leur ordonne de cesser leur chant. C'est à lui, à lui seul qu'il appartient d'élever la voix en ce moment solennel et suprême :

Descenda là sans s'appuyer sur vous,

Dans l'autre vie il entre exempt d'alarmes.

Qu'est-il besoin que votre Dieux jaloux

De son enfer vienne effrayer nos larmes ?

Cessez vos chants, prêtres : c'est à ma voix

De le bénir pour la dernière fois (*bis*).

Qu'en dites-vous ? Le grand-prêtre du *Dieu des bonnes gens* imposant silence aux ministres de Jésus-Christ et faisant descendre sa bénédiction sur un cercueil !

Au reste, le *Chant funéraire* composé par M. Béranger pour la mort de son ami Quénescourt n'a rien qui doive étonner ceux qui ont lu sa chanson sur le *Jour des Morts*. Sans doute les chansonniers ont pris de tout temps d'assez grandes libertés ; mais faut-il leur reconnaître le droit d'insulter aux sentiments les plus sacrés et d'entonner, par exemple, sur l'air de *mirliton*, des couplets comme celui-ci :

Le souvenir de nos pères  
 Nous doit-il mettre en souci ?  
 Ils ont ri de leurs misères ,  
 Des nôtres rions aussi.  
 Lise n'est pas inhumaine ,  
 Mon flacon n'est pas cassé ,  
 C'est le jour des Morts, mirliton , mirlitaine ,  
*Requiescant in pace !*

Toutes ces citations sont extraites des premiers recueils de M. Béranger ; si nous voulions en emprunter quelques-unes à ses *Dernières Chansons*, nous verrions que l'auteur, en vieillissant, n'a pas su trouver, pour célébrer l'amitié, de plus heureuses inspirations. S'agit-il de fêter, avec ses *vieux amis*, son *Retour à Paris*, il s'écrie en vers fort plats :

Que de palais ! que de portiques ,  
 D'églises, de quais, de bazars ,  
 De théâtres, d'arcs héroïques ,  
 De colonnes, tributs des arts !  
 Des arts qui pour leur capitale  
 Partout à l'œuvre se sont mis !  
 Comment, dans ce pompeux dédale,  
 Retrouver tous ses vieux amis ?

La chanson adressée à *mon vieil ami Laisney*, n'est pas moins médiocre ; en voici le dernier couplet :

Il vit encor, petit bonhomme ,  
 Et pourquoi ne vivrait-il pas ?  
 Quand des hivers s'accroît la somme ,  
 On rêve à ses jeunes ébats.

Plus d'un rayon réchauffe et dore  
 Le vieux pin chargé de frimas.  
 Petit bonhomme vit encore.  
 Et pourquoi ne vivrait-il pas ?

Citons enfin l'Adieu par lequel se termine la chanson qui a pour titre *la Prédiction* :

Adieu ! J'achève ma course.  
 Le ciel s'accourcit d'autant  
 Qu'il voit au fond de ma bourse  
 Combien peu j'ai de comptant !  
 Amis, quittez cet air morne...

Eh mon Dieu ! je ne m'étonne point que les amis de M. Béranger eussent un air morne en entendant de pareils vers. M. Havin lui-même, encore bien qu'*homme d'élite*, devait avoir peine à les comprendre.

J'espère que mes lecteurs ne se tromperont pas sur le sentiment qui m'a dicté les observations et les remarques qui précèdent. Je ne prétends point contester les qualités estimables dont M. Béranger, durant sa longue carrière, a pu faire preuve comme homme privé. Le seul point que j'aie voulu établir, ses livres à la main, c'est qu'on ne trouve dans les chansons qu'il a consacrées à ses amis aucun de ces élans de cœur, aucune de ces inspirations élevées qui révèlent le grand poète. On n'y trouve rien, en un mot, qui puisse être mis en parallèle avec ces vers exquis de La Fontaine, — de La Fontaine à qui on a osé parfois le comparer :

Qu'un ami véritable est une douce chose !  
 Il cherche vos besoins au fond de votre cœur,  
 Il vous épargne la pudeur  
 De les lui découvrir vous-même.  
 Un songe, un rien, tout lui fait peur,  
 Quand il s'agit de ce qu'il aime.

Voilà comment La Fontaine parle de l'amitié. On sait avec quelle grâce et avec quel charme il a parlé de l'amour. De tous les sentiments que célèbrent les poètes, l'amour est d'ordinaire celui qui les inspire

le mieux. C'est pourtant celui qui a fourni à M. Béranger ses inspirations les plus déplorables. Nous n'essaierons pas de le démontrer, et cela pour deux raisons : la première, parce que la démonstration serait superflue et que les admirateurs du chantre de *Lisette* passent eux-mêmes condamnation sur ce point ; la seconde, parce que notre démonstration devrait s'appuyer sur des exemples, et qu'ici toute citation devient impossible.

Qu'il nous suffise de dire que M. Béranger n'est point, comme aucuns voudraient le faire croire, un disciple d'Anacréon et d'Horace. Ses seuls ancêtres sont Piron et Parny. Comme eux, il a caressé les penchans les plus bas et les plus vils de la nature humaine ; il a violé, comme eux, toutes les lois de la pudeur et de la morale ; il les a violées, non pas dans un couplet, non pas dans une chanson seulement, mais dans tous ses livres. Son recueil posthume n'est pas même à l'abri de ces reproches, et quelques-unes de ses *Dernières chansons* pourraient figurer sans disparate au milieu des *Chansons morales et autres* qu'il publia en 1815 : pour mon compte, je ne sais rien d'aussi triste que ces refrains cyniques s'échappant de la tombe d'un vieillard.

Quant à l'excuse que le chantre de *Lisette* et de *Rosette*, de *Frétilon* et de *Jeanneton* n'a pas craint de présenter en faveur des couplets par trop libres qu'il a composés de 1815 à 1833, elle est curieuse et vaut qu'on l'enregistre. « Je le confesse d'abord, écrivait-il en 1833, » je conçois les reproches que plusieurs de mes chansons ont dû m'attirer de la part des esprits austères.... Je dirai seulement, sinon » comme défense, au moins comme excuse, que ces chansons, folles » inspirations de la jeunesse et de ses retours, ont été des compagnes » fort utiles données aux graves refrains et aux couplets politiques. » Sans leur assistance, je suis tenté de croire que ceux-ci auraient pu » n'aller ni aussi loin, ni aussi bas, ni même aussi haut. » Ainsi les chansons *libertines* de M. Béranger ont été faites avec préméditation ; ce ne sont point, quoiqu'il en ait dit, de folles inspirations de la jeunesse et de ses retours, puisque le poète les composa de trente-cinq à cinquante-trois ans :

Et j'avais cinquante ans quand cela m'arriva.

Elles ont été écrites froidement, sans entrainement et sans passion véritable, dans le seul but de mettre la corruption et l'immoralité au service du libéralisme ! Que le calcul fût adroit et qu'il ait réussi, je suis loin de le contester, mais qu'il y ait là une excuse pour tant de couplets honteusement cyniques, pour tant de refrains, *dégoût de la mémoire*, c'est ce que les esprits les moins *austères* n'accorderont certainement pas à M. Béranger.

EDMOND BIRÉ.

(*La fin prochainement.*)



**HISTOIRE**  
DE LA  
**CONSPIRATION DE PONTCALLEC**  
(1717-1720).

---

SUITE DE LA SECONDE PARTIE<sup>(1)</sup>.

---

**CHAPITRE VII.**

**La Conspiration.**

§ 1<sup>er</sup>. *Préludes de la conspiration.*

J'ai dit <sup>(2)</sup> que l'association patriotique, formée sur la fin des Etats de 1718, pour la défense des libertés de la Bretagne, entre les gentilshommes bretons, contenait le germe d'une nouvelle lutte, qui, venant après l'épuisement des moyens légaux d'opposition, ne pouvait plus avoir d'autre terrain que celui de la résistance extra-légale, ni d'autres moyens qu'un appel désespéré à la force sous forme de conspiration.

Mais tout germe n'est pas fécond, et surtout presque aucun germe n'arrive que par un long développement au terme de sa fécondité. Celui-ci certainement aurait pu demeurer stérile, si M. de Montesquieu n'en eût hâté l'éclosion ; même avec cela il fut long à se déve-

(1) Voir le chapitre VI, ci-dessus, pp. 1 à 22, et, pour la première partie, le tome I<sup>er</sup> de la Revue, pp. 1 à 21, 223 à 252, et le t. II, pp. 105 à 150.

(2) Ci-dessus, p. 1.

lopper. L'acte d'association, comme je l'ai marqué au chapitre V, avait été rédigé, durant la tenue des Etats, sur la fin d'août 1718; il reçut dès lors un certain nombre de signatures, et commença, après la clôture de cette session (23 septembre 1718), de circuler secrètement dans la province, mais sans cependant encore gagner beaucoup d'adhésions. Ce qui me le fait croire, c'est que Montesquiou, qui en eut connaissance dès le mois d'octobre, ne semble pas en avoir pris grande inquiétude, au moins si j'en juge par la lettre suivante, qu'il adressait, le 9 novembre 1718, au Garde des Sceaux :

« Il m'est revenu, Monsieur, il y a environ trois semaines ou un mois, des avis qu'il y avoit un mouvement parmi la Noblesse, faisant entre eux une espèce d'association pour empêcher la levée des deniers pour la capitation, *et en général pour les privilèges de la province*. Comme ces avis sont toujours incertains, je n'ai pas cru nécessaire de vous en instruire, me réservant d'en rechercher une connoissance parfaite, afin de pouvoir vous en parler plus positivement. Comme ces bruits là m'ont été réitérés, *qu'il y a même des écrits de l'association qui courent*, j'ai l'honneur seulement de vous en tenir averti; *et je crois que le meilleur parti à prendre sur cela est de ne pas faire semblant d'y faire attention*, réservant de voir tout ce qui se passera sur cela et de tâcher d'en découvrir les auteurs, *supposé qu'il y en ait*. Le paiement de la capitation nous fera voir plus clair là-dedans que toutes choses (1). »

Un mois plus tard, Montesquiou parle encore de l'acte d'association sans beaucoup plus de souci, dans une lettre adressée, le 2 décembre 1718, à un sieur de Valincourt, secrétaire des commandements de M. le comte de Toulouse qui, comme on sait, avait le titre de gouverneur de Bretagne, où pourtant il ne résidait point. Cette lettre nous donne quelques renseignements curieux. Nous y retrouvons M. de Talhouët de Bonamour, le même qui avait été exilé en décembre 1717 et que la duchesse du Maine avait entretenu un soir dans le jardin des Tuileries; qui ensuite était rentré en Bretagne vers le milieu de 1718,

(1) Archives de l'Empire ou Archives de France, H. 228. — Au dos de cette lettre, le Garde des Sceaux ou son secrétaire, en son nom, a mis cette note : « A lire à S. A. R. (le Régent); et après avoir eu l'honneur d'en parler à S. A. R., il sera bon de demander, par la réponse qu'elle m'ordonnera de faire, quelques-uns de ces *billets d'association*. » Et au-dessous : « Mon seigneur en est informé, 12 novembre 1718. »

mais sans avoir congé de venir aux seconds Etats de Dinan ; qui enfin, après les orages de cette session, qu'on l'accusait quoique absent d'avoir soufflés, avait reçu un nouvel ordre d'exil, puis une dispense d'obéir à cet ordre à raison de sa goutte, comme nous l'apprend d'ailleurs Montesquiou dans sa lettre à Valincourt, ainsi conçue :

« Monsieur, M. de la Vrillière (1) me mande que S. A. R. (le Régent) a permis au Sr de Bonamour de rester chez lui, l'ayant demandé sur le prétexte d'être très-incommodé de la goutte. On est bien facile à se rétracter, et, entre nous, cela ne vaut rien. C'est un gentilhomme rémuant ; je sais que pendant les Etats c'étoit chez lui où se tenoient les assemblées, à Rennes, avec les mutins du Parlement, et où se délibéroit ce qu'on envoyoit tous les jours aux Etats. L'on m'a même assuré, sans pourtant que j'en aye des notions certaines, *que c'étoit lui qui étoit l'auteur de cette belle association*, avec une M<sup>me</sup> D... (2), à qui, étant obligé de partir suivant la lettre de cachet, il en avoit confié l'original à cette dame (*sic*). C'est ce que j'examine *sourdement*. Il est certain *que ce papier a été fait en Bretagne, qu'il a même couru dans la province pour tâcher de le faire signer, et qu'il l'a été effectivement par plusieurs, au concert de M. de Bonamour avec M. le comte de Rieux*. Tout cela ne vaut rien ; mais il ne faut pas faire semblant de le savoir, que l'on n'en ait des preuves certaines. — Comme je n'ai eu nulle part en l'exil de M. de Bonamour, je n'en dis pas un mot aux ministres. Je vous prie de brûler ma lettre, car ce n'est qu'à vous à qui je dis tout cela. Adieu, Monsieur, je vous embrasse (3). »

On voit par là que M. de Bonamour étoit dès lors un des chefs, du moins l'un des promoteurs de l'association, dont il passait pour avoir rédigé l'acte. Circonstance assez probable, car il étoit fort énergique, très-influent parmi les Bretons, et estimé même de leurs adversaires. — « M. de Bonamour a de l'esprit, » disoit au Régent, en 1719, l'espion Mabonnaye, dans le mémoire dont j'ai parlé au chapitre précé-

(1) Phélypeaux, marquis de la Vrillière et comte de St-Florentin, l'un des ministres du Régent, chef du département de la Maison du Roi et Secrétaire de la Régence.

(2) L'original porte un D distinct, suivi de trois traits mal formés ; je crois au reste que le maréchal s'est contenté de tracer les premières lettres du nom, que son correspondant, supposait-il, reconnaîtrait suffisamment ; on pourroit à la rigueur lire « M<sup>me</sup> Duc » ?

(3) Arch. de France, H. 228.

dent (1). Avant les premiers Etats de Dinan de décembre 1717, c'est chez lui, — sans doute dans son château de l'Ourmoie, en Nivillac (2), — que s'étaient faites les réunions de la Noblesse du pays de Nantes, où l'on avait résolu de ne plus voter le don gratuit par acclamation et de remettre à l'élection les charges des officiers des Etats ; c'était même un bruit public qu'après cette réforme Bonamour devait être élu procureur-général syndic (3). Sur la fin de décembre 1717, quand il fut exilé après cette courte session des Etats qui n'avait duré que quatre jours, l'intendant de Bretagne envoyait cette note-ci au ministre : « M. de Bonamour est un esprit dur, qui revient très-difficilement de ses préjugés. Il tire souvent à gauche et est assez emporté. Il ne paie que difficilement capitation et dixième, et l'on dit qu'il parle assez indiscretement de l'autorité et de ceux qui en sont dépositaires. C'est le commissaire enquêteur des mémoires pour embrouiller les affaires (4). » Ce langage, chez un ennemi des libertés de la Bretagne, est assez clair : il nomme *esprit dur* un esprit ferme ; *tirer à gauche*, ce qui était pour les Bretons tirer à droite, et *embrouiller les affaires*, les éclaircir. On conte aussi de Bonamour, qu'ayant été, durant son exil, mandé par M. de la Vrillière, l'un des ministres, qui lui reprocha sa conduite et opposa aux errements de la Noblesse de Bretagne la soumission exemplaire et infatigable de l'Ordre de l'Eglise à tous les désirs de la cour, notre Breton riposta en face au ministre

(1) Ci-dessus, pp. 21-22.

(2) La seigneurie de l'Ourmoie relevait de la baronnie de la Roche-Bernard, alors englobée dans le duché de Coislin ; elle prétendait la haute justice et avait sans contestation la moyenne.

(3) « C'est M. de Bonamour que l'on destine à être syndic ; on prétend qu'il s'est fait chez lui grand nombre d'assemblées, qu'il y en a eu aussi chez M. de Piré, que la même chose s'est faite dans les autres évêchés chez différents gentilshommes, etc. » Lettre écrite de Rennes, le 6 décembre 1717, par l'intendant de Bretagne à M. Le Pelletier des Forts, ministre du Régent, aux Archives de France, série H, n° 275.

(4) Arch. de France, H. 225. — J'ai trouvé cette note jointe à une lettre de M. de Brou, intendant de Bretagne, à M. Le Pelletier des Forts, en date du 31 décembre 1717. Le retard de Bonamour à payer l'impôt (dixième et capitation) est noté là comme un trait par où il voulait marquer son mécontentement ; et sous cette expression de *mémoires pour embrouiller les affaires*, peut-être de Brou entend-il les mémoires apologétiques de la Noblesse de Bretagne présentés au Régent par les exilés, et dont j'ai cité le plus important ci-dessus, au chapitre III.

« Que le clergé était un membre pourri, qu'il fallait retrancher des » Etats (1). » S'il avait dit simplement que presque tous les membres de l'Eglise aux Etats de Bretagne, n'étant Bretons ni de naissance ni de résidence, restaient pour la plupart insensibles aux intérêts de la province, il eût été dans la stricte vérité; mais cette exagération même prouve qu'il poussait volontiers l'énergie jusqu'à l'audace.

Mais laissant là Bonamour, on désirera peut-être savoir comment la lettre ci-dessus de Montesquiou à Valincourt a pu venir jusqu'à nous, malgré cet ordre de la brûler par où elle se termine. C'est que Valincourt était un parfait compère, bon entendeur et correspondant des plus avisés, qui, lisant dans l'épître du maréchal qu'elle ne regardait point les ministres, comprit sans difficulté qu'elle était pour eux, et l'expédia aussitôt en original au Garde des Sceaux, avec celle-ci pour enveloppe, qui a bien son prix :

« Voici, Monseigneur, une lettre de M. le maréchal de Montesquiou, sur le rappel de M. de Bonamour. Il serait à souhaiter que, toutes les peines passant par les mains de M. le maréchal, S. A. R. y voulût bien faire passer les grâces. Faut de quoi, il achèvera de perdre le peu de crédit qui lui reste dans la province et qui est pourtant nécessaire pour le service. — Il y a quelques gens du Parlement qui commencent à aller chez lui, mais les Enquêtes (2) tiennent ferme; et il y a dans la ville une demi-douzaine de *vieilles sorcières* qui sont plus séditieuses et qui y font plus de mal que les hommes. Elles se sont déclarées les ennemies jurées du maréchal sans savoir pourquoi, et qui ne parlent ni ne rendent le salut à ceux qui le voient. Un exemple, sur une ou deux de ces créatures-là, feroit peut-être autant de bien que tous ceux qu'on a donnés jusqu'à présent. » — Signé VALINCOURT, et daté du 6 décembre 1718 (3).

Fidèle à la tradition des confidents de tragédie, Valincourt révèle ici le chagrin caché de son maître. Si par les mains de Montesquiou ont passé tous les ordres d'exil, il veut aussi par ses mains faire passer toutes les grâces; c'est-à-dire il veut que, avant de les obtenir, tous les exilés viennent humblement à ses pieds faire acte de repentance, de

(1) *Affaires de Bretagne; troisième et dernier mémoire*, non signé, en date du 21 février 1718. Arch. de France, H. 225.

(2) C'est-à-dire les conseillers formant la chambre des Enquêtes.

(3) Arch. de France, H. 22a.

soumission et de prière. Pouvait-on plus méconnaître le cœur des Bretons que de prétendre le soumettre à pareille humiliation ? Si Montesquiou au contraire, au bout de quelques mois, eût de lui-même provoqué le rappel des exilés, et montré par quelques mesures opportunes le désir de vivre en paix à l'avenir avec sa province, nul doute que la conspiration ne fût restée dans l'œuf. Mais c'était véritablement demander trop d'équité et d'intelligence à ce vieil outil de despotisme. Il fit donc tous ses efforts pour imposer ce joug aux exilés avant leur retour, et ceux-ci tous les leurs pour l'éviter.

Les derniers mois de 1718 et le commencement de l'année suivante se consumèrent dans ces mesquines tracasseries et cette petite lutte, où le Parlement tint encore le premier rang. Car dès le 14 octobre 1718, au moment où des ordres d'exil venaient de frapper huit de ses membres, le Parlement écrivit en leur faveur tout à la fois au Régent, à M. de la Vrillière, et au Garde des Sceaux. Je citerai cette dernière lettre, où perce surtout le ressentiment de la compagnie contre le maréchal, qui pourtant n'y est pas nommé.

« Monseigneur (disent à M. d'Argenson les membres du Parlement), nous sommes pénétrés de douleur de la disgrâce de huit de nos confrères ; mais nous plaignons moins leur sort que le malheur qu'ils ont eu de déplaire au Roi. Nous n'oserions dire qu'ils sont innocents, quoique leur faute nous soit inconnue, puisqu'ils sont aussi rigoureusement punis ; cependant le témoignage que nous devons à la vérité nous oblige de vous assurer, Monseigneur, que depuis plusieurs années aucun d'eux n'a manqué à remplir ses devoirs envers le Roi et le public. Il n'en est pas un seul dans cette compagnie qui n'ait ces deux règles pour objet, *qu'on qu'en disent ceux qui cherchent depuis tant de temps à les disgracier auprès du Roi. C'est par leurs calomnies que quelques-uns des exilés, qui n'ont assisté à aucune des délibérations qui ont été prises depuis le commencement de ce semestre, sont confondus dans la disgrâce de ceux qui y étoient présents, que des conseillers de différents avis sont punis de la même peine, et que des magistrats qui n'ont dit que ce qu'ils pensent, avec la modération et la retenue convenable à leur dignité, sont traités comme rebelles aux ordres du Roi. — Il ne convient point, Monseigneur, à une compagnie comme la nôtre de garder le silence dans un cas pareil. Elle le rompt avec confiance, lorsqu'elle pense qu'elle s'adresse à vous, qui par votre sagesse savez, dans la place que le Roi vous a confiée, démêler le vrai d'avec le faux. Et quand l'esprit de justice qui vous anime n'y seroit point aussi intéressé,*

elle croit que vous voudrez bien lui accorder vos bons offices pour procurer le rappel de nos membres disgraciés, par le seul penchant que vous avez à faire du bien. Nous sommes, etc. (4). »

Bientôt quatre autres magistrats, outre les huit premiers, furent encore exilés de la province, et le Parlement s'empessa de nouveau d'écrire en cour pour ces quatre derniers (2), mais n'obtint rien pour les uns ni pour les autres. Il redoubla; on l'engagea et puis on lui enjoignit, s'il voulait avoir quelque succès, de recourir à l'intercession de M. de Montesquiou, ce qu'il se garda bien de faire, mais sans renoncer à fatiguer le Régent du bruit importun de ses plaintes, en sorte que cette correspondance durait encore au mois de juin 1719 (3).

Pareille lutte, pareils efforts, pareilles résistances eurent lieu de même pour le rappel de tous les exilés qui n'étaient point du Parlement; et le maréchal lui-même, dans une lettre déjà citée (4), du 11 janvier 1719, constate qu'il n'y avait point alors en Bretagne d'autre trouble ni même d'autre cause de l'agitation des esprits, et certes il lui eût été facile, ce semble, de faire disparaître celle-là par une mesure de clémence et de bonne politique; mais loin d'y songer, il prétendait interdire toute espèce d'adoucissement à la punition des exilés, à moins qu'ils ne fussent venus au préalable réciter à ses genoux componctueusement leur *Confiteor*. Dans deux ou trois cas, où, par inadvertance sans doute, cette consigne fut enfreinte, on imaginerait difficilement la colère du maréchal; il faut l'entendre parler :

« J'apprends, Monsieur, dans ce moment (écrit-il de Rennes au Garde des Sceaux, le 22 janvier 1719) que les amis de M. Le Chat, conseiller

(1) Arch. d'Ille-et-Vilaine, B. 77.

(2) La Vrillière écrivait de Paris, le 9 novembre 1718, aux membres du Parlement de Rennes : « Messieurs, j'ai reçu, avec la lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire » le 4 de ce mois, celle que vous y avez jointe pour Mgr le duc d'Orléans *au sujet de vos quatre derniers exilés*, etc. » Arch. d'Ille-et-Vilaine, B. 77.

(3) La plus grande partie des pièces de cette correspondance, formant dix-huit lettres, du 14 octobre 1718 au 2 juin 1719, (y compris celle dont j'ai donné une phrase dans la note précédente, et la lettre du Parlement reproduite dans le texte) a été récemment retrouvée par M. E. Quesnet, archiviste du département d'Ille-et-Vilaine, à qui j'en dois communication, et qui a classé ce dossier dans ses Archives sous la cote B. 77.

(4) Au chapitre précédent, ci-dessus p. 7.

exilé, ont reçu ici une lettre de lui, de sa terre en Anjou, où M. le Régent lui a permis d'aller, laquelle lettre chante victoire, en mandant que je n'ai eu nulle part à son rappel. J'en suis d'autant plus étonné que c'étoit lui, avec M. de Pont <sup>(1)</sup> qui étoit à la tête de la cabale des plus mutins, sollicitant jour et nuit non seulement ses confrères mais encore la noblesse mutine qui étoit aux États, et qui envoyoit tous les jours (de Rennes) un courrier aux États (à Dinan) pour leur prescrire ce qu'il y avoit à faire et de ne se point relâcher; ayant même relation à Paris sur les affaires de la province. Son rappel fait tenir d'étranges discours. Les amis des exilés disent qu'ils n'ont qu'à tenir bon, et que, puisqu'on traite bien les plus coupables, ils ont tout à espérer sans faire un pas ni du côté de la cour ni du mien.

» L'esprit breton se doit mener tout autrement, si l'on veut maintenir l'autorité royale dans la province, où le moindre succès en leur faveur (*sic*) est traité de crainte et de faiblesse du côté de la cour. Cette province se doit gouverner différemment des autres, et l'on en doit croire un homme aussi désintéressé que moi, dont le naturel est porté à la douceur <sup>(2)</sup>, et qui n'a d'autre but que de maintenir l'autorité du Roi et l'obéissance pour les ordres de S. A. R. Voilà pourtant M. de Bonamour chez lui, M. Le Chat de même, et M. d'Armaillé <sup>(3)</sup> qui mande qu'il a permission d'aller voyager sans que j'y aie nulle part; et tous les autres publient qu'ils vont tous revenir.

» Voyez, Monsieur, si tout cela me met fort en état de soutenir l'autorité du Roi, et quelle considération voulez-vous qu'on ait pour un commandant dont on n'a pas besoin, et que toutes les grâces s'obtiennent sans lui? Je vous assure qu'il ne m'en faut pas beaucoup comme cela pour me rebuter d'un emploi, qui de lui-même m'est à charge par la dépense. — Je suis persuadé que ces grâces sont obtenues sans vous; vous savez trop la conséquence du relâchement de l'autorité: et je puis vous assurer que M. de Pont et M. Le Chat sont deux exemples nécessaires à faire, qui est de les obliger à vendre leurs charges. Car ce sont des esprits très-contraires aux volontés du Roi, dont ils n'ont donné que trop de preuves dans ces derniers temps, et qui mettront toujours le désordre dans le Parlement: c'est dont je puis vous assurer <sup>(4)</sup>. »

(1) M. d'Ernothon, baron de Pont-l'Abbé, appelé à cause de cette qualité M. de Pont, et quelquefois M. du Pont, comme on l'a déjà vu dans notre chapitre IV, au tome II de la Revue, pp. 131 et 133.

(2) Le maréchal fait bien de nous en avertir; à le voir faire on ne s'en serait pas douté.

(3) M. de la Forest d'Armaillé, conseiller au Parlement et, comme M. le Le Chat, l'un des douze magistrats exilés.

(4) Archives de France, H. 223. lettre de Montesquieu au Garde des Sceaux, du 22 janvier 1719

On voit que si le maréchal était *de son naturel porté à la douceur*, comme il le prétend, certes donc il se plaisait à sortir de sa nature. Il est curieux, il est même nécessaire de montrer les intimes sentiments du maréchal et le fonds du système de vexations par où il ne cessa d'accroître le mécontentement. Je ne veux pourtant pas trop m'espacer sur les incidents de cette petite guerre, et je n'en mentionnerai plus qu'un épisode, pour montrer quel était au juste le genre de satisfaction que le maréchal prétendait tirer de tous les exilés, avant de leur faire la moindre grâce.

On se rappelle peut-être un M. de la Roirie, que, sur la fin des seconds États de Dinan, le maréchal avait fait emprisonner à Belle-Isle (1). Depuis, il avait changé sa prison pour l'exil, et vers le commencement de l'an 1719, les évêques de Rennes et de Léon s'étant intéressés à ce gentilhomme avaient obtenu pour lui du Régent une lettre de rappel, qui fut envoyée à Montesquiou avec ordre de l'expédier à son adresse. Montesquiou, avant de le faire, voulut attendre que La Roirie le lui demandât, et celui-ci ne bougeant point, le maréchal retourna la lettre au Régent, qui de nouveau la lui renvoya; et de nouveau le maréchal s'obstina à la garder entre ses mains sans en faire usage, jusqu'à tant que La Roirie se décidât à lui écrire. Enfin « M. de la Roirie » — écrit l'intendant de Bretagne au Garde des Sceaux, dans une lettre du 24 février 1719, où il lui expose toute cette affaire — « M. de la Roirie fut apparemment informé qu'il étoit » à propos qu'il écrivit, ce qu'il fit en effet; *mais d'une manière que* » *M. le maréchal ne trouva pas convenable*, en ce qu'il ne faisait que » le remercier de la lettre de rappel, qu'il présupposait lui devoir être » envoyée. A quoi M. le maréchal fit réponse qu'il ne s'agissoit pas de » faire des remerciements d'une grâce qu'il n'avoit pas encore (2),

(1) Voir ci-dessus notre chapitre IV et le t. II de la Revue, p. 135. Je suis, pour ce nom de la *Roirie*, l'orthographe usuelle du temps dont je parle; c'est toutefois la même famille que celle de cet intrépide marquis de la *Rouërie*, qui s'illustra doublement, sur la fin du siècle dernier, en défendant la liberté aux États-Unis contre la tyrannie anglaise, et en France contre la tyrannie révolutionnaire.

(2) Notez que le Régent pourtant avait accordé cette grâce sans condition. Par cette circonstance et beaucoup d'autres, il est presque certain, à mes yeux, que, sans les odieuses excitations de Montesquiou, le Régent aurait suivi envers la Bretagne le parti de la modération et de la douceur.

» mais qu'il falloit qu'il parût la souhaiter et être en quelque façon  
 » repentant d'avoir pu mériter la disgrâce du Roi ; que sitôt qu'il  
 » témoigneroit être dans ces sentiments et qu'il écriroit en conforté,  
 » mité, on lui enverroit sa lettre de rappel (1). »

Ainsi le maréchal voulait tout autre chose qu'une démarche de courtoisie et de déférence, à laquelle nul homme sensé et de bonne compagnie, dans la position des exilés, n'eût songé à se refuser ; mais il prétendait les faire passer sous les fourches caudines d'une solennelle rétractation de leurs actes, de leurs sentiments et de leurs principes ; les humilier, en un mot, avant de les grâcier. Vieille tête emplie des fumées de vanité et de despotisme, incapable de comprendre la noble et infrangible fierté des âmes généreuses, ou d'entendre les conseils d'une saine politique, toujours il ne rêvait que d'imposer à la société civile les formes les plus rigoureuses du régime militaire. Malgré la répugnance native du Régent, il parvint, en s'obstinant, à faire prévaloir envers la Bretagne un système de sévérité implacable, voie unique, mais selon lui infaillible, pour y affermir solidement l'autorité. Un moment il crut avoir réussi ; tout se taisait, rien ne bougeait dans la province ; ce calme lui sembla assez solide pour lui permettre de s'absenter sans inconvénient ; c'est alors qu'il écrivit au Garde des Sceaux la lettre suivante, datée de Rennes le 5 avril 1719 :

« Les milices tirées, Monsieur, et prêtes à partir, la capitation levée sans difficulté, ne voyant pas que la flotte d'Espagne regarde nos côtes, *et la tranquillité dans la province bien établie*, j'écris à M. de la Vrillière pour qu'il demande à S. A. R. (le Régent) s'il trouve bon que je me rende auprès d'elle à la fin de ce mois. J'ai l'honneur de vous en donner avis, pour que je puisse recevoir vos ordres avant mon départ, si l'on me l'accorde (2). »

(1) Archives de France, H. 228. Il y a dans cette liasse quatre lettres sur cette affaire : une dont on vient de citer un passage, deux de Montesquiou au Garde des Sceaux, des 26 février et 8 mars 1719, et une réponse du Garde des Sceaux à l'intendant, du 27 février, avec un post scriptum du 2 mars.

(2) Arch. de France, H. 228. Au haut de cette lettre le Garde des Sceaux a mis cette apostille : « M. le maréchal de Montesquiou demande son congé, 5<sup>e</sup> avril 1719.— S. A. R. » approuve, 8 avril 1719.— Répondu le 9 avril 1719. » — La flotte d'Espagne dont il est question dans cette lettre était en effet une expédition dirigée contre l'Angleterre.

*La tranquillité bien établie !* Parco qu'il avait étouffé de force les plus justes plaintes, il croyait les cœurs domptés et les âmes soumises, il prenait ce silence contraint pour l'apaisement des esprits, et sous cette tranquille surface il ne voyait pas au fond des âmes bouillonner l'indignation, comme un amas souterrain de vapeur comprimée, prête à partir, au-dessus duquel le passant s'arrête sans soupçon. Tel était pourtant en réalité l'état de la Bretagne au mois d'avril de l'an 1719, quand Montesquiou quitta Rennes pour s'aller gaillardement ébattre à Paris. Ces mesures de rigueur et cette sévérité implacable et ces vexations mesquines, qui devaient, selon le maréchal, tout remettre dans l'ordre et abattre pour jamais l'audace des mutins, avaient produit justement l'effet contraire et abouti simplement à multiplier les signatures au pied de l'acte d'union pour la défense des libertés de la Bretagne, lequel durant tout l'hiver ne cessa de courir par la province. Le nombre des associés était déjà grand, que l'on n'avait encore concerté aucun plan de conduite, aucun projet de résistance; seulement on se sentait uni et en posture de se déclarer bientôt. Un incident peut-être fortuit, en tout cas une démarche particulière sans concert préalable, vint donner à ces mouvements une forme et une direction déterminée.

## § 2. Organisation et plan des conjurés.

Ce fut un gentilhomme du pays de Ploërmel et bon officier, appelé Hervieux de Mellac, qui, étant allé en Espagne en mars 1719, s'ingéra de demander à Albéroni, premier ministre, l'appui du cabinet espagnol en faveur du soulèvement que méditaient les Bretons. Albéroni, comme on pense, accueillit fort bien ces ouvertures, et néanmoins répondit que, le roi d'Espagne ne pouvant traiter avec un simple particulier, M. de Mellac devait au préalable, avant de rien conclure, s'aller munir des pouvoirs de la noblesse de Bretagne (1). Mellac étant donc revenu informa les principaux associés de ce qu'il

(1) Lémontey, *Hist. de la Régence*, t. 1<sup>er</sup>, p. 249.

avait fait en Espagne, et ceux-ci résolurent de convoquer, pour en délibérer, une grande assemblée de gentilshommes, qui, bien entendu, devait se tenir en secret. Le lieu marqué pour cette réunion fut le parc de l'abbaye de Lanvaux, à quatre lieues dans les terres au nord d'Aurai, et le jour le 8 avril 1719. Suivant le président de Robien, — qui n'était pas, il faut le dire, favorable aux conjurés, — « ceux des confédérés » qui y vinrent étoient déguisés avec des nez postiches ou des moustaches, afin de n'être pas reconnus, quoique plusieurs eussent couché à l'abbaye de Lanvaux, dont le procureur étoit du complot et ami de quelques-uns de ces messieurs. Ils se rendirent tous successivement dans le parc ou forêt de ce nom (de Lanvaux), et pour signe de reconnaissance chacun tira en entrant deux coups de pistolet; et en étant sortis, ils marchèrent en corps vers le pré ou parc du Loup-Pendu, à l'extrémité du bois, situé sur les confins des paroisses de Plumelin, Moustoir-Radenac, Grandchamp et Pluvigner, où, après avoir mesuré le terrain comme pour tracer un camp, et après une espèce de halte et avoir éloigné les valets sous différents prétextes, on fit lecture du projet d'association (1) et du traité que l'on devoit faire avec l'Espagne, dont le ministre promettoit d'abord 15,000 hommes de troupes et de l'argent (2). » J'ai reproduit d'après Robien toute cette mise en scène, dont quelques détails semblent singuliers : on ne conçoit guère, dans une réunion secrète, tant de valets, de coups de pistolets, tant d'apparat à se mettre en bataille et marcher en corps, tant de soin surtout à sortir d'un bois où l'on est caché pour aller tenir séance en lieu découvert. Quoi qu'il en soit du détail, le fait de l'assemblée est certain, comme il est certain aussi qu'on y arrêta des me-

(1) C'est l'acte d'association, dont j'ai donné le texte au chapitre V; voyez le t. II de la Revue, pp. 141-143.

(2) *Journal historique* du président de Robien. — Robien place l'assemblée de Lanvaux au 8 avril 1718, ce qui est une erreur manifeste. Je n'en peux donner ici toutes les preuves; je me borne à dire 1° que la correspondance administrative sur les affaires de Bretagne en 1718, qui est aux Archives de France, exclut tout-à-fait l'idée d'aucune conspiration en 1718; 2° l'acte d'association, qui selon Robien lui-même fut lu à Lanvaux, n'avait pu être dressé avant les seconds Etats de Dinan, de juillet à septembre 1718; et 3° puisqu'il y fut question d'un traité avec l'Espagne, ce ne pouvait être qu'après le premier voyage de Molac en ce pays, que Lémontey met formellement en mars 1719.

sures importantes, et que de là date à vrai dire la conspiration bretonne.

On y lut, on y approuva solennellement l'acte d'union pour la défense des libertés de la Bretagne; ceux des gentilshommes présents qui ne l'avaient pas encore signé le signèrent, et l'on désigna des commissaires spécialement chargés de le répandre et de le faire signer dans les divers évêchés bretons. Les ouvertures de la cour d'Espagne furent acceptées, et Mellac chargé officiellement d'aller au nom des Bretons traiter avec elle. On songea aussi très-sérieusement aux moyens de procurer le soulèvement de la province et d'organiser une force militaire indigène, indépendante du secours de l'Espagne. Un gentilhomme du pays d'Aurai, M. Coué de Salarun, qui habitait le manoir de Kergurioné, sur la rivière de Crac'h, fut choisi pour commissaire-général de l'armée des confédérés, M. Le Gouvello de Kerantré pour maréchal-de-camp, M. de Lambilly, le conseiller, pour intendant et trésorier-général de l'association; on pourvut de même à tous les grades dont il était utile de désigner de suite les titulaires. Pour être informé promptement des nouvelles de Paris importantes pour la province, on organisa une correspondance régulière avec M. de Noyant, toujours retenu dans la capitale et hors de Bretagne par lettre de cachet. On envoya en Poitou, sur l'offre qu'il avait faite lui-même d'y aller, le comte du Bouexic Becdelièvre, afin de solliciter, pour les projets des Bretons, le concours de la noblesse poitevine, qui montra les meilleures dispositions.

Enfin, aussitôt après l'assemblée de Lanvaux, les commissaires chargés spécialement du soin de propager l'association dans les diverses parties de la Bretagne, s'y employèrent avec zèle et avec succès. Ils semblent surtout avoir réussi dans les évêchés de Nantes, de Vannes et de Saint-Malo. Nous sommes d'ailleurs bien loin de posséder les noms de tous les Bretons qui adhérèrent à cette ligue patriotique; à la fin de cette Histoire, je réunirai en une liste générale tous ceux que j'ai pu recueillir de divers côtés; ici je me borne à indiquer les principaux. C'étaient, par exemple, dans l'évêché de Vannes, le marquis de Pontcallec, le comte de Rohan-Pouldu, MM. de Talhouët de Boisorhant, Le Gouvello de Kerantré, Coué de Salarun, Le Moyne de Talhouët, de Montlouis, de Lantivy du Crosco, de Lantillac, de

Kervasy, du Bouetiez, de Keraly, etc. ; — dans le diocèse de Nantes, MM. de Talhouët de Bonamour, de Trevelec du Bourgneuf, de Rosconan, La Boissière de Kerpedron, d'Andigné, de Soursac, de Kerpoisson, de la Morandais, de Derval, Tournemine sieur de Camzillon, de Sécillon, de Chomart, Guilloré, Kerpondarmes, etc. ; — dans l'évêché de Saint-Malo, MM. de Lambilly, Hervieux de Mellac, de la Houssaye, Labbé de Villegley, de Saint-Gilles, de Saint-Pern, du Lattay, Marnière, Péan de Pontilly, Grout du Moustier, Huchet de la Bédoyère, de la Landelle, de Pontual, Grignart de Champsavoy, de Lorgeril, etc. Nous devons aussi mentionner MM. du Groësquer, du Bouexic Becdelièvre, Boisbaudry de Trans, de la Roirie, de Saint-Brice, dans l'évêché de Rennes ; — MM. de la Berraye, Le Mintier des Granges, de Lescouët, de Boisgelin, de la Rivière Corlai et de la Rivière Saint-Germain, Visdeloup de Saint-Quéreuc, dans l'évêché de Saint-Brieuc ; — de Kerdaniel, de Kerbrec, de Goasfroment (Le Gonidec), en Tréguer ; — de Kersulguen, de Keranguen, Le Bihan de Pennelé, Keroignant de Trezel, en Léon ; — et en Cornouaille, le marquis de la Roche-Kernezne, les frères de Leslay, Le Doulec de Kerourgan, et ce brave du Couédic, qui devait, avec Talhouët Le Moyne, Montlouis et le marquis de Pontcallec, porter à la fin sa tête sur l'échafaud du Bouffai et payer pour tous les autres. — Même parmi le petit nombre de noms venus à nous, je ne donne ici, je le répète, que les principaux, presque tous noms de gentilshommes ; mais on trouvera en outre, dans la liste générale, des prêtres et des religieux, des bourgeois, des paysans, des marins : car, en Bretagne, le patriotisme et le dévouement n'ont jamais été le privilège exclusif d'une classe — ni même d'un sexe. Aussi vit-on plus d'une femme se mêler activement aux affaires de l'association. On en trouve douze ou quatorze dans les actes du procès ; je citerai seulement, à titre d'exemple, M<sup>me</sup> de Bonamour, qui tenait le bureau des correspondances (1), — M<sup>me</sup> de Montlouis, douée d'une énergie virile et d'une

(1) Lémontey, *Hist. de la Régence*, p. 247. — Cet auteur dit aussi qu'une dame de *Kankouën* était dépositaire de l'acte d'union pour la défense des libertés de la Bretagne ; mais ce nom est estropié ; peut-être faut-il lire *Kankouët* ou *Cancouët*, famille du pays de Vannes, où se trouve la terre de ce nom, en la paroisse de St-Gravé.

exaltation peu commune (1), — M<sup>me</sup> Le Moyne de Talhouët, dont il nous reste deux lettres sur la mort de son mari, les plus touchantes du monde, — MM<sup>mes</sup> de Lambilly, de Mellac, de Bourgneuf-Trevelec, M<sup>lle</sup> de Soursac, etc.

Chacun des évêchés de la province forma une division de l'association, et eut à sa tête un ou plusieurs chefs particuliers, qui ensemble composaient le conseil supérieur de la confédération. Ainsi M. de Bonamour commandait l'évêché de Nantes ; Lambilly, Hervieux de Mellac, celui de Saint-Malo ; Rohan-Pouldu, Pontcallec, Boisorhant, l'évêché de Vannes ; les frères du Groësquer, celui de Rennes ; et dans les autres on peut noter, comme ayant joué un rôle principal, MM. des Granges, de la Berraye, de Lescouët (Saint-Brieuc), de Kersulguen-Kerlorez (Léon), le marquis de la Roche (Cornouaille), etc.

J'ai déjà eu occasion de parler, en divers lieux, de MM. de Bonamour, de Lambilly, de Mellac. — Le comte de Rohan-Pouldu était le chef d'une branche cadette de l'illustre maison de Rohan, détachée depuis longtemps du tronc principal, mais dont la filiation incontestable avait été, quelques années plus tôt, établie et reconnue solennellement par arrêt de justice, en la façon la plus authentique. Cette illustre descendance n'empêchait pas cette branche d'être modestement accommodée dès biens de la fortune ; elle tirait son surnom de la terre du Pouldu, dont le manoir, situé en la paroisse de Saint-Jean-Brevelay, était la demeure habituelle de M. de Rohan, quoique ce seigneur eût aussi dans le pays de Guérande des relations fréquentes, à cause de sa terre de Kerpoisson (en Saint-André des Eaux) qui lui venait de son aïeule ; à Guérande, comme dans le pays de Vannes, son origine et son caractère lui avaient acquis une grande influence, mise tout entière au service de la conspiration.

Le marquis de Pontcallec s'appelait, de ses nom et prénoms, Clément-Chrysogone de Guer, d'une famille ancienne, établie depuis

(1) Un sieur Germain, premier huissier de la Chambre Royale qui jugea les conjurés, dit de M<sup>me</sup> de Montlouis, dans une relation inédite dont je parlerai plus loin : « C'était une » *diabliesse*, qui avoit engagé son mari dans l'affaire ; elle lui avoit dit qu'elle troit la pre- » mière à la tête des révoltés. » Inutile, sans doute, de faire remarquer que ce témoignage émane d'un ennemi et d'un mal élevé.

longtemps dans les évêchés de Vannes et de Quimper. Il était fils et héritier principal de Charles-René de Guer, marquis de Pontcallec, et de Bonne-Louise Le Voyer, dame de Trégomar et de la Haie-Painel ; il était fort jeune, âgé seulement de vingt-deux ans, suivant un chant populaire composé à sa mémoire ; et d'après une généalogie manuscrite conservée à la Bibliothèque Impériale, mais qui n'indique pas explicitement l'année de sa naissance, toujours ne pouvait-il être plus vieux que trente ans. Il était entreprenant volontiers jusqu'à l'audace, mais par son âge même mal pourvu de sagesse, de réflexion, d'esprit de suite. Ses biens étaient grands : la terre du Pontcallec, sans parler des autres, érigée en marquisat depuis 1657, s'étendait sur une douzaine de paroisses ; le château s'élevait en celle de Berné, à six lieues au nord d'Hennebont, protégé à l'est par un grand étang d'une lieue de longueur, et au sud par une forêt, qui prend à la porte du château et descend ensuite vers le midi pendant plus de deux lieues, le long de la rivière de Scorff.

Boisorhant appartenait, comme Bonamour, à cette noble famille de Talhouët, originaire de la paroisse de Pluherlin, près de Rochefort-en-Terre (auj. dép<sup>t</sup> du Morbihan, arrondissement de Vannes), féconde à toutes les époques en braves capitaines et en hommes distingués, et qui depuis, dans les guerres de la Révolution, n'a point épargné son sang pour défendre la cause de la Royauté.

Du Groësquer (Auguste-François) ne nous est point inconnu ; au chapitre précédent nous l'avons vu figurer dans la déclaration de la duchesse du Maine, et nous savons qu'il avait été exilé hors de Bretagne dès le mois de décembre 1717, après les premiers États de Dinan. Quoique issu d'une famille du pays de Tréguier, il habitait d'ordinaire, dans l'évêché de Rennes, la paroisse de Vendel dont il possédait la seigneurie. On a entendu M<sup>me</sup> du Maine lui reprocher sa légèreté, et, suivant ses ennemis, il n'avait dû son exil de 1717 qu'à la force de ses poumons, dont il s'était trop servi durant cette courte session des États (1) ; mais on ne pouvait contester ni son courage ni son éner-

(1) Voir une note adressée au ministre par l'intendant de Bretagne, en décembre 1717, sur les quatre gentilshommes exilés après les premiers États de Dinan (Archives de France H. 225) ; et le mémoire de La Nabonnaye au Régent, du 19 février 1719 (Ibid. H. 228).

gique patriotisme. De son nom de guerre — peut-être par antiphrase — il s'appelait dans la conspiration le *Chevalier du Bon Sens*. En tous cas, pour suppléer ce qui lui pouvait manquer en ce genre, il avait à ses côtés son frère puiné, l'abbé du Groësquer, qui passait pour un des organisateurs du parti (1).

Le Mintier des Granges est représenté, par le président Robien, comme ayant avec un grand succès et plus que personne contribué à propager l'association dans l'évêché de Saint-Brieuc; — M. de Lescouët était signalé par un espion, en mai 1719, comme un homme *très-dangereux*; — et, dès février 1718, un autre agent avait indiqué M. de Kersulguen-Kerloreec, qui demeurait près de Brest, comme un homme d'esprit, très-bon à gagner au parti de la cour, mais il paraît qu'on échoua dans cette entreprise (2). Je n'ai rien à dire des autres, sinon que La Berraye, lors du procès, fut, comme nous le verrons, du nombre des condamnés par contumace décollés en effigie, ce qui montre qu'il était des plus compromis, — et que le marquis de la Roche-Kernezne tenait par sa fortune un rang marquant en Bretagne. — Un autre personnage considérable qu'on ne doit point omettre est le comte de Rieux, qui peut-être ne signa pas l'acte d'association, mais au moins favorisa de tout son pouvoir, sans paraître, les projets des conjurés.

Achevons enfin cette nomenclature par quelques mots sur les infortunés gentilshommes, destinés à devenir en quelque sorte les victimes expiatoires de tous ces troubles, savoir, MM. du Couëdic, de Montlouis, Le Moyne de Talhouët, et le marquis de Pontcallec. J'ai déjà parlé de celui-ci; les trois autres ne figuraient pas, comme lui, parmi les principaux chefs de l'association, mais ils commandaient précisément, sous ses ordres, les cantons les plus voisins du chà-

(1) « Des chefs s'annoncent en divers lieux (écrit Lémontey) Les principaux sont Bonamour, Montlouis, Pontcallet (hisez Pontcallec), du Groesquar (du Groësquer), Boban-Polduc. D'autres, tels que Lambilly, Coëtivy le borgne, et l'abbé du Groesquar (du Groësquer) tâchent de diriger vers un but commun ces mouvements épars. » Lémontey, *Hist. de la Régence*, T. 1<sup>er</sup>, page 248.

(2) « Kerloreec est un grand parleur, avec de l'esprit; il serait très-utile de le gagner. — Il est à sa terre, près Brest. » Troisième et dernier mémoire sur les affaires de Bretagne, du 21 février 1718 (Archives de France, H. 225.)

teau de Pontcallec. — Le Moyne de Talhouët vivait dans le pays de Guémené et semble même avoir habité cette petite ville ; il avait servi avec le grade de capitaine dans le régiment de Senneterre ; mais il n'appartenait point à la famille de Talhouët dont étaient MM. de Bonamour et de Boisorhant, et le nom de chevalier de Talhouët, qu'on lui donnait d'habitude, venait seulement d'une petite terre de Talhouët qu'il avait aux environs de Guémené, dans la paroisse de Lignol ou dans celle de Ploërdut, si je ne me trompe. — Comme le chevalier de Talhouët, Montlouis avait servi avec honneur ; sa famille, originaire du Poitou, se montre dans le pays d'Hennebont dès le XVII<sup>e</sup> siècle, lors de la réformation de la noblesse ; lui-même y était très-aimé, très-populaire, et passait pour l'un des hommes les plus braves de Bretagne. — Du Couédic, établi aux environs de Quimperlé, ne s'était retiré chez lui qu'après vingt-huit ans de services militaires, et avec le grade de capitaine dans les dragons de Bellabre qu'il avait bravement conquis à la pointe de l'épée : lors du fameux siège de Lille, en 1709, si héroïquement soutenu par M. de Boufflers, il était comme simple dragon dans la garnison de cette place, où son régiment travailla si bien que, de toute la compagnie colonelle, Du Couédic demeura seul survivant. Suivant Lémontey, il aurait eu sous ses ordres, dans la confédération bretonne, la cavalerie de la division de Pontcallec (\*).

Après l'assemblée de Lanvaux, Mellac passa de nouveau en Espagne ; les conjurés, de leur côté, ne restèrent point inactifs. Ils tenaient entre eux de fréquentes assemblées (2), amassaient des armes, fabri-

(1) Lémontey, *Hist. de la Régence*, p. 248 ; il écrit *Ducourdic*, mais c'est sa règle d'estropier tous les noms bretons. Les autres détails ci-dessus relatés sur du Couédic, Montlouis et Talhouët Le Moyne sont pris dans le *Journal historique* de M. de Robien : cet auteur ajoute que du Couédic, avant de prendre du service, avait été sept ans capucin ; mais ce détail paraît indigne de créance, Robien ayant d'ailleurs l'habitude d'accepter de toute main ce qui peut décrier les conjurés. L'huissier Germain dit aussi, en parlant de M<sup>me</sup> de Montlouis, « qu'elle était aussi haïe dans son canton que son mari y était aimé et estimé. » Témoignage de nulle valeur contre la femme, par la même raison qui le rend de toute valeur pour le mari.

(2) Parmi les lieux où se tenaient ces assemblées, on cite les villes de Jugon et de Montcontour, dans l'évêché de Saint-Brieuc ; les châteaux du Pouldu et du Pontcallec, dans l'évêché de Vannes ; et dans celui de Saint-Malo, le château de Lambilly, près Ploërmel, où se voit encore aujourd'hui un petit salon connu traditionnellement sous le nom de *chambre des Conjurés*.

quaient au Pouldu et au Pontcallec de la poudre et des balles, pendant qu'à l'Ourmoie, près la Roche-Bernard, M. de Bonamour élevait à petit bruit de fortes défenses, capables de faire de son château une vraie place de guerre. Mais à l'extérieur encore rien ne paraissait, rien ne bougeait ; on attendait pour agir et pour se déterminer la réponse du cabinet espagnol. Mellac enfin l'apporta, avec la lettre suivante du roi d'Espagne :

« Le sieur de Mellac Hervieux m'a apporté des propositions de la part de la Noblesse de Bretagne, concernant les intérêts des deux couronnes (de France et d'Espagne). Je m'en remets à ce que ledit sieur leur dira sur cela de ma part. Mais je les assure ici moi-même que je leur sais un très-bon gré du glorieux parti qu'ils prennent, et que je les soutiendrai de mon mieux, ravi de leur pouvoir marquer l'estime que je fais de sujets aussi fidèles du roi mon neveu (Louis XV, roi de France), dont je ne veux que le bien et la gloire. Au camp de Saint-Estevan, ce 22 juin 1719 (Signé) PHILIPPE (1). »

Muni de cette lettre, M. de Mellac fit connaître aux conjurés la réponse définitive du roi d'Espagne ; ce prince s'engageait positivement à envoyer en Bretagne dans le courant de l'été, par la voie de mer, un corps de troupes et de grosses sommes d'argent ; et pour à-compte il avait remis aux mains de l'ambassadeur breton une somme de trente mille livres, qui fut de suite employée à acheter des armes et des effets d'équipement.

Ainsi assurés du secours de l'Espagne, les conjurés crurent dès-lors devoir changer d'attitude. Jusque-là ils avaient gardé le plus grand secret, et mis le plus grand soin à cacher tous leurs projets ; désormais ils se contraignirent moins. Ils n'éclatèrent point encore et ne tentèrent point un soulèvement général ; le moment, à leurs yeux, n'était pas venu. Mais ils cherchèrent à organiser sur une large échelle ce que les publicistes modernes nomment le refus de l'impôt. On vit de tous côtés les gentilshommes refuser le paiement de la capitation, des dixième, vingtième, etc., et exciter leurs vassaux à en faire autant des fouages, tailles, aides, devoirs grands et petits, et surtout de ces

(1) Lémontey *Hist. de la Régence*, t. 1<sup>er</sup>, p. 250.

odieux droits d'entrée, source première de tout le mal. Parfois les maltôtiers s'obstinant, on en vint aux mains, on les maltraita, on les chassa, ou bien on leur enleva de force le produit de leur collecte. De là une agitation, qui peu à peu s'étendit dans toute la Bretagne (1).

C'était précisément le but des conjurés, qui prétendaient n'engager point de lutte décisive avant l'arrivée des Espagnols, mais jusque-là cependant escarmoucher çà et là, pour entretenir la province dans une fermentation et une demi-sédition, facile à transformer, croyait-on, en soulèvement général, dès qu'auraient paru les Espagnols.

Dans ce plan, une heureuse idée s'unissait à une inspiration funeste. C'était une idée heureuse de préluder à la lutte par le refus de l'impôt. L'acte d'union, fondement de la conjuration entière, donnait pour but aux efforts des conjurés la défense des privilèges de Bretagne et en particulier du premier de tous, le libre vote de l'impôt; l'impôt n'ayant pas été librement voté, on refusait de le payer: rien de plus logique. En même temps rien de plus habile, rien de plus propre à gagner aux conjurés la faveur des masses. En tout temps, en tout pays un parti sera populaire, qui proposera de ne point payer les charges publiques; et s'il propose en particulier d'abolir les impôts sur les boissons, en Bretagne il sera populaire deux fois. Mais c'était une idée funeste de se condamner à attendre, pour engager la bataille, l'arrivée des Espagnols: c'était se mettre à la merci d'autrui, se priver de l'avantage si principal de choisir son heure, subordonner le succès de l'entreprise à

(1) Dans un mémoire au Gardé des Sceaux du 6 février 1720, le sieur Gérard Mellier, subdélégué de l'intendant de Bretagne à Nantes, et dont nous aurons beaucoup à parler plus tard, écrit ceci: « Il y a six à sept mois, Monseigneur, que les mouvements » de la Noblesse de Bretagne ont été regardés d'abord comme des saillies de » gentilshommes inquiets, souvent épris de vin, et piqués des contraintes dont ils » ont été menacés, faute de payer les restaux (les arrérages) de leur capitation » et du dixième. Mais ayant été chargé par M. de Brou (Intendant de Bretagne) du soin » de les approfondir, j'ai préjugé alors qu'il y avait d'autres souterrains, etc. » (Arch. d'Ille-et-Vilaine, fonds de l'intendance, liasse intitulée *Chambre Royale*. — C'est à l'obligeance de l'archiviste, M. Quesnet, que je dois la connaissance de cette liasse.) — Six à sept mois avant la date de ce mémoire nous reportent à juillet 1719, et en effet, le 9 de ce mois, M. de Montesquiou, alors à Paris, écrivait au Gardé des Sceaux: « L'on tarde » trop à remédier aux inquiétudes de cette province, où le matin vouloir se mami- » fester tous les jours et dans toutes les occasions: je ne puis que le représenter. » (Arch. de France, H. 228.)

l'accomplissement d'un fait qu'un accident imprévu pouvait toujours retarder ou empêcher ; et, en cas de retard, c'était donner à l'ennemi le temps et le moyen de dresser toutes ses batteries pour étouffer à l'avance tout mouvement sérieux.

Il eût fallu, au contraire, voir dans les troupes espagnoles un secours peut-être utile mais nullement indispensable, et, en attendant leur arrivée, se mettre en mesure de se passer d'elles. Pour cela il fallait, après les premières escarmouches nées du refus de l'impôt, profiter de l'agitation et de la surprise générale causée par ces troubles pour se déclarer hautement et pour commencer la guerre, mais la guerre de partisans. Si l'on ne peut dire à coup sûr quelle en eût été l'issue, du moins ce plan offrait-il beaucoup de chances de succès. La faveur des campagnes était d'avance tout acquise aux conjurés, non-seulement à cause de cette vive sympathie, née de la communauté de langue, de race, d'intérêts, qui de tout temps a uni en Basse-Bretagne les anciens propriétaires du sol et les laboureurs, mais aussi à raison même du but de la conjuration, qui était de diminuer l'impôt, d'affranchir les boissons de taxes odieuses, en un mot, comme dit un chant populaire contemporain fait sur M. de Pontcallec, « de décharger de » leur faix ceux qui n'ont ni biens ni rentes (1) ». On sait ce que vaut dans les guerres de partisans la sympathie des populations rurales, et comme longtemps elle permet à une poignée d'hommes de tenir contre des forces très-supérieures, surtout quand la lutte a pour théâtre un pays aussi accidenté que la Bretagne. Que de bois, que de roches, que de ravins, dans toute cette région centrale de la province qui fait le cœur de l'Armorique, depuis les forêts célèbres de Rennes et de Brécilien (2) jusqu'aux gorges peu connues du Huelgoat et aux marais du mont Saint-Michel (3). Que de détours secrets, de recoins cachés, de retraites inaccessibles, et bien plus inaccessibles encore en 1719 que quatre-vingts ans plus tard, lors des luttes héroïques de Cadoudal. En 1719, les routes du duc d'Aiguillon n'existaient pas ; pour l'artillerie et les équipages de guerre, il n'y avait, à vrai dire, de praticables que la

(1) *Barsas-Breiz*, t. II, pp. 153-155

(2) Aujourd'hui appelée forêt de Palmont.

(3) En la paroisse de Braspartz, à peu de distance de la Feuillée.

route de Rennes à Nantes et à Saint-Malo, et celle qui, suivant à peu de distance dans les terres la ligne des côtes pour relier les villes du littoral (1), formait une ceinture viable autour de notre péninsule. Mais dans l'intérieur rien que des chemins affreux, étroits comme des défilés, rapides comme des précipices et creusés comme des tranchées, souvent coupés de fondrières, où, en se postant bien, une faible embuscade pouvait arrêter sans peine un régiment. La guerre de partisans était donc facile aux conjurés : ils avaient des retraites toutes prêtes, et de ces retraites inaccessibles ils pouvaient courir tout le plat pays, en évitant soigneusement toute rencontre générale avec les gros bataillons, mais prenant toute occasion de les décimer en détail par une série d'escarmouches et d'embuscades, surprenant les détachements, pillant les caisses, les convois, empêchant plus que jamais la levée des deniers publics ; il leur était même facile d'affamer les garnisons et les villes, en enlevant les grains qu'on y amenait des campagnes ou en persuadant aux paysans de n'y en plus vendre. Après quelques mois d'un pareil régime, les Espagnols, survenant avec un corps de troupes régulières et un matériel de guerre plus complet, auraient pu prendre quelque bonne place maritime, Vannes, Lorient ou Concarneau, pour assurer d'autant mieux les communications entre les deux pays. Et alors, si, dans un tel état de choses, les Bretons eussent fait offrir de se soumettre, en demandant pour conditions, le renvoi de Montesquiou hors de Bretagne, la confirmation solide et sincère des libertés de la province, et quelque petite somme d'argent aux Espagnols, nul doute que le Régent n'eût accepté.

Mais il ne semble pas que les conjurés aient seulement conçu l'idée de faire la guerre en partisans, si ce n'est peut-être au dernier moment, quand il était trop tard. En voici, je crois, la raison : c'est que les chefs de la confédération, ayant presque tous servi dans les armées régulières, ne pouvaient concevoir la guerre autrement qu'ils l'avaient faite, suivant les principes réglés de la théorie militaire ; et voyant donc la province pleine de régiments, ils jugeaient, selon ces

(1) Notez en effet qu'à l'ouest de Nantes de Rennes et de Saint-Malo, on ne trouve dans l'intérieur d'autres villes un peu importantes que Pontivi, Ploërmel, Redon ; et Redon encore n'est pas loin de la mer.

principes, qu'une lutte entre des soldats aguerris et des paysans indisciplinés ne se pourrait finir sans la déroute complète de ceux-ci : et certes ils avaient raison, puisqu'ils n'entendaient parler que de batailles rangées et de combats à découvert. Mais ils ne soupçonnaient pas — et en cela ils avaient tort — les ressources infinies de la petite guerre ; ou si quelqu'un y songea, sans doute il se laissa effrayer par le souvenir d'événements funestes, à peine vieux d'un demi-siècle, qui cependant, bien compris, offraient plutôt, à tout prendre, un exemple encourageant. J'entends parler de la révolte de 1675, contre l'impôt du timbre, où l'on vit, sur un motif analogue à celui qui armait les conjurés de 1719, les paysans de la haute Cornouaille soulevés avec furie, puis au bout de quelques mois, après quelques succès et beaucoup de désordres, serrés dans leurs montagnes et entièrement écrasés par le duc de Chaulnes, gouverneur de la province. Mais dans ce cas, les paysans s'étaient trouvés tout à fait livrés à eux-mêmes, sans officiers ni chefs expérimentés, avec un notaire pour général <sup>(1)</sup>, et contre eux tout le monde, noblesse, parlement, bourgeois, clergé, y compris l'éloquence du P. Maunoir <sup>(2)</sup> ; ce qui ne les avait point empêchés de tenir en échec, pendant plusieurs mois, toutes les forces de la province et le gouverneur en personne. Encore proprement n'avaient-ils point fait la guerre de partisans ; tout au contraire, comme leurs pères du temps de la Ligue, ils avaient livré de véritables batailles rangées, se précipitant par masses et de furie sur les troupes réglées, parfois vainqueurs à force de rage et de courage, mais fatalement destinés à être vaincus, comme le sera toujours une fougue sans

(1) Dans une lettre qu'a bien voulu m'écrire l'an dernier M. Le Men, archiviste du département du Finistère, je trouve la note suivante : « D'après une tradition qui avait cours à la fin du dernier siècle, la révolte du Papier Timbré (dans la Cornouaille) prit naissance à Pleyben (auj. arrondissement de Châteaulin). Un notaire nommé *Balbe* en fut l'instigateur. Elle se répandit promptement dans les paroisses des montagnes et s'étendit au château du Timeur, en Poullaouen, où Balbe fut, dit-on, mis en pièces par les seigneurs de ce château. Après la mort du chef, les révoltés se dispersèrent et prirent la fuite. » Au reste, dans cette tradition curieuse, il ne s'agit probablement que d'un épisode de cette tragédie ; car la révolte ne fut étouffée que par le duc de Chaulnes lui-même.

(2) Voyez, dans la *Vie du R. P. Maunoir* par le P. Julien Boschet, les curieux détails que le biographe rapporte à ce sujet à la fin du livre IV et au commencement du livre V ; pp. 360 à 368 dans l'édition de 1697.

frein par une valeur bien réglée. C'était là la guerre des sauvages, non la guerre des partisans, qui est un art véritable comme la grande guerre, moins régulier mais plus compliqué et en bien des cas plus difficile, — à ce point que les juges compétents n'osent pas décider s'il faut, en certains cas, plus de génie militaire pour conquérir un royaume avec une armée, que pour défendre avec une bande un département : car la grandeur du génie ne dépend point de son théâtre.

Quoiqu'il en soit, les conjurés de 1719, ne jugeant pas et même ne pouvant juger, comme nous le faisons depuis l'époque de Georges, les ressources de la petite guerre, furent nécessairement amenés à regarder comme impossible toute résistance sérieuse aux troupes du maréchal, à moins d'avoir eux-mêmes à leur opposer quelques corps de troupes réglées, pour faire une tête, donner l'exemple et former le noyau de l'armée bretonne. Ils ne pouvaient avoir d'autres troupes réglées que celles d'Espagne; ils résolurent donc d'attendre leur arrivée pour éclater, et jusque là d'entretenir, comme je l'ai dit, l'agitation par le refus de l'impôt et quelques petites escarmouches. Cette attente, — dans une situation qui n'était ni la guerre ni la paix, qui excitait toutes les défiances de l'autorité en lui donnant mille soupçons et mille lumières, et justifiait toutes ses rigueurs préventives sans permettre aux conjurés de se mettre ouvertement en défense, — cette attente fut, à vrai dire, la perte de la conjuration, d'autant qu'elle dura longtemps, puisque le secours espagnol ne parut, comme on le verra plus bas, qu'après la mi-octobre.

#### A. DE LA BORDERIE.

*(La fin du chapitre au prochain numéro.)*

---

## L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DU RONCIER

A JOSSELIN.

---

**SOMMAIRE.** — I. Origines du prieuré et de l'église de N.-D. du Roncier. — II. Tombeau du connétable de Clisson; danse macabre; enfeu des comtes de Porhoët. — III. Chapelle Sainte-Marguerite; anciennes peintures murales; banc seigneurial des comtes de Porhoët. — IV. Dates de construction de l'édifice actuel; remarques diverses. — V. Les *aboyeuses* et leur mal; procès-verbal de la première cure, en ce genre, due à l'intercession de N.-D. du Roncier. — VI. Ancien trésor de N.-D. du Roncier. — VII. Procession solennelle de N.-D. du Roncier; indulgences; pèlerins. — VIII. Administration de la paroisse; partage des droits et honneurs ecclésiastiques entre le curé de N.-D. du Roncier et les prieurs de la ville; procès à ce sujet. — IX. Grille du chœur; chaire à prêcher; ancienne trésorerie; rétables, etc.

### I.

Le prieuré de Notre-Dame remonte aux premières années du XI<sup>e</sup> siècle, il fut fondé par Guéthenoc (1) dans le même temps que le château et la ville de Josselin, peuplées dans l'origine par les clients et serviteurs habitant l'enceinte des murailles de la forteresse. Cette fondation faite en faveur du monastère de Redon, auquel ce prince témoignait tant d'estime, fut placée sous l'invocation de la Vierge. Le choix de ce patronage est facile à expliquer en admettant une tradition toujours vivante, laquelle est rapportée dans l'ouvrage du père Iréné

(1) Guéthenoc, le premier des vicomtes ou comtes de Porhoët dont le nom se trouve dans les chartes avait d'abord sa résidence au Château-Tro en Guillier; il fut le fondateur de la ville de Josselin qui devint dès lors la capitale du Porhoët, vaste seigneurie comprenant plus de cinquante paroisses.

de Marie-Joseph, intitulé : *Le Lys parmi les épines* (1) et imprimé en 1666. Ce livre dont on ne connaît plus qu'un exemplaire mutilé sera nôtre guide, et nous lui ferons de nombreux emprunts, à l'exemple d'Ogée, qui lui doit en entier son article du Dictionnaire géographique de Bretagne, consacré à décrire le célèbre pèlerinage de Notre-Dame du Roncier et sa pompeuse procession. Suivant l'antique tradition, qui ressemble en tous points à celles de la découverte des plus anciennes madones et en particulier à la découverte de Notre-Dame du Mont-Sora, en Espagne, et de la Vierge de l'île de Béhuart, sur la Loire, que Louis XI vénérât presque à l'égal de Notre-Dame d'Embrun, et à laquelle il envoya son portrait que l'on y voit encore. Un pauvre laboureur, coupant des ronces au lieu où s'élève présentement l'église, découvrit une statue de bois représentant la Mère du Sauveur; une merveilleuse lumière qui rayonnait autour de la tête de l'image bénie, effraya d'abord le pauvre homme qui, remis de sa première terreur, l'emporta chez lui; mais sa surprise fut extrême lorsque, reprenant son travail, il la rencontra le lendemain sous le même buisson qui l'ombrageait la veille. Un semblable prodige eut lieu les jours suivants et se renouvela plusieurs fois encore, lorsqu'un prêtre, prévenu par le paysan josselinais, enleva la statue pour la porter dans sa maison. Pleinement convaincu que la Sainte-Vierge voulait être honorée en ce lieu, ce prêtre sollicita l'évêque d'Aleth, qui après avoir recueilli les divers renseignements relatifs à ce prodige, ordonna de construire une chapelle au lieu que semblait désigner la Madone.

Peu de temps après, la sainte image était placée solennellement sur son nouvel autel, et le peuple poussait des cris de joie à la vue d'un miracle opéré sous ses yeux. La fille du coupeur de ronces, aveugle

(1) Ce livre qu'Ogée nous dit être réduit à un exemplaire unique dès le temps où il écrivait, est intitulé *le Lys parmi les Epines ou Notre-Dame du Roncier triomphante en la ville de Josselin*. Le nom de l'auteur n'y est indiqué que par les initiales J. M. J., Carme prédicateur du convent de Josselin. M. de Kerdanet affirme que ces lettres indiquent les noms du père Irénée de Marie-Joseph qui vivait à cette époque dans cette maison; cette opinion paraît assez vraisemblable. Cet ouvrage réduit maintenant à quelques fragments a été imprimé en 1666 avec approbation de l'évêque de St-Malo, Ngr de Villemouté et non de son grand vicaire comme le dit Ogée.

de naissance, venait de recouvrer la vue. Au moment même où Marie entrait dans son sanctuaire, elle donnait un premier témoignage de sa puissante bonté et de sa protection. Le bruit de cette guérison attira un nombre considérable de pèlerins, et la nouvelle chapelle fut un de ces lieux privilégiés dont parle un vénérable prélat, lieux bénis où les grâces semblent jaillir d'une source intarissable. Cette découverte, qui remonte suivant notre auteur à l'an 808 du salut, et le pèlerinage auquel elle donna lieu, auraient été, suivant l'opinion de quelques personnes, la cause déterminante qui engagea deux siècles après le vicomte de Château-Tro à construire le château de Josselin, et à accroître le petit oratoire qui ne pouvait plus contenir les nombreux visiteurs, puis à y fonder le prieuré de Notre-Dame.

Les guerres civiles qui désolèrent la Bretagne dans tous les siècles, venant en aide aux vers et aux années, ont détruit la presque totalité des titres relatifs aux diverses maisons religieuses et aux églises de Josselin; il faut cependant en excepter une partie des chartes relatives au prieuré de St-Martin, membre de la riche abbaye de Marmoutier. Ces actes, présentement déposés aux archives du département, nous fournissent seuls quelques renseignements. Ainsi l'un d'eux, qui a été en partie transcrit par les Bénédictins dans la collection des Actes de Bretagne, nous apprend qu'en l'année 1110, Benoit évêque d'Aleth approuva le don du quart de l'église Notre-Dame, tel que le possédait le clerc Eudon. Cette donation était faite aux moines de St-Martin par le vicomte Josthon ou Josselin II. Ce seigneur promettait d'y ajouter les trois autres quarts de cette église, s'ils lui rentraient jamais entre les mains. Cette générosité envers une maison qu'il venait de fonder ne pouvait qu'engendrer des querelles, par suite du croisement des intérêts de deux prieurés rivaux, et dès l'année 1129, de vives contestations eurent lieu entre le clergé de Notre-Dame et les moines de St-Martin, au sujet de la nomination des titulaires, qui devaient être présentés, chaque année, pour cette chapellenie, sous l'approbation de l'évêque. Geffroy qui occupait alors le siège d'Aleth intervint, et tout en blâmant le scandale de ces querelles cléricales, il confirma les droits des Bénédictins de Marmoutier à cette nomination. Une seconde charte nous a conservé les noms de deux prêtres de la principale église, Etienne et Morvan : ils signent l'un et l'autre en qualité de

témoins dans un acte du vicomte Geoffroi de Porhoët en faveur de St-Martin , sous la date de 1118. En raison de cette disette de faits et de renseignements, nous traversons plusieurs siècles pour assister à la communion des trente champions bretons du fameux combat de Mi-Voie (1351) dans cette église de Notre-Dame, consacrée à la Vierge, dont ils invoquaient le secours, sans oublier monseigneur saint Cado, dont la grossière statue s'y voit encore présentement, reléguée à l'angle d'un pilier.

## II.

Un demi-siècle après , la veuve de leur illustre chef , Marguerite de Rohan , seconde femme d'Olivier de Clisson , demandait par son testament à reposer dans l'église Notre-Dame, où son mari ne tarda pas à la rejoindre , après avoir ordonné qu'un riche tombeau de marbre fût élevé sur leur commune sépulture. Il paraît que cet ordre ne fut exécuté que plusieurs années après sa mort, et s'il faut en juger par le style des fragments antiques qui nous sont parvenus, on ne peut pas en reculer l'époque au-delà de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Ce monument, dont les gravures de l'Histoire de Bretagne ont donné un dessin fort inexact, comme le prouvent les débris retrouvés depuis la Révolution, a été détruit en 1792. Quelques rares témoins se souviennent encore de l'avoir vu placé au milieu du chœur, puis renversé par une bande de profanateurs. Les fines découpures de marbre blanc volèrent bientôt en éclat, les statues décapitées, mutilées à coups de pioches, roulèrent dans la poussière; les dais placés au haut de la tête des personnages, et la table supérieure du tombeau résistèrent seuls au marteau des iconoclastes, en raison de leur épaisseur et de la dureté du marbre de Sicile dont ils sont faits. L'on doit à cette circonstance la conservation de l'inscription antique qui se lit autour du monument :

**Cy gist haut et puissant seigr monseigneur Olivier de Clisson iadis connestable de France seigr de Clisson de Belleville et de la Garnache qui trepassa en avril le iour saint iorge lan mcccc et vii priez Dieu pour son ame Amen.**

Lors du voyage de Madame la duchesse de Berry dans la Bretagne en 1828, cette princesse manifesta le désir de voir restaurer ce monument, et l'année suivante le Conseil général chargea de ces travaux un sculpteur de Rennes. Les événements de 1830 empêchèrent de donner suite à ce projet, dont on doit l'exécution au zèle éclairé de M. Boulage; grâce aux soins de M. le préfet actuel du Morbihan, les deux statues qui gisaient depuis vingt-cinq ans à Rennes, dans un jardin, ont été confiées au ciseau de M. Barré, artiste d'un mérite connu, mais qui, peu soucieux d'un travail de simple restauration, l'a confié peut-être à des élèves. Ainsi la nouvelle tête du connétable, d'ailleurs fort habilement modelée, offre un contraste frappant, par son air de douceur, avec l'énergique expression de l'ancienne statue, quelque mutilée qu'elle soit, et avec le caractère historique du *boucher des Anglais* (1). Ce n'est pas ici le lieu de signaler l'extrême délicatesse des mains du même personnage, peu propres à saisir la massive poignée de l'épée, non plus que la brièveté des cuisses et des jambes, d'où il résulte que le mari est beaucoup plus petit que la femme, et cependant l'auteur du tombeau primitif avait imaginé d'égaliser la différence qui existait en sens inverse entre les deux originaux, en plaçant de jeunes chiens couchés sur le bas de la robe, entre les pieds de Marguerite et la levrette qui se trouvait au-dessous.

Quant au travail d'ornementation, maintenant en voie d'exécution, il est confié à deux jeunes ouvriers josselinais, les frères Royer, et les curieux qui visitent ce monument peuvent voir les fragments antiques, qui ont servi de modèle, remplacés près des imitations modernes. Plusieurs statuettes mutilées, représentant des moines en diverses attitudes, ont aussi repris leur place dans les arcades découpées qui décorent le massif du tombeau; ces personnages en marbre blanc s'appuient sur un fond de marbre noir; leurs pieds reposent sur les socles ménagés dans la plinthe. Il est singulier que le dessinateur employé par les Bénédictins ait omis ces statuettes, qui donnent beaucoup de caractère à la décoration du monument. Une remarque avant de terminer ces détails sur la sépulture du Connétable: c'est que l'ancien aveu du

(1) Surnom donné à Clisson par les Anglais, dont il avait plus d'une fois rudement châtié les perfidies.

comté de Porhoët, de 1679, ne tenant nul compte des volontés formellement exprimées dans les testaments de Clisson et de Marguerite de Rohan, dit que l'image de femme qui se voit sur ce tombeau représente Béatrix de Laval, assertion démentie par les codicilles dont on vient de parler. On peut s'étonner à bon droit que la châtelaine, morte grand-mère et dans un âge très-avancé, soit représentée sous les traits d'une jeune femme ; cette singularité s'explique sans doute par la jeunesse du portrait qui servit de modèle au sculpteur.

Il est temps de revenir à l'église. C'est dans l'une des chapelles de cet édifice, à la gauche du chœur, qu'est maintenant placé le monument du connétable. Sur les murailles de cette partie, la moins ancienne de l'église, comme le prouve l'inscription suivante tracée sur un contrefort extérieur,

**Cest pignon fost faict en lan m.cccc.iiii<sup>xxi</sup> (1491)**

se voient, en peinture, les restes d'une danse macabre, en fort mauvais état ; une inscription composée de plusieurs lignes, qui existait au-dessus, est complètement illisible. Elle expliquait, suivant toute apparence, le sujet des divers groupes de cette lugubre fantasmagorie, qui commence par un pape que la mort entraîne et finit par un pauvre moine coiffé de son capuchon. Parmi les figures les mieux conservées on peut encore reconnaître un roi, un évêque, un cardinal au chapeau rouge à larges bords, puis un chevalier, des femmes portant le costume des châtelaines du temps. Le squelette qui entraîne l'une d'elles semble affecter d'agir avec courtoisie, et plutôt l'inviter à le suivre que l'entraîner violemment. Un autre groupe est remarquable par la bizarrerie de la pensée : un vieillard s'avance péniblement appuyé sur une béquille, tandis que le fantôme qui l'entraîne et le précède est assis les pieds dans une tombe, comme ennuyé de la lenteur que sa victime met à y descendre.

A l'angle sud-est de cette chapelle, sous une arcade communiquant avec le chœur de l'église, et supportée par de lourds piliers romans, qui pourraient remonter au XI<sup>e</sup> siècle, existe un caveau sépulcral dont parle l'aveu cité plus haut, voici en quels termes : « Et au côté

» dudit cœur (*sic*) vers le nord est une chapelle dite de Sainte-Catherine, dans laquelle, et en partie sous la voûte plus haut vers le sanctuaire, est un charnier en terre, auquel se voit les corps des anciens seigneurs de Porhoët et d'autres membres de leur maison. » Cet enfeu, qui passe dans le public pour être celui de Clisson, fut violé à la même époque où l'on brisa le tombeau; les deux cercueils en plomb, les barres de fer qui les soutenaient à quelques pouces du sol qui était recouvert de ciment, furent enlevées, et le caveau rempli de décombres. Des fouilles exécutées en 1829 firent retrouver une partie des ossements, quelques fragments de riches étoffes, et la partie supérieure d'une mule de femme, en soie bleue, lamée d'argent, d'un joli travail. Ces objets furent déposés dans le ridicule monument élevé au connétable par les soins de M. de Chazelles, alors préfet du Morbihan. Mais comme on eut l'inexplicable maladresse de rejeter les décombres à l'intérieur du caveau, de nouveaux travaux de déblaiement ont eu lieu il y a trois ans, et ont fait retrouver quelques ossements brisés et quelques petits morceaux d'étoffe lamée en or et en argent; l'escalier a été rétabli; une trappe, placée au-dessus de l'entrée permet aux curieux de le visiter. Les visiteurs pourraient être induits en erreur par un écusson chargé d'un lion, qui a été placé dans une cavité de l'une des parois inférieures; mais cet écusson, trouvé dans la chapelle Sainte-Catherine, provient d'une croix de granit, et il était encore facile de reconnaître le tronçon du fût de cette croix, avant qu'on l'eût ainsi encastré dans la muraille.

### III.

Une autre chapelle, dite de Sainte-Marguerite, existe du côté opposé du chœur, du côté de l'épître. Elle servait d'oratoire au connétable et à sa seconde femme: toute l'ornementation de ce lieu, de même que le choix du vocable, fait allusion au nom de cette dame. C'est ainsi que l'une des scènes représentées en détrempe sur les murailles rappelle la victoire de sa patronne sur le dragon infernal. Au-dessous, une bande d'environ vingt centimètres fait le tour de la chapelle; elle est

chargée de **M** couronnés, séparés par des banderoles blanches, portant la célèbre devise de Clisson : *Pour ce qu'il me plect*. Les extrémités de ces phylactères sont enroulées, et de jolies fleurs de pâquerettes ou marguerites sortent de ces enroulements. Toutes ces peintures murales, longtemps recouvertes de badigeon, sont en fort mauvais état ; on peut cependant y reconnaître encore, outre la légende de sainte Marguerite et du Dragon, l'entrée des Rois Mages à Bethléem, une Flagellation presque effacée, puis un groupe assez nombreux, composé de gens agenouillés, en avant duquel sont placés un seigneur vêtu d'un long vêtement brun, aux manches doublées de pourpre, portant une toque de même couleur ornée de pierreries, puis une dame en robe blanche dont le corsage et la coiffure sont aussi chargés de bijoux et d'ornements. On peut enfin remarquer, en différents endroits de ces peintures, des représentations de châteaux : l'un d'eux, placé au-dessus du groupe dont il vient d'être question, est garni de tours et de murs crénelés ; entre deux créneaux on distingue la tête d'un personnage qui semble porter une couronne radiée, sinon un chaperon à plusieurs pointes. Les joits d'une ville se voient dans l'intérieur des remparts, une rivière coule devant le château, qu'un pont met en communication avec l'autre rive : un homme vêtu de pourpre, mais tête nue, se tient debout sur le pont, et deux levriers blancs se désaltèrent dans la rivière. Quelques caractères très-effacés avaient été tracés au-dessous de cette peinture ; on croit y distinguer les premières lettres du mot *Goscelini* ou *Goscelinense* <sup>(1)</sup>. Si cette lecture était admissible, nous aurions là un précieux dessein du château tel qu'il était à l'époque du connétable. Le banc seigneurial était placé sous une voûte profonde, pratiquée dans un massif de maçonnerie, qui sépare la chapelle Sainte-Marguerite du chœur de l'église ; une baie ogivale, occupée par une charmante clairevoie en pierre permettait de voir et d'entendre ce qui se faisait à l'autel. Une colonnette la subdivise en deux arcatures ; dans la pointe de l'ogive du compartiment de droite, un **M** complète et couronne les rosaces qui forment le grillage, et dont l'une semble affecter la forme d'une fleur de marguerite ; dans

(1) *Castrum Goscelini* ou *Castrum Goscelinense* est le nom de Josselin au moyen âge ; Froissart l'appelle presque constamment, en français, *Châtel-Josselin*.

celui de gauche c'est un fleuron, ou plutôt une sorte de fleur de lys qui le surmonte. Le banc était élevé de deux pieds et demi au-dessus du pavé ; on y entrait par une porte encore existante, sur le palier du petit escalier qui donne accès au chœur. Les visiteurs peuvent aussi remarquer, sur la gauche, une armoire ou crédence, pratiquée dans l'épaisseur du pilier : ses gonds rouillés font éclater le granit, et une rainure pratiquée à la moitié de la hauteur est veuve de la tablette de bois qui la divisait. C'est là qu'étaient déposés les livres de prières parmi lesquels se trouvait la riche bible manuscrite, que Clisson ordonna d'enchaîner sur son tombeau avec des chaînes d'argent, afin que les chapelains pussent y venir lire leur office.

L'aveu de 1679 confond la grille de fer qui séparait le banc de la chapelle avec la clairevoie en pierre qui le séparait de l'église ; voici comment il s'exprime : « Pour faire séparation de ladite chapelle, du » côté de ladite église, il y a une basse voûte dans l'épaisseur de la » muraille, avec une grande grille de fer du côté de la chapelle » Sainte-Marguerite et autre du côté du cœur ; pour aller sous laquelle » voûte il y a portes voûtées l'une vers le cœur, l'autre vers ladite » chapelle et une troisième pour entrer dans l'oratoire. »

Cette dernière est celle qui entre dans le banc, qu'il désigne par le mot d'oratoire.

#### IV.

Ogée dit, dans son Dictionnaire de Bretagne, que l'église a été reconstruite vers 1400 ; il aurait dû écrire, « fut *en partie* reconstruite » : car cette date, n'est exacte que pour le chœur, et pour le carré central formé de quatre piliers ornés de chapiteaux d'un assez bon style, qui supportent les quatre arcades ogivales ou arcs doubleaux formant les entrées du chœur, de la nef, et des transepts. Ces parties de l'édifice furent bâties par ordre du connétable, qui, à titre de fondateur, de constructeur, et de patron, avait, comme il a été dit ci-dessus, son tombeau au milieu du chœur, au lieu occupé présentement par le pupitre.

Deux inscriptions, gravées sur les contreforts de chaque côté de la grande porte du bas de l'église, ne laissent aucun doute sur l'époque

où furent élevés la nef et les bas-côtés. La première à droite est ainsi conçue :

**Celle chapelle fut commac̄e le v<sup>me</sup> ior d'octobre  
lan m.cccc.lxi. (1461).**

Un écusson gravé en creux, et portant trois têtes de loups ou de renards, est placé au-dessus de cette date. Cette partie de l'église appartenant à l'abbaye de St-Jean des Prés, il est probable que ces armoiries sont celles de l'abbé; la même supposition peut être faite à propos de l'écusson de Jean L'Epervier, évêque de St-Malo, qui se voit dans le vitrail d'une des fenêtres voisines. Ce prélat, de même que plus tard l'un de ses successeurs, Mgr de Guémadec, puis Mgr de Rosmadec, évêque de Vannes, était probablement abbé de St-Jean à cette époque. Ce même évêque Jean L'Epervier est représenté à genoux devant un prie-Dieu, chargé de ses armoiries, *d'azur au sautoir d'or cantonné de quatre bezants de même, avec un petit écusson d'argent en abîme, chargé d'un croissant de sable*, dans l'un des vitraux de la chapelle de St-Armel à Ploërmel. Ce vitrail et celui de Josselin ont probablement été donnés par lui. Puisqu'il s'agit ici des vitraux de l'église, disons de suite qu'ils ne sont conservés que dans trois fenêtres, qui bientôt seront vides, chaque tempête enlevant quelques panneaux de ces verrières, dont la partie supérieure représente des clochers et divers morceaux d'architecture, d'une assez bonne exécution; ils appartiennent tous au XVI<sup>e</sup> siècle.

Les anciens titres nous apprennent que les diverses chapelles en possédaient aussi, et qu'ils portaient les armoiries des sires de Porhoët et de Rohan, mais il n'en reste nulle trace.

La seconde inscription, tracée sur le contrefort gauche du portail occidental, n'est postérieure que de bien peu d'années à la première :

**Ce pignon fust commac̄e le xxix<sup>me</sup> iour de may  
lan m.cccc.lxx. (1470).**

Ces dates si rapprochées, parfaitement en rapport avec le style de la nef et des deux bas-côtés de l'édifice, expliquent la parfaite uniformité des piliers qui semblent avoir été construits par le même ouvrier.

Dans une crédençe gothique, creusée dans la muraille intérieure près de la petite porte de l'église, on remarque un crâne humain, que des hommes de l'art assurent être celui d'une vieille femme. Cet objet étonne et intrigue la plupart des étrangers qui visitent l'église. Il a été scié au-dessus de l'arcade sourcilière, et ressemble à la coupe d'un des héros du Walallah ; mais quelques éclats et la grossièreté des coups de scie prouvent suffisamment qu'il n'a point eu cette sacrilège destination, et nous n'avons nulle connaissance qu'Odin ait jamais eu des adorateurs dans notre Petite-Bretagne. Il est au contraire fort vraisemblable, et plusieurs exemples connus viennent à l'appui de cette opinion, que cet ossement appartenait au squelette d'une personne embaumée ; et il est fréquemment arrivé, au XVI<sup>e</sup> siècle, que les hommes chargés de cette funèbre opération, ignorant la manière d'extraire la cervelle par l'ouverture occipitale, prenaient le parti plus simple d'enlever la portion supérieure du crâne au moyen d'un trait de scie pratiqué au-dessus des sourcils. L'embaumement n'ayant jamais été pratiqué que sur des personnages illustres, on pourrait croire que ce débris humain, qui roule présentement au milieu des offrandes de grains faites à l'église, provient, soit du caveau dont il a été parlé précédemment, soit de l'un des deux enfeux creusés en voûte, que l'on voit à l'extrémité des transepts, et qui renferment les cendres de quelques seigneurs de Porhoët, dont le nom n'est point désigné dans l'ancien acte où nous puisons nos renseignements. L'un d'eux contient probablement le corps de la comtesse Anne de Rohan, qui mourut à Josselin en 1528 : elle demanda en mourant à être inhumée dans l'église Notre-Dame, où reposait son ancêtre Clisson. Les restes mortels de la comtesse furent déposés dans une des chapelles pendant que l'on terminait la reconstruction de la nef et peut-être des transepts, qui paraissent appartenir à la même époque.

Les offrandes de grains présentées à l'église, s'élevant en 1758 à 72 demés de Porhoët ou 24 hectolitres de froment, furent vendues pour la nourriture des prisonniers anglais faits à St-Cast, et qui étaient alors enfermés dans le château. Une maladie contagieuse réduisit promptement le nombre de ces malheureux ; la plupart furent enterrés dans un champ à peu de distance de la ville : ce lieu porte, depuis, le nom de *pâturage des Anglais*, et la charrue amène souvent au jour leurs ossements à peine recouverts de terre.

E. DE BRÉHIER.

(La suite prochainement.)

# CHRONIQUE.

---

**SOMMAIRE.** — I. Académie Française : séance du 28 janvier 1858. M. Francis Ponsard et M. Emile Augier. — Où l'on apprend que Louis XV n'est pas le successeur de Louis XIV. — Encore M. de Voltaire. — Qu'est-ce que M. Lebrun ? — *L'Horace* de la France. — M. de Châteaubriand et M. Villemain. — M. de Laprade et M. Jules Sandeau. — *Marianna* et *Jeanne-Marie*. — II. Un Souvenir de la Révolution; M<sup>me</sup> la marquise de Cornulier. — III. Sur le monument de St-Cast.

Un homme d'esprit s'était écrié, au commencement de ce siècle et en présence des tragédies du premier Empire :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?

L'école romantique nous rendit ce service; mais elle ne tarda pas à tomber elle-même dans un autre excès. Aux Grecs et aux Romains succédèrent les chevaliers et les châtelaines du moyen-âge; la toge céda le pas au pourpoint et les cnémides furent remplacées par les cuissards. Ce n'était plus que donjons et tourelles, pages et varlets, carrousel et damoiselles, hanaps empoisonnés et bonnes dagues de Tolède :

Qui nous délivrera des dagues de Tolède ?

Ce fut un petit avocat de province, M. Ponsard, qui eut l'heureuse fortune de donner le signal de la réaction. Sa tragédie de *Lucrèce* fut jouée sur le théâtre de l'Odéon, dans les premiers jours de 1843, avec un immense succès, qu'il faut attribuer aux circonstances favorables dans lesquelles parut la pièce, bien plus qu'aux minces beautés qu'elle renferme. *Lucrèce* n'est en définitive qu'une tragédie assez médiocre.

L'année suivante, le 13 mai 1844, un ami de M. Ponsard, M. Emile Augier, fit représenter sur le même théâtre une comédie empruntée aux mœurs grecques, la *Cigüe*. La nouvelle comédie fut, de même que la tragédie dont elle était la sœur cadette, exaltée et portée aux nues. On prononça le nom de Molière à propos de M. Augier, comme on avait prononcé celui de Corneille à propos de M. Ponsard, et les deux nouveaux poètes furent proclamés chefs d'une nouvelle école, — *l'école du bon sens*.

Ainsi que l'on devait s'y attendre, les chefs de l'école du bon sens ont fait leur chemin dans le monde : ils sont tous les deux Académiciens. M. Ponsard a succédé à M. Baour-Lormian, et M. Emile Augier à M. de Salvandy, dont il a prononcé le panégyrique dans la séance du 28 janvier dernier.

Si rien n'était plus naturel et plus légitime que de voir M. Ponsard succéder à M. Baour, on a pu trouver que l'éloge de l'auteur de *Jean Sobieski* était assez mal placé dans la bouche de l'auteur de *la Cigüe*, du petit-fils du romancier Pigault-Lebrun (1). Mais n'avait-on pas vu déjà, en 1842, l'illustre évêque d'Hermopolis, Mgr de Frayssinous remplacé par un vaudevilliste, M. Ancelot ? — Quoi qu'il en soit, le nouvel Académicien a fait de son mieux pour célébrer son prédécesseur : il s'est efforcé d'être grave au risque d'être solennel, il s'est interdit d'être spirituel au risque d'être ennuyeux. Sauf un heureux début, dans lequel il rappelle comment il vit pour la première fois M. de Salvandy, lors d'une visite que celui-ci, alors grand-maitre de l'Université, fit au collège Henri IV où M. Augier était élevé, son discours est lourd, sans trait et sans grâce ; on le dirait écrit de la propre main de M. Ponsard. Ce dernier avait cru devoir, lors de sa réception à l'Académie, entonner les louanges de M. de Voltaire. Le successeur de M. de Salvandy n'a pas manqué non plus à cette tâche. Voici de quelle façon et en quels termes il s'en est acquitté : « Louis XIV meurt, et s'il a un » petit-fils pour successeur au trône de France, pour successeur au trône » du siècle il a un simple écrivain, un roi, celui-là, dont le testament n'a » pas été cassé ! Nous sommes tous ses héritiers, ingrats ou non. » Nous sommes tous les héritiers de Voltaire, soit. Mais qu'il nous soit permis, au risque d'être traités d'ingrats, de n'accepter sa succession que sous bénéfice d'inventaire. Combien d'ailleurs croient avoir des droits à cet héritage, alors pourtant qu'ils n'en ont guère ? M. Emile Augier lui-même ne se flatte-t-il pas, lorsqu'il se donne pour un *petit-fils de Voltaire* ? Si je connais bien sa généalogie, il n'est après tout qu'un *petit-fils de Pigault-Lebrun*.

C'est sans doute dans l'espoir de faire oublier cette origine et le ton de plus d'une de ses propres pièces que notre Académicien a essayé de s'élever, dans la dernière partie de son discours, aux plus hautes considérations sur la politique et sur les lettres, sur le passé et sur l'avenir de l'Académie, —

(1) On lit en tête de l'une des premières comédies de M. Emile Augier, cette dédicace : *A la mémoire vénérée de mon grand-père Pigault-Lebrun*.

de l'Académie qui ne peut finir qu'avec la fin du monde. « Si les niveleurs » triomphaient, s'est-il écrié en terminant, l'aristocratie de l'intelligence » servirait d'hécatombe à leur triomphe. Votre histoire, Messieurs, finirait » et celle de l'humanité aurait à recommencer. »

« Ce qu'à Dieu ne plaise ! »

Que pensez-vous de ce trait final, et ne le trouvez-vous pas d'un goût admirable ?

Ah ! *ce qu'à Dieu ne plaise* en dit plus qu'il ne semble.

Je ne sais pas, pour moi, si chacun me ressemble,

Mais j'entends là-dessous un million de mots....

Si les niveleurs triomphaient, la civilisation disparaîtrait.... *ce qu'à Dieu ne plaise ! Les hommes d'élite* seraient sacrifiés et immolés.... *ce qu'à Dieu ne plaise !* Toutes les Académies, voire même les Académies de province, seraient dissoutes.... *ce qu'à Dieu ne plaise !* — Vraiment *ce qu'à Dieu ne plaise* est impayable, et, dans toutes les comédies de M. Augier, je n'ai jamais rien lu d'aussi comique.

C'est M. Lebrun qui était chargé de recevoir M. Augier et de lui répondre, au nom de l'Académie. Qu'est-ce que M. Lebrun ? me demanderez-vous. « M. Lebrun est un *novateur avec frugalité*. » Cette définition est de M. Sainte-Beuve, en son dernier article du *Moniteur*. Si elle ne vous suffit pas, voici quelques autres renseignements, que je suis parvenu à me procurer sur l'honorable M. Lebrun. En 1806, il composa une tragédie intitulée *Pallas fils d'Evandre* ; il en fit une autre, en 1814, sur *Ulysse*, père de Télémaque. Une imitation du beau drame de Schiller sur *Marie Stuart*, qu'il fit jouer, vers 1820, obtint, grâce au jeu de Talma et de M<sup>lle</sup> Duchesnois, un assez grand succès, que le talent de M<sup>lle</sup> Rachel a fait revivre dans ces dernières années. En 1825, M. Lebrun donna, au Théâtre-Français, son dernier ouvrage, *le Cid d'Andalousie*. Mais rien ne put conjurer la chute de cette pièce, ni le grand nom du Cid, ni les efforts réunis de M<sup>lle</sup> Mars et de Talma. L'auteur renonça alors au théâtre et s'effaça devant ses successeurs. N'allez pas croire cependant que M. Lebrun soit un poète à dédaigner : il a fait un vers qui restera, celui dans lequel il définit ainsi la lorgnette :

Ce tube qu'on allonge ou resserre à son choix.

Le discours qu'il a prononcé, à la séance du 28 janvier, est sage, bien composé et assez bien écrit. L'auteur s'y montre judicieux, élégant,

incisif, spirituel... avec frugalité. Pour être juste, il faut reconnaître qu'il a su peindre M. de Salvandy sous des couleurs vraies et avec une sympathique émotion. J'aime beaucoup moins, je l'avoue, la seconde partie de la harangue, celle dans laquelle M. Lebrun apprécie les titres académiques de M. Emile Augier et célèbre les louanges de M. Béranger. Pour juger les pièces du récipiendaire, M. Lebrun a pris sa *lorgnette*; il a allongé ou resserré ce tube à son choix, puis il a regardé par le petit bout les qualités et les mérites de ces pièces, — la *Cigüe*, *Gabrielle*, *l'Aventurière*, *le Mariage d'Olympe*, — ayant bien soigné de ne regarder que par le gros bout leurs défauts et leurs vices. Il n'y a point d'ailleurs d'Académie au monde où les choses se passent autrement, et rien n'est plus naturel ni plus excusable.

Faut-il en dire autant du panégyrique de M. Béranger? Je sais bien que le chansonnier était intimement lié avec l'auteur de *Pallas fils d'Evandre*; mais ce n'était peut-être pas là un motif suffisant pour venir décerner au chantre de *Liselle* le titre d'*Horace de la France*. Eh, mon Dieu! M. Béranger est l'*Horace* de la France, à peu près comme M. Augier en est le *Térence* et M. Lebrun le *Schiller*!

Qu'il y a loin de cette séance du 28 janvier 1858, dans laquelle un auteur de tragédies inconnues a reçu un auteur de comédies déjà presque oubliées, à ces grandes et belles séances où M. Guizot répondait à M. de Montalembert; et M. de Salvandy à Mgr Dupanloup et à M. Berryer! Que si M. de Salvandy avait eu à désigner lui-même son successeur, celui qui devait être appelé à retracer son existence et la noble fin par laquelle il l'a couronnée, nul doute qu'il n'eût indiqué, au lieu de M. Augier, M. de Carné, historien et publiciste comme lui, ou, à son défaut, un poète aux inspirations élevées, tel que M. Brizeux ou M. Victor de Laprade.

M. de Salvandy fut l'élève et le disciple le plus éloquent de l'auteur des *Martyrs*. « C'est Châteaubriand au clair de la lune, » disait un jour de lui un de ses plus spirituels confrères, et l'on sait qu'il eut parfois, sous la Restauration, cette rare fortune de voir ses articles du *Journal des Débats* attribués à l'illustre écrivain.

Pendant que l'éloge du disciple retentissait sous la coupole de l'Institut, l'infatigable secrétaire-perpétuel de l'Académie, M. Villemain, publiait l'éloge du maître, en un beau volume, sous ce titre: *M de Châteaubriand, sa vie, ses écrits, son influence politique et littéraire* (1). L'au-

(1) Un beau volume in-8, Paris, Michel Lévy, 1858.

teur — j'allais dire le peintre — a su faire revivre, dans son tableau, que je ne puis qu'indiquer ici et recommander à mes lecteurs, la figure, le geste, et parfois même l'accent du grand écrivain dont la Bretagne s'honore à si juste titre. Cette biographie si complète, cette œuvre si délicatement travaillée, et dont le style, fruit d'un habile et patient labeur, est au style de nos classiques du XVII<sup>e</sup> siècle ce que les points d'Alençon ou d'Angleterre sont à nos bonnes étoffes de Sedan ou d'Elbeuf, me paraît destinée à prendre place au pied des *Mémoires d'outre-tombe*, comme ces broderies et ces dentelles que nos élégantes attachent au bas de leurs manteaux de velours.

Je erains bien que mes lecteurs ne trouvent point cette comparaison assez académique ; j'espère du moins qu'elle trouvera grâce aux yeux de mes lectrices, — si ce pluriel n'est pas trop ambitieux.

Puisque nous sommes à l'Académie et que rien ne nous force d'en sortir, continuons à en parler tout à notre aise. C'est le 28 janvier dernier que M. Emile Augier a pris séance et prononcé son discours. Quinze jours plus tard, le 11 février, MM. les Quarante, — qui n'étaient que trente-trois, — ont procédé à une double élection, et nommé MM. Victor de Laprade et Jules Sandeau en remplacement de MM. Alfred de Musset et Charles Bifauf. Les candidats qui ont, après les deux élus, obtenu le plus de voix sont M. de Carné, bien connu de nos lecteurs, et M. de Marcellus.

M. Victor de Laprade n'est point un grand poète, comme son prédécesseur au fauteuil, M. de Musset. C'est du moins un poète sincère, ne chantant qu'à ses heures, respectant sa muse, et pouvant dire d'elle ce que disait un jour de la sienne M. de Lamartine, dans son admirable réponse à *Némésis* :

..... Je l'ai conduite au fond des solitudes :  
 J'ai gardé ses beaux pieds des atteintes trop rudes  
 Dont la terre eût blessé leur tendre nudité !  
 J'ai couronné son front d'étoiles immortelles,  
 J'ai parfumé mon cœur pour lui faire un séjour,  
 Et je n'ai rien laissé s'abriter sous ses ailes  
 Que la prière et que l'amour !

M. de Laprade a peut-être poussé un peu loin l'amour *des solitudes*. On pourrait lui reprocher de vivre un peu trop à l'écart, de haïr un peu trop le *profanum vulgus*, et de s'être retiré sur des hanteurs presque

inaccessibles, où sa muse semble parfois enveloppée d'un voile de nuages. — Quoi qu'il en soit, le chantre de *Psyché* et des *Symphonies*, a eu une heureuse idée le jour où il est descendu de ses hauteurs pour frapper à la porte de l'Académie, et l'Académie n'a pas été moins bien inspirée en le priant d'entrer et de s'asseoir.

Le successeur de M. Ch. Brifaut, M. Jules Sandeau est un romancier connu par de nombreux succès, dont la Bretagne et la Vendée pourraient peut-être revendiquer leur petite part. Ce sont, en effet, les bords de la Sèvre nantaise et en particulier les environs de Clisson qui servent de théâtre à la plupart des romans du nouvel Académicien, à *Fernand*, à *M<sup>lle</sup> de Kérouare*, à *la Maison de Penarvan*, etc. *Marianna*, l'œuvre capitale de M. Sandeau, commence à Paris pour se dénouer aux bords de la mer, au Croisic, sur ces côtes où, quelques années plus tard, l'ingénieux auteur des *Souvenirs Bretons*, M. Stéphane Halgan, devait trouver une héroïne moins romanesque, mais plus poétique que *Marianna*, *Jeanne-Marie*. Ce qui manque, à côté de qualités charmantes, dans les œuvres de M. Jules Sandeau, c'est l'énergie, la force et l'ampleur; il y a quelque chose de féminin et d'un peu maladif dans son talent, qui diffère beaucoup, on le voit, de celui qui brille à un si haut degré dans les œuvres d'un autre romancier qui ne sera jamais de l'Académie, Madame Georges Sand. M. Sandeau a du moins sur Madame Sand ce rare et précieux avantage de chercher à faire des romans moraux. Malheureusement, c'est encore une question pour beaucoup de gens que de savoir si l'on peut faire des romans moraux, et les œuvres de l'auteur de *Marianna*, en dépit de ses bonnes intentions, ne me paraissent pas l'avoir résolue. Le danger que présentent ces œuvres d'imagination, où l'écrivain ne peut s'empêcher de saluer d'un geste de regret et d'adieu les illusions mêmes et les fantômes qu'il vient de mettre en fuite, a déjà été signalé et décrit à merveille par un critique éminent qui manque à l'Académie Française: « L'auteur de *Rome Chrétienne*; écrit M. Alfred Nettement dans son *Histoire de la littérature sous le gouvernement de Juillet*, rapporte qu'il se laissa aller à un attendrissement involontaire à l'aspect de deux tombes jumelles qui, remontant à une haute antiquité chrétienne, renfermaient l'épouse à côté de l'époux; celui-ci, qui les avait fait élever toutes deux, avait écrit d'avance sur la sienne NIHIL, pour indiquer tout le néant de cette vie; mais il n'avait pu se décider à graver ce triste mot sur la tombe de celle qu'il avait tant aimée, et qui avait embelli, comme une charmante apparition, les heures douloureuses de son pèlerinage; il avait trouvé, pour

» ce cher tombeau, un mot qui indiquait quelque chose de plus que le néant et de moins que la réalité, UMBRA; comme pour montrer que si elle n'avait pu lui donner le véritable bonheur, elle lui en avait au moins donné l'ombre. Il y a quelque chose de ce sentiment dans la manière dont M. Jules Sandeau peint ces illusions décevantes, ces rêves aux ailes de feu qui, dans les premières années de la vie, emportent l'âme vers des sphères inconnues et produisent tant d'égarements. NIHIL, le néant, ce mot semble trop dur au poète, il n'a pas le courage de l'écrire en parlant d'illusions qui lui ont été chères; UMBRA, une ombre légère qui charme un moment les yeux, puis s'évanouit sans retour, ce mot lui convient mieux, parce qu'il respire une tristesse qui ne manque pas de douceur. »

UMBRA, NIHIL !..... Deux mots qu'il faudrait écrire sur presque toutes les œuvres de notre temps, sans même excepter celles de nos immortels, et que j'écrirais volontiers, — pour revenir, en finissant, au début de ma chronique, — sur le discours de M. Emile Augier et sur la harangue de M. Lebrun. Mais je m'arrête, car ma chronique académique est déjà beaucoup trop longue, et, si j'insistais davantage, je pourrais être accusé d'irrévérance à l'endroit de MM. Lebrun et Augier, dont les admirateurs me condamneraient peut-être, pour expier ce crime abominable, à lire *le Cid* — d'Andalousie, et à avaler *la Ciguë* :

« Ce qu'à Dieu ne plaise ! »

LOUIS DE KERJEAN.

## II.

UN SOUVENIR DE LA RÉVOLUTION. — M<sup>me</sup> LA MARQUISE DE CORNULIER.

Les acteurs et les victimes de notre grande révolution disparaissent chaque jour; mais du moins leur souvenir reste, et avec lui l'impression toute vive encore de respect ou d'effroi que leur seule vue reproduisait. Ainsi, de longtemps on n'oubliera à Nantes cette noble marquise de Cornulier (Amélie-Céleste de Saint-Pern) qui vient d'y terminer une vie

de quatre-vingt-quatre ans, entourée de la vénération de tous. On n'oubliera ni ses malheurs, ni ses vertus, ni l'auréole que l'échafaud lui avait faite.

M<sup>me</sup> de Cornulier n'avait que vingt-et-un ans, lorsqu'elle fut enveloppée dans la condamnation prononcée contre la plupart des membres de la famille Magon, qui était celle de sa mère. Cette famille avait prêté 600,000 francs au comte d'Artois en 1792 : c'était un crime irrémissible (1) ; on lui reprochait en outre d'avoir depuis 1789 déclaré la guerre à la Révolution ; et non seulement la chef de la famille, mais encore son frère, un de ses cousins, sa fille et ses petits-enfants furent envoyés à l'échafaud. C'était le 1<sup>er</sup> thermidor, an II (19 juillet 1794) ; on vit alors entassés dans la fatale charrette M. Magon de la Ballue, un vieillard de quatre-vingt-un an ; M. Magon de la Blinaye, qui en avait soixante-dix-neuf ; M. Magon de la Lande ; M<sup>me</sup> de St-Pern, née Magon de la Ballue, et avec elle son fils âgé de dix-sept ans, sa fille, M<sup>me</sup> de Cornulier, à peine relevée de couches, et M. de Cornulier son gendre. Mais au moment où cette famille de martyrs allait accomplir son sacrifice, M. de Cornulier, songeant surtout à ses enfants, déclara sa femme grosse, et M<sup>me</sup> de Cornulier fut rejetée à coups de pieds de l'enceinte funèbre, tandis que le couteau de la guillotine tombait six fois sur les têtes des siens (2).

Reconduite en prison lorsqu'elle ne songeait plus qu'à mourir, elle dut, au bout de quelque temps, la liberté au dévouement d'une femme de service et à l'humanité d'un membre de l'une des sections de Paris, qu'elle eut le bonheur, plus tard, de sauver à son tour de la prison, et peut-être de l'échafaud.

(1) Ce crime de générosité, assurément fort désintéressée en 1792, était pour les Magon, il faut bien le dire, un crime d'habitude. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Magon de la Gervaisais disposa de plus de 500,000 livres en faveur des pauvres ou des institutions religieuses de St-Malo ; et, au XVIII<sup>e</sup>, Magon de la Lande accrut les revenus de l'hôpital de la même ville et fit les fonds pour l'entretien des Filles-repenties.

(2) C'était la seconde fois, en moins de trente jours, que les Magon et les Saint-Pern fournissaient un ample et héroïque contingent à l'échafaud. Le 2 messidor précédent, en effet (30 juin 1794), MM. Magon de la Villechuchet et Magon de Coëtizac, son fils, avaient été décapités — « pour avoir déclamé contre la représentation nationale, et traité de MONSTRÉ SANGUINAIRE l'Ami du Peuple, MARAT. » — En même temps qu'eux avaient péri M<sup>me</sup> la marquise de Saint-Pern, âgée de soixante-dix ans, sa bru et ses petits-fils. Le lieutenant-général de Saint-Pern, l'un des meilleurs élèves du maréchal de Saxe, disait un jour à ses soldats : « Mieux vaut un trou à la peau qu'une égratignure à l'honneur. » Ce n'était pas seulement un mot heureux, c'était une tradition de famille et de pays. On ne pouvait traduire plus militairement le *Potius mori quam fadri de la Bretagne*.

M<sup>me</sup> de Cornulier avait un fils et deux filles. Une troisième fille lui était née dans la prison, mais n'avait pas vécu. Se dévouer à ces jeunes et malheureux enfants fut dès lors toute sa vie ; c'en fut l'honneur et, on peut le dire, la récompense. Elle connut, en effet, toutes les joies de la maternité ; mais ces joies, qui ne le sait ? finissent toujours, à une heure ou à une autre, par être mêlées d'amertume. M<sup>me</sup> de Cornulier le sentit cruellement, ces années dernières, lorsqu'elle vit M<sup>me</sup> la marquise de Monti, sa fille, succomber lentement à l'une de ces maladies terribles, qui ne font d'ailleurs qu'ajouter, suivant le mot de Bossuet, *je ne sais quoi d'achevé* à la vertu. M<sup>me</sup> de Monti s'estimait heureuse de ses souffrances ; elle remerciait Dieu de lui épargner la douleur de voir mourir sa mère ; mais la douleur, qu'elle-même devait laisser prématurément après elle, ne fut pas épargnée à ceux qui l'entouraient. Ce fut un dernier coup pour la vie épuisée de sa mère : heureuse mère, néanmoins, et heureuse épouse, à qui il fut donné, deux fois, de n'apercevoir dans la mort, à travers ses larmes, que le rendez-vous du ciel !

#### EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

### III.

Le journal la *Foi Bretonne* de Saint-Brieuc contient, au sujet de l'exécution du monument de Saint-Cast, d'excellentes observations de notre ami M. A. de la Nouë, que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire :

« Pourquoi, dans la forme du monument, l'invariable *quatre-faces*? Quatre-faces : pompe bornale placée à tous nos coins de rues ; signe le plus vulgaire de la barrière ou de l'octroi ; *memoria æterna* de toute célébrité départementale ! Dé carré microscopique en face de l'Océan sans limites ! petit je ne sais quoi, qui se perdra dans la brume, et dont s'étonneront les rochers gigantesques de la côte, se dressant de toute leur hauteur et dans toute leur forme abrupte comme pour humilier et écraser le petit parvenu aux formes luisantes et polies. Nos pères élevaient aussi eux des monuments ; nous ignorons à l'aide de quelles puissantes machines ils parvenaient à dresser ces pierres énormes qui défient les siècles. Mais nous avons la vapeur, nous autres, cette force qui leur était inconnue et à

laquelle rien ne résiste. Qui nous empêche d'en user pour entasser roc sur roc, sur le lieu même, au moins pour la base colossale d'un gigantesque obélisque, si haut, si haut, que, sans approcher de la côte, les voiles anglaises sillonnant l'Océan puissent l'apercevoir et y lire, en gros et ineffaçables caractères, ces mots : *On ne passe pas !*

« Que les noms des défenseurs de Saint-Cast y soient gravés dans la pierre même, comme ils le sont dans les cœurs et dans les pages de l'histoire. Que la petite hermine s'y dresse fièrement et semble défier le léopard. Enfin, pour couronner la fête, qu'un grand concours lyrique ait lieu. Qu'il soit fait un appel à tous les poètes bretons. Dans ce siècle positif, il s'en trouve, croyez-le, au cœur chaud, à la fibre vibrante. Que la bataille de Saint-Cast trouve son poète, comme la bataille des Trente a eu le sien ; qu'au milieu de la fête, le vainqueur pacifique vienne recevoir le prix le plus minime. C'est déjà trop d'honneur que de chanter la gloire nationale. Une simple couronne, une algue, une pierre de ces rivages si brutalement assaillis, si vaillamment défendus : c'est assez comme honneur et comme souvenir !

» Ainsi le monument, ainsi la fête s'élèveront à la hauteur de la gloire bretonne.

» Ainsi cette fête française laissera dans l'histoire une page inaltérable comme notre nom, comme notre honneur ! »

A. DE LA NOUË.

— Mgr l'évêque de Rennes a bien voulu aussi écrire la lettre suivante à M. le sous-préfet de Dinan, le 8 février dernier, au sujet du monument de Saint-Cast :

Monsieur le Sous-Préfet,

L'œuvre dont la commission que vous présidez a eu l'honorable pensée, a droit à la sympathie de tous les cœurs bretons ; à ce titre, je suis très-heureux de venir offrir l'expression de la mienne, toute empressée et toute sincère.

Veillez donc m'admettre, pour la somme de 400 fr., au nombre de vos souscripteurs et agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de ma haute considération,

† GODEFROY, évêque de Rennes.

# ÉTUDES HISTORIQUES.

---

## ORIGINES ET CARACTÈRE

DE

## LA LIGUE EN BRETAGNE.

---

Deuxième et dernière partie (1).

---

Un soldat avait introduit le calvinisme en Bretagne (2), les huguenots y seront soldats comme lui. Déjà je les ai montrés se rendant à leurs synodes (3) en équipage de combat et à leurs « baptistaires » sous la conduite de « grands capitaines (4) ; » les prêches bruyamment annoncés « à son de trompe et de cloches (5) » les verront aussi accourir par troupes de sept à huit cents, et suivant le langage de documents contemporains, « armés jusqu'aux dents..... d'épées, dagues et pistolets à feu (6). » En cela ils seront conséquents avec eux-mêmes : leur culte est une agression contre l'ordre établi, quoi de plus naturel, comme s'exprime leur historien, que « tenant d'une

(1) Voyez, pour la première partie, le tome II de la Revue, pp. 541 à 569.

(2) D'Andelot, colonel de l'infanterie française

(3) Dom Morice, tome V, col. 1328-1329, lettres de M. René de Sanzey au duc d'Etampes, relatives à un synode tenu à Gueren 1562.

(4) Voir la livraison de décembre 1857, p. 567.

(5) Dom Morice, tome V, col. 1250. Lettre de Bertrand d'Argentré ; Crevin, Hist. de la Réformation en Bretagne, p. 67.

(6) Voir dans Dom Morice, col. 1276 à 1287, tome V, une information judiciaire. On lit également à la col. 1300 même tome : « Comme ils passaient plusieurs gens et sergens de leur secte faisant les sergens de bande qui estoient en armes. » (Procès-verbal du prévôt de Nantes à la date du 31 décembre 1561).

main la truelle, de l'autre ils portent l'épée (1) ; et, soit dit en passant, c'est ce qui, partout en France, a rendu les huguenots si redoutables : dans aucune province ils ne furent les plus nombreux, mais tout huguenot était armé. A d'autres époques, des minorités violentes recrutées, non sur les bancs du prêche, mais sur ceux du club, n'ont-elles pas opprimé notre pays ?

Loin de moi la pensée de comparer aux monstres de 93 les Français du XVI<sup>e</sup> siècle que l'hérésie avait séduits et enrôlés sous sa bannière. Tout ce que je veux dire, c'est qu'également insurgés contre les traditions, les instincts, les croyances de la nation, ils durent les uns et les autres, pour la tenir en échec, suppléer à leur petit nombre par l'audace et l'impétuosité de l'attaque. Dans le club pas un citoyen généreux, pas un noble sentiment, pas une parole honnête, tandis que le prêche de la réforme comptait bien des hommes de mœurs irréprochables et de foi ardente, plus à plaindre qu'à blâmer, mais des hommes, il faut le reconnaître, auxquels « les mains démangeaient » selon le mot énergique de Crevain (2), alors même qu'elles se joignaient pour invoquer Dieu. La prière, chez les premiers chrétiens, développait l'esprit de paix et de résignation, que l'Évangile leur recommandait d'ailleurs, comme la vertu par excellence. Jamais ils n'étaient plus soumis aux puissances temporelles qu'après avoir assisté, dans les catacombes, à la célébration des saints mystères. Au contraire, les premiers huguenots puisaient dans leurs assemblées religieuses une nouvelle exaltation, une disposition plus prononcée à la révolte, qui ne tardait pas à se traduire au dehors en des voies de fait ou tout au moins en des provocations.

Les preuves à l'appui de cette assertion abondent dans l'histoire de France, et j'en ai cité quelques-unes, mais je ne veux désormais mettre en scène que des huguenots bretons.

Ces mêmes hommes qui sont entrés au prêche « armés jusqu'aux dents, » en sortiraient plus menaçants encore. Excités sans doute par

(1) « On fit comme les enfants d'Israël qui avoient la truelle en une main et l'épée dans l'autre. » (Crevain, p. 231).

(2) Crevain, p. 82.

la parole ardente de leurs ministres (1) ou par quelque lecture passionnée (2), ils se mettront en rang « de quatre à quatre ou cinq à cinq (3), comme en bataille; commandés par un chef ou capitaine, » ils marcheront *furieusement* comme s'ils voulaient aller à quelque « assaut (4) », interpellant les passants effrayés, « ramassant des pierres pour leur en jeter », et les couchant en joue (5).

Ainsi agissaient les huguenots dans les villes de Bretagne où ils se trouvaient en infime minorité; ailleurs, là où ils étaient non les plus nombreux, mais les plus forts, grâce à la protection de quelque puissant personnage, c'était bien autre chose. Pour produire sur le vulgaire une plus vive impression, ils s'établissaient dans les églises où leurs cérémonies alternaient avec les offices catholiques, quand elles n'y étaient pas célébrées à l'exclusion de l'ancien culte (6), comme à Blain par exemple, où, encouragés par Henri de Rohan, ils abolirent la messe pendant deux années consécutives (7). Ce n'est pas tout encore : lorsqu'ils ne se croyaient pas en mesure de s'installer dans les édifices catholiques, ils se vengeaient en y commettant des excès dont leurs frères des provinces les plus ravagées par l'hérésie eussent pu se montrer jaloux.

Dès l'année 1555, avant même que Dandelot eût fondé en Bretagne la première église calviniste, un gentilhomme breton, M. de la Garaye, celui peut-être qui plus tard trempa dans la conspiration d'Amboise (8),

(1) Voir Crevain, page 207.

(2) Dès les premiers temps de l'établissement du calvinisme en Bretagne, il y avait à Nantes trois bibliothèques protestantes. (Dom Mor., tome V, col. 1309.

(3) Voir l'information judiciaire ci-dessus mentionnée, Dom Mor., tome V, col. 1282.

(4) Ibid., col. 1278.

(5) Ibid., col. 1277, 1285.

(6) Crevain lui-même cite notamment les églises de Notre-Dame à la Roche-Bernard, de Notre-Dame et de St-Martin à Vitré, de St-Yves au Croisic, et l'église paroissiale d'Ercé comme ayant servi au culte calviniste. (Voir cet auteur pp. 11, 67, 76, 86, 87 et 112.)

(7) « L'on peut dire que cette année 1565 et la précédente furent le temps du plus grand triomphe que l'église de Blain remporta sur la religion contraire à la réformation. . . . Alors les prêtres eurent la bouche fermée. . . L'autorité du seigneur Henri de Rohan ne souffrait aucune opposition. . . En cet état où les choses étaient en matière de religion, la messe fut abolie autant par faiblesse que par contrainte et comme d'elle-même. » (Hist. de la Réf. en Bretagne, par Crevain, p. 130).

(8) Une erreur typographique m'a fait donner à M. de la Garaye le nom de la Curaye dans mon précédent article (liv. de décembre 1857, p. 562).

fut accusé d'avoir « brisé de saintes images » (1). Les registres secrets du parlement où ce fait est consigné mentionnent également, à la date du 3 août 1557, « des impiétés commises à Rennes par des gens de la religion prétendue réformée. » Toutefois il ne faut voir là que des actes isolés de sectaires fanatiques, et c'est seulement à partir de la mission de Dandelot que la rage des protestants éclate dans le saint lieu, de manière à produire sur nos pères une sérieuse émotion.

Un jour, en 1561, sous prétexte de légitimes représailles envers des catholiques, accusés d'avoir incendié un prêche, des huguenots, armés, cela va sans dire, et commandés par MM. de la Musse-Ponthus et de Kergrois, pénétrèrent *les uns à pied, les autres à cheval (sic)* dans la cathédrale de Nantes, lancent des pierres et des chaises contre l'autel, et pour constater leur triomphe, emmènent une dizaine de prisonniers. C'est le pendant de la scène du *Patriarche* (2). A peu de temps de là, des religionnaires s'introduisent dans l'église des Jacobins à Guérande, y brisent des statues, y dérobent du blé qui avait été déposé comme offrande et le donnent à des pourceaux : le tout au chant des psaumes de Marot, sorte de *Marseillaise* religieuse du XVI<sup>e</sup> siècle (3). L'année

(1) Voir les Registres secrets du parlement à la date du 27 mai 1555.

(2) On lit, entr'autres détails curieux, dans une information judiciaire du prévôt de Nantes à la date du 31 décembre 1561 : « Et nous a esté rapporté par plusieurs des illec » assistants que lesdits gens venans de ladite assemblée (le prêche du Pressouer) et en » armes auroient entré en ladite église tant de cheval que de pied, et y avoient fait plu- » sieurs insolences et scandalles, et, y tiré et évaginé espées et autres armes et gecté et » rué pierres et les selles qui y estoient en l'air contre les aultiers..... et qu'il y en avoit » partie desdites gens de la nouvelle religion.... qui portoient armes comme pistolets, » dagues, espées, haches d'armes, etc. .... (Dom Mor., tome V, col 1300).

(3) Ce dernier trait n'est pas une fantaisie de mise en scène. La déposition d'un témoin entendu par la cour de Guérande le 10 mai 1562 porte ce qui suit : « Environ les deux à » trois heures après midi... estant au cloistre desdits Jacoppins, entendit la voix de plu- » sieurs personnes qui chantoient des salmes aux environs de la grande porte et entrée » de ladite église. quol oyant il s'approcha d'une porte qui donne du cloistre en ladite » église... par laquelle il apercut plusieurs personnes... qui chantoient les salmes, les » uns ayant les chausses de marine entre lesquels cogneust ung appelé Jean Biarrotte du » Croysic. Et après avoir achevé leurs salmes, il veid ung d'eux qui estoit tort, ayant » chausses bleues, entrer en ladite église, qui laissa une cappe et une épée qu'il avoit en » l'entrée de ladite église, et le veid abapter par terre les images de saint Fiacre et saint » Martin, et rompit les bras à icellui image de saint Fiacre.... Dit entre que deux ou trois » jours après estant en la ville de Guerrande rencontra ledit Biarrotte, auquel il demanda pour- » quoi il avoit abaptu leurs images ; à quoi lui respondit ledit Biarrotte que ce n'étoit lui, » mais que ce avoit esté l'un de la compaignie ; mais qu'il avoit trouvé environ un cartan de » bled sur ung aultier de saint Avertin, qu'il avoit donné aux pourceaux. »

suiuante, un document judiciaire l'atteste, des scandales analogues eurent lieu à Dinan (1), et vers la même époque, au milieu d'une procession qui se faisait dans la ville de Rennes, une pierre fut jetée contre la croix des Cordeliers (2).

Comme on doit bien le penser, de pareils sacrilèges provoquèrent de la part du clergé catholique des plaintes, des protestations. Aussi, les fidèles gardiens de la maison du seigneur partagèrent-ils avec elle les outrages des huguenots; plusieurs même furent les martyrs de leur zèle. Une lettre écrite par le sénéchal de Nantes au duc d'Étampes, le 13 août 1562, parle « d'ung pouvre prestre » qui venait de mourir « des énormes excès queux on lui avait fait » (3). L'année suivante un vicaire de la paroisse d'Héric, à quatre lieues de Nantes, fut assassiné par des calvinistes, qui étaient, paraît-il, les instruments d'un certain nombre de leurs coréligionnaires, puisque d'honnêtes citoyens qui avaient arrêté les meurtriers, furent contraints de les relâcher par des habitants de Blain et du Plessis-Casso (4). Crevain lui-même raconte avec une louable indignation un fait semblable : « La profession de la » vérité » dit-il « et de la réformation sainte était alors démentie par » des hypocrites, tels que furent des particuliers de l'église de Nantes » et de celles de la Roche-Bernard, qui, un jour de cène célébrée à » Blain, firent partie d'aller piller et rançonner des prêtres qui avaient » le bruit d'être riches, et de jouer du couteau où ils trouveraient de » la résistance : ce qui arriva dans un lieu appelé Saint-Mo, vers le » Croisic, où il y eut un prêtre tué sujet de M. de Beaulac (5). »

(1) Voir Dom Mor., col. 1311, tom. V.

(2) Le bruit courut alors que le coupable était un huguenot du nom de Melot. Le ministre du Gravier à la vérité, interpellé par le duc d'Étampes, prétendit que si une pierre avait été jetée, « c'étaient les moines eux-mêmes qui l'avaient fait ou fait faire » (Crevain, p. 49); mais comment admettre que des religieux, si ardents, si emportés qu'on les suppose, aient pu recourir à un pareil stratagème pour amenter contre les protestants? Un jour, dit-on, ils lancèrent bien des pierres contre la maison de Melot, je ne le nie pas; c'est un trait de fanatisme et de barbarie dont quelques exaltés, portassent-ils un froc, étaient capables; mais de là à insulter la croix il y a un abîme. Le premier de ces actes, tout blâmable qu'il soit, se comprend, le second est absolument impossible.

(3) Dom Mor., tom. V, col. 1318.

(4) Ibid. — col. 1338.

(5) Crevain, page 119. — C'est sans doute saint Molf dont il est ici question.

Enfin, pour clore le triste chapitre des violences exercées contre les prêtres, j'emprunterai les lignes suivantes à une lettre du roi Charles IX qui existe aux archives d'Ille-et-Vilaine, et dont je dois la communication à l'inépuisable obligeance de mon savant ami M. Paul de la Bigne-Villeneuve (1) :

« Charles, par la grâce de Dieu roy de France, au seneschal de  
 » Rennes en Bretagne, prevostz des mareschaultx de nos amez et  
 » féaulx les mareschaultx de France ou leurs lieutenans, etc., salut. Nos  
 » chers et bien amez les gens du clergé de l'évesché de Rennes nous  
 » ont fait dire et remonstrer que, soubz coulleur et pretexte des trou-  
 » bles et divisions naguères advenus en cestuy nostre royaume pour le  
 » fait de la Religion, aucuns particuliers mus de mauvaise volonté,  
 » armez tant à cheval que à pied de harquebouzes, pistolles, pistoletz,  
 » et autres armes invasibles, le Vendredy Saint de la Passion, en  
 » l'église paroichiale de Restembault (2), audict évesché, en laquelle  
 » les paroissiens estoient assemblés, ainsi que d'ancienneté et louable  
 » costume, pour oyr le service divin, arrivèrent et entrèrent furieu-  
 » sement en ladite église, et là prindrent le curé et le tuèrent, et  
 » aussi les prebtres, et par force et violence les lièrent de cordes et  
 » attachèrent à la queue de leurs chevaux et en emmenèrent onze ou  
 » douze dudict lieu Saint-Georges jusques en la ville d'Avranches,  
 » et là les misrent en austères et obscures prisons, où ils périrent  
 » presque de faim et soif, et usèrent envers eux de si grandes cruautés  
 » et inhumanitez que impossible seroit de plus; et outre ce, les con-  
 » traignirent paier grandes sommes d'or et d'argent pour yssir (sortir)  
 » et eulx délihrer de telles calamitez et tyrannies, ce que y auraient  
 » aussi fait contre plusieurs aultres prebtres des églises circonvoisines  
 » dudict diocèse, et pareillement en l'église parrochiale de Bayn,  
 » laquelle ils auroient, environ la feste de Pasques dernier, spoliée,  
 » contaminée et brigandée, chassé les prebtres et paroissiens de ladicté  
 » paroisse, rompu, brissé et cassé les ymaiges, autels, fons baptis-  
 » maux et fait plusieurs aultres vilains cas, et davantaige ès églises

(1) Cette lettre est écrite de Vincennes le 22 juin 1563.

(2) Saint-Georges de Reintembent.

» parrochiales de Chartres, Chastillon, Saint-James de la Lande (1) et  
 » Saint-Armel, desquelles ils auroient emporté et robbé tous les orne-  
 » mens, calices d'or et d'argent, etc., et auroient tellement intimidé  
 » et intimident le peuple, que maintenant personne n'y oseroit plus y  
 » retourner pour oyr le service divin ; et non contents de ce, menassent  
 » encores de faire pareilles saccagementz, pilleries, violances, brus-  
 » leries et brigandaiges, pour destruire et anéantir l'ancienne et catho-  
 » licque religion, et y procedent de telle fureur et animosité que en  
 » brief ledict évesché seroit pour estre du tout perdu, renversé et  
 » gasté, au grand scandale de nostre justice, perte et ruyne de nostre  
 » royaume.....

Voilà pourtant ce qu'un ministre protestant du XVI<sup>e</sup> siècle, pasteur de la Roche-Bernard, comparait dans une lettre au duc d'Etampes, à ces « légiers troubles » qui accompagnent toujours « un commencement de purgation (2). » Je ne sais comment fut accueillie par le prince gouverneur cette pittoresque appréciation de la propagande calviniste. Pour moi, elle m'étonne peu, venant d'une partie intéressée ; mais ce n'est pas, je l'avoue, sans une extrême surprise que je la rencontre dans plusieurs écrivains catholiques, d'après lesquels la Bretagne aurait joui d'une parfaite tranquillité jusqu'à l'année 1585, époque où M. le duc de Mercœur, mu par des vues toutes personnelles, y aurait subitement changé la face des choses. La Bretagne, encore une fois, n'avait pas été jusqu'alors une arène sanglante, comme le Rouergue, le Quercy, la Flandre, l'Orléanais, le Poitou et tant d'autres provinces. La vigilante fermeté de ses gouverneurs, l'attitude imposante et résolue de ses États, de son Parlement, de ses populations, l'avaient relativement préservée ; mais de là à une tranquillité idéale dont on nous fait de si naïves peintures il y a loin, et je me fie moins à ces appréciations d'optimistes après coup, qu'aux nombreux témoignages contemporains qui nous montrent constamment nos pères « en grande subjection et crainte (3). » Pour comprendre la gravité du péril qui

(1) Saint Jacques.

(2) « En cuidant éviter un petit inconvenient, comme de quelques légiers troubles, dont » l'Évangile est le plus souvent accompagné, vu que c'est un commencement de pur- » gation. » Crevain, page 345, Pièces justificatives.

(3) « Estoit le peuple constitué en grande crainte. » Dom Mor., tome V, (col. 1284 ; « en grant peur et crainte, » ibid. col. 1279.

les menaçait, ils n'avaient pas eu besoin de l'assistance du duc de Mercœur. Le seul instinct de la conservation, dont les peuples sont doués comme les individus, avait suffi à la leur faire mesurer. Il avait suffi également à leur inspirer des idées de lutte et, il faut bien le dire, de vengeance. Ces dispositions belliqueuses des catholiques se révélèrent assez clairement dans les actes violents dont ils se rendirent coupables, et qui sont racontés partout ; mais on en rencontre la trace plus certaine encore dans les correspondances officielles dont j'ai déjà cité plusieurs fragments. M. de Bouillé signale un jour la mer-  
« veilleuse haine que les catholiques portent à ceux de la loi nouvelle <sup>(1)</sup>, » et dit en propres termes que si le duc d'Etampes (il a la modestie de s'effacer) ne s'était pas « trouvé par tous les lieux » où il apprenait « qu'il y avait commencement d'ésmotion » et n'avait pas contenu l'effervescence populaire par « menasses et rigueurs, » la Bretagne eût donné au roi « d'aussi grandes alarmes » qu'aucune autre province <sup>(2)</sup>. Il ajoute que si des renforts ne sont pas envoyés au gouverneur, il se verra dans la cruelle nécessité de laisser les catholiques et les protestants « se couper la gorge les uns les autres ; » dans une autre lettre, du 14 août 1576, l'infatigable lieutenant-général nous apprend que « de tous côtés beaucoup de gens se sont présentés à lui » pour combattre les huguenots, notamment ceux qui se rassemblent en armes autour de M. de Châteauneuf, et que s'il avait accepté ces offres de service « il n'en eût pas fallu davantage pour allumer une grosse guerre dans le pays <sup>(3)</sup>. »

Ainsi sous le gouvernement du duc d'Etampes et de son lieutenant M. de Bouillé, c'était bien la Bretagne elle-même et spontanément qui voulait prendre part aux grandes luttes dont la majeure partie de la France était le théâtre. Ses dispositions avaient-elles donc changé lorsque M. de Mercœur en reçut le gouvernement ? on ne verrait guère pourquoi. En effet c'était bien peu de temps auparavant que

(1) Dom Mor., tome V. col. 1266.

(2) Dom Mor., tome V, colonne 1267.

(3) Dom Mor., tome V, col. 1429. — Il est probable en effet, que si un haut et puissant seigneur comme M. de Châteauneuf (Gui de Rieux) s'était vu menacé, il eût appelé à son secours les huguenots des provinces voisines, et que la Bretagne fût devenue dès-lors un des principaux champs de bataille de la réforme.

M. le duc de Lorges avait été au moment d'entrer dans notre province, pour courir « sur ceux du pays » (1), que Concarneau était tombé au pouvoir d'une bande de religionnaires et avait été menacé par une flotte du prince de Condé (2), que Dol avait été surpris (3), que St-Malo et Dinan avaient failli subir le même sort (4), que la garnison de Montaignu s'était jetée sur le pays nantais (5); enfin qu'un des généraux les plus entreprenants du roi de Navarre, d'Aubigné, avait formé le dessein d'occuper l'embouchure de la Loire et celle de la Vilaine, puis de mettre la main sur Guérande, le Croisic et les contrées environnantes (6). Si, à l'instant précis de l'arrivée de Mercœur en Bretagne, la situation de la province semblait un peu plus calme, était-elle moins tendue, comme on dit aujourd'hui? Est-ce que les huguenots de la Normandie et du Poitou ne rôdaient plus sur nos frontières, est-ce que les croiseurs ennemis avaient disparu de nos côtes (7), est-ce qu'ils n'entretenaient plus d'intelligences avec les plus grands seigneurs du pays; les Rohan, les Laval, les Rieux? — et les prêches, et les synodes, n'avaient-ils pas recommencé avec autant et plus de liberté que jamais depuis l'édit de pacification (8)? et lorsque les églises de la réforme eussent été dispersées, en 1584, est-ce que l'agitation cessa, comme on l'a répété si souvent? Les registres secrets du Parlement nous disent positivement le contraire à chaque page, et cependant la plupart du temps c'étaient les juridictions inférieures, dont les archives n'ont pas été consultées, qui s'occupaient seules des fauteurs de désordre. Blain, voyons-nous, continue d'être un repaire de mécontents; Vitré donne de continuelles alarmes (9); les prêtres

(1) Dom Mor., tome V, col. 1421.

(2) *Hist. de la Ligue en Cornouaille*, par le chanoine Moreau, pp. 62, 63.

(3) Livraison de décembre 1857, p. 568, note 4.

(4) Dom Mor., t. V, col. 1423, 1451, — livraison de décembre 1857, p. 567.

(5) En 1579, les huguenots de Montaignu se jetèrent sur le pays de Nantes, y commirent toute sorte d'excès, sans épargner les églises. Dom Mor., tome II, p. 345.

(6) « Dès l'an 1580, Aubigny (D'Aubigné) avait formé le dessein d'en faire (du Croisic) une place imprenable.... et qu'en fortifiant Guérande et St-Nazaire à proportion, on se serait rendu maître de la Loire et des salines, » etc. (Crevain, p. 293), *vide infra*, p. 205.

(7) Dom Mor., tome V, col. 1440, 1451.

(8) Dom Mor., tome II, p. 337.

(9) *Hist. de la Ligue en Bretagne*, par Guyot-Desfontaines, tome I<sup>er</sup>, p. 17; Registres

sont encore exposés à des outrages <sup>(1)</sup>, « des coureurs armés » enlèvent journellement « de nobles personnes et de qualité, en intention » de les transporter, rançonner ou tuer <sup>(2)</sup>, « des compagnies de huguenots » font par les champs forces et violences » ; elles s'avancent jusqu'aux portes de Rennes, et un jour, en 1587, la sûreté de la ville paraît tellement compromise que le Parlement tient une audience extraordinaire pour y pourvoir à la hâte <sup>(3)</sup>; les calvinistes, ce qui est plus inquiétant encore, ont des auxiliaires parmi les commandants des principales villes du pays : le capitaine de Rennes lui-même, Montbarot, est « de la nouvelle opinion » et entretient avec les réformés des relations, dont plusieurs « se scandalisent » et dont le Parlement se préoccupe <sup>(4)</sup>.

Tel était, en résumé, l'état des choses dans notre province, à l'arrivée de Mercœur et pendant les premières années de son gouvernement. Les appréhensions des catholiques ne devaient donc pas s'y montrer moins vives que par le passé ; elles le devinrent même bien davantage à la mort du duc d'Anjou, qui fit d'un protestant l'héritier de la couronne. Quant à l'ardeur belliqueuse de nos populations, elle s'était accrue en proportion de leurs craintes et, à la veille de la défection du duc, je veux dire de sa rupture avec le roi, M. de la Hunaudaye qui donna par la suite tant de preuves de son royalisme, proposait

secrets du parlement ; enregistrement des lettres du roi du 3 janvier, portant ratification de ce qui a été fait à Blain, lors de sa prise par le duc de Mercœur (10 mars 1586).

Le 10 octobre 1586, le parlement ordonne au sénéchal de Rennes de faire une enquête sur la situation de Vitré, sur le nombre d'hommes que la dame douairière de Laval a audit château et sur leur qualité (Registres secrets).

(1) Le 10 octobre 1586, le parlement ordonne d'informer de « certaines insolences faites ces jours derniers à un curé d'Erbrée par aucuns de la nouvelle religion. »

(2) Registres secrets, à la date du 3 et du 10 avril 1587 : — A la date du 4 août 1586, les mêmes registres mentionnent l'incarcération d'un conseiller au parlement, M<sup>e</sup> Jacques Berland « par ceux de la religion prétendue réformée. » — Le 1<sup>er</sup> septembre 1587, la cour apprend « l'enlèvement par les ennemis du roi du sieur du Rochay Vaudegusp, de M<sup>e</sup> Yves Cormier, greffier des présentations à la cour, et de Jean Savary secrétaire en la chancellerie. »

A la date du 22 septembre 1587, les mêmes registres constatent « des meurtres, rançonnements, pilleries, vindictes, vengeances et autres exactions indues de certaines compagnies de gens de guerre qui sont à l'entour de cette ville » (Rennes). Le 3 octobre de la même année, mention de faits analogues, ainsi que le 20 septembre 1588.

(3) Voir les Registres secrets à la date du 3 septembre 1587.

(4) Voir les mêmes registres à la date du 12 septembre de la même année.

au gouverneur de le suivre à la tête de cinq cents gentilshommes s'il « voulait courir sus aux hérétiques (1). »

Au milieu de cette effervescence générale des esprits, les occasions de commencer la guerre civile ne manquèrent certainement pas à Mercœur, et pourtant il ne mit aucun empressement à en profiter. Loin de là, pendant huit années consécutives, continuant le rôle de ses prédécesseurs, il s'attacha à maintenir la paix dans la province et mérita ainsi et la confiance et les éloges du Parlement. (2).

La plupart des historiens ont cru découvrir dans cette modération, que Mercœur montra d'abord, le calcul d'une ambition habilement contenue et dissimulée : j'en proposerai une explication plus naturelle. Le duc de Mercœur, si dévoué qu'il fût à la cause catholique, a incontestablement été un ambitieux et un grand coupable ; il a prolongé, après l'abjuration du roi Henri IV, une guerre contraire tout à la fois aux vœux et aux intérêts de la Bretagne : personne n'est plus disposé que moi à faire peser cette responsabilité sur sa mémoire ; mais son ambition, je crois, comme celle de tant d'autres, a eu ses âges ainsi que ses degrés, et peut-être fut-elle demeurée à l'état de velléité et de rêve, si une succession prolongée d'événements favorables, si les sympathies, chaque jour plus vives, dont les Bretons entourèrent leur gouverneur, n'étaient venues graduellement la développer, j'allais dire la faire naître.

On a voulu, il est vrai, inférer de certains actes de Mercœur la longue préméditation de ses desseins : dès l'année 1584, a-t-on dit, lorsqu'il levait en Bretagne des troupes tellement inutiles pour la tran-

(1) M. de la Hunsdaye promet devant le Parlement « que quand il plaira au duc de Mercœur de courir sus les hérétiques, qu'il luy assistera avec 500 gentilshommes pour recevoir ses commandements, et de ce faire baillera son fils pour hostage (Registres secrets, audience du 2 février 1589.) » En avril 1586, le Parlement (disent les Registres secrets) loue bien fort la bonne volonté et affection que le duc de Mercœur déclare avoir au service du roi et à maintenir la paix et la justice en son gouvernement. »

(2) A l'occasion « d'entreprises assemblées et conventicules de ceux de la nouvelle opinion, » le Parlement sollicite, le 7 octobre 1586, l'intervention du duc.

Le 11 août 1587, pareil appel est fait à Mercœur par la même compagnie qui le remercie de son zèle.

Le 10 octobre 1588, le parlement enjoint « aux gentilshommes d'aller trouver le duc sur la côte de Nantes, l'assister pour le service du roi, conservation de la province » (Registres secrets).

quillité de cette province qu'il se vit bientôt dans la nécessité de les occuper au-dehors, n'était-ce pas une garde prétorienne qu'il créait à tout événement? J'avoue humblement que je n'en sais rien; mais ce que je sais, c'est qu'en présence des éventualités ou plutôt des probabilités de l'avenir, fort assombri par la mort du duc d'Anjou, si Mercœur avait attendu pour se préparer au combat, le commencement même d'une lutte devenue presque inévitable, il eût été imprévoyant jusqu'à l'ineptie. Une lettre de M. de Sanzay au duc d'Étampes nous apprend que les huguenots bretons avaient résolu soit de secourir leurs coreligionnaires au dehors, soit de leur faire un dernier refuge de la Bretagne, « s'il leur venoit désastre (1) » : pourquoi les catholiques de la même province n'auraient-ils pas, eux aussi, préparé à la fois une retraite et des renforts à leurs frères des autres parties de la France pour le cas où leurs armes eussent été malheureuses?

D'ailleurs Mercœur ne fit pas un usage si mauvais, si impossible à expliquer des forces qu'il avait réunies. En 1585, c'est sa première campagne, il va guerroyer dans le Poitou contre les huguenots qui y sont nombreux et redoutables : à cela rien d'étonnant, ce me semble. La guerre a été résolue, en principe, par la Ligue et par le Roi, qui en est encore le chef; le Poitou, province voisine de la Bretagne est envahie par les religionnaires; faudra-t-il les laisser s'avancer paisiblement jusqu'à nos frontières dont ils connaissent déjà le chemin? N'est-il pas de bonne tactique, au contraire, de les inquiéter partout où ils se rassemblent et de s'opposer, s'il est possible, à ce qu'ils poussent leurs incursions plus loin. Les Bretons n'avaient pas eu d'autre but quelques années auparavant, soit en traquant Montgommery dans la Normandie, soit en faisant le siège de Montaigu. Or, je ne sache pas qu'aucun écrivain ait encore reproché l'une ou l'autre de ces expéditions aux prédécesseurs de Mercœur? La même année 1585, le duc s'empara du château de Blain, formidable boulevard du protestantisme, et nous voyons dans les registres secrets du Parlement que cette prise fut avouée par le Roi (2). En 1588, Mercœur essaya de pénétrer dans

(1) Dom Mor., tom. V, p. 1330.

(2) Parmi les seigneurs qui étaient à la suite du prince de Condé, avec lequel Mercœur en vint aux mains dans cette campagne, se trouvaient le vicomte de Roban, ainsi que messieurs de Laval et de Bieux. C'était donc jusqu'à un certain point le calvinisme breton lui-même que le gouverneur de la Bretagne allait combattre dans le Poitou.

Vitré, mais sans succès, ce qui montra précisément l'importance de cette place et l'inconvénient qu'il y avait à la laisser entre les mains des huguenots; il ne réussit pas davantage dans une attaque qu'il dirigea contre Montaignu, demeuré une menace permanente aux portes de notre pays. Enfin il se fit battre deux fois encore par le roi de Navarre, qui était en marche sur la Bretagne pour exécuter un projet, dont j'ai déjà parlé comme remontant à l'année 1580, et qui consistait, on se le rappelle, à occuper une notable partie du comté nantais, en attendant mieux. Mais, après tout, ce furent là autant d'échecs heureux, puisque les retards, apportés à la marche des calvinistes par une sérieuse résistance, donnèrent aux villes menacées le temps de préparer des moyens de défense qui firent reculer l'ennemi. Quelques écrivains, à la vérité, ont envisagé les choses d'un tout autre point de vue. D'après M. Grégoire particulièrement, dont le livre sur la Ligue en Bretagne a motivé cet article, ce fut seulement après avoir battu Mercœur sur les bords de la Sèvre que le roi de Navarre songea à pénétrer dans notre province, d'où la conséquence que loin de l'avoir préservée d'une invasion par une démonstration faite à propos, Mercœur l'y aurait exposée par une provocation imprudente; mais cette thèse n'est pas soutenable, car il est hors de doute (Piré et Crevain l'affirment) que le plan de campagne de l'armée calviniste était arrêté de longue date (1).

Voilà donc, si je ne me trompe, les premières expéditions de Mercœur justifiées, et au point de vue des intérêts de la Sainte-Union qu'il devait défendre, et au point de vue de la sécurité des frontières bretonnes qu'il lui appartenait de garantir.

Mais nous sommes arrivés à la trop fameuse année 1589. Le duc et le cardinal de Guise venaient d'être mis à mort par ordre du roi; Mayenne n'avait évité que par miracle le coup qui lui était réservé, et l'on croit que Mercœur lui-même avait été menacé. Cette fois c'en était trop pour la catholique Bretagne; elle courut aux armes.

Si je suis parvenu à donner une idée de la situation de notre pro-

(1) On lit dans Guyot-Desfontaines ou plutôt dans Piré (*Hist. de la Ligue*, tome 1, page 19) : « Le roi de Navarre avait marché de ce côté là (du côté de Montaignu) pour un dessein depuis longtemps projeté sur la Bretagne... » etc.

vince lorsque ce mouvement y éclata ; si l'on s'est rendu compte avec moi des peines infinies qu'il avait fallu prendre, surtout depuis quelques années, pour y calmer la fermentation des esprits, on admettra sans difficulté que le cri de guerre y sortit à la fois de toutes les poitrines, qu'il ne fut donné à personne de le pousser le premier, et qu'aucun homme au monde n'eût été assez puissant pour l'étouffer. Aussi bien, il ne s'agissait plus de troubles plus ou moins inquiétants, de dangers éventuels, de craintes qui laissassent encore quelque place à l'espoir et par suite à la patience. La Sainte-Ligue, dans laquelle les catholiques mettaient pour la plupart toute leur confiance, venait d'être décapitée par Henri III. « Dès-lors, dit le chanoine Moreau, le roi fut » regardé avec horreur, non comme catholique, mais comme hugue- » not et protecteur des hérétiques (1). » — « Il n'y eut », ajoute le même historien « ville, bourgade, forteresse qui ne secouât le joug » de l'obéissance au roi, à la réserve de quelques-unes qui furent » retenues par force, par le moyen des garnisons qu'il y avoit ou des » citadelles qui les tenoient en bride, sans lesquelles le roi n'eût pas » trouvé de logement en son royaume (2). » Et ce que Moreau disait avec tant de vérité de la France en général, était encore plus exact, appliqué à la Bretagne, « catholique jusqu'à la superstition, » comme s'exprime Piré, ce qui signifie pour tout homme raisonnable plus attachée à sa foi qu'aucune autre province (3).

Le crime de Jacques Clément, l'avènement du roi de Navarre à la couronne de France dessinèrent encore mieux la situation, si cela était possible, que ne l'avait fait le massacre des princes Lorrains. Des catholiques qui s'étaient rattachés à l'espoir, bien faible il est vrai, que la mobilité même du caractère d'Henri III le rendrait à leur cause, ou peut-être qu'il lui naitrait un fils, perdirent désormais toute illusion, et il leur fallut prendre un parti. C'était chose difficile, je l'ai avoué

(1) Moreau, p. 37.

(2) Ibid., page 38.

(3) Si l'on pouvait révoquer en doute l'ardente dévotion de nos pères à cette époque, l'immense quantité d'églises, particulièrement dédiées à la Sainte-Vierge et de *calvaires* monumentaux que le XVI<sup>e</sup> siècle a vu s'élever sur le sol breton, en fournirait une preuve éclatante. Ce fut là autant de protestations contre les erreurs et les blasphèmes du calvinisme.

au début de cet article, moins cependant pour les Bretons que pour les habitants du reste de la France. La Bretagne, en effet, n'était pas, à cette époque, ce qu'elle devait se montrer un jour : la province royaliste par excellence, dont le dévouement aux Bourbons ne trouva d'égal que celui de la Vendée. Française depuis un demi-siècle seulement, elle n'avait pas eu avec la royauté du pays cette communauté d'origine et de langue, d'instincts et de sentiments, de succès et de revers, de gloire, de traditions, que sais-je? qui de la France et de ses souverains ne faisait qu'un seul et même tout. Comment dès lors se serait-elle passionnée pour la loi salique, et, au moment où elle venait de changer de nationalité, qu'était-ce à ses yeux qu'un changement de dynastie?

La question religieuse, dégagée des incertitudes de l'intérêt politique, se posa donc toute seule devant nos pères, et rien n'explique mieux la fougue avec laquelle ils se jetèrent dans la Ligue. Quatre siècles auparavant, on les avait vus, pleins d'un héroïque enthousiasme, courir sur des plages lointaines à la défense de la foi menacée; la croisade de la *Sainte-Union*, contre l'hérésie assiégeant leurs foyers mêmes, devait les trouver encore plus résolus et plus ardents.

En présence d'un mouvement si spontané, si naturel, n'y a-t-il pas quelque puérité à en supposer les fils dans la main du duc de Mercœur? Il avait *pratiqué* des gentilshommes, répète-t-on, après un chroniqueur protestant (1); » il avait eu soin de placer comme commandants dans les principales villes des hommes sur la fidélité desquels il pouvait compter (2) » : qu'est-ce à dire? Ou les gentilshommes gagnés par Mercœur étaient en petit nombre, et de pareilles conquêtes eurent trop peu de portée pour que l'histoire doive s'en occuper, ou le duc avait fait de l'embauchage sur une grande échelle (3), et je demande comment le parlement de Bretagne, si jaloux de maintenir le pays dans l'obéissance du roi, l'eût ignoré, ou comment, le sachant, il eût prodigué à Mercœur les témoignages les moins équivoques

(1) Montmartin.

(2) *La Ligue en Bretagne*, par M. L. Grégoire, p. 20.

(3) C'est ce que prétend Montmartin.

de sympathie (1)? Quant au commandement des places fortes, si Mercœur l'avait donné à de chauds partisans de la Sainte-Union, il avait en cela accompli la volonté du Parlement, qui, tout royaliste qu'il était, n'accordait sa confiance qu'à des catholiques *quand même*. Témoin Montbarot, capitaine de Rennes, dont il suspecta les relations avec les huguenots (2); témoin même M. de la Hunaudaye, lieutenant-général pour le roi, qui, ayant paru sous-entendre quelque restriction dans son serment à l'édit d'Union, fut sommé de le prêter une seconde fois (3). Mais enfin tout ce que l'on a dit des intrigues et des menées de Mercœur fût-il parfaitement fondé, que la spontanéité du soulèvement de la Bretagne ressortirait encore des dispositions historiquement constatées de la masse de ses populations :

C'est la ville de Saint-Malo qui impose à son gouverneur la promesse qu'il ne reconnaitra pas l'autorité du roi de Navarre, en attendant qu'elle avise à se gouverner elle-même; ce sont les habitants de Rennes élevant de formidables barricades sur le seul bruit, vrai ou faux, que les huguenots veulent pénétrer dans leurs murs, et chassant MM. de Montbarot et de La Hunaudaye; ce sont des villes et jusqu'à des bourgades, comme Bazouges-La-Pérouse, venant dès 1588 demander à Mercœur l'autorisation de se fortifier (4); c'est Vitré même, dont la puissante domination du comte de Laval n'a pu étouffer les sentiments catholiques et qui aurait ouvert ses portes à la Ligue, si la garnison du château ne l'avait tenu en respect (5); ce sont les campagnes surtout, dont l'élan dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Entre Rennes et Vitré, les paysans, raconte le protestant Montmartin, « ont barricadé leurs mauvais et étroits chemins; » dans la Basse-

(1) Voir les Registres secrets à la date des 2 avril et 7 octobre 1586, des 10 octobre 1588, etc.

(2) Voir les mêmes registres à la date du 12 septembre 1587.

(3) *Ibid.*, audience du 23 septembre 1588, et extraits communiqués par M. Quesnet, archivististe d'Ille-et-Vilaine.

(4) On lit dans une série d'extraits de registres paroissiaux conservés à Bazouges, la note suivante : « 1588, le duc de Mercœur, gouverneur et lieutenant-général de Bretagne, » Delaunay et La Vallée, Bourgeois de Bazouges, députés pour obtenir dudit gouverneur » la permission de fortifier ladite ville de murs, nécessaires pour la sûreté d'icelle. » (Dictionnaire d'Ogée, nouvelle édition, article Bazouges la Pérouse.)

(5) M. de la Borderie a mis ce point hors de doute dans son intéressant opuscule sur le Calvinisme à Vitré.

Bretagne, ajoute le même écrivain, « la populace endiablée du venin » de la Ligue s'est armée jusqu'à 15 et 20,000 (1) ; » et ces symptômes si frappants de l'esprit qui anime notre province s'y montrent, notez bien, simultanément, et dès le début de la prise d'armes, sur presque tous les points de son territoire. Que me fait après cela l'ambition de Mercœur ? Fût-elle dès-lors parvenue à son comble et sortie de cette période de tâtonnements et d'hésitations dans laquelle elle semble se consulter presque autant elle-même qu'elle interroge les événements et les chances de l'avenir, qu'au milieu de l'imposante et unanime manifestation de la Bretagne, elle m'apparaîtrait encore comme un point imperceptible, digne tout au plus de fixer l'attention des biographes du prince lorrain, mais non pas celle des écrivains qui veulent expliquer l'explosion de la Ligue.

L'ambition de Mercœur ! on put voir un jour ce dont elle était capable, abandonnée à ses propres forces. L'illustre chef de la Ligue en Bretagne n'en était plus alors à faire ses preuves comme général. Cinq ans de luttes, soutenues pour une cause juste et sainte aux yeux de l'immense majorité des Bretons, la victoire de Craon surtout, lui avaient acquis une gloire et un prestige incontestables. Cependant, voici que tout-à-coup il est abandonné par les plus intrépides défenseurs de la Sainte-Union : Talhouët, Lezonnet, Le Baud et tant d'autres (2), abandonné surtout du pays, et il le sent bien lui-même, car il n'ose plus convoquer les Etats dont l'appui jusque-là lui avait été si précieux. A partir de ce moment, je cherche en vain dans nos campagnes ces immenses troupes de paysans qui s'y montraient naguère. Si les communes se rassemblent encore quelquefois, c'est pour repousser, non les royaux, mais des brigands qui, affranchis de toute autorité pillent sous le manteau de la Sainte-Union (3) ; il ne reste plus à Mercœur, avec ses auxiliaires de l'armée espagnole et une poignée de soldats stipendiés, que quelques chefs de bande retenus près de lui,

(1) Voir les mémoires de Montmartin à la fin du second volume de Dom Morice.

(2) Voir l'*Histoire de la Ligue en Bretagne*, par Guyot-Desfontaines, tome II, pages 32, 56, 168, etc.

(3) Fontenelle et la Magnanne sont poursuivis par les communes. (Guyot-Desfontaines, *Hist. de la Ligue*, tome II, pages 44, 15 et 37.

ceux-ci par une certaine reconnaissance personnelle, ceux-là par je ne sais quel amour sauvage des combats. Et parmi ces chefs, je rougis de le dire, il y en a deux qui portent les noms à jamais exécrés de la Magnanne et de Fontenelle. Dans l'armée autrefois si nombreuse, aujourd'hui si réduite du Duc, j'aperçois encore des ligueurs, je n'y vois plus la Ligue. C'est que la Ligue n'a plus de raison d'être, depuis que l'abjuration du roi a dissipé les alarmes des catholiques ; c'est que le duc de Mercœur, quelque valeureux et renommé qu'il soit, ne possède pas en lui la magique puissance que l'imagination de certains écrivains lui a prêtée ; c'est que la Bretagne, qui n'a laissé à personne l'honneur de la précéder dans la défense de sa foi, ne reconnaît à personne non plus le droit de prolonger en son nom une lutte devenue inutile.

Je pourrais, à la rigueur, m'arrêter ici : j'ai répondu, de mon mieux du moins, au titre de ce travail, et si l'on a bien voulu me lire avec quelque attention, on sait à n'en pas douter quelle fut l'origine et quel fut aussi par conséquent le caractère de la Ligue dans notre province. Je veux cependant examiner si à ses causes toutes religieuses il ne s'en joignit pas d'autres d'une nature différente : par exemple, l'impatience du joug français, le désir de reconstituer l'individualité indépendante de la Bretagne, sous le gouvernement d'un duc ? Un grand nombre d'écrivains l'ont avancé, et récemment encore, M. Grégoire a soutenu qu'après l'ambition du duc de Mercœur, ces idées d'émancipation provinciale avaient été le principal mobile de l'insurrection bretonne, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Je disais, il y a un instant, que pour nos pères, qui venaient de changer de nationalité, c'eût été relativement peu de chose que de changer de roi, même de passer sous la domination d'une nouvelle dynastie ; il ne faudrait pas en conclure qu'ils voulussent refaire le duché de Bretagne. L'espèce d'indifférence politique, qu'ils professaient à l'égard de la France lorsque éclata la Ligue, ne devait pas nécessairement les pousser à courir des aventures, dont l'insuccès les eût livrés, pieds et poings liés, à la colère du vainqueur, et privés, peut-être pour toujours, des franchises et des libertés que leur garantissait le contrat d'Union de 1532. Ils auraient en cela manqué de prudence et

aussi de parole, puisqu'ils avaient accepté librement la domination française : j'ai à cœur d'établir que la Bretagne n'eût à se reprocher ni l'un ni l'autre de ces torts.

Parmi les nombreux écrivains avec lesquels je me trouve en désaccord sur ce point, le dernier historien de la Ligue, M. Grégoire, est peut-être celui qui paraît le plus tenir à son opinion. A tout propos il y revient, et dès les premières pages de son livre, il l'énonce dans ces termes affirmatifs : « La province prendra les armes, non pas pour soutenir les droits » d'un prétendant, mais pour reconquérir son indépendance : les » Bretons voulaient un chef qui leur appartient, ils le trouvèrent » dans un prince que les circonstances les plus heureuses mettaient » naturellement à la tête du mouvement, et semblaient destiner à faire » revivre la nationalité bretonne (1). »

Ceci n'est qu'une pure assertion, mais les preuves à l'appui ne se font pas attendre. Le duc de Mercœur, à son arrivée en Bretagne, avait été reçu par les Nantais avec une magnificence et une solennité sans exemple ; M. Grégoire en conclut qu'un pareil « étalage de pompe et d'hommages » ne pouvait s'adresser qu'à un futur duc de Bretagne. La conséquence, je l'avoue, ne me paraît pas rigoureuse ; d'abord, l'entrée des gouverneurs et des gouvernantes, dans leur province était toujours l'occasion de brillantes fêtes, de réjouissances prolongées (2) ; et quand bien même l'accueil fait à Mercœur eût dépassé de beaucoup en luxe et en enthousiasme celui qu'avaient obtenu ses prédécesseurs, je n'y verrais rien que de très-naturel. Le duc de Mercœur était plus qu'un grand seigneur ; c'était le beau-frère du roi, qualité qui, à elle seule, explique bien des choses. J'admets pourtant que le souvenir de l'indépendance bretonne eût aussi sa part dans cette sorte d'ovation que reçut l'époux d'une duchesse de Penthièvre, le descendant de l'illustre maison de Châtillon qui avait donné Charles de Blois à la Bretagne ; mais de là à vouloir ressusciter le passé, il y a loin ; un souvenir, un regret même n'enfante pas nécessairement un rêve ou une espérance. Aujourd'hui encore, en plein XIX<sup>e</sup> siècle, après que tant de boulever-

(1) *La Ligue en Bret.*, p. 2.

(2) Voir le dictionnaire d'Ogée, à l'article Nantes, voir aussi le manuscrit de Languedoc, conservé à la bibliothèque de Rennes.

sements politiques ont presque effacé de notre mémoire nos plus chères traditions, est-ce que le nom seul du prince de Léon ne produit pas plus d'effet sur la fibre bretonne que celui du premier gentilhomme venu ? Est-ce que ce n'est pas avec une joie et un orgueil tout particuliers que le Morbihan, que la Bretagne a vu se rouvrir au descendant des Rohan le château princier de Josselin ? La duchesse de Mercœur, le duc lui-même par conséquent excitèrent à leur arrivée en Bretagne un sentiment analogue. Chercher autre chose que l'expression de ce sentiment dans l'accueil que firent les Nantais, en 1582, au nouveau gouverneur et la province, c'est courir après le paradoxe, forcer le sens des choses, et pratiquer dans l'étude de l'histoire cette maxime qui en philosophie a enfanté tant de subtilités et de sophismes : « Tout est dans tout. » Les mêmes Bretons, qui avaient fêté avec tant d'élan le duc de Mercœur, lui refusaient deux ans plus tard, aux Etats de Nantes, des garnisons pour les places de sûreté, dont le roi, alors chef de la Ligue, lui avait remis les clefs (1). Je pourrais aussi soutenir que ce refus fut dicté par une certaine défiance, mais ce serait tomber dans un excès opposé à celui que je reproche à M. Grégoire. Tenons un milieu pour rester dans le vrai : comme il n'y eût qu'un hommage aussi inoffensif que naturel dans l'ovation faite à Mercœur par la Bretagne quand il en prit le gouvernement, ne voyons qu'un acte d'économie et de prudence dans le vote des Etats de 1585. On peut honorer un prince sans se livrer à lui. Les Bretons, du moins, surent toujours observer cette nuance dans leur conduite, qui ne se démentit pas à l'égard de Mercœur.

Que dire d'autres arguments à l'aide desquels on voudrait faire de la Ligue en Bretagne une guerre d'émancipation, de celui-ci, par exemple, « que beaucoup de bourgeois s'unissaient franchement à la » cause dont Mercœur était le chef, dans l'espérance vague et mal » formulée, mais réelle, d'obtenir, *avec l'indépendance de leur duché,* » un gouvernement moins tracassier ou moins ennemi de leurs vieux » privilèges que celui des rois de France (2). » C'est déjà quelque

(1) Voir les registres des Etats et l'histoire de Guyot-Desfontaines ou Piré. tome I, page 13.

(2) Grégoire, *la Ligue en Bretagne*.

chose de reconnaître que l'espérance des villes bretonnes était vague et mal formulée ; un léger effort de plus, et M. Grégoire avouera avec moi que nulle part il n'a trouvé trace de cette espérance. Nos cités, je le sais, tenaient à leurs vieux privilèges qui étaient à la fois pour elles l'objet d'un légitime orgueil et le gage de leur indépendance. Je sais aussi qu'à la faveur des troubles de la Ligue, et en considération de ce qu'elles pouvaient pour l'Union, comme places fortes, elles obtinrent de Mercœur des avantages et des grâces qu'elles avaient vainement sollicités pendant la paix sous le gouvernement des Valois ; mais il est probable que, si elles avaient servi le roi au lieu de la Ligue, elles eussent tiré le même parti de leur position, et je ne vois pas qu'une pareille conduite implique de plein droit, l'intention de rompre avec la France. Dans les volumineux cahiers où sont consignés les délibérations et les vœux des communautés de villes bretonnes, pas une ligne, pas un mot qui autorise à leur prêter cette ambition ; bien au contraire, les villes de la Bretagne demandent un roi catholique, mais elles demandent un roi (1). Le pays tout entier ne réclame pas autre chose : il est facile de le démontrer, en introduisant le lecteur dans les grandes assemblées politiques et judiciaires où se trouvait alors, comme toujours, l'expression la plus vraie, la plus élevée des sentiments bretons.

Reprenons les choses d'un peu loin. A une époque où la Bretagne n'était pas encore divisée en deux camps, où, sauf les quelques églises calvinistes, armées il est vrai et redoutables, mais peu nombreuses qu'elle comptait dans son sein, elle n'avait qu'une pensée, qu'un but, que voulait son parlement ? Profondément attaché au roi, il ne l'était pas moins, je ne dis pas à la religion (cela va sans dire), mais à la cause de la Sainte-Union, et alors même que le roi se sépare momentanément du parti catholique, les magistrats bretons ne changent ni de sentiments ni d'attitude. Ce n'est pas assez qu'ils aient assisté au mois d'août 1585, « en robes et chaperons d'écarlate, » à un *Te Deum*, pour remercier Dieu lui-même de « l'édit de réunion (2) », et qu'ils aient adhéré par un solennel serment, à cette loi de salut ; ils prennent

(1) Voir à cet égard, dans les papiers des *États de la Ligue*, les procurations données à leurs députés par les communautés de ville de Bretagne.

(2) Registres secrets du parlement, audience du 5 août 1585.

les mesures les plus efficaces pour qu'elle ne trouve aucune résistance dans la province. En 1587 cependant il y avait encore quelques récalcitrants, qu'on enjoignit aux sénéchaux de faire rentrer dans l'obéissance sans s'arrêter ni à leur rang ni à leur qualité (1). Plus d'un grand seigneur fut sommé de prêter le serment requis (2), et l'on ne toléra même pas de la part de M. de la Hunaudaye, lieutenant-général, cette restriction qui n'existait pourtant que dans la forme : « Je jure, puisqu'il a plu au roy de le commander (3). » En 1589, le Parlement déclarant qu'il assistera à une procession solennelle, met encore sur la même ligne le double devoir de la fidélité au roi et de « l'extirpation de l'hérésie (4). » Quelques jours après, une émeute éclate à Rennes, sur le bruit, je l'ai dit plus haut, que les huguenots veulent s'emparer de la ville. Le capitaine et le lieutenant-général sont expulsés par les habitants et le Parlement arrête qu'il « ne sera fait aucune recherche de la » sédition, attendu qu'elle n'avait en vue que le bien et la sûreté de la » ville (5). »

Voilà donc des séditions qui sont des gens d'ordre aux yeux des magistrats bretons, par cela seul que leur but avait été de repousser des huguenots. L'ordre pour le Parlement, c'était par conséquent, avec le maintien de l'autorité royale, l'exercice exclusif de la religion catholique. Il persista dans cette interprétation, lorsqu'il reconnut Henri IV sous la condition expresse qu'il maintiendrait au catholicisme ses prérogatives, ses droits, et quand plus tard il saisit toutes les occasions de demander au roi, dans de respectueuses remontrances, qu'il abjurât le protestantisme.

Cependant, à la mort d'Henri III, une minorité s'était rencontrée au sein de la vénérable compagnie, qui avait cru que la France ne pouvait pas être gouvernée, même provisoirement et à titre d'essai, par un roi huguenot (6). De là la formation du parlement de la

(1) Ibid., audience du 19 octobre 1588.

(2) Ibid., à la date du 21 mars 1587.

(3) Audience du 22 septembre 1588 (extraits des registres du Parlement communiqués par M. Quesnet).

(4) Registres secrets, audience du 27 février.

(5) Ibid., audience du 20 mars 1589.

(6) Il semble résulter du récit de Guyot-Desfontaines que la majorité du Parlement hésita elle-même quelques jours à reconnaître Henri IV. On lit en effet au tome II, de son *Hi-*

Ligue qui alla siéger à Nantes. Les deux parlements, celui de Nantes et celui de Rennes, prononcèrent l'un contre l'autre les arrêts les plus rigoureux, les plus sanguinaires; ils s'accusèrent mutuellement de trahison, de félonie; mais au milieu de toutes ces violences judiciaires, on ne trouve pas un seul mot d'où l'on puisse inférer que les magistrats de la Ligue voulaient détacher la Bretagne de la France. C'est qu'en réalité les deux parlements, si profondément divisés sur l'application des principes constitutifs qui régissaient le droit de succession au trône, ne l'étaient nullement sur le fond des choses. L'un, celui de Rennes, pensait qu'Henri IV, bien que huguenot, était l'héritier légitime de la couronne, en vertu de la loi salique; l'autre soutenait que pour régner sur la France il fallait, avant tout, être un prince très-chrétien, c'est-à-dire catholique, et ce sous peine de déchéance. D'après le parlement de Nantes, le trône devait donc ou rester vacant jusqu'à l'abjuration du roi de Navarre ou être occupé par un prince orthodoxe; mais de se séparer de la France, encore une fois il n'en était pas question. Bien plus, ce ne fut pas seulement à l'unité française mais à la dynastie des Bourbons que les magistrats ligueurs se montrèrent fidèles, en acceptant pour souverain le vieux cardinal qui porta pendant une année le nom de Charles X. Fantôme de roi, dit-on! cela est vrai; mais ne voit-on pas que la proclamation même de cette royauté fictive impliquait la volonté bien arrêtée du peuple français tout entier d'avoir un roi, et de le prendre de préférence dans la dynastie légitime. C'était une première application de la célèbre théorie du *paree que Bourbon*, qui, de nos jours aussi, en présence de la doctrine radicalement révolutionnaire du *quoique Bourbon*, fut un hommage rendu aux instincts de la France.

Que si du Parlement nous passons aux États, représentation plus exacte encore de la pensée bretonne, nous les trouvons unanimes, antérieurement à 1589, pour soutenir, en les confondant, les intérêts de la

de Bretagne, page 352 : « Le Parlement, inquiet sur le parti qu'il devait prendre, à cause  
 » de la religion du roi, ne fit alors aucune délibération; mais ayant reçu des lettres  
 » de Henri, par lesquelles il promettait de maintenir la religion catholique dans le royaume,  
 » le Parlement lui prêta serment le 12 octobre, à condition que la religion catholique seroit  
 » maintenue dans la province; et il fut arrêté que Sa Majesté seroit suppliée de l'em-  
 » brasser. »

Sainte-Union des catholiques et ceux du roi ; et lorsque les événements les ont scindés en deux, que ceux-ci obéissent à Henri IV, ceux-là, bien autrement nombreux, au duc de Mercœur, ils sont moins loin de s'entendre qu'on ne le croirait au premier abord. Les royalistes assemblés à Rennes supplient le roi de se convertir, pensant que les instances de fidèles sujets seront plus puissantes près de lui que des menaces, faites les armes à la main et pour ainsi dire le pistolet sur la gorge ; les ligueurs réunis à Nantes ou à Vannes, moins confiants en eux-mêmes et dans Henri de Navarre, attendent *un roi très-chrétien*. Quant au langage des uns et des autres, il est pareil, comme leur but est semblable ; au fond ce langage ne diffère pas non plus de celui que tenait avant 1589 l'assemblée, alors unique, des États. Quelques citations deviennent ici nécessaires et me seront facilement pardonnées.

En 1587, par exemple, époque où, par suite de la mort du duc d'Anjou et des progrès du protestantisme en France, la Bretagne, sauf quelques grands seigneurs huguenots et leur suite, redoutait et l'avènement d'un hérétique au trône et la suprématie d'une nouvelle religion d'État, que dit-elle par l'organe de ses représentants ? Elle demande « l'observation stricte de l'édit d'Union » ; l'année suivante, les États développent la même pensée. Après avoir « loué Dieu de ce qu'il a » inspiré le roy de faire un si saint et si nécessaire édit de réunion de » ses sujets à la religion catholique, apostolique et romaine, ils » supplient Sa Majesté iceluy maintenir et faire effectuer ; » et comme s'ils craignaient un changement dans les dispositions d'Henri III, ils jugent à propos de lui adresser à l'appui de leurs vœux ces énergiques remontrances, dont la portée n'échappera à personne : « D'autant que » l'unité et concorde en la vraie religion est la stabilité et assurance » d'un estat, qui autrement ne peut durer en son entier où il y a schisme » et division et spécialement en la foy, Dieu, *détestant et abominant* » *toutes pacifications faites au préjudice d'ycelle*, comme n'estant la » paix par lui donnée et laissée à son peuple et en laquelle il veut » qu'il vive et persévère, aussi qu'aucune fidelle et loyalle affection » ne peut estre entre eux qui sont contraires et divers en la foy, et » qu'il n'y a haine plus véhemente que celle qui procède du discord et » differend en ladicté religion, ce que au grand regret des gens de

» bien pourvus de jugement et bon sens, bien affectionnés au service  
 » de Dieu et du Roy et à la conservation de cet Estat, a esté par trop  
 » expérimenté en ce royaume, duquel autant de pacifications mises en  
 » avant, avec tolérance de diversité de religion, depuis 25 ou 26 ans, ont  
 » esté toujours de nouvelles occasions de nouvelles guerres et très-per-  
 » nicieuses rebellions, jusques quasy à l'entière ruyne et renversement  
 » de cest Estat, autrefois et lors qu'il étoit en unité de religion très-triom-  
 » phant, très-florissant en piété, justice et vertu tant civiles que militaires:  
 » à ceste cause les gens des trois ordres des Estats de la province de  
 » Bretagne, unanimement, de tout leur cœur remercient Dieu, qui est  
 » auteur de la vraye paix et union, de ce qu'il luy a plu inspirer notre  
 » roy très-chrétien et très-catholique à faire publier et jurer, pour l'en-  
 » tière et parfaite union de ses sujets, un édit tant saint et néces-  
 » saire, requérant humblement et instamment l'entretienement et  
 » parfaite exécution d'iceluy, comme estant le moyen très-certain et  
 » très-assaré pour contenir ses sujets au devoir d'obéissance envers  
 » Dieu et Sa Majesté, rapeller et réduire lez de vous les rebelles à rési-  
 » piscence et remettre cet estat en sa première splendeur. »

La même assemblée, procédant à la nomination de députés pour les  
 Etats Généraux convoqués à Blois, leur prescrit avant tout de pour-  
 suivre, demander, « adresser, délibérer, conclure et arrêter tout ce  
 » qu'ils jugeront nécessaire tant pour la conservation de l'honneur de  
 » Dieu, *entretienement et conservation de l'édit de Réunion*, bien et  
 » avantage du roy, manutention de l'Estat et couronne de France. »

Encore quelque temps, et il y aura les Etats du roi et ceux de Mer-  
 cœur. Comme les deux parlements, essentiellement partagés sur le  
 choix des voies et moyens, ils conserveront à peu de chose près, de part  
 et d'autre, le langage qu'ils faisaient entendre avant leur séparation, et  
 l'on peut dire sans paradoxe que les Etats du roi ne seront guère moins  
 dévoués, je ne dis pas à la Ligue, mais aux principes dont elle a pris la  
 défense, que les Etats de Mercœur; et que de leur côté les Etats de la  
 Ligue seront tout aussi attachés aux intérêts de la monarchie que les  
 Etats royalistes. Tandis que les premiers supplieront le roi d'embrasser  
 « la religion catholique et romaine, en la profession de laquelle ses  
 » prédécesseurs ont vécu et persévéré jusqu'à l'extrémité de leur vie,

» afin que, comme il est héritier naturel et légitime de leur état et » couronne ; il le soit aussi de leur piété religieuse, » — tandis, ce qui est plus conforme encore à la pensée de la Ligue, qu'ils demanderont à Henri IV « de réduire ses sujets en *une intégrité de religion*, » les seconds promettent « de vivre et mourir sous l'obéissance d'un roy » catholique, lorsqu'il plaira à Dieu de leur donner », et leurs députés aux Etats Généraux auront mission d'élire un roi.

Si les Etats de la Ligue n'avaient manifesté ces sentiments qu'au début, on pourrait leur appliquer peut-être ce que je disais de Mercœur et supposer que leur ambition a eu aussi ses degrés et ses âges ; mais, dans les quatre assemblées de Nantes et de Vannes, ils s'expriment de la même manière, et en 1594, au moment de l'abjuration du roi, lorsque Mercœur paraît hésiter entre son devoir et son intérêt, les Etats tiennent à lui révéler une fois pour toutes leur intime pensée. « Messieurs des Etats, » dit le procès-verbal, « après avoir ouy leurs » députés qui auroient conféré avec monseigneur le Gouverneur (1), » sur l'estat des affaires générales, déclarent qu'ils veulent demeurer » uniz avec mon dit seigneur, lequel ils supplient ne permettre autre » exercice que de la religion catholique, apostolique et romaine, en » laquelle et en l'obéissance qu'ils doivent au Sainct Siège, ils protestent vivre et mourir, *comme aussi demeurer uniz inséparément » à la couronne de France.* »

Ceci est clair, ce me semble, et dut le paraître à Mercœur, qui au surplus n'avait jamais pu se méprendre sur la volonté du pays. Aussi, ses paroles et ses actes officiels impliquent-ils toujours l'existence ou tout au moins l'élection d'un roi très-chrétien. A cet égard, il est vrai on a encore imaginé force commentaires : leur subtilité même aurait dû mettre en défiance l'esprit distingué de M. Grégoire. Il les accepte pourtant : « Mercœur, » dit-il, « a-t-il compris quelles ressources il » auroit pu se procurer, en s'adressant au patriotisme breton ? A-t-il osé » suivre les conseils de sa femme, bien plus intelligente que lui de la » situation, et se déclarer l'héritier des anciens ducs ? A-t-il franche-

(1) Le titre même de gouverneur, donné par les Etats à Mercœur, rend peut-être encore leur intention plus évidente.

» ment essayé de profiter des troubles qui déchiraient la France, pour  
 » briser une union encore impopulaire, encore mal affermie? Nous  
 » avons vu où s'arrête son courage : il se déclare, à la mort de  
 » Henri III, gouverneur de la province, au nom de Charles X; com-  
 » mettant comme les autres chefs de la Ligue, et plus qu'eux-mêmes,  
 » la grande faute de reconnaître les droits des Bourbons; il proclame  
 » continuellement, avec une hypocrisie que l'on peut appeler habi-  
 » leté et qui n'est à mes yeux que maladresse, son attachement, son  
 » respect infini pour la couronne de France : il proteste hautement,  
 » contre toute idée de séparation; et cependant, il désire séparer à  
 » son profit la Bretagne de la France. Aussi, comme on l'a bien dit,  
 » il n'offrait point à la population bretonne d'issue pour sortir de la  
 » guerre civile; et quand on combat sans but, l'on est déjà à moitié  
 » vaincu. »

Au lieu d'alambiquer ainsi, pourquoi ne pas adopter l'interprétation la plus simple, la plus naturelle, celle qui ressort toute seule de l'étude des faits? Mercœur, dans aucune circonstance connue, n'a fait part à la Bretagne ni en particulier à quelque Breton que ce soit de ses vues intéressées sur la reconstitution du Duché. Si la Bretagne ne s'associait pas à ces vues, rien assurément ne se conçoit mieux que le silence du chef de la Ligue, mais dans l'hypothèse contraire, rien aussi n'est moins facile à comprendre. Il y aurait eu, du reste, quelque chose de plus étrange encore que la réserve de Mercœur, c'eût été celle de la Bretagne. Vous représentez-vous un pays prenant chaque jour la parole par la voix multiple de son Parlement, de ses Etats provinciaux, de ses communautés de ville, et parvenant à déguiser sa pensée avec l'habileté du plus rusé diplomate! Quoi! ces diverses assemblées d'ecclésiastiques, de nobles, de bourgeois, surexcités par les passions les plus ardentes, les plus sauvages (l'épithète n'est pas de moi) ne laisseront pas échapper un mot qui trahisse le vœu de tous les cœurs, le but de tous les efforts, et cela quand ce mot est sûr de trouver de l'écho chez l'homme qui a en main la puissance et la force! Que dis-je, pas un mot! Toutes ces réunions, grandes ou petites, exprimeront le contraire de ce qu'elles pensent, car elles répètent à tout propos qu'avec « la *manutention* et l'intégrité de la religion catholique » elles

veulent la gloire, la prospérité du royaume, l'unité de la monarchie française. Voilà pourtant les contradictions, les impossibilités qu'il nous faudrait admettre, si la Bretagne avait rêvé, par la Ligue, de reconquérir son indépendance. Il est, je ne l'ignore pas, à l'appui de cette thèse, dans un écrivain du temps, Davila, un passage que l'on cite volontiers, à savoir que Mercœur avait « à sa dévotion tous ceux qui » aimaient mieux obéir à un prince particulier que vivre unis aux » Français ou dans leur intelligence, qui ne leur était pas très- » agréable. » Mais Davila jugeait les choses de bien loin, puisque c'est à Venise qu'il a écrit son *Histoire des guerres civiles*, et l'on peut lui opposer avec avantage Du Plessis-Mornai, qui dit en termes formels que « le peuple breton, résolu de ne se distraire point de la » couronne de France, abhorre le nom de duc. » L'expression est forte, exagérée; elle rend mal la pensée de nos pères, qui se reportait avec orgueil et avec amour au temps de leurs ducs; mais, en définitive, elle constate ce que je me suis efforcé d'établir, au grand déplaisir peut-être de quelques bretons fanatiques qui, cédant aux instincts irréflechis d'un patriotisme mal entendu, aimeraient mieux que la Bretagne eût lutté, même sans espoir, pour son émancipation que d'être demeurée fidèle à sa parole et à son bon sens.

Les Bretons eurent, il est vrai, pour la personne de Mercœur une déférence, des égards qu'il avait mérités en servant leur cause. Les États de la Ligue aux yeux desquels, notez bien, l'abjuration du roi n'aura toute sa portée que le jour où l'absolution du souverain Pontife sera venue la consacrer, les États, en 1594, déclarent qu'ils veulent *rester unis au duc de Mercœur*; mais la condition qu'ils y mettent « *l'union à la couronne de France* » paraît sans doute inacceptable à l'ambition de celui-ci : il s'ensuit un divorce entre les représentants de la Bretagne et son gouverneur, divorce d'où résulte, mieux encore que de tous mes arguments, qu'en accompagnant Mercœur sur les champs de bataille, nos pères avaient entendu non s'atteler à son char, mais seulement défendre leur foi.

Si la Ligue en Bretagne fut, selon la véritable acception du mot, une guerre religieuse et si elle ne fut que cela, les ligueurs méconnaissent néanmoins trop souvent les préceptes les plus élémentaires de

la religion : les documents contemporains l'attestent et j'en conviens sans peine, mais je trouve qu'il y a quelque affectation à insister sur ce point, car il est bien clair que les choses ne pouvaient pas se passer différemment. Dans les guerres civiles, quel qu'en soit le motif et l'objet, l'indiscipline des partis et des individualités se substitue presque toujours à la salutaire direction des chefs ; mais c'est surtout dans les guerres de religion que ce renversement de la hiérarchie, poussé à son comble, a produit les plus funestes effets. Chaque combattant se figurait alors qu'il tenait de Dieu même une mission directe, que son épée était comme le glaive de l'ange exterminateur, et que quiconque, souverain ou chef, voulait en modérer les coups, était un traître, un mécréant. Et je ne parle pas des gens sans aveu, des aventuriers de toute sorte qui, sous le couvert respectable d'une cause sainte, ne poursuivent d'autre but que la satisfaction de leurs passions honteuses, de leurs criminelles convoitises. Les croisades elles aussi, ces guerres religieuses par excellence, ne présentèrent-elles pas ce lamentable spectacle? « Le pouvoir des lois, dit M. Michaud, n'était compté pour » rien parmi ceux qui croyaient combattre pour la cause de Dieu : les » sujets reconnaissent à peine l'autorité des princes et des seigneurs » dans tout ce qui concernait la guerre sainte. Le maître et l'esclave » n'avaient d'autre titre que celui de chrétien, d'autre devoir que celui » de défendre la religion, les armes à la main (1). »

Cet esprit d'extrême indépendance, cette absence de frein devait enfanter des prodiges d'héroïsme, mais aussi laisser un libre cours à tous les excès, à tous les entraînements mauvais dont la faiblesse de l'homme est capable. Le luxe, la débauche, l'intempérance, la cupidité, la discorde fondirent sur l'armée des croisés avec une fureur plus meurtrière encore que l'épée des musulmans, et jamais peut-être un plus grand scandale n'a été donné au monde. Qui oserait dire cependant que les croisades n'eurent ni utilité, ni grandeur, qu'elles ne furent pas un admirable élan de la foi, qu'elles n'ont pas sauvé l'Europe de la domination musulmane et par conséquent de la barbarie? Ainsi faut-il juger la Ligue : condamnons sans pitié les excès et les crimes dont elle

(1) *Hist. des Croisades*, tom. 1, p. 117.

fut l'occasion ou le prétexte, mais, en même temps, sachons nous élever un peu plus haut et comprendre, dans son principe et dans son but, cette sublime insurrection du XVI<sup>e</sup> siècle à laquelle nous devons d'être encore catholiques.

Tel n'est pas le point de vue auquel se place M. Grégoire, du moins en ce qui touche la Bretagne, car je le croirais plus disposé à l'indulgence pour les ligueurs des autres provinces. Esprit distingué, mais si je ne me trompe, un peu minutieux, il se perd dans l'analyse de détails secondaires, et dominé par l'impression qu'il retire de ce travail à la loupe, les aspects d'ensemble lui échappent. Quand il s'est appesanti avec complaisance sur les actes les plus révoltants de bandes indisciplinées, de personnages tristement célèbres, que son imagination s'est une fois assombrie par la contemplation de ces lugubres tableaux, comment voudrait-on qu'il conservât toute la liberté de son jugement pour apprécier le mouvement général de la Ligue? Aussi ne trouve-t-il guère qu'à blâmer et à flétrir. La Ligue, suivant lui, n'eut en Bretagne aucun motif sérieux, aucun but avouable. Le clergé s'y montra exclusivement fanatique; la noblesse y apporta une humeur batailleuse qui ne fut égalée que par son amour du butin; les bourgeois s'y jetèrent par je ne sais quelle vanité municipale et dans l'espoir de créer à leurs cités une position plus importante; les paysans, véritables hordes de sauvages, n'y virent qu'une occasion de satisfaire leur brutale cupidité en pillant ou égorgeant sans distinction et royaux et ligueurs. Quant aux États provinciaux, ils ne furent aussi, d'après M. Grégoire, que les très humbles et très impuissants serviteurs du duc de Mercœur. Bref, pouvoirs constitués, clergé, noblesse, bourgeoisie, paysans, les Bretons n'ont joué qu'un rôle odieux ou ridicule dans le parti de la Ligue, et au sein de cette tourbe d'aventuriers ou de fanatiques, on découvre à peine un noble sentiment, une action généreuse.

Sauf quelques correctifs auxquels a recours ça et là M. Grégoire, sans doute afin de faire plus facilement accepter la hardiesse de ses jugements, voilà bien la pensée qu'il a déposée dans son livre. Je n'entreprendrai certes ni ici ni ailleurs de réfuter une à une toutes les assertions contestables qui s'y rattachent. Ce n'est pas pour cela

que j'ai pris la plume, mais pour exprimer mes propres idées. Je veux cependant par quelques exemples faire voir à quel point le nouvel historien de la Ligue a méconnu la vérité.

S'il est une ville qui, par son attitude pendant la Ligue, ait réuni tous les suffrages, c'est bien Saint-Malo ; et de fait, comment ne pas admirer cette fière et énergique cité qui sut, à la fois indépendante d'Henri IV et de Mercœur, se garder elle-même et faire à la religion catholique un boulevard inexpugnable de ses imposantes murailles ? Or, le croirait-on, M. Grégoire est assez désenchanté pour ne voir là que le résultat d'un vulgaire instinct de conservation. Personne cependant n'était, ce me semble, dans de meilleures conditions que lui pour apprécier la conduite des Malouins. Puisque, dans son opinion, ce ne fut pas seulement Mercœur, mais la Bretagne qui songea à secouer le joug de la France ; ne devait-il pas trouver tout simple qu'une ville, plus française peut-être, de traditions et de sympathies, que la majeure partie de notre province, mais en même temps tout aussi profondément religieuse, fermât ses portes et aux Bretons qui suivaient les enseignes de la Ligue et aux royaux qui soutenaient un prince hérétique ? C'était du reste si bien la pensée à laquelle obéissaient les Malouins, que tout en refusant de reconnaître la domination de Mercœur, ils entretenaient des relations directes avec le duc de Mayenne qui représentait pour eux non-seulement la cause catholique, mais l'unité française, comme lieutenant-général du royaume (1).

Les autres villes de Bretagne ne sont pas mieux traitées que Saint-Malo par M. Grégoire. Morlaix déploie-t-il une intelligence réellement surprenante ; forme-t-il dans son sein une assemblée de cinquante-six notables, véritables états au petit pied où prêtres, nobles et bourgeois rivalisent de patriotisme ; relie-t-il entre elles les paroisses environnantes par une forte organisation militaire, tout cela ne révèle à M. Grégoire qu'un petit orgueil bourgeois se complaisant dans son importance. Il ne faut pas attribuer, si on l'en croit, à un autre sentiment, la merveilleuse activité de la ville de Quimper qui, non contente d'avoir constitué cette redoutable milice

(1) *La Ligue en Bretagne*, par L. Grégoire, page 108.

pour laquelle le duc d'Aumont lui-même eut un tribut d'admiration, se met en rapport avec les garnisons des places voisines, les convie à une résistance commune, à une protection mutuelle et arme pour la défense des côtes toute une flotille de gabarres. Quant à Nantes, c'est la capitale de Mercœur; elle sera encore jugée plus sévèrement, et cependant je ne voudrais m'appuyer que sur les faits rappelés par M. Grégoire pour tresser à cette grande cité la couronne de gloire qui lui revient. « Le conseil de la ville, » dit-il, « ne se contente pas de » faire des approvisionnements de boulets, de poudre, de bois à gabions » et fascines; de réparer et augmenter les fortifications de la ville; il » décide des expéditions au dehors. Ainsi, à la nouvelle d'une émeute » à Vannes, il prend toutes les mesures nécessaires pour conserver » cette ville à l'union: il y fait passer en toute hâte de la poudre et » des canons; cinquante habitants escortent par mer les munitions. » Des bourgeois armés sont dirigés avec leurs capitaines pour unir à » la ville Guérande et le Croisic. Deux cents hommes doivent aller » chasser de Blain le chevalier du Goust. Chaque homme reçoit une » demi-livre de poudre et quinze sous par jour (26 et 27 mai). On » envoie de l'artillerie à Mercœur, qui fait le siège de Vitré, et il est » décidé que les habitants en commission ne seront plus payés que de » leurs déboursés, sans égard à leurs journées perdues (3 jours). On » fait passer des vivres et de l'argent à Mercœur: 10,000 écus le » 21 juin, 20,000 le 26. On lui accorde la levée d'une compagnie de » quarante cuirassiers et de soixante arquebusiers à cheval, pour » défendre la ville et les environs, et 250 livres par mois sur les mar- » chandises entrant et sortant..... Chaque jour l'on vote de nouvelles » contributions, de nouvelles dépenses extraordinaires, pour la ville » et pour les alliés: ainsi, envoi de poudre et de farines à Donges, » menacée par les royalistes, vivres et munitions aux garnisons de » Châteaubriant, de Vue, de Montoir, et aux soldats qui font le siège » de Blain. »

Voilà en raccourci, ce que faisait la ville de Nantes pour la cause qu'elle avait embrassée. Un jour cependant, « un député de Vannes, se » présente au bureau de ville et réclame, au nom de ses concitoyens, » un don de 1500 écus que le duc leur avait accordé sur les octrois de

» Nantes ; les bourgeois trouvèrent la réclamation extraordinaire , et » se dispensèrent pour cette fois de complaire à Mercœur. » Nantes savait donc, à l'occasion, unir une certaine indépendance à son dévouement pour la Ligue ; c'est M. Grégoire qui nous en fournit la preuve, et pourtant il n'y eut d'après lui dans cette grande cité qu'une « bour- » geoisie flattée du rôle important qu'elle jouait, louée, cajolée et » séduite, quoique pillée et rançonnée par Mercœur et ses lieutenants. »

Une appréciation en termes si généraux et si rigoureux mériterait à elle seule une longue réponse et je l'essayerais peut-être, si M. Grégoire ne s'était refuté lui-même dans ces trois lignes que, par mégarde sans doute, il a laissé tomber de sa plume : « La crainte de voir la persé- » cution et la ruine de leur antique religion , comme le répétaient dans » leurs discours passionnés les prédicateurs, avait mis les armes à » la main des bourgeois. » Je n'ai pas dit autre chose. Quant à l'influence qu'exercèrent les prédicateurs sur les populations, elle fut considérable sans doute, mais par cela même que leur parole était l'écho du sentiment général. Quoi ! vous voyez toutes les villes d'une province se lever simultanément pour la défense de la cause catholique, faire d'immenses sacrifices de sang et d'argent, multiplier les moyens de résistance les plus ingénieux, et au lieu de trouver dans cette conduite de la bourgeoisie la trace de son initiative spontanée, vous l'expliquez par une prétendue obéissance passive à la voix de quelques moines fanatiques. C'est bien outrer la puissance individuelle et réduire à des proportions par trop mesquines ces grands mouvements d'idées et de passions qui se nomment un jour la croisade, un autre jour la Ligue. Pierre L'Hermite avait, nous assure-t-on, une merveilleuse éloquence, mais eût-elle suffi à improviser des armées innombrables et à les jeter sur l'Orient, s'il n'avait répondu par sa parole enthousiaste aux préoccupations les plus ardentes de l'Europe chrétienne ?

M. Grégoire, ai-je dit, n'est pas plus indulgent pour la noblesse de la Ligue que pour la bourgeoisie. Les atrocités de Fontenelle et de la Magnanne fournissent tout d'abord un thème inépuisable à son indignation ; puis, comprenant que les excès de pareils monstres ne prouvent rien contre le drapeau sous lequel ils ont jugé utile de les

abriter, il croit devoir consacrer quelques pages à Jérôme d'Aradon, de Quinipily, « l'un des plus sincères, l'un des plus fervents catholiques de son parti, » afin d'être en droit de dire : *ab uno disce omnes*, et d'englober dans un même blâme toute la noblesse ligueuse de Bretagne. Oh ! sans doute si l'on fait vivre d'Aradon au XIX<sup>e</sup> siècle et parmi nous, hommes de tolérance et d'idées modernes, il excite tous nos étonnements, il mérite toute notre sévérité ; mais si on ne l'isole pas de son époque, des passions et des préjugés de ses contemporains, il n'y a rien en lui qui soulève ma réprobation, rien même qui cause ma surprise. Le bruit cœurt un jour « que les Parisiens ont » tué 15,000 hommes des gens de Henry de Valois et du roi de Navarre, » que ce dernier lui-même est mort, et Jérôme, inscrivant cette nouvelle dans son curieux journal, ajoute : « Dieu vueille qu'ainsi » soit. » Ce souhait de ligueur révolte M. Grégoire ; cependant de la part d'un homme convaincu que le triomphe des deux Henri amènerait la ruine du catholicisme, quoi de plus naturel, si ce n'est cette autre imprécation de d'Aradon : « Dieu vueille exterminer en bref le roi de » Navarre et ses malheureux complises, » car, tout en le déplorant, il ne faut pas oublier qu'une guerre de religion a toujours été une guerre d'extermination.

Mais Jérôme d'Aradon avait d'autres défauts, nous dit-on : il aimait l'argent et le butin. Son journal même le prouve ; on y lit par exemple à la date du jeudi 30 novembre 1589 cette note : « Mon frère » de Camor, en s'en retournant de Quinipily, prit quatre prisonniers » desquels j'espère, avec l'aide du bon Dieu, en avoir 4000 escus » soleil. » Quel trait de mœurs, s'écrie M. Grégoire ! Eh ! bien, pour cette fois, je consens à juger d'Aradon, non comme un soldat du XVI<sup>e</sup> siècle, mais comme un soldat de n'importe quelle époque, engagé dans une guerre de partisans et auquel il faut ce qui a été et sera de tout temps le nerf de la guerre ; je ne me scandaliserai pas davantage de voir d'Aradon, quelques années plus tard, stipuler avant de se soumettre, que Henri de Navarre, devenu Henri IV pour tout le monde, lui comptera une grosse somme. Pendant longtemps, trop longtemps, je le reconnais, il avait guerroyé à ses dépens, car on émergeait peu au budget général de la Ligue. Ses soldats étaient pro-

blement aussi ses créanciers, et l'on ne saurait lui faire un crime d'avoir songé à s'acquitter envers eux ; ce n'est pas dans d'autres vues que de nos jours encore, à la conclusion d'un traité de paix, les parties belligérantes débattent la question des frais de la guerre, et cependant une nation trouve, aujourd'hui surtout, dans ses ressources financières, mille expédients auxquels un particulier ne saurait recourir pour faire face à ses obligations.

D'Aradon, suivant M. Grégoire, était le type du gentilhomme ligueur, quoique beaucoup d'autres, la plupart même aient montré plus de modération, en déposant les armes ou en combattant pour le roi, après sa conversion. N'importe, je consens à prendre le journal de Jérôme, pour l'expression exacte des sentiments des gentilshommes bretons contemporains, et il n'en ressort pas à mon sens qu'ils se fussent jetés dans le parti de la Ligue « ou par intérêt ou par passion. » Il est vrai que l'on rencontre dans des écrivains du temps, certaines diatribes contre la noblesse qui en donnerait une fort triste idée ; mais, je le demande à tout homme impartial et grave, faut-il attribuer la valeur d'un témoignage historique, dans l'acception sérieuse du mot, à de simples satires dont les auteurs ont eu en vue des personnages exceptionnels et se sont plutôt proposé de faire détester le vice que de peindre les mœurs ? Si la noblesse bretonne du XVI<sup>e</sup> siècle méritait les reproches sanglants que lui adresse tout le premier le ligueur Moreau, par cela seul qu'il eût tenu à honneur de la voir pure et sans tache, comment une race aussi dégénérée eût-elle produit ces Bretons des temps modernes dont le fidèle et héroïque dévouement est devenu proverbial, comment eût-elle succédé aux chevaleresques compagnons d'armes des Duguesclin et des Clisson ?

Mais c'est assez parler des gentilshommes, passons aux paysans de la Ligue. On aurait pu croire qu'une sorte de prévention démocratique avait dicté à M. Grégoire les pages qu'il a écrites sur le clergé, la noblesse et la bourgeoisie, et qu'il réserverait pour le peuple un peu de sympathie et d'indulgence. Non, le sévère historien frappe les paysans de la même réprobation que les classes supérieures. Oh ! j'en conviens, il y a ici beaucoup à dire. Si dans les armées régulières les soldats se livrent souvent à des excès condamnables, malgré tout ce que peu-

vent faire leurs officiers pour les contenir, si même de notre temps les pays de conquête n'échappent pas toujours à la cruelle rapacité du vainqueur, est-il étonnant que de pauvres paysans du XVI<sup>e</sup> siècle, sur lesquels ne pesait pas le joug de la discipline militaire aient donné un plus triste spectacle encore ? Ces hommes rudes et simples sont menacés dans leur foi, qui n'est pas seulement pour eux la suprême espérance de l'avenir, mais l'unique bien de ce monde, ils se lèvent au son du tocsin des paroisses (1). C'est un incendie qu'il s'agit d'éteindre, on ne compose pas avec le feu : aussi les chefs parlent-ils de tempéraments, de capitulations, ils ne sont pas compris et sont traités eux-mêmes comme des incendiaires. Les soldats de la civilisation moderne, que dis-je, les officiers, les généraux qui ont reçu le bienfait de l'éducation la plus raffinée, éprouvent bien ce que M. de Maistre confesse avoir ressenti : l'enthousiasme du carnage, les paysans ligueurs en auront le délire. Plus d'une fois ivres de sang et de pillage, ils oublieront le but de la guerre dans laquelle ils sont engagés, ils ne discerneront pas leurs amis de leurs ennemis, et traiteront les uns et les autres avec une égale fureur. Mais ces égarements, mais ces moments de fièvre, si répétés qu'ils soient, constituent-ils toute l'histoire des paysans bretons pendant la Ligue, et n'y a-t-il donc chez eux que colère aveugle et sauvage brutalité ?

On s'étend longuement sur l'incendie d'un château de Roscanou, sur le massacre de ceux qu'il renfermait et sur d'autres faits analogues ; a merveille, mais il ne faudrait pas taire les nombreux épisodes qui nous montrent les paysans bretons sous un aspect tout différent. Deux monstres, deux tigres à face humaine, commettent en Basse-Bretagne, sous le couvert de la Ligue, des actes de férocité qui pourraient être comparés à ceux du baron des Adrets ; qui donc osera leur courir sus ? les paysans. La Magnanne, après avoir saccagé le Faou, se préparait à marcher sur Châteaulin. « Les communes d'au- » tour du Faou, » dit Piré, « sans faire réflexion au désavantage qu'elles » avoient eu toutes les fois qu'elles s'étoient adressées aux gens de » guerre, vinrent à leur manière, sans ordre et discipline, attaquer

(1) Partout le tocsin sonna, et les communes accoururent des paroisses voisines et du ressort de la Baronnie. (Crevain, page 231).

» le comte et ses gens dans la ville, par deux endroits différents. Le comte en fit une boucherie de plus de six ou sept cents, et envoya piller leurs paroisses. » Mais elles ne se déconcertèrent pas et volèrent avec le même courage à un second massacre. A peu près vers le même temps, Fontenelle venait de s'établir dans Douarnenez d'où la garnison de Quimper hésitait à le chasser. « Les communes du pays, » dit encore Piré, « prévoyant les maux qui pouvaient arriver et qui dans la suite furent au delà de ce qu'ils eussent jamais pu s'imaginer, se mirent sous les armes pour venir attaquer Fontenelle dans son poste et formèrent leur gros à St-Germain et à Plougastel. » Malheureusement Fontenelle, instruit du dessein de ces hardis paysans, leur dressa une embuscade dans laquelle ils tombèrent et leur tua plus de 1500 hommes, mais l'étendue de cette défaite ne fait que mieux ressortir l'audace de l'entreprise.

Je n'aurais qu'à copier les chroniqueurs contemporains les moins suspects, pour multiplier les citations de ce genre. Mais à quoi bon ! ce serait, à un point de vue opposé, imiter M. Grégoire que de vouloir préconiser les vertus de ces campagnards dont il étale les vices. La question n'est pas de savoir quelles qualités ou quels défauts ils ont apportés dans la Ligue, mais comment et pourquoi ils y sont entrés. Or, je le demande, ces hommes naturellement pacifiques et craintifs, quittant, à la voix de leurs prêtres et de leurs seigneurs, famille, foyer, charrue; se précipitant, pour sauver leur foi ou pour conquérir leur indépendance, si l'on tient à cette idée, dans les plus horribles combats et courant à la mort en héros, n'est-ce pas un spectacle grandiose et fallait-il reprendre si sévèrement ceux qui l'ont ainsi qualifié ?

Il est, dans le recueil de nos chants populaires, une admirable composition sur le départ des paysans cornouaillais pour l'armée de Mercœur en 1592. Ces vers, M. Grégoire les admire comme poésie, mais comme histoire il n'y croit pas. Eh ! bien qu'il me permette de le lui dire, il y a moins de vérité historique dans tous les noirs tableaux de détail dont son livre est rempli que dans ces trois strophes du *chant des Ligueurs* :

« En quittant le cimetière, ils demandaient en foule : — Où trouverons-nous du drap rouge pour nous croiser présentement ? — »

» Le fils du manoir de Kercourtois repartit en brave : — Prenez  
» exemple sur moi et vous serez croisés! —

» A peine il achevait ces mots, qu'ils s'était ouvert une veine du  
» bras, et que son sang jaillissait, et qu'il avait peint une croix rouge  
» sur le devant de son pourpoint blanc, et que tous ils étaient croisés  
» dans un instant (1). »

On sait à travers quel prisme M. Grégoire a vu le clergé, la noblesse, la bourgeoisie, le peuple de notre province. D'accord avec lui-même et avec cette parole de M. de Maistre, je crois, qu'une nation a toujours le gouvernement qu'elle mérite, il ne s'est pas fait une plus haute idée du gouvernement de la Ligue en Bretagne que des ligueurs bretons. C'est ici que le savant professeur du Lycée de Nantes devient mon contradicteur direct puisque c'est du gouvernement de la Ligue que j'ai spécialement entretenu l'Association Bretonne. Je m'efforcerai néanmoins d'être très-bref sur ce dernier point, car je me suis longuement étendu sur tous les autres; d'ailleurs, je l'avouerai bien franchement, je ne voudrais pas par trop déflorer un sujet que je me propose de traiter quelque jour avec les développements qu'il comporte.

Et d'abord, posons bien la question : Que doit-on entendre par le Gouvernement de la Ligue en Bretagne? M. Grégoire en fait un pouvoir absolu et le place tout entier dans la main de Mercœur. Le duc avait près de lui un conseil d'État, des États provinciaux, mais selon l'honorable professeur ce n'était en quelque sorte que pour la forme, et dans ces assemblées on n'aperçoit aucune indépendance, aucun contrôle, aucune résistance par conséquent. De 1589 à 1591, il est vrai, Mercœur se dispensa de convoquer les États. Par quels motifs? Je l'ignore. J'admettrais cependant qu'au début d'une grande guerre civile où tout était à organiser avec la promptitude et l'unité d'action qui sont les premières conditions d'une lutte sérieuse, Mercœur ait tenu à être l'unique maître en Bretagne. Peut-être aussi eût-il volontiers continué d'exercer ce pouvoir sans contrepoids, mais les Bretons ne l'eussent pas permis longtemps. Jaloux de leurs prérogatives, toujours

(1) Barjuz Breiz, 3<sup>me</sup> édition, tom. II, p. 89.

prêts à les faire respecter par la royauté française, il n'est pas supposable qu'ils les eussent facilement sacrifiées, même à un futur duc de Bretagne, car sous les ducs comme sous les rois ils les avaient énergiquement maintenues. Aussi, lorsqu'en 1591 le duc de Mercœur assemble les États à Nantes, il s'empresse de demander, pour ainsi dire, pardon de ne les avoir pas réunis plus tôt. Son intention, dit-il, dans sa lettre de convocation, a toujours été de le faire, mais il en a été empêché « par la continuelle guerre esmeue en la province. » Que l'excuse fut sincère ou non, peu importe ! elle n'en était pas moins une reconnaissance du droit qu'avaient les Bretons de délibérer sur leurs affaires et aussi une preuve de l'importance qu'ils attachaient à ce droit. Et, en effet, voyez comment ils en usent. La noblesse figure en petit nombre aux États de Nantes ; cela se conçoit : elle était tout entière sous les armes ; mais le clergé et les communautés de ville y sont plus largement représentés qu'à aucune des précédentes assemblées du même genre. Des députés venus de tous les points de la Bretagne, au plus fort d'une terrible guerre, ont sans doute bien des choses à se dire, bien des nouvelles à se communiquer, cependant ils ne perdront point de temps en conversations ; ils ne s'arrêteront pas même aux questions secondaires, tant ils ont hâte d'arriver à l'exercice sérieux de leur pouvoir. Par exemple deux évêques, ceux de Dol et de Nantes, ayant soulevé une de ces querelles de préséance qui, dans des circonstances ordinaires, auraient vivement préoccupé les États, les vénérables prélats sont respectueusement priés d'attendre une occasion plus favorable pour vider leur contestation, afin de ne pas retarder l'expédition des affaires.

Assurément les États ne se donneront pas le stérile et dangereux plaisir de passer au crible les actes et les dépenses du duc de Mercœur pendant les quinze ou dix-huit mois de sa dictature. Si le duc a servi ses propres intérêts, il a aussi servi leur cause et son épée leur est encore nécessaire. Ils ne sauraient donc sans folie ni sans ingratitude lui marchander l'approbation : le passé sera régularisé un peu sommairement, je le reconnais, mais l'avenir sera garanti. Ainsi, après que la levée des fouages, des impôts et billots et de tous autres deniers d'octroi, a été ratifiée, il est déclaré, porte le cahier de la tenu

de 1591, que « la précédente levée ne pourra continuer à l'avenir que » du consentement des États; » ainsi, lorsque la création d'une Chambre des Comptes par Mercœur a reçu sa confirmation légale, des protestations énergiques s'élevèrent contre les empiétements de cette compagnie, au risque de mécontenter celui qui l'a instituée; ainsi encore les États de Nantes ne trouvent pas mauvais que Mercœur se soit donné un conseil d'État; ils veulent bien approuver ce qu'a fait ce corps, « en attendant leur assemblée, » mais de six membres qu'il se compose il le portent à dix-huit, dont douze à leur propre nomination, afin de s'y ménager une forte majorité.

S'il entrait dans le plan de cet article de présenter un tableau exact et complet des États de Nantes et de ceux de Vannes qui les suivirent, j'y montrerais, non pas les premiers fanatiques venus, comme certaines personnes pourraient se l'imaginer, mais les notabilités de la province vérifiant soigneusement les pouvoirs des députés, prêtant à l'Union « sur la sainte Hostie » un serment dont la formule seule est de nature à faire tomber bien des préventions (1), puis une fois en règle avec Dieu et avec eux-mêmes, pourvoyant à toutes les nécessités du moment : intérêts religieux, intérêts de la guerre, intérêts financiers; occupés des moindres communautés de ville, des plus modestes couvents où l'on prie pour le succès de la Ligue, que sais-je. Mais je ne veux mettre en lumière qu'un seul point : l'indépendance des États de la Ligue à l'égard de leur chef. Si l'on en doutait encore après ce que j'ai déjà dit, en voici, ou je me trompe bien, une preuve convaincante.

Un cousin de Mercœur, prince Lorrain comme lui, le duc d'Elbeuf, avait été fait prisonnier par le duc d'Épernon et relâché sur sa promesse de payer une rançon de 135000 écus soleil. La difficulté était de trouver pareille somme en des temps si malheureux. Le duc d'Elbeuf s'adressa à la générosité des États de la Ligue en Bretagne, elle ne lui fit pas défaut. Les États lui accordèrent 10,000 écus, mais c'était

(1) Le serment des députés de la Ligue subordonnant l'État à la Religion, le Roi à Dieu, ne rappelle-t-il pas ces paroles des députés de la Légion thébaine à Maximien : « Notre premier serment a été prêté à Jésus-Christ et le second à vous; croirez-vous au second, si nous violons le premier ? »

bien loin de ce qu'il lui fallait et force lui fut de recourir aux expédients pour parfaire le montant de sa rançon. Il imagina de frapper d'un péage les bâtimens de commerce naviguant sur la Loire, à leur passage devant Ancenis, chef-lieu de sa baronnie ; il établit en outre sur les habitans d'Ancenis eux-mêmes je ne sais quelle contribution, le tout sous le bon plaisir de M. le duc de Mayenne, mais sans l'autorisation des États de Bretagne. Les États instruits de cette atteinte portée aux privilèges de la province, en témoignèrent leur vif mécontentement et déclarèrent qu'ils y mettraient bon ordre. M. le duc d'Elbeuf, de son côté ayant su ce qui s'était passé au sein des États, leur fit parvenir, lors de leur tenue suivante, en 1593, de très-humbles excuses par l'intermédiaire de M<sup>e</sup> Mathurin Chasles, député d'Ancenis. « Ce que le prince, » auroyt faict », dit celui-ci « n'estoit pour attanter, ny fère aucune » chose au préjudice de votre autorité, estant luy mesmes du corps » desdicts Estats, mais la grande nécessité là où il est réduct par le » contract faict avecq le seigneur d'Espéron luy a contrainct faire telle » levée. » M<sup>e</sup> Chasles ajouta : « Si ne trouviez cette voye bonne, qu'il » vous plaise adviser les moiens de secourir ung tel prince qui peult » beaucoup faire service au publicq et en ceste guerre, comme il pro- » teste par sa déclarations, estant en liberté. »

Est-ce là le langage qu'eût tenu le fondé de pouvoir du duc d'Elbeuf, si les États n'avaient été que les très-obéissans serviteurs de son cousin, M. le duc de Mercœur? Le prince lui-même, dans la déclaration mentionnée par M<sup>e</sup> Chasles, n'est ni moins soumis ni moins respectueux que le député d'Ancenis. « Aucuns », dit-il « ainsy que l'on » nous a donné advis, disant parler au nom des Estats de ce pais se » sont aucunement formalizez publiant que c'estait rompre la liberté » dudict pais et privilèges desdicts Estats, *ohose que voudryons aussy » peu penser que faire*, et n'estoit que les conditions de notre élargis- » sement nous retyennent, nous nous trouverions ausdicts Estats en » personne, en » espérant de leur lever cette mauvaise opinion. » Pourquoi d'ailleurs désire-t-il si ardemment d'avoir les mains déliées? C'est « pour faire preuve par bons effects, de son zèle et affection au » saint party de l'Union des catholiques. » C'est aussi parce qu'il « n'est qu'à demy libéré de la longue et misérable prison qu'il a souf-

» ferte puis quatre ans , ayant été contrainct de laisser en son lieu, pour  
 » gaige du reste de sa rançon , la chose de ce monde qu'il a plus chère,  
 » qui est sa fille unique, Claude-Léonore de Lprayne. »

Il y avait certes dans cet exposé du duc d'Elbeuf bien des considérations de nature à toucher les États de la Ligue. Un prince Lorrain, baron de Bretagne, ne peut, faute du paiement complet de sa rançon, servir la Sainte-Union ; sa fille unique est demeurée en ôtage entre les mains du duc d'Espernon ; elle a été dépouillée de ses « perles, bagues et bijoux » précieux ornements, souvenirs plus précieux encore. Aussi les États se montrant généreux, portent à 100,000 livres les 10,000 écus qu'ils avaient d'abord octroyés, mais en même temps ils « prohibent et défendent » la levée de deniers qui se faisait à Ancenis « en vertu de » certaines pancartes establies par ledict seigneur duc d'Elbeuf, sur » peine de répétition sur les receveurs et leurs héritiers ; et au cas » que nonobstant ces deffenses, ladicte levée se contynueroit » ils déclarent « qu'il sera autant séduict sur ladicte somme accordée audict » seigneur d'Elbeuf. »

Le prince avait donc à choisir entre un cadeau de 100,000 livres ou le maintien d'un impôt contraire aux privilèges de l'assemblée qui montrait à son égard tant de munificence ; j'ai le regret de dire qu'il opta pour ce dernier parti. Les États dès lors se virent dans l'obligation d'exécuter leurs menaces. Ils ne reculèrent pas devant ce pénible devoir : à leur tenue de 1594, non contents de renouveler les « prohibitions et deffenses » qu'ils avaient faites l'année précédente, ils ordonnèrent de commencer des informations judiciaires contre ceux qui avaient procédé au « département des pancartes » assises par le duc d'Elbeuf « et contrainct les particuliers de payer ces prétendus devoirs. »

Cette anecdote sur les détails de laquelle je me suis peut-être trop étendu, donne bien l'exacte mesure de l'indépendance des États. Rien ne leur eût coûté pour rendre à la liberté le cousin du duc de Mercœur, rien, si ce n'est de permettre la violation des lois du pays dont ils étaient les gardiens-nés. A l'égard de Mercœur lui-même, leur conduite ne fut pas autre. Très-tolérants, très-faciles, si l'on veut, avec lui sur tout ce qui concernait la guerre, dont le succès était au prix d'une direction ferme et unique, ils ne firent pas une seule concession de

principe qui pût entamer la Constitution Bretonne, et je l'ai déjà dit, en 1594, avant même que le pape eût levé l'excommunication d'Henri IV, ils déclarèrent à leur ambitieux gouverneur qu'ils resteraient *inséparablement unis à la couronne de France*.

Pour ne voir dans une pareille assemblée qu'une tourbe de serviles complaisants, il faut, en vérité, être plus que l'adversaire de la Ligue; il faut avoir juré, *à priori*, qu'un arbre tellement mauvais ne saurait porter que des fruits détestables. C'est si bien là, au surplus, la disposition d'esprit où se trouve M. Grégoire, que des faits identiques l'impressionnent tout différemment, suivant qu'ils se passent dans le camp des royaux ou dans celui des ligueurs. Que les premiers, par exemple appellent en Bretagne les Anglais, « anciens ennemis du pays » comme disent les documents contemporains, rien ne lui semble plus naturel, tandis qu'il ne pardonne pas aux seconds d'accepter le secours de l'Espagne. Par une contradiction analogue, si les Etats de Rennes font entendre d'énergiques protestations contre les excès des soldats de leur parti, l'habile professeur en conclut que les Royaux avaient plus de respect que leurs adversaires, « pour les grands principes d'ordre » de justice et de discipline. » Mais si, de leur côté, les Etats de Vannes prennent de sévères mesures contre les désordres des Ligueurs, ce qui le frappe tout d'abord, c'est la constatation du mal par des témoins irrécusables et non sa répression par des juges inflexibles.

Mais à quoi bon citer quelques exemples ! L'œuvre tout entière de M. Grégoire dénote chez lui une idée arrêtée, un parti pris, et je gagerais qu'il avait *fait son siège*, avant de commencer ses recherches, auxquelles il a plutôt demandé des arguments que des lumières. Il faut dire, du reste, que le cadre spécial de son ouvrage devait presque inévitablement le jeter dans cette voie mauvaise. *La Ligue en Bretagne* n'est pas à proprement parler un livre, c'est une thèse (une thèse pour le doctorat ès-lettres), et bien rarement on apporte à ce genre de composition, la hauteur de vues, l'impartialité d'esprit qui constituent l'historien. Qu'est-ce que l'histoire, en effet? Je la définirais volontiers, un jugement prononcé sur les hommes et sur les choses dignes de mémoire, après suffisant examen des divers témoignages et avec l'incorruptible équité du magistrat; mais une thèse,

ce n'est pas plus un jugement qu'un candidat en Sorbonne n'est un juge ; c'est un plaidoyer ou un réquisitoire dans lequel on se garde bien d'exposer en même temps le pour et le contre, afin de ne pas fournir des arguments contre soi. Quatre-vingt dix-neuf fois sur cent l'auteur d'une thèse se déclarera systématiquement pour Pompée ou pour César, pour les Guelfes ou pour les Gibelins, pour Montfort ou pour de Blois, pour le Roi ou pour la Ligue ; quant à tenir la balance égale entre des opinions contraires, des personnages ennemis ou des partis opposés, il n'y songera même pas. Afin de briller dans l'argumentation orale dont toute thèse n'est que le prélude, il faut se placer à un point de vue unique, absolu, paradoxal même, si l'on est sûr de sa parole et que, par le choix de son sujet, on ne craigne aucune contradiction sérieuse.

Voilà l'explication et l'excuse des exagérations dans lesquelles M. Grégoire est tombé. Utilisant les précieux matériaux dont il est amplement pourvu, qu'il reprenne son travail en sous-œuvre ; que, sans négliger les détails, il se préoccupe davantage des grandes lignes de son sujet, qu'il mette les masses, avec leurs instincts, leurs aspirations, leurs bouillonnements, au dessus des individualités, même les plus importantes ; pour tout dire en un mot, que les Ligueurs ne l'empêchent pas trop de voir la Ligue, et cette époque si émouvante de nos annales bretonnes aura enfin son historien.

Est-ce à dire que je demande à M. Grégoire le sacrifice de sa manière de voir, que je veuille l'amener à la mienne ? Non, mes prétentions ne vont pas jusque-là. Je souhaite seulement que tout en conservant ses idées et ses préférences, il ne refuse pas justice à la Ligue ; je lui promets à mon tour d'être juste, lorsque l'occasion se présentera d'apprécier la conduite des royaux en Bretagne.

Avant même que la réconciliation d'Henri IV avec l'Eglise permette à la France d'appliquer sans hésitation la loi de l'hérédité royale, je comprends qu'on se laisse séduire par les allures chevaleresques, par le caractère tout français, par l'entraînante parole du Béarnais ; je comprends surtout que l'on tremble à la seule idée de l'élection d'un Roi. J'admire ce parlement de Rennes qui, plus confiant en la Providence que je ne l'eusse peut-être été moi-même, osa rester fidèle tout

à la fois à la religion catholique et à un souverain huguenot ; je recon-  
 nais d'ailleurs que les énergiques et insistantes remontrances de ces  
 nobles magistrats purent contribuer à faire naître chez Henri IV les  
 salutaires ébranlements qui ont été le prélude de son abjuration. Je ne  
 me défends pas non plus d'une vive sympathie pour les Etats royalistes  
 qui, eux aussi, pesèrent sur la conscience du Roi, et plus tard sur celle  
 de MM. de Rohan et de Laval dont la conversion au catholicisme  
 importait tant à notre province (1). Je paie volontiers un large tribut  
 d'estime à ces vaillants capitaines qui, alors que l'autorité du roi était  
 méconnue dans toute la Bretagne, surent la maintenir derrière les  
 murailles de quelques châteaux contre les attaques réitérées de forces  
 innombrables ; en un mot, j'honore chez les royaux, partout où je les  
 trouve, le dévouement, le courage, la conviction.

Mais, d'un autre côté, quand mes regards se portent sur le parti  
 de la Ligue, ils n'y rencontrent pas seulement des hordes de fanatiques  
 et de pillards recrutées par un ambitieux, ils y découvrent la Bretagne  
 presque tout entière qui, après quarante années de craintes, d'angoisses  
 et de colères à grand peine contenues, estime enfin que le moment est  
 venu de vaincre ou de mourir, mais de mourir catholique ; la Bretagne  
 sage dans le conseil, héroïque dans l'action, dévouée à Mercœur, tant  
 qu'elle le considère comme le champion de sa foi, puis l'abandonnant  
 le jour où, transformé en ambitieux vulgaire, il combat non plus un roi  
 huguenot, mais un roi catholique, c'est-à-dire la Royauté elle-même ;  
 la Bretagne enfin se réconciliant avec Henri IV, en attendant que, par  
 sa fidélité à ses successeurs très-chrétiens, elle justifie mieux qu'au-  
 cune autre province ce mot de M. de Bonald, dont j'ai besoin de me  
 souvenir quand je prends la défense de la Ligue : « Les ligueurs du  
 » XVI<sup>e</sup> siècle seraient les royalistes de notre temps. »

## V. AUDREN DE KERDREL.

(1) Les remontrances des Etats au Roi, en 1595, contiennent ce qui suit : « Comme la  
 » conversion du Roi a réduit instantanément la plupart des rebelles du Royaume, sup-  
 » plient Sa Majesté vouloir, à son exemple royal, faire instruire en ladite religion les  
 » seigneurs de Rohan et de Laval, nés pour être les deux principales lumières de son  
 » autorité en la province. »

## CRITIQUE LITTÉRAIRE.

---

# M. BÉRANGER.

---

Deuxième et dernier article.

---

### III.

Arrivons aux *graves refrains* et aux couplets politiques, et recherchons jusqu'à quel point ils doivent servir d'atténuation et d'excuse aux couplets et aux refrains moins graves qui sont sortis de la plume de M. Béranger. Sur ce terrain le poète triomphe et il ne doute pas qu'il ne lui soit beaucoup pardonné, parce qu'il a beaucoup aimé la liberté et la patrie. « J'ai utilisé ma vie de poète, écrit-il, et c'est là » ma consolation.... Il y aurait, selon moi, injustice à porter sur mes » chansons un jugement où il ne serait pas tenu compte de l'influence » qu'elles ont exercée. »

Soit. Quels services ont-elles rendus à la cause de la liberté ? Je vois bien ceux qu'elles ont rendus à la cause de la révolution, mais je ne sache pas que ce soit même chose. Je me borne d'ailleurs à indiquer la question : elle est trop brûlante et m'entraînerait peut-être trop loin.... *et voilà justement ce qui fait que votre fille est muette* (1).

Quant à l'amour de la patrie, voyons si ce noble sentiment a inspiré plus heureusement M. Béranger que les autres sentiments à l'endroit desquels nous avons déjà interrogé ses œuvres. Sa première chanson

(1) Nous renvoyons sur ce point le lecteur à un excellent article publié par la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> janvier 1858, sous ce titre : *Un dernier mot sur Béranger*, et dans lequel l'auteur montre très-bien que ce faux bonhomme était un *faux libéral*.

politique est datée de la fin de janvier 1814. Composée au moment même où les étrangers envahissaient la France, elle n'en respire pas moins l'entrain et la gaité. M. Béranger avait bu au bruit du canon qui annonçait la victoire de Marengo, et il s'était écrié dans un accès d'enthousiasme :

**Les rois jamais n'envahiront la France !**

Lorsque l'heure de l'invasion a sonné, M. Béranger continue de boire au bruit du canon ennemi :

Quand plus d'un brave aujourd'hui tremble,  
Moi, poltron, je ne tremble pas  
Heureux que *Bacchus* nous rassemble  
Pour trinquer à ce gai repas !  
Amis, c'est le dieu que j'implore,  
Par lui mon cœur est affermi ;  
Buvons galement, buvons encore,  
Autant de pris sur l'ennemi !

M. Béranger, qui avait ses raisons pour préférer le dieu *Bacchus* au dieu Mars, implore encore le premier de ces dieux dans une autre chanson datée également de 1814 et qui a pour titre : *La grande Orgie* :

Loin du fracas  
Des combats,  
Dans nos vins délicats  
Mars a noyé ses foudres ;  
Gardien de nos  
Arsenaux  
Cédez-nous les tonneaux  
Où vous mettiez vos poudres.

Voilà comment l'auteur du *Vieux Caporal* comprenait, au moment de l'invasion, ses devoirs envers la France !

L'un des panégyristes de notre poète, M. Sainte-Beuve, a écrit quelque part à propos du philosophe Théodore Jouffroy : « Si Jouv-

» froy s'était moins préoccupé du problème de la destinée humaine et  
 » et un peu plus du salut immédiat de la patrie, au lieu d'entrer à  
 » l'École normale, il aurait volé à la frontière et eût fait la campagne  
 » de 1814. » Si M. Béranger s'était moins préoccupé du *dieu Bac-*  
*chus* et des *vins délicats*, et un peu plus du salut immédiat de la  
 patrie, au lieu d'entrer au *caveau*, il aurait volé à la frontière et eût  
 fait la campagne de 1814. — Quelques années plus tard, le poète  
 s'écriait : *Mélez ma cendre aux cendres de Tyrtée !* Oh ! non. Le cou-  
 rage de Tyrtée était à la hauteur de son talent. Il enflammait les  
 soldats par son exemple non moins que par ses vers, et on le vit tou-  
 jours marcher au premier rang.

Dira-t-on que M. Béranger, en 1815, n'a pas craint d'attaquer les  
 généraux de la coalition : Titchakof et Platof, Blücher et Wellington ?  
 Je réponds que pas n'était besoin d'un bien grand héroïsme pour déco-  
 cher ainsi en tapinois des calembourgs et des épigrammes à des gens  
 qui n'en avaient nulle connaissance. Non ; l'auteur du *Nouveau Dio-*  
*gène* n'a pas plus mérité de la patrie en 1815 qu'en 1814. La chanson  
 que je viens de rappeler, *le Nouveau Diogène*, est du mois d'avril  
 1815. A cette date des *Cent-Jours*, dans la situation critique où se  
 trouvait placée la France, n'était-ce pas un devoir pour tout citoyen de  
 prendre parti pour l'Empereur ou pour le Roi, pour Louis XVIII ou  
 pour Napoléon ? Était-il permis de se retirer à l'écart et de contempler  
 la tempête du haut du rivage ? c'est pourtant ce que n'hésita pas à  
 faire le Tyrtée moderne :

Diogène,

Sous ton manteau,

Libre et content, je ris et bois sans gêne.

.....

Devant ma tonne on ne viendra pas dire :

Pour qui tiens-tu, toi qui ne tiens à rien ?

L'orage cessa ; une ère nouvelle commença pour la France, ère de  
 liberté et de paix. C'est le moment que M. Béranger choisit pour s'en  
 aller en guerre. Sa muse, enflammée tout à coup d'une ardeur belli-  
 queuse, ne parle plus que de *gloire* et de *victoire*, de *guerriers* et de

*lauriers*, de Français et de succès. Certes, nous ne prétendons pas dire que, dans la situation où était alors placé notre pays, après les revers qui l'avaient frappé, il n'y eût pas pour un poète une noble mission à remplir : celle de rappeler à l'Europe et à la France elle-même que si nous avions été écrasés par le nombre, nous n'en avons pas moins, pendant vingt ans, entassé victoires sur victoires, triomphes sur triomphes. Mais était-ce accomplir cette mission, que d'exciter nos soldats, — au nom de la gloire militaire et de l'honneur, — à trahir leur drapeau ? C'est là cependant ce que M. Béranger n'a cessé de faire. Dans *le Vieux Caporal*, il enseigne au conscrit à mépriser son officier, surtout lorsque cet officier n'a pas servi sous l'Empereur :

Un morveux d'officier m'outrage....

Puis, moi, j'ai servi le grand homme !...

Conscrits, au pas !....

La chanson du *Vieux Sergent*, composée en 1823, au moment de la guerre d'Espagne, respire la haine du drapeau qui était alors le drapeau de la France :

Hélas ! soudain, tristement il s'écrie :

« C'est un drapeau que je ne connais pas ! »

Une autre chanson, qui porte cette même date de 1823, est une provocation directe à la désertion. Elle est intitulée : *Nouvel ordre du jour*, et M. Béranger nous apprend « qu'elle fut faite pour être » répandue dans l'armée avant son entrée en campagne, lorsqu'elle » campait aux Pyrénées. » Qu'on la lise, et l'on verra que l'accusation que nous portons ici contre notre *poète national* n'est nullement exagérée. Voici le dernier couplet :

Notre ancien, vous que l'père aux autres  
Eût fait z'officier d'puis longtemps,  
Marquez-nous l'pas, nous s'rons des vôtres.  
— Mon p'tit, v'là du français que j'entends.

Tome III.

17

Si la France en alarmes,  
 Porte un trop lourd fardeau,  
 Pour essuyer ses larmes,  
 R'prenons not'vieux drapeau !  
 Braves soldats, v'là l'ordre du jour :  
 Gard'à vous ! démi-tour !

A l'époque où parut cette chanson, une poignée de Français, ayant à leur tête Armand Carrel, étaient dans les rangs ennemis et se préparaient à combattre notre armée. Je comprends, j'excuse Armand Carrel : il payait de sa personne et faisait à ses idées le sacrifice de sa vie. Mais comment excuser cet homme, ce réfractaire amnistié qui, dans l'ombre, sans s'exposer à aucun péril, vient exciter des soldats à la désertion !

Je sais bien qu'à côté de ces chansons vraiment anarchiques, il y en a d'autres que l'on ne saurait confondre avec elles et qui sont consacrées à célébrer la gloire de l'Empire. On en trouve un assez grand nombre dans le recueil posthume du poète et quelques-unes, cinq ou six tout au plus, dans ses précédents recueils. Parmi ces dernières, il en est deux, — *les Souvenirs du peuple* et le *Cinq Mai*, — qui sont fort célèbres et que l'on cite partout comme les chefs-d'œuvre de M. Béranger. Qu'on veuille bien les relire ; que l'on relise ensuite l'ode à *Bonaparte*, de M. de Lamartine, et l'ode à *la Colonne*, de M. Victor Hugo, et l'on verra quelle distance il y a entre un *grand poète* et un « *bon petit poète, habile ouvrier et travailleur consciencieux.* »

Quant aux chansons napoléoniennes que renferme le recueil récemment publié, il n'en est qu'une seule, *Madame Mère*, qui soit digne de la réputation de l'auteur. Toutes les autres sont d'une médiocrité rare : c'est du Casimir Delavigne peu réussi. On en pourra juger par ces deux couplets tirés du chant sur *Sainte-Hélène* :

Sur un volcan dont la bouche enflammée  
 Jette sa lave à la mer qui l'étreint,  
 Parmi des flots de cendre et de fumée  
 Descend un ange et le volcan s'éteint.

Un noir démon s'élançait du cratère ;  
 Que me veux-tu , toi resté pur et beau ?  
 L'ange répond : Que ce roc solitaire,  
 Dieu l'a dit, devienne un tombeau.....

Loin du démon, loin de ces tristes plages,  
 L'ange, à ces mots, revole aux pieds de Dieu  
 Dont l'œil déjà voit à travers les âges  
 Le grand captif expirer dans ce lieu.  
*Quelques amis en pleurs sont venus prendre  
 De l'astre éteint le glorieux fardeau.*  
 Dieu joint sa main aux mains qui vont descendre  
 Napoléon dans son tombeau.

Il faut le reconnaître, notre poète a été rarement plus mal inspiré. Il n'est guère plus heureux lorsqu'il nous montre Napoléon, jeune encore, obligé de vendre *le cheval arabe* qu'il avait acheté, sur le port de Marseille, *d'un levantin qui se promenait là* :

Mon beau cheval, oui, je viens de te vendre,  
 Moi, pauvre et jeune officier sans crédit,  
 A ce vieux juif qui va venir te prendre ;  
 Oh ! du Destin c'est moi qui suis maudit !....  
 .....  
 Où Bagdad rampe, où régna Babylone,  
 Même aujourd'hui, le plus simple officier  
 Peut dire encor, n'eût-il que son coursier :  
 Tyrans à moi ta sultane et ton trône !  
 Mon bel Arabe, adieu ! sans toi, demain,  
 Ma noble mère irait tendre la main.

Toute cette chanson rappelle beaucoup trop une romance de Millevoje : *L'Arabe et son coursier*. J'aime mieux la romance.

Je ne sais si je me trompe, mais ces chansons posthumes qui devaient, au dire des amis de l'auteur, former une véritable épopée (1),

(1) « Ce sont des espèces de chansons épiques. » *Moniteur* du 17 juillet 1857, article de M. de Sainte-Beuve. M. Sainte-Beuve a publié trois articles sur M. Béranger, en 1834, en 1850 et en 1857. L'article de 1834 est un dithyrambe, celui de 1857 une apothéose, et celui de 1850 un *désintement*. « Geoffroy, disait un jour M. de Féletz, a trois manières de faire un article : dire, redire et se contredire. »

me paraissent de nature à prouver sans réplique que M. Béranger n'était pas né pour la grande poésie. S'il eût été vraiment capable d'y atteindre, nul doute en effet qu'il n'y fût parvenu dans celles de ses pièces consacrées à chanter Napoléon. Je n'insisterai pas davantage sur ce point, et je me bornerai à emprunter à un remarquable article de la *Revue des Deux Mondes*, recueil qui ne saurait être suspect de malveillance à l'endroit de M. Béranger, les lignes suivantes où sont appréciées « ces fameuses Odes et chansons nationales » dans lesquelles l'auteur se serait élevé, au dire de ses panégyristes, à la hauteur d'Horace et de Pindare. « Disons un mot de la valeur littéraire de » ces fâcheux chants qu'on accepte généralement comme les plus » beaux de Béranger, et qu'on a pompeusement qualifiés du titre d'odes. » A notre avis, ses chants élevés n'ont pas la valeur de ses chansons » satiriques. Béranger est beaucoup moins à son aise dans le sublime » que dans le bouffon ; il n'est parfait que dans le genre trivial. Il » m'est impossible de comprendre certains de ces chants tant admirés ; » pour un beau vers attrapé à force d'efforts, que de chutes, que de » chevilles, que de boursoufflures et de métaphores trainées dans tous » les hymnes républicains et dans tous les corps-de-garde de l'Em- » pire ! Ce ne sont que tyrans et esclaves, fers brisés, chars de vic- » toire, nobles drapeaux. En général, ces chants existent surtout par » le refrain qui est sonore, bien trouvé et en qui vient se condenser la » pensée assez faiblement exprimée dans la strophe (1) » — L'écrivain de la *Revue des Deux Mondes* a raison : les fameuses *Odes nationales* de notre poète « trop souvent essoufflées, asthmatiques, » bourrées de chevilles et de vers plats, incolores, prosaïques (2), » ne sauraient lui constituer des titres bien sérieux à l'estime de la postérité. M. Béranger n'a véritablement réussi que dans le genre satirique ; celles de ses chansons qui ont préparé la chute de la Monarchie

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> décembre 1857.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> décembre 1857. — Au reste, M. Béranger a eu le bon goût de protester tout le premier contre ceux qui voulaient absolument voir des *Odes* dans la plupart de ses chansons :

Si l'on dit que j'ai fait des odes,  
N'en crois rien ; j'ai fait des chansons.

et la révolution de 1830 renferment, je le reconnais volontiers, un esprit prodigieux servi par un labeur opiniâtre, mais on m'accordera bien qu'elles n'ont cependant rien à démêler avec la grande poésie. Ce ne sont, pour la plupart, en dépit de tous les traits malins prodigués par l'auteur, que des pièces de circonstance déjà singulièrement vieilles et qui, je le crains, préparent bien des tortures aux *Saumaises futurs*.

## IV.

Jusqu'ici nous avons vainement cherché le grand poète dans M. Béranger. Allons-nous enfin le trouver dans celles de ses chansons où il a célébré la nature et ses merveilles? Là moins que partout ailleurs. Je viens de relire les *Adieux à la Campagne, les Rossignols, la Nature, les Champs, le Printemps et l'Automne*, etc. L'auteur de toutes ces pièces, ai-je besoin de le dire? n'a pas compris les beautés de la création et n'a pas su les chanter. Pouvait-il en être autrement? Le chantre des *Missionnaires* et des *Capucins* était en poésie, aussi bien qu'en religion, un demeurant du XVIII<sup>e</sup> siècle, un disciple attardé de Voltaire. Voltaire ne connaissait la nature que pour l'avoir regardée des fenêtres de quelques châteaux; M. Béranger, jusqu'à ses dernières années au moins, ne paraît l'avoir connue que pour avoir poussé quelquefois ses promenades jusqu'à Saint-Germain ou à Saint-Cloud. Ajoutez à cela que notre poète, au lieu de demander aux champs, aux ruisseaux et aux fleurs le calme et l'oubli, allait y chercher des arguments et des armes pour combattre ses adversaires.

Dans ses *Adieux à la campagne*, il ne parle de *Philomèle* que pour ajouter aussitôt :

Jadis un roi causa tous ses malheurs!

La chanson des *Rossignols* ne semble avoir été faite que pour attaquer les *nobles* :

Doux rossignols, chantez pour moi....  
 Vous qui redoutez l'esclavage,  
 Oh! refusez vos tendres airs  
 A ces nobles qui, d'âge en âge,  
 Pour en donner, portent des fers

Au reste, lorsque notre chansonnier parvient à se dégager de ses préoccupations politiques, il n'en demeure pas moins insensible aux splendeurs de la nature. Voyez par exemple sa chanson des *Champs* :

Viens aux champs fouler la verdure....  
 C'en est fait! adieu! vains spectacles!  
 Adieu, Paris, où je me plus!  
 .....  
 Combien, sur les gerbes nouvelles,  
 De baisers pris aux pastourelles!  
 Viens aux champs couler d'heureux jours,  
 Les champs ont aussi leurs amours!

N'en déplaise aux admirateurs de M. Béranger, que j'avais bien tort tout à l'heure de comparer à Voltaire, cette façon de comprendre la nature et les champs fait involontairement songer aux héros de M. Paul de Kock, s'arrachant, le dimanche, aux *vains spectacles* de Paris où ils se plurent, pour aller avec leurs pastourelles fouler la verdure et couler d'heureux jours aux bords du lac d'Enghien ou dans les bois de Romainville!

En vieillissant et dans ses *Dernières chansons*, M. Béranger a trouvé pour peindre son jardin de la Grenadière, près de Tours, des accents plus vrais et plus gracieux; mais qu'il est encore loin de la véritable poésie de la nature! Et, pour quelques vers heureux, combien de couplets médiocres, tels que celui-ci :

J'ai dit; soudain je vois éclore  
 Des fleurs, et ces fleurs fourmiller,  
 Où tous les brillants de l'aurore,  
 S'enchâssant, viennent scintiller.

Dois-je continuer et emprunter à la chanson sur *le Printemps et l'Automne* le quatrain suivant qui ne déparerait pas l'album d'un confiseur :

Deux saisons règlent toutes choses  
 Pour qui sait vivre en s'amusant :  
 Au printemps nous devons les roses,  
 A l'automne un jus bienfaisant. (bis.)

Citons enfin ce couplet extrait de la chanson intitulée *la Nature* :

Chaque pays eut son déluge ;  
 Hélas ! *peut-être jour et nuit*  
*Une arche est encor le refuge*  
*Des mortels que l'onde poursuit.*  
 Sitôt qu'*Iris* brille sur leur navire,  
 Et que vers eux la colombe a volé,  
 Coulez bons vins ; femmes , daignez sourire,  
 Et l'univers est consolé.

Les *bons vins* et le *jus bienfaisant*, voilà , ce semble , à quoi se réduisent , pour M. Béranger , les beautés de la *Nature*. Puisqu'il en est ainsi , il a dû réussir à merveille dans le genre bachique. — Disons un mot de celles de ses chansons qui se rattachent à ce genre.

Elles ont toutes un immense défaut : celui de manquer complètement de bonne humeur , d'entrain et de gaieté. *Le Mort vivant*, ronde de table , commence ainsi :

Lorsque l'ennui pénètre dans mon fort,  
 Priez pour moi , je suis mort , je suis mort.  
 Quand le plaisir à grands coups m'abreuvant  
 Gaiement m'assiège et derrière et devant,  
 Je suis vivant , bien vivant , très-vivant !

Voici une autre *ronde de table* : *La Mort subite*.

Mais bien souvent , quoique heureux d'être,  
 On meurt sans s'en apercevoir.  
 Ah ! mon Dieu ! je suis mort peut-être ,  
 C'est ce qu'il est urgent de voir.  
 Je me tâte comme Sosie ;  
 Je vis , je mange et je bois fort.

*La Mort subite*, *le Mort vivant*, que vous en semble ? Ne sont-ce pas là des gaités de croque-mort , et ne pourrait-on pas répéter à leur auteur ce que dit certaine bouquetière dans l'une de ses chansons :

Quoique je sois-t-un esprit fort,  
 Non , je n'veux point d'un croque-mort.

M. Béranger a composé une troisième chanson de table, le *Tournebroche*. Elle n'est pas plus gaie que les deux premières ; on en jugera par le dernier couplet :

Ce meuble , suivant maint vieux conte ,  
 A manqué seul à l'âge d'or.  
 C'est l'amitié qui pour son compte ,  
 Dut en inventer le ressort.  
 Vivent ceux que sa main remonte !  
 Mais gloire à celui du trésor !  
 A son doux tic-tac, un jour les partis  
 Signeront la paix entre deux rôtis....

Il faut le reconnaître, notre poète n'a pas réussi dans le genre bachique. Il n'a pas cette bonne et franche gaieté qui fut celle de nos pères, cette gaieté communicative parce qu'elle était sincère. M. Béranger a de l'esprit, beaucoup d'esprit assurément, mais lorsqu'il ouvre la bouche pour rire, il semble bien plutôt que ce soit pour mordre, et c'est à lui surtout qu'il conviendrait d'appliquer le vers de V. Hugo :

D'une bouche qui rit on voit toutes les dents.

Désaugiers, Panard, Armand Gouffé lui-même étaient, comme chansonniers bachiques, bien supérieurs à l'auteur du *Tournebroche*. Leurs rondes de table se chantent encore ; elles sont toujours vivantes, tandis que celles de M. Béranger sont depuis longtemps mortes de *mort subite*.

On vient de voir que le chantre de *Lisette* n'avait pas le sentiment de la nature. Est-il besoin d'ajouter que le sentiment religieux lui fait encore plus complètement défaut ? « Quelques-unes de mes » chansons écrivait-il en 1833, ont été traitées d'impies, les pauvrettes !... Je me suis contenté de faire rire de la livrée du catholi-

» cisme. Est-ce de l'impiété? » Oui, c'est de l'impiété que de mettre sur la même ligne une sœur de charité et une danseuse d'opéra ; c'est de l'impiété que d'insulter grossièrement au culte des saints et de bafouer leurs *reliques* ; c'est de l'impiété que de faire du *Bon Dieu* le héros de la chanson que vous savez !

Si M. Béranger ne croit guère au *bon Dieu*, au *Dieu des bonnes femmes*, en revanche, il croit fermement au *Dieu des bonnes gens* :

Le verre en main gaiement je me confie  
Au Dieu des bonnes gens!

Ce dieu, qui doit beaucoup à notre poète, il faut l'avouer, n'a rien trouvé de mieux pour s'acquitter envers le chantre de Frétillon que de lui réserver à ses côtés une place d'honneur. Telle était du moins l'opinion de ce pauvre Escousse, qui écrivit un jour à M. Béranger, quelques heures avant de recourir au suicide : « Vous m'avez connu, » Béranger. Dieu me permettra-t-il de voir du coin de l'œil la place qu'il » vous réserve là-haut? » C'est M. Béranger lui-même qui a publié ces quelques lignes, afin de prouver que le reproche d'*incrédulité* adressé à Escousse par certains journaux n'avait aucun fondement. La preuve est sans réplique : qui donc oserait taxer d'*incrédulité* un homme qui croyait à l'apothéose de M. Béranger?

## V.

Les développements qui précèdent et dont le lecteur indulgent voudra bien excuser la longueur, ont eu pour objet et peut-être pour résultat d'établir que le chantre de *Lisette* n'avait point demandé ses inspirations à ces grands et nobles sentiments dont l'expression éclatante fait seule le grand poète, et que dès lors il ne saurait prétendre à ce glorieux titre. Ni la piété filiale, ni l'amitié n'ont trouvé en lui un interprète digne d'elles. Il a parlé de l'amour comme Piron, de la nature comme M. Paul de Kock, de Dieu et de la Religion comme Parny, ce poète immonde auquel il a consacré l'une de ses premières

*Odes* (1). Quant aux pièces lyriques dans lesquelles il a chanté la patrie et Napoléon, elles ne valent pas, il faut bien le reconnaître, les *Mésséniennes* de M. Casimir Delavigne.

---

Un dernier mot, non plus sur le fond, mais sur la forme même des chansons de M. Béranger. C'est ici surtout que ses admirateurs donnent libre carrière à leur enthousiasme. A les entendre, le style du *poète national* aurait atteint les dernières limites de la perfection, Horace lui-même n'aurait pas fait mieux et notre André Chénier ne lui serait pas supérieur.

Un critique qui sait son Horace par cœur et qui le prouve, M. Jules Janin, a déjà protesté contre la comparaison que l'on a voulu établir entre le favori de Mécène et le protégé du prince Lucien. « *Enfant ou* » homme, — écrivait-il, il y a quelques années, dans la *Revue des Deux-Mondes*, — je n'ai jamais admiré les chansons de Béranger. » Cela m'a toujours paru d'une gaieté et d'une tristesse affectée; cela n'était pour moi ni une chanson ni une ode, cela ne ressemblait ni à Désaugiers ni à mon maître Horace. » — Quant à André Chénier, comment M. Béranger aurait-il pu l'égaliser jamais? Il ne le comprenait même pas. Les beautés du grand poète à qui nous devons l'*Aveugle* et la *Jeune Captive* étaient pour lui lettres closes, à ce point qu'il n'a pas craint d'attribuer la plupart des œuvres de cet homme de génie à son éditeur, M. de Latouche, homme d'esprit mais versificateur médiocre. « Henri de Latouche, lisons-nous en effet à la page 193 de ma *Biographie*, me fit plusieurs fois de judicieuses observations qui m'ont rendu grand service..... Je l'ai souvent appelé l'*inventeur d'André Chénier*, dans les œuvres duquel il est au moins pour moitié. »

Laissons donc là ces grands noms d'André Chénier et d'Horace, et

(1) Dans cette *ode*, M. Béranger n'a pas craint de célébrer la *Guerre des dieux*, l'une des œuvres les plus honteuses qui aient souillé notre littérature. L'auteur des *Chansons morales et autres* avait de bonnes raisons pour être indulgent en pareille matière.

ne les prononçons pas à côté de celui de M. Béranger, *bon petit poète* qui n'a fait en définitive que des chansons, fort remarquables sans doute, mais dans lesquelles il ne s'est jamais élevé bien haut, et où il n'est même pas parvenu à éviter les défauts ordinaires du genre : l'effort, la dureté, la recherche et une concision pénible. Il est bien peu de ses pièces dans lesquelles il n'ait pas fait des sacrifices aux exigences de la rime et du refrain. Ses efforts persévérants pour arriver à triompher de cette difficulté, — assurément fort grande, — sont loin d'avoir été toujours couronnés de succès. Ils ont eu de plus pour conséquence d'enlever à presque toutes ses chansons ce caractère d'entrain et de verve, ce caractère en quelque sorte primesautier qui est, après tout, la principale qualité du genre auquel M. Béranger a voué son talent. Il n'est peut-être pas une seule de ses pièces qui ne sente l'huile, et pour des chansons, c'est là un défaut des plus graves. Même dans celles qui sont le mieux réussies, on s'aperçoit bien vite que l'on n'a pas affaire à un grand poète, mais plutôt à un *habile ouvrier*, à un *travailleur consciencieux*, pour me servir des expressions mêmes de notre auteur. Il nous apprend, au début de sa *Biographie*, que dans son enfance il aimait peu l'école. « Ce que je préférerais de beaucoup, » ajoute-t-il, c'était de rester sans bruit, dans un coin, à faire des » découpages, des dessins ou de petits paniers avec des noyaux de » cerises délicatement évidés et ciselés, chefs-d'œuvre qui m'occu- » paient des journées entières et causaient l'admiration de tous mes » parents. » Eh bien ! les meilleures chansons de M. Béranger me font un peu l'effet de ces petit paniers creusés dans des noyaux de cerises délicatement évidés et ciselés !

Ne cherchez point dans ces morceaux si bien travaillés rien qui vous enlève et vous transporte ; n'y cherchez point ces grands *coups d'aile* qui révèlent, à n'en pas douter, la présence du génie. — N'y cherchez pas non plus ce qu'on est convenu d'appeler le style, c'est-à-dire l'empreinte que tout grand écrivain met sur son œuvre et qui la fait aussitôt reconnaître entre toutes. Châteaubriand et Lamennais, — deux prosateurs qui, pour le dire en passant, étaient bien autrement poètes que M. Béranger, — Lamartine et Victor Hugo ont du style : l'auteur des *Chansons* n'en a pas. Voici comment s'exprime, à cet

égard, M. Deschanel, critique peu suspect puisqu'il appartient, comme le chantre du *Dieu des bonnes Gens*, à l'école révolutionnaire : « Les » prétendues *Odes* de ce poète ne vivront pas, car le style seul eût pu » les soutenir, et M. Béranger n'en a point. Il doit, sur ce chapitre, » être placé au-dessous de Casimir Delavigne qui, lui-même, n'est pas » très-haut. »

Le lecteur comprend que je ne puis apporter ici toutes mes preuves à l'appui de mes critiques ; ce serait abuser de sa patience. Je me bornerai à ajouter de très-courtes citations à celles que j'ai déjà faites dans le cours de cette étude.

Que d'inversions pénibles, que de vers durs et martelés dans le genre de ceux-ci :

Bras , tête et cœur, tout était peuple en lui !...

.....  
Le soleil aux champs d'aller nous fait signe.

.....  
Mais vont s'ouvrir bien des routes nouvelles.

.....  
Mais que de moi l'amitié se souvienne

Pour chaque nœud qu'avec vous j'ai serré !

.....  
Vous que j'appris à pleurer sur la France !

.....  
Va croître un if où dormiront ses os !

.....  
*Viens, loin des fâcheux méditer ensemble ;*

*Je me fie à toi de tous mes secrets.*  
.....

De tels saints suivant les traces ,  
Sur son gai califourchon ,  
Il laisse fourrer aux grâces  
Des fleurs sous son capuchon.

.....  
Ce pouvoir, sur sa vieille base ,  
Etant la meule au moulin ,  
Ils étaient le grain qu'elle écrase.

.....

Moins de froid que de tendresse  
Autour du feu qu'on se presse.

.....  
En ménage d'une semaine,  
Dans un char je brille à Paris.

.....  
Est-il de coupe où votre âme ravie,  
En la vidant, n'ait vu l'amour au fond!

*Est-il de coupe de vers plus malencontreuse que celle-là?*

Que de tours usés, de formules banales, et, pour dire le vrai mot, que de chevilles! On ne saurait croire, par exemple, quel grand rôle le mot *Quoi* joue dans la poésie de M. Béranger :

Quoi ! morts tous deux dans cette chambre close !

.....  
Quoi ! vous fuyez, vous, les vainqueurs du monde !

.....  
Quoi ! vos échos redisent nos chansons !

.....  
Quoi ! sourd aux cris d'un long *Miserere* !

.....  
Quoi ! l'on veut qu'unis de langage !...

.....  
Quoi ! toujours, s'écrie un bourgeois. ...

.....  
Quoi ! notre âme esclave ici-bas.....

.....  
Moi bien portant, quoi ! vous songez d'avance...

.....  
Quoi ! etc., etc.....

Dans ses chansons réputées les plus parfaites, que de mauvais vers, que de mauvais couplets on pourrait relever ! Voici le quatrième couplet du *Vieux Caporal*, l'un des chefs-d'œuvre de notre poète :

Dans nos bois, souvent dès l'aurore,  
J'ai déniché de frais appas.  
Bon Dieu ! ma mère existe encore.  
Conscrits, au pas ! (*ter*)

Que pensez-vous de cet homme qui va mourir et qui, avant de songer à sa mère, a bien soin de se rappeler les *frais appas* qu'il a *dénichés* jadis ?

Que l'on me permette de présenter, en terminant, quelques observations sur la plus célèbre des chansons de M. Béranger : *le Dieu des bonnes gens*. M. Sainte-Beuve, M. Ratisbonne et M. Havin n'ont pas trouvé assez d'éloges pour célébrer dignement ce chef-d'œuvre. Déjà, lors de sa première publication, M. Dupin, alors avocat, avait proclamé par devant la Cour royale de Paris, que c'était un morceau *sublime* (1), où l'auteur avait véritablement atteint à ce que l'ode a de plus élevé. N'en déplaise à M. Sainte-Beuve et à M. Ratisbonne, à M. Dupin et à M. Havin, cette *ode*, à l'exception peut-être des quatre premiers vers du troisième couplet, nous a toujours paru fort médiocre. D'ordinaire, M. Béranger compose ses chansons avec un art laborieux ; chaque strophe a sa raison d'être et sa place soigneusement marquée, de telle sorte qu'il soit impossible d'en intervertir l'ordre sans que la pièce tout entière en souffre beaucoup. Dans *le Dieu des bonnes gens*, au contraire, le mérite de la composition est à peu près nul, et il est plus d'un couplet que l'on pourrait déplacer sans inconvénient. Quant au mérite de la forme, il est assez mince. Les sacrifices que notre chansonnier a faits si souvent au refrain ne sont nulle part plus sensibles :

Vous rampiez tous, *ô rois qu'on défie* ! . . .  
 Moi, pour braver *des maîtres exigeants* . . .  
 O chérubins à la face bouffie,  
 Réveillez-donc les *morts peu diligents* !

Et ce vers du premier couplet :

De l'Univers observant *la machine*. . . . .

(1) M. Béranger a payé à M. Dupin sa dette de reconnaissance dans ces deux mauvais vers :

Malgré l'éloquence *sublime*  
 De Dupin qui pour nous parla . . .

Et cet autre :

Mais quelle erreur ? non, *Dieu n'est point colère !*

Est-ce là de la poésie ?

Heureusement pour l'auteur du *Dieu des bonnes gens*, il a composé beaucoup de chansons qui valent mieux que celle-là. Si nous avons cru devoir protester le titre de grand poète que lui a décerné l'esprit de parti ; si nous le plaçons beaucoup au-dessous de Lamartine, de Victor Hugo, et d'Alfred de Musset lui-même, nous ne faisons cependant nulle difficulté de reconnaître, à la fin comme au début de cette trop longue étude, qu'il a souvent fait preuve dans un genre secondaire d'un très-remarquable talent, et qu'il est plusieurs de ses petites pièces que la postérité ne dédaignera point : elle saura bien les découvrir au milieu des œuvres complètes où elles sont enfouies, pareilles à ces perles que Virgile sut trouver au milieu du fumier d'Ennius. *Le roi d'Yvetot, mon Habit, les Souvenirs du peuple*, par exemple, sont des tableaux fort bien réussis, qui, dans un cadre restreint, n'en ont pas moins un grand mérite. Ce sont de petites toiles qui ont, en poésie, la même valeur que les chefs-d'œuvre de Téniers en peinture. Pour notre part, nous admirons M. Béranger comme nous admirons l'auteur de *la Tentation de Saint-Antoine* ; nous protestons seulement contre ces panégyristes enthousiastes qui veulent faire de ce chansonnier l'égal de La Fontaine ou d'Horace, comme nous protesterions contre ceux qui essaieraient de faire de Téniers l'égal de Lesueur ou du Poussin.

Nous croyons en avoir assez dit pour établir et justifier pleinement notre opinion. Que si quelques lecteurs la trouvaient trop rigoureuse, nous leur rappellerions qu'après tout, elle n'est pas plus sévère que celle de Paul-Louis Courier et de M. Béranger lui-même. M. Béranger qui avait beaucoup plus d'esprit que ses admirateurs, — et que ses critiques, ne se faisait point illusion sur la valeur de son talent et sur l'énorme disproportion qui existait entre son mérite et sa renommée. Il s'est exprimé à cet égard, dans sa *Biographie* et dans ses Lettres, en des termes dont on ne saurait suspecter la sincérité. Ce passage, déjà cité plus haut, d'une de ses lettres à Châteaubriand m'a surtout

paru frappant de vérité et de justesse : « Ma réputation n'a pas fait » varier le jugement que je porte de mes productions. *Je suis un bon » petit poète, habile ouvrier, travailleur consciencieux, à qui de » vieux airs et le coin où je me suis confiné ont porté bonheur, et » voilà tout ! »*

Quant à Paul-Louis Courier, voici ce que je trouve dans une de ses lettres à sa femme : « J'ai diné avec Béranger ; il imprime le recueil » de ses chansons, qui paraît aujourd'hui..... Il y a de ces chansons » qui sont vraiment bien faites. »

Je m'en tiens à cette appréciation, et je m'assure que lorsque la postérité aura à prononcer un arrêt définitif sur les chansons que nous venons d'examiner, elle en repoussera la plus grande partie et conservera le reste, en répétant avec P.-L. Courier : « *Il y a de ces chansons » qui sont vraiment bien faites. »*

EDMOND BIRÉ.

# UNE FOIS N'EST PAS COUTUME <sup>(1)</sup>

NOUVELLE PARISIENNE.

---

I.

« Fontenay-aux-Roses, joli village du département de la Seine, à 2 kil. N.-O. de Sceaux, à 10 kil. S. de Paris : 1000 hab. Il doit son nom à la grande quantité de roses qu'on y cultive. »

Ces lignes de l'encyclopédie Bouillet en apprennent assez aux amis de cet excellent manuel ; mais pour nos lecteurs — si lecteurs nous avons — nous devons ajouter :

« Fontenay voit tous les jours son territoire envahi par des centaines d'émigrants parisiens. Les indigènes sont en minorité et bientôt l'on y comptera moins de demeures villageoises que d'élégants petits châteaux de millionnaires cosmopolites. »

C'est une conséquence rigoureuse de cette maladie qui — après la ballomanie, la potichomanie, la crinolinomanie, fléaux éphémères — fait tant d'affreux ravages dans tous les rangs de la société, maladie que l'on peut qualifier : *Fièvre de maison de campagne*. L'agent de change a ses parcs et ses palais renaissance ; le riche négociant, ses deux étages et son jardin anglais ; l'employé, son rez-de-chaussée et ses quelques centiares plantés de fleurs incolores, de légumes secs et de manches à balai ; l'ouvrier enfin, son bosquet préféré dans les bouchons de Vincennes, de Romainville et des Prés-Saint-Gervais.

Nous-même qui nous targuons d'être exempt de préjugés, nous possédons à la ville un hôtel, à la campagne, une villa. Le premier se compose d'une portion d'étage ; la seconde, d'une chambre à fleur de

(1) Un de nos amis de Paris veut bien nous adresser la nouvelle suivante ; bien qu'à quelques égards, peut-être, elle sorte un peu du ton ordinaire de notre recueil, nous n'avons pas cru devoir priver nos lecteurs de cette piquante boutade, dirigée, comme on le verra, contre certains ridicules parisiens. (Note du Comité de Rédaction.)

terre et d'un parc y attenant — en tout une quinzaine de mètres carrés. Nous avons sacrifié à l'idole. Il est de bon ton de dire à un ami :

— Viens demain chez moi prendre le thé, et dimanche je t'attends à la campagne : amène ton épouse, je lui donnerai des fleurs de mon parlerre !

Fontenay possède donc de nombreuses et ravissantes retraites d'été pour toutes les conditions de la vie. L'une d'elles, avec sa façade toute blanche, son perron bordé de fuchsias et de géraniums, son avant-cour militairement occupée par un escadron de rosiers en fleurs, est vraiment un délicieux ermitage.

Quand on a traversé cette avant-cour, on arrive de plain-pied à un petit salon, luxueusement décoré, mais sans goût, véritable magasin de bric-à-brac. Les curiosités de tous les pays s'y rencontrent, s'y heurtent, s'y confondent, et se mirent eomplaisamment dans les glaces qui servent, en quelque sorte, de tapisseries. La cheminée particulièrement, avec ses chinois ventrus, ses coupes finement ciselées et sa pendule moderne — bronze et argent — semble un autel élevé au veau d'or bourgeois, et produit un effet des plus bizarres. Le reste est à l'avenant.

Au moment où commence notre récit, deux hommes occupent ce salon.

Le premier, aux traits distingués, au costume irréprochable, aspire — nonchalamment étendu sur un sofa — des bouffées d'un blond cigare de Havane, et semble s'abandonner au courant de ses rêveries. L'autre personnage, à la chevelure en désordre, vêtu avec une recherche un peu étrange, examine avec amour dans une glace son petit individu, et paraît enchanté de son inspection.

— Robert, on ne fume pas ici ! glapit notre Adonis en cravate jaune.

— C'est la seconde fois que tu as l'honneur de m'en avertir. Quoi ! ne sommes-nous pas en France, dans le pays de la liberté ?

— Nous sommes les hôtes de M. Séjournan, et le propriétaire de l'immeuble a droit à nos respects.

— Aussi me rendrai-je à la troisième sommation. Du reste, je n'ai pas, comme toi, de graves raisons pour m'interdire ce laisser-aller, que permet et qu'appelle la campagne.

— Parce que tu n'épouses pas la fille ?

— Précisément.

— Oui, mais tu es mon ami, un autre moi-même, donc tu ne dois pas fumer.

— Plus logique qu'une argumentation de feu Gustave Planche. Cependant expliquons-nous. J'étais à Nice, respirant l'air vivifiant de la Méditerranée, quand j'ai reçu ta lettre, une lettre pressante, où tu m'annonçais tes intentions matrimoniales. Sans perdre une seconde je me jette dans un wagon de première classe, et soudain me voilà ! — Toi, fortuné, tu me rémunères..... en m'arrachant des lèvres cet excellent havane !

— C'est dans ton intérêt : ta provision séchera.

— Dis-moi, dois-tu, par contrat de mariage, t'abstenir de fumer ?

— Des contrats ? En est-il besoin quand on aime ?

— C'est donc sérieux, cette fois ?

— Comment ! cette fois.....

— Si je ne me trompe, c'est aujourd'hui la quatrième répétition de tes tentatives... et toujours infructueuses. La première en 1848...

— Quoi d'étonnant ! Le lendemain d'une débâcle universelle, publique et privée.

— La seconde en 1850...

— La veille de la grande ascension de Godard !

— Et... souffla le vent, n'est-ce pas ? A la troisième, je n'étais pas en France, mais à coup sûr elle coïncide avec quelque grave événement... public ou privé.

— Que veux-tu conclure ?

— Je ne conclus pas. Je tiens à montrer seulement que j'ai le droit de te dire : « Cette fois ! »

— Eh bien ! cette fois, c'est sérieux, très-sérieux ! Quatre-vingt mille francs en dot ; autant après la mort du papa. Avec cela, un mobilier artistique, comme tu peux en juger ; un domaine de quatre arpents, des eaux vives semées de poissons rouges, des serres chaudes avec des nénuphars bicolores...

— Et la douce fiancée ?

— Jeune, jolie, rose, fraîche, spirituelle, charmante, charmante !

charmante ! Ouvre tes yeux pour l'admirer ; dans une heure elle descendra au jardin.

— Diavolo ! je comprends que tu redoutes une quatrième culbute ! Comment avons-nous opéré pour mener à fin si belle affaire ?

— Je me suis présenté.

— Oh ! oh !

— Un homme comme moi, du nom de Nestor Bourdonnet, employé de seconde classe à l'administration des Docks du Midi, n'a pas autre chose à faire. Il se montre, on le reçoit à bras ouverts, on l'entoure, on l'admire...

— On lui jette les jeunes filles au front !

— Immédiatement.

— Et celle-ci t'aime ?

— Mon cher, tu me fais des questions qui n'ont pas le sens commun... Je n'y répondrai plus, c'est pur enfantillage. Me demander, à moi : celle-ci ou celle-là t'aime-t-elle ? On dirait que tu ne m'as jamais vu à l'œuvre, que tu oublies mes succès de salon.

— Et tes trois mariages manqués.

— A d'autres ! Tu répètes à satiété une mauvaise plaisanterie.

— Si elle te peine, bouche close. D'autant plus que je tiendrais à connaître ta recette pour faire ainsi tourner les cœurs...

— Tu aurais des idées ?

— Mes idées n'ont pas changé. Je n'ai jamais aimé. Une seule fois j'ai été sur le point de m'écrier comme la précieuse : « Au voleur ! au voleur ! on m'a volé mon cœur ! » — mais heureusement ou néfastement — le mot est-il français ? — la personne, objet de cette volléité amoureuse, a disparu..... Je ne l'ai plus revue et je revins à la santé après quelques minutes d'indisposition. Pour moi le mariage est donc un pont brisé que je ne franchirai pas ! Quoi qu'il en soit, fais-moi part de ta recette. J'ai achevé mon cigare ; tu n'as rien à me refuser.

— Si je n'étais doué d'une modestie presque proverbiale.. aux Docks, j'aurais lieu de me glorifier de mon tact. J'ai tout conduit avec une merveilleuse dextérité, avec une sagacité dont je ne me serais jamais cru capable.., je prendrai un brevet d'invention... Ecoute donc mon procédé... Tu n'en tireras aucun profit ?

— Personnel ? A mon corps défendant.

— Voici donc. Dans les jeunes filles à marier on a toujours remarqué — même avant l'ordonnance de M. le préfet de police — trois catégories distinctes. Il y a la jeune fille qui se marie elle-même ; il y a celle que l'on marie ; il y a enfin celle que l'on marie et qui se marie tout à la fois. Tu saisis bien ?

— Parfaitement.

— Valentine — ma future épouse répond au nom gracieux de Valentine — peut être rangée dans la deuxième classe des demoiselles sus-dénommées. C'est une petite espiègle à laquelle on ne fera qu'un reproche : de n'avoir pas de volonté. Heureusement j'ai assez de persistance et de fermeté pour deux. — Le père est tout. En cette occurrence il eût été stupide — avoue-le — de courtoiser la jeune fille ; le plus direct était de circonvenir le père d'abord et de le forcer dans ses retranchements...

— Vauban n'aurait pas mieux fait.

— Pour ce, j'ai, avec ma perspicacité ordinaire, examiné et admirablement saisi le côté faible du papa Séjournan. Il a la tête un tantinet fêlée... soit dit entre nous. Je l'ai connu chez mon vieux oncle Berdal, amateur acharné, comme tu le sais, des échecs et de l'antiquaille.

— Je m'explique donc ces respectables débris !

— Oui, mon futur beau-père n'est jamais content qu'il ne sente autour de lui quelques legs des siècles passés. Ici tu le vois entouré de vases étrusques et de toutes sortes de morceaux de poteries. Quand il sort il lui faut soit dans ses poches des sous romains et gaulois, soit dans son gousset un oignon datant du déluge. C'est un homme unique, que ces antiquités auxquelles il ne se connaît guère plus que moi ne sauraient occuper, et qui tue le reste de son temps avec les échecs, son jeu de prédilection. A la mort de mon oncle, son ami m'appela à partager, à mes instants de congé, sa passion effrénée. Je devins son confident. — De si beaux yeux plaidaient sa cause ! tu comprends ? Bref, je me rendis indispensable et, ma foi, un certain soir, j'usai de la position — je m'assurai du père, je fascinai le cœur de la jeune fille, et... et voilà le mariage conclu... *Plaudite cives !*

— Mais la dot ?

— J'ai fait mes conditions. Séjournan a pesté, tempêté, c'est vrai. J'ai tenu ferme. J'ai juré de ne jouer avec lui que cinq parties par jour.

— C'est assez..., pour toi qui autrefois ne pouvait rester une minute en place.

— Que veux-tu ? fortune oblige... Qu'il ne croie pas que ça durera toujours ; le mariage achevé, la dot reçue...

— En somme te voilà passé maître intrigant, comme un diplomate de vieille roche !

— Une fois n'est pas coutume !

— C'est toujours ton grand adage.

— Il a cours aux Docks du midi.

— Et la fille ?

— Son père est fou de moi... il ne peut plus se passer de Nestor un seul instant.

— Je te parle fille, tu me réponds père !

— C'est une affaire de lui à moi... Valentine n'est pour rien là dedans.

— Dis-le donc. Tu ne lui fais pas deux doigts de cour ?

— Cela lui monterait à la tête. Pourtant, comme il faut insensiblement l'habituer à me voir sans trop baisser la prunelle, je me rends familier ; en attendant que je devienne son tyran, je me suis constitué son groom : je devide son fil ; je veille à la conservation de ses papillons, je... A propos, quelle heure est-il ? Neuf heures ! Holà ! Elle va crier ! En retard de cinq minutes, et les serins, bon Dieu !

Nestor n'avait pas lancé cette exclamation qu'il s'esquivait par la porte des appariements.

Robert crut à un accès quelconque de folie et reprit sur le sofa sa première position.

Moins de dix minutes après, Nestor faisait sa rentrée.

— Et d'une ! s'écria-t-il ; quelle jolie chose qu'un ménage, *nonobstant* !

Il crut de son devoir de raconter alors à son ami comme quoi il s'était constitué le valet de pied de deux charmants volatiles jaunes idolâtrés de leur maîtresse. Trois fois par jour il veillait à leur propreté et pourvoyait à leur pâture. Puis il ajouta :

— Maintenant que ma tâche est remplie, faisons un tour de jardin.

## II.

Joseph Prudhomme à l'âge de vingt-sept à trente-et-un ans ; simple déjà, point ambitieux encore ; calme, réfléchi même, poli dans son discours, mais d'une épaisseur un peu rustique ; confiant, sincère, trop sincère, marchant droit devant lui, sans souci des dangers du chemin, voilà Nestor Bourdonnet. C'est un petit commis, sage, prudent, honnête, avec un grain d'amour-propre. Un établissement solide, comme on dit, fera son bonheur et au delà il ne voit rien.

Robert de Ligny, ancien condisciple de Nestor, était son contraste frappant.

A la tête d'une fortune qui lui permettait de figurer honorablement dans le monde, Robert, depuis sa majorité, payait à la nature le tribut que lui doivent les hommes sans emploi ni travail : il s'ennuyait — comme beaucoup s'ennuient, — sans savoir pourquoi ; mais enfin il s'ennuyait. Le spleen étant une des maladies qui se traitent par l'exercice, suivant les conseils de son docteur, il avait été passer quelque temps en Italie. Après un séjour d'une année, ce beau pays lui devint fastidieux ; il se fixa alors à Nice et n'y trouva pas davantage ce qu'il cherchait. Là, comme partout, le même vide se produisit dans son cœur. La journée s'écoulait sans trop lui être à charge ; mais les premières heures de la nuit le jetaient dans une mélancolie profonde.

De prime-abord on eût cru voir en lui un des membres de cette famille où il est passé en usage d'affecter pour toute chose un mépris apparent — de la grande famille des blasés ; mais, après simple examen, cette supposition disparaissait complètement. Robert avait passé l'âge de ces manies ; il était modeste, se tenait à l'écart. Or, le propre des jeunes vieillards dont nous parlons, est une fatuité qui n'est dépassée que par leur excessive ignorance.

Il fallait rechercher ailleurs les causes de cette misanthropie et l'attribuer à l'isolement dans lequel avait été élevé Robert. Ses parents étaient morts jeunes et jamais le dévouement d'un ami n'avait remplacé leur affection.

Il se disposait à reprendre le cours de ses pérégrinations lorsque lui

vint l'invitation de Nestor. Il l'accepta comme une heureuse combinaison du hasard. Avec Nestor, du moins, il passait des heures agréables ; son esprit observateur, au milieu des saillies de l'employé aux Docks, trouvait un aliment ; puis une noce à la campagne n'est pas sans charmes, et, à défaut de plaisir, il espérait se faire une occupation. Cela rentrait dans les conseils du médecin.

Tout en initiant Robert aux plus minces détails de son existence à Fontenay, Bourdonnet le conduisit à l'extrémité du jardin où se trouvait une serre.

M. Séjournan, les mains fixées à son dos, examinait les fleurs avec béatitude.

Il accueillit amicalement le nouvel hôte que lui présenta son gendre en expectative. Comme le déjeuner tardait, force fut à Robert de se prêter à l'exhibition des trésors de l'horticulteur. Il le fit avec une patience qui lui concilia les bonnes grâces du futur beau-père de Nestor. Séjournan ne put s'empêcher de dire à l'oreille de celui-ci :

— Tu me l'avais dépeint sous des couleurs par trop défavorables. Il n'est pas mal pour un sauvage. Ici, monsieur, ajouta-t-il en se tournant vers de Ligny, ici vous voyez l'amateur de jardins ; à la maison je vous mettrai en rapport avec l'antiquaire et l'ami des arts.

— Oh ! monsieur ; Nestor m'avait parlé déjà de la diversité de vos goûts !

— Ce bon Nestor !

Et prenant la main de son futur gendre il la secoua fortement.

— Oui ! je ne comprends pas autrement l'existence. Je suis un artiste, monsieur, et je doute que l'homme ait été mis sur cette terre pour rien autre que pour admirer les belles choses. C'est votre avis ?

— A moins que ce ne soit pour les faire !

— A moins que ce ne soit pour les faire ! Bien pensé ! reprit le commis des Docks, qui jeta un regard de satisfaction sur M. Séjournan.

— A moins que ce ne soit pour... répéta machinalement le vieil amateur. Vous devez avoir raison ; mais tenez, voilà une idée neuve et qui vient d'éclorre là... je la soumets à votre sagacité : le collectionneur de belles choses n'est-il pas leur premier auteur ; car s'il n'avait

pas de goût pour les apprécier, ni d'argent pour les payer, nul ne se préoccuperait de les produire ?

— En effet !

— Cette appréciation est lumineuse ! s'écria Nestor.

Il n'avait pas remarqué l'inflexion railleuse que dessinait la lèvre de son futur garçon d'honneur.

— Oh ! chez moi, mes amis, c'est une passion d'aimer ce qui est l'œuvre du talent et du génie, ce qui est rare : les Rubens, les Raphaël, les vieux laques, les Vernis-Martin, les Callot, les Tahan, et les coléoptères d'Amérique !

— Rien ne vous est indifférent, M. Séjournan.

— Comme vous le dites, monsieur... monsieur ?

— De Ligny.

— Ah ! oui... j'ai connu un artiste de votre nom ; mais je ne sais dans quel genre. Oh ! c'était à Paris, bien sûr, et, s'il m'en souvient, du côté des quais... Où ? j'en ai tant vu dans ma vie ! Tenez, monsieur, quand vous saurez que c'est moi qui ai acheté les premières statuettes de Pradier ! C'est moi qui l'ai fait, cet homme-là. Je puis le dire avec conviction !

— Décidément le bonhomme se moque, murmurait Robert. Monsieur, ajouta-t-il d'un ton plus élevé, les gens de votre trempe sont rares.

— Oh ! oh !

— Et je suis sûr qu'on en trouverait dans les rangs de nos députés qui ne vous valent pas.

— Peuh ! c'est trop dire ; mais feu M<sup>me</sup> Séjournan m'a souvent répété que je serais un homme utile dans une édilité. Le fait est que je contribuerais certainement à l'embellissement des rues. Fontenay, en particulier, se néglige depuis quelques années et l'on y plancheie plus de chalets et de pagodes que l'on y construit de véritables monuments. O Philibert Delorme, que dirais-tu si tu venais ici ?

— Que vous êtes, mon cher, un véritable ami des beaux-arts !

Cette exclamation, poussée d'un ton admiratif par Bourdonnet, grandit Séjournan à ses propres yeux : — Ah ! semblait-il dire, je suis donc compris ! Quel gendre le ciel m'a envoyé !

La première journée s'écoula joyeusement. On fut rempli de prévenances pour Robert. Valentine seule, que son fiancé disait rieuse et espiègle, ne balbutia que quelques mots et leva à peine les yeux sur le dernier venu. Néanmoins, lorsque son père le lui avait présenté, une vive rougeur avait envahi son visage.

Dans la semaine qui suivit, rien, extérieurement, ne parut changé aux habitudes de la maison. Nestor fournit bel et bien à Séjournan ses cinq parties d'échecs par vingt-quatre heures et s'acquitta consciencieusement de ses fonctions de garde-serins. Seulement Robert se déshabituait peu à peu de sa taciturnité, ce qui surprit Bourdonnet, et Valentine s'obstina à rester dans sa chambre, ce qui l'étonna bien davantage encore.

### III.

Cependant on ne parlait pas mariage. Nestor, dans sa délicatesse, n'ouvrait pas la bouche à ce sujet ; il attendait, pour rappeler un vieux dicton, une occasion *bien chevelue*.

Elle se présenta bientôt ; un jour que le bonhomme et lui s'escrimaient de leur mieux à leur quatrième partie :

— Nestor, lui dit Séjournan, j'aspire bruyamment à l'instant fortuné où je joindrai ta main à la main de Valentine. Je dois t'avouer en toute sincérité que ma fille s'avise de me résister : pur caprice d'enfant ! Mais je tiendrai ferme, et le jour où tu rempliras ta promesse, tu te rappelles ? je tiendrai celle que je t'ai faite et que je n'ai pas oubliée... Echec au roi !

... Vrai, je pourrai bientôt vous surnommer de la délicieuse qualification de beau-père !.. Voila un coup difficile, si je m'en tire...

— Echec !

— Vous aurez votre original, sous trois jours... Sandis ! ça devient embarrassant !

— Echec et mat ? Hein ? Tu ne voyais pas celui-ci ! Va, tu seras, mon gendre ; ce sera toujours une consolation. Trois sur quatre, tu n'as pas de chance aujourd'hui.

- Malheur au jeu...
- Chance en amour. C'est qu'elle vaut mieux que toi, sais-tu, Valentine? Mais puisque tu me promets un original!
- Sur l'honneur!
- Donnant, donnant!

Constater trois points, résumé des paroles que l'on vient d'entendre, nous semble d'importance première :

1<sup>o</sup> M. Séjournan est un joueur rusé. Mettant à profit cette maxime : « Tous moyens sont bons », il cherche, par une conversation détournée, à surprendre l'attention de son adversaire et profite impitoyablement de ses bévues ;

2<sup>o</sup> Bourdonnet tient essentiellement à donner son nom à M<sup>lle</sup> Valentine et, pour ce faire, défend mollement une partie engagée, semblable, en cela, à la plupart des amoureux ;

3<sup>o</sup> A son mariage il y a une condition secrète. Le père veut des arrhes.

Ces arrhes, nous le savons maintenant, consistent, non pas en un couple de mérinos asiatiques, ou bien en une fleur du Japon, mais en un original bien et dûment conditionné.

Un original ! voilà la grande ambition de Séjournan, le but auquel tendent toutes ses aspirations. Il a une collection de fossiles, des vases soi-disant d'Herculanum, des roses jaunes, des vieux laques, des Tahan, des coléoptères d'Amérique et cent autres curiosités ; mais il lui manque un original de quelque école, en quelque genre que ce soit, peinture, sculpture, voire poterie de Bernard Palissy ; mais il veut un original, il lui faut un original !

Et Nestor n'aura sa fille qu'à ce prix.

En désespoir de cause, ce dernier pourrait offrir sa propre personne ; mais il est vivant, et un original vivant est de mince valeur ; d'ailleurs M. Bourdonnet se croit un homme comme les autres hommes.

Ce n'est pas petite besogne que d'épouser la fille d'un amateur aussi entêté ! Heureusement pour lui, Nestor a des ressources. Maintes fois

déjà il s'est tiré d'un pas plus difficile : il a doté le capharnaüm de Séjournan de vases étrusques confectionnés à Meudon, d'un yatagan sorti des ateliers de Lepage, d'un camée antique datant de trois années, d'un ibis égyptien présentant d'effrayantes analogies avec les gallinacées les plus ordinaires de la Brie. Il lui est donc facile de se procurer un original.

Du reste, Séjournan est amoureux de toutes ces merveilles, il en est jaloux, il ne les montre à âme qui vive, et comme il est aussi expert en la matière que l'est en fait de musique un élève de l'abbé de l'Épée, son futur gendre a les coudées franches et peut se permettre mille et une fantaisies.

Le lendemain il se rendra à Paris à dix heures du matin ; à midi le phénix sera en sa possession ; le soir il sera le fiancé définitif de l'heureuse Valentine et l'on rédigera solennellement le contrat.

Le surlendemain, Robert qui doit accompagner à l'autel madame l'employée des Docks du Midi, pourra se préparer à venir étaler ses grâces devant monsieur l'officier de l'État-Civil de Fontenay-aux-Roses.

Toute le monde sera satisfait.

- Heureuse journée!
- Charmant hyménée! •

*(Scribe.)*

LOUIS LACOUR.

*(La suite prochainement.)*

---

# LA CROIX DES LANDES.

---

Au sommet de la lande âpre , infertile et nue  
Une croix de sapin entr'ouvre ses bras noirs ;  
Elle est grande ; elle est triste ; et sa tête chenue  
Semble grandir encor dans les ombres des soirs.

Elle domine au loin un paysage morne ,  
Un sol maigre et pierreux que nul soc ne soumit,  
Champs grisâtres , plateau désert que rien ne borne ,  
Rien , — rien qu'un ciel fouetté par le vent qui gémit.

Des âges disparus cette haute relique  
Nous paraît chanceler au souffle des autans ;  
Mais passe la tempête ! et l'Arbre symbolique  
Dure plus qu'elle , et doit durer plus que le temps.

Après de cette Croix en terre étaient fichées  
Mille petites croix , — des symboles aussi ;  
Eparses , par la pluie et la bise arrachées,  
Elles gisent au pied du Signe de merci.

Un sentier qui serpente au cœur de la bruyère ,  
Passant près de la Croix , cause ces saints dépôts ;  
Il conduit des hameaux au lieu de la prière  
Et des champs de travail mène au champ du repos.

Voyez dans le lointain cette foule noirâtre :  
Celui-là qui longtemps sous ses travaux nombreux  
A sillonné les flancs d'une terre marâtre  
Va tomber à son tour dans un sillon plus creux.

Au détour du chemin le groupe va paraître ;  
Un point blanc , un point noir marchent devant le deuil ;  
Ils s'avancent vers nous ; le point blanc , c'est le prêtre ;  
Le point noir qui le suit , c'est le drap du cercueil.

Je distingue déjà le donneur d'eau bénite  
 Et sous leurs manteaux lourds les six porteurs du corps ;  
 Et la brise du soir qui tremble et qui palpite  
 Apporte jusqu'à nous de funèbres accords.

Oh ! que de cris ont dû retentir sous le chaume !...  
 C'est le convoi du pauvre.... il s'approche ; et j'entends  
 Le curé qui récite et qui suspend le psaume,  
 Chants alternés de pleurs, sanglots intermittents !

Les voici devant nous. Un parent se détache  
 De ce cortège ému ; puis, il façonne en croix  
 Deux tiges de genêt qu'il coupe ou qu'il arrache ;  
 Il plante cet hommage au pied du divin Bois.

Ainsi chaque convoi dépose à son passage  
 Une petite croix auprès de celle-ci ;  
 De nos pays chrétiens sublime et vieil usage,  
 Autant de morts passés, autant de croix ici. —

O paysans, cœurs droits, croyants d'ancienne race,  
 Avancez vers la tombe en laissant tour à tour  
 Des dernières douleurs cette pieuse trace :  
 A l'éternelle Croix joignez vos croix d'un jour.

Quand, fauchés par la mort comme un arbre qu'émonde  
 Votre serpe d'hiver, vous quittez ce séjour,  
 A l'éternel Gibet qui domine le monde,  
 Cœurs généreux et forts, joignez vos croix d'un jour.

La terre est rude et nue, et votre peine est grande ;  
 Mais en ces croix des champs sachez voir des autels ;  
 Déposez à leur pied votre suprême offrande :  
 Ce sont vos croix d'un jour qui vous font immortels !—

STÉPHANE HALGAN.

## NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

---

### I.

## SCÈNES DE LA VIE CHRÉTIENNE

PAR

M. EUGÈNE DE MARGERIE (1).

---

J'aurais voulu appeler l'attention des lecteurs de la *Revue* sur le charmant ouvrage de M. de Margerie ; mais j'apprends qu'il est déjà à sa seconde édition, c'est-à-dire que beaucoup d'entre eux, sans doute, seraient déjà en état d'en parler tout aussi bien que moi. Le succès va vite avec M. de Margerie ; il est tel de ses livres qui en est à sa quinzième édition ; je ne sache pas de preuve plus manifeste de la persistance des sentiments honnêtes et religieux dans cette noble France.

M. de Margerie s'adresse aux jeunes gens qui, au sortir du collège, se trouvent en présence de la *dangereuse facilité de tout lire*, à ces jeunes femmes qui forment l'*héroïque résolution de ne pas se consacrer tout entières au monde et à la toilette*, mais n'ont, pour cela, fait divorce ni avec la *poésie* ni avec l'*imagination* ; il s'adresse à la *Mère Chrétienne et Intelligente* dont le cœur comprend à merveille que, si elle veut réjouir ses enfants avec le *comte de Valmont*, ils sauront bien, vissent-ils de Vaugirard où de Sorrèze, *se plonger dans le Balzac où le Georges Sand*.

Et son appel a été entendu. Est-ce à cause de son talent ? Sans

(1) Un vol. in-18 — Paris, chez Ambroise Bray — rue des SS. Pères, 66 — à Nantes, chez Mazoué, rue de l'Évêché et Poirier-Legros, rue d'Orléans.

aucun doute; mais c'est aussi, qu'on me permette de le dire, en raison du sentiment qui l'a inspiré, de cette volonté du bien et de cette sérénité d'âme qui sont en lui l'expression vraie d'une foi calme et forte. M. de Margerie était d'ailleurs admirablement placé pour nous peindre les charmes de la Vie Chrétienne. — « Sans vouloir, dit-il, livrer aux indifférents les secrets du foyer domestique, j'ai pensé à mes amis. Eux du moins sauront qu'il ne m'a fallu ni grandes recherches ni violents efforts d'imagination, lorsque j'ai essayé de peindre la fille dévouée, la mère selon le cœur de Dieu, l'épouse incomparable, la chrétienne enfin, comme il en faudrait quelques milliers seulement pour rendre à notre société affadie ce *sel* divin qui lui manque. »

On sent ce que peuvent être de tels livres, inspirés par la foi et dictés par le cœur.

Les *Scènes de la Vie Chrétienne* comprennent huit *nouvelles* où la vie nous apparaît sous autant de points de vue. La première, intitulée *Souvenir de Voyage*, nous introduit dans un de ces modestes châteaux de la Suisse catholique où les anciennes habitudes de cordiale hospitalité se perpétuent avec les vertus de la famille. — « Nous nous crûmes un instant sous la tente des Patriarches où dans la demeure de quelque chrétien de la primitive église, tant il y avait, dans l'accueil qui nous fut fait, de simplicité et de cordialité antiques. »

Le Patriarche du lieu avait fréquenté cependant le monde du XIX<sup>e</sup> siècle; il avait connu Paris et ses vanités et ses erreurs. Au sortir du collège, et pour se mettre au ton du jour, il s'était fait déiste; mais un ange veillait sur lui; c'était une parente, une enfant, un *grand cœur*. « Je me révoltais, je parlais de mes convictions! Comme on est comédien, même avec soi-même! » La jeune fille finit néanmoins par triompher et une heureuse union fut le prix de ce triomphe.

Nous venons de voir l'action de la femme avant le mariage; l'*Apostolat chrétien* nous la montre après le mariage. — L'*Épouse fidèle sanctifie le Mari infidèle*, se disent d'habitude les parents qui ont envie de marier leurs filles et peut-être aussi les jeunes filles qui ont envie de se marier. Eh bien! M. de Margerie nous fait suivre ce drame latent de la vertu aux prises avec le vice ou l'indifférence, drame de toutes les heures, de toutes les minutes, qui reste caché au monde, mais qui,

comme un poison lent, désenchante et use la vie. La mort de Noémie fut ici le coup de la grâce pour Émile. Elle entendit du moins les *paroles déchirantes* avec lesquelles il peignait son *bonheur de chrétien* au moment où *son bonheur d'époux allait lui échapper*. Ce fut pour elle comme un avant-goût du ciel. Un tel bonheur est de ceux qu'il faut *bien acheter!*

Le *Maître de Musique* met en relief une de ces difficultés de la vie qui tiennent à la délicatesse de la conscience, car — « s'il est des malheurs dont la vertu préserve, il en est auxquels la conscience expose. » — Paul Leçostois, jeune artiste, aimant, religieux, pauvre, courant le cachet pour vivre, rencontra dans ses courses une jeune élève qui avait à peu près les mêmes talents et les mêmes qualités que lui, mais une fortune très-différente. Il sentit vite qu'à vingt-cinq ans on ne se borne jamais précisément à l'admiration et à l'estime pour une jeune fille de dix-huit, et, au lieu de chercher à se faire jour dans son cœur, comme il eût été de *bon genre* peut-être; au lieu de tenter un enlèvement où, tout au moins, un roman (et les romans quelquefois réussissent), il renonce courageusement à ses leçons, sous un prétexte honnête; et s'en va, pour se consoler, jouer du piano avec une petite fille ridicule et du violon avec un chef de bureau de l'endroit! Quelle chute et quelle victoire!

Peu d'années après, Paul était devenu le mari d'une femme qui ressemblait fort peu à son premier rêve, une de ces femmes qui *veulent bien mourir pour les gens qu'elles aiment, mais qui ne sauraient vivre pour eux*. Suit une étude physiologique de la vie intime entre deux caractères bons au fond mais rarement d'accord, étude que l'auteur résume très-heureusement en ces mots: — « Etre assez bien en route pour ne pas désirer arriver, cela peut convenir à celui qui voyage pour voyager. Quant à ceux qui voyagent pour arriver, il n'est pas mauvais, ce me semble, que la route leur fasse un peu désirer le terme. »

*Nathalie*, un petit chef-d'œuvre de sentiment et de délicatesse, nous présente à son tour le long martyre d'une jeune fille mal mariée. Et cependant le mari qu'on lui a donné passait pour un *galant homme*; sa position était belle, sa fortune magnifique, sa mère, *la sainte du pays*. — « Jeunesse, beauté, fortune, avenir brillant et longues espé-

rances, que leur manquait-il ? » — Se disaient à l'envi les nombreux parents invités à leur noce. Mais, dès le quatrième jour, Nathalie était sinon triste, du moins pensive. Son mari était un de ces hommes si communs de nos jours, qui ne sentent plus d'émotions qu'à la Bourse et qui n'ont de cœur que pour eux-mêmes. Le bonheur pour lui, c'est « — l'argent, le luxe, de bons diners et ses aises. » — Et, lorsque sa femme laisse entrevoir qu'elle ambitionne quelque chose de mieux, il appelle le tapissier, le carrossier, le bijoutier comme les seuls êtres qui soient chargés du bonheur des femmes. Plus d'une peut-être l'eût trouvé un mari charmant ; mais Nathalie avait trop d'élévation dans l'esprit et dans le cœur pour s'estimer heureuse parce qu'on lui donnait des jouets comme à une petite fille. Son mari était un homme blasé et elle le sentait à chaque heure du jour, et tout le monde le sentait autour d'elle. Et dans ce monde de plaisir et de fêtes où rien n'échappe à la clairvoyance des mauvais instincts, sa vertu fut bientôt en butte aux séductions perfides d'un parieur de salons. Les caractères si divers de Nathalie, de son mari M. de Noirval et de sir John Baxton, le Lovelace Anglais, sont ici dessinés avec une vérité de nuances et une finesse de touche qui saisissent. Nathalie, confiante d'abord comme une âme pure, sensible comme une âme délaissée, se montre bientôt, dès qu'elle voit le péril, énergique comme une chrétienne. Elle est brisée mais non vaincue. Noirval reste ce qu'il a toujours été, défiant et crédule, se souciant peu du mal, mais prompt à y croire. Quand à sir John, c'est l'homme léger, oisif, cherchant partout des succès et poursuivant, au milieu des lions parisiens, ceux du vice, comme il eût poursuivi, s'il eût vécu dans une autre sphère, ceux de la vertu ; ayant enfin des qualités heureuses, mais tristement dévoyées, de ces qualités qui trop souvent se perdent mais qui souvent aussi reviennent. Sir John eût le bonheur de revenir et il le dû à Nathalie.

*Utinam !* cette exclamation qui nous est si familière, ce *plût à Dieu !* de chacun de nos désenchantements et de nos désirs, sert de titre à une cinquième nouvelle, qui ne nous apprend que trop combien il y a d'illusions même dans les meilleurs rêves. Faudra-t-il pour cela nous décourager ? faudra-t-il tenter, l'une après l'autre, toutes les voies ? faudra-t-il à chaque instant quitter le modeste théâtre où Dieu nous a assigné un rôle ? Non, mille fois non : *Dieu l'a choisi pour moi,*

*je n'ai qu'à m'y tenir* : — Règle admirable et qui, le plus souvent, double nos forces.

*Gillette* nous rappellerait quelque peu ces servantes dévouées dont, chaque année, nous apprenons l'histoire à l'époque des prix Monthyon, si elle n'était mieux encore. *Gillette* est surtout une servante chrétienne, c'est même un apôtre, ce que ne sont pas, à un égal degré, toutes les servantes académiques.

Le *vieux Jacques*, noble débris de la Révolution, condamné à voir sous ses yeux les *progrès du siècle* faire irruption jusque dans sa famille, nous fait admirablement comprendre ce mot trop vrai. — « Les hommes sont tous de grands enfants. Cessez pendant un an seulement de commander à ce marmot si docile aujourd'hui, et il aura, pour toute sa vie peut-être, désappris l'obéissance. » — N'est-ce pas là au fond, toute l'histoire de nos jours ?

La dernière *nouvelle* porte pour titre : *Pourquoi mon oncle Maurice ne s'est jamais marié*. Ah ! pourquoi ! pour la même raison que tel de nos amis s'est fait prêtre ! L'oncle Maurice rencontre un jour sur son chemin une jeune fille qui n'avait ni le type romain ni le type grec ; « ces *copies* de la statuaire antique ont presque toujours quelque chose de la froideur et de la roideur du marbre ; mais dans cet aimable visage que de détails charmants ? des yeux bleus où se lisait, comme en un lac limpide, la profondeur et la pureté de son âme ; une bouche tour à tour sérieuse ou souriante ; des cheveux blonds qui s'échappaient en boucles épaisses et soyeuses..., ajoutez à cela une fraîcheur éblouissante (ce que les poètes du temps appelaient un teint de lys et de roses)... » — C'était en 1813, époque où l'on voyageait modestement en diligence, et où les jupes n'ayant pas encore l'habitude de couvrir un *arpenant tout entier*, il n'y avait que de l'agrément à faire route avec les teints de lys et de roses. Parfois, il est vrai, la diligence versait (elle déraillait aujourd'hui) ; mais le souvenir de Boyeldieu est là pour nous dire les jolis couplets et les plaisantes aventures auxquels donnaient lieu les *voitures versées*. L'oncle Maurice en sut quelque chose. A la descente d'une côte la diligence dans laquelle il se trouvait perdit l'équilibre ; tel voyageur eût un membre demis, telle voyageuse un membre cassé, et les voilà confinés, les uns et les autres, dans une auberge de grand chemin, à l'enseigne de Notre-Dame-de-Bonne-

Garde. Rien de critique comme ces intimités d'occasion qui deviennent d'autant plus familières qu'elles doivent avoir moins de durée. L'oncle Maurice ne tarda pas à s'en convaincre ; il partait pour l'Italie, mais M<sup>me</sup> des Aubiers et sa fille étaient de Machecoul, et le voilà tout prêt à partir pour Machecoul. Malheureusement pour lui les deux nobles femmes prenaient une route toute différente. Elles se dirigeaient sur Marseille où M<sup>lle</sup> des Aubiers se proposait d'entrer dans un noviciat de sœurs hospitalières. Les prières et les promesses de Maurice ne changèrent rien à cette inébranlable résolution. — « Dans la réalité de la vie, lui dit nettement M<sup>lle</sup> des Aubiers, on ne force jamais à dire *oui* une jeune fille de cœur qui veut dire *non*, et c'est *non* que je veux dire à tout époux humain pour dire *oui* à celui qui, du haut du ciel, m'appelle à le servir. »

Et la jeune fille partit pour Marseille tandis que l'oncle Maurice revenait tristement en Normandie où il vécut désormais en *original bon*, ne songeant plus à mariage, mais fondant des lits dans l'hospice de la paroisse, dotant les écoles des frères, aidant les *chrétiens* naissantes du nouveau monde, et distribuant le reste de sa fortune, par portions égales, entre ses neveux, qu'ils le flattassent ou qu'ils ne le flattassent pas, qu'ils fussent assidus à sa table où leur couvert était toujours mis, où qu'ils vissent l'embrasser seulement aux grandes fêtes. Il leur contait parfois, alors, non sans émotion, son voyage... d'Italie. On riait de lui tant il était drôle ; on pleurait de joie en le revoyant, tant il était bon !

Je ne fais qu'indiquer le canevas de ces charmants récits. Grâce, vérité, délicatesse, tout s'y trouve, tout, hormis ce mouvement de la passion et cette agitation des sens qui, de nos jours, envahissent l'art et les lettres. A côté de Balzac et de Georges Sand, M. de Margerie est assurément d'une sérénité qui ne saurait être du goût des admirateurs enthousiastes de *Lélia* et du père Goriot ; mais, pour mon compte, après avoir lu *Nathalie*, *Gillette*, *l'Oncle Maurice*, etc., j'éprouve une jouissance tellement douce, qu'il ne m'est guère possible de regretter le malaise, la souffrance même parfois, que laissent après eux les tableaux de Balzac et de Georges Sand.

E. DE LA GOURNERIE.

## II.

# SOUVENIRS D'UN VOYAGEUR <sup>(1)</sup>

PAR

M. C. DE NUGENT.

---

On a fait ici, dans la Chronique du mois de juin, une mention rapide des *Souvenirs d'un Voyageur* ; je voudrais aujourd'hui compléter cette analyse trop sommaire et faire mieux apprécier comme poète le spirituel *humoriste* qui vient d'offrir à nos lecteurs ces délicates pensées de la *Philosophie du coin du feu*, et cette vive et ingénieuse satire appelée *Félix de Vareuil*.

— Connaissez-vous en France un poète qui ait tour à tour chanté en Suisse, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Écosse, en Irlande, en Allemagne, en Turquie, en Afrique, etc. ; qui ait, en un mot, visité trois des parties du monde ?... Il n'y en a peut-être pas deux, mais assurément il en existe un : j'ai nommé M. Charles de Nugent.

Il s'était, au départ, muni de l'indispensable journal du touriste, et il comptait sans doute noircir ces feuillets blancs de notes prises au vol et belles de tout le laisser-aller de la prose des grands chemins ; mais il comptait sans la Muse qui accompagnait sa *jeunesse errante dans ses courses vagabondes*, et qui — la bonne conseillère ! — lui inspira d'exprimer en vers ses impressions de tous les jours et de toutes les heures. Il s'en allait donc, le poète, au gré de sa fantaisie, et pareil à l'artiste qui jette en quelques traits sur son album les sites et les scènes qui l'attirent et le frappent ; se bornant parfois à une esquisse légère et prompte, — car les instants sont précieux et, comme les morts de la ballade, les voyageurs vont vite, — et parfois, lorsque le

(1) Un vol, in-8°, à Paris, chez Dentu, au Palais-Royal.

charme des lieux le retient, saisissant ses pinceaux pour peindre et non crayonner, pour faire un tableau à la place d'un croquis.

Ce que j'appellerais volontiers des croquis ou, si l'on veut, des tableaux de genre, dans le volume de M. de Nugent, ce sont les sonnets qui en forment la plus grande partie. Cette sorte de poème convenait éminemment au barde-voyageur, qui, sous l'empire de sentiments et d'aspects si multiples, avait besoin de donner à sa pensée une forme, une expression à la fois concise et ferme.

Puisque j'ai comparé les *Souvenirs d'un Voyageur* à une série de tableaux, imitons les gens qui, n'ayant que peu d'instant à passer dans un musée, ne prétendent point tout voir, c'est-à-dire ne voir rien, mais s'arrêtent devant quelques toiles qui les ont saisis dès l'entrée.

— Le poète est en Autriche ; il se promène dans le parc de Schönbrunn.

Si les ombrages y sont touffus, les gazons moelleux, la voix des oiseaux harmonieuse, il n'en sait rien, je vous l'assure ; mais ce qu'il sait trop, c'est que le château impérial qui se dresse là-bas, c'est que les allées qu'il suit en rêvant ont abrité les premiers jeux de l'enfant qui devait être l'infortunée reine Marie-Antoinette. Ce souvenir évoque devant sa pensée des jours maudits, et voici quels accents s'échappent de son âme émue :

Lorsqu'un sombre réseau d'angoisses et de pleurs,  
 Sous les pas d'Antoinette eut resserré ses mailles,  
 Lorsque la calomnie eut muri ses semilles,  
 Et que la mort fauchait les épis et les fleurs ;

A tous ses ennemis, du haut de ses malheurs,  
 Plus fière qu'à Schönbrunn, plus grande qu'à Versailles,  
 Cette reine jeta, pour seules représailles,  
 Sa pitié plus immense encor que ses douleurs.

D'une vertu nouvelle, à chaque nouveau crime,  
 Elle parut armée, et, royale victime,  
 Versa plus de pardons que ses bourreaux de fiel !

De son cachot sanglant la pierre froide et noire  
 Soudain s'illumina d'un long rayon de gloire.  
 Et l'échafaud devint le marchepied du ciel.

— La bibliothèque du voyageur ne saurait être considérable ; mais il est un petit livre que le chrétien fervent ne manque jamais de glisser dans son sac de touriste , parce qu'il est autant au-dessus de tous les livres du monde que le ciel est au-dessus de la terre , parce qu'il est la source vive où le cœur affligé se retrempe , parce qu'enfin c'est *le plus beau qui soit parti de la main des hommes , puisque l'Évangile n'en vient pas* (1) Le poète est sous l'influence d'une lecture de l'*Imitation de J.-C.* ; il contemple ce sublime volume , que les générations se passent de main en main sans en pouvoir découvrir l'auteur , et il s'écrie :

Fruit salubre et doux à qui sait s'en nourrir,  
 Sur l'arbre de la Croix seul digne de paraître,  
 Les rayons du génie ont-ils pu te mûrir !  
 Est-ce Gerson qui t'a fait naître ?

Baume offert à toute âme exposée à périr .  
 Viens-tu d'un solitaire à qui Jésus , son maître ,  
 Révéla le secret de calmer et guérir  
 Des maux qu'il n'avait pu connaître ?

Ne sondons pas , chrétiens , ces questions frivoles ;  
 Ce livre , dans nos cœurs , fait germer des paroles  
 D'une sainte fécondité :

A ses tendres accents l'amour divin s'allume ,  
 Nous sentons que d'en haut un ange l'a dicté ;  
 Qu'importe qui tenait la plume ?

(*La Superga près Turin : Piémont*)

La première fois que l'on a parlé dans la Revue des *Souvenirs d'un Voyageur*, on en a extrait un fort beau sonnet, *la Tour d'Hennebon*, écrit dans la Bretagne et pour la personnifier. Que l'on me permette, à

(1) Fontenelle.

mon tour, d'en citer un composé dans la Vendée et sur les bords du Lay, notre plus charmante rivière après la Sèvre. Il n'a pas la tournure mâle et fière de celui-ci, mais il se recommande par une naïveté et une mélancolie touchantes :

### L'ARC-EN-CIEL.

*A Isabelle de B.*

Sur la foi d'un berger, Isabelle, à votre âge,  
J'ai cru, quand l'arc-en-ciel semblait à l'horizon  
D'un bout de son écharpe effleurer le gazon,  
Qu'une fée y venait s'asseoir après l'orage :

J'ai cru qu'elle y cachait, dans le creux d'un sillon,  
Une perle magique, inimitable ouvrage (1),  
Et j'ai voulu l'atteindre, et j'ai perdu courage  
En voyant devant moi toujours fuir ce rayon.

Je vieillis, et ma course à travers la prairie  
N'est plus pour y saisir la perle de féerie,  
Mais je n'accuse plus le berger suborneur ;

De ses contes naïfs j'aime la transparence,  
Cet arc-en-ciel qui brille et fuit, c'est l'Espérance,  
Et la perle introuvable, enfant, c'est le Bonheur !...

Il serait agréable et facile de continuer ces citations ; vingt pièces sont là qui ont les mêmes droits à cet honneur, mais je ne puis que les désigner par leurs noms : — *les Bords de la Loire, le Château de Clisson, le Vésuve, une Ville turque, la Cathédrale de Cologne, la Guerre d'Afrique*, si bien caractérisée par ce vers :

Une page arrachée au récit des croisades ;

(1) Dans plusieurs provinces, les bergers, qui sont tous un peu sorciers, assurent qu'à l'endroit où l'arc-en-ciel a touché la terre, une fée vient cacher un ouvrage magique de ses mains, une perle qui vaut à elle seule tous les trésors de l'empereur Charlemagne : les enfants courent vers le point où une extrémité de l'arc-en-ciel semble en effet reposer sur le gazon, mais l'arc-en-ciel recule et s'évapore, et les enfants se désolent de ne pas découvrir dans les champs d'autres perles que des gouttes de rosée.

C. DE N.

*Saint-Malo, la Tempête, la Branche de Houx, les Bords du Rhin, Delicta Juventatis meæ, etc., etc.*

Cependant il y a une pièce d'une facture magistrale que je regretterais de passer sous silence. Elle est intitulée *La Popularité*. M. de Nugent s'adressait, en 1847, à *L'auteur de l'Histoire des Girondins*, dont il déplorait, avec tant d'autres admirateurs du célèbre poète, les inexplicables égarements.

La popularité, la moderne chimère,  
Peut donc, en promettant sa couronne éphémère,  
Faire abjurer soudain le plus noble passé!...

Tout fléchit devant elle, et nos yeux à sa suite  
N'ont vu que trop souvent l'éloquence séduite,  
S'écarter du sentier par le devoir tracé.

.....

D'une tourbe vulgaire excusons la bassesse;  
Laissons à l'écrivain qui ne vivra qu'un jour,  
Sa lâche servitude et son ignoble amour;

Mais d'un chantre immortel quand l'ivresse funeste,  
A des forfaits heureux dressant un piédestal,  
Exalte des tribuns que sa raison déteste,

Alors il faut maudire un vertige fatal,  
Alors il faut pleurer une muse divine,  
Et nous voiler la face au nom de Lamartine.

.....

La soif de l'or peut-être ou la soif des braves  
Tourmentent son esprit, asservissent sa plume,  
Et les guident au gré des sophismes nouveaux.

Notre juste colère à cet aspect s'allume,  
Cet illustre transfuge ajoute à nos douleurs,  
Et son apostasie est un de nos malheurs.

.....

Aux pieds de nos faux dieux l'historien s'abaisse,  
Ses yeux se sont couverts d'une nuée épaisse,  
Il offre aux scélérats la palme des héros.

Des hauteurs de son âme il a quitté la cime,  
Et, pour être applaudi par les fils des bourreaux,  
De la main du génie il a fardé le crime!

(*Elisabeth's Castle : Ile de Jersey.*)

— Ne suffit-il pas, et au delà, des vers qui précèdent, pour donner à nos lecteurs l'envie de posséder ce recueil, tout plein des plus fraîches, des plus nobles inspirations et des sentiments les plus généreux ? Nous le recommandons aux amateurs de la poésie saine, franche, souriante et consolante, et à ceux, — le nombre en est bien grand ! — qui faute de loisirs ou même d'autre chose, sont réduits à faire des voyages.... *dans un fauteuil.*

EMILE GRIMAUD.

---

### III.

## M. LE COMTE DE MORNAC.

---

Au nom de la Revue comme en notre propre nom, nous nous disposions à payer le tribut que nous devons à la mémoire de M. le comte de Mornac, quand nous est parvenue la notice que M. Léon Audé a consacrée à cette existence si honorable, si honorée, et, pour tout résumer par un seul mot, si chrétienne. Nous ne saurions la raconter mieux que lui ; nous lui laisserons donc la parole, mais non sans avoir dit que nous prenons à ce *deuil public* une part d'autant plus grande que nous avons été plus

souvent admis à contempler de près ces rares vertus, et que nous étions plus fier de l'affection que voulait bien nous témoigner M. le comte de Mornac. — E. G.

Jamais foule aussi nombreuse que lundi dernier ne s'était pressée à Napoléon-Vendée, sur la *voie douloureuse* qui mène de l'église au cimetière. Tout ce qui avait pu quitter sa demeure était là, suivant dans un respectueux silence les obsèques de l'homme de bien. Dans ce deuil général, toutes les classes étaient confondues. Les pauvres, les ouvriers, dans l'attitude d'une profonde douleur, avec les plus riches et les plus élevés en dignité, s'étaient trouvés réunis dans cette pensée unanime : l'hommage de regrets à rendre sur la tombe du comte de Mornac. Le cortège s'était grossi des personnes accourues des environs, et la musique du 29<sup>e</sup> de ligne complétait l'éclat de cette grande manifestation. Ces funérailles avaient pris les proportions d'un deuil public ; on eut dit que Dieu accordait ici-bas à cette noble vie le triomphe réservé d'ordinaire aux justes là-haut seulement. Beau et consolant spectacle qui fait l'éloge de celui qui en fut l'objet, mais qui honore non moins la population capable de sentiments si élevés, de témoignages si touchants de son respect et de sa reconnaissance envers la famille respectable qui donne au milieu de nous tous les exemples de vertu, de piété sans ostentation et de bienfaisance.

Nul ne mérita mieux que le comte de Mornac une pareille ovation. L'un des plus dignes représentants de la noblesse française et d'une société qui disparaît, il appartenait à la fois à l'ancienne monarchie par ses souvenirs et son attachement, et à la société présente par son caractère bienveillant et l'aménité de ses relations. Durant sa longue carrière, il n'a pas cessé, sous les drapeaux comme dans les assemblées, d'être dirigé par l'amour du bien et le respect de la règle et du devoir. Il était de cette classe d'hommes modérés, formés à l'école instructive des événements, qui, tout en conservant le culte de leurs premiers principes, essaient, sans préjugés comme sans passions, de consolider l'autorité, de préserver l'organisation sociale, lors même qu'elle n'est pas représentée par ceux qu'ils eussent préférés.

François-Léon Boscal de Réals, comte de Mornac, naquit à Mornac

(Charente-Inférieure), le 15 septembre 1783, dans une famille originaire du Languedoc, établie en Saintonge en 1659, d'où la branche aînée est venue, au commencement du siècle dernier, se fixer dans le Bas-Poitou, par le mariage de l'un de ses membres avec Perrine de Saligné, héritière du marquisat de la Chaize-le-Vicomte. Jeté dans l'exil par suite de l'émigration de sa famille, en 1791, le jeune de Mornac, encore enfant, fut inscrit sur les contrôles des compagnies des gentilshommes réunis de Saintonge, Aunis et Angoumois. En 1801, il entra comme cadet au service de l'Autriche, parvint au grade de capitaine, et fut employé comme officier d'ordonnance auprès du prince de Reuss Greitz Henri XIII, général d'artillerie, et directeur-général des recrutements de l'empire. En 1810, le traité de paix lui rouvrit les portes de la France qu'il avait eu le malheur de laisser si jeune, et de combattre sans la connaître.

L'ancienne monarchie qu'il avait suivie dans l'exil remonta sur le trône chancelant de ses pères, pour quitter quelques jours après le sol de la patrie. M. de Mornac fut des premiers à tirer l'épée pour sa défense. Il fut inscrit parmi les volontaires royaux de Bordeaux (1814), et, lors de la prise d'armes de la Vendée, en 1815, il fut choisi par M. de Suzannet pour chef d'état-major. Après la mort de ce chef, il reçut la mission difficile et périlleuse de le remplacer dans le commandement du 3<sup>e</sup> corps de l'armée de la Vendée.

A la seconde Restauration, la commission des anciens officiers et des officiers des armées royales de l'intérieur lui ayant reconnu le grade de colonel, M. de Mornac, d'abord présenté pour le commandement d'un régiment de la garde royale, fut définitivement nommé au commandement de la légion du Jura, devenue 82<sup>e</sup> de ligne, qu'il forma et commanda jusqu'en 1821. En 1823, il fut appelé à l'armée d'Espagne et successivement employé dans son grade de colonel comme commandant du quartier-général de la 4<sup>e</sup> division du 1<sup>er</sup> corps, sous les ordres du maréchal duc de Reggio; puis commandant d'un des quartiers de Madrid, et enfin du dépôt général d'infanterie dans la même ville.

Nommé, en 1825, au commandement du 49<sup>e</sup> régiment d'infanterie qui s'embarquait pour les Colonies, il n'accepta pas cette destination,

resta de ce moment en disponibilité, et fut mis définitivement à la retraite en 1845, gardant de ses services les décorations de Chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne.

Rentré dans la vie civile, il a représenté le département, de 1827 à 1830, comme député du grand collège des électeurs qu'il présida le 5 novembre 1827 ; il est devenu le mandataire du canton du Poiré au Conseil général depuis 1848, et membre du conseil municipal de la ville depuis la même époque. Les différentes commissions administratives ou charitables dont il faisait partie, ou qu'il présidait reçurent toujours ses soins assidus. C'est ainsi que nous l'avons vu jusqu'à la fin dans les commissions de l'hôpital, de la prison, et de l'asile des aliénés. Nous étions si bien accoutumés à le retrouver au milieu de nous, que nous ne pouvions, malgré la fatigue évidente depuis quelque temps de son attitude, nous attendre à le voir sitôt mourir.

Dimanche, 24 janvier, il fut pris de douleurs violentes de grippe et de fluxion de poitrine compliquant un asthme ancien ; bientôt les souffrances se calmèrent, faisant place à une faiblesse qui pouvait permettre d'espérer encore un rétablissement. Mais sa fin approchait et samedi, 30 janvier, il s'est éteint doucement, avec la sérénité de l'homme de bien et la résignation du chrétien, malgré les épreuves et le poids des longs jours.

M. le préfet du département a voulu représenter l'administration en tenant l'un des coins du poêle ; un autre était porté par le colonel du 29<sup>e</sup> de ligne, soldat de Crimée, dont la présence rappelait un autre deuil de cette noble famille : la mort héroïque de l'ainé des fils, tué au dernier assaut de Sébastopol sur le Grand Redan, jeune officier qui ne mérita que ce reproche, d'être trop brave. Les autres coins du poêle étaient portés par M. de Tinguy de Nesmy, ancien représentant, et par M. de Puiberneau, pour le Conseil général.

LÉON AUDE.

(Extrait du *Publicateur du 7 février 1858*).

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort subite d'un de nos excellents collaborateurs, M. l'abbé J.-M. Lagrange, aumônier de Grand-Jouan. Il a été frappé dans toute la force de l'âge : M. l'abbé Lagrange avait à peine quarante ans. — Cette perte sera vivement sentie et par le clergé dont il était un si digne membre, et par nos lecteurs qui ont apprécié, comme elle le mérite, son étude sur *le Culte de la Sainte-Vierge*, publiée dans le numéro d'octobre dernier. Il s'occupait avec zèle et succès de recherches sur l'histoire religieuse du diocèse de Nantes dont il comptait faire part à la Revue. Comme prêtre et comme écrivain, avons-nous besoin de le dire, M. l'abbé Lagrange emporte tous nos regrets.

---

## CHRONIQUE RELIGIEUSE.

---

# LA SEMAINE SAINTE

A JÉRUSALEM (1).

---

Les pèlerins du moyen âge avaient la pieuse coutume, à leur retour des lieux saints, de suspendre à l'autel de leur église une palme détachée de l'arbre du désert dont l'ombrage avait protégé leur tente d'un jour. Qu'il me soit permis de payer mon tribut à la *Revue de Bretagne et de Vendée*, en lui envoyant, comme la palme des premiers pèlerins, les impressions d'un Breton sur cette terre bénite ! Parmi tous ces souvenirs, il en est un autour duquel viennent se grouper tous les autres : la Semaine Sainte à Jérusalem !

Nous laissons à d'autres le soin de parler au long des Lieux Saints, de mesurer les distances, et d'étudier jusqu'à la dernière pierre de cette terre des miracles. Nous ne voulons rendre que nos plus vives et nos plus chères impressions.

— Il fut beau pour nous le jour où nos regards impatients aperçurent la Terre Sainte. Dans le silence, chacun laissait parler son cœur et ses souvenirs. Les images de la Bible feuilletées dans notre enfance nous revenaient en mémoire. C'étaient les mâles figures des patriarches, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, et il nous semblait aussi voir apparaître sur ces blanches falaises les poétiques figures de Rachel et de Rébecca. Bien court dût être notre séjour à Jaffa, il nous tardait d'arriver à Jérusalem.

Le pèlerin ne songe pas à s'arrêter à l'ombre des orangers, dont le vent balait la fleur sous ses pieds, et des palmiers qui bordent ces magnifiques jardins et qui balancent autour du voyageur leurs gracieux éventails. Il traverse cette plaine de Saron encore belle, mais qui n'est plus qu'un

(1) Nos lecteurs nous sauront gré de substituer à notre chronique ordinaire l'article suivant, qui, au temps de l'année où nous sommes, ne manque pas, en l'avouera, d'actualité.

désert <sup>(1)</sup>, si l'on pense à sa fertilité d'autrefois. Il pénètre dans les montagnes d'Ephraïm, en songeant à cette Jérusalem qu'il va visiter à ses grands jours de deuil et dont l'aspect désolé semblera lui dire : — « Voyez s'il est douleur semblable à la mienne <sup>(2)</sup> ! » — Il est bien vrai, comme le dit un illustre pèlerin <sup>(3)</sup>, que l'ennui saisit le cœur du voyageur, à travers ces montagnes sur le sommet desquelles la foudre semble avoir laissé sa marque de feu. Cette solitude peuplée de mille souvenirs prépare l'âme à une tristesse plus profonde encore. A l'approche de la grande ville, le hameau de St-Jérémie nous rappelle les immenses douleurs dont ce saint a été le prophète, et chacun disait en comptant le petit nombre des députés de l'Europe catholique à Jérusalem : « Les chemins de Sion sont dans le » deuil parce que personne ne vient plus à ses solennités <sup>(4)</sup>. » Enfin des dômes, des murs crénelés surgissent devant nos yeux qui s'emplissent de larmes : c'est Jérusalem ! et plus loin nous voyons une montagne que couronne un dôme éclatant de blancheur : c'est le mont des Oliviers. Nos cœurs devinaient le Calvaire ! le Cénacle !... Non, personne ne peut comprendre sans les avoir éprouvées, les impressions du pèlerin à la vue de Jérusalem ; là, tout front s'incline, et toute tête couronnée dépose son diadème. Ceux de nos pères qui, pour suivre Godefroi de Bouillon, avaient quitté la Bretagne, ne pouvaient distinguer la ville sainte à travers leurs larmes, seul langage qui nous reste lorsque l'émotion fait taire tous les autres. Sur ces rochers, témoins de ces fortes émotions, les Bretons qui viendront à la suite des Croisés feront à Dieu leur prière pour que notre pays bien-aimé conserve dans sa belle intégrité, la foi qui fit les pèlerins et les Croisés du moyen âge.

#### JOUR DES PALMES.

Déjà depuis plusieurs jours les pèlerins d'Occident étaient arrivés à Jérusalem ; c'était la veille de la grande semaine ; les fatigues et les mille soucis du voyage étaient oubliés ; ils se recueillaient de plus en plus dans l'attente des cérémonies graves et touchantes dont ils allaient être les heureux témoins. Autrefois, c'était à Bethphage que les pères franciscains se rendaient en ce jour solennel ; ils revenaient avec pompe de cet humble village. Le père gardien, monté sur une ânesse, descendait vers Jérusalem par un chemin tracé le long du mont des Oliviers, et que les Catholiques avaient couvert de tapis de fleurs, de branches d'oliviers et de pal-

(1) *Factus est sicut desertum Saron. Is.*

(2) *Videte si est dolor sicut dolor meus.*

(3) Châteaubriand.

(4) *Via Sion lugent eò quòd non sint qui veniant ad solemnitatem (Jer. Lam. 1)*

miers. Il traversait cette vallée de Josaphat, au milieu des chants de triomphe, que répétaient, il y a tant de siècles, les échos du Cédron, en attendant les cris de mort et les imprécations déicides. Aujourd'hui le triomphe est plus humble. C'est vers la vaste église qui renferme le saint Sépulcre et le Calvaire que les Catholiques latins se dirigent, le samedi de la Passion. A l'entrée, les Turcs qui gardent ce saint temple boivent et fument sans songer à ce qui se passe autour d'eux. Après avoir franchi le seuil, on rencontre la pierre de l'onction sur laquelle le corps du Sauveur fut déposé et embaumé par de pieux disciples : des lampes se balancent au-dessus d'elle et le pèlerin y donne son premier baiser. A droite s'élève le Calvaire, à une faible hauteur : encore quelques pas et le pèlerin se trouve sous cette coupole qui couronne le saint tombeau, sur lequel s'élève un magnifique monument de marbre. Une petite distance le sépare du chœur splendide des Grecs schismatiques, qui déploie une grande magnificence et qui contraste par son luxe avec le petit sanctuaire catholique élevé sur l'emplacement de l'apparition du Christ à sa Mère. Les pèlerins y trouveraient prosternés quelques pauvres franciscains, le patriarche, quelques prêtres et quelques ordinaires de sa suite. Le patriarche revêtit ses habits pontificaux et la procession parcourut les divers sanctuaires de cette grande église. Telle est l'entrée des Catholiques latins dans la basilique du Saint-Sépulcre.

Le lendemain, de bonne heure, nous nous retrouvions dans le même temple sous la vaste coupole, entre le monument sacré et le chœur des Grecs ou quelques *papas* (1) montraient leur toque noire. Au-dessus de leur tribune, un espace, qui est loin d'avoir l'étendue du chœur de nos plus petites cathédrales, était destiné à voir se succéder toutes les cérémonies saintes. On dressa un autel à la porte du Saint-Sépulcre; le patriarche, après avoir prié quelque temps dans l'intérieur du monument, vint prendre place sur son siège; tandis que les Consuls de France (2), d'Autriche et d'Espagne, précédant nos caravanes, se plaçaient vis-à-vis. Les religieux franciscains, les dames de Notre-Dame de Sion, celles de St-Joseph de l'Apparition se pressaient tous dans cette petite enceinte. Trois femmes y représentaient seules les femmes de l'Europe catholique; c'étaient deux nobles dames de l'empire d'Autriche, et une pauvre Bretonne dont le nom doit être glorieusement cité à la suite des pèlerins les plus illustres (3). Les

(1) Prêtres grecs.

(2) M. de Barrère.

(3) Louise Roulard, veuve André, partit il y a quelque temps de Dinan (Côtes-du-Nord), sans ressource, sans autre secours que celui de sa confiance en Dieu; elle se dirigeait à pied vers Jérusalem. Elle arriva à Marseille au bout de quatre mois, les pieds enflés par la fatigue du chemin. On lui conseilla de se rendre par mer à Rome. Le Souverain Pontife lui ordonna de continuer ainsi son voyage, et la Providence venant à son secours, elle parvint

chants de l'Eglise commencèrent, le diacre lut l'Evangile qui racontait le triomphe du Christ et le patriarche appela les bénédictions célestes sur les palmes cueillies dans les plaines de Gaza, et déposées sur le marbre du Sépulcre; il nous parla, dans de belles oraisons, de cette branche d'olivier qu'apporta dans l'arche la colombe échappée, et, assis sur son siège, il nous distribua des palmes bénites. Celles des Consuls étaient ornées de fleurs du printemps et décorées avec art; les rameaux furent bientôt répandus dans l'heureuse assistance. La procession s'ébranla autour du monument. Quelle pompe et quelle solennité! On entendait, au milieu des chants, le bruit des palmes qui s'agitaient, et tous contemplaient avec admiration le vénérable patriarche (1). Une barbe magnifique se déroulait majestueusement sur sa poitrine, une douceur angélique régnait sur tous ses traits, et le voyant entouré de ces palmes, au milieu de ces chants de triomphe, chacun se souvenait des paroles du prophète qui prédisait l'entrée du Messie: « Dites à la fille de Sion: Voilà ton roi qui vient vers toi avec mansuétude (2). » Trois prêtres revêtus d'aubes et d'étoiles violettes ont chanté la Passion; cette lamentable histoire saisit l'âme plus fortement que partout ailleurs, à la porte du tombeau du Christ et à trente pas du Calvaire. La foule s'écoula saintement émue; chacun serra précieusement sa palme. De retour, le pèlerin suspendra la sienne aux murs de la maison paternelle, et jusqu'aux derniers jours de sa vieillesse, elle lui rappellera que bien jeune encore il fut voyageur dans le pays de Jacob et du Christ.

## MERCREDI SAINT.

Il est, auprès de Jérusalem, un lieu saint qui doit avant tous les autres recevoir nos hommages; c'est le Saint-Cénacle. Aussi mercredi, veille de la Pâque, le pèlerin se rend de bonne heure sur le mont Sion. Un vieux santon (3), lui ouvre une vaste salle qui renferme tous les souvenirs les plus suaves (4). C'est là que l'arche d'alliance fut déposée par David; c'est là

heureusement à la ville sainte. On dirait une page détachée de la vie des Saints du moyen âge. Certes il est glorieux pour un pays de voir un de ses enfants supporter les fatigues les plus grandes au nom du Dieu dont il va baiser les traces sanglantes. Si le schisme nous montre ses milliers de pèlerins, nous pouvons lui répondre par cette femme venue du fond de la Bretagne. Dieu choisit les faibles du monde pour en confondre les puissances. *Infirmos mundi elegit Deus ut confundat fortiores.*

(1) Son Eminence Mgr Valerga a parcouru une partie de l'Asie. Intrépide missionnaire, il est tombé entre les mains des Turcomans qui l'ont même percé d'une lance. C'est un digne successeur de tous ces pontifes qui ont illustré le siège de Jérusalem par leurs vertus et leurs martyres.

(2) *Dicite filiæ Sion: Ecce rex tuus qui venit tibi mansuetus. Is.*

(3) Moine musulman.

(4) *Cenaculum grande.*

que Jean reposa sur la poitrine du Maître ; c'est là que les apôtres reçurent l'Esprit Saint qui en fit des martyrs. Nous descendîmes par le chemin des vignes, vers la vallée de la prière et de l'agonie. Une grotte profonde nous reçut dans ses flancs ténébreux, et nous vénérames, abrité par un autel, le lieu où la sueur et le sang du Sauveur des hommes se répandirent et où un ange vint consoler ses divines angoisses. Non loin de cette caverne de douleurs, s'élèvent huit oliviers, dont la tradition fait remonter les années à la date de la Passion de l'Homme-Dieu. Leurs immenses racines promènent sur le sol, couvert de rosiers et de violiers d'Europe, leurs sinueux contours, et la prière vient seule au cœur et sur les lèvres du chrétien qui se laisse surprendre par les fortes émotions émanant de ces mystérieux ombrages. A la porte de ce jardin, un large rocher conserve le souvenir du sommeil des disciples qui ne purent veiller une heure ; et à vingt pas, entre deux murs, est jetée une colonne qui reçoit l'expression du mépris de tout homme qui y passe. C'est le lieu où fut donné le baiser de la trahison et où le Fils de l'Homme se montra Fils de Dieu en foudroyant par deux paroles <sup>(1)</sup> la troupe impie de ses bourreaux. Nous reprîmes le chemin de Jérusalem, et nous appuyâmes nos lèvres avec respect sur le rocher amolli sous les genoux du Sauveur qui y laissa sa divine empreinte en buvant l'eau du torrent de Cedron <sup>(2)</sup>.

Préparés par ces visites émouvantes, nous reprîmes nos places dans l'Eglise du Saint-Sépulcre pour l'office des ténèbres. Les psaumes retentirent entre le mont Sion et le Golgotha ; le roi prophète entrevoit le Messie étranger à ses frères et n'ayant que le fiel pour nourriture et le vinaigre pour breuvage. Mais laissons parler Jérémie ; mieux que nous il pourra dire, dans ses lamentations de la grande semaine, ce qu'est devenue Jérusalem : « Le Seigneur a tendu son arc et n'a rien épargné de ce qui » était beau sous la tente de la ville de Sion ; cette tente, il l'a renversée » comme un jardin qu'on détruit, il a démolí son tabernacle et livré à » l'oubli les fêtes et les jours du Sabbat. Les vieillards de la fille de Sion » se sont assis par terre et se sont tus ; ils ont couvert leur tête d'un cilice » et les vierges de Jérusalem ont baissé le front. Ceux qui passaient ont » sifflé et ont secoué la tête à l'aspect de Jérusalem : est-ce là, disaient-ils, » cette ville d'une beauté si parfaite et qui était la joie de toute la » terre <sup>(3)</sup>. — L'orgue semblait emprunter à l'ange de Jérusalem sa voix plaintive et désolée pour rappeler, après le récit de chacune de ses douleurs, la ville malheureuse à son Seigneur et à son Dieu <sup>(4)</sup>.

(1) *Ego sum.*

(2) *De torrente in viâ bibet.*

(3) *Jérémie, Lament.*

(4) *Jérusalem, Jérusalem, revcrtere ad Dominum Deum tuum. Jérémie.*

## JECDI SAINT.

L'autel dressé à la porte du Sépulcre est orné ce matin avec un luxe inaccoutumé, des immenses chandeliers en argent supportent des cierges d'une grande épaisseur, un tapis recouvre le parvis du temple et le saint tombeau est couvert de fleurs et resplendissant de lumières. Le patriarche s'avance vers l'autel, revêtu de ses plus riches ornements. L'instant de la communion pascale est éminemment solennel. Dès que le célébrant a participé aux saints mystères, le maître des cérémonies vient inviter le Consul de France à s'avancer le premier au banquet sacré. Cette déférence est due à la France à qui la Terre-Sainte a confié le soin de la protéger et de la défendre. Ensuite viennent les prêtres; les Consuls d'Espagne et d'Autriche déposent leurs épées et s'avancent, tandis que la foule des pèlerins les suit pour participer à cette pâque divine. Le patriarche, assisté de douze prêtres des nations différentes de l'Europe, consacre l'huile sainte rappelle la fondation du sacerdoce catholique. Je renonce à décrire les impressions d'un pareil moment. Bientôt l'hostie sainte, protégée d'un ombellino richement orné, parcourt entre les mains du patriarche la vaste église et vient se reposer sur le marbre du Sépulcre. L'encens remplit le plus petit et le plus précieux sanctuaire du monde. On dépouille les autels, et les paroles du roi prophète recommencent, à l'office de vêpres, leurs plaintes divines.

A deux heures, douze pèlerins de toutes les nations de l'Europe entourent le patriarche ceint d'une serviette de lin comme son divin modèle. Un prêtre le suivait portant un bassin rempli d'eau. Le pèlerin se sentit vivement ému lorsqu'il vit le vénéré Pontife laver et baiser ses pieds avec une humilité touchante. Il croyait contempler le Sauveur lui-même; des larmes humectaient ses paupières au contact de ces lèvres vénérables. — Après les ténèbres qui commencent l'office du vendredi, chacun put ou retourner à Casa-Nova, hospice des pèlerins, ou rester heureux prisonnier du Saint Sépulcre et du Calvaire.

## VEKDREDI SAINT.

La nuit est bien belle passée dans cette église; quelques lampes brillaient au Calvaire et leur lueur se projetait sur ces vastes coupes. Le silence n'était interrompu que par le bruit des cymbales de bois des Arméniens. Devant le Saint Sépulcre quelques Arabes catholiques se reposaient sur le parvis et semblaient être comme les soldats qui en défendaient l'approche. Dans l'intérieur, on voit d'abord la chapelle de l'Ange, et sur la pierre où se

trouvait jadis le gardien céleste, un religieux priait. Sous les voûtes de marbre du sanctuaire du tombeau, des lampes nombreuses brûlent leur huile parfumée. Dans un humble réduit, adossé au saint monument, un moine copte appuie sur le marbre de son autel dépouillé sa tête fatiguée, et balance d'heure en heure son pauvre encensoir. Toutes les voix s'élèvent, toutes les langues se confondent pour se réunir en Dieu, comme les fleuves de différents parages se retrouvent dans le même Océan....

Le grand jour est arrivé. Le rendez-vous est au Calvaire. Après la lecture des prophéties, la Passion est chantée sur le théâtre de ces immenses douleurs. Les clameurs des Juifs se font entendre dans le récit sacré comme la voix qui proclama la consommation du sacrifice. Au dernier cri : — « Tout est consommé! » — tous les fronts s'inclinèrent dans la poussière de la sainte montagne; il semblait que le souffle de Dieu passait sur nous et que le soleil allait s'obscurcir. Après les prières de l'église pour ses enfants comme pour ses ennemis les plus ardents, l'Adoration de la Croix commença. Les religieux, les prêtres et les pèlerins s'avancèrent pieds nus; tous les catholiques venaient baiser la Croix et le rocher sur lesquels coula le sang qui sauva le monde. Cette croix s'éleva dans le même lieu qu'autrefois, et nous regardions en nous éloignant cet Arbre divin qui semblait attendre l'heure de l'immolation et la céleste victime....

Après midi, nous commençâmes dans les rues de Jérusalem la voie douloureuse; quelques tronçons de colonnes nous indiquaient les stations. Le Prétoire, la Flagellation, l'arcade de l'*Ecce Homo*, les lieux des chutes du Sauveur et de sa rencontre avec sa Mère furent baisés avec ferveur. Ensuite nous rencontrâmes la pente raide d'une longue rue encombrée de chameaux; ici le souvenir de Véronique, là celui des Filles de Jérusalem; puis à travers le dédale de maisons à demi ruinées, nous arrivions au Saint Sépulcre où commençait à dix heures une procession qui se prolongeait jusqu'à une heure dans la nuit. Les sermons dans toutes les langues de l'Europe et de l'Orient se succédèrent à chaque autel qui rappelait un souvenir douloureux. Les religieux portaient un grand crucifix; les chants du *Miserere* se reprenaient après chaque station et chaque discours, et les pèlerins suivaient deux à deux portant un cierge béni. La chapelle de l'*Impropere* (1), celle de la division des vêtements reçurent nos premiers hommages, mais il fallut monter au Calvaire. Chacun se pressait, au risque d'être étouffé dans cette ascension pénible. C'est au milieu du plus affreux désordre que nous pûmes parvenir au sommet du Golgotha. Quelques lampes et la lueur de nos cierges éclairaient cette immense multitude. Tous, nous sentimes nos jambes fléchir; nous tombâmes à genoux, tandis que le crucifix s'élevait sur le rocher.

(1) Où J.-C. passa la nuit au milieu des outrages.

Un religieux a détaché de la tête du Christ son diadème d'épines, il a décloué ses mains et ses pieds ; le bras retombe comme celui d'un mort et la tête sanglante s'incline sur l'épaule de celui qui descend de la croix cette frappante effigie du divin crucifié. Le nouveau Joseph d'Arimatee déposa sur un blanc linceul son précieux fardeau et les clous retentirent dans un bassin d'argent. Chacun se sentait frémir ; nous assistions au plus grand spectacle qui fut jamais ; nous n'entendions sur le Golgotha que des sanglots étouffés et dans les profondeurs du temple il nous semblait voir les fantômes échappés au tombeau. Quatre prêtres portaient le linceul ; nous descendîmes le Calvaire. Le Christ fut placé sur la pierre de l'onction, le célébrant se pencha sur cette sainte effigie, l'arrosa de parfums et d'aromates, et, après un pieux discours, la sainte image fut déposée dans le marbre du Sépulcre.

SAMEDI SAINT. — JOUR DE PAQUES. — FÊTES DES GRECS. — LEUR  
FEU SACRÉ.

Le samedi, après les diverses cérémonies qui s'accomplissent dans nos églises, l'*Alléluia* retentit partout avec l'hymne des anges, et le catholique n'est salué dans les rues de Jérusalem que par ce chant de triomphe. Le jour de Pâques, à minuit, les matines solennelles avaient été célébrées, et, à six heures du matin, tout l'office du jour était terminé. L'autel splendidement orné avait disparu, et nos lèvres donnaient au marbre du Sépulcre un dernier baiser, avant celui des Grecs profanateurs. En sortant du monument, je vis l'église envahie par une grande multitude qui agitait des palmes et les jetait en courant sur le saint tombeau où, après la bénédiction du Pontife, elle se précipitera pour les reprendre.

C'était le dimanche des Rameaux des Grecs Schismatiques qui suivait cette année immédiatement notre Semaine-Sainte. Nous laissâmes la place au Schisme qui allait renouveler la Passion du Fils de Dieu par ses profanations et par son culte sacrilège.....

En nous retirant nous avions la tristesse de ces âmes saintes qui ne trouvaient pas dans le Sépulcre leur Seigneur et leur Dieu, lorsqu'une voix secrète nous parla, comme l'Ange aux femmes désolées : — « Le Christ n'est plus ici, nous dit-elle, il a secoué sur cette ville criminelle la poussière de ses sandales ; allez non en Galilée où il n'a fait que passer dans sa gloire, mais à Rome ; là, voyez à cette heure un homme porté sur un trône magnifique ; il entre dans le plus beau temple de l'univers. Des millions de peuples s'inclinent sur son passage, et, sous le main qui les bénit, la voix de cette grande foule s'élève sous les voûtes de la basilique et

les Anges redisent dans les cieux cette parole éternelle qui salue cet homme, le représentant de cet enfant de la Judée autrefois crucifié (1). Il monte sur cette tribune qui domine la plus grande place qui fut jamais, et là, dans tout l'éclat de la puissance et de la gloire d'un Dieu qu'il représente, il envoie sa bénédiction à la ville, aux sept collines et au monde. Cette bénédiction, traversant les mers, va fortifier et consoler jusqu'au dernier esclave qui a incliné son front sous l'onde du baptême... » — Mais à cette heure commencent à Jérusalem les profanations des Grecs.....

Deux jours avant la fin de leur Semaine-Sainte, les Grecs et les Arméniens schismatiques s'enferment dans l'église du Saint-Sépulcre, parfois un nombre de deux mille. Ils couchent pêle-mêle sur les parvis sacrés. Chaque groupe se passe le narguilé (2), comme une coupe dans un festin. L'odeur du café et du tabac se mêle à celle de l'encens que balance une foule de prêtres en courant sans dignité à travers cette multitude. Souvent ce sont des cris d'hommes ivres ou fanatiques qui appellent par leurs clameurs le feu qui doit descendre du ciel. Leurs nuits ne sont que de longues orgies, et sans doute que l'Ange qui veille près du saint tombeau voit sa douleur profonde et pleure l'abomination de la désolation dans le lieu Saint.

Le samedi, vers deux heures, des *papas* avec leurs longs cheveux et leur robe noire sortent de leur chœur magnifique en chantant des hymnes qui ne sont que des hurlements plaintifs. Le patriarche arménien accompagné d'un évêque Grec, après avoir fait trois fois le tour du saint tombeau, y pénètre et en ferme avec soin la porte. Dans l'attente du feu sacré, la foule se livre à des danses indécentes accompagnées de cris féroces. Il en est qui font monter sur leurs épaules trois ou quatre de leurs compagnons. Ils courent ainsi, ils tombent les uns sur les autres; ils s'enlèvent leurs toques, se battent s'arrachent les cheveux et la barbe, jusqu'à ce que le bâton Turc vienne faire la police d'une façon vigoureuse. Enfin, deux jets de flammes sortent des deux côtés du Saint-Sépulcre; le feu, émané non du ciel, mais du *briquet patriarchal*, se répand dans l'assemblée. Un diacre se précipite et prend la torche enflammée; plusieurs accourent pour en ravir une étincelle; mais ce diacre est fort habile à la course; la dalmatique est déchirée, et, furieux, il se retourne et présente la flamme aux visages des téméraires. D'autres diacres moins heureux voient s'éteindre entre leurs mains la flamme précieuse. En un instant le temple est rempli de lumière et d'une épaisse fumée; du haut des galeries nous avons le spectacle d'un incendie mouvant. Les uns se brûlaient la barbe et les cheveux, les autres présentaient à la flamme un linceul qui, ainsi béni et consacré, les enveloppera dans le tombeau. Après ce miracle dérisoire, la foule

(1) *Tu es Petrus et super hanc petram edificabo ecclesiam meam.*

(2) Pipe arabe.

s'écoula et le pèlerin catholique, qui voulut présenter au Saint Sépulcre ses hommages réparateurs, dut affronter le plus hideux spectacle et les émanations les plus fétides, avant de pouvoir toucher de ses lèvres le marbre sacré.

Cependant en face de ces désolations la foi du chrétien se ranime. La main de Dieu s'est appesantie sur cette terre où cette parole est empreinte partout : *Mea est ultio. Le châtiment vient de moi.* La Terre Sainte est telle que Jérémie l'a dépeinte : conservant sur sa tête humiliée l'éclat d'un firmament sans nuage, sur sa face amaigrie la lumière d'un soleil éblouissant, sur son sein déchiré l'empreinte des pas de son Dieu. Le chrétien sent sa foi plus vive, lorsque, levant les yeux sur le Calvaire, il y voit la croix debout malgré les tempêtes qui ont ébranlé le monde, adorée par les louanges de toutes les langues des peuples, entourée chaque année de cette garde d'honneur que lui envoie la France; alors il s'écrie avec joie et espérance : — La croix reste debout, tandis que le monde s'ébranle ; *Stat crux, dum volvitur orbis.* —

V<sup>te</sup> LOUIS DE BÉLIZAL.



## QUIBERON.

---

Nos rivages, comme la Grèce antique, ont leur histoire : les jeunes citoyens du nouveau monde, pour qui nous sommes des anciens, en longeant la côte armoricaine, se montrent, du haut de leurs navires, ce petit coin de terre, cette presqu'île étroite et avancée dans la mer : Quiberon, Carnac, Auray. Ces bourgs et ces villages celtiques ont vu de pathétiques événements, ont entendu sonner d'illustres noms : à Auray, la dernière bataille des deux compétiteurs de Bretagne au XIV<sup>e</sup> siècle, Charles de Blois et Montfort ; le choc de trois chevaleries, Anglais, Français, Bretons, Chandos et Du Guesclin ; à Quiberon, la rencontre de deux armées, de deux drapeaux, symboles de deux sociétés, gentilshommes descendants des preux chevaliers, républicains commandés par un fils de palefrenier, Hoche ; puis l'immolation des débris de l'ancienne noblesse, massacre suprême qui ferme l'ère rouge de la Terreur, comme une large effusion de sang termine un long sacrifice, — voilà les faits et les noms : magnanimité, courage, grandes paroles, sentiments sublimes, l'antiquité n'a rien à nous envier !

Les monuments aussi ne manquent pas : à Carnac s'étendent ces immenses alignements de pierres druidiques, aussi célèbres qu'indéchiffrables ; à Sainte-Barbe, à Saint-Michel, à Plouharnel, le sol est comme semé de hautes pierres, dolmens et menhirs : près de Carnac, leur nombre s'accroît, on les aperçoit çà et là debout dans les champs par groupes de dix ou douze ; on dirait des avant-postes d'une armée ; on avance encore, et bientôt on se trouve au milieu de l'armée elle-même.

Tout d'abord on n'éprouve pas cette stupeur dont parlent les voyageurs ; c'est que là, comme en tous les buts de sa vie, l'homme, au milieu des choses où il aspirait, les possédant et les tenant en sa main, n'a qu'un étonnement, c'est qu'elles soient si peu : dans les montagnes, touchant les pics que coupent en deux les nuages, il se demande si ce sont là les Pyrénées ou les Alpes. De même, ici : entre ces milliers de rocs, vous ne saisissez pas leur énormité et leur multitude ; mais si, du haut de quelqu'un de ces blocs couché à terre comme un monstrueux animal des premiers temps du monde, vous regardez devant vous, vous voyez s'allonger jusqu'à l'horizon, immobiles et muettes, les longues rangées de pierres levées sans nombre. Elles s'alignent, en effet, en files droites, régulières, également séparées l'une de l'autre, comme si le commandement d'un général eût écarté largement les rangs pour en passer la revue ; et dans ces rangs, chaque soldat est un roc roide, le pied profondément enfoncé dans le sol, les plus petits au bas des files, comme à la queue de l'armée, les plus grands en tête : l'homme de nos jours qui les mesure, debout, à côté de ces colosses, atteint à peine à leur genoux : pas une marque d'ailleurs, pas une inscription ; blocs épais, informes, recouverts d'une teinte grise, ternes et sombres, ils semblent refléter les nuages mornes d'un éternel ciel de décembre.

La lande où ils sont plantés, sèche, âpre, s'étend alentour déserte et silencieuse.

Ici, savants et ignorants admirent et interrogent : Qui a fait cela ? Comment l'a-t-on fait ? Dans quel but l'a-t-on fait ? Nul ne le sait, nul ne l'explique. Quel peuple, pour laisser une trace ineffaçable de son passage sur terre, a amassé, apporté ici ces lourdes masses et les a dressées vers le ciel, comme les bras pétrifiés de géants ensevelis ? Celtes, Gaulois, Kymris ? Nul ne répond : un peuple nombreux a été ; on ignore même son nom. Ce peuple connaissait-il les secrets d'une mécanique puissante pour avoir soulevé ces rochers grands comme les assises de Balbeck et de Memphis ? ou, si à force de bras, il les a arrachés de terre, amenés et plantés en rangs rigides, quelle pensée l'animait ? Est-ce un temple ? quelle foi ! Est-ce une sépulture ? quel symbole caché ! Une catastrophe sans précédents a-t-elle couché dans

cette lande une race entière? Un choc soudain a-t-il ouvert la terre? L'Océan, faisant un pas, a-t-il, en un instant, couvert une nation de sa nappe remuante, puis, en se retirant, tout emporté? Et les peuples voisins auront marqué la place de ce peuple évanoui par ces rocs inébranlables, mystérieux témoignage d'un désastre qui ne sera jamais raconté!

C'est là, près de Carnac, que débarquèrent, à la fin du siècle dernier, des exilés français venant, les armes à la main, reconquérir leur patrie.

On ne lit pas sans étonnement dans l'histoire, cette tentative des émigrés : c'est en 1795; la grande guerre de Vendée est finie, les principaux chefs, Bonchamps, d'Elbée, La Rochejaquelein, Cathelineau, sont morts; Stofflet et Charette seuls résistent à peine, à la tête d'une poignée d'hommes, poursuivis, traqués, tous les jours près de succomber. Mais les exilés aisément se trompent. Loin de la patrie, les événements sont passés avant de retentir à leurs oreilles, comme l'éclair du canon se voit, avant qu'on entende le coup. Tant que la guerre de Vendée fut dans sa force, ils lui attachèrent peu d'importance : quand les cent mille hommes qui avaient franchi la Loire eurent été tués et dispersés, quand le fer et l'incendie des Colonnes Infernales eurent saccagé le Bocage, les princes exilés croyaient encore la Vendée en armes; alors arrivait à Charette, du fond de l'Europe, cette lettre de Suwarow, écrite avec une emphase orientale, mais non sans grandeur; alors le comte de Provence envoyait à Charette et à Stofflet des cordons et des brevets de généraux; alors on rêvait une expédition décisive dans l'Ouest, et l'on décidait la descente des émigrés à Quiberon.

Tout, cependant, n'était pas contraire à cette entreprise : si Stofflet et Charette étaient réduits à une grande faiblesse, leur résistance tenait la Vendée en éveil; un secours inattendu, un premier succès pouvait la remettre debout; les Chouans, disséminés par toute la Bretagne, occupaient une armée entière; on n'avait pas jugé trop grands les talents de Hoche contre Tinténiac et Cadoudal; leurs bandes éparses se levaient tout à coup devant et derrière les Républicains, comme ces globes fulminants semés sur le sol qui éclatent sous les

pas. L'état de la France, aussi, semblait favorable : maintenant que les décemvirs sanguinaires n'existaient plus, on souffrait impatiemment le joug de la Convention ; on avait horreur et mépris de ces hommes qu'on ne craignait plus. Puis, le pays où l'on projetait de descendre était un pays ami : dès qu'une armée régulière y mettrait le pied, autour d'elle se rallieraient cinquante mille chouans aguerris ; l'Ouest tout entier se lèverait ; les républicains, dans cette haute marée populaire, seraient engloutis. Les Vendéens, naguère, s'étaient avancés jusqu'à soixante lieues de Paris ; cette fois, dès le premier jour et presque sans tirer l'épée, l'armée libératrice se retrouverait aussi près ; un prince apparaîtrait à sa tête, et, aux acclamations des peuples, elle marcherait à grands pas vers Paris anxieux d'attente et du désir de revoir ses rois.

Telles étaient les espérances : pour l'accomplissement de ces grands desseins, rien, d'ailleurs, n'avait été épargné ; les préparatifs furent dignes du but : l'Angleterre donna son aide. Quelques-uns ont prétendu qu'elle avait saisi avec empressement l'occasion d'anéantir les restes de l'ancienne marine française ; on l'a calomniée en ne la comprenant pas : un plus pressant intérêt la poussait ; l'ennemi d'alors, c'était la république. Vaisseaux, argent, munitions, elle fournit tout aux émigrés, en abondance, sans compter. Les républicains furent étonnés de l'immense matériel d'armes et d'approvisionnements de toute sorte qu'ils trouvèrent après la victoire : les commissaires demandaient *quatre mille voitures* pendant quinze jours pour transporter ces richesses ; Hoche les estimait, dans sa lettre à la Convention, à *plusieurs centaines de millions*.

Quant aux émigrés, la nouvelle de ces puissants préparatifs les avait partout ranimés ; il en vint des extrémités de l'Europe : un corps entier qui, depuis trois ans, faisait la guerre en Allemagne, arriva des bords de l'Elbe, sous le commandement de Sombreuil ; tous les anciens officiers de la marine royale accoururent : « On a trouvé, écrivait Hoche, plus de six cents épées avec l'ancre sur la garde. » Les Bretons, surtout étaient en grand nombre ; ils allaient revoir leur pays, leurs familles, combattre, mourir du moins sur le sol où ils étaient nés. On composa cinq régiments dont plusieurs portaient de beaux noms :

*Rohan, Damas, Loyal-Émigrant*; l'artillerie avait pour chef un militaire savant et éprouvé, le comte de Rotalier. L'enthousiasme était haut comme les espérances; plusieurs officiers convertirent leur fortune en or et l'emportèrent avec eux, nobles joueurs qui risquaient tout sur un dernier coup de dés. Enfin, spectacle héroïque et touchant, on voyait marcher en ligne une compagnie de vieux officiers, tous chevaliers de Saint-Louis (1), qui portaient le mousquet, et recevaient la paye comme de simples soldats; ils étaient cent-vingt, tous âgés de plus de soixante ans, et leur chef en avait soixante-douze. On a vanté l'enthousiasme des républicains; celui qui animait ces vieillards était aussi grand et plus admirable; car l'enthousiasme et le désintéressement sont naturels à la jeunesse; mais eux, dans la vieillesse, et après les épreuves de la vie, ils avaient gardé entières ces saillantes et généreuses vertus.

Oui, les moyens étaient immenses et les qualités magnanimes; mais ici, dès le début, même avant le départ, se révèlent les défauts qui feront tout échouer, défauts de cette génération élevée par le siècle du doute, et que Dieu semble avoir condamnée et aveuglée jusqu'au bord du précipice, pour qu'elle pût inmanquablement y tomber. Ils avaient le courage, le dévouement, l'héroïsme, il leur manquait la décision, la netteté de vue; il ne se trouva pas un homme pour conduire ces bras. — Puyssaye, négociateur, diplomate plutôt que général, perdit promptement la tête; d'Hervilly, officier de détails, n'avait ni initiative ni idées d'ensemble; Sombreuil arriva trop tard. Le commandement d'ailleurs était partagé: Puyssaye est le chef nominal, d'Hervilly, le chef militaire; les chouans ne reconnaissent que Puyssaye, les émigrés n'obéissent qu'à d'Hervilly. Puis, au lieu de partir tous ensemble, en une masse compacte, capable d'un énergique effort, ils se divisent: le deuxième corps ne quitte l'Angleterre que trois semaines après le premier; celui-ci débarque le 27 juin, celui-là le 15 juillet; le troisième, le plus considérable, qui emmène le comte d'Artois, attendra quelque succès; c'est celui qui vint, deux mois plus tard, faire une inutile descente à

(1) Ils portaient la croix de Saint-Louis suspendue à un ruban de laine, faite, dit Puyssaye, de moyens d'en payer un de soie.

l'Île-Dieu. Enfin, pour compléter leurs régiments, ils enrôlent des soldats républicains prisonniers en Angleterre : ces émigrés fidèles qui ne connaissent qu'un serment ne songent pas que ces soldats, qui s'engagent afin de sortir de prison, au premier échec vont désertier.

Leurs débuts pourtant furent heureux : la mer était libre, les vaisseaux anglais avaient repoussé l'escadre de Villaret-Joyeuse, sortie de Brest pour leur barrer le chemin. Ils abordèrent sans obstacles, au fond de la baie de Quiberon. Là, après quatre ans d'exil, cinq mille français mirent le pied sur le sol de la patrie, et ceux qui ont survécu nous ont dit leur enivrement en touchant cette terre sacrée : dès qu'elle fut en vue, des cris de joie et d'amour éclatèrent sur les vaisseaux, plusieurs se jetèrent dans les flots pour l'atteindre plus tôt, et l'embrassèrent avec des transports et des larmes, comme une mère. Leur arrivée avait été signalée; les populations étaient accourues, apportant à l'armée des vivres et des provisions : « Vieillards, femmes, enfants, jusqu'aux genoux dans le sable, s'atelaient aux canons ; la plage retentissait des cris incessamment répétés : *Vive notre religion ! Vive notre Roi* (1) ! » En se retrouvant et se mêlant ensemble, parents, compatriotes et compagnons d'armes, il semblait aux uns et aux autres qu'un souffle invincible les allait porter en avant et balayer les champs devant eux.

Les troupes républicaines, en effet, plièrent tout de suite et cédèrent le terrain ; elles étaient en petit nombre : ordre leur fut donné de se retirer sur Quimper, afin de couvrir Brest : la Convention s'attendait à perdre la Bretagne d'un seul coup. Presque à la fois sont occupés les villes et les bourgs avoisinants, Carnac, Mendon, Landevan, Auray ; en quelques heures dix-sept mille chouans arrivent, rompus à la guerre par trois années de combats, soldats par le cœur et par les actes, sinon par l'habit.

Mais qui les arrête ? Pourquoi cette ardente armée reste-t-elle comme fixée au sol ? C'est que déjà éclate parmi eux la désunion, la désunion qui accompagne toujours l'exil. Alors aussi apparaît la petitesse des vues du chef : habitué aux troupes régulières, d'Hervilly ne dissimule

(1) Puyssye — Édité de Londres, 1807, tome VI.

pas son dédain pour les paysans : quoi, pas de discipline ! ils ne savent ni se mettre en rangs, ni manœuvrer ! On ne peut s'avancer sans les avoir formés ; il leur faut apprendre à porter l'uniforme, à marcher au pas ! En vain Puyssaye s'indigne de ces lenteurs, il n'a pas l'audace de s'emparer du commandement. Les chouans, qui avaient bien soutenu le choc des régiments républicains sans connaître la charge en douze temps, se voyant méprisés, murmurent ou s'éloignent ; on laisse se consumer sur place et sur elle-même cette fièvre française qui fait tout plier quand on la laisse se jeter au dehors. Et, ainsi, dix jours se passent, dix jours en luttes intestines, en paroles aigres, en mesquines opérations : on quitte ce petit bourg et on reprend celui-là ; avant même d'avoir combattu on doute du succès ; il faut attendre le second corps d'armée, il faut un refuge en cas de défaite, et au lieu de pousser devant soi, par ce pays ami où chaque homme que l'on rencontre serait un soldat ou un hôte, où la petite armée républicaine eut été étouffée dans la foule, on se retire prudemment d'Auray, on se cantonne dans l'étroite presqu'île de Quiberon et dans le fort Penhièvre qui la ferme, on recule à quatre lieues en arrière du point qu'on occupait en débarquant.

Ces dix jours décidèrent du sort de l'expédition. Les chouans du centre, ne voyant pas s'approcher l'armée émigrée, n'osent bouger. Hoche qui craignait un soulèvement général, rassemble en hâte ses soldats, il va aux émigrés qui ne viennent pas à lui ; le 5 juillet il est en face d'eux, et le 7, déjà il les a repoussés dans la presqu'île de Quiberon ; il les tient là acculés à une impasse, sur une misérable langue de terre de deux lieues de long et de quelques cents mètres de large, entre deux précipices des flots.

Maintenant l'heure des conseils est passée, celle de l'action est venue ; ils n'ont plus qu'à se battre et à mourir : c'est leur beau moment, et l'on va reconnaître la noblesse française, imprévoyante, téméraire comme la jeunesse, mais toujours vaillante et chevaleresque, et perdant la victoire, la liberté et la vie avec magnanimité, à Quiberon, comme à Azincourt et à Crécy.

Ils sont enfermés ; il faut sortir de la presqu'île. Après une première tentative infructueuse et mal combinée (le 8 juillet), un plan est formé

pour forcer le camp de Hoche : deux détachements descendront à quelques lieues de là, à droite et à gauche, feront un détour, et par derrière attaqueront les républicains ; à un signal donné, le gros de l'armée émigrée sortira du fort Penhièvre et les assaillera de front : pris entre deux feux par des troupes supérieures en nombre, Hoche ne peut résister (16 juillet). Mais voilà qu'il arrive de ces malentendus qui déjouent les projets les plus habilement conçus, de ces accidents qui ne sont pas des coups du hasard, mais que Dieu jette à l'encontre des capitaines, quand il les veut perdre. Le premier détachement est détourné de son chemin par un contre ordre venu on ne sait d'où (1) ; il s'égaré à dix lieues de là ; son chef même, Tinteniac, est tué. La seconde troupe à peine a mis pied à terre, qu'elle est obligée de se rembarquer. Les deux attaques sur les flancs et sur les derrières des républicains manquent ainsi à la fois ; le signal, qui devait avertir de ce contre tems, n'est pas aperçu.

Pendant les émigrés, dans leur impatience, sortent de la presqu'île ; ils ne veulent même pas attendre ce renfort tant désiré, le corps de Sombreuil, quinze cents vieux soldats qui viennent d'arriver, et vont débarquer. Ils marchent en rangs épais, contre le camp de Hoche placé sur une hauteur, et défendu par de formidables retranchements : Hoche les laisse s'approcher, puis tout à coup, à quelques pas, une batterie se démasque et une décharge meurtrière, en un instant, en abat des centaines ; les rangs sont hachés en tronçons. Se figure-t-on la stupeur et l'effroi à cette surprise ? Mais, ici, ces gentilshommes qui dédaignaient les paysans vont leur prouver du moins qu'ils sont dignes de les commander. Un moment troublés et désunis, bientôt ils se reforment, et, comme si des trouées sanglantes ne les avaient diminués, ils alignent leurs rangs, et du même pas, du même pas qu'avant, ni plus vite, ni plus lentement, ils continuent à monter vers ce rempart qui les domine et d'où plonge sur eux un feu de mitraille qui les décime. — Les Républicains les voyant, de ce rempart, marcher impassibles et en bon ordre, ne pouvaient retenir leur admiration : il semblait, leur disaient-ils après la défaite, que vous marchiez à la

(1) Des agents de l'intérieur.

parade. « On s'est battu des deux côtés avec énergie, écrivait Hoche; ces hommes égarés se sont souvenus qu'ils étaient français et qu'ils avaient des Français devant eux (1). »

C'est que la plupart étaient des officiers, et ces officiers qui avaient toute leur vie crié : *En avant!* à leurs soldats, soldats aujourd'hui, ne savaient pas reculer. De soixante-dix officiers de *Royal-Marine*, il en périt quarante-trois; des vieux vétérans, chevaliers de Saint-Louis, de cette troupe héroïque, sur cent-vingt, il en resta soixante-douze couchés par terre! Il fallut enfin céder : qu'était le plus intrépide courage contre des feux de peloton? Ils auraient tous péri, dès ce jour là, sans la prévoyance du comte de Rotarlier : avec les canons il arrêta la poursuite des républicains, et, couvrant la retraite des émigrés, les sauva au moins pour cette fois.

Le reste ressemble à toutes les histoires d'infortunes achevées; les premières mailles déchirées, le tissu se rompt jusqu'au bout. Du 16 au 20 juillet, chaque jour, chaque nuit, les soldats enrôlés en Angleterre désertent par bandes au camp de Hoche; celui-ci n'a entre son armée et les émigrés que le fort Penthièvre, et la garnison de ce fort est composée presque entièrement de républicains; la trahison bientôt le lui livre : quand, une nuit, les soldats se présentent au pied des murs, ceux du dedans leur tendent la crosse de leurs fusils pour les aider à escalader les rochers, et alors c'est une débandade générale, déroute non d'une armée, mais d'une population entière, paysans, femmes et enfants qui, depuis quelques jours, s'étaient réfugiés dans la presqu'île. Tous fuient devant les bataillons vainqueurs qui débordent sur cet étroit espace, tous fuient, et ils n'ont devant eux que la mer, une mer bouleversée par la tempête, et une côte de rocs où les bateaux de secours ne peuvent aborder. Il ne fallut pas de grands efforts pour venir à bout de cette foule éperdue; sauf quelques uns qui s'échap-

(1) Lettre de Hoche à Canclaux, publiée par M. B. Fillon.

pèrent, on les prit par milliers, et on les emmena comme des troupeaux.

A cette heure, les deux généraux ont disparu : Puysaye s'est hâté d'aller mettre ses papiers à l'abri sur la flotte anglaise ; d'Hervilly a eu l'honneur d'être blessé mortellement le 16, à l'attaque du camp, réparant ses fautes par la mort du soldat.

Une seule troupe avait pu se rallier, celle de Sombreuil, récemment débarquée, un millier d'hommes environ, la plupart gentilshommes ou anciens soldats. Après avoir défendu le terrain pied à pied contre des forces sans cesse croissantes, ils étaient arrivés à l'extrémité de la presqu'île, près de Portaliguen ; là, réunis derrière un petit mur à demi écroulé, entre la mer agitée par l'orage et les rangs redoublés d'une armée nombreuse, n'ayant plus qu'une ou deux cartouches par homme, ce n'est pas de se rendre que leur vient la pensée. « Sombreuil tint conseil, raconte l'un d'eux, et il fut alors unanimement décidé que nous sortirions tous du fort, et que, secondés par le feu très-vif que faisaient les frégates anglaises, nous nous précipiterions l'épée à la main dans les rangs républicains, où, du moins, si la victoire ne secondait pas notre courage, nous trouverions une mort glorieuse.... Déjà Sombreuil donnait l'ordre d'ouvrir la porte (1) », mais à leur attitude les républicains eux-mêmes s'épurent : cette poignée d'hommes va-t-elle donc périr ? Sûrs de la victoire, il n'ont que de la pitié : « Rendez-vous, braves émigrés, s'écrient-ils, il ne vous sera pas fait de mal ! Nous sommes tous français ! » Ah ! si ce ne furent pas les généraux qui le jetèrent, ce cri des soldats était la voix généreuse de Français qui reconnaissent des hommes de leur sang et leur pardonnent. Sombreuil alors sortit du fort ; un général républicain s'avance et quelques paroles s'échangèrent rapidement entre eux.

C'est là ce qu'on appelle la capitulation de Quiberon, niée et affirmée avec une égale passion par les partis contraires, parce qu'elle fut suivie du massacre des émigrés.

J'ai lu, avec une attention exacte et scrupuleuse, avec l'ardent désir de chercher la vérité, tous les récits qui ont été écrits de cette cir-

(1) *Ma sortie de Quiberon*, par le V. de la V..... G..... O. (le vicomte de la Villigourio).

constance solennelle, et les relations émues des émigrés qui s'échappèrent plus tard des prisons (1), et les écrivains hostiles aux royalistes, tels que le biographe de Hoche, Dourille, et l'impartiale narration des *Victoires et Conquêtes*, où l'on sent une âme toute française, et l'historien de la Révolution, M. Thiers, qui juge les événements en politique, et les pages sincères de Rouget de l'Isle, qui accompagna Tallien de Quiberon à Paris, et où sont peintes en traits saisissants les hésitations et les angoisses du proconsul préoccupé de la conduite qu'il doit tenir; et le discours enfin de Tallien, quelques jours après, à la Convention; j'ai recueilli, en Bretagne, sur les lieux mêmes, les traditions et les souvenirs, et la conviction m'a été donnée qu'il y eut une capitulation, non pas régulière, — le temps, les circonstances ne le permirent pas, — mais une capitulation conditionnelle, et cette condition même est la preuve d'une convention proposée et acceptée.

Entre ces récits, celui qui porte le plus le caractère de la vérité est la relation de Chaumereix qui, lui, écrit non à la distance de longues années, mais peu de mois après son évasion, dans l'année même (2). « Sombreuil, dit-il, s'avança vers Hoche : Les hommes que je commande sont déterminés à périr sous les ruines du fort, mais si vous voulez les laisser rembarquer, vous épargnez le sang français. Le général Hoche lui répondit : Je ne puis permettre le rembarquement, mais si vous voulez mettre bas les armes, vous serez traités comme des prisonniers de guerre. — Les émigrés seront-ils compris dans cette capitulation ? ajouta Sombreuil. — Oui, dit le général Hoche, tout ce qui mettra bas les armes; puis apprenant son nom : Quant à vous, Monsieur, je ne puis rien vous promettre. — Aussi, répondit Sombreuil, ce n'est pas pour moi que j'ai voulu capituler, je mourrai content si je sauve la vie à mes braves compagnons d'armes. »

Et il se retire, il rapporte à ses compagnons sa conversation avec le général républicain (3) et, sur sa parole, les émigrés mettent aussitôt bas les armes.

(1) Tous, séparés par les distances et les années, s'accordent sur le fait qu'il y eut capitulation.

(2) *Relation* de M. de Chaumereix officier de la marine, Londres 1795.

(3) Il n'est pas certain que le général avec qui conféra Sombreuil fut Hoche; quelques auteurs nomment Humbert, mais cela ne change rien au fait même.

Tel est ce récit d'un témoin oculaire, et la suite des événements confirme sa véracité. Une frégate anglaise s'était rapprochée du rivage et tirait de meurtrières bordées sur les républicains. « Du moins, » Monsieur, faites cesser le feu des Anglais! » s'écrie Hoche. Après avoir réservé la vie du jeune capitaine, il demande à Sombreuil d'épargner ses propres troupes, fortifiant son engagement d'une seconde condition... Et, s'il n'y avait pas accord, que signifie la conduite de Hoche et de Tallien? Pourquoi hésitent-ils à fusiller immédiatement ces émigrés? La loi n'était-elle pas formelle! Mais non, ils attendent la décision de la Convention. Tallien court à Paris, et là son discours se tourne contre lui-même : « Les Émigrés envoyèrent plusieurs parlementaires, mais quelle relation pouvait exister entre nous et ces rebelles? Qu'y avait-il de commun entre nous, que la vengeance et la mort? »

Les applaudissements l'ont éméché (1). Il ne sent pas que son récit atteste son mensonge; car quels hommes consentiraient à se rendre à des vainqueurs qui repoussent les parlementaires? Et, quand l'ordre arrive à Auray de les juger, voyez-vous la stupéfaction, la douleur, l'indignation de la population, de l'armée, des généraux? Devant la commission militaire, entendez-vous Sombreuil : « Prêt à paraître devant Dieu, je jure qu'il y a eu capitulation, et qu'on a promis de traiter les émigrés en prisonniers de guerre! » Et, se tournant vers les soldats présents en foule : « J'en appelle à votre témoignage, grenadiers! » « C'est vrai », répondent-ils, et, à ce serment d'un soldat, la commission militaire se sépare. Elle ne les jugera pas, elle ne s'en reconnaît pas le droit! Et tous les autres officiers de l'armée refusent de juger les émigrés; on est obligé de changer la garnison d'Auray pour former une commission. Il faut que l'on choisisse des étrangers; c'est à des officiers de la légion belge qu'est donnée la mission de condamner ces Français!

L'iniquité retombe sur Tallien et la Convention. Quoiqu'un an se fût écoulée depuis la mort de Robespierre, c'était bien toujours la même

(1) C'était le 9 Thermidor, anniversaire de la chute de Robespierre; l'entrée de Tallien fut une ovation.

Assemblée, de son premier jour à son dernier, soumise à deux basses passions, la haine et la peur. La haine chez quelques-uns, la peur chez le plus grand nombre. Les soldats furent magnanimes, les législateurs féroces ; Hoche leur écrivit : « L'humanité ne peut-elle élever la voix ? Songez-y, citoyens représentants, cinq mille français ! » Pas un ne se leva pour l'appuyer. Tallien craignait d'être soupçonné de royalisme ; beaucoup de ceux qui l'écoutaient pouvaient être aussi suspectés ; les Montagnards les regardaient, ils baissèrent les yeux, et laissèrent exécuter une loi qu'ils abhorraient : pour être atroces, il leur suffit de se taire. Si ce massacre eut dû se faire à Paris, ils n'auraient pas osé ; l'opinion leur défendait de frapper encore, mais la mort à cent cinquante lieues, la mort qu'on ne voit pas donner, cette mort est facile à résoudre : qu'étaient quelques milliers d'hommes pour cette assemblée qui en avait tant fait égorger ? Leur mort ne lui donna pas un remords de plus !

Ici, ce n'est plus de l'histoire, c'est une tragédie, une des scènes pathétiques de ce drame de la Terreur qui se joua quatorze mois de suite tous les jours, et qui, chaque jour, était dénoué par le même acteur, le bourreau. Tous ceux qui ont raconté les derniers moments des victimes sont des échappés à la mort, et, dans les récits de tous, on retrouve le même sentiment : soit qu'ils écrivent le lendemain du désastre, comme Chaumereix, ou de longues années après, comme La Villegourio, Le Charron, Montbron ou Villeneuve, c'est la même tristesse calme, tant elle est profonde (1). Ils ne récriminent pas, ils n'ont ni emportement, ni amertume ; la haine contre leurs bourreaux, le dédain pour leur chefs inhabiles ou imprudents, toutes les basses ou mesquines passions se sont envolées de leur âme ; une seule impression demeure : ces victimes, leurs compagnons d'armes, ces officiers qui avaient combattu dans l'Amérique et les Indes, ces jeunes gens,

(1) Voyez *l'Expédition de Quiberon*, par Villeneuve de la Roche-Bernard, *Récit de l'évasion d'un officier pris à Quiberon*, par le comte de Montbron, *Relation de M. de Chaumereix, officier de la marine, Ma sortie de Quiberon*, par le V. de la V..... G .. O..., *Expédition de Quiberon*, par Le Barron, Le Charron. Le récit de leur évasion, des obstacles et des dangers qu'ils ont surmontés, est une des pages les plus émouvantes de l'histoire de la Révolution.

fleur de l'armée, ces enfants de quatorze ans, tels que ce jeune Talhouet qui se battait près de son père, et à qui, prisonnier, sa mère s'attachait avec des étreintes désespérées, qu'elle couvrait de son corps, comme si, en se mettant entre lui et la mort, la mort ne pouvait atteindre le fruit de ses entrailles; ces paroles sublimes, ces actes héroïques, d'autant plus héroïques qu'il semblait qu'ils dussent être à jamais ignorés, puisque tous devaient périr; ces prisonniers emmenés de Quiberon à Auray: la nuit, par des chemins mal frayés, avec une faible escorte (1) et à qui les officiers républicains disaient: « Sauvez-vous, profitez de la nuit! » et qui refusent, et dont pas un ne manque à l'appel, en arrivant à Auray; quelques-uns s'égarèrent, les lignes des soldats se rompant à chaque instant; ils appelaient, et rejoignaient l'escorte, « car ils avaient donné leur parole et ils comptaient la vie pour rien et l'honneur pour tout (2); » et ces dernières nuits, dans la chapelle, qu'ils appelaient *l'antichambre de la mort*, ce jeune Coatudavel, qui n'ayant que six mois de plus que l'âge auquel on accordait un sursis, refuse de se rajeunir devant les juges, *pour ne pas sauver sa vie par un mensonge*; ce domestique qui ne veut pas vivre sans son maître et qui le suit à la mort; cet autre domestique, Malherbe, l'histoire a conservé son nom, qui, à cet instant suprême, se sent animé du souffle de Dieu, et comme inspiré, exhorte à la mort ses compagnons étonnés de son éloquence, et les conjure de pardonner à leurs assassins; et ces vieillards, vétérans des anciennes guerres, qui avaient retrouvé la force de leur maturité pour marcher contre les batteries, et qui, aujourd'hui, découvrant leurs cheveux blancs, lisaient à haute voix les prières des agonisants et rappelaient aux plus jeunes les grandes pensées de la religion et ses immortelles espérances; et ce prêtre, se levant, au milieu des prisonniers: « Chevaliers chrétiens, toujours fidèles à Dieu et au Roi, faites un acte de contrition, vos péchés vous sont remis! » et les soldats républicains qui les gardaient tombant à genoux à ce spectacle, et répétant les prières des morts avec eux! et cet appel de chaque jour qui retirait vingt, trente, quarante

(1) Ce n'étaient pas les royalistes, disait plus tard un officier républicain, qui étaient nos prisonniers, c'était nous qui étions les leurs, s'ils l'avaient voulu.

(2) C. Chaumereix.

victimes du groupe chaque jour plus rétréci ; à une heure que l'on connaissait, le silence se faisant instantanément dans la prison, chacun, immobile, dans une attente qui serrait le cœur, et tout à coup, l'air déchiré par une fusillade éclatante, la fusillade qui jetait morts par terre ceux qui, tout à l'heure, venaient de sortir vivants ! et ces admirables femmes de Vannes, de Lorient, d'Auray, Sœurs de charité volontaires qui envahirent littéralement la prison, qui intercédèrent pour obtenir la faveur de servir les prisonniers, car ils demeurèrent douze jours dans l'attente de leur sort, douze jours de crainte, mais aussi d'espoir ; la plupart étaient jeunes, et ils ne se pouvaient imaginer de mourir ; ces femmes dévouées qui leur venaient plusieurs fois le jour apporter le pain, le vin, les vêtements, et, ce qui vaut mieux, les douces et consolantes paroles, les soins de la mère, de la sœur, de l'épouse, et qui savaient même, don charmant qui n'appartient qu'à la femme, mêler à leurs encouragements cette gaieté légère qui soutient le cœur et amène le sourire d'un instant sur les mornes visages, comme entre deux nuages un rayon échappé de soleil ! Voilà les scènes, les paroles, les souvenirs qui nous ont été retracés par ceux qu'une amitié vigilante ou un sort heureux préserva, ou plutôt que Dieu voulut garder, pour que ces belles actions fussent racontées, pour qu'il fût montré une fois de plus à quelle force, à quelle sublimité l'homme peut s'élever par le sentiment du devoir et par la foi !

Entre toutes ces victimes de nos dissensions civiles, il en est une qui excite un intérêt plus attendrissant, Sombreuil. Il était jeune, beau, brave ; il avait quitté sa fiancée, ne voulant l'épouser qu'au retour de cette expédition. Il brûlait de cet amour de la gloire qui va bien à la jeunesse ; il rêvait de lauriers à déposer aux pieds de celle qu'il aimait. Membre de cette famille qui avait tant de fierté et un cœur si haut, digne fils de celui qui commandait les Invalides, digne frère de celle qui but un verre de sang, le 2 Septembre, pour sauver son père, il était prédestiné à la mort. Tallien, en le voyant, ne put retenir un mot de regret : « Votre famille est bien malheureuse ! » lui dit-il ; en s'exemplant lui même de la capitulation, il s'était déjà condamné ; mais il inspirait une sympathie universelle, les généraux semblaient lui fournir les moyens de s'échapper ; une sorte de liberté lui était

donnée, il n'était pas renfermé comme les autres prisonniers, les officiers républicains le faisaient manger à leur table, mais leurs sentiments et les siens étaient trop contraires; bientôt il refusa ces marques de préférence, et retourna avec ses compagnons à la tête desquels il ne devait plus marcher qu'à la mort.

Là encore, dans la prison, il exerçait par sa grandeur d'âme une suprématie involontaire; les prisonniers prenaient courage en voyant sa sérénité. Cette sérénité, pourtant, se démentit un jour : tandis que la liberté qu'on leur laisse donne aux émigrés un plus vif espoir, tout à coup, arrive l'ordre de les mettre en jugement.

En ce moment, le jeune capitaine fut saisi d'une de ces douleurs violentes et soudaines qui bouleversent l'âme jusqu'en ses profondeurs : c'est lui qui cause la mort de ces braves gens; sans sa condescendance ils eussent péri, mais dans les rangs de l'ennemi, glorieusement et en soldats! Ses pensées furent troublées par un mouvement de folie, car il est certain que tout homme qui se résout à se donner la mort est frappé dans sa raison. L'amour de la vie est l'amour le plus naturel et le plus fort; qui n'aime plus ce don sacré de la vie, ne s'aime plus, et qui ne s'aime plus a perdu le sens de lui-même.

Dans son désespoir, il saisit un pistolet et se l'appuya sur le front; Dieu le sauva, la bourre seule lui meurtrit la tête; Dieu ne permit pas que cette grande âme se souillât par un crime; mais alors, le remords le transforma, il se jeta aux pieds de l'évêque de Dol, et il ne fut plus que chrétien; et, quand la sentence fut prononcée, tous les deux, on les vit, le vieil évêque aux cheveux blancs, suivi de ses prêtres vénérables qui s'avançaient sur deux lignes en chantant des psaumes, entre les rangs des prisonniers agenouillés et courbés sous la bénédiction du vieillard, et Sombreuil, la tête haute, marchant le premier de ses officiers. Les soldats qui l'escortaient étaient émus de pitié en le regardant si tranquille et si fier. Puis, au lieu du supplice, des mots simples d'un Français et d'un chrétien, de ces mots comme on en trouve dans l'histoire des grands hommes, qu'on se rappelle et qui élèvent l'âme. Il ne veut pas qu'on lui bande les yeux : « J'ai l'habitude de regarder mon ennemi en face! » et, quand on lui commande

de se mettre à genoux : « J'incline celui-ci devant mon Dieu, et je tends l'autre aux balles de mes ennemis ! » Ces paroles du jeune capitaine, le soir, on les répétait parmi les fidèles royalistes emprisonnés, et parmi les officiers républicains ; et les uns et les autres, en le louant, disaient : « La France a perdu un de ses nobles enfants, qui eût été grand pour la gloire de la patrie ! »

Après lui, les autres prisonniers furent rapidement immolés. « Ils ont mis le pied sur la terre natale, la terre natale les dévorera ! » avait dit Tallien ; trois commissions fonctionnaient à la fois, à Auray, à Vannes et à Quiberon. A Vannes, on les jugeait douze par douze : en un seul jour, de *cent-trente-sept* renfermés le matin dans la prison, il n'en resta le soir que *huit*.

Dans une prairie, non loin d'Auray, on les emmenait vingt par vingt au bord d'une fosse ouverte ; les soldats, attristés et obéissants, se hâtaient d'accomplir leur tâche de bourreaux, et s'éloignaient aussitôt de ce champ de carnage. Les fosses étaient à peines recouvertes, souvent les chiens les venaient fouiller, et l'on voyait les corbeaux voler dans l'air emportant une affreuse pâture.

Plus tard, leurs ossements furent recueillis par une pieuse charité, et on les montre aux voyageurs, amoncelés sous le monument de marbre qui leur a été élevé près d'Auray, à *la Chartreuse*. Mais ces marbres, ces statues et ces inscriptions touchent moins que la vue du lieu même où ils ont péri.

J'ai vu ce champ qu'on appelle d'un nom sacré, *le Champ des Martyrs* ; une prairie longue, verte, entourée de haies ; à l'entour, la campagne est solitaire et silencieuse. Il n'y a là rien d'eux, que leur souvenir, et cette inscription au fronton d'un petit temple : *Hic ceciderunt : Là ils sont tombés !* C'est une catastrophe capitale, le dernier coup qui frappe la noblesse française et le plus terrible, il l'atteint au cœur. Pendant deux ans, la Révolution l'avait décimée en détail ; cette fois elle frappa de cette arme que souhaitait un empereur romain, pour trancher d'un seul coup des milliers de têtes. L'ancienne armée, celle qui avait combattu contre le grand Frédéric et avec Washington, l'ancienne marine qui avait vaincu sous d'Estaing, d'Estrée et Lamothe-Piquet, disparurent ; plusieurs grandes familles,

en perdant tous leurs fils en un même jour, furent éteintes. Parmi les noms inscrits sur ce monument de la Chartreuse, se lisent les plus beaux de notre histoire : Laroche foucaud, Broglie, Fénelon, Montesquieu, Chevreuse, d'Aiguillon, Goulaine, Beaufort, Beaumont, Bellegarde, Lamoignon, un La Peyrouse, parent du célèbre navigateur, Foucault, des anciens Intendants de Bretagne, d'Avaray, Caradec, un frère de Charlotte Corday, La Houssaye, Kergariou, Kermoysan, Langle, dont l'aïeul était au combat des Trente, Lanoue, descendant de Lanoue-Bras-de-Fer, capitaine de Henry IV, et Brisson, de la famille du loyal et courageux président Brisson au temps de la Ligue, Salvart, Savatte, d'Hervilly, Talhouet, Soulange, La Voltaye, deux Villeneuve-la Roche-Barnaud, frères de celui qui fut sauvé, Largentaye, Lambertry, Navailles, parent de ces Navailles qui osèrent noblement résister à Louis XIV, Lusignan; des anciens rois de Jérusalem, Kerlan, Vauquelin, Rougé, Tronjolly, Gesrit qui, au moment de la capitulation, se jeta à la nage, pour aller porter l'ordre à la frégate anglaise de cesser le feu et revint partager le sort de ses compagnons, etc., etc.

Pendant les exécutions, les femmes veillaient aux environs, prêtes à secourir ceux qui seraient parvenus à se sauver : peu eurent ce bonheur. Il y eut des épisodes émouvants : un jeune homme, Rieux, le dernier rejeton d'une des plus anciennes familles de Bretagne, au moment même où l'on commandait le feu, s'élança des rangs, fuit à travers les champs et les marais, et franchit la rivière à la nage; il était prêt d'atteindre un bois où on l'attendait, quand une balle le frappe, et il tombe au lieu même où, quatre cents ans auparavant, son aïeul, le maréchal de Rieux, était mort à côté de Charles de Blois ! (1).

Un poète viendra un jour, qui redira ces scènes pathétiques, et déroulera, comme Shakespeare, l'histoire des guerres civiles de sa patrie, qui écrira l'épopée de nos gloires et de nos malheurs, de nos héros et de nos martyrs, et il n'aura pas besoin d'inventer : il lui suffira, pour être sublime, de représenter la vérité.

EUGÈNE LOUDUN.

(1) Le P. Martin. *Pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray*.

# HISTOIRE

DE LA

## CONSPIRATION DE PONTCALLEC

(1717-1720).

---

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

---

### CHAPITRE VII.

#### **La Conspiration (1).**

##### § 3. *Troubles nés du refus de l'impôt.*

Entre cette date de la mi-octobre 1719 et celle où le premier avis du traité définitif avec l'Espagne s'était répandu dans la province (juin 1719), les événements qui agitèrent la Bretagne sont mal connus si ce n'est en gros, et sur ce fond général assez confus quelques épisodes seulement et quelques personnages se détachent çà et là.

Dès le milieu du mois de juin on vit, dans plusieurs paroisses de la haute Cornouaille, entre Gouarec et Corlai, les paysans refuser unanimement d'acquitter l'impôt et même d'en dresser les rôles. L'intendant de Bretagne, M. de Brou, en l'absence du maréchal de Montesquiou, envoya à Laniscat, centre des populations mutinées, un détachement d'infanterie assisté d'un régiment de cuirassiers. Encore cette force, devant l'importance du mouvement, semblait-elle insuffisante : — « Dieu veuille (écrivait, le 13 juin, le secrétaire de l'intendant) Dieu veuille que M. l'intendant ne soit pas trompé dans l'idée qu'il a que cette populace se soumettra à tout ce qu'on voudra.

(1) Voir le commencement de ce chapitre ci-dessus, pp. 148 à 171.

» Pour moi, j'en juge autrement, je souhaite d'être trompé; car si  
 » malheureusement les habitants font quelque résistance, il faudra que  
 » ce détachement s'en revienne sur ses pas, ce qui fait toujours un très-  
 » mauvais effet. » Ces troubles s'apaisèrent bientôt, et la plupart des  
 récalcitrants finirent par payer. Mais ce calme affecté ne trompait pas  
 tout le monde : — « Tout est tranquille ici (écrivait encore notre  
 » secrétaire le 2 juillet); mais je ne sais si dans le cœur de ces mutins  
 » il n'y a pas encore du venin, car il y a tout lieu de croire que la  
 » seule crainte les a mis à la raison. On en a arrêté quatre ou cinq; les  
 » plus coupables ont pris la fuite; et on instruit leurs procès aux uns  
 » et aux autres (1). »

Dans le même temps, des faits semblables se renouvelaient sur plusieurs points, et en particulier à l'autre bout de la province, dans le pays de Guérande et de la Roche-Bernard. De tous côtés les habitants refusaient de payer l'impôt, bravaient les huissiers et recors envoyés pour les contraindre, et annonçaient même tout haut l'intention de reprendre au besoin, dans les caisses publiques, l'argent qu'on leur aurait extorqué. Pour répondre à ces menaces, on fit assister les recors par des officiers de la maréchaussée; et la résistance n'en devint que plus vive. Ainsi, par exemple, vers le 20 juin, deux huissiers de la Chambre des Comptes, escortés d'un exempt de la maréchaussée, ayant enlevé, dans l'étable d'un cultivateur récalcitrant, quatre têtes de bétail, — menées de là, pour être vendues, dans un cabaret voisin, — au lieu d'acquéreurs, soudain parut une troupe de paysans et de gentils-hommes, qui réclama à grands cris le bétail enlevé, et sur le refus des huissiers le reprit de vive force, non sans avoir dans la lutte vivement frotté les épaules des recors et l'exempt. L'intendant de Bretagne, M. Feydeau de Brou, averti de ce fait (2), en fut d'autant plus ému que cette expédition avait eu pour chefs MM. de Rohan-Pouldu, qui, trois jours après (le 23 juin), sortirent de Guérande avec une vingtaine

(1) Arch. municipales de Nantes, *Correspondance de M. Mellier*, lettres de M. Charron, secrétaire de l'intendant de Bretagne, à M. Mellier des 15 juin et 2 juillet 1719; voir aussi celles des 18, 24 et 29 juin, du même au même.

(2) Arch. de Nantes, *ibid.*, lettre de M. de Brou à M. Mellier, subdélégué de l'intendant à Nantes, du 25 juin 1719; M. de Brou dit avoir été instruit de ces faits par une lettre de Mellier du 22; les faits avaient dû se passer le 20.

de gentilshommes et une suite nombreuse, tous armés, sans qu'on pût connaître leur dessein. On craignait un coup d'audace ; on sut qu'ils avaient passé à la Roche-Bernard (1) ; ils rentrèrent dans leurs foyers une dizaine de jours après, disant qu'ils revenaient d'une partie de chasse (2) ; sans doute ils étaient allés en Basse-Bretagne se concerter avec les gentilshommes de ce pays, entre autres avec M. de Pontcallec, dont l'attitude commençait à inquiéter l'intendant : « J'ai fort » entendu parler de la conduite de M. de Pontcallec contre les affaires » publiques, — écrivait ce fonctionnaire le 27 juin. — Il passe pour » être à la tête de plusieurs gentilshommes et s'être trouvé dans l'as- » semblée qui s'est faite en la forêt de Lanvaux. Il doit aussi avoir fait » faire quantité de bayonnettes et de bâtons ferrés ; mais il s'excuse » en disant que c'est pour la chasse du sanglier. Cependant il est cer- » tain qu'il y a des factions, et des écrits que les gentilshommes » signent et promettent sur leur honneur de ne s'en point dé- » partir (3). »

Ces écrits n'étaient autre chose que l'acte d'association pour la défense des libertés de la Bretagne, dont j'ai rapporté le texte au chapitre V. Quant aux assemblées et réunions secrètes de gentilshommes, elles étaient fréquentes partout, surtout dans le pays de Guérande, non-seulement chez M. de Rohan-Pouldu, qui habitait, je crois, le manoir de Kerpoisson, mais encore au château de Fresnai en Plessé, près Blain, — aux environs d'Herbignac, — et à Guérande même, dans le jeu de boule du château, dont l'entrée était livrée, en l'absence du gouverneur, par l'un de ses amis appelé Roger, très-zélé pour la conjuration au moins en apparence (4). Du côté de la Roche-Bernard, M. de Bonamour agissait aussi, dans son château de l'Ourmoie :

(1) Lettre de M. de Brou à Mellier du 27 juin. — Toute la correspondance de Mellier avec M. de Brou et avec son secrétaire, M. Charron, est déposée aux Archives municipales de Nantes.

(2) Lettre de Charron à Mellier du 4 juillet 1719.

(3) Lettre à Mellier déjà citée.

(4) Lettres de M. de Brou à Mellier des 27 juin, 2 juillet, 1<sup>er</sup> août et 8 octobre 1719. — Le château de Fresnai appartenait au duc de Rohan ; mais ce seigneur ne paraît pas s'être mêlé en rien de la conjuration ; il était presque toujours à Paris, et les assemblées tenues à Fresnai le furent probablement à son insu. — Il se faisait aussi dans le pays de Nantes d'autres assemblées chez M. de la Chapelle-Coquerie, dont Mellier donna connaissance à l'intendant, qui en parle dans sa lettre du 2 juillet, mais sans en indiquer le lieu.

« Par des avis qui m'ont été donnés (écrivait l'intendant à M. Mellier, son subdélégué à Nantes) on regarde M. de Bonamour comme un des principaux chefs du parti. On prétend que c'est lui qui donne les ordres, et l'on assure qu'il a touché de l'argent, par le canal de votre sénéchal (de Nantes), pour distribuer à ceux dont il veut s'assurer; que même, le 4 de ce mois (juillet 1719), il doit avoir reçu 6,000 livres, et que, le même jour, il doit être entré dans sa maison quatre grands barils de poudre, et autant de plomb et de balles. — On dit aussi que, sous prétexte de faire travailler chez lui, il soudoie une quarantaine d'hommes, qui sont engagés dans le régiment qu'on nomme *de la Liberté*; — qu'un taillandier dans la paroisse de Nivillac, proche son château, travaille toujours à faire des bayonnettes; — qu'il a pris à son service les nommés Trémoret le cadet, Du Lany, le sieur Kerprovost pour sergent, le nommé Henri Mouchet qui a servi sur mer, et qui est celui qui porte les billets de M. de Bonamour dans les maisons des gentilshommes et qui a fait les enrôlements, ainsi qu'un nommé Denoul, procureur sans pratique. Tous ces gens-là sont habitants de la Roche-Bernard, qui arrivent à la nuit dans la maison de M. de Bonamour, où ils font la garde; et ils l'appellent leur colonel-général (1). »

Devant une telle disposition des esprits manifestée par de tels symptômes, force fut d'interrompre absolument la levée des deniers publics dans tout le pays de Guérande, de Blain et de la Roche-Bernard, jusqu'à ce qu'on eût pris de nouvelles mesures. La première dont s'occupa l'intendant, fut l'organisation..... de l'espionnage. Il adressa même là-dessus à M. Mellier quelques lettres bien senties, qui ne sont pas sans intérêt :

« Vous m'avez donné, Monsieur, — lui écrivait-il le 13 juillet 1719 — plusieurs éclaircissements sur les assemblées des gentilshommes, sur les vues qu'ils ont pour les Etats prochains, sur les discours séditieux qu'ils tiennent. Mais il seroit bien à souhaiter de pouvoir découvrir les véritables ressorts de tous les mouvements qui paroissent en cette province. — Quelques précautions que puissent prendre ceux qui y ont part, il est bien difficile qu'il ne s'en trouve pas quelqu'un susceptible d'intérêt ou de quelque autre récompense. Voyez, je vous prie, si vous ne pourriez point en faire sonder quelqu'un, de ceux qui sont au fait des intentions de la

(1) Lettre de M. de Brou à Mellier, du 30 juillet 1719. — Le sénéchal de Nantes dont parle cette lettre était, je crois, un Charette de la Gascherie, très-chaud pour tous les intérêts de la province et très-suspect à la cour.

*noblesse tumultueuse*, et si, par argent ou autrement, on n'en pourroit point gagner qui pussent nous éclaircir au-vrai de ce que contient l'écrit que l'on fait signer. Il seroit nécessaire pour cet effet de s'adresser à quelqu'un d'entendu, qui pût s'introduire dans les assemblées particulières et rendre compte de ce qui s'y passe. *Je ferai volontiers les premiers fonds de ce qui sera nécessaire pour ce sujet*, et je puis assurer que l'on accordera récompense à celui ou à ceux qui donneront des éclaircissemens certains sur ce qui se trame. »

Huit jours plus tard, il y revient dans une autre-lettre (du 20 juillet 1719); il a presque trouvé son homme :

« Puisque le chevalier de P..... est repentant de la conduite qu'il a eue aux Etats derniers, ne pourrait-on point se servir de lui pour savoir ce qui se passe dans la Noblesse, en lui faisant entendre que ce seroit le moyen, non-seulement d'obtenir le rétablissement de ses pensions, mais même de lui faire avoir quelque emploi dans le service? C'est un garçon de valeur, qui seroit touché d'obtenir quelque emploi en pied. *C'est dommage qu'il soit adonné au vin*, car on ne peut compter sur sa prudence. Sans cet inconvénient on pourroit le flatter, *par des principes d'honneur*, de rendre service *de la manière dont il convient qu'un officier s'en acquitte* (\*)....

» Il eût été à souhaiter que la servante qui étoit chez M. le chevalier de Montebert (2) eût pu retenir quelque chose de ce qui se dit...

» Je vous prie de donner toujours vos soins pour tâcher de gagner quelque gentilhomme ou autre, qui puisse donner des avis de ce qui se trame : *ils pourront compter sur le secret*. — Les idées que vous avez, d'envoyer ici quelque gentilhomme qui sache la langue espagnole et quelque homme d'esprit qui contrefasse le marchand de fusils, sont assez bonnes : je les proposerai (à la cour). »

On voit que M. Mellier se mettait en frais d'imagination. Pour l'instant, il étoit trop difficile ; il rêvait l'espion modèle, l'espion sans défaut, une perfection idéale qui n'est pas de ce monde ; aussi rien ne pouvoit le satisfaire. P....., avec toutes ses qualités, étoit trop

(1) Cette phrase plus qu'étonnante est bien pour montrer comment, sous l'influence du despotisme immoral de la Régence, les noms les plus saints étoient par certains gens prostitués aux plus basses choses, et l'honneur même du caractère militaire tristement méconnu.

(2) Charette de Montebert.

ivrogne. Un autre, un honnête bourgeois, *miseur* (1) de la Roche-Bernard, fort disposé à parler et à dénoncer, qui se plaignait d'avoir été un peu battu le soir au coin d'une rue par les amis de M. de Bonamour, coupables en outre, selon lui, de venir de temps en temps couper les choux de son jardin et le réveiller la nuit en jouant du tambour (2), ce brave homme ne put plaire non plus à M. de Brou, qui le trouva trop poltron. Une femme même, qui s'offrit, ne fut pas plus heureuse : quoiqu'elle s'en fût colporter ses révélations, dénonciations, trahisons, un peu comme une marchandise, de tous les côtés, du subdélégué à l'intendant, et du ministre au Régent ; quoiqu'elle se dit de condition, et prit de forts beaux noms et même le soin d'en changer, s'appelant ici M<sup>me</sup> d'Ergouval, là M<sup>me</sup> de Keroulas, etc., M. de Brou ne vit en elle qu'une *folle*, une *aventurière* indigne de confiance, *qui ne cherchait qu'à obtenir de temps en temps quelques gratifications* (3) : il la méprisait trop. Elle était bien cela sans doute, mais avec cela intrigante et effrontée, se glissant dans bien des lieux, surprenant bien des paroles, capable donc de livrer bien des secrets ou d'indiquer au moins bien des pistes. C'est elle qui semble avoir la première signalé à la cour les relations des conjurés avec l'Espagne : suivant Lémontey, « elle révélait à M. Le Blanc (ministre de la » guerre) ce qui se passait dans les conciliabules des parlementaires » et des gentilshommes bretons, et lui apprenait que la correspondance avec l'Espagne se faisait à l'aide de bouteilles de vin, où l'on » insérait des lettres dans de petits étuis de cuir (4). » On n'y fit pas tout d'abord grande attention, crainte sans doute de se rendre dupe de quelque imagination féminine ; mais plus tard on s'en souvint.

Pourtant, à force de chercher, l'intendant crut enfin avoir trouvé un bon expédient, et il en fit part de suite à son bon ami Mellier :

« Comme je crois (lui écrit-il le 3 août) qu'il seroit fort à propos d'ap-

(1) On appelle ainsi le receveur, payeur et comptable des municipalités bretonnes.

(2) Lettre de M. de Brou à Mellier du 30 juillet et du 6 août 1719.

(3) Lettre de M. de Brou à Mellier du 20 juillet 1719 : voir aussi, du même au même, celles du 24 juillet et du 20 août.

(4) *Hist. de la Régence*, t. 1<sup>er</sup>, p. 267. Lémontey appelle cette femme « la dame d'Egoulas », peut-être par suite d'une mauvaise lecture du nom de *Keroulas*, mais en tout cas il s'agit très-certainement de la même personne.

profondir si effectivement M. de Bonamour cherche à engager des soldats, j'ai prié un officier intelligent d'aller faire une tournée, et de tâcher de découvrir la vérité de plusieurs faits, tant de ce qui s'est passé à Guérande et au Croisic, qu'à la Roche-Bernard; et comme il ne faut pas qu'il paroisse venir d'ici, j'ai cru à propos de le faire passer par Nantes, et je lui ai dit d'avoir une conférence avec vous. Je lui ai dit une partie de ce qui s'est passé; vous lui donnerez vos conseils. Je compte qu'il arrivera dimanche au soir à Nantes. »

En outre, quelques jours après, M. de Brou ordonnait d'envoyer de Nantes à Guérande une grosse brigade d'archers de la maréchaussée (1), pour appuyer par la force le recouvrement, non plus de l'impôt ordinaire, mais du double et du quadruple de la taxe primitive, car c'est là maintenant ce qu'on prétendait tirer, comme punition, des récalcitrants. Cette maréchaussée était aux ordres d'un lieutenant de prévôt, appelé Le Camus (2), sur qui l'intendant faisait grands fonds: « De la manière » dont vous me parlez des dispositions du sieur Le Camus (écrivait-il à Mellier, le 13 août), je suis persuadé qu'il ne rencontrera point » de résistance. Il m'a paru jusques à présent que l'on étoit fort méchant en paroles dans cette province, lorsque l'on ne voyoit personne devant soi; mais que le caquet se rabattoit beaucoup lorsque » l'on trouvoit de la résistance. » Et dans une autre lettre au même, du 15 août: « J'ai de la peine à croire que, si le sieur Le Camus marque » un peu de fermeté, on s'oppose à ce qu'il exécute sa commission. » Mais, deux jours après pourtant (le 17 août), il faut écrire à Mellier: « Comme j'allais finir ma lettre, arrive (à Rennes) le sieur Le Camus, qui a été obligé de quitter la ville de Guérande; sur ce que » toute la noblesse des environs s'assembloit et vouloit faire main basse sur eux. » D'après le récit de ce Camus déconfit, on voit qu'une cinquantaine de gentilshommes, étant entrés dans Guérande, et suivis d'un gros de peuple, s'étaient rendus devant le quartier de la maréchaussée et avaient envoyé de là en parlementaire un prêtre, le prévôt de la collégiale de Guérande, M. de la Botinière, inviter les

(1) Lettres à M. Mellier des 6 et 8 août 1719.

(2) Il n'appartenait d'ailleurs à aucune des familles Camus ou Le Camus qui subsistent aujourd'hui.

braves archers à décamper ou à se battre, au choix : qui sans hésiter choisirent le premier (1).

Le pauvre intendant éprouva, le même jour, un autre déboire. Cet *officier intelligent* que l'on n'a point oublié, en qui M. de Brou avait reconnu de si belles dispositions pour l'espionnage et dont il espérait tant, était revenu le 16 août, de sa tournée, les mains vides ; les conjurés, très-fort sur leurs gardes, l'ayant malgré tout son miel soigneusement tenu à distance (2). Cette double déception, essuyée en vingt-quatre heures, mit hors de lui M. l'intendant, d'ordinaire assez porté par son naturel aux voies de la modération ; et dans le feu de sa colère, il pressa la cour et le maréchal, qui y était encore, d'inonder de troupes au plus vite ce petit pays de Guérande. En effet, du 1<sup>er</sup> au 6 septembre 1719, toute la presqu'île guérandaise se vit envahir et occuper tout d'un coup par neuf compagnies du régiment de Saint-Simon, infanterie, et huit compagnies de cavalerie du régiment de Villars, distribuées en garnison au Croisic, à Guérande et à la Roche-Bernard, à Redon, Blain, Savenay et Pontchâteau (3). Pendant cette opération stratégique, l'intendant était inquiet ; son courroux une fois tombé, il en redoutait les suites. Un bruit courait que les gentilshommes étaient résolus de s'opposer aux troupes et de leur fermer les portes de Guérande ; que le marquis de Pontcallec était entré dans cette ville à la tête de trois cents hommes, et que M. de Bonamour tenait la campagne dans les environs avec une grosse bande de partisans. Il n'en était rien du tout, et l'installation des troupes s'accomplit sans coup férir. Loin de songer à combattre, M. de Bonamour, MM. du Pouldu et tous les autres conjurés, fidèles à leur plan qui était d'attendre pour agir le secours d'Espagne, avaient au contraire quitté le pays de Guérande et de la Roche-Bernard pour se diriger dans le pays de Vannes et se rapprocher ainsi de la côte où devaient débarquer les troupes espagnoles (4).

Tous ces mouvements pendant et tous ces troubles forcèrent

(1) Lettre de M. de Brou à Mellier, du 22 août 1719.

(2) Lettre du même au même, du 17 août 1719.

(3) Ces troupes furent ainsi réparties : quatre compagnies d'infanterie à Guérande, trois à la Roche-Bernard, deux au Croisic ; et deux compagnies de cavalerie dans chacun des quatre autres postes. Lettre de M. de Brou, du 27 août 1719.

(4) Lettres de M. de Brou à Mellier, des 29 et 31 août, 3, 5 et 7 septembre 1719.

M. de Montesquiou de quitter Paris plus promptement qu'il ne comptait. Le 9 septembre, il mettait le pied en Bretagne, il était à Fougères ; le 10, il allait coucher chez le marquis de Coëtquen, au château de Combourg ; le 13, il était à Rennes à consoler et assister l'intendant (1). Mais un bonheur, assure-t-on, ne vient jamais seul ; et aussi, pendant qu'à Rennes M. de Brou se félicitait de retrouver à ses côtés le digne maréchal, son subdélégué à Nantes trouvait enfin ce rare phénix, en vain cherché si longtemps, — le parfait espion, ou si l'on veut, le parfait traître.

Il s'appelait Roger et il habitait Guérande ; j'ai eu lieu de le nommer un peu plus haut. Il était Manceau d'origine et noble par achat, pourvu d'ailleurs de cinq à six mille livres de rente, ami zélé de MM. de Bohan-Pouldu ; avait pris part avec eux à cette expédition du 20 juin, où ils reprirent aux huissiers les bestiaux d'un paysan, et comme il s'y était montré des plus ardents, M. de Brou depuis lors l'avait fait chercher partout, pour l'interroger et au besoin l'arrêter (2). Un peu inquiet de ces recherches, notre homme s'en était allé au Mans, sous prétexte d'affaires, et de là à Paris ; puis se croyant oublié, il avait repris tout doucement le chemin de sa maison. Il était à Nantes sans soupçon, vers le 11 ou 12 septembre, quand M. de Mianne, commandant du château, se le fit amener tout à coup pour l'interroger, et manda au subdélégué de l'intendant, M. Mellier, de venir lui prêter main-forte en cette rencontre (3). Mellier vint, vit un homme sans caractère, sans courage, qui pour sortir du guépier semblait disposé à dire tout ce qu'il savait, à trahir tout son parti si on lui faisait bien peur. Le subdélégué fit donc arrêter Roger par M. de Mianne, et se fit

(1) Lettre de M. de Montesquiou au Garde-des-Sceaux du 9 septembre 1719 (Arch. de Fr. H. 228) ; lettres de M. de Brou à M. Mellier des 10 et 12 septembre 1719 (Arch. municip. de Nantes).

(2) Lettre de M. de Brou à Mellier, du 1<sup>er</sup> août 1719.

(3) M. de Mianne, à cette occasion, écrit à Mellier : « Le sieur Roger, de Guérande, ayant » passé par ici, je l'ai envoyé chercher. Je lui ai fait peur sur ce qu'on l'avait rendu » suspect, et l'ai remis à trois heures cette après-midi pour tirer de lui tout ce qu'il sait et » tâcher de le mettre dans nos intérêts pour l'avenir. J'aurais bien besoin de vous » pour questionner cet homme », etc. — Arch. d'Ille-et-Vilaine, fonds de l'intendance, Basse Chambre Royale.

de suite donner ordre, par l'intendant, d'interroger le prisonnier en règle, à quoi il travailla le 15 septembre (1).

Ce sieur Mellier, natif de la ville de Lyon, subdélégué de l'intendant de Bretagne à Nantes et général des finances, était certainement un habile homme, mais encore plus ambitieux, sans scrupules, sans autre conscience qu'un désir brûlant de percer, d'avancer, d'escalader à tout prix quelque position sociale honorée et lucrative, et jugeant pour réussir tous les moyens bons : cette race de gens n'est point morte. Mêlé inopinément à une affaire d'État, notre honnête subdélégué choisit sa voie sans broncher : sachant comme en pareil cas le beau zèle se paie, il résolut d'en tant faire qu'on ne le pût trop payer, et de ne point perdre si belle occasion de pêcher en eau trouble. Donc il effraya, capta, tourna et retourna si bien son prisonnier, que par beau ou par vilain il en tira les révélations les plus importantes, non-seulement sur les conjurés du pays de Guérande, mais sur la conjuration entière, ses plans, ses chefs, ses agents dans toute la Bretagne. Roger, en un mot, dénonça tout ce qu'il savait, et comme ami de l'un des chefs, M. du Pouldu, il savait à peu près tout. Tous les secrets et projets des conjurés se trouvèrent ainsi, à peu près sans exception, livrés à leurs ennemis. Ce fut une vraie trahison, commise par un lâche sous le coup de la peur, et tout à fait analogue à celle du misérable Querelles, en 1804, dans la conspiration de Cadoudal. Une fois lancé, Roger alla jusqu'au bout de cette voie honteuse; il demanda même d'être relâché et envoyé à Guérande pour y apprendre ce qui s'était passé en son absence, et le rendre ensuite à Mellier (2). Mais la

(1) Cet ordre fut envoyé à Mellier le 14 septembre 1719, suivant une lettre de M. de Brou, du même jour.

(2) M. de Brou à Mellier, le 20 septembre 1719 : « J'ai reçu aujourd'hui une lettre du sieur Roger, par laquelle il me mène qu'il espère qu'après que j'aurai eu examiné son interrogatoire, je ne trouverai pas de difficulté à le renvoyer à Guérande, où il pourra prendre bien des choses dont il n'a point eu connaissance pendant son voyage. » Voir aussi les lettres du même au même, des 14 et 19 septembre 1719. — « Vous avez retourné M. Roger de tant de manières (écrivait M. Charron à Mellier, le 26 septembre), que je ne crois pas qu'il reste aucune demande à lui faire. » — Dans un mémoire au Garde des Sceaux, du 6 février 1720 (qui sera cité en entier au chapitre suivant), Mellier déclare formellement, en parlant de Roger, que « ses réponses ont opéré les commencements de preuves nécessaires pour établir la Chambre Royale. »

police avait de lui maintenant assez de lumières pour s'éclaircir par elle-même de ce qui lui restait à connaître, et jugea avec raison qu'un pareil oiseau bavard était bon à tenir en cage : on l'y garda.

Montesquiou tout aussitôt mit à profit ses révélations pour dresser une liste des gentilshommes les plus compromis, auxquels il fit adresser, soi-disant de la part du Roi, des lettres de cachet, où il leur était prescrit de venir à Rennes sur le champ rendre compte de leur conduite au maréchal : ces lettres furent envoyées du 20 au 25 septembre 1719 (1). Quelques-uns des mandés vinrent en effet ; mais onze d'entre eux, les principaux chefs des conjurés, sachant que M. de Montesquiou ne voulait les attirer à Rennes que pour les emprisonner, refusèrent d'obéir. Ce qui prouve qu'ils avaient raison et qui met bien en lumière la bonne foi du maréchal, c'est qu'au moment même où il envoyait cet ordre aux gentilshommes, il en donnait d'autres à ses séides pour faire arrêter ces mêmes gentilshommes chez eux, dans leurs maisons, de suite, et sans même leur laisser le temps de prendre un parti sur les lettres de cachet.

Montesquiou, pour de tels ordres, avait au reste de dignes agents. L'un des principaux était un certain marquis de Langey, lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie cantonné à Ploërmel (car toute la Bretagne regorgeait de troupes) qui, deux mois auparavant, avait écrit audit Montesquiou ces lignes inqualifiables : « Je vous conseille de » veiller sur le comte de Rieux. *Tout mon parent et mon ami qu'il est,* » je crains qu'il ne soit assez malheureux pour déplaire à Son Altesse » Royale, à qui je sacrifierais mon fils s'il étoit coupable (2) ! » Ame vile et servile, née pour un métier tout autre à coup sûr que le noble métier des armes ! Aussi, « Langey était-il, dit Lémontey, particulièrement chargé par le maréchal des mesures répressives. » Le maréchal devait aimer un tel être. Un jour pourtant, le 22 septembre 1719, cet estafier (je parle de Langey) faillit vilainement à sa for-

(1) Voyez : lettres de M. de Brou à Meiller, du 20 septembre 1719 ; et de M. Charron au même, des 17, 21 et 24 du même mois, aux Arch. municipales de Nantes ; lettre du maréchal de Montesquiou au Garde des Sceaux, du 9 octobre 1719, aux Arch. de France, H. 228 ; et Lémontey, *Hist. de la Régence*, t. 1<sup>er</sup>, p. 251.

(2) Lettre de Langey à Montesquiou, du 27 juillet 1719, dans Lémontey, *Histoire de la Régence*, t. 1<sup>er</sup>, p. 252.

tune : tout près de saisir d'un seul coup tous les chefs de la confédération bretonne chez M. le comte de Rohan, au château du Pouldu, il les laissa échapper, le maladroit ! Voici un curieux récit de cet épisode, que m'a bien voulu transmettre mon ami M. de Bréhier, comme il l'a recueilli de la bouche d'un vénérable vieillard plus qu'octogénaire, M. de la Goublaye, actuellement vivant, qui le tient lui-même de son grand-père, engagé dans la conspiration de 1719 et spécialement compromis dans la surprise du Pouldu.

« Les conjurés qui voulaient s'entendre avec M. de Rohan pour l'organisation du complot, se rendaient ordinairement au Pouldu cachés sous le costume des paludiers de Guérande <sup>(1)</sup>, blouse blanche, *bragou-bras*, guêtres de toile, chapeau retroussé. Devant eux ces prétendus sanniens poussaient des mules chargées, mais dont les sacs au lieu de sel contenaient de l'argent, de la poudre, ou des armes. Ces fréquentes allées et venues finirent par être remarquées : qu'avait à faire de tout ce sel M. de Rohan, qui grand seigneur par son nom ne l'était pas par sa fortune, et eût pu mettre au charnier tous les pourceaux de son fief et de son arrière-fief sans faire seulement baisser d'une manière sensible cette montagne saline, que chaque jour, dans leurs sacs, lui portaient les *bragou-bras* ? Tout ce manège inspirait donc les plus grands soupçons à la police du Régent ou, si l'on veut, de M. de Montesquiou, qui le surveillait activement. Et un jour que la famille de la Goublaye, — qui habitait le manoir de Trevrat, peu éloigné du Pouldu, — devait venir dîner chez son illustre voisin, afin de se réunir aux autres conjurés qui avaient passé la nuit au Pouldu, un mendiant entre tout essoufflé, et s'adressant à M. de Rohan : — Vous attendez donc bien du monde à dîner aujourd'hui, Monsieur ? — Hé non, répond celui-ci, je n'attends que les habitants de Trevrat. — Quels sont donc, reprend le mendiant, les nombreux cavaliers qui défilent en ce moment sur la lande du Pouldu, et s'avancent, le sabre au poing, vers ici ? — Les hoquetons ! s'écrie aussitôt M. de Rohan, les hoquetons !... Alerte ! sauve qui peut ! — Prévenant donc aussitôt tous les conjurés logés sous son toit de pourvoir à leur sûreté, il jette une bourse au mendiant, lui ordonne de se dépouiller de ses guenilles, et ayant lui-même jeté ses habits s'affuble de cette défroque. Pendant ce temps, le mendiant en chemise et les gentilshommes s'enfuyaient de tous côtés à travers

(1) Sans doute à cause des relations nombreuses que M. de Rohan avait avec le pays de Guérande, à raison de la terre de Kerpoisson et des autres biens de sa grand-mère, qui y étaient situés.

champs. Quant à M. de Rohan, qui était resté le dernier pour détruire des papiers compromettants, gardant sous son déguisement tout son sang-froid, il n'eut que le temps de se jeter sur un fumier de la basse-cour, au moment où les soldats entraient par le portail extérieur, sans même faire attention à ce pauvre malheureux couvert de sordides haillons. Circonstance qui lui donna toute facilité pour fuir et s'aller cacher dans le clocher de l'église de Guéhenno, où il resta plusieurs jours nourri par le curé de cette paroisse. Les sbires de Montesquiou ayant à la fin perdu sa trace, il parvint à gagner Saint-Malo, d'où il passa en Angleterre et de là ensuite en Espagne (1).

» Cependant les soldats, furieux d'avoir laissé échapper leur proie, se mirent à piller le manoir, burent tout le vin de la cave, et dans leur ivresse, finirent, dit-on, par miner les fondements et raser les bâtiments. A ce moment, un gentilhomme nommé M. de Kervasy, qui habitait tout près du Pouldu le manoir de la Porte-Camus, et connu dans tout le pays pour ses espiègleries souvent un peu fortes (dont le souvenir est même venu jusqu'à nous), instruit de la parfaite ivresse des dragons, jugea la circonstance favorable pour essayer de leur servir un plat de son métier. S'étant donc armé d'une faux emmanchée à revers, il vint, avec son valet Jean Le Merle armé de la même façon, et se dirigea vers les chevaux des hoquetons pour leur trancher les jarrets; malheureusement les chevaux étaient bien gardés par les plus sains de la bande, qui se mirent en nombre à poursuivre Kervasy et Le Merle. Kervasy leur échappa, grâce à son agilité extraordinaire, qui lui permit de sauter d'un bond par dessus le trop plein de l'étang du

(1) Voici comment Lémontey parle de la surprise du Pouldu, qu'il appelle Polduc ou Rohan-Polduc : « Le 22 septembre, à la pointe du jour, le marquis de Langey, lieutenant-colonel d'un régiment cantonné à Ploërmel, avait manqué de surprendre tous les chefs dans le château de Rohan-Polduc. Mais l'assemblée s'était dispersée pendant la nuit, après avoir signé un écrit où chacun se promit, sous d'horribles serments, de persister dans sa désobéissance. Leur fuite fut même si précipitée qu'ils laissèrent sur une table la lettre où le frère de M. de Polduc les avertissait de la marche des troupes (lettre du maréchal de Montesquiou, du 24 septembre). » *Histoire de la Régence*, t. 1<sup>er</sup>, p. 252. — Sauf les horribles serments, que Montesquiou, je suppose, n'avait pas entendus, et l'heure de la journée où Lémontey place la surprise du château, il n'y a rien, dans ces indications, qui contrarie le récit de M. de la Goublaye. Mais, d'après celui-ci, cette surprise aurait dû avoir lieu à une heure assez avancée de la matinée, puisque le mendiant, en voyant les hoquetons cheminer sur la lande, avait pu croire que c'étaient des cavaliers venant, sur l'invitation de M. de Rohan, dîner au Pouldu. Il me semble, au reste, que l'aïeul de M. de la Goublaye, réellement invité à dîner ce jour-là, a dû être mieux informé que personne de cette circonstance. — M. de Brou écrivait, le 23 septembre, à Meillier, après lui avoir parlé du sieur Roger : « Je ne crois pas que vous ayez si tôt d'autres prisonniers, je viens d'apprendre que l'on avait manqué M. le comte du Poulduc avec plusieurs autres, qui ont été avertis de la marche d'un détachement, que M. le maréchal avait commandé pour les prendre. » Ce qui montre que Langey ne fit là aucune capture de quelque importance.

Pouldu ; mais Jean Le Merle ayant voulu sauter de même, tomba dans l'eau et fut pris. Traduit plus tard devant la Chambre Royale, il refusa constamment de rien dire sur son maître et prétendit s'être armé d'une faux pour se défendre des chiens enragés, dont plusieurs battaient alors le pays, et avaient même mordu un homme qui mourut de la rage et fut enterré peu de jours seulement avant la surprise du Pouldu, comme l'attesta le curé de Guéhenno par une déclaration qui fit rendre la liberté au brave Le Merle (1). »

Quelques jours après cette infructueuse expédition du marquis de Langey, les lettres de cachet lancées et les gentilshommes mandés refusant d'y obéir, on fit pour s'emparer de leurs personnes de nouvelles tentatives qui ne réussirent pas davantage (2).

En revanche, on se remit à interroger sur nouveaux frais le sieur Roger, dans une forme plus solennelle ; car c'est M. de Brou lui-même qui se rendit à Nantes, sur un ordre exprès de la cour, pour vaquer à cette besogne, le 27 et le 28 septembre 1719. L'Intendant eut beau presser le prisonnier : il n'en put tirer rien de plus que son subdélégué, par la raison que celui-ci avait tout tiré ; mais il vanta plus encore auprès du ministre toute l'importance de la découverte, et sur ce nouveau rapport le Régent se décida à former un tribunal exceptionnel, pour connaître de tous les faits de la conjuration et juger les conjurés. Ce tribunal ne fut d'ailleurs autre chose qu'une commission de maîtres des requêtes, présidée par un conseiller d'Etat, décorée du nom pompeux de Chambre Royale (3), et qui, instituée par lettres-patentes du 3 octobre 1719, ne prit réellement séance à Nantes que le 30 du même mois. L'histoire de cette Chambre fera le sujet de notre huitième chapitre.

Pendant qu'on établissait ce tribunal, ceux qu'il devait juger deve-

(1) Dans l'arrêt de la Chambre Royale du 26 mars 1720, on trouve en effet un Le Merle, rangé dans la catégorie des accusés prisonniers à Nantes, contre lesquels il doit être plus simplement procédé ; M. de Kervasy, au contraire, figure sur la liste des accusés que l'on n'était pas encore parvenu à arrêter. Le Merle fut compris dans l'amnistie accordée par lettres-patentes du 14 avril, et Kervasy au contraire (qui avait échappé à toutes les poursuites) en fut nominativement exclus. Voir le Recueil imprimé des arrêts de la Chambre Royale de 1720.

(2) Lettre de M. Charron à Meller, du 28 septembre 1719.

(3) Mémoire de Meller au Garde des Sceaux, du 6 février 1720. J'en donnerai le texte tout entier au chapitre VIII.

naient de plus en plus introuvables. Enfoncés avec leurs bandes dans les forêts de Basse-Bretagne, ils défiaient toutes les poursuites. Un moment, le marquis de Pontcallec se montra avec deux à trois cents hommes dans son château, gardé comme une place de guerre ; le maréchal envoya aussitôt pour le surprendre un gros corps de troupes, sous les ordres de son neveu, le comte de Montesquiou ; mais on trouva le château vide et les conjurés rentrés sous le vert abri de la forêt (1). La forêt n'était pas loin, mais on n'osa s'y hasarder. Si l'on en croit Lémontey, ils auraient même formé le projet de se saisir eux-mêmes du maréchal : — « La dernière ressource des conjurés, nous assure-t-il, fut d'indiquer, pour le 7 octobre, un grand rassemblement dans la forêt de Noé (lisez La Nouée). Cinq cents nobles doivent y amener chacun deux chevaux et un valet armé, le projet est de se porter rapidement sur Rennes, d'enlever le maréchal de Montesquiou, et de négocier ensuite une amnistie. Folle espérance ! il ne se trouve que onze hommes au rendez-vous (2). » — S'y en fût-il trouvé mille, la folie n'était pas moindre de prétendre s'emparer du maréchal dans son propre fort, au milieu de ses gardes et de ses bien-aimés dragons qui l'entouraient nuit et jour, au milieu de Rennes pleine de troupes, ville murée et gardée militairement, sise à quinze lieues de La Nouée. Pareille idée n'aurait pu germer que dans la plus folle cervelle, et ce prétendu complot est visiblement un conte, forgé sans doute à plaisir par quelque espion du Régent ; ou peut-être est-ce une méprise causée par un autre projet d'enlèvement qui fut véritablement formé, mais dans de tout autres conditions, et dont je parlerai plus loin.

Au moment où Lémontey leur impute cette billevesée, les Bretons tournaient plus vivement que jamais leur espérance autre part ; tous les regards étaient fixés sur les flots, dans la direction des côtes d'Espagne. Incapables de supporter plus longtemps le retard du secours espagnol, si funeste pour leur cause et d'ailleurs si excessif, les conjurés avaient de nouveau député à Madrid Hervieux de Mellac, pour

(1) Lettres de M. de Brou à Mellier, des 1<sup>er</sup> et 5 octobre 1719, et de Charron à Mellier, des 3 et 8 du même mois.

(2) Lémontey, *Hist. de la Régence*, t. 1<sup>er</sup>, p. 252-253.

presser l'envoi de la flotte ou savoir décidément si le roi Philippe V leur voulait manquer de parole. Ils comptaient que la diligence de cet agent habile viendrait à bout d'écarter tous les obstacles et d'amener au plus tôt une solution favorable ; déjà même ils en avaient reçu de bonnes nouvelles ; chaque matin ils s'éveillaient avec l'espoir de voir luire à l'horizon, entre le ciel et la mer, les blanches voiles d'Espagne. Un jour vint, où cet espoir enfin sembla réalisé.

#### § 4. *Echec de la conspiration* (1).

Le cabinet espagnol, alors aux prises avec de graves embarras qui sortent de notre sujet, fit de son mieux pour remplir ses engagements envers les Bretons. Sur les instances de Mellac, il arma une escadre de sept vaisseaux, qui devaient porter sur les côtes de la Bretagne un premier corps d'armée de deux mille hommes et un subside de soixante mille pistoles. Cet armement, préparé à La Corogne, sortit du port de Santander, en Biscaye, au milieu du mois d'octobre 1719. Le plus fort des bâtiments, d'environ cinquante canons, ayant sur les autres une avance notable, doubla sans peine le cap de Santander et prit aussitôt sa route vers la Bretagne ; il portait les soixante mille pistoles, trois cents hommes de troupes, et M. Hervieux de Mellac, qui revenait avec ses amis de Bretagne partager les périls de l'entreprise. Pour les six autres navires, quand ils furent venus au point de doubler le cap de Santander, un vent contraire qui se leva en soufflant avec furie les en empêcha absolument, et les contraignit de rentrer au port. Quoique contrarié aussi par ce vent, le premier bâtiment continua sa marche et arriva en vue des côtes de Bretagne du 20 au 25 octobre (on ignore la date précise). S'approchant avec prudence et ayant mis pavillon en berne, il jeta l'ancre sous la pointe Saint-Jacques de Ruis : là, un marinier de cette côte (du nom de Sébastien Lappartien) vint

(1) Presque toutes les circonstances incluses dans la narration de ce quatrième paragraphe sont prises du *Journal historique* de M. de Roblen, que je me borne à nommer ici une fois pour toutes. Quant aux faits et documents tirés d'autre part, j'aurai soin d'en spécifier la source en note.

prendre dans sa barque les sacs de pistoles et un grand paquet de papiers, passa le tout à terre et le déposa au manoir de M. de Lantillac, situé dans ces parages, où M. de Lambilly, averti, se trouvait précisément pour recevoir l'argent, en sa qualité de trésorier de la confédération bretonne : et l'ayant emporté de suite, crainte de surprise, il en fit promptement la répartition entre les commissaires ou chefs des divers évêchés, aussi bien que des pièces contenues dans le paquet de papiers, qui, suivant une indication de Lémontey, eussent été « des » commissions délivrées au nom du roi d'Espagne, *régent de France* (1) ; » mais il est bon de dire qu'on n'a vu nulle part, — pas même, je crois, au procès — les originaux de ces commissions.

Allégé de ses pistoles, le vaisseau espagnol remit à la voile, tirant vers le nord-ouest, et entra à la nuit dans ce gros bras de mer appelé la rivière de Crac'h, où il devait débarquer ses hommes, au cœur du pays d'Aurai. Ce n'est pas sans dessein, vraiment, qu'on avait choisi pour débarquer cette contrée rude et vaillante, où les plus généreuses causes ont trouvé dans tous les temps leurs plus énergiques soutiens. La cause bretonne y comptait de nombreux partisans, grâce surtout à l'influence de M. Le Gouvello, établi tout près d'Aurai en son château de Kerantré, et fort aimé de toutes les classes de la population ; aussi avait-il promis de faire soulever ce pays, et pris soin de former à Aurai même, chez un marchand appelé Martinière Gravé, un dépôt de munitions de guerre destiné à armer les habitants. De son côté, Coué de Salarun, voisin de Gouvello, s'était engagé de tirer de la paroisse de Crac'h, lorsque paraîtraient les Espagnols, assez de chevaux pour monter la cavalerie de la colonne d'expédition ; et comme son manoir de Kergurioné était justement situé au bord du bras de mer ou grosse rivière qui prend son nom de cette paroisse, c'est là que le vaisseau espagnol vint débarquer de nuit ses trois cents hommes, qui se tinrent cachés, dit Robien, « dans un landier derrière le jardin de M. de Salarun. » Ils comptaient y attendre la venue des six autres bâtiments portant le reste des deux mille hommes, dont ils se croyaient suivis à quelques jours

(1) *Hist. de la Régence*, 1, 251.

de distance (\*). Ils virent arriver, en place, dès le lendemain matin, une petite frégate espagnole expédiée directement de la Corogne par Albéroni, pour avertir les Bretons que le Régent venait de découvrir toute la conjuration et de former, pour en connaître, une Chambre Royale (dont l'établissement n'était point encore public), en sorte qu'étant inutile d'exposer pour une cause perdue d'avance les troupes ni les pistoles de l'Espagne, le commandant de la frégate (un Irlandais appelé Nagle) avait ordre d'empêcher le débarquement ou de procurer le rembarquement des unes et des autres. Il fit donc remonter les troupes sur leur navire, qui toutefois ne retourna point de suite en Espagne et se tint quelque temps sur la haute mer, vers Belle-Isle, à portée de la côte bretonne ; mais il fut impossible de ravoïr l'argent, et Nagle, en essayant de remplir cette partie de sa mission, fut au contraire arrêté quelques jours après.

Ce bruit de la découverte du complot, transmis par Albéroni, ne reposait que sur l'établissement de la Chambre Royale et sur une grossière connaissance des révélations du sieur Roger. Pourtant ces révélations, quoique importantes, étaient loin d'être complètes, puisqu'elles n'avaient fourni au maréchal aucune lumière capable de lui inspirer la moindre mesure de précaution contre le débarquement des Espagnols, qui s'était fait sans nul obstacle dans la rivière de Crac'h et qui n'en eût pas éprouvé plus, si les sept navires fussent arrivés tous ensemble au but de leur expédition. Au lieu de faire cette réflexion sur l'avis donné par Albéroni, M. de Salarun perdit entièrement la tête, jugea tout connu et tout perdu, et que la seule voie de salut encore ouverte pour lui était d'aller de suite dénoncer l'approche du secours espagnol à l'autorité, à qui d'ailleurs il pensait bien ne rien apprendre mais simplement marquer sa bonne volonté et son repentir.

Il se rendit donc à Vannes dès le lendemain matin, comme les trois cents Espagnols venaient de se rembarquer, et vint déclarer de vive voix au sieur du Quilio, lieutenant du prévôt des maréchaux, que les ennemis du Roi étaient à la côte ; nouvelle qui fut de suite expédiée à Rennes par ce

(\*) Notez que le débarquement s'était fait sans la moindre difficulté et qu'il en eût été de même pour les six autres navires, le maréchal n'ayant pris de ce côté aucune mesure.

lieutenant, auquel Salarun la confirma l'après-midi dans un billet écrit en ces termes : « Ce que je vous ai dit ce matin n'est que trop vrai, » mais il n'y a que deux mille livres » ; entendant par deux mille livres deux mille hommes, car on croyait toujours que les six autres bâtiments étaient sur le point de paraître.

Quand le courrier expédié par Du Quilio fut à Rennes, le maréchal était au château de Laillé, et quand il fut à Laillé, le maréchal était à la chasse, d'où il ne revint qu'au bout de plusieurs heures, ce qui mit du retard dans les ordres et l'exécution des mesures. Enfin le maréchal revenu à Rennes, en fit partir aussitôt son neveu, le comte de Montesquiou, chargé de ses instructions, qui arriva à Vannes le 31 octobre 1719 et se rendit ce jour même, à la tête du régiment de Champagne, du côté de Quiberon, où M. de Salarun lui avait dit que devait se présenter la flotte espagnole. Mais c'était une feinte de celui-ci, qui un peu remis de sa première panique et en découvrant maintenant les tristes suites, voulait du moins en mettre à couvert les plus compromis des gentilshommes ; en sorte que, pendant la course inutile du comte de Montesquiou à Quiberon, il faisait monter à Locmariaker dans une de ses barques les principaux chefs des conjurés, entre autres, MM. de Bonamour, de Lambilly (1), Hervieux de Mellac, de Boisorhant, de la Berraye, en les suppliant de se rendre au plus vite jusqu'en Espagne. Tel n'était point cependant le dessein de ces gentilshommes, qui espéraient rencontrer à la hauteur de Belle-Isle la flotte d'Espagne enfin rassemblée, et la déterminer à revenir avec eux débarquer les deux mille hommes sur la côte bretonne, où se seraient trouvés alors, pour les recevoir, non-seulement les conjurés du pays d'Aurai, mais toutes les bandes de la division de M. de Pontcallec, qui était resté à terre. Mais arrivés à Belle-Isle, ils ne virent rien ; et comme

(1) Une tradition, qu'a bien voulu me faire connaître M. le marquis de Lambilly d'aujourd'hui, rapporte que M. de Lambilly de 1719 passa d'abord de Bretagne en Angleterre, et de là en Espagne. Si respectable que soit la source de cette opinion, on ne peut manquer de la croire inexacte, quand on voit M. de Lambilly lui-même déclarer, dans une lettre citée un peu plus loin (p. 342) qu'il s'en fut directement de Bretagne en Espagne avec MM. de Mellac et de Bonamour. — M. de Lambilly, qui portait les prénoms de Pierre-Laurent, était connu dans la conjuration sous le nom de *maître Pierre* ; voir Lémontey, *Hist. de la Régence*, t. 1<sup>er</sup>, p. 248.

ils étaient poussés du nord au sud par un vent violent auquel ils attribuaient le retard de la flotte, ils se laissèrent porter de plus en plus vers la côte d'Espagne, et finirent par arriver, sans d'ailleurs rien découvrir, jusqu'au port de Santander, où seulement ils connurent la vérité, qui était assez étrange. En effet, les six vaisseaux portant le reste du secours étant, comme nous l'avons dit, rentrés dans ce port après de vaines tentatives pour en doubler le cap, avaient mis leurs troupes à terre, qui, deux ou trois jours plus tard, lorsque l'on voulut les rembarquer, le vent étant moins mauvais, s'y refusèrent absolument, se mirent en état de révolte, et enfin ne purent être contraintes à l'obéissance : si bien que ces six vaisseaux, tant espérés en Bretagne et dénoncés même par Salarun comme prêts à toucher la côte, n'étaient jamais sortis de Santander. Pourtant les conjurés restés en Bretagne n'avaient point encore cessé de les attendre; aussi Mellac, Lambilly, Bonamour et les autres venus avec eux en Espagne, travaillèrent-ils de toutes manières pour obtenir enfin l'envoi de ce trompeur secours : nous dirons un peu plus loin quel fut le succès de leurs efforts.

Cependant le maréchal se décida à aller rejoindre son neveu, et partit de Rennes pour Vannes le 1<sup>er</sup> novembre 1719, escorté seulement de quatre ou cinq gardes. Quelques conjurés en ayant été instruits, conçurent aussitôt l'idée de l'enlever en route, de le conduire au château de Sucinio dans la presqu'île de Ruis, de mander de là au Régent qu'ils allaient pendre leur prisonnier à un créneau et puis passer en Espagne, si on ne leur expédiait de suite une amnistie générale. Ils firent prévenir en hâte leurs amis et donner un rendez-vous où ils comptaient être soixante-douze; ils y furent seulement dix-huit, ce qui toutefois eût suffi pour faire le coup, si Montesquiou, depuis son départ de Rennes, n'avait pas été rejoint par un gros détachement de dragons : et c'est là ce qui fit manquer l'entreprise. Le maréchal, arrivé à Vannes le soir des Morts (2 novembre 1719), entra dans cette ville aux flambeaux, au milieu d'un formidable cortège de dragons, de cuirassiers et de cavalerie de toute sorte. « Cette entrée lugubre, dit Robien, parais- » soit annoncer quelque chose de sinistre; aussi n'entendoit-on pas » souffler. » Il fit faire en effet dès le lendemain plusieurs arrestations, et garnir la côte de troupes, de Vannes au Port-Louis; car il continuait

encore à craindre la venue du secours espagnol, que les conjurés de leur part continuaient d'espérer et se préparaient à accueillir de leur mieux, entretenant de tous côtés des bandes de partisans, chacune d'un petit nombre d'hommes, faciles à dissimuler et disséminer, mais faciles aussi à réunir en un corps au premier signal. Par suite du passage en Espagne de Mellac, Boisorhant, Bonamour, Lambilly, etc., Pontcallec se trouva être à peu près le seul chef actif resté dans l'évêché de Vannes, où la lutte semblait se devoir concentrer. Il donna à M. Le Gouvello de Kerantré la charge de trésorier-général (1) vacante par le départ de M. de Lambilly, et s'adjoignit pour lieutenant principal M. de Montlouis, comme on le voit par ce passage d'une lettre qu'il lui écrivait alors : « Kerantré m'a dit qu'il vous avoit laissé quatre mille » livres pour égaliser dans l'évêché de Quimper, et que j'en prendrois » cent pistoles pour lever du monde. J'ai cent hommes dans ma forêt, » et autant de chez moi que je paierai à huit sols par jour. Faites-en » de même, et donnez vingt pistoles à chacun des gentilshommes de » vos cantons, comme Talhouët, du Coëdic, etc. (2). »

Montesquiou, cependant, ne voyant point paraître la flotte espagnole et jaloux d'utiliser tant de régiments entassés dans la province, tourna tous ses efforts contre ces bandes ; mais le difficile était de les

(1) On lira avec intérêt la note suivante, que je dois à l'amitié de M. Charles de Keransec'h :

« Alexis Le Gouvello, sieur de Kerantré, qui prit part à la conjuration de Pontcallec et en fut même trésorier, était fils d'un autre Alexis Le Gouvello et capitaine des gardes-côtes de la paroisse de Crac'h ; il épousa demoiselle Marie-Jacquette du Botdêru. M<sup>me</sup> la comtesse Henriette de Gouvello, chanoinesse de l'ordre royal de Sainte-Anne de Bavière, qui habite aujourd'hui le château de Kerantré ou Kerantrec'h, est son arrière petite-fille ; mais il ne lui reste aucun papier relatif à son bisaïeul, tous les titres de sa famille ayant été brûlés pendant la Révolution, sur la place d'Aurai. Elle se souvient seulement que, dans son enfance, un vieux domestique lui montrait souvent, sur des arbres fort anciens du parc de Kerantrec'h, de larges entailles qu'il disait avoir été faites par les coups de sabre, que donnaient de droite et de gauche les dragons venus pour arrêter le trésorier de la confédération bretonne. Les paysans de Crac'h prétendent, de leur côté, que la caisse de la confédération est encore cachée quelque part, on ne sait où, au château de Kerantrec'h. On ajoute qu'après l'échec de la conspiration de Pontcallec, M. de Kerantré se réfugia en Italie pour échapper aux poursuites, et qu'ayant été condamné à mort par contumace, il y demeura sept ans, après lesquels il revint en France et ne fut plus inquiété. »

(2) Lémontey, *Hist. de la Régence*, t. 1<sup>er</sup>, p. 251.

joindre , et de saisir un ennemi prompt à se dissiper, voire à s'évanouir au fond des bois dès qu'il se sentait menacé, et non moins prompt à reparaitre aussitôt que les lourds dragons, las de leurs caravanes à travers les fondrières de Basse-Bretagne, avaient repris tout harassés le chemin de leurs cantonnements. Un jour, par exemple, on vient annoncer au maréchal que le marquis est à son château avec une petite troupe, et le maréchal d'expédier en hâte du Port-Louis un détachement qui s'élance, pas accéléré,... et ne trouve plus personne. Quelques jours après, on revient ; cette fois la nouvelle est sûre : le marquis est bien chez lui non point à la tête d'une simple bande mais d'une petite armée, plus de six cents hommes, et avec tous ses amis ; ils tiennent même en cet instant un conseil de guerre ; on les voit, ils ne se cachent point, il ne faut pour les surprendre qu'un gros corps de troupes. Le maréchal envoie de Vannes tout un régiment. Peine perdue : le régiment venu, le château est vide ; seulement la forêt ne l'est pas. On laisse au château une garnison, mais quoique la forêt touche le château, on n'ose pas même la sonder, et les conjurés y bravent en paix les dragons.

Ces faits sont de la première moitié de novembre 1719. Le conseil de guerre tenu par les conjurés au Pontcallec avait été fort sérieux : on y avait agité la question de savoir lequel valait mieux, — ou de lever de suite au grand jour le drapeau de la guerre, sans plus attendre la venue des Espagnols, sur qui pourtant l'on comptait toujours, — ou de continuer la tactique suivie jusqu'alors qui était de se mettre hors d'atteinte des troupes du Régent sans engager le combat, en réservant toutes ses forces et tous ses moyens d'action pour le moment où viendraient les Espagnols. Ce dernier parti prévalut, malgré quelques protestations en faveur de l'autre, dont les plus vives furent celles de M. de Montlouis : « Il dit (rapporte M. de Robien) que le » vin tiré, il le fallait boire ; qu'il était d'avis de marcher à Lorient, » de s'y retrancher, de faire sonner partout pour voir ce que la cloche » eût produit, et de s'emparer en tout cas des vaisseaux les plus prêts » à partir, pour aller à la volonté de Dieu. » Il dut céder à l'avis de la majorité ; mais revenu peu après dans son canton, il revint aussi plus que jamais à son idée, résolu d'en tenter seul au besoin l'exé-

cution, et se mit sans plus tarder à rassembler une grosse troupe. C'est à ce sujet que Pontcallec lui adressa l'instruction suivante, en forme de lettre, où tout en blâmant un peu son imprudence, il semble tout prêt lui-même à soutenir Montlouis dans la voie où il s'élançait.

*Lettre que M. de Pontcallec a fait écrire de la main de MM. de Leselay frères, adressée à M. de Montlouis (1).*

« Suivant la résolution que vous avez prise, Monsieur, d'assembler une troupe de trois cents hommes que l'on m'a dit être chez vous, il me semble que vous ne deviez pas rendre la chose si publique, et qu'il-auroit été plus à propos d'entretenir (ces hommes) séparément dans des villages, pour vous en servir dans l'occasion de la descente de la flotte, au lieu qu'à présent vous n'avez plus qu'un parti à prendre, qui est celui d'agir par un coup de main ; car vous ne devez pas douter que le maréchal, sachant le lieu de votre assemblée, ne vous fasse charger incessamment pour la dissiper.

» Pour obvier à un inconvénient si triste, je ne vois point d'expédient plus sûr que celui de tomber incessamment sur les quartiers du Faouët, de Carhaix et de Quimper, où il n'est resté que deux compagnies, les autres cinq ayant été envoyées à Brest. De Quimper vous pourrez replier sur Quimperlé, sur Hennebont et sur Lorient, où vous trouverez de l'argent assez. M. du Couador, qui demeure dans Pleumeur et que vous ferez avertir auparavant, vous servira grandement dans cette expédition.

» Il ne faut pas oublier de faire sonner le tocsin de gré ou de force dans toutes les paroisses qui se trouveront sur votre chemin, de ville en ville. Il faudra permettre un peu le pillage à vos gens sur les maltôtiers et gens d'affaires et vous saisir de leurs caisses pour la subsistance de vos troupes (2), et avoir grande attention qu'il ne soit fait aucun préjudice ni tort aux habitants et paysans de la campagne, bourgs et bourgades où vous passerez, excepté contre ceux que vous trouverez en armes pour s'opposer à vos desseins. Il faudra faire bon quartier aux soldats qui voudront prendre parti avec vous, et il ne sera pas hors de propos de faire courir des billets dans leurs garnisons pour les avertir qu'ils seront bien reçus et payés à huit sols par jour. Il ne convient pas de faire quartier aux officiers, excepté à ceux du premier rang pour nous servir de cartel en cas de besoin.

(1) Cette lettre est transcrite avec ce titre, en tête de la relation de l'huissier Germain M. Colombel l'imprimée en partie, en 1854, mais avec tant de fautes que le sens en est fort altéré.

(2) On reconnaît à ce trait la source et la nature essentielle de ce mouvement, dirigé contre des impôts injustes et des maltôtiers voleurs.

» Je ne doute pas qu'une action si hardie n'ait un bon succès, étant conduite avec prudence et hauteur ; car il est certain que vous n'aurez pas fait dix lieues en armes, pillé quelques villes et battu quelques troupes, que vous vous verrez accompagné de plus de dix mille hommes, ce qui sera suffisant pour tenir en bride les troupes du maréchal *jusques à l'arrivée de la flotte, dont il ne sera pas difficile alors de favoriser la descente* ; n'oubliant pas, lorsque vous marcherez à votre expédition, de faire avertir les autres évêchés, qui ont touché de l'argent pour lever du monde, de venir se joindre avec ce qu'ils en auront.

» Je crois, dans la situation où vous êtes, que ce projet est faisable. Sinon, il faut congédier vos troupes, ce qui me paroît d'autant plus risquant pour vous que le maréchal est informé de votre assemblée. Ainsi vous ne pourrez parer cette imprudence que par un coup hardi et hasardeux, dans lequel, au fond du compte, vous ne risquez pas tant qu'en posant les armes.

» Consultez entre vous. MM. de Talhouët et du Coëdic sont gens de service, qui pourront conjointement avec les autres voir ce qui sera bon à faire dans l'occurrence présente (1). »

Ce plan n'était pas mauvais, et un ou deux mois plus tôt il eût réussi ; maintenant il venait trop tard. Toute la province était, à la lettre, encombrée de troupes, bien plus que ne le croyait Pontcallec (2), et le maréchal, informé que le départ des autres chefs avait mené les conjurés à concentrer toutes leurs forces de résistance, sous les ordres de Pontcallec, dans l'évêché de Vannes, y concentra pareillement tout ce qu'il avait de troupes, et les disposa de façon à cerner en quelque sorte les bandes insurgées d'une muraille de régiments. Ainsi enveloppés de toutes parts, et perdant enfin l'espoir de cette trom-

(1) Pris sur la relation manuscrite de l'huissier Germain, appartenant à M. le comte d'Audiffret.

(2) Je ne connais pas d'état complet des troupes qui occupaient alors la Bretagne, mais voici du moins les noms de quelques-uns des régiments. Un « Etat de dépense des troupes » qui sont en quartier en Bretagne pour l'an 1719 » mentionne les régiments de Piémont, de Bourbonnais, Royal de la Marine, infanterie, et ceux de Bourbon-Cavalerie, Colonel-général des dragons, Mestre-de-camp général (Arch. de France, H. 228). Dans la correspondance de M. de Brou et de Charron avec Mellier, et dans le *Journal historique* du président de Robien, je trouve en outre le régiment de Champagne à Vannes, dès le mois de juin 1719, et depuis le mois de septembre, le régiment de Saint-Simon à Guérande, et de Villars à la Roche-Bernard, celui de Saintonge à Saint-Brieuc et Guingamp, ceux des Landes et de Senneterre à Hennebont, Quimperlé, Quimper, Pont-l'Abbé, le régiment de Lénoncourt à Nantes, etc. — Voir les lettres de Charron à Mellier, des 15 juin, 15 août, 12 et 17 septembre 1719 ; celles de M. de Brou au même du 27 août et du 3 octobre ; et le *Journal historique* de Robien.

peuse flotte d'Espagne dont l'attente les avait si fatalement abusés, tous les conjurés comprirent avec une douleur poignante que la lutte était devenue absolument impossible. Montlouis en versa des larmes de rage, mais il le sentit lui-même, et après quelques escarmouches insignifiantes, toutes les bandes furent licenciées, et leurs chefs ne cherchèrent plus que des cachettes capables de les soustraire aux sbires de M. de Montesquiou. Quelques-uns furent pris ; d'autres, comme Talhouët, se rendirent sur promesse d'avoir la vie.

Mais le maréchal estimait n'avoir rien fait, tant que le marquis de Pontcallec n'était pas en son pouvoir. Il lança donc contre lui une colonne de quatorze cents hommes de troupes choisies et plusieurs grosses escouades de maréchaussée, le tout aux ordres de M. de Mianne, commandant du château de Nantes ; il promit même un brevet de brigadier des armées du Roi à qui pourrait livrer le marquis mort ou vif<sup>(1)</sup>, — et le marquis continua d'échapper à ses poursuites, grâce au dévouement reconnaissant et sympathique des braves laboureurs et de tous ceux qui n'ont ni biens ni rentes, dont il avait voulu alléger le fardeau.

Au reste, avouons-le, ses persécuteurs n'étaient pas cependant si acharnés contre lui qu'ils ne se détournassent parfois vers une autre proie. Ayant ouï dire, par exemple, un certain jour, qu'une grosse somme d'or et d'argent avait été confiée par Pontcallec aux religieux de Langonnet, dont le prieur, appelé dom Caoursin, passait pour être de la conjuration, voilà tout un régiment (le régiment des Landes), un détachement de cavalerie, quelques compagnies de maréchaussée, et un lieutenant de prévôt, le sieur du Quilio, qui s'en vont mettre le siège devant cette abbaye. Un matin au point du jour, en allant chanter l'office, les bons moines voient leur paisible maison investie et bloquée comme une forteresse, le pont-levis de la rivière d'Ellé qui défend leur porte surpris et forcé, et le monastère envahi par la soldatesque. Mais

(1) Les brigadiers des armées du Roi avaient le titre d'officiers généraux. Voici ce qu'en dit l'*Etat de la France* de 1749 (tome IV, p. 139) : « Les brigadiers des armées du Roi sont de la création de Louis XIV, en 1667 pour la cavalerie, et l'année suivante pour l'infanterie. Ces officiers commandent une brigade, ou d'infanterie, ou de cavalerie, ou de dragons. La brigade d'infanterie est communément de cinq ou six bataillons, et celle de cavalerie ou de dragons va quelquefois jusqu'à dix ou douze escadrons. »

cette belle victoire hélas ! eut une fin bien triste : au lieu de l'or de Pontcallec on ne trouva que deux bouts de papier, deux petits billets ainsi conçus : « *Au prieur de Langonnet.* — Ayant dessein de passer » pour quelque temps à l'étranger, donnez à M. du Couédic les deux » sacs cachetés de rouge. Quant aux trois cachetés de noir, ne les remet- » tez jamais qu'à moi seul. — (Signé) Le marquis DE PONTCALLEC. » Et l'autre : « *Au prieur de Langonnet.* — Vous pouvez remettre à » M. du Couédic les trois sacs cachetés de noir ; la présente vous ser- » vira de décharge. — (Signé) Le marquis DE PONTCALLEC. » Faute de mieux, et *plutôt que de rentrer au logis les mains nettes*, Du Quilio, n'ayant pu prendre quelque chose, prit quelqu'un, le prieur de Langonnet, qu'il envoya tenir prison au château de Nantes.

Quant à M. de Pontcallec, il était insaisissable. Dans tout le pays de Vannes, et surtout dans les cantons de Guémené et d'Hennebont, le marquis trouvait autant d'asiles que de manoirs et de chaumières, autant d'amis que d'habitants, autant de dévouements que d'amis. Pour affaiblir le nombre ou l'ardeur de ces dévouements, la Chambre Royale, qui siégeait alors à Nantes, rendit, le 29 novembre 1719, un arrêt portant que quiconque donnerait asile à un conjuré ou même seulement s'abstiendrait d'en dénoncer la présence sitôt connue, serait déclaré complice de la conjuration et passible des plus grosses peines. Mais cette menace ne put rien contre tant d'amitiés généreuses, et le marquis continua de trouver partout de sûrs asiles. A la fin pourtant il fut trahi, mais non par ses hôtes, non point par les paysans : — *Un paysan ne l'eût pas trahi*, dit le chant populaire, *quand on lui aurait offert cinq cents écus!* — Il fut trahi par un gueux de la ville, qui le connaissait pour avoir mainte fois sans doute reçu l'aumône de sa main. En faisant une tournée de quête sur les champs, ce misérable vint frapper à la porte du presbytère de Lignol, qui, comme celles de tous les presbytères de Bretagne, ne restait jamais fermée à de pareils hôtes. C'est là que se tenait alors M. de Pontcallec, caché sous le gracieux costume des paysans de Guémené. Le mendiant le vit dinant avec le recteur, le reconnut à travers son déguisement ; et peu de temps après le vendit, pour quelques pièces d'or, à une escouade de dragons qui battait la campagne. En un instant les dragons sont à Lignol, et le presbytère investi, envahi, fouillé. Le recteur, M. Croïzer,

avait caché dans son lit M. de Pontcallec (1) ; bientôt on l'y a découvert ; mais d'un bond, le marquis se redresse, s'élançe, s'arme de deux pistolets qu'il avait à sa ceinture, et menaçant les assaillants s'apprête à vendre chèrement sa vie. A cette vue le bon vieux prêtre, le pauvre recteur tremblant se précipite à ses pieds, le supplie avec des larmes, au nom de Notre Sauveur, de ne pas verser le sang : Pontcallec jette ses pistolets et se livre. On le conduisit, ainsi que le curé de Lignol, d'abord au Guémené et ensuite au château de Nantes, où nombre de prisonniers se trouvaient déjà renfermés : car on arrêtait alors, dit Robien, des gens de tous états sur la moindre dénonciation, et en de pareilles circonstances on sait combien de haines privées, basses, lâches, inavouables, s'empressent de se soulager sans péril, sous le masque d'un zèle outré pour le bien de l'Etat.

L'arrestation de Pontcallec eut lieu environ la mi-décembre 1719 (2). Quelques jours après, dans la petite ville de Sarzau, un maître de barque du pays de Vannes, vrai loup de mer de pied en cap, était commodément installé à fumer sa pipe sur la porte de la principale auberge. Survient un monsieur tout de noir vêtu, qui veut entrer ; mais comme notre marin, par sa prestance, emplissait les trois quarts de l'ouverture et ne bougeait non plus qu'un terme, l'homme noir en entrant le heurte, et le marin malcontent lui envoie au nez une épaisse bouffée de tabac ; l'homme noir se fâche, gronde, le marin bien embouché riposte ; mais l'homme noir tout à coup, voyant passer dans la rue quelques archers de la maréchaussée, les appelle et leur ordonne d'empoigner le marin, qu'on jette de suite en prison. Car l'homme noir n'était autre que M. le procureur du Roi à la barre de Sarzau, discret et grave personnage, ennemi du tabac. Le malencontreux fumeur s'appelait Gilles Madéran ; c'est lui qui avait

(1) « Après bien des poursuites, le marquis fut pris dans un lit chez le curé de Lignol. » déguisé en paysan. » (Robien, *Journal historique*). Les autres circonstances de l'arrestation sont tirées du chant populaire breton sur la *Mort de Pontcallec*.

(2) M. de Pontcallec ne fut pris qu'après l'arrêt du 29 novembre 1719, qui rendait complices des conjurés ceux qui leur donnaient asile, car c'est à cause de cet arrêt que le curé de Lignol fut emprisonné à Nantes et traduit devant la Chambre Royale. Le chant populaire breton, dans la version publiée par M. de la Villemarqué, dit que l'arrestation eut lieu « le jour de Notre-Dame des Moissons » ce qui est impossible, car N.-D. des Moissons c'est l'Assomption, 15 août ; mais peut-être a-t-on voulu mettre N.-D. des Avents, c'est-à-dire l'Immaculée Conception, qui est le 8 décembre et conviendrait bien.

passé dans sa barque, de Locmariaker jusqu'en Espagne, MM. de Bonamour, de Lambilly, de Mellac, et autres; et justement il était arrivé d'Espagne la veille, ignorant tous les nouveaux événements survenus en Bretagne depuis son départ. Lui-même au reste n'était pas moins ignoré; le procureur de Sarzau ne soupçonnait rien de son rôle, de son voyage en Espagne, de ses relations avec les conjurés; en mettant la main sur lui, il n'avait voulu que donner une leçon de savoir-vivre à un fumeur mal appris, nullement châtier un conspirateur. Toutefois, pour garder les formes, il ordonna de fouiller le prisonnier; et cette fouille, qui n'était que de formalité, fit découvrir sur le pauvre Madéran les deux pièces dont voici le texte :

*Lettre circulaire de MM. de Bonamour, de Lambilly et de Mellac Hervieux (adressée aux conjurés demeurés en Bretagne), dont Madéran, maître de barque, qui les avoit passés en Espagne, fut trouvé chargé à son retour (1).*

« Messieurs, nous devons vous rendre un compte exact de tous les événements dont nous avons été les témoins. Le jour après avoir envoyé un exprès avec les expéditions et espèces pour les Evêchés (2), nous nous embarquâmes pour aller au devant de la flotte, que nous devons trouver à la hauteur de Belle-Isle, ayant dû suivre M. Le Calme (3) qui l'avoit laissée prête à partir. Mais ayant resté plusieurs jours sous Belle-Isle et voyant qu'elle tarδοit au-delà de nos espérances, nous prîmes le parti de profiter du vent, qui lui étoit contraire, pour venir à sa rencontre, et ce vent ayant duré nous a heureusement portés jusques au port, où nous l'avons encore trouvée. Mais, tragique événement ! nous avons trouvé tout renversé par un Espagnol, maréchal de camp, qui, ayant gagné les officiers des troupes, s'est révolté avec eux contre les ordres de mylord le duc d'Ormond, a fait débarquer les troupes; enfin a résisté aux ordres du ministre : dont il a été puni (4). Mais nous ne laissons pas d'en être les victimes; car cet événement et toutes les difficultés dont il a été suivi ont causé un grand retardement, qui, avec les nouvelles que la cour a reçues de

(1) Je prends cette lettre sur le manuscrit de l'huissier Germain où se trouve aussi ce titre, sauf ce que j'ai ajouté entre parenthèse pour la clarté. — La pièce qui suit celle-ci est aussi tirée de la relation de Germain.

(2) Voir ci-dessus, p. 331.

(3) C'est M. de Mellac, qui avoit pris l'anagramme de son nom (*Notes de l'huissier Germain.*)

(4) C'est le récit des événements que nous avons résumés plus haut dans notre narration p. 333 et 334.

France, ont fait regarder l'exécution de ce projet comme impraticable. Nous vous envoyons une copie de la lettre de M. le cardinal Albéroni à M. Le Calme, qui vous en instruira, et sur laquelle vous pourrez prendre plus positivement votre parti et nous marquer la conduite que nous devons tenir. Nous partons pour Madrid, où nous attendrons votre réponse positive, tant pour prendre notre parti que pour agir conformément à ce que vous nous en écrirez, s'il vous plait, précisément par votre réponse, en nous informant au long des dispositions où vous êtes et de tout ce qui se passe en général et en particulier, comme de la disposition des troupes, du maréchal, de la Chambre <sup>(1)</sup> et de ses progrès, enfin de tous les événements arrivés de votre côté.

» Nous vous laissons juger du fâcheux état où nous nous trouvons, causé surtout par l'ignorance où nous sommes de celui de la province. Faites diligence pour nous en informer avec tout le secret possible, afin que nous puissions nous déterminer comme nous le devons et que vous le jugerez le plus convenable, soit en restant dans ce pays-ci pour l'exécution de vos ordres, ou en nous rendant en province <sup>(2)</sup> pour contribuer de notre mieux aux entreprises que vous aurez pu commencer.

» Il est bon de vous informer que, depuis la lettre de M. le cardinal dont vous trouverez ci-jointe une copie, il y a eu malgré cela un second ordre pour faire rembarquer les troupes et partir, qui a encore été traversé par le même maréchal de camp et les officiers d'infanterie. Vous ferez là-dessus vos réflexions.

» Le monsieur qui vous remettra cette lettre <sup>(3)</sup>, a une voie sûre pour vos réponses, que nous attendons avec une vive impatience.

» Nous avons l'honneur d'être, Messieurs, vos très-humbles et très-obéissants serviteurs (signé) HERVIEUX DE MELLAC, TALHOUET DE BONAMOUR, DE LAMBILLY. »

A cette lettre était effectivement jointe la pièce suivante, mentionnée dans la missive :

*Copie de la lettre du cardinal Albéroni à M. Le Calme (M. de Mellac).*

« Voici, Monsieur, la permission que vous avez demandée, en cas que vous veuillez vous en servir. Je dois pourtant vous dire que les lettres qu'on a reçues ce matin de Paris disent que le Régent a fait marcher des

(1) Le maréchal de Montesquion; la Chambre Royale (*Note de Germain*).

(2) C'est-à-dire en retournant en Bretagne.

(3) Suivant Robien, cette lettre était sous le couvert de M. de Lantillac, qui devait en faire part aux autres conjurés; mais quand Madéran revint en Bretagne, Lantillac se trouvait déjà au château de Nantes.

troupes en Bretagne, à cause que cinq cents gentilshommes avec deux mille hommes se trouvent unis et en armes. On doit croire par là que tout est découvert, et le Régent aura pris des mesures pour garder les côtes : car il est impossible qu'il ignore ce qui se passe à Santander et l'armement de la Corogne. Il paroît donc que, si vous voulez aller en Bretagne, cela ne pourroit servir qu'à vous informer de l'état des affaires et si les Bretons peuvent et veulent d'eux-mêmes faire la guerre ; pouvant les assurer qu'on leur enverra de l'argent par lettres de change, car par la mer, à l'heure qu'il est, ce seroit le risquer et le perdre absolument. Enfin, vous avez été témoin de tout ce qu'on a fait, et que la mer seule en a fait différer l'exécution. Vous êtes sage pour vous conduire et pour prendre les mesures qui peuvent être utiles à votre patrie ; vous assurant de nouveau, de la part du Roi mon maître, qu'il vous assistera d'argent et de sa protection ; et c'est de quoi vous devez assurer les gens de votre pays. Je suis, Monsieur, avec une parfaite estime, (signé) ALBÉRONI (1). »

On voit là ce qui avait fait manquer l'envoi de ce fameux secours espagnol, si longtemps, si vivement et si vainement, hélas ! attendu par les conjurés bretons, dont cette attente, sans aucun doute, causa la ruine. Quand les deux lettres qu'on vient de lire arrivèrent en Bretagne, l'argent ni la protection du roi d'Espagne ne pouvaient plus rien pour les Bretons, et tout au contraire ces deux missives furent contre eux une arme des plus redoutables ; car on n'avait jusque-là rien de si authentique et de si précis sur leurs relations avec l'Espagne. On les expédia donc, ainsi que leur porteur, le pauvre Madéran, fumeur mal chanceux, à la Chambre Royale toujours en fonction au château de Nantes, qui les fit avec respect introduire dans ses énormes dossiers et en fit tout aussitôt l'une des principales bases du procès.

Au prochain chapitre nous verrons ce que fut ce procès et cette belle Chambre Royale.

#### A. DE LA BORDERIE.

*(Prochainement le chapitre VIII.)*

(1) M. Colombel a imprimé ces deux dernières pièces, en 1854, mais d'une façon peu correcte et en les tronquant beaucoup, surtout la première, dont il a supprimé plus de la moitié comprenant les passages les plus significatifs. Il a absolument ignoré les circonstances auxquelles ont trait ces deux lettres. Publier des documents de cette manière, c'est plutôt obscurcir qu'éclaircir la vérité historique.

# LA RÉNOVATION RELIGIEUSE

DE LA BASSE-BRETAGNE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

---

Première partie.

---

MICHEL LE NOBLETZ ET LE P. QUINTIN.

Bellarmin disait, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'il y avait dans ce temps un plus grand nombre de personnages, et dont la vie était plus miraculeuse, qu'il n'y en avait eu dans aucun autre temps de l'Eglise. Quoi qu'il en soit de cette opinion du pieux et savant cardinal, il est incontestable que le catholicisme produisit à cette époque une foule d'hommes dont l'héroïque vertu excitera toujours l'admiration, et dont les œuvres portent avec elles le cachet de leur divine inspiration et de leur puissance, — la durée. Ainsi fut récompensée la fidélité des peuples qui avaient su résister à la séduction de l'hérésie : Dieu ranima dans leur sein l'esprit de foi, en suscitant des apôtres armés de la double force de la science et de la vertu ; et les contrées qui, aujourd'hui encore, montrent le plus d'attachement à la religion, sont précisément celles qui furent régénérées par les saints du XVII<sup>e</sup> siècle.

La Bretagne fut particulièrement favorisée. Il faut remonter aux premiers temps de son histoire, pour trouver une époque aussi féconde en saints personnages dans tous les rangs de la société ; et, depuis la grande prédication de saint Vincent Ferrier, la parole de Dieu n'y avait jamais été prêchée avec tant de zèle et d'éloquence, ni recueillie avec tant d'avidité par les populations. Mais aussi les besoins étaient extrêmes.

La Ligue fut sans doute, en Bretagne comme ailleurs, une énergique protestation d'attachement à la foi catholique ; néanmoins les

désordres qui accompagnent toujours les guerres civiles, les horribles brigandages qui signalèrent celle-ci dans nos contrées, avaient profondément altéré les mœurs. L'ignorance surtout était à son comble.

Dans ces temps déjà éloignés de nous, les évêchés bretons n'avaient ni collèges ni séminaires, où les jeunes clercs pussent se former à la science et à la vertu : les monastères étaient les seuls asiles ouverts à l'étude. Or, le relâchement qui s'était introduit dans la plupart de ces maisons, dans le cours du XVI<sup>e</sup> siècle, les rendait peu propres à instruire le clergé séculier. Un seul fait nous donnera l'idée de la grossière ignorance qui régnait alors. Dans les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, le P. Quintin, aidé de M. Charles Louet, plus tard archevêque de Cantorbéry, fonda à Morlaix une école publique pour enseigner la langue latine aux prêtres de ce pays-là, qui l'ignoraient entièrement (1).

Cependant les docteurs en Sorbonne n'étaient pas rares en Basse-Bretagne ; ils occupaient les postes les plus importants dans les quatre évêchés ; malheureusement la plupart d'entr'eux étaient dépourvus de la première connaissance requise pour y faire le bien, la connaissance de la langue bretonne. « Suivant l'ancien droit, dit l'abbé Rohrba- » cher (2), le pape avait la nomination aux bénéfices de Bretagne » pendant huit mois de l'année. Des prêtres de la partie française » obtenaient souvent des cures de la partie bretonne. Benoit XIV fit » cesser cet abus, et chargea les évêques de mettre au concours les » cures qui viendraient à vaquer dans les mois réservés au pape. » L'on conçoit ce qu'étaient les peuples sous de tels guides. L'ignorance est l'ennemi le plus redoutable de la religion catholique ; et ses adversaires le comprennent bien ; car, pour la combattre avec succès, ils ont toujours soin de dénaturer ses dogmes et ses préceptes. Or, en Basse-Bretagne les vérités élémentaires de la foi étaient méconnues ou défigurées par un mélange d'erreurs grossières ; les superstitions se développaient à l'aise, particulièrement dans la Cornouaille (3), et des pratiques ridicules ou impies se mêlaient aux cérémonies les plus augustes du culte. Le tableau que les historiens du temps nous pré-

(1) D. Lobineau, *Vie du P. Quintin*.

(2) *Hist. Univ. de l'Eglise Catholique*. tome XXV, p. 230.

(3) *Vie de Michel Le Nobletz*, par le P. Antoine Verjus, livre V, chap. 3.

sentent de l'état religieux du pays, à la fin du XVI<sup>e</sup> et au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, est tellement sombre, que l'on est tenté parfois de les accuser d'exagération.

Il plut à Dieu de susciter du milieu de cette corruption quelques âmes d'élite auxquelles il inspira le sentiment des misères de ces pauvres populations et le courage d'y porter remède. Leur souvenir doit vivre dans le cœur des Bretons ; car nous leur devons, après Dieu, la conservation de la foi parmi nous ; nous devons surtout à leur action, à leur zèle, à leur persévérance cette admirable institution des missions et des retraites qui a conservé dans la Bretagne un caractère tout particulier, et dont l'heureuse influence donne aux sentiments religieux dans notre pays une simplicité et une énergie que l'on trouve rarement ailleurs.

Parmi ces hommes apostoliques, la reconnaissance des Bretons place au premier rang Michel Le Nobletz de Kerodern (1), né en 1577, d'une famille noble et ancienne, au château de Kerodern en Plouguerneau, l'une des paroisses les plus importantes de l'évêché de Léon. Notre histoire nationale, si riche en saints, nous offre peu de vies aussi belles, aussi précieuses que celle de ce saint prêtre, que l'on a si justement nommé *l'apôtre de la Basse-Bretagne*. Sa naissance l'appela aux plus hautes distinctions dans l'Eglise ; sa science et sa vertu l'en rendaient digne ; il préféra, pour le bien des peuples, la mission pénible et obscure d'évangéliser les campagnes. Il se livra de bonne heure à l'attrait de sa vocation. Etudiant à Ploudaniel, vers l'âge de quatorze ans, « parmi un peuple aussi ignorant et aussi grossier que » les sauvages mêmes (2), » il consacrait ses loisirs à catéchiser les paysans dans le cimetière, au sortir de l'église, et dans tous les lieux où il pouvait les rassembler. Les railleries, les menaces, les mauvais traitements étaient sa récompense ordinaire. Pour lui la persécution

(1) « Il ne voulait jamais qu'on le distinguât des plus pauvres ecclésiastiques, en l'appelant » de son nom de famille, et y ajoutant la qualité de Monsieur, comme le respect que les » peuples avaient pour sa vertu et pour sa naissance les y portait : mais il gagna sur eux » et même sur ses plus proches parents, qu'on en usait avec lui, comme avec les prêtres » de village, le nommant seulement Maître Michel. » (Vie de M. Le Nobletz.)

(2) Journal de M. Le Nobletz.

fut une épreuve de toute la vie ; et il fallait unir à l'énergie d'un Breton la perfection d'un saint, pour résister aux contradictions ouvertes, et aux tracasseries plus insupportables encore dont son ministère fut constamment traversé.

Pendant qu'il étudiait à Bordeaux avec ses frères, sa vertu fut sur le point de faire naufrage. Son amour ardent pour l'honneur de sa patrie, lui fit accepter la charge de prieur des Bretons, fonction qui l'obligeait d'épouser toutes les querelles que pouvaient avoir ses compatriotes avec les écoliers des autres provinces. « Un jour il alloit » trouver une troupe de Bretons dans un lieu où il avait rendez-vous, » quand il entendit crier : *Arrête, arrête* : c'en fut assez pour lui faire » mettre l'épée à la main, et le faire tenir sur la défensive. Mais il se » trouva cette fois trop bien attaqué ; et le temps étoit venu qu'il » devoit se rendre à celle qui vouloit l'avoir pour son serviteur particulier. La Mère de Dieu se faisant voir à ce soldat prédestiné de » Jésus-Christ, lui dit ces paroles si remarquables, qui lui changèrent » le cœur au moment qu'il les entendit : *Obéissez aux inspirations » de Dieu, et suivez mon fils par le chemin de l'humilité, de la simplicité, de la pauvreté et du mépris du monde.* Il se prosterna » aussitôt devant sa divine protectrice ; il met son épée à ses pieds ; il » la choisit pour sa perpétuelle et unique maîtresse ; et protesta de ne » combattre plus jamais que sous les étendards et sous la conduite de » son fils<sup>(1)</sup>. » Ne trouvant pas à Bordeaux tous les secours spirituels que son ardente piété désirait, il obtint de son père la permission d'aller en 1597 poursuivre ses études dans la ville d'Agen, où les PP. Jésuites dirigeaient un collège florissant. Michel Le Nobletz avait alors vingt ans. Il suivait la classe de seconde ; ses progrès dans les lettres humaines avaient été si rapides, qu'il composa à cette époque un long poème grec, qu'il se plaisait à réciter par cœur au P. Maunoir, à l'âge de soixante-deux ans. Ses progrès dans la vertu étaient plus rapides encore. Le 30 septembre 1598, jour de la fête de saint Jérôme, il s'engagea par une promesse particulière à pratiquer toute sa vie le mépris du monde. Il se sépara de ses frères, prit une chambre chez

(1) *Vie de M. Le Nobletz*, liv. I, chap. 3.

un vertueux bourgeois, dans un des quartiers reculés de la ville, et, dans cette retraite, il trouva moyen d'allier aux devoirs d'un étudiant les austérités d'un anachorète. « Tout son entretien avec les hommes, » nous dit l'historien de sa vie, n'étoit qu'avec son directeur pour la » conduite de sa conscience, avec ses professeurs pour l'avancement » de ses études, avec les pauvres pour les consoler et les instruire, et » avec quelques écoliers qu'il reconnoissoit les plus portés à la piété, » ou qu'il espéroit gagner au service de Dieu. » Il se lia surtout d'une étroite amitié avec un gentilhomme du diocèse de Tréguier, qui étudiait comme lui au collège d'Agen, et auquel la Providence ménageait une vocation semblable à celle de M. Le Nobletz. Pierre Quintin de Limbau étoit né en 1569, au château de Kerosac'h en Ploujan. Il eut pour précepteur messire François Larchiver, que son mérite fit élever en 1602 sur le siège épiscopal de Rennes. A l'âge de vingt ans, Pierre Quintin dut abandonner ses études pour prendre part à la guerre de la Ligue. Lieutenant d'une compagnie de gendarmes, il agit avec tant d'équité et de prudence, qu'on ne vit jamais ses soldats se livrer aux actes de violence et de brigandage si communs durant ces années désastreuses. Un acte de charité l'appela, comme saint Martin, de la profession des armes à la milice de Jésus-Christ. « Il arriva que, jouant » aux cartes à Morlaix, où sa compagnie étoit en garnison avec » quelques autres, il entendit les cris pitoyables d'un pauvre paysan » qui se plaignait dans la rue que les soldats lui avoient pris le peu » qui lui restoit de bien. Le généreux cavalier, à qui la guerre n'avait » pas ôté, comme à bien d'autres, les sentiments d'humanité, ne » pouvant apporter d'autre remède aux plaintes de ce pauvre homme, » lui donna tout ce qu'il avoit gagné au jeu. Cette action généreuse » fut bientôt suivie de sa récompense ; car, se réveillant le lendemain » matin, il lui sembla entendre les mêmes paroles qui servirent autre- » fois à convertir saint Augustin : *Prends et lis*. Le premier livre qu'il » trouva sous sa main fut celui des Confessions de ce même Père, » auquel il prit un si grand goût, qu'il fit son unique occupation de » cette lecture, à laquelle il passoit les nuits, pendant tout l'hiver. » En peu de temps il parut tout changé ; et en effet dégoûté dès-lors » de la vie militaire il ne pensait qu'aux moyens de quitter les armes

» pour vaquer sérieusement à son salut (1). » Sur la fin de la guerre civile il mit son projet à exécution. Ayant quitté sa lieutenance avec l'agrément de son capitaine, il vint à Agen, et reprit courageusement ses études.

La piété de M. Le Nobletz fit une telle impression sur M. de Limbau, qu'il se mit, pour ainsi dire, sous sa direction, afin d'apprendre à son école la pratique du mépris du monde et de l'amour du prochain. Visiter les hôpitaux et les pauvres, assister leurs condisciples indigents, catéchiser les enfants dans les rues, telles étaient les récréations de ces pieux étudiants. Comme l'hérésie de Calvin faisait de tristes ravages dans les environs d'Agen, ils formèrent une association d'écoliers vertueux ; et, les dimanches et fêtes, tous se répandaient dans les campagnes pour instruire les paysans, fortifier leur foi chancelante et distribuer des secours aux nécessiteux. Pierre Quintin vendit même son patrimoine afin de soulager plus efficacement les pauvres, durant une affreuse disette qui désola la Guyenne entière.

Après avoir terminé ses études, il se sépara de son ami pour entrer au noviciat des Jésuites à Toulouse. Mais sa santé ne lui permit d'y séjourner que quelques mois. Vers la fin de l'année 1600, il était de retour à Morlaix. Il y exerça son zèle à différentes œuvres de charité, et ouvrit enfin cette école dont nous avons parlé plus haut.

Michel Le Nobletz, reconnaissant aussi que Dieu l'appelait à l'état ecclésiastique, revint à Bordeaux, où la théologie était enseignée par d'habiles professeurs, au nombre desquels était le P. Gordon, qui devint plus tard confesseur du roi Louis XIII. Durant quatre années, il se livra, avec son ardeur accoutumée à l'étude de l'Écriture Sainte et de St Thomas : sa remarquable intelligence lui fit faire des progrès si rapides, que le P. Gabriel de la Porte, un de ses professeurs, « le » croyait sans difficulté le plus savant homme de toute la Bretagne, » et René du Louet son condisciple, qui devint plus tard évêque de Cornouaille, assurait qu'il savait par cœur toute la Bible en grec. Mais l'étude ne lui faisait pas perdre de vue l'œuvre de toute sa vie, l'instruction des ignorants. Il établit parmi les étudiants en théologie

(1) D. Lobineau, *Vie du P. Quintin*.

une sorte de Congrégation, dont les membres s'en allaient deux à deux, comme les disciples du Sauveur, catéchiser les paysans des environs de Bordeaux, afin de combattre les envahissements du calvinisme.

A l'âge de vingt-neuf ans, Michel Le Nobletz rentrait dans sa famille, justement fière de la renommée qu'il s'était acquise par sa science et sa piété. Roland de Neuville gouvernait alors l'évêché de Léon. Juste appréciateur des talents de M. Le Nobletz, il s'empressa de lui offrir les bénéfices les plus importants ; Michel refusa, pour se livrer en toute liberté à l'instruction des ignorants et au soulagement des pauvres. Grand fut le désappointement de sa famille. de M. Kerodern, « un peu trop porté au gain », ne comprenait rien à l'humilité de son fils. Après avoir épuisé les remontrances, il le condamna à garder un troupeau, et lui ordonna enfin de sortir de sa maison. Michel alla demander un asile à sa vieille nourrice, qui « logeait dans une chaumière couverte de paille. » Il y demeura six mois dans le mépris et l'indigence. Au bout de ce temps, il sollicita la permission d'aller étudier un an à Paris : son père la lui accorda avec d'autant plus de plaisir, qu'il espérait bien que son fils en reviendrait plus raisonnable.

A Paris, il se décida enfin, sur les instances du P. Cotton, confesseur de Henri IV, à recevoir la prêtrise. Pour la consolation de sa famille, il vint célébrer sa première messe dans sa paroisse natale ; mais aussitôt après, il se fit construire un petit ermitage dans un lieu nommé Tremenac'h, et s'y renferma pour se préparer par une retraite d'un an à l'œuvre importante des missions. On croirait lire la vie d'un solitaire des premiers siècles de l'Eglise, quand on voit les macérations auxquelles il se livra dans cette solitude. Il couchait sur la terre nue, et pour toute nourriture il recevait chaque jour par une fenêtre étroite un peu de bouillie d'orge que lui préparait une paysanne du voisinage. Ce fut là, dans ses ardentes communications avec Dieu, n'ayant pour distraction que le bruit des flots et les sifflements de la tempête, que Michel Le Nobletz puisa les accents de cette éloquence mâle et vigoureuse dont l'énergie allait régénérer une grande partie de la Bretagne, le secret de cette poésie forte et imagée qui distingue ses cantiques, et surtout ce généreux mépris du monde qui le mit au-dessus des persécutions les plus fatigantes.

Plouguerneau fut la première paroisse qu'il évangélisa. Non content de prêcher dans l'église paroissiale, il allait chercher les paysans jusque dans les villages les plus écartés. Son zèle ne lui attira d'abord que des railleries et des outrages : chassé de nouveau de la maison paternelle, il se réfugia pour la seconde fois chez sa bonne vieille nourrice. Plusieurs allèrent jusqu'à le poursuivre l'épée à la main. Dieu bénit enfin ses efforts, en lui accordant la grâce de ramener à la vertu un grand nombre de personnes, et surtout son père et sa mère qui vinrent depuis dans les sentiments de la piété la plus vive (1). Pierre Quintin avait reçu aussi la prêtrise. Lorsque M. Louet, son collaborateur, fut nommé par le pape Clément VIII à l'archevêché de Cantorbéry, ne pouvant plus continuer d'instruire la jeunesse, il demanda l'habit de St Dominique dans le couvent des Frères-Prêcheurs à Morlaix. « On » dit que le dérèglement n'était pas médiocre parmi les religieux de » cette maison ; et M. Quintin n'entra dans cette famille écartée de » ses plus sévères devoirs, que dans le dessein d'y mettre la réforme, » ou du moins d'y souffrir beaucoup pour la défense de la piété et de » la sainteté religieuse (2). » Il souffrit beaucoup en effet, et il ne lui fallut pas moins de vingt années de persévérance pour arriver, par la seule influence de ses exemples, à rétablir la régularité dans cette maison.

Michel Le Nobletz étant venu voir son ami en 1607, le P. Quintin lui parla de son projet de réforme, et lui représenta si vivement combien son concours lui serait précieux pour cette entreprise, qu'il le décida à entrer aussi dans ce couvent. Nous ne raconterons pas avec quelle barbarie il fut traité par ces indignes moines. « Plusieurs criminels, dit le P. Verjus, choisiroient plutôt le supplice de la mort, » que celui qu'on fit souffrir à ce généreux défenseur de l'honneur des » autels, avant de le chasser du couvent. »

Il commença aussitôt après, de concert avec le P. Quintin, et sur l'autorisation de M<sup>sr</sup> Adrien d'Amboin, évêque de Tréguier, ses missions régulières à Morlaix et dans les environs. Le P. Quintin prê-

(1) Henri Le Nobletz de Kerodern, père de notre missionnaire, mourut en 1612, et Françoise de Lesvern de Costmanac'h, sa mère, mourut en 1615, entre les bras de son fils.

(2) D. Lobineau, *Vie du P. Quintin*.

chait et Michel Le Nobletz catéchisait : ils parcouraient les campagnes, poursuivis par les railleries des libertins, tracassés par les mauvais prêtres, ne vivant que de pain, de seigle et de lait qu'ils allaient demander aux paysans « pour l'amour de Dieu. » Mais la foi se révélait partout, et de nombreuses conversions s'opéraient dans tous les pays qui eurent le bonheur de les posséder.

Le P. Quentin continue pendant vingt ans ces pénibles missions dans le pays de Tréguier. Il en fit aussi quelques-unes dans le diocèse de Rennes, appelé par Mgr Pierre Cornulier qui avait été transféré, en 1620, de l'évêché de Tréguier au siège épiscopal de cette dernière ville.

Michel Le Nobletz était rentré dans le Léon, et travaillait à convertir les îles. Il y établit la piété sur des bases si solides, que, bien des années après la mort du saint missionnaire, ces îles se distinguaient encore des paroisses du continent par leur instruction et leur régularité. Afin de pouvoir donner plus facilement ses soins aux marins comme aux habitants du continent, il se fixa pour quelques années au Conquet, et ce fut alors qu'il organisa définitivement ses missions.

La foi catholique est immuable, mais la manière de l'enseigner se modifie suivant les besoins des temps et des lieux. A l'époque dont nous parlons, l'Eglise venait de traverser la crise la plus terrible qu'elle ait eu à subir. Le protestantisme, on l'a cent fois répété, diffère essentiellement des hérésies qui l'ont précédé, en ce qu'il érigeait en principe la négation de l'autorité de l'Eglise enseignante, autorité qui est la base fondamentale de la foi chrétienne. Ce principe posé, la négation de tous les dogmes en découlait logiquement ; et si les sectes protestantes ont conservé quelques lambeaux de la vieille foi, ce n'est que par une inconséquence manifeste. Pour opposer au mal un remède contraire, il fallait proposer au peuple l'ensemble des vérités religieuses avec une définition claire et simple de chaque point de la doctrine. Aussi, non content d'avoir anathématisé les nouvelles hérésies dans ses mémorables sessions, le Concile de Trente prescrivit-il la rédaction d'un catéchisme complet pour les pasteurs et les fidèles, afin que, tous possédant la formule nette et précise de chaque article de la foi, l'erreur pût être facilement démasquée, sous

quelque forme qu'elle se présentât. Il est digne de remarque que, depuis cette heureuse innovation dans l'enseignement catholique, aucune hérésie n'a pu séduire les nations qui surent résister à la grande apostasie du XVI<sup>e</sup> siècle. Le jansénisme entraîna sans doute bien des esprits orgueilleux ; mais il n'a été l'erreur d'*aucun peuple*.

Les hommes apostoliques que Dieu suscita dans ces temps désastreux comprirent parfaitement les besoins de leur époque. Les prédicateurs du moyen-âge remuaient les peuples avec une seule vérité : ainsi, notre grand St Vincent Ferrier convertissait des provinces entières, en prêchant le dogme redoutable du Jugement général. Dans le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles, il ne suffisait plus de parler au cœur, l'esprit était gâté par l'hérésie ou l'ignorance, il fallait donc instruire avant tout, c'est-à-dire *catéchiser*. C'est par ce moyen que tant d'âmes furent ramenées ou préservées de l'erreur, par le P. Canisius en Allemagne, par St François de Sales en Savoie, par St François-Régis dans le Vivarais, le Velay et les Cévennes. C'est aussi par ce moyen que Michel Le Nobletz fit refleurir la piété dans notre pays.

Il ne se contentait pas d'expliquer familièrement les vérités de la religion dans ses sermons et ses catéchismes ; il composa près de deux cents petits traités spirituels appropriés à tous les besoins des âmes. Dieu lui inspira d'employer encore deux moyens particulièrement puissants auprès des Bretons : la poésie et la peinture. Il composa d'admirables cantiques, (1) dans lesquels il exposait avec lucidité les dogmes et les préceptes ; il adapta ces cantiques aux airs les plus populaires du pays ; et, tout en faisant disparaître par ce moyen les chansons licencieuses, il grava profondément dans les esprits la connaissance des devoirs envers Dieu ; car ses chants pieux retentissaient partout, dans les églises, dans les champs, et jusque sur les flots de la mer.

Convaincu de l'extrême difficulté qu'ont les gens simples à saisir les vérités spéculatives, parce qu'ils ne jugent des choses que par les sens, Michel Le Nobletz prépara un grand nombre de peintures symboliques, qui lui servirent merveilleusement à enseigner les mystères et

(1) Il les appelait modestement ses *Chansons spirituelles*.

tous les devoirs du chrétien. Par des images empruntées à la navigation, à l'art militaire, à la vie des champs, il faisait comprendre facilement aux esprits les plus grossiers les diverses embûches du démon, le jeu des passions humaines, les funestes conséquences du vice, la beauté et les attraites de la vertu. Notre saint missionnaire relève lui-même les avantages de cette méthode, dans une lettre remarquable qu'il écrivit à l'official de Cornouaille pour justifier sa conduite « . . . Il m'a sem-  
 » blé, dit-il, que cette industrie, pour n'avoir pas été autrefois  
 » pratiquée, n'en étoit pas moins profitable. Il n'y a pas fort long-  
 » temps qu'on invente les cartes marines, qui apprennent l'heure des  
 » marées, et qui découvrent les rochers, les bancs de sable, et les  
 » autres lieux dangereux de la mer ; cette invention, pour être nouvelle,  
 » n'en est pas moins commode et moins profitable à tous ceux qui se  
 » mêlent de la navigation. Notre nouvelle façon de représenter les  
 » choses saintes, et de les expliquer aux ignorants, et même aux  
 » sourds et aux muets, étant incomparablement plus utile, ne doit  
 » pas être plus mal reçue (1). » L'expérience lui a donné raison, car  
 aujourd'hui encore, dans nos missions, l'*explication des tableaux* est  
 l'exercice que les fidèles suivent avec le plus d'intérêt.

Dans toutes les paroisses qu'il évangélisa, Michel Le Nobletz s'appliquait à discerner les âmes que Dieu appelait à une plus haute perfection ; il leur consacrait des soins particuliers ; les initiait aux secrets de la vie contemplative, espérant bien que l'influence de leurs vertus serait plus efficace que les sermons les plus éloquents. Telles furent, entr'autres, Mademoiselle Françoise de Quisidie, morte en odeur de sainteté à Morlaix, le 29 octobre 1659, et Mademoiselle Anne le Nobletz, sœur du missionnaire, qui, après la mort de ses parents, mena une vie de recluse dans une petite cabane du bourg de Plouguerneau.

Les personnes qui avaient une aptitude spéciale pour l'intelligence des choses divines devenaient, après leur conversion, les aides de M. Le Nobletz dans son œuvre apostolique. Il organisa ainsi, dans la plupart des paroisses, une sorte d'enseignement mutuel, pour suppléer

(1) *Vie de M. Le Nobletz*, liv. 6, chap. 4.

à l'incurie ou à l'ignorance des pasteurs. La reconnaissance des Bretons doit un souvenir particulier à Françoise Le Troadec, du Conquet (1), à Claude Le Bellec et Domnat Rollant, de Douarnenez, et surtout à Marguerite Le Nobletz. C'était une nature ardente, passionnée pour la danse et la toilette. Elle se convertit à l'âge de 25 ans, en écoutant un des sermons de son frère à Morlaix. Michel Le Nobletz l'amena peu à peu à la pratique parfaite de la pauvreté volontaire, et elle devint pour lui d'un précieux secours dans l'œuvre de ses missions. Elle suivit partout son frère, catéchisant les personnes de son sexe, soignant les malades, expliquant les peintures symboliques, se faisant maîtresse d'école pour instruire les enfants et leur donner de bonne heure le goût de la vertu. Marguerite persévéra dans ses œuvres de charité jusqu'à sa mort, qui arriva à Douarnenez le 17 Septembre 1633.

Tels furent les moyens que M. Le Nobletz mit en usage pour dissiper l'ignorance profonde qui menaçait la foi en Bretagne, et faire reflourir la piété des anciens temps.

En 1614, il vint demander à l'évêque de Cornouaille la permission d'évangéliser son diocèse : M. Guillaume Le Prestre venait de prendre possession du siège de Quimper.

Il commença par la ville épiscopale, où il eut le bonheur d'amener bien des âmes à la pratique de la vertu ; il gagna surtout la confiance des enfants qui le suivaient par troupes, charmés de son affabilité et heureux des petits présents qu'il leur distribuait quand il s'étaient montrés dociles à ses instructions. Le Faou, Concarneau, Pont-Labbé, Audierne reçurent tour-à-tour le bienfait de ses missions. Les paroisses les plus reculées de la Cornouaille, dans lesquelles il eut à déraciner les superstitions les plus absurdes, furent également visitées par lui. Il affronta même le terrible Raz pour aller évangéliser les habitants

(1) « Cette femme était déjà recommandable par les avantages que lui donnaient sur toutes les autres du pays un esprit rare et une mémoire merveilleuse, la facilité avec laquelle elle parlait les langues bretonne, française, anglaise et espagnole, la science de la navigation, et son adresse à peindre et à faire des cartes marines pour la conduite des marchands qui trafiquaient dans les pays étrangers. » (*Vie de M. Le Nobletz*, liv. 4, chap. 5).

de Sein. Ces sauvages insulaires, qui, quelques années auparavant, étaient venus redemander leur recteur à l'évêque de Quimper, en brandissant « les couteaux dont ils ouvraient les plus gros poissons, » profitèrent si bien du zèle de M. Le Nobletz, que vingt-huit ans après, lorsque le P. Maunoir et le P. Bernard visitèrent leur île, ils n'eurent qu'à leur administrer les sacrements dont ils étaient privés, aucun prêtre ne se sentant le courage d'habiter parmi eux. Nous aurons occasion de parler plus tard du capitaine de l'île, François Le Su, dont le caractère a été si nettement dessiné par M. Violeau dans *Amice du Guermeur*.

Mais la ville de Douarnenez fut en Cornouaille le séjour de prédilection du saint missionnaire. Comme le commerce de la sardine attire dans ce port un grand nombre de navires, Michel Le Nobletz y trouvait à exercer doublement son zèle. La bonne volonté du recteur de Ploaré lui facilita l'emploi de ses moyens de sanctification. MM. Antoine Le Pennec et Guillaume Brelivet, prêtres de la paroisse, ramenés par ses exhortations à la ferveur ecclésiastique, unirent leurs efforts aux siens. Il fut encore plus puissamment secondé par sa sœur Marguerite, et ces deux pieuses veuves dont nous avons déjà parlé, Claude Le Bellec et Domnat Rolland, qui se partageaient entr'elles l'instruction des enfants et des femmes, l'explication des peintures symboliques et la distribution des secours aux pauvres et aux malades. En peu de temps ce pays changea complètement de face, sous la puissante action de M. Le Nobletz. « Ceux qui avaient été témoins des désordres qui » régnaient dans ce lieu avant sa venue, ne pouvaient assez y admirer, » quand ils y retournèrent peu d'années après, l'image la plus parfaite de la primitive Église qu'ils eussent pu s'imaginer ; et ceux qui » y sont encore maintenant, vingt ans après que M. Le Nobletz » quitta ce lieu pour n'y jamais retourner, sont surpris de l'ordre et de » la piété qu'ils y rencontrent. La modestie de ces pêcheurs, qui les » fait distinguer de tous les autres quand ils vont dans les villes » prochaines ; l'affection avec laquelle ils entendent la parole de Dieu ; » la bonne éducation de leurs enfants, qui sont instruits, devant l'âge » de quatre ans, de tout ce qu'ils doivent croire ; l'assiduité à l'office » divin ; l'ordre des prières et des autres exercices dans leurs familles ;

» les soins qu'ils apportent à fréquenter les sacrements ; la bonne  
 » intelligence qui est entr'eux, leur douceur, leur charité, leur affa-  
 » bilité et leur fidélité dans le commerce, qui sont des vertus si rares  
 » parmi des gens de leur profession, et si éloignée de leur ancienne  
 » manière de vivre, sont encore des marques bien considérables de la  
 » sagesse et de la sainteté de leur cher directeur (1).

Le P. Quintin vint passer quelque temps avec son ami à Douarnenez, en 1628. Ils se séparèrent pour la dernière fois. Obligé d'accompagner son prieur au chapitre-général des Frères-Prêcheurs à Rouen, le P. Quintin, épuisé par vingt années de missions continuelles, tomba malade à son retour, et mourut à Vitré, au mois de juin 1629.

La contradiction est le partage de ceux qui font le bien ici-bas : c'est le cachet que la Providence appose sur les œuvres qu'elle inspire. Michel Le Nobletz en fit la rude expérience. Comme nous l'avons déjà dit, la persécution fut une épreuve de toute sa vie. Ceux-là même qui auraient dû applaudir les premiers à son zèle, furent les plus ardents à le harceler de leurs tracasseries. Durant son séjour dans le Léon, le grand-vicaire du diocèse, ému par les accusations qu'il recevait de toutes parts, fut, à trois reprises différentes, sur le point de révoquer les pouvoirs du pieux missionnaire ; l'évêque lui-même lui adressa les plus vives reproches en présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques ; et, sans la courageuse défense d'un de ses amis, Michel Le Nobletz eût été traité comme un prêtre scandaleux. Il ne fut pas plus heureux en Cornouaille. Les dénonciations successives des habitants de Douarnenez et de plusieurs ecclésiastiques du pays le mirent plusieurs fois dans la nécessité de défendre sa réputation, et surtout les moyens que son zèle employait pour instruire les peuples. Claude Le Bellec et Domnat Rolland durent aller elles-mêmes se présenter à l'évêque, qui, après avoir fait l'épreuve de leur instruction et de leur piété, les bénit en les exhortant à continuer leurs œuvres charitables. Le recteur de Ploaré, qui avait d'abord si franchement favorisé le ministère de M. Le Nobletz, finit par se ranger du côté de ses ennemis, et lui suscita des tracasseries bien amères. Ce recteur ayant résigné son bénéfice à son neveu, « jeune

(1) *Vie de M. Le Nobletz*, liv. 6, chap. 3.

» homme tout nouvellement venu de Paris », la position de M. Le Nobletz devint plus pénible encore. Le nouveau pasteur « ne pouvait » s'accommoder à une conduite aussi extraordinaire que l'était » celle de M. Le Nobletz » et, profitant de la vacance du siège de Quimper, il importuna si bien l'official du diocèse, qu'il obtint ce qu'il désirait. M. Le Nobletz reçut de l'official de Cornouaille la lettre suivante :

« MONSIEUR ,

« Vous avez prêché toute votre vie l'obéissance aux autres, pratiquez-la maintenant vous-même : retournez dans l'évêché de Léon » d'où vous êtes natif, et ne revenez jamais dans celui de Cornouaille. »

C'était en 1640. Le saint missionnaire était dans la soixante-troisième année de son âge, et depuis vingt-six ans il travaillait à la sanctification du diocèse de Quimper.

Il retourna donc au Conquet, et reprit ses travaux avec une nouvelle ardeur ; mais ses forces s'épuisaient, et de cruelles souffrances venaient se joindre à la faiblesse de l'âge. Il voyait avec calme la mort approcher, car Dieu lui avait appris par une révélation spéciale que ses missions seraient continuées par un successeur digne de lui. C'était le P. Julien Maunoir. Michel Le Nobletz l'avait déjà vu à Quimper ; il le manda au Conquet, et, dès qu'il fut arrivé, le vénérable vieillard pleura de joie, et dit, comme Siméon : *Seigneur laissez maintenant votre serviteur s'en aller en paix, puisque mes yeux voient celui que vous m'avez promis, et que vous avez destiné pour éclairer cette nation.* Après l'avoir initié à sa méthode d'instruire les peuples, il l'envoya avec le P. Bernard commencer par les lieux « pour lesquels Dieu lui » avait donné des tendresses particulières, afin, disait-il, qu'ils rassent au plus tôt ses fautes dans les endroits où il croyait en avoir » commis un plus grand nombre, parce qu'il y était demeuré plus » longtemps. » René de Rieux, qui venait d'être rétabli sur le siège de

Léon <sup>(\*)</sup>, exhorta vivement M. Le Nobletz à se joindre aux deux missionnaires ; mais il répondit que son œuvre était accomplie, et qu'il ne lui restait plus qu'à se préparer à paraître devant Dieu. Après une longue et cruelle maladie, il expira entre les bras du P. Maunoir, le 5 mai 1652, dans la soixante-quinzième année de son âge. Dieu l'avait favorisé durant sa vie du don de prophétie et de miracles ; il confirma la sainteté de son serviteur par les prodiges qui s'opérèrent à son tombeau.

Nous verrons l'œuvre des missions fondée par Michel Le Nobletz grandir encore par le zèle du P. Maunoir son successeur.

ABBÉ KERDAFFRET.

*(La suite au prochain numéro.)*

---

« (1) Accusé, en 1635, d'avoir favorisé la sortie de la reine Marie de Médicis hors du royaume, et d'avoir séjourné dans les Pays-Bas sans la permission du roi, il fut traduit devant quatre évêques commissaires du pape, et privé de l'administration de son diocèse, le 31 mai 1635. — Ayant été absous des peines portées contre lui, en 1646, il ne put retourner à son église que le 24 décembre 1648. » — D. MORICS.

# UNE FOIS N'EST PAS COUTUME

NOUVELLE PARISIENNE (1).

(Suite).

## IV.

Quand le fer est chaud, il faut le battre, dit la science *paremiologique* — autrement dit la sagesse des nations. En d'autres termes, lorsque l'occasion se donne à vous, profitez-en. L'occasion est une anguille qui se fraie un passage, pour peu que la main qui la retient s'entr'ouvre.

Si, d'après le jugement des historiens, Annibal n'avait pas abandonné ses soldats aux délices de Capoue ;

Si les oies sacrées ne s'étaient pas avisées de se lamenter au beau milieu d'une nuit ;

Si Gènes avait gardé la Corse ;

Si le premier et dernier roi des Français s'était montré partisan des repas publics et du veau froid ; —

Rome aurait obéi à Carthage ;

Le Capitole fut devenu un temple de druides ;

Le fils de Létitia Ramolino ne se serait pas appelé Napoléon Ier ;

Et MM. Thiers et Guizot enrichiraient tous les mois le journal officiel de plusieurs harangues bien senties.

Les nations dans leur existence politique, les particuliers dans leur vie privée, obéissent à une invincible attraction, qui les entraîne, quoi qu'ils fassent :

*Quos vult perdere Jupiter dementat!*

Fort de sa propre expérience et des leçons puisées dans l'histoire,

(1) Voir le tome III de la Revue, p. 257 à 268.

M. Nestor Bourdonnet veut échapper à la loi commune et conserver tous ses avantages.

Dans la maison de Séjournan il est d'usage, tous les soirs, de faire un peu de musique. Lorsque le salon ouvre ses portes à des voisins, il arrive que le bras d'un cavalier s'arrondit, que celui d'une dame s'y pose : l'exemple est suivi, les quadrilles se forment ; le piano, sous les doigts de la maîtresse du logis résonne mélodieusement ; on danse un peu, et le papa reçoit mille compliments sur le talent de sa fille.

Quand, au contraire, les seuls habitués de la villa sont réunis en petit comité, Nestor prend sa revanche et exécute sur l'instrument des compositions qu'il dit siennes.

Le jour mémorable où Séjournan s'était ouvert si sincèrement à son futur gendre, Nestor, dans le feu de l'inspiration et voulant frapper un grand coup, se mit au piano et fit merveille.

Robert était absent.

La dernière note terminée, Séjournan enthousiasmé se lança vers l'improvisateur.

— Bravo, Nestor ! mais c'est joli ! très-joli !

— Couci, couçà, répondit celui-ci avec un modeste sourire.

— N'est-ce pas, fillette, répliqua le père, que c'est très-joli ?

— Il est à regretter seulement que les auditeurs ne soient pas plus nombreux.

— Votre seul suffrage, mademoiselle, vaut pour moi les applaudissements les plus chaleureux. Il est vrai que c'est ma meilleure inspiration, et, en votre présence, l'hiver dernier, je l'ai fait entendre dans un salon du faubourg Saint-Germain.

— Ah ! chez M<sup>me</sup> de Roncevaux ?

— Elle-même. Et toutes les dames se sont réunies pour me dire qu'elle sentait la violette !

— Les dames ? demanda Séjournan.

— Eh non ! ma composition.

— Elles t'ont dit qu'elle sentait la violette ?

— Parole d'honneur !

— Après cela, chacun son goût... Je n'aime pas la violette, je préfère le jasmin ; et toi, Valentine ? Tu ris ?

— Ces dames cachaient sous ces paroles une pensée méchante.

— Oh ! mademoiselle !

— En comparant à la violette vos compositions, elles vous donnaient une leçon. La violette se dérobe aux regards... elle attend, sous son épais feuillage, qu'un œil ami perce le mystère qui l'entoure, qu'une main vienne l'arracher à sa tige. La modestie est une si grande qualité, dit-on, monsieur.

— Elle te taquine, elle te taquine, heureux Nestor !

— C'est trop aimable, mademoiselle ; mais votre avis sur ces chants que je viens de faire entendre m'est bien précieux.

— Vous lui donnez trop de valeur.

— Trop serait encore peu !

— Ils sont charmants !

— Mademoiselle...

— Ravissants !

— Mademoiselle, vous me comblez !

— Divins !

— Oh ! de grâce !

— Mais c'est trop de peine à vous que de les faire entendre tous les jours. Une fois suffit pour les faire connaître.

— Etes-vous mélomane, papa Séjournan ?

— Comme tout le monde ; mais je n'analyse pas mes sentiments. Voici un nouvel auditeur qui doit s'y entendre, lui. N'est-ce pas, M. Robert, que vous vous y entendez ?

— Je ferai de mon mieux, répondit Robert, après avoir salué Valentine.

— Imaginez-vous, M. de Ligny, que ces enfants sont à se chamailler depuis deux heures. Qu'est-ce que ce sera donc quand ils seront mariés ? Ça fera un ménage modèle.

— Nestor est pourtant d'un excellent caractère.

— Ne me flatte pas avant qu'il ne soit temps. Nous désirons avoir ton opinion ; mais là, franche, loyale, désintéressée, sur ceci...

Sans achever, l'employé des Docks se dirigeait au piano.

— Malheureux, que vas-tu faire ?

— Exécuter ce sur quoi nous voulons ton avis : ma dernière composition.

— Ah ! celle-ci ? répondit Robert en fredonnant quelques mots.  
 — Voyez, il la sait par cœur ; mais un avis sans fard ?  
 — Vous m'acceptez pour juge, mademoiselle, interrompit Robert en s'avançant vers la jeune fille, qui, à son arrivée, par contenance, avait pris sa broderie.

— Valentine répondit d'un signe de tête équivalent à une affirmation.  
 — C'est drôle, marmotta M. Séjournan, témoin de ce petit manège, c'est très-drôle... Aussitôt qu'il vient, elle revêt la physionomie de feu M<sup>me</sup> Séjournan, aux prélogomènes de notre union.

Pendant ce soliloque Robert s'adressant à Nestor :

— Mon ami, lui dit-il, je ne veux pas prononcer en dernier ressort.

— Va toujours.

— Ta dernière composition est charmante. -

Les yeux de Nestor brillèrent de joie.

— Ravissante.

— Vous voyez bien, mademoiselle.

— Divine.

A cette troisième épithète, Nestor leva les yeux au ciel, comme pour se souvenir.

— Ça prend la tournure, murmura-t-il.

— Mais ajouta Robert, tu ferais bien d'en réserver l'hommage à ceux qui ne l'ont jamais entendue.

— Ils se sont donné le mot, pensa Bourdonnet.

— Tu n'es pas heureux aujourd'hui, mon pauvre ami, fit alors Séjournan. — Laissons-les seuls un instant, poursuivit-il en s'emparant du bras de Robert, venez, nous avons encore quelques minutes de jour, j'ai à vous montrer au bord du parterre....

Le reste se perdit dans l'éloignement.

## V.

Valentine était toujours assise près du guéridon.

Nestor, rarement gratifié d'un tête-à-tête, s'approcha galamment de sa fiancée :

— Vos doigts, mademoiselle, dit-il, volent, volent, on dirait un roitelet dans l'éther...

— Cette comparaison est d'une grâce... Quel âge avez-vous, M. Bourdonnet?

— Trente ans, vienne la Saint-Nestor.

— C'est le plus bel âge. Vous avez bien utilisé le temps.

— Tout le monde se plaît à me le dire ; mais la nature, elle aussi, m'a doué fort heureusement. N'a pas qui veut cette petite pointe railleuse que certains philosophes nomment esprit.

— Et cette pointe railleuse est, chez vous, fort acérée.

— Charmante future épouse, je suis modeste, je n'aime pas à parler de moi.....

— Le sujet est trop étendu, je comprends.

— Oh ! que je m'épanche un peu... Bientôt luira donc ce jour fortuné où nous serons unis !...

— Je me suis laissé dire, M. Nestor, que l'habitude est une seconde nature.

— A quel propos cette réflexion ?

— Croyez-vous à la force de l'habitude ?

— Je ne crois qu'à votre amour, si bien partagé par mon cœur, qui ne voit que vous, ne pense qu'à vous... Votre vue m'enflamme ; laissez-moi déposer sur cette main... Vous la retirez !.. Une fois pourtant n'est pas coutume.

— Vous êtes volage, M. Nestor.

— Il est vrai, autrefois j'étais volage ; comme un papillon, je voltigeais de fleur en fleur. Mon aile effleurait toutes les habitantes des parterres... Mais sur mon vol s'est trouvée une rose, le papillon s'est rendu sans combat. Auprès de cette reine de beauté et de parfum, toute autre...

— Et quelle est cette rose?...

— Une rose bleue... la fleur inconnue... Vous, charmante ! répondit l'employé aux Docks du midi avec l'accent de la plus vive passion. — C'est la quatrième, ajouta-t-il à part ; mais c'est la bonne. — Vous ne répondez pas ?...

— La rose s'effeuille bien vite et l'habitude....

Bourdonnet, pour clore sa déclaration, s'était jeté à genoux comme il avait vu faire aux amoureux du Gymnase. Quand il se releva, le salon était vide.

— Aïe! s'écria-t-il, je suis joué! C'est une rose sauvage. Mais je prendrai le chemin de fer à dix heures et... il faudra bien capituler.

## VI.

Le lendemain, à dix heures moins vingt minutes, Bourdonnet montait en wagon.

On l'avait escorté jusqu'à l'embarcadère.

Avant de partir, plusieurs de nos personnages s'étaient fait de mutuelles recommandations.

— Mon cher Robert, je serai absent quatre heures, disait Nestor à son ami; sois gracieux pendant ce temps, ne laisse pas refroidir l'amitié de Valentine pour moi. Ce soir j'apporterai la cause efficiente du contrat.

Robert, en homme du monde, ne chercha point à soulever les voiles de cette phrase ampoulée.

D'autre part, bien bas, le collectionneur lançait les paroles suivantes :

— Nestor, tu auras ma fille, sois-en sûr; mais, comme je te la donne de confiance, à ton tour choisis et soigne bien mon original. Nous t'attendrons pour souper. Il y aura du Champagne et des panquets à l'orange.

— Soyez tranquille, beau-père.

Valentine s'était contentée, sur l'invitation de son père, de tendre son front à son futur époux.

Lorsque le sifflet de la locomotive eut annoncé le départ des voyageurs, un nuage passa devant les yeux de Séjournan, il poussa un profond soupir.

Ce premier soupir se confondit avec le murmure du vent. L'écho même de la vallée de Sceâux ne lui répondit pas.

Le chapeau de paille à la dérive, les mains jointes derrière le dos, Séjournan suivait à quelques pas de distance Robert et Valentine, qui marchaient l'un auprès de l'autre, en proie à une visible émotion.

Décidément nous commençons à croire qu'il se formait quelque projet dans ces deux jeunes têtes-là.

Le trajet s'accomplit dans le même silence qu'un retour d'une séance de cour d'assises après une condamnation.

A la grille d'entrée, tout en fermant la porte, Séjournan poussa un second soupir plus bruyant que le premier. Bientôt ils arrivèrent au salon; Valentine s'assit sur un fauteuil. Séjournan se jeta en paquet sur le canapé et poussa un troisième soupir, formidable gémissement qui accusait la force de ses poumons.

A moins que d'y mettre du mauvais vouloir, cette dernière preuve d'un chagrin concentré ne pouvait passer inaperçue.

— Vous souffrez, mon père? hasarda Valentine.

— A quoi bon te répondre? est-ce que tu peux me comprendre, toi?

— Vous êtes méchant!

— Du tout, petite; mais vous autres femmes, dans vos colifichets vous avez toujours une ressource contre l'ennui, et moi, ma seule distraction s'est envolée..... avec Nestor. Toute une journée sans faire une partie! Il y a de quoi perdre son âme!

— N'est-ce que cela? s'écria Robert, en se mêlant à la conversation.

— C'est assez, je pense.

— Aux grandes souffrances les grands remèdes!

— Qu'entendez-vous par ces paroles?

— A défaut de talent, j'y mettrai de la bonne volonté.

— Expliquez-vous?

— Le sujet bien légitime de votre douleur, provient, je crois, non du départ de Nestor, mais de l'absence momentanée de votre partenaire aux échecs.

— Vous touchez là la corde sensible.

— Je m'offre pour le remplacer tant bien que mal.

— Vrai! Vous sauriez?...

— Je ne suis pas de première force, mais je ferai de mon mieux.  
D'un bond, Séjournan prit la position verticale, naturelle au roi de la création.

— Ma fille! Petite! Valentine! s'écria-t-il en se frottant joyeusement l'abdomen, un échiquier! le grand! celui que Nestor m'a fait venir des Indes..... occidentales.

Le visage du bonhomme rayonnait de gaieté; il était transfiguré, il resplendissait.

Prenant les mains de Robert :

— C'est superbe, à vous, de ne pas me laisser dans l'embarras. Jeune homme, vous faites une bonne action : voulez-vous monter dans mon cabinet?

— S'il vous agrée, nous resterons ici.

— Comme il vous plaira. Voici Valentine... Ah! nous allons voir quel garçon vous êtes! Je rends un fou à Nestor. Voulez-vous.....

— Commençons à jeu égal, nous jugerons.

— Ah! ça, vos habitudes me sont connues, vous fumez. Ne vous gênez pas. Du temps de feu la mère de Valentiné, nous donnions de temps à autre l'hospitalité à un vieux loup de mer, son oncle, qui fumait comme un corsaire qu'il était. N'est-ce pas que ça ne t'incommodera pas, fillette? Et puis tu peux ouvrir la fenêtre. A vous l'honneur!

Les deux joueurs se mirent en présence. Dès l'attaque Séjournan s'aperçut qu'il avait affaire à rude joueur. Robert pouvait rendre une tour à Séjournan; aussi resta-t-il facilement victorieux dans ce premier combat. A la seconde partie, bien qu'en apparence très-attentionné à son jeu, il ménagea au brave homme de grands avantages.

— Il faut avouer que vous vous êtes vaillamment défendu, M. Robert, rentrons à jeu égal. Maintenant nous nous connaissons.

Certes l'habitant de Fontenay, s'il parlait de bonne foi, était doué d'une forte dose de vanité. Robert, en sournois bien appris, manquait les échecs les plus simples. Décidément il avait ses vues.

De dix heures et demie à six heures, moment du diner, nos deux champions fournirent, sans désespérer, cinq assauts consécutifs. La palme, en dernier lieu, resta au père de Valentine.

Cependant le temps fuyait, et Nestor ne revenait pas. Ce retard

commençait à paraître inexplicable. Bourdonnet, l'exactitude en personne, pour la première fois depuis l'origine de ses amours oubliait l'heure du rendez-vous.

Séjournan grommelait entre ses incisives :

— Tant pis pour lui ; mettons-nous à table. Ça le fera venir !

On dina joyeusement. Valentine fut un peu plus expansive qu'à l'ordinaire. Robert déploya beaucoup d'esprit, Séjournan lança à tort et à travers de gros bons mots chargés de sel. Bref, on ne s'inquiéta pas de l'absent.

Après le dessert, Mariette — la bonne — remit deux lettres, l'une à Séjournan, la seconde à Robert, toutes deux de la même main.

— En voilà d'une autre, par exemple, s'écria Séjournan ; il ne se gêne pas ; j'aurais eu le temps de me consumer d'ennui !

La lettre portait :

« Je suis sur la piste de notre original, un chef-d'œuvre, rien que »  
 » cela ! Mais il faut du temps et de l'adresse. Préparez tout pour le »  
 » contrat. Samedi, à cinq heures du soir, je serai prêt ; excusez ce »  
 » retard. Une fois n'est pas coutume.

» Mes respectueux et tendres hommages au choix de mon cœur.

» Nestor BOURDONNET. »

On était au mardi. Attendre cinq jours un original !

« Je joue de malheur — écrivait d'autre part l'employé aux Docks »  
 » à de Ligny — en descendant du chemin de fer, j'ai fait la rencontre »  
 » de mon neveu, un blanc-bec de dix-neuf ans, qui se croit tout per- »  
 » mis et fait la sottise de se marier. Jeudi, je lui sers de témoin. A »  
 » samedi donc. Surtout sois gracieux avec Valentine. Ne laisse pas »  
 » refroidir son amour. Je compte sur toi ; désormais je ne te donnerai »  
 » plus tant de mal. Une fois n'est pas coutume. »

Un sourire passablement railleur erra sur les lèvres de Robert à ces recommandations.

— Eh bien ! dit Séjournan, vous voilà dans la triste nécessité de

continuer votre rôle. Ce qui me peine, c'est que toi, pauvre petite, te voilà veuve. Comment vas-tu faire ?

La réponse de Valentine se lut dans son regard.

Ce regard signifiait : « Qu'il vienne quand il voudra ! »

Robert le comprit et n'augura rien de bon pour son ami.

## VII.

Les événements auxquels on vient d'assister, ainsi que le dénouement de cette histoire, se passent en 1855.

Trois ans auparavant, vers le milieu d'août, une sœur de Séjournan, qui vivait dans la retraite au fond de la Bourgogne, avait invité sa nièce à venir demeurer chez elle pendant le dernier mois de la belle saison. Son frère, à cette époque, ne se livrait pas encore à la manie des antiquailles, — cette passion étant incompatible avec sa fortune alors modeste ; — mais il usait déjà fort convenablement des échecs. La crainte de ne point trouver de partenaires dans un département éloigné le fit-il reculer ? Fut-il véritablement retenu par ses affaires ? le fait importe peu ; quoi qu'il en soit, il ne put accompagner sa fille. Valentine partit en compagnie de M<sup>lle</sup> Mariette — grosse luronne bouffe, vétéran de la cuisine — celle-là même qui nous est apparue, il n'y a qu'un instant.

L'arrivée de *la parisienne* produisit dans le village, peu accoutumé à de semblables visites, une vive sensation. C'est que, de fait, Valentine était, comme on dit, un beau brin de jeunesse, dà ! Fraîche comme pas une, attifée ni plus ni moins qu'une reine, et gracieuse au possible, elle attirait, sans les chercher, tous les regards.

Des groupes se formaient sur son passage ; son éloge sortait de toutes les bouches ; M. Billard lui-même, le docte pédagogue, baissa pavillon devant elle et affirmait à qui voulait l'entendre que c'était tout le portrait d'une certaine beauté des anciens temps, qui s'appelait Hélène de son petit nom, et dont l'enlèvement avait causé maints désastres dans sa localité.

La tante de Valentine portait la tête haute. Elle présentait partout

sa nièce comme son unique héritière et recevait pour elle les hommages dont tous l'entouraient.

A l'admiration mal contenue du populaire vinrent se joindre les compliments des dignitaires du pays. Le mari de la bonne tante avait jadis exercé les fonctions de maire ; son successeur dans cette charge honorifique , ou plutôt madame l'épouse du nouveau magistrat, crut de sa dignité de ne pas être en reste, et voulant donner bonne opinion du pays à une personne de *la capitale*, invita la sœur et la fille de Séjournan à un grand bal, donné en pleine maison commune !

On déploya un luxe inouï. Tous les tapis de l'endroit furent mis en réquisition ; on organisa un buffet bien garni. Il y eut des bougies. On les comptait par demi douzaines !

Un des invités — receveur en retraite des contributions indirectes — alla jusqu'à dire — le flatteur ! — que jamais, même aux salons de la sous-préfecture, il n'y avait eu autant de lumières !

Bref , c'était splendide, et on en parlera longtemps. M. le Maire et Madame la Mairesse en rêvent encore !

L'idole du jour, celle pour qui l'on s'était ainsi lancé dans la dépense, dut payer de sa personne. Elle s'acquitta de sa tâche avec la vigueur de ses vingt printemps et la conviction de son devoir.

Il fallut à Valentine essayer mainte averse de compliments guindés, aussi lourds que les pas des danseurs, bien des heurts maladroits, enfin toutes ces vétilles dont l'absence serait remarquée dans une fête et sans laquelle une soirée est incomplète.

Mais comme à toute chose il y a compensation, le souvenir de ces petits désagréments s'effaça bien vite, à la suite d'un incident remarquable.

Vers le milieu de la soirée, au moment où l'orchestre — deux violons, une clarinette et un serpent — faisaient *florès*, les portes de la salle s'ouvrirent ; un nouveau cavalier apparut, jeune, de la meilleure mine, en toilette de bal. Sa simplicité et son élégance contrastaient étrangement avec les prétentions et les manières empesées de tous ces *dandys* de village.

Les regards se portèrent sur lui. Il s'élança vers la mairesse.

— Vous me pardonnerez, chère madame, je suis descendu de voi-

ture, voilà une heure à peine. Je venais pour une nuit vous demander l'hospitalité : au lieu d'un lit de repos, je trouve une fête de haut goût. Permettez-moi d'en profiter.

L'orchestre, de plus belle, reprit bientôt ses accords. Durant le prélude, le jeune inconnu fut successivement présenté à Valentine et à sa tante.

Avez-vous été parfois témoins, dans une petite ville d'un concert donné par un artiste célèbre, List ou Thalberg, par exemple? Le personnel ordinaire — la société musicale du lieu — s'évertue à lui préparer une entrée digne de sa réputation. On sait gré à ces honnêtes gens de leur bonne volonté ; mais pour peu que la situation se prolonge, vos articulations tendent à se désorganiser ; heureusement l'heure s'avance, un grand silence se fait, une porte s'ouvre au fond de la salle : le dieu, voici le dieu !

Le grand artiste s'avance, salue, se met à son instrument, et en fait jaillir tout aussitôt les plus splendides, les plus sublimes harmonies ; tous les auditeurs enlevés, transportés applaudissent avec furie ; et l'on s'étonne, après leurs applaudissements, que la salle n'ait pas croulé.

L'effet produit par l'arrivée de l'inconnu fut pour Valentine analogue à l'impression de ces heureux auditeurs. Un courant sympathique rapprocha ces deux natures distinguées, égarées dans ce tohu-bohu villa-geois. Une invitation suivit la présentation et bientôt, parmi la danse, ils purent échanger ensemble quelques paroles, en elles-mêmes d'ailleurs insignifiantes.

La danse cessa, et avec la danse le bal, et avec le bal, l'entretien. Mais les regards, les quelques mots échangés survivaient et gardaient dans la mémoire de l'un et de l'autre une place que leur signification ordinaire et naturelle ne semblait pas devoir comporter.

Lorsque, dans le cours de notre existence, il surgit quelque incident remarquable qui en rompt l'uniformité, nous disons généralement : telle chose fera époque dans ma vie.

Chacun a eu au moins une époque dans sa vie :

L'enfant, le premier prix et la palme de papier doré ou coloré — de laurier parfois — dont un personnage influent quelconque a ombragé son jeune front devant une nombreuse assistance ;

Le soldat, l'étoile d'honneur dont le colonel du régiment a orné sa poitrine, au milieu des fanfares et du roulement des tambours ;

Le poète, le premier enfant de son imagination se lançant dans l'espace ;

L'avocat sa première cause gagnée ;

La jeune fille, elle aussi, a un jour qui fait époque dans sa vie ; c'est celui où, pour la première fois, son cœur a battu vivement d'une émotion inconnue....

Quoi que l'on fasse, on n'oublie jamais ni la première couronne, ni le ruban rouge, ni le premier poème imprimé, ni le commencement de cet autre poème plus positif et plus brillant, celui-là : l'amour, la vive et profonde affection, qui, bientôt consacrée solennellement au pied des autels, devient le premier fondement et le plus fort lien de la famille.

Or, ce moment écrit dans la destinée de chacun datait pour Valentine de la soirée dont il vient d'être question.

Une demi-heure à peine elle avait vu ou plutôt entrevu son spirituel danseur, c'en fut assez pour que le portrait de celui-ci se gravât profondément dans sa pensée.

Le lendemain du bal elle était rêveuse ; et depuis lors, rarement un jour s'écoulait sans que l'image de l'inconnu ne vint réclamer une petite place dans son souvenir, — une petite, car probablement la plus grande partie de son temps est consacrée à Nestor, au modeste Nestor.

C'était toujours avec regret qu'elle reportait son regard vers cette mémorable soirée, elle eut voulu... mais hélas, la tante était morte ! Et en mourant, elle avait nommé Valentine son unique héritière, circonstance qui, pour Nestor, ne constituait pas une des moindres qualités de sa future épouse.

L'inconnu — objet de cette mystérieuse et lointaine affection — daignait-il de son côté accorder à sa *blanche dame* quelque recoin secret dans sa mémoire ? Nous l'ignorons.

LOUIS LACOUR.

(La fin prochainement.)

## L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DU RONCIER

A JOSSELIN (1).

---

(Suite et fin).

---

### V.

Rien de ce qui précède ne fixe autant l'attention des visiteurs que la statue de Notre-Dame du Roncier. Chez beaucoup d'entre eux, les sentiments d'une religieuse vénération s'unissent à une curiosité naïve ; pour d'autres cette curiosité, mêlée de scepticisme, est excitée par le récit du célèbre phénomène des *aboyeuses* ; nous disons les *aboyeuses*, car il est très-rare de voir des hommes en proie à cette singulière maladie ; ce qui s'explique naturellement par la plus grande fermeté de leurs nerfs, moins prédisposés, dès-lors, à la vésanie et aux autres infirmités de ce genre. Quelques rares exemples d'*aboyeur* sont néanmoins constatés par les témoignages les plus respectables. On a poussé l'incrédulité au sujet des *aboyeuses* jusqu'à n'y voir qu'une ignoble parade, jouée par des mendiants dans le but d'extorquer de plus abondantes aumônes. Cette opinion, juste dans quelques cas exceptionnels, est complètement erronée pour la généralité des malades, dont la plupart appartiennent à des familles de cultivateurs aisés, honteuses d'être atteintes, dans un de leurs membres, de ce mal bizarre, qui accable tout à la fois ses victimes de souffrances et d'humiliation. Quant à la supposition que cette infirmité est locale et se perpétue par

(1) Voir le tome III de la Revue, p. 172 à 182.

l'influence du spectacle de ces convulsionnaires sur certaines organisations trop impressionnables, les faits viennent encore la contredire. En effet, le plus grand nombre de ces malheureuses viennent de paroisses fort éloignées, tant de la partie bretonne que de la partie française du département. Il est même fort rare d'en rencontrer une seule appartenant soit à la ville de Josselin, soit aux communes limitrophes, et beaucoup d'entre elles n'ont jamais visité Josselin, avant d'accomplir leur triste pèlerinage à Notre-Dame du Roncier.

Les cris, les contorsions de ces pauvres malades, la lutte qui s'engage entre elles et les personnes charitables qui s'efforcent de les conduire au pied de la madone, ont offert un thème facile à ceux qui ont voulu déverser le ridicule sur le plus ancien pèlerinage de nos contrées. Dans cet état de choses, il n'est peut-être pas sans intérêt de remonter à l'origine de ces faits. Nous la trouverons, non dans la puérile et moderne légende des impitoyables laveuses refusant durement un verre d'eau à la Sainte Vierge cachée sous la figure d'une pauvre, excitant leurs chiens contre elle, et s'attirant par cette odieuse cruauté une malédiction méritée, qui comme le péché d'Adam, doit peser sur leurs derniers neveux, — mais dans un acte authentique du 25 mai 1728, titre revêtu de toutes les formalités légales, signé par toutes les autorités civiles et religieuses, et par un grand nombre d'habitants notables. C'est le procès-verbal rédigé pour perpétuer la mémoire de la guérison miraculeuse des trois enfants Le Pallec de la paroisse de Moréac, deux filles et un garçon âgés de six, huit et douze ans, atteints depuis plusieurs mois, dit cet acte, d'un mal « *extraordinaire et inconnu dans le* » *pays, s'écriant continuellement en forme d'aboys comme des chiens, ne pouvant marcher, tombant à terre comme évanouis et la bouche ouverte.* » Ces accès duraient quelques fois près de deux heures, d'autres fois se renouvelaient jusqu'à huit et dix reprises en vingt-quatre heures. Le père de ces petits infortunés, ayant souvent entendu parler de nombreux infirmes qui obtenaient leur guérison par l'intercession de Notre-Dame du Roncier, envoya l'un de ses amis, Jean Le Gal, chercher de l'eau à la fontaine consacrée à la Vierge. Cette boisson fut donnée aux jeunes malades, le jour de Pâques, et leur procura un relâche momentané dans leurs souffrances. Le mal ayant bientôt

reparu, Le Pallec, encouragé par ce demi-succès, obtint de l'un de ses voisins qu'il conduisit ses enfants à Josselin, dans une charrette, afin d'y accomplir un vœu à la Vierge vénérée. La foi de ce malheureux père ne fut point trompée ; ses enfants recouvrèrent spontanément la santé en présence de plus de trois mille personnes, assemblées pour la fête patronale. Ce fut au bruit des acclamations joyeuses de cette foule émue, et pendant que le chant du *Te Deum*, répété par des milliers de voix, ébranlait les voûtes de l'église, que le procès-verbal fut dressé et signé par les témoins oculaires.

Cette pièce, dont l'original existe entre les mains de M. le curé de Josselin, nous semble décider la question, et quant à l'antiquité, qui ne serait guère de plus d'un siècle, et en même temps quant à l'origine, Le Pallec ayant le premier invoqué Notre-Dame du Roncier pour la guérison d'une sorte de vésanie ou épilepsie, accompagnée d'aboiements, et inconnue jusqu'à ce jour dans le pays.

Le bruit de ce triple miracle attira de fort loin les malheureux atteints de maladies analogues, heureusement peu communes. Cette réunion de convulsionnaires, le hideux spectacle qu'ils offraient à la foule, avide de ces sortes d'émotions, fit presque oublier au vulgaire les nombreuses guérisons obtenues depuis des siècles aux pieds de la sainte image, pour toutes sortes d'autres maladies, et ne lui permet point encore d'apprécier dignement les grâces obtenues chaque jour.

## VI.

Le temps et l'espace manquent pour énumérer ici les trophées dont le père Irénée de Marie-Joseph nous a conservé la mémoire, pour compter les suaires, les béquilles, les cercueils et les nombreux yeux de cire appendus en *ex-voto* près de la statue vénérée de N.-D. du Roncier, ainsi que pour transcrire les nombreux procès-verbaux qui forment les derniers chapitres de son livre ; mais il est remarquable que ce bon religieux, si zélé pour la gloire de sa sainte patronne, ne parle nullement des aboyeuses, ni de la légende des laveuses, inventée pour expliquer l'apparition de ces malades d'un nouveau genre. Les siècles

ne peuvent en rien diminuer la puissance de la Consolatrice des affligés, et chaque jour des mères, qui lui doivent la conservation de leur cher nourrisson, des malades guéris de cruelles infirmités, suspendent de nouveaux *ex-voto* au pilier le plus voisin, ou brûlent des cierges devant son image.

De plus riches offrandes remplissaient jadis le trésor de Notre-Dame. L'ouvrage mentionné plus haut <sup>(1)</sup> nous transmet la description détaillée des objets les plus précieux, qui, en 1666, avaient échappé aux déprédations des calvinistes, lors de l'occupation de l'église par l'un de leurs chefs, Sébastien de Rosmadec. C'était d'abord un calice de vermeil, d'une hauteur et d'une capacité peu ordinaires ; il pesait dix-huit marcs et la patène avait trois pieds de circonférence ; les admirables ciselures en relief qui le décoraient en triplaient la valeur : ce qui le rendait encore plus précieux c'était sa royale origine, attestée par la présence des armes de France, gravées sur le pied de ce vase.

Venait ensuite une grande croix d'argent, à doubles branches, comme toutes les autres croix d'argent, de cuivre, ou de bois que l'on conservait dans le trésor. Cette particularité s'explique par la création d'une collégiale de sept chanoines, dans l'église de Josselin. Cette fondation, qui ne fut jamais légalement autorisée, demeura à la charge des vicomtes de Rohan, qui l'avaient faite. Jacques Hamon l'un des chanoines figure à ce titre au nombre des témoins signataires des procès-verbaux, rapportés par le père Irénée. Cette croix d'argent, dont on vient de parler, avait été offerte à l'église par les habitants de la ville ; elle avait quatre pieds de hauteur, deux de largeur, et pesait trente-six marcs ; le nœud et les diverses parties de ce riche présent étaient couverts de personnages en relief représentant le Christ et ses douze apôtres, portant les instruments de leur martyre, ou les attributs qui les distinguent. Chaque figure était placée dans une niche surmontée de pinacles et de clochetons. Notre auteur, du reste, renonce à décrire les nombreux calices, les tasses, les burettes, et les ornements

(1) *Le Lys parmi les épines, ou N.-D. du Roncier triomphante en la ville de Josselin*, par le P. Irénée de Marie-Joseph, qu'on vient de nommer.

à fond d'or et d'argent, qui se trouvaient de son temps réunis dans ce trésor, où il ne signale point la présence des objets qui avaient été légués par le connétable de Clisson, savoir sa plus belle croix d'or contenant des reliques, huit marcs de même métal pour faire des calices, et deux mille livres monnaie.

Ogée, tout en copiant ce qui est dit dans le *Lys parmi les épines* au sujet du trésor, y ajoute une riche couronne d'argent que portait Notre-Dame du Roncier lors des processions solennelles.

Cette couronne nous fait songer que le saint-Pontife Pie IX, qui gouverne l'Église avec une si éminente piété, vient, dans sa souveraine sagesse, d'honorer notre province d'une manière éclatante, en accordant une couronne à une vierge vénérée à juste titre, (N.-D. de Bon-Secours de Guingamp), quoique ce pèlerinage soit plus récent d'environ quatre siècles, que celui de la madone du Roncier. Elle est bien légitime et bien vive la joie qui éclate dans le mandement du digne prélat dont le diocèse a obtenu ou vient d'obtenir un tel honneur : qu'il jouisse de son œuvre et de son pieux succès, avec tous les prêtres et tous les fidèles dévoués qui n'ont reculé devant aucune peine, devant aucun sacrifice, pour arriver à ce résultat. La province entière les en remercie.

Après le Roi vient le Connétable, dit le bon père Irénée. Olivier de Clisson n'avait pas oublié d'imiter la générosité royale envers N.-D. du Roncier, et, outre les legs dont on vient de parler, il avait enrichi l'église d'une fort belle cloche, qui, s'étant brisée, fut refondue par ordre du vicomte Jean de Rohan. Son poids était considérable, et, à en croire notre auteur, on pouvait l'entendre de plusieurs lieues. Elle avait été nommée le *Saint-Esprit*, et complétait, avec les deux autres cloches, dont l'une s'appelait la *Vierge-Marie* et l'autre *Gabriel*, les trois personnages de l'Annonciation. Cette belle sonnerie, comme tout ce qui restait de précieux dans le trésor, a été envoyée à la monnaie pendant la Révolution, par ces mêmes hommes qui brisaient les tombeaux et outrageaient la cendre des morts. Il est constant qu'une partie des pièces d'orfèvrerie décrite dans l'ouvrage qui nous fournit ces détails, n'existait déjà plus vers la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, sans que l'on puisse indiquer la cause ni l'époque de leur disparition.

## VII.

L'établissement de la procession solennelle qui avait lieu à Josselin le mardi après la Pentecôte en l'honneur de la Vierge, se perd dans l'obscurité du moyen-âge, et remonte peut-être à la découverte de la miraculeuse image. Ce que l'on sait, c'est que plusieurs évêques de Saint-Malo y assistèrent ainsi que les comtes de Porhoët. Un bref du pape Alexandre VII, en date du 5 septembre 1663, autorisa cette coutume, et accorda une indulgence de sept ans à tous les fidèles qui, étant en état de grâce et ayant communie, visiteraient l'église Notre-Dame, pendant les douze jours qui suivent le dimanche de la Pentecôte. Ces indulgences furent renouvelées par tous ses successeurs au trône pontifical. La procession rappelait, par sa pompeuse ordonnance, les processions de la Flandre et des Pays-Bas. En avant marchaient deux compagnies d'hommes armés, la première composée de bourgeois de la ville commandés par un gentilhomme, la seconde formée de Bas-Bretons du Léonais, qui habitaient Josselin, pour apprendre le français et y faire le commerce : ils étaient conduits par un bourgeois. Leurs larges braies, leurs habits bleus, et leurs bonnets de même couleur avec un gland sur l'oreille produisaient un effet singulier, et le bon père Carme les compare à des Suisses. Un homme vêtu à la turque les suivait, et proclamait que la divine vierge est l'Impératrice des Sarrasins, comme la Reine des Chrétiens.

Il ne serait pas impossible que cet usage ne remontât au temps des Croisades et ne rappelât la présence des prisonniers infidèles, amenés par les sires de Porhoët, et contraints d'orner le triomphe de la Vierge Immaculée. Trois jeunes personnes vêtues de blanc représentaient les Trois Mariés. Sainte-Ursule, en long manteau royal soutenue par douze anges qui lui servaient de pages, marchait derrière elle, suivie d'une troupe de jeunes filles figurant ses onze milles compagnes. Notre naïf auteur a soin de noter que cette gracieuse phalange était loin d'atteindre à ce chiffre si contesté et si peu croyable. Le clergé régulier et séculier, toutes les personnes notables du pays, le corps de justice, de nombreux pèlerins de Saint-Jacques en Galice, contribuaient à la

pompe de la procession qui s'avancait au bruit des tambours et des instruments de musique. Des salves de mousqueterie saluaient aussi le passage de la Sainte-Vierge, qui, placée sur un riche brancard, était portée sur les épaules de quatre prêtres vêtus d'aubes et de dalmatiques; quatre filles l'accompagnaient tenant en main d'énormes cierges.

Venaient ensuite les députés des cinquante-deux paroisses du comté de Porhoët, dont Josselin était la capitale, suivis d'un immense concours de pèlerins, venus des neufs évêchés de la Bretagne, sans parler des *extra-provinciales*, ainsi que s'exprime notre auteur. Trente ou quarante bannières suivaient celles de la ville, et étaient entourées par des Pénitents Blancs, portant de grosses torches de cire de diverses couleurs.

La horde de barbares qui envahit l'église en 92 ne se contenta pas de se partager les franges et les ornements d'or qui surchargeaient la riche bannière de Notre-Dame, de briser les objets d'art et les monuments historiques; elle porta une main sacrilège sur la statue séculaire, et, après l'avoir dépouillée de tout ce qui pouvait tenter la cupidité, elle la jeta sur un bûcher. Quelques fragments purent seuls être arrachés aux flammes par des femmes aussi courageuses que fidèles : ils ont été soigneusement déposés dans le corps de la nouvelle statue, qui rappelle parfaitement l'ancienne, si l'on en peut juger par de rares gravures à l'eau forte qui nous sont parvenues. Le plus petit de ces débris, enchâssé sous verre, est exposé à la vénération des pèlerins qui le baisent.

Lorsqu'après ces temps d'épreuves, il fut permis à nos religieuses populations d'adorer Dieu et d'honorer sa sainte Mère, le concours de ces pieux voyageurs redevint fort considérable. Quelques années plus tard, en 1819, M. l'abbé Caradec, alors curé de Josselin, supplia le pape Pie VII de renouveler et d'étendre les privilèges anciennement accordés; le Saint Père, accédant à cette demande, un nouveau bref fut octroyé de Rome, qui changeait les indulgences temporaires en indulgences perpétuelles, et fixait la célébration de la fête patronale au lundi de la Pentecôte. Ce jour est toujours fêté avec solennité, mais la procession, dépouillée de tous ses caractères particuliers, n'est plus qu'une pâle réminiscence de celle du Moyen Age. Le concours des pèle-

rins, encore maintenant fort nombreux, était si considérable il y a un siècle, qu'un arrêté de la fabrique de l'année 1758 ordonnait de laisser libre, sans bancs ni chaises, tout le haut de la nef, en avant du chœur, ce lieu était réservé aux pèlerins qui y venaient toute l'année. A une époque plus ancienne encore, le chiffre énorme qu'ils atteignaient ne permettant point de les loger dans l'enceinte de la ville, une grande partie de ces pauvres gens campaient aux environs, au lieu où s'élève présentement un des faubourgs qui a conservé le nom de *Camp*.

### VIII.

Ogée blâme avec raison les abus qui pesaient sur le clergé de l'église Notre-Dame, par suite des droits accordés aux moines des nombreuses maisons religieuses de Josselin. C'est ainsi que les prieurs de Saint-Martin, de Saint-Michel, de Sainte-Croix, de Saint-Nicolas, tout en desservant les autres paroisses de la ville, partageaient avec les prêtres de Notre-Dame les honneurs et les revenus de la principale église, et les réduisaient à de simples portions congrues, telles que Raoul, évêque de Saint-Malo, en avait établi l'usage en 1231 (1). Les deux premiers portaient le titre de *co-recteurs*, remplissaient les fonctions pastorales deux semaines dans le mois, et jouissaient pendant ce temps de tous les droits et bénéfices, au grand mécontentement des habitants, qui cachaient souvent pendant plusieurs jours les naissances ou les décès survenus dans leurs familles, pour attendre le moment où le curé titulaire rentrerait en fonctions. Un passage de l'aveu de Porhoët rendu au roi en 1679 par la duchesse de Rohan semble insinuer que la plupart de ces droits n'étaient que des usurpations de date récente. D'autre part, une délibération de fabrique de l'année 1757, dont le procès-verbal est rédigé par le sieur Chanterel, affirme que les droits du prieuré de Saint-Michel sont des plus antiques, et ont été établis en mémoire de ce que ce petit édifice *romain* était primitivement l'église paroissiale, donnant pour preuve la tradition, et la présence d'un

(1) D. Morice, *preuves de l'Histoire de Bretagne*, t. I. 277.

ossuaire près de la porte de cette chapelle. On pourrait objecter contre cette assertion que la coutume d'établir des ossuaires près des églises ne paraît pas être fort ancienne, et quant à la tradition, Ogée nous en fait connaître une autre, tout aussi vraisemblable, suivant laquelle « la chapelle Saint-Michel (dans l'origine) n'était que pour suppléer, » pendant les guerres et les sièges, à la paroisse Saint-Martin, située « hors des murs. » Il ne faut pas oublier que l'église Notre-Dame fut la première construite ; mais il serait possible que, cette église étant possédée par des religieux, on en eût peu après élevé une autre plus spécialement à l'usage de la population, alors peu nombreuse. Toujours est-il que la procession de la Fête-Dieu se rendait avec croix et bannière à la chapelle Saint-Michel, que le prieur faisait les fonctions curiales pour un quart du temps et recevait un quart des bénéfices. C'était aussi sans doute en vertu de la chapellenie qui leur avait été donnée par Joscelin II, comte de Porhoët, que les moines de Saint-Martin avaient les mêmes droits et les mêmes charges. Si ces deux prieurs percevaient une partie des rentes de l'église et portaient le titre de co-recteurs, ils partageaient les honneurs avec les titulaires des prieurés de Sainte-Croix et de Saint-Nicolas ; en effet lorsqu'arrivaient les lundi et mardi de la Pentecôte, jours spécialement consacrés à la patronne de la ville, le clergé de Notre-Dame devait se rendre processionnellement avec croix et bannière aux diverses portes de la ville, pour y recevoir les quatre bénéficiers et les conduire à l'église, où le prieur de Saint-Martin chantait la grand'messe du lundi, et celui de Sainte-Croix, celle du mardi, jour le plus solennel. Le soir, le titulaire de Saint-Nicolas chantait un motet devant l'image de la Vierge, donnait la bénédiction du Saint-Sacrement, et allait en cérémonie mettre le feu à un bûcher dressé devant la grande porte de l'église, puis était reconduit avec les mêmes honneurs.

Cette convergence de tous les prieurés vers la principale église pendant les jours consacrés à solenniser la fête patronale, jointe à l'uniformité du mode de réception des divers prieurs ne pourrait-elle pas faire présumer que, dans l'origine, ces usages étaient de simples devoirs de politesse, accordés à ces pieux visiteurs par le clergé de Notre-Dame ; mais que s'appuyant ensuite sur la prescription, et

peut-être sur la possession de quelques chapellenies, les moines étaient parvenus à les transformer en droits positifs ?

Ces abus enflammèrent la bile d'un jeune euré, dom Mathurin Josselin ; et, en 1757, une querelle digne du chantre du *Lutrin* vint mettre en émoi les pèlerins et les paisibles bourgeois de la ville. Ce fier curé non seulement refusa de rendre aux prieurs et co-recteurs les honneurs accoutumés, mais prêcha contre ces usages, qu'il déclara scandaleux, quoique deux évêques les eussent autorisés de leur présence, et finit par conclure que la seule procession de la Sainte-Vierge devait être maintenue. Le lendemain, lorsque le prieur de Sainte-Croix se présenta pour célébrer la grand'messe, dom Mathurin annonça qu'il la chanterait en même temps à un autre autel. Dans la crainte d'un plus grand scandale, le religieux se contenta de dire une messe basse. Les magistrats et les notables s'émurent, on députa vers l'auteur de cette brouillerie, et comme on n'en put rien obtenir des plaintes furent portées devant le Parlement qui rendit une décision favorable au maintien des anciens droits. Le sieur Josselin, l'année suivante, avait quitté la cure de N.-D. du Roncier pour celle d'Augan, et les co-recteurs continuèrent à jouir en paix des mêmes privilèges que devant.

Un réformateur moins violent et plus adroit ne tarda pas à paraître. M. Alain, nommé curé de Notre-Dame, ne heurta ouvertement ni les personnes, ni les coutumes, mais par une manœuvre habile, il obligea ses adversaires à justifier de la légitimité de leurs droits devant les tribunaux. Les titres des religieux ayant sans doute paru insuffisants, le Parlement, par deux arrêts consécutifs de l'année 1775, leur en interdit l'usage ; mais usant de ménagements à l'égard des personnes il autorisa les titulaires à conserver durant leur vie une place au chœur, près du curé, et à porter une étole pastorale à la procession.

## IX.

Cet état de choses dura peu de temps. M. Alain, d'abord élu député à l'Assemblée des Notables, fut bientôt chassé de son église par

suite du refus du serment à la Constitution civile du Clergé, puis contraint d'émigrer pour éviter l'échafaud. Le nommé Taillard, prêtre constitutionnel, qui le remplaça, dut bientôt céder la place au culte de la déesse Raison. C'est alors que la belle grille en fer et cuivre doré, ornée de pampres de vigne et surmontée du chandelier à sept branches, qui fermait l'entrée du chœur, fut renversée, et vendue à des maréchaux-ferrants. L'élégante chaire à prêcher en fer battu au marteau, vrai bijou exécuté par un artiste josselinais appelé Antoine Roussin, ayant paru bonne à faire fonction de tribune pour lire les décrets, journaux, proclamations au peuple, etc., échappa seule à la destruction, et nous offre encore maintenant un des plus jolis modèles de ferronnerie.

Il n'est peut-être pas inutile, en terminant ces notes, de signaler la salle voûtée, située au-dessous du clocher, qui obstrue l'un des bas-côtés de l'église. Ce lieu éclairé seulement par une étroite fenêtre grillée, est toujours dans une demi-obscurité : il a servi de trésorerie pendant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Les curieux peuvent y remarquer les chapiteaux formés de serpents enlacés, qui soutiennent la retombée des voûtes aux quatre angles ; puis une armoire de pierre pratiquée dans l'épaisseur de la muraille, anciennement destinée à renfermer le trésor.

Faut-il parler des deux rétables Renaissance qui décorent les autels latéraux ? Une inscription gravée sur le piédestal de l'une des colonnes de l'autel de la Vierge, nous apprend qu'il fut construit en 1696 par les soins du sieur Hardoin, lieutenant-général du comté de Porhoët, et trésorier de la fabrique. Quelques difficultés s'élevèrent à ce propos ; il fallut une transaction pour pouvoir boucher la voûte qui communiquait alors avec la chapelle Sainte-Catherine, et enlever les enfes de la famille de Bonin, qui se trouvaient sous cette arcade : ces tombeaux durent être remplacés le plus près possible du nouvel autel.

L'autel de la Vraie Croix ne fut exécuté qu'en 1759, par le sieur Morin, sculpteur nantais ; le travail en est fort médiocre.

Dans le désir d'utiliser l'ancien autel, on le plaça au bas de l'église, dans la chapelle Saint-Jean, qui renfermait et enferme encore les fonds baptismaux. A en juger par les piscines creusées dans la muraille sud, l'on peut croire que plusieurs autels occupaient jadis ce bas-côté.

Nous ne voulons point oublier de signaler une chaire ou siège placé à une grande hauteur dans la muraille intérieure du chœur. Cette chaire pratiquée dans l'épaisseur du mur au-dessus des lourds piliers romans qui se voient dans la chapelle Sainte-Catherine, avait son ouverture sur le chœur, tandis que la partie postérieure fait saillie du côté de la chapelle. On parvient encore aisément dans cette chaire par les combles de l'édifice. Quant à l'usage auquel elle était destinée, il y a doute, et nous croyons, ici du moins, devoir nous abstenir.

E. DE BRÉHIER.

### APPENDICE.

#### AU DIRECTEUR DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

Monsieur, mille pardons d'allonger encore mes notes sur Josselin, mais j'ai cru que le seul moyen de leur donner quelque intérêt serait d'y employer le plus de renseignements et titres inédits qu'il serait possible. Cette considération me détermine donc à vous adresser les extraits de quelques pièces que le hasard a fait tomber entre mes mains, et dont je puis vous garantir l'authenticité.

.....  
 Dans ma notice sur le prieuré de Notre-Dame, je parle de la spoliation du trésor de l'église pendant la Révolution, du moins de ce qui avait échappé à la griffe des calvinistes.

Voici le procès-verbal de l'argenterie enlevée par les deux commissaires de la municipalité, le 6 novembre 1792 :

Quatre chandeliers, pesant.....	25	marcs	6	onces	»	gros.
Deux lampes, pesant.....	17		6		4	
Un bénitier et son goupillon.....	8		1		4	
Un encensoir, sa navette et sa cuiller.	5		2		4	
Quatre plats.....	7		4		»	
Deux couronnes.....	3		4		2	
Deux burettes avec cuvette.....	2		4		1	
Un petit crucifix d'autel.....	2		7		2	
Une grande croix de procession....	29		6		4	
Menues mitrailles.....	»		4		2	
Total.....	401	marcs	6	onces	7	gros.

Il est à remarquer que dans ce procès-verbal signé *Oneil* et *Morel*, il ne figure aucun des vases sacrés qui servaient aux offices du prêtre intrus *Taillard*, à l'installation duquel tout le bas chœur avait refusé de faire les fonctions; et une délibération du Conseil Municipal en date du 7 décembre 1794 engage le curé assermenté à tâcher de trouver un organiste dans la crainte que l'orgue ne se gâte faute d'être touché, puis à se procurer des chantres et des choristes à *tout prix*, les anciens ayant refusé de faire leur service. Il fallut plusieurs sommations du district et un arrêté du directoire de Vannes pour forcer les trésoriers et fabriciens à rendre leurs comptes aux nouvelles autorités révolutionnaires. Ce que le Conseil Municipal attribue à la *morosité et au fanatisme de ces hommes*.

La tradition générale est que plus tard les vases sacrés furent enlevés, que ces vases étaient magnifiques notamment ceux appartenant à l'autel de la Vierge.

Il ne reste de ces précieux objets qu'un ciboire dont la forme et le travail paraissent appartenir à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le vermeil qui le couvrait est en partie détruit.

Quant à la belle grille en bronze qui fermait le chœur de notre église jusqu'à une grande hauteur, et que le peuple désignait sous le nom de *grand chandelier* en raison du chandelier à sept branches qui lui servait de couronnement, un second procès-verbal nous apprend qu'on en envoya 1200 livres à un fondeur de Vannes nommé *Châtel*, pour en faire deux canons du calibre de quatre destinés à la défense de la ville. Le nom d'un des commissaires est effacé, l'autre est *Le Bouhellec aîné*. Le surplus du bronze servit à payer les différents travaux de la commune. Ce titre est du 24 janvier 1793 et les canons devaient être fournis pour le mois d'avril suivant.

On expédia en outre deux charettes à Vannes chargées de l'excédant des cuivres.

Il fallut aussi de puissants appareils et 15 journées de manœuvres pour précipiter les cloches de Notre-Dame par l'ouverture pratiquée *ad hoc* dans la muraille de la tour.

Voilà, Monsieur, le résumé de quelques-unes de ces pièces, relatives à la principale église de notre ville, et si vous avez plus tard l'intention de publier ma notice, ces pièces justificatives pourraient peut-être trouver place soit à la fin, soit en note, au bas de la page.

E. DE BRÉHIER.

# CHRONIQUE.

---

**SOMMAIRE.** — I. Le R. P. de Ravignan. — Trois apologies. — Le colonel Barbarin et le lieutenant de Ravignan. — Comment un Père Jésuite sait supporter la faim. — II. Le fronton de Notre-Dame de Bon-Port, par M. Amédée Ménard. — Jugement d'un citoyen qui n'est pas bachelier. — La statue équestre du roi Grallon. — III. Exposition des Beaux-Arts à Nantes.

## I.

Si je n'avais dû, le mois passé, céder à l'un de nos excellents collaborateurs la place réservée d'ordinaire à mes causeries avec vous, chers lecteurs, mon intention était de vous entretenir de l'admirable vie et de l'admirable mort du R. P. de Ravignan. Dois-je craindre aujourd'hui d'aborder ce sujet que tant d'autres semblent avoir épuisé? Hardiment je répondrai par la négative, et voici mes raisons : — *La Revue de Bretagne et de Vendée* estime qu'il est de son devoir de rendre les honneurs funèbres aux personnages illustres, aux gloires du pays qui descendent dans la tombe, — et combien la tombe n'en a-t-elle pas dévorés dans ces derniers temps! — Ce serait donc laisser subsister une trop fâcheuse lacune que de ne pas inscrire dans notre nécrologe le nom du R. P. de Ravignan, qui a tant de droits à nos sympathies, à nos respects et à nos regrets. *Lorsqu'un tel homme meurt*, dirai-je en lui appliquant un vers que M. Brizeux adressait avec bien moins de raison à la mémoire de M. de Lamennais :

*Lorsqu'un tel homme meurt il faut parler de lui.*

En second lieu, — et c'est un bénéfice très-réel, qui prouve qu'à quelque chose retard est bon, — il vient de paraître trois écrits, spontanément éclos au pied de ce cercueil, qui en inspirera bien d'autres, couronnées funéraires tressées par la reconnaissance et la piété des survivants, et que nous aurons ainsi le plaisir de vous signaler sur-le-champ. — M. le marquis de Dampierre a suivi son pieux héros dans les diverses phases de son existence<sup>(1)</sup>; le P. de Ponlevoy nous retrace sa maladie et sa mort, dont il a été le gardien et le témoin<sup>(2)</sup>; enfin, le P. Lacordaire, se servant du *Correspondant* ainsi que d'une chaire<sup>(3)</sup>, y a élevé sa grande voix et a prononcé sur

(1) *Le R. P. Ravignan*, par M. le marquis de Dampierre, à Paris, chez Douniol, rue de Tournon, 29

(2) *Maladie et mort du R. P. de Ravignan*, de la Compagnie de Jésus, à Paris, chez Douniol.

(3) *Le père de Ravignan*, par le P. Lacordaire. *Correspondant* du 25 mars 1856.

son éloquent émule une oraison funèbre à distance, pour ainsi dire ; si bien qu'au Nord comme au Midi, sous les voûtes de Saint-Sulpice comme au fond de l'école de Sorrèze, les vertus incomparables du défunt, ces vertus si opposées à la mollesse et à l'orgueil de notre temps, ont été hautement, dignement célébrées, en face de la France attentive et émue.

Laissez-moi, chers lecteurs, feuilleter ces apologies et vous en citer un ou deux passages.

Tous les journaux ont montré M. de Ravignan avocat, débutant de la façon la plus brillante, en qualité de conseiller-auditeur, et ensuite de substitut du procureur du roi à la Cour royale de Paris, alors qu'il n'avait que vingt-cinq ans; puis, tout à coup, se séparant du barreau, de ses amis, du monde, qui ne lui réservait cependant que des triomphes, les *plantant là*, comme il l'a dit lui-même avec une familiarité charmante, pour obéir à son impérieuse vocation, pour se faire prêtre, d'abord, et jésuite six mois plus tard. — Mais aucun journal, que je sache, n'a mentionné cette particularité, néanmoins très-remarquable, que M. de Ravignan, avant de combattre pour Dieu, avait combattu pour le roi ; en un mot, qu'il avait été soldat. Écoutez donc à ce sujet le tragique récit de M. de Dampierre :

— « Ses études scolaires terminées avec éclat, en 1812, au collège Bourbon — il était né à Bayonne en 1795 — il fut placé par ses parents chez un respectable avocat qui dirigea ses premières études de droit. Il avait vu son frère aîné embrasser la carrière militaire, et ne s'était pas senti disposé à suivre son exemple ; une vie moins bruyante était plus dans ses goûts ; mais comme il était difficile, à cette époque de désastres militaires, d'échapper à l'espèce de réquisition qui atteignait toute la jeunesse, au-deçà et en-delà des limites ordinaires d'âge, il quitta sa famille pour venir s'établir à Bordeaux, où il ne devait pas être recherché. C'était en 1815, et il assista le 12 mars à l'entrée de M<sup>or</sup> le duc d'Angoulême dans cette ville. Oh ! alors son sang de gentilhomme s'alluma, l'enthousiasme du dévouement s'empara de son cœur, et sans apprentissage, sans préparation, il se trouva un brave soldat. Il revint à Paris, cependant, et il y avait repris ses études, quand le 20 mars 1815, le retour de Bonaparte réveilla son ardeur à peine assoupie. Il reçut le brevet de lieutenant, et partit pour le Midi, où il soutint pendant les Cent-Jours, une de ces luttes qui, comme celle de la Vendée, devait déchirer le cœur de la patrie, mais témoigner des convictions vives et profondes que les horreurs de la révolution et la gloire de l'empire n'avaient pu éteindre. Cependant une circonstance douloureuse devait ramener bientôt le jeune lieutenant dans une voie plus conforme à ses penchants. Dans un engagement, qui eut lieu presque sur la frontière d'Espagne, en mai 1815, à Helette, sur la route de Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port, les volontaires royalistes furent surpris, plusieurs des leurs furent blessés, et entre autres leur chef, le colonel Barbarin. M. de Ravignan se précipite vers son colonel, il le prend dans ses

bras, il veut le porter, le sauver, dans une retraite devenue nécessaire, mais il est sur le point d'être atteint lui-même, d'être fait prisonnier, et être fait prisonnier en ce moment, c'était être fusillé. Le colonel Barbarin prie, supplie son jeune ami de l'abandonner, de ne songer qu'à fuir; il ne peut rien obtenir; saisissant alors à la ceinture de M. de Ravignan un pistolet, il se fait sauter la cervelle. Le volontaire royaliste n'avait plus la vie de son chef à défendre, il fut sauvé; mais son âme resta profondément émue de ce souvenir. La lutte terminée, il retourna à Paris.... »

Nous venons de voir M. de Ravignan au début, prenons-le maintenant à l'autre pôle de sa carrière. Ici, c'est le soldat de vingt ans, plein de bravoure, d'honneur, d'humanité; là, c'est le religieux luttant avec héroïsme contre les besoins de la nature elle-même;

— « L'esprit et l'amour de la pauvreté, dit encore M. de Dampierre, ont été poussés par le P. de Ravignan aux plus extrêmes limites... Un jour, pendant une de ses stations de carême les plus brillantes de Notre-Dame, en 1840, si je ne me trompe, c'était un lundi, un de ses amis les plus anciens va pour voir le P. de Ravignan, rue des Postes, où il habitait alors; le Père était sorti et il l'attendit. En l'attendant, il causa avec les frères portiers, et par une heureuse indiscretion, il apprit qu'il n'y avait plus de pain ce jour-là pour la communauté, et que la veille le Père de Ravignan, descendant de la chaire de Notre-Dame, n'avait pas eu de quoi dîner. Le Père de Ravignan rentre, l'ami va à lui avec émotion, lui raconte ce qu'il vient d'apprendre et lui demande si c'est littéralement vrai; alors le Père de Ravignan éclate de ce rire franc et charmant que mon cœur entend encore, lui avoue que c'est parfaitement la vérité, et que le cas est si pressant que ce serait leur rendre un grand service que d'envoyer de suite un peu de pain aux autres Pères et à lui; et quelques instants après, du pain, des haricots et des pommes de terre furent apportés.

« Ceci, ajoute le narrateur, je le sais bien, parce que je l'ai vu. »

Si vous tenez — et qui n'y tiendrait pas? — à connaître les moindres détails de la fin de ce juste, lisez la relation du Père de Ponlevoy. Elle contient un portrait dessiné quarante-huit heures après le décès; la mort ne se lit point sur cette calme et presque souriante physionomie; on dirait d'un moissonneur endormi de fatigue auprès des tas de gerbes qu'il vient de recueillir sous la chaleur du jour. Ah! Dieu seul sait le compte de celles que ramassa ce vaillant et divin ouvrier; Dieu seul sait combien d'âmes devront au père de Ravignan d'arriver à bon port!

## II.

Ces mots de *bon port* me remettent en mémoire une ascension, j'allais dire *aérostatique*, mais non artistique, que j'ai faite par un des jours de ce printemps ou de cet été anticipé qui a signalé et embelli la seconde

quinzaine du mois de mars. Je me promenais sentimentalement sur la Fosse, et ce gai soleil, et cette tiède température, grâce auxquels les arbres des jardins se poudraient à frimas, me faisaient songer — admirez l'association d'idées! — me faisaient songer à M. Babinet, oui! à M. Babinet — de l'Institut — et à l'ivresse où devait le plonger ce commencement de réalisation de sa prophétie; car, si vous l'ignoriez, par aventure, le savant M. Babinet a prédit, au moment, si je ne me trompe, où la fameuse comète *mundicide* — passez-moi le néologisme — devait se mettre en frais de dévastation universelle, que non seulement ce serait une comète bénigne, anodine, sans aucun penchant à mal faire, une comète pour rire et non pour pleurer, mais encore que son influence aurait ceci d'agréable et d'aimable que dorénavant les saisons rentreraient dans leur assiette. L'entendez-vous? *Les saisons rentreront dans leur assiette!* Ainsi soit-il, ô M. Babinet! Le printemps, pour ouvrir la marche, a parfaitement répondu à votre appel magique; nous verrons bien, vienne la Saint-Sylvestre, si vous aurez eu quatre fois raison ou si l'on doit vous tenir pour un faux prophète, et j'en serais bien marri, quant à moi.... dans l'unique intérêt, assurément, de la science et de MM. les savants.

Donc, je flanaï le long de la Fosse. Parvenu à la hauteur de la rue Mazagran, laquelle débouche, comme chacun sait, sur la place du Sanitat, je m'arrêtai devant l'église en construction que nombre de gens s'obstinent à appeler Saint-Louis, quand son vrai nom de baptême est *Notre-Dame de Bon-Port*. Au reste, cela ne fait rien à l'histoire. Ce que je regardai, ce n'est point le dôme ni l'architecture de l'édifice, mais bien une affreuse cage de planches, qui s'interpose d'une façon narquoise entre le fronton et le spectateur d'en bas, et qui produit, dans l'économie générale du monument, le même et désagréable effet que, dans l'économie d'un visage, le morceau de taffetas vert appliqué sur un œil invalide. Depuis plus d'un an et demi qu'elle s'obstinait à me dérober... quoi? Je l'ignorais, mais enfin, quelque chose.... cette cage finissait par m'agacer. Ce jour là, je l'avoue humblement, je ne fus pas maître de mon irritation, et la curiosité me talonnant, je jurai, coûte que coûte, d'éclaircir ce mystère... élevé. Trois minutes après, j'opérais mon ascension, je m'introduisais dans la maudite cage, et tous les voiles étaient levés, à mon entière satisfaction. — Je ne connaissais notre statuaire nantais M. Amédée Ménard, que par la renommée et par sa *Sainte-Anne* et son *Forban*, du Musée; or, je me trouvais subitement en présence de sa dernière œuvre, une page qui ne manque point de mérite, je vous assure, et que je vais essayer de vous esquisser à larges traits (1).

Le fronton de Notre-Dame de Bon-Port, long de douze à treize mètres,

(1) Un autre artiste nantais, M. Picou, exécute des peintures murales dans Notre-Dame de Bon-Port.

renferme quatorze statues dans des proportions colossales et qui se détachent en ronde bosse sur un fond d'azur et de rayons d'or. Au centre la Sainte Vierge, — Notre-Dame de Bon-Port, — assise sur un trône que supporte un rocher, tient sur ses genoux l'Enfant Jésus ouvrant ses bras au monde ; à droite du trône, l'*Ange du départ*, appuyé sur un gouvernail, bénit de la main un groupe de marins prêts à partir. Ce premier groupe se compose d'une vieille mère qui conduit ses deux fils, — l'un, homme fait, déjà accoutumé aux courses lointaines et périlleuses, l'autre adolescent, qui, pour la première fois, sans doute, affronte les dangers de l'Océan ; — elle les conduit, dis-je, au pied de la Sainte-Vierge dont elle implore la protection, tandis qu'une petite fille, placée derrière eux, se détourne avec anxiété pour observer un vieux marin occupé à lever l'ancre du navire qui va emporter ses frères, ses frères qu'il ne doit peut-être jamais ramener au toit natal ! — La vague est houleuse, en effet, et le vent souffle avec violence : tout présage de terribles tempêtes. Et cependant ils sont partis. Malheur à ces pauvres *laboureurs des flots*, malheur, si vos rayons tout puissants, ô *Étoile de la mer*, ne percent pas les sombres nuées et n'apaisent pas les fureurs de l'ouragan !.... — Ils ont été bien près de périr, mais vous que l'on n'invoque jamais en vain, *Refuge des pécheurs*, vous ne les avez point abandonnés dans leur détresse, et les voilà qui rentrent à *bon port*. — *L'Ange du retour*, debout à la gauche du trône, et appuyé sur une ancre, accueille les naufragés et reçoit les *ex-voto* qu'ils ont promis à leur divine patronne : la mère présente un cierge, le fils un navire, la petite fille une brassée de fleurs, et le vieux matelot prie à genoux, les mains jointes, et remercie du fond du cœur la Sainte-Vierge de sa miraculeuse protection.

L'artiste, — cela se voit de reste, — s'est préoccupé de rendre sa pensée intelligible à tous les esprits, cultivés ou ignorants, et je l'en félicite ; pour moi, la clarté m'a toujours paru la première, l'indispensable qualité d'une œuvre d'art. On m'a raconté que, voulant éprouver jusqu'à quel point il y avait réussi, le statuaire était, un beau matin, descendu de son échafaudage pour guetter dans la rue — non point un *monsieur*, susceptible d'avoir à moisir au fond de quelque tiroir un diplôme de bachelier, voire même d'avocat, — mais un pendant de la servante de Molière, un brave homme qui ne sût ni A ni B, s'il s'en rencontre encore par nos rues. Mis en face du fronton, le juge improvisé n'eut aucune peine à deviner le mot de l'é-nigme et à expliquer la double scène qui se passait sous ses yeux. — S'il en a saisi le sens littéral, il n'a peut-être pas pénétré jusqu'au fond de la pensée inspiratrice ; il ne s'est peut-être pas rendu compte du symbole caché sous ces figures de pierre, à savoir que nous sommes tous des marins ici-bas, que l'Océan de la vie est pavé d'écueils et semé de tempêtes, et que notre âme doit sans cesse implorer avec confiance la protection et la miséricorde divines pour aborder enfin au port du salut ; — mais qu'im-

porte! s'il avait gardé un peu de foi en la bonne Vierge, il l'aura, ce soir là, invoquée avec plus de ferveur, en se rappelant combien, dans la journée, elle lui était apparue douce, sereine et *pleine de grâce* sur son trône monumental!

Je suis heureux de cette occasion qui se présente de rendre un hommage public au talent de M. Amédée Ménard, talent dès longtemps apprécié dans toute la Bretagne. Il m'est facile de vous en fournir une preuve récente. — A l'époque du Congrès de Redon, je vous annonçais que l'Association Bretonne se réunirait en 1858 dans la vieille capitale de la Cornouaille, à Quimper, et que, dans le même moment, Monseigneur l'Évêque ferait rétablir et inaugurer solennellement, sur le portail de sa cathédrale, la statue équestre du roi Grallon, le fondateur du royaume ou comté de Cornouaille, l'un des héros les plus célèbres dans les traditions du Moyen Age. Eh! bien, l'on nous apprend que l'exécution de cette statue a été confiée à l'auteur du fronton de Notre-Dame de Bon-Port; c'est vous dire que j'aurai encore à vous parler de lui, quand j'aurai assisté à la belle fête de Quimper (1).

Personne, après cela, ne s'étonnera de ne pas voir figurer à l'Exposition d'œuvres sérieuses signées par M. Amédée Ménard; on ne saurait être plus laborieux, sans qu'il y paraisse, mais son heure viendra, et il y paraîtra au grand air et au plein soleil.

### III.

L'Exposition de peinture de la ville de Nantes s'ouvre à l'heure où j'écris ces lignes.

Tous les trois ans la populeuse cité fait un appel aux talents contemporains, appel qui n'a pas toujours été entendu; on dit que cette fois il n'en a pas été ainsi. Il ne nous a point été donné de pénétrer dans les secrets de la commission officielle; cependant, par dessus les murs, les noms de quelques maîtres sont venus jusqu'à nous. Corot, Th. Rousseau, Diaz, Bonvin, Ch. Leroux, Hamon, Jérôme, Jalabert, Luminais, Frère, Couture, — voilà des renommées faites à Paris et qui viennent à Nantes non pas pour subir un second jugement, mais pour récolter le tribut d'admiration qui leur est légitimement dû.

Dès que les portes du sanctuaire seront ouvertes, nous irons étudier ces belles toiles, et nous reviendrons ici en causer avec les lecteurs de la Revue; nos appréciations seront toujours sincères; fasse le dieu de la peinture qu'elles puissent être toujours bienveillantes!

LOUIS DE KERJEAN.

(1) La statue de M<sup>r</sup> Graveran, couché sur son tombeau, dans la cathédrale de Quimper, est également due au ciseau de M. Amédée Ménard.

# LÉGENDE DES ENFANTS NANTAIS

ou

VIE DES SAINTS DONATIEN ET ROGATIEN (1),

PATRONS DE L'ÉGLISE DE NANTES ET DE TOUTE LA BRETAGNE.

---

## I.

A l'ouest des Gaules, sur la rive droite du fleuve *Liger* (2), et non loin du lieu où ce fleuve, après avoir arrosé les riches campagnes des Turons, des Pictaves et des Andes se répand dans l'Océan occidental, vivait le petit peuple gaulois des Namnètes. Un mamelon élevé, que contournaient au sud et à l'ouest des marais, formés par les deux rivières, obstruées d'herbes, du Sail et de l'Erdre, portait le chétif *oppidum* qui leur servait de refuge en temps de guerre. De vastes forêts, à peine disparues de nos jours, encadraient cette retraite ; les Celtes osaient à peine en pénétrer la sombre horreur pour y poursuivre l'auroch, et les abandonnaient aux mystères des Druides ; ils conduisaient leurs troupeaux dans les prairies que baignait et fertilisait le *Liger*, ou cultivaient des champs rares, perdus dans leurs bois.

Poussés à leur insu par la Providence, qui en voulait faire les précurseurs armés d'une ère nouvelle, César et ses Romains parurent ; nos fiers aïeux refusèrent de se soumettre au joug. Les Namnètes répondirent à l'appel de leurs frères Armoricains les Vénètes, ils furent vaincus avec eux, et *Condivincum*, leur capitale, se vit, comme *Dariorigum*, soumise aux enfants de Rome. César nous imposa sa langue et ses dieux.

(1) La double fête des saints Donatien et Rogatien se célèbre, comme on sait, le 24 mai.

(2) *Liger* est le nom ancien de la Loire ; on trouvera un peu plus bas les *Turons*, les *Pictaves*, les *Andes*, noms anciens des peuples de la Touraine, du Poitou, de l'Anjou ; — *Condivincum*, capitale des Namnètes, aujourd'hui Nantes, — et *Dariorigum*, capitale des Vénètes, qui est Vannes.

Quelques années après, le Divin Restaurateur de l'humanité, Notre Seigneur Jésus-Christ, naissait dans une bourgade, vivait dans un hameau obscur, et mourait comme un malfaiteur sur une croix. Du pied de cette croix, douze pêcheurs s'étaient partagé l'univers, comme les fils d'un père mourant se partagent le champ que leur sueur doit féconder ; — ils l'engraissèrent de leur sang.

Le glorieux chef de cette phalange sacrée, Pierre, étant mort sur une croix à Rome, son disciple, saint Lin, monta sur son siège. Le même esprit d'évangélique charité soufflant sur lui, il appela de saints prêtres, et les ayant sacrés de ses mains pasteurs de troupeaux qui n'existaient pas encore, il leur montra les Gaules, et leur dit, comme le Sauveur aux premiers ouvriers de sa vigne : Allez et évangélisez. Saint Clair était un de ces pasteurs.

Le prêtre romain, ayant été saluer une dernière fois le bienheureux saint Lin, en reçut, dit la légende, le diacre Adéodatus pour aide, pour riche présent sa bénédiction, et pour relique précieuse, le clou duquel le bras droit de saint Pierre avait été attaché en la croix. Muni de ces richesses, saint Clair et son diacre traversèrent l'Apennin, la Gaule Cisalpine et la Provence, et s'enfonçant au plus loin dans ces régions inconnues, ils s'arrêtèrent dans notre pays nantais, et y jetèrent les semences de la foi. Ainsi nous voyons de nos jours nos prêtres se lever du pied du même trône apostolique, quitter nos rivages, se confier aux vastes mers, et pénétrant dans les forêts d'un monde nouveau, appeler les nations sauvages à partager avec nous et le même pain évangélique et les mêmes espérances futures. Le catholicisme est la fraternité des peuples.

La religion du Christ a de merveilleuses consolations pour les affligés ; sa voix peut seule relever le cœur, que les fatigues de la vie inclinent vers les sombres régions de la haine et du désespoir. La bonne nouvelle fut bien accueillie par nos pères courbés sous le joug et mal façonnés à la servitude. Saint Clair étant mort, saint Ennius lui succéda ; puis les persécutions se multiplièrent, les prêtres furent dispersés, les chrétientés détruites ; il fallait à tout prix étouffer cette doctrine rappelant à l'homme sa dignité première, enlevant son âme à l'esclavage, brisant en deux le sceptre des Césars, et rendant à l'in-

fortuné une patrie qu'on ne pouvait lui ravir, et un Juge qu'on ne pouvait corrompre. *Convincum* n'eut plus d'évêque pendant près de deux siècles.

## II.

L'an 286 (1), Dioclétien ayant associé à l'empire Marc-Aurèle-Valère-Maximien-Hercule, résolut de livrer un dernier combat à cette religion qui, suivant Tertullien, avait tout envahi, sauf les temples des faux dieux. Des édits cruels furent publiés, et Maximien se chargea de les faire exécuter dans toute la Gaule. Maurice et ses compagnons tombèrent, premières et illustres victimes du tyran ; Géréon à Cologne, Just à Louvre en Paris, Fuscien et Victorin à Amiens, Crépin et Crépinien à Soissons et tant d'autres, répondirent vaillamment à l'appel de leur nom en donnant leur sang pour leur foi. *Rictiovarus*, le préfet de la Gaule Belgique, avait marqué tous ses pas par d'illustres victimes, Auguste en était satisfait ; il fut envoyé dans la Gaule celtique, et la cité des Namnètes le vit bientôt entrer dans ses murs (2).

Dieu répand ses grâces en proportion des épreuves qu'il envoie ; à la veille de la persécution il avait donné un pasteur à l'Eglise de Nantes ; saint Similien évangélisait le peuple, et ranimait la foi, qu'une longue absence de culture avait allanguie et presque détruite. Parmi ses conquêtes, les fidèles nommaient avec joie Donatien, illustre plus encore par sa vertu dans un âge bien tendre que par sa haute naissance, étant fils, dit la tradition, du comte de Nantes, gouverneur pour les Romains de la cité armoricaine. Le saint jeune homme allait et prêchait en tous lieux la vérité qui débordait de son cœur. La grâce de Jésus-Christ était dans sa parole et il convertissait les gentils.

Donatien avait un frère plus âgé que lui ; ces deux frères s'aimaient ; mais Rogatien, ainsi s'appelait ce compagnon de sa vie, était assis loin de la vérité dans les ténèbres de l'idolâtrie, et il en gémissait amèrement devant le Seigneur. Il avait partagé jadis avec lui les

(1) Dom Ruinart (*Act. Sincera Martyrum*).

(2) Dom Lobineau, *Vie des Saints de Bretagne*.

caresses maternelles, il en avait été protégé dans sa petite enfance ; fort maintenant de la vertu d'en haut, il voulut lui partager à son tour et la force et la vérité et la vie nouvelle qui remplissaient son âme. C'est un apôtre sûrement écouté qu'un frère ; et combien cette douce affection puisée dans le même sein, nourrie à la même source d'amour, et vivifiée par la grâce, donne de puissance sur le cœur ! Rogatien fut subjugué, et un jour l'heureux Donatien amena sa conquête au pontife, et tout radieux lui dit : Voilà mon frère, instruisez-le, et il vous écouterà. Saint Similien l'admit au nombre des cathécumènes.

Si la joie de la petite église de Nantes fut grande à cette nouvelle, grande fut aussi la fureur des gentils ; aussi, à peine le commissaire impérial fut-il arrivé que le chef du collège des prêtres païens se présenta devant lui, et la tête inclinée lui dit : « O Juge très-sage, puisqu'enfin » vous êtes venu réduire à la religion de nos Dieux immortels ces » impies qui adorent un crucifié, je vous donne avis que Donatien » est sectateur de cette doctrine perverse. Vous le devez traiter avec » sévérité, car non content d'avoir délaissé le culte des Dieux, il » prêche en tous lieux leur mépris, et ce qui est bien pis, il a entraîné, » dit-on, après lui son frère Rogatien ; et voilà qu'ils insultent Jupiter » et le radieux Apollon que nos divins empereurs révèrent et com- » mandent d'adorer ! Plaise à votre sagesse, ô Juge, qu'il vous soit » amené, et vous verrez son audace ! »

Le préfet, ayant ouï ce discours, fut profondément irrité, et il dépêcha sur l'heure ses satellites, afin qu'ils lui amenassent l'accusé.

Donatien était alors à sa maison des champs, non loin, dit la tradition locale, de l'église où l'on honore sa mémoire, à l'endroit où un vaste tableau peint sur la muraille d'une modeste demeure, indique que là était en ces temps la villa paternelle.

Ayant appris la cause de leur venue, il donna, tout radieux, le baiser à son frère, et se livrant aux mains des gardes, il se prépara en esprit à confesser son Dieu.

« O Donatien, lui dit le juge dès qu'il le vit paraître, qu'ai-je » entendu rapporter de toi ! Non seulement tu m'as le culte et l'adora- » tion dus aux immortels dieux Jupiter et Apollon, de qui nous tenons » la vie et la lumière, mais encore tu les charges d'injures, tu les

» offenses, tu blasphèmes leur glorieuse divinité, et tu apprends au  
 » peuple à les mépriser; tu adores un crucifié; tu prêches le culte  
 » d'un révolté puni d'un supplice infâme par la justice de César!  
 » Aussi vais-je te punir avec la dernière rigueur, et avec toi ceux  
 » qui suivront ton pernicieux exemple. »

Le martyr répondit : « Tu dis la vérité; je tâche de convertir tout ce  
 » peuple à la foi de Jésus-Christ, car là est le salut. »

Le juge ému de colère reprit : « Jeune insensé, mets fin à tes  
 » discours ou je mettrai fin à ta vie. »

« Ainsi soit, dit le Saint; aussi bien les tourments ne sauraient  
 » m'effrayer. »

Rictiovarus ordonna qu'il fût resserré dans une étroite prison et  
 traité avec rigueur, espérant ainsi le fléchir et l'amener à sacrifier aux  
 dieux.

Quelles étaient les pensées de Rogatien, pendant que son frère confessait sa foi? Certes, il nous est permis de croire qu'il ne resta point renfermé dans sa demeure, mais qu'après s'être fortifié par la prière, et avoir demandé au Dieu qu'il ne connaissait qu'à peine la grâce de répondre à ses inspirations, il suivit de loin celui dont il avait reçu, avec la lumière chrétienne, la part des immortelles espérances. Aussi, quand le juge commanda de le lui amener, n'eut-on pas de peine à le trouver. Me voilà! répondit le nouvel athlète.

« O Rogatien », dit le juge, voulant essayer ce que pourraient sur lui la flatterie et la vanité, ces deux intelligences que l'antique ennemi possède en tout cœur humain, « j'ai ouï dire, sans le croire, que vous  
 » vouliez inconsidérément renoncer au culte de nos Dieux, qui avec la  
 » vie vous ont donné et cette sagesse si grande et ces dons si rares  
 » et ces perfections qui brillent en vous! Il serait mal d'être ingrat  
 » envers eux; prenez garde qu'irrités de vous voir confesser un seul  
 » Dieu, ennemi de leur gloire, ils ne se vengent et ne conspirent  
 » votre ruine. Revenez à ces Dieux bienfaisants: vous n'êtes point  
 » souillé d'un je ne sais quel baptême odieux; ils vous combleront de  
 » leurs dons, et je puis vous assurer la faveur de nos glorieux em-  
 » pereurs. »

« Ah! dit saint Rogatien, tu as raison de mettre la faveur des

» Empereurs avec les dons de tes Dieux ! Les uns ont du moins la vie,  
 » si elle est bornée, les autres ne sont que bois ou pierre, ouvrages de  
 » nos mains ! Mais toi-même, qui adores ces êtres inanimés, que puis-je  
 » penser de ta raison ? Je ne veux rien ni de tes Djeux, ni de toi ! »

Rictiovarus irrité ordonna qu'il fût enchaîné et conduit avec son frère, afin, dit-il, qu'ils pussent réfléchir ensemble, ou qu'ils lavassent le lendemain leur impiété dans leur sang.

Cependant Donatien savait en prison et l'interrogatoire de Rogatien et sa généreuse confession de foi ; quelque fidèle, protégé par son obscurité, lui ayant communiqué cette bonne nouvelle ! Son cœur s'en était réjoui, et il bénissait le Seigneur. Aussi, combien fut douce au milieu de leur cachot la rencontre des deux frères ! Entourés des instruments de la mort ils modéraient à peine leur joie, et un pied dans la tombe, ils ne parlaient que de bonheur, de vie et d'immortalité ! Qui pourrait raconter les choses pieuses, tendres et sublimes qui furent dites en cette nuit dernière ! Les anges en ont seuls le souvenir.

On sait seulement que le bienheureux saint Rogatien s'attristait de n'avoir point encore reçu le baptême et le sacrement auguste de la confirmation, car le vénérable saint Similien se trouvant nécessaire à son troupeau opprimé avait été contraint de se cacher précipitamment dans une retraite sûre, d'où il pût le veiller, le consoler, et l'affermir. C'était, sans doute, dans cette forêt ombreuse qui couronnait le coteau opposé de l'Erdre, là où s'élève de temps immémorial l'antique église consacrée à sa mémoire.

Saint Donatien le consola, en l'assurant que son martyr lui servirait de baptême, puis les deux frères s'étant mis à genoux, il dit : « O Seigneur Jésus-Christ, vers qui les bons désirs sont recevables  
 » autant que les effets, quand on ne les peut produire, je vous supplie qu'à mon frère Rogatien la foi soit don de baptême, et s'il  
 » arrive que demain nous mourrions par le glaive pour la confession  
 » de votre saint nom, l'effusion de son sang lui soit l'onction sainte. »  
 — Saint Rogatien répondit : « Amen. »

La nuit s'écoula en prières, et quand les premiers rayons de l'aube, pénétrant les ombres de leur cachot vinrent leur annoncer le retour de

l'astre dont ils ne devaient plus voir le coucher, les hymnes s'élan-  
cèrent plus ardentes et plus pressées de leur cœur sur leurs lèvres.

Ils parurent chargés de fers devant le juge assis sur son siège  
élevé. — « Je ne puis, leur dit Rictiovarus, vous traiter qu'avec la  
» sévérité la plus grande, vous qui, connaissant la religion de nos  
» dieux, la blasphémez et la foulez aux pieds. »

Les saints répondirent : « Nous sommes prêts à endurer tout ce  
» que ta malice et la cruauté de tes bourreaux voudront exécuter  
» contre nous ; nous ne perdons pas la vie en la donnant pour Celui  
» de qui nous la tenons, mais cette mort nous acquiert une gloire  
» dont nous jouirons à jamais au ciel. »

Qu'avait à alléguer le juge confondu ? La raison dernière de l'igno-  
rance et de l'orgueil blessé ; il répondit par l'emploi de la force et  
commanda que les Saints fussent livrés aux bourreaux et tourmentés  
jusqu'à ce que la mort s'ensuivit.

Les satellites du tyran s'en étant emparés, les conduisirent vers un  
échafaud élevé dans l'intérieur de la ville ; là, ils furent dépouillés de  
leurs vêtements, liés à un chevalet, et douloureusement flagellés en  
présence du peuple, qui dans sa sauvage joie applaudissait à ce sup-  
plice. Non pas tous cependant, car dans la foule priaient et pleuraient  
des fidèles cachés, recevant et conservant dans leur cœur les excla-  
mations pieuses, et les exhortations touchantes que Dieu mettait dans  
la bouche de ses saints.

Les bourreaux s'étant fatigués les détachèrent, et la foule les suivit  
hors des murs, au lieu où l'on devait les immoler. On sortit par la  
porte qui regardait l'Orient ; on traversa un vaste champ inculte sur  
la crête du coteau qui sépare le Sail de l'Erdre, où est aujourd'hui  
bâti le long faubourg de Saint-Clément, on s'arrêta enfin là où deux  
croix jumelles ombragées par deux ormes indiquent aux fidèles que  
les patrons de la cité furent couronnés. C'était non loin de la demeure  
qui avait abrité leur jeunesse heureuse, moins heureuse que cette  
mort prématurée.

Ils avaient été condamnés à périr par le glaive, les bourreaux ren-  
chérèrent sur la cruauté du juge, et leur enfoncèrent des lances dans  
la gorge, puis ils leur tranchèrent la tête..... Le même instant vit

leurs deux âmes embrassées quitter cette terre d'angoisse, et s'avancer dans un vol fraternel vers le trône de Dieu. Ainsi, quand le sombre hiver a déchainé les tempêtes, deux cygnes fatigués de lutter contre les vagues et les vents prennent leur vol sublime vers des régions plus douces ; le paysan courbé sur le sol ingrat entend leurs voix dans les airs, il lève la tête, les suit de l'œil, et pense à des jours plus heureux.

Une partie des fidèles alla vers le vénérable saint Similien, et lui raconta les combats et le triomphe des martyrs. — On loua le Seigneur, et chacun en conserva les détails dans sa mémoire. On en écrivit les Actes pour l'édification des siècles futurs. Les autres restèrent près de ces corps sacrés, veillant et attendant l'heure où ils pourraient les soustraire aux oiseaux et aux bêtes sauvages afin de les ensevelir honorablement. C'était le 24 mai de l'an 290 de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

### III.

L'année suivante, Constance Chlore fut créé César. C'était un prince doux et humain, autant que vaillant capitaine et administrateur habile ; il aimait les chrétiens, s'en entourait et les protégeait ; il était digne d'être le père du grand Constantin, l'auteur de cette immortelle révolution qui, en plaçant sur le trône d'Auguste et la croix et la civilisation chrétienne, scella dans la même tombe le culte usé des faux dieux et la société vermoulue du vieux monde. Les fidèles bâtirent un oratoire sur la tombe des martyrs, et plusieurs des successeurs de saint Similien voulurent dormir à leurs pieds leur dernier sommeil. Parmi eux fut Karmandus, celte auvergnat de naissance et juif d'origine. Ce prélat, ayant converti à la foi chrétienne son père et sa mère, ces deux vieillards employèrent leurs richesses à élever une église splendide en l'honneur des SS. Donatien et Rogatien.

Saint Grégoire de Tours raconte en son livre *de Gloriâ Martyrum*, qu'au temps du roi Clovis, Nantes fut assiégée par une horde de barbares dont le chef se nommait Chillon. Il y avait soixante jours que la ville était ainsi pressée et l'angoisse était grande au milieu du peuple, lorsqu'il arriva qu'une nuit, une procession d'hommes vêtus de blanc

et portant des torches de cire allumées sortit de la basilique de nos saints martyrs, et s'éleva dans les airs en priant ; soudain l'épouvante se répandit dans le camp et les assiégeants s'enfuirent avec une telle précipitation, qu'au lever de l'aurore l'œil ne put découvrir aucun retardataire. A la suite de ce prodige, Chillon se convertit et reçut le baptême. Ce fait eut un grand retentissement, et ne contribua pas peu à affermir et à répandre le culte des patrons de Nantes ; ils durent être fréquemment invoqués dans ces temps désastreux, où les peuples, accablés sous les maux des invasions du Nord, sentaient toute l'impuissance des forces humaines à conjurer ces fléaux. Le duc breton Alain III, qui mérita dans ces luttes le surnom de Grand et le titre de roi, avait fort à cœur cette dévotion : aussi le voyons-nous restituer, à cause de sa vénération pour les SS. Donatien et Rogatien, à l'évêque Landranus, les biens appartenant à son église, et dont la possession lui avait été enlevée durant sa retraite à Angers. Ce même évêque étant mort, fut inhumé dans la basilique près de ses prédécesseurs, sous une tombe de marbre noir. — Un vaillant successeur d'Alain le Grand, non moins illustre et redouté guerrier que lui, Alain IV dit à la Barbe-Torte, y fut également enterré après un règne rempli de victoires remportées sur ces mêmes Normands ; il est vrai, que peu après, ses dépouilles furent transportées dans l'intérieur de la ville qu'il avait restaurée et repeuplée. On les déposa dans la collégiale de Notre-Dame. (*Chron. Briocense*).

Au IX<sup>e</sup> siècle, le roi des Francs, Eudes, donna, on ne sait pourquoi, cette église à l'abbaye de St-Médard de Soissons, qui à son tour la céda aux bénédictins de Bourgdéols, en Berry ; mais le chapitre de Nantes, prétendant avec raison qu'Eudes, tout roi qu'il était, n'avait pas le droit de donner ce qui ne lui appartenait pas, protesta contre cet acte. Il s'ensuivit un procès qui dura quatre-vingt douze ans et se termina par une transaction entre les deux parties (1), Mais, provisoire-

(1) Benoît de Cornouaille, fils d'Hoël, comte de Nantes et de Cornouaille, évêque de Nantes, obtint en 1097, une sentence du légat du pape qui lui adjugea la cure de Saint-Donatien et débouta Audebert, abbé de Déols ; en 1123, le roi Louis-le-Gros confirma l'évêque Brice en cette possession, et il mentionne dans la même chartre une autre église sous l'invocation des mêmes saints, qui était sise au pays d'Orléans.

ment les chanoines nantais s'étaient emparés des objets précieux de l'église, et surtout des reliques qui depuis lors sont restées à la cathédrale.

L'an 1325 le duc de Bretagne Jean III bâtit l'église de St-Donatien et de St-Rogatien aux faubourgs de Nantes, et la dota, avec retenue toutefois de 19 sous de rente en faveur de l'aumônerie de St-Clément à qui le fond appartenait. Il y établit six chanoines pour y faire l'office divin. Le duc François I, en 1445, y mit des Chartreux, à la sollicitation de son oncle le connétable de Richemont, depuis duc sous le nom d'Arthur III.

Aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, les ducs s'étaient persuadés qu'ils descendaient de la famille de nos illustres saints. On chôma leur fête dans toute l'étendue du duché; ainsi qu'il le parut tout particulièrement lors des Etats tenus à Vannes au mois de mai 1451. L'ouverture en avait été fixée au lundi 24, mais comme ce jour était celui de la fête des SS. Donatien et Rogatien, cette cérémonie fut remise au lendemain et le duc Pierre II demeura au château. Leur culte était donc à la fois religieux et national, comme en France celui de saint Louis. On habillait leurs statues des hermines bretonnes.

Parmi nos souverains, nul n'avait plus à cœur cette pieuse croyance, que ce duc Pierre II, l'époux de la bienheureuse Françoise d'Amboise. Sous son règne, un habitant de Nantes, homme riche et craignant Dieu, nommé Guillaume de Launay (*de Alneto*), voulut restaurer à ses frais le maître-autel de l'église cathédrale. Sur cet autel était un cercueil, tout couvert d'or, d'argent et de pierres précieuses, et fabriqué avec beaucoup d'art. On l'appelait la chasse des SS. Donatien et Rogatien, parce que, selon la tradition, il renfermait les reliques de ces illustres martyrs, reconnues, en présence de Hugues, archevêque de Rouen et d'une assemblée nombreuse, par Albéric, cardinal d'Ostie, en 1145, sous le règne de Conan III, dit le Gros.

Sur les côtés du cercueil étaient écrits, en lettres anciennes, ces deux vers :

*Continet hic tumulus fratrum sacra corpora, quorum  
Oblineat populus meritis hic regna polorum.*

A l'un des bouts, on lisait : Saint Donatien, — à l'autre : Saint Rogatien.

De temps immémorial, après avoir encensé l'autel, on encensait aussi cette châsse vénérée, mais nul ne savait en quel état étaient conservés les restes des Enfants Nantais. On racontait même dans le peuple qu'un évêque poussé par une curiosité indiscreète, ayant voulu ouvrir ce tombeau, en avait été puni incontinent, une main invisible lui ayant retourné le visage par derrière. La vérité est, que cet évêque, appelé Etienne, légat du Saint-Siège Apostolique, était surnommé *Torticol*, et que ce fut lui qui fit la translation des reliques de nos deux saints de l'église du faubourg à la cathédrale, lors du démêlé dont nous avons parlé plus haut. Il y a presque toujours quelque chose de vrai au fond des traditions populaires.

Comme on ne pouvait réparer l'autel sans déplacer la châsse, l'évêque de Nantes, alors Guillaume de Malestroit, réunit le chapitre et les notables habitants de la ville, et il fut résolu qu'on profiterait de la circonstance pour ouvrir ce tombeau, afin de vénérer les saintes reliques et de réparer aussi les outrages du temps. La cérémonie fut fixée au 27 décembre de l'année 1456.

Ce beau jour venu, l'évêque Guillaume s'étant trouvé malade, il chargea de le remplacer le révérendissime évêque de Laodicée, Denys de la Loherie, de l'ordre de Saint-Dominique. A neuf heures, toutes les cloches sonnèrent leurs plus joyeuses volées ; le peuple, affamé de contempler les précieuses dépouilles des Enfants Nantais, remplissait la cathédrale, et comme sa vaste enceinte était trop petite, les uns étaient montés sur les toits, les autres dans les galeries, d'autres enfin s'étaient accrochés aux échafaudages et aux fenêtres de l'édifice qu'on construisait alors en partie. Tout le clergé du diocèse s'était donné rendez-vous au chœur en habits de cérémonie. Les barons et les gentilshommes se faisaient honneur de confesser aussi la gloire des martyrs.

Au milieu de la nef, on avait élevé une tente splendide ; la châsse y reposait. A l'un des côtés étaient les prêtres, à l'autre les gentilshommes et les notables de la cité ; devant était le peuple. L'évêque descendant du chœur s'approcha du reliquaire, l'encensa, puis cha-

cun tombant à genoux, Dieu fut supplié de répandre sa bénédiction sur les œuvres du jour. Jamais prières plus ardentes : l'enthousiasme et la foi déliant les lèvres, on priait tout haut. Celui-ci pleurait de joie et célébrait le Seigneur, celui-là gémissait sur ses fautes et les accusait, l'un demandait, l'autre remerciait : c'était un saint délire !

Mais Denys de la Loherie s'étant relevé, le calme se fit dans les âmes, et à mesure que le silence devenait plus profond, on entendait la majestueuse voix des cloches dominant tous ces bruits, et répandant dans les nues leur tumultueuse harmonie.

On fait venir des ouvriers, on s'enquiert d'eux comment ouvrir ce cercueil ; il était tout couvert de métal précieux. Nul ne peut répondre à ces questions. Enfin un orfèvre se présente et enlève la première couverture. Le bois paraît, chacun s'étonne de sa prodigieuse conservation. Avant de continuer son œuvre, l'ouvrier pieux se jette aux genoux du prêtre et lui demande sa bénédiction ; il l'obtient. Ainsi fait le lévite dont la bouche va publier avec l'Évangile les louanges de Dieu ; celui qui par son œuvre, quelle qu'elle soit, rend gloire au Seigneur publie aussi l'Évangile.

Enfin deux coffres semblables apparaissent, sur l'un est écrit : Saint Rogatien, — sur l'autre : Saint Donatien. Au-dessus de chacun sont six trous, comme pour donner de l'air. Le prélat aidé de l'archidiacre Guillaume du Chaffaut, attire le premier : Noël ! Noël ! s'écrie de toutes parts le peuple ivre d'une sainte joie. On enlève la couverture, et l'on voit un linge d'une éclatante blancheur, un morceau de drap de soie couleur de pourpre, et dedans les ossements sacrés dans un admirable état de conservation.

On ne pouvait retirer le second coffret, attaché au fond du reliquaire ; un enfant de douze ans y entre par l'ouverture agrandie, le détache et le présente au pontife. On l'ouvre, et dans un sac de peau de cerf cousu avec un fil de soie, auquel est suspendu un cachet si ancien qu'on eut de la peine à en découvrir la matière, on trouve les os de saint Donatien. Ils étaient enveloppés dans un morceau de soie blanche. On les expose ainsi que ceux de St-Rogatien à la vénération des fidèles ; le peuple fait retentir le lieu saint de ses acclamations, et il s'étonne de la merveilleuse conservation des ossements et du linge qui les couvre.

On chanta le *Te Deum*, l'évêque dit pontificalement la messe, puis le soir après les vêpres on remit les reliques dans le cercueil. Le dimanche suivant, on les porta processionnellement par les rues de la ville tendues des plus riches tapisseries, puis on les rapporta dans la cathédrale où elles furent déposées dans la chapelle dédiée à leur mémoire. Elles y restèrent ainsi jusqu'au 24 mai de l'année suivante, fête des martyrs. Ce jour venu, leurs dépouilles précieuses, enveloppées dans la soie et le velours, furent de nouveau replacées et scellées dans le reliquaire réparé avec magnificence par la pieuse libéralité du duc Pierre II et de la duchesse douairière Isabeau d'Écosse, veuve du duc François I<sup>er</sup>. Le peuple aussi avait versé d'abondantes offrandes. Ce précieux témoin de la foi de nos pères a disparu, on ne sait comment; les saintes reliques seules nous sont demeurées (1).

La fête des SS. Donatien et Rogatien, n'est plus fête patronale que pour l'évêché de Nantes, le duché de Bretagne n'existant plus, — mais du moins leur culte y est-il demeuré solennel. Le dimanche dans l'Octave de l'Ascension est consacré à honorer le martyr et le triomphe des Enfants Nantais. Puis, quand vient la Fête-Dieu, ce jour où la ville bretonne et catholique s'émeut et se pare comme autrefois pour saluer le Seigneur qui passe dans ses rues, on voit dans le cortège pieux, s'avancer, — portées par les rudes jardiniers du faubourg couronnés, comme jadis les Druides, de buis et de verveine, — les statues embrassées des deux frères. L'œil attendri de la foule les contemple, le sourire pieux vient du cœur sur les lèvres, on bénit la religion qui à tous les âges et à toutes les positions de la vie offre un modèle au ciel, on les suit du regard quand ils s'éloignent, et quand ils ont disparu, on se souvient de cet adolescent s'appuyant sur son aîné, d'une main plaçant sur son cœur la palme, signe de l'épreuve et du combat, de l'autre lui montrant le ciel, le but, la couronne et le triomphe.

## E. SIOCHAN DE KERSABIEC.

(1) Relation originale sur parchemin, aux archives du chapitre de la cathédrale de Nantes.

# HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION.

---

## MÉMOIRES AUTOGRAPHES DE JEAN ROHU

LIEUTENANT DE GEORGES CADOUAL (1).

---

### CHAPITRE III (Suite).

Un débarquement d'armes et de munitions sé fit dans l'été 1797, dans l'anse dit Porh-el-Linenneu près le village de Kerouriec en Erdeven. En y allant le général me chargea de porter une lettre au commandant républicain du poste du village de Sainte-Barbe en Plouharnel. Rendu à l'endroit dit Croës-er-Run, à l'entrée du village le factionnaire me cria : qui vive ? A ma réponse : Ordonnance, il appela la garde, et je fus conduit auprès de l'officier logé dans la chambre de Pierre Belz, qui était du parti contraire au nôtre. Lecture faite de la lettre, l'officier leva les yeux sur moi en disant : C'est bon, et enjoignit au caporal de me reconduire en dehors du factionnaire. Une fois débarrassé de ces Bleus, je pensais qu'ils pourraient encore se raviser et me poursuivre. Aussi je pressais le pas, quand j'entendis une voix qui faisait : Hop, hop ! A ce cri je me mis à plat ventre de l'autre côté du muret, et arrivé à ma hauteur je reconnus l'officier qui courait pour me charger de dire au général qu'il pouvait être tranquille et qu'il fatiguerait tellement sa troupe pendant la nuit qu'elle n'aurait pas envie de courir le lendemain. En effet, bientôt après j'entendis battre la générale dans la nuit ; le capitaine du vaisseau anglais vint à terre pour voir par lui-même ce que c'était que Georges, auquel son gouvernement accordait tant de confiance, et il le trouva dans l'eau jusqu'à la

(1) Voir le tome III de la Revue, p. 28 à 42.

hanche, l'épaule sous le bord d'un bateau plat échoué et que nous voulions remettre à flot. L'Anglais fut bien émerveillé de trouver le général dans ces dispositions, et après s'être entretenu quelques temps avec lui à l'écart, il nous promit de nous servir de tous ses moyens.

Le débarquement fut heureusement exécuté ; toutes les voitures étaient déjà en route et le soleil se levait, quand MM. La Vendée, Guillemot Sans-Pouce, le comte de Gouvello de Kerantrec'h, Jean-Louis Béschast et moi, nous partions de la côte, après avoir fait enlever tous les débris des caisses d'armes qui s'y trouvaient, et nous voyons alors la garnison de Sainte-Barbe se diriger vers le lieu du débarquement. Le convoi fila tranquillement jusqu'à la route d'Auray à Landévant, qu'une colonne sortie d'Auray vint attaquer l'escorte et qu'une autre venant de Carnac nous joignit au moulin du Roseau en Mendon ; mais l'une et l'autre furent repoussées avec avantage.

Nous eûmes cependant à regretter Louis Le Tellier, capitaine de la paroisse de Plumeliau, qui fut tué près de l'étang du Cranic. Le même jour M. de Sol de Grisolles, venant avec sa division prendre sa part des armes et munitions débarquées, fut attaqué au moulin de Beaujuste, en Plumergat, par une colonne venue de Vannes et qu'il repoussa avec son sang-froid ordinaire, quoique dans cette troupe il y eût une compagnie de grenadiers commandée par le sieur Josse, de Lorient, que nous trouverons dans la campagne de 1815.

Pourvus de tout ce qui nous était nécessaire, nous prenions une attitude imposante, et nous arrivions au point de pouvoir agrandir l'échelle de nos opérations, quand nous apprîmes que l'Angleterre cessait ses hostilités contre la République française. Nous fûmes donc obligés de cesser aussi les nôtres ; car, placés immédiatement sous les ordres du Roi, quand les puissances étrangères qui étaient les auxiliaires de Sa Majesté faisaient la guerre ou la paix, nous recevions l'ordre de nous conformer à leurs décisions. On nous offrit une amnistie pour tous ceux qui rentreraient chez eux et se présenteraient à la mairie de leur commune, ce qui fut accepté. Pour simuler une reddition d'armes, on m'envoya à Auray avec une soixantaine de marins qui déposèrent leurs fusils à la maison de ville. Nous fûmes fêtés par les officiers de

cette garnison contre lesquels nous nous étions si souvent battus, et je fus reconnu par ceux de cette colonne mobile, à la fusillade desquels j'avais si heureusement échappé à Toulné.

Au milieu de tous les désordres qui existaient en France, les hommes bien pensants faisaient des efforts pour ramener le pays à un état meilleur que celui où il se trouvait, et ils élevaient la voix pour réclamer contre la violence et les injustices qu'un gouvernement tyrannique exerçait contre le clergé catholique et les royalistes, et le peuple qui souffrait se montrait disposé à seconder nos efforts. L'année 1797 s'annonçait sous des auspices assez favorables. Suivant la disposition de la Constitution alors en vigueur, le Corps législatif devait être renouvelé par tiers chaque année. Quatre départements de la Bretagne, c'est-à-dire les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure et le Morbihan, se trouvaient compris dans le nombre de ceux qui avaient à élire des représentants en 1797. La première opération pour atteindre ce but était celle des assemblées primaires où tous les citoyens votaient et nommaient des électeurs qui, réunis au chef-lieu du département, choisissaient les députés destinés à entrer au conseil des Cinq Cents et à celui des Anciens. Le peuple, à qui nous avions fait comprendre qu'un bon choix d'électeurs aurait des conséquences favorables à la France, se porta en foule aux assemblées primaires et nomma généralement des hommes animés des meilleures intentions. Le général Georges se transporta aussi à Vannes, et dans une réunion qui eut lieu chez l'avocat Jolivet, il fut décidé qu'on voterait pour des royalistes : le général appuya surtout la candidature de M. La Carrière, ingénieur au Port-Louis, qui fut du nombre de ceux qui furent nommés députés. Mais les républicains exaltés de la Chambre s'aperçurent que la plupart des nouveaux membres avaient des vues diamétralement opposées aux leurs, appelèrent le général Augereau à Paris, et firent arrêter et condamner à la déportation ceux des députés qui professaient les meilleurs principes politiques. La Carrière cependant put s'évader et passa en Angleterre, d'où, deux ans après, il revint en France, mais sans pouvoir se montrer en public.

Le Directoire, en 1798, voulut faire observer la loi qui fixait le jour du repos aux dix, vingt et trente des nouveaux mois qu'ils avaient

inventés, et crurent réussir ainsi à faire oublier le dimanche. Cette loi défendait le travail, la vente publique des marchandises, et prohibait les foires et les marchés le jour de décadi, ce qui causa la plus grande perturbation parmi les fidèles ; mais rien ne put les décider à travailler le dimanche et à chômer le décadi, pas plus qu'à aller aux foires et aux marchés les jours de dimanche et fêtes.

Le général, après avoir mis ordre à toutes les affaires concernant l'armée, et nous avoir donné les instructions qu'il crut utiles à la conduite que nous devions tenir pendant son absence, partit pour Londres. L'amnistie cependant ne s'observait à notre égard qu'autant qu'on ne pouvait mettre la main sur nous. Le nommé Bodie, d'Auray, et deux autres de la même ville furent arrêtés à leurs domiciles, et sous prétexte de les conduire à Vannes, furent fusillés à Pontsal. Julien Cadoudal, frère du général, arrêté chez son père, fut extrait de la prison d'Auray, pour, lui disait-on, être conduit à Lorient, et fut fusillé près de la Chartreuse. Moran, d'Auray, officier d'artillerie, traversant la route de Vannes à Locminé, fut aperçu et tué par les bleus : Guillemot Sans-Pouce se laissa aussi surprendre, fut d'abord déposé à la prison de Vannes et ensuite transféré dans celle de Saint-Brieuc ; Sans-Pouce était le condisciple de Georges, homme plein de dévouement, et il fut décidé qu'on ferait toutes tentatives pour le délivrer. En conséquence on se procura des uniformes de soldats républicains, et au mois de juin nous partîmes du Morbihan, au nombre de quarante, sous les ordres du général La Vendée, mais deux de nos hommes restèrent malades en route. La veille de la St-Jean, nous nous présentâmes à l'entrée de la nuit à la porte de la prison, demandant à y introduire un prisonnier que nous présentions et que nous disions avoir fait dans notre course de la journée. Mais l'homme de l'intérieur nous dit, à travers le guichet, que depuis deux jours il était défendu d'ouvrir la nuit, ce qui nous fut confirmé par les soldats du corps de garde qui s'offrirent de garder le prisonnier jusqu'au lendemain, ce que nous leur refusâmes, et avec raison puisque c'était un des nôtres.

La garnison étant nombreuse, nous ne nous hasardâmes pas à forcer les portes de la prison, et nous descendîmes la rue en traversant toute la ville. Le lendemain, vers neuf heures, nous longions un

bourg qui restait sur notre droite, où les soldats étaient montés sur les murets pour nous voir passer. La Vendée tira sa lorgnette et s'arrêta pour les examiner; tout à coup j'aperçois au bord de la lande, au bout du chemin que nous parcourions, trente-deux grenadiers et quatre gendarmes à cheval, commandés par un capitaine. J'en donnai avis à La Vendée qui me dit : Prenez avec la moitié de la colonne par le champ à droite, je vais suivre par le chemin avec l'autre moitié, et tombons dessus au pas de course. Ce qui fut ponctuellement exécuté. Nous ne laissâmes pas aux bleus le temps de se reconnaître, et tous furent passés au fil de la bayonnette, à l'exception de deux qui prirent la fuite dès le commencement du combat, et du capitaine qui entra dans la maison et voulut fermer la porte quand Pierre-Vincent Rohu, mon cousin, s'y étant jeté, elle restait à demie ouverte; j'annonçai que si on n'ouvrait pas, j'allais mettre le feu; on céda, et l'officier fut trouvé dans la maison blessé de deux coups de bayonnette, l'un dans le flanc l'autre dans la main. Nous aurions bien voulu le conserver pour le rendre en échange de Sans-Pouce; mais au bout de deux jours il mourut avec nous. Un des nôtres, nommé Salomon, charpentier à Saint-Goustan, eut aussi le poignet traversé d'une balle. Après nous être ainsi ouvert le passage, nous marchâmes sans nous arrêter jusqu'à la forêt de La Nouée, où nous arrivâmes à dix heures du soir toujours poursuivis par les différentes garnisons qui se trouvaient dans cette direction : ce qui se renouvela encore jusqu'à la paroisse de Saint-Jean, où ils nous tuèrent un homme : après quoi nous nous dispersâmes pour rentrer chacun dans son asile.

Guillemot fut reconduit à Vannes, mis en jugement et fusillé sur la Garenne, pour nous donner une nouvelle preuve de la foi que nous devons avoir dans les amnisties accordées par les républicains.

Même année 1798, les puissances de l'Europe se trouvaient en paix avec la République, et leurs plénipotentiaires étaient réunis à Rastadt pour prendre des arrangements définitifs. Les chouans seuls se maintenaient dans leur attitude d'hostilité habituelle; aussi le Directoire demanda-t-il au gouvernement anglais de nous livrer à sa discrétion, ce qui ayant été formellement refusé, on insista pour qu'au moins on nous éloignât de la France. Le roi Georges III d'Angleterre

nous fit offrir de passer au Canada, nous assurant cent guinées à chacun avant de partir de Londres et cent autres guinées en arrivant à Québec, avec des bois à brûler et des terres à défricher à volonté. Georges jeta les yeux sur moi pour aller voir ce pays en compagnie du comte Joseph de Puysaie, qui n'avait pas perdu les bonnes grâces du cabinet de Saint-James, et sous les ordres duquel nous devions être placés. Sur ma déclaration que, d'après le rapport d'un de mes frères qui avait été à Québec et dans la rivière de Saint-Laurent, je savais que ce pays était couvert de bois, que le terrain était d'un bon rapport, mais qu'il fallait aller à cent lieues de là, c'est-à-dire au Chapeau-Rouge, pour vendre les productions de la terre, il désigna un officier de Saint-Malo, qui fit le voyage avec Puysaie, et qui revint au bout de six mois très-mécontent de monsieur le comte qui avait voulu le décider à y rester et à engager Georges à y aller avec sa colonie. Après cela on nous proposa l'île de France, ce que nous aurions accepté volontiers, parce que, dans le cas où Louis XVIII perdrait l'espoir de remonter sur le trône de ses ancêtres, nous nous emparerions du pays et le proclamerions roi de l'île.

Tandis qu'on tâonnait ainsi pour se défaire de nous et que nous ne savions quel devait être notre avenir, le temps s'écoulait, et nous arrivions aux derniers mois de 1799, quand deux des plénipotentiaires français envoyés au congrès de Rastadt ayant été assassinés à leur sortie de la ville, la rupture des négociations eut lieu ainsi que la reprise des hostilités entre l'Autriche et la République. Dès lors il ne fut plus question de nous éloigner, on avait besoin de nos bras, et, quelques jours après, Georges se trouvant dans la baie de Quiberon en revenant d'Angleterre, me fit prévenir de me trouver le soir avec quelques hommes et une voiture à un endroit désigné de la côte de Locmariaker; une patrouille des bleus survint pendant que nous étions occupés à opérer le débarquement des fonds que le général amenait, et, nous débattant avec elle dans les ténèbres, un des bœufs de la voiture fut blessé, ce qui nous obligea à retourner les caisses de piastres à bord et n'emporter que celles de guinées qui étaient peu volumineuses et très-lourdes, que nous portions sur nos épaules chacun à son tour. Nous traversâmes la rivière d'Auray à Kerantrech, bien fatigués, et

rendus sur la côte de Baden, mon tour étant de porter encore une des caisses, je la laissai tomber dans la lande où elle se brisa et les guinées se répandirent dans les buissons. Le général survint et gronda. Nous nous mimas donc à réunir les pièces à tâtons, car il ne faisait pas encore bien jour ; néanmoins, quand on compta ensuite, il n'y manquait qu'une pièce qui, retrouvée dans la journée par Jacques Jouanno, du Plessis-Kér, fut rendue de suite au général, ce qui le porta à nous déclarer qu'il ne croyait pas avoir affaire à des hommes d'un tel désintéressement.

La réorganisation de notre armée eut lieu. Les divisions prirent le nom de légion ; j'eus le commandement de la deuxième qui comprenait tout le pays situé entre la rivière d'Hennebont et celle d'Auray, qualifiée de légion d'Hennebont et d'Auray (1), s'étendant jusqu'au pont de Baud inclusivement. On me donna Jacques Eveno pour lieutenant-colonel : ma légion était composée de trois bataillons, dont le premier était commandé par Thuriau Le Gloanic, de Crach ; le second par Joachim Kermorvan, de Brech. Jean-Marie Hermily, employé au service de la correspondance, eut le titre de chef du troisième bataillon, mais qui, en réalité, était commandé par Pierre Le Carrou, du village de Quellerouse en Plouhinec (2). C'est aussi alors que je fus nommé et reçu chevalier de Saint-Louis, par le général Georges.

(1) Il n'avait pas cependant le grade de chef de légion, que Georges s'était réservé pour lui-même afin de rester à la tête des braves qui avaient été ses premiers compagnons d'armes. Bien qu'il la commandât effectivement de fait, il n'en était, en droit, que lieutenant-colonel major. — C. K.

(2) Voici le cadre complet des officiers supérieurs de toute l'armée sous les ordres de Georges Cadoudal.

*Première légion*, dite de Vannes. — Colonel, Mercier dit La Vendée. — Major, Hervé. — Chefs de bataillon : 1° Audran, 2° Gambert, 3° Jacques Duchemin.

*Deuxième légion*, dite d'Auray et d'Hennebont. — Colonel le général Georges Cadoudal. — Major, Jean Rohu. — Chefs de bataillon : 1° Thuriau Le Gloanic, de Crach, 2° Jacques Eveno, 3° Jean-Marie Hermily.

*Troisième légion*, dite de Bignan. — Colonel, Guillemot, dit le roi de Bignan. — Major, Le Thiès. — Chefs de bataillon : 1° Le Goëble, 2° Bernard, 3° Gomès, tous trois émigrés de Quiberon.

*Quatrième légion*. — Colonel, de Sol de Grisolles. — Major, de Mondoré. — Chefs de bataillon, de Sécillon, le chevalier du Bat, Gubur, Pelo de Cadin.

*Cinquième légion*, dite de la Trinité. — Colonel, Robinau't de Saint-Bégent. — Major,

L'exhortation du général faite précédemment à la jeunesse de ne pas se marier ayant été exactement suivie, et la République ne faisant point de levées d'hommes dans les départements insurgés, notre pays se trouvait plein de jeunes gens vigoureux et remplis de zèle. Ma première tournée dans les paroisses de mon arrondissement pour annoncer une nouvelle reprise d'armes fut accueillie avec joie par toute la population et, à quelques jours de là, je reçus l'ordre de rassembler mon monde. Neuf cents se rendirent à la première convocation dont le général se servit pour s'emparer de la ville de Sarzeau, où il prit deux pièces de canon. En même temps Guillemot de Bignan attaquait la ville de Locminé, dont, malgré les plus grands efforts, il ne put s'emparer. Le général La Vendée et Le Peige, dit Debar, étaient plus heureux à Saint-Brieuc, d'où ils amenèrent les chevaux de toute la cavalerie. Pendant ce temps j'avais ordre de contenir, avec ce qui me restait d'hommes, les garnisons de Baud, de Landevant, de Local, d'Auray, et de la côte. Le premier jour, en entrant dans le bourg de Languidic par auprès du presbytère, nous trouvâmes une colonne de bleus qui, arrivant par la route de Baud, se formait en bataille sur la place auprès de l'église, et sans nous enquérir du nombre, nous nous précipitâmes sur elle et la dispersâmes dans toute la force de l'expression, car les uns fuyaient vers Baud, les autres vers Hennebont. Retourné dans le bourg, M<sup>me</sup> Le Bobinec me fit prier d'entrer chez elle et me présenta Louis, son fils aîné qui, dès ce moment, prit parti avec nous.

J'avais déjà deux chevaux, et à Languidic j'avais démonté un hus-sard, un gendarme et un officier, ce qui me donnait cinq chevaux. Le lendemain, au point du jour, j'entrai dans le bourg de Landevant

de Troussier. — Chefs de bataillon, 1<sup>o</sup> Dujardin, 2<sup>o</sup> Gaudin, 3<sup>o</sup> Esuché, 4<sup>o</sup> le Mintier de Léhelec.

*Sixième légion*, dite de Mebrand. ....

*Septième légion*, dite des Côtes-du-Nord. — Colonel, Lepaige de Bar. — Major, Le Guezno de Penauster. — Chefs de bataillon, 1<sup>o</sup> Le Bail, 2<sup>o</sup> du Fou de Kerdaniel, ancien volontaire de Loyal Emigrant, 3<sup>o</sup> de Keranfec'h, dit Jupiter, ancien chasseur noble de l'armée de Condé.

*Huitième légion*. — Colonel, du Boys.

*Neuvième légion*, dite du Finistère. — Colonel, le comte de Cornouilles. — Major, de Gestin. — C. K.

pour en surprendre la garnison, mais elle avait pris les devants, et dans la nuit elle avait évacué sur le Port-Louis. De là nous primes la grande route dans la direction de la ville d'Auray. J'avais alors une centaine d'hommes, et rendus au pont de Cranic, nous rencontrâmes la garnison de Locoal qui avait passé la nuit à Auray, et se rendait à Hennebont. Le hussard désarmé à Languidic m'ayant protesté que son intention était de rester avec nous, je lui avais rendu son mousqueton, et quand l'affaire fut engagée, il me tira par derrière et de si près que j'eus la tête étourdie du coup. Il s'en fut sans que je pusse le faire arrêter, car c'était au moment qu'avec mes quatre hommes à cheval je me lançais au milieu de la colonne ennemie, qui finit par nous céder le terrain, et retourner chercher du renfort à Auray. Jean-Louis Le Bourdieu, du Resclus, alors capitaine de Brech et Pierre-Vincent Rohu se distinguèrent dans cette affaire, et ce dernier eut son cheval tué sous lui.

Trois heures après, nous étant arrêtés au village de Calan en Brech, nous fûmes attaqués par les mêmes hommes renforcés par la garde nationale d'Auray. Fatigués que nous étions, n'ayant pas dormi la nuit précédente, nous primes le parti de battre en retraite, et pour empêcher mes hommes de se disperser, je plaçai Louis Josselin, du bourg de Pluvigner, en tête de ma petite colonne, lui enjoignant de courir de toute sa force vers le château de Kerronic, et me tenant en arrière pour indiquer la ligne à suivre, nous disparûmes en un instant. C'est là que Jacques Drian, de Locmariaker, avait été traversé d'une balle près du cœur, et qui vit encore en 1848.

Pendant ce temps, Jean Coryton, Joseph Lainé et Jean Le Bourdieu, de Crach, traversant la rivière au passage du Lach en Carnac, furent surpris par une patrouille de bleus, et Coryton qui conduisait le bateau eut le bras traversé d'une balle.

Le général, de retour de son expédition de Sarzeau, m'ordonna de me tenir au bourg de Pluvigner avec ma légion, où les jeunes gens de la ville d'Auray, commandés par M. Moran, vinrent me joindre, ainsi que cinquante hussards de la garnison d'Hennebont : ceci avait lieu vers la fin de décembre. L'armée devant se concentrer dans la paroisse de Plaudren et les environs, en me rendant au camp, je passai au bourg de Granchamp, où Mercier, l'ex-membre du conseil, se tenant sur

la voie publique, nous comptait, et il écrivit aussitôt au général commandant à Vaunes que Rohu avait passé là avec environ mille hommes. Le général remit ensuite cette lettre au général Georges, qui fit fusiller Mercier pour ce fait et pour d'autres qu'on lui reprochait.

L'armée entière reçut ensuite l'ordre de se porter sur la côte entre Bilier et Penerf pour recevoir des armes, des munitions et des fonds. Pendant notre marche de nuit, entendant un bruit de sabots près de moi, je demandai qui faisait ce tapage, et on me répondit que c'était M. Philippes, curé de Locmariaker, qui marchait pieds nus dans des sabots. Descendant aussitôt de cheval, je le priai de monter; mais tout en me remerciant il s'éloigna et je le perdus de vue. La nuit cependant était tellement dure que, dans la halte que nous fîmes avant jour, deux de nos hommes moururent de froid.

A la côte, Georges, appuyé d'une force imposante, s'occupa des opérations du débarquement, tandis que La Vendée, avec deux mille hommes, protégeait la marche du convoi. Le général Bonté, sorti de Vannes avec de l'artillerie, vint nous attaquer avant d'arriver à Plaudren et se mit en bataille sur la lande; de notre côté nous nous déployâmes sur une ligne assez étendue pour l'empêcher de troubler la marche de nos voitures. Guillemot de Bignan, qui formait notre gauche, eut plusieurs charges à soutenir, et Tronjoly, de Rennes, avec sa compagnie de grenadiers, conserva sa position au centre, malgré les efforts de l'ennemi. La droite, où je me trouvais, était adossée à un petit bois de sapins, près le village de Kergo qui empêchait Bonté de connaître ma force, et il se contenta de nous tirer des coups de canon à boulet et à mitraille, lorsque La Vendée envoya le comte de Saint-Hilaire, son aide de camp, me dire de me retirer de cette position et de suivre le convoi. Au même instant Bonté ralliait son monde à la hâte et disparaissait sur la route de Vannes; c'était le général Georges qui, de la côte entendant les coups de canon, accourait pour défendre le convoi, mais qui arriva trop tard pour couper la retraite aux républicains. Le débarquement s'effectua sans obstacles, et les différents convois filèrent chacun dans sa direction sans avoir été autrement inquiétés. Plusieurs généraux des armées royales vinrent ensuite prendre leur part des fonds, des armes et des munitions débarquées, parmi

lesquels le général me fit connaître M. de Bourmont, qui était celui que Georges estimait le plus et dans lequel il avait plus de confiance.

Dans les premiers jours de janvier 1800, quatre mille hommes sortis de Vannes vinrent à Grandchamp s'approvisionner de grains. Ils avaient leur centre à Pont-er-Loc sur la grande route, leur gauche à Locqueltas, et leur droite à Locmaria. Le général Georges, voyant la totalité de la garnison de Vannes en campagne, conçut le projet de la combattre et de l'empêcher de rentrer en ville. Il vint en conséquence avec quatre légions se placer entre Vannes et les blens. Guillemot de Bignan tenait la droite de notre armée, ma légion et celle de Vannes étaient au centre; de Sol de Grisolles devait former la gauche, mais ayant reçu en route des lettres qui annonçaient la pacification de la Vendée, il ne voulut pas donner et se tint toute la journée spectateur des nos efforts. Gomès, major de la légion de Guillemot, était placé avec neuf cents hommes à Camezon, sur les derrières de l'ennemi.

Le comte de Saint-Hilaire à la tête de douze cents grenadiers, arrivé avant le jour sur la grande route, rencontra le convoi de grains des bleus qui filait sur Vannes, et dans l'obscurité il prit le convoi pour l'armée entière, l'attaqua, s'en empara, et croyant toujours que l'armée fuyait devant lui, il continua à poursuivre jusqu'aux portes de Vannes, ce qui l'empêcha de se trouver avec nous sur le champ de bataille où ses grenadiers nous auraient été si utiles.

Guillemot aussi, dans sa marche avant jour, rencontra l'ennemi au bourg de Locqueltas, le combattit à outrance et d'une seule compagnie en tua quarante et en prit quarante-deux; mais comme il ne faisait pas jour, il ne put être efficacement soutenu par ses bataillons qui s'égarèrent, et il fut obligé de céder. Je le vis en sortant de cette mêlée, et il avait l'air bien courroucé.

Au jour, j'arrivai au centre, ma place de bataille désignée d'avance: deux pièces de canon vinrent s'y placer en batterie: elles étaient commandées par deux officiers sortis du port de Lorient, dont un vint me demander si je croyais que nos boulets eussent porté à l'endroit où nous voyions l'ennemi, et auquel je répondis que pour nous en assurer il n'y avait qu'à tirer un coup de canon; c'était M. Brèche, que je voyais pour la première fois et qui est aujourd'hui maréchal de camp.

M. Allano, aumônier de ma légion, donna la bénédiction, et sur l'ordre du général, je mis pied à terre et m'avançai au combat, dirigeant mon premier bataillon par les champs à droite de la grande route et mon second par la gauche; Hermely, en simple volontaire, car son bataillon n'y était pas, parut un instant auprès de moi.

Rendus à portée de l'ennemi, dont nous n'étions séparés que par un fossé, j'entendis un officier bleu faire les commandements : Arme, joue! — et je fis signe aux miens de baisser la tête; à celui de : Feu ! je criai : En avant ! et franchissant le fossé, nous nous trouvâmes au milieu des ennemis qui, n'ayant pas eu le temps de charger leurs armes, furent mis dans une telle déroute qu'un instant après je voyais la grande route couverte de ceux qui fuyaient devant nous, et si Gomès, qui cependant était un excellent militaire, était venu en ce moment à l'encontre de ces fuyards, ils eussent été obligés de se rendre ou de se jeter dans les marais de Grandchamp.

Près de l'auberge située sur cette route, deux compagnies marchant à ma rencontre m'arrêtèrent. Mon bataillon de droite s'étant éparpillé dans la poursuite, je repassai la grande route pour prendre celui de gauche; mais il ne s'était pas avancé autant que nous, et tandis que je le cherchais, les bleus marchant toujours nous obligèrent à revenir à notre première position que nous gardâmes toute la journée, jusqu'à ce que nos adversaires, ayant reçu du renfort, vinrent s'ouvrir un passage sur Vannes. La cavalerie se présenta la première, derrière laquelle nous repassâmes de gauche et à la droite de la route : l'artillerie suivait de très-près, ainsi que l'infanterie serrée en masse : rendus sur la lande, nos hussards désertés d'Hennebont se battirent avec acharnement contre leurs anciens camarades : ils se connaissaient, et on les entendait se provoquer et s'appeler par leurs noms. Nos hommes, ayant marché toute la nuit précédente, étaient tellement fatigués que nous ne pûmes pas longtemps poursuivre l'ennemi. Nous laissâmes quatre cents morts sur le champ de bataille, et à l'appel du lendemain, à Vannes, il manquait neuf cents hommes aux bleus. Le général, en renvoyant les prisonniers, leur donna à chacun un écu de trois livres et des voitures à ceux qui étaient blessés.

Le général Bonaparte rentré d'Égypte en France, en octobre 1799,

renversa le Directoire, devint chef de la République sous le nom de premier consul, et s'apercevant que son gouvernement ne se consoliderait qu'autant qu'il aurait la religion pour appui, il pensa à prendre le clergé sous sa protection. L'abbé Bernier, celui que Bonaparte appela ensuite le *cafard* Bernier, sans attendre la décision des évêques émigrés, se rendit à Paris pour prendre des arrangements à cet égard. Le premier consul chargea le général Hédouville, qui commandait pour lui en Bretagne, de publier une amnistie générale dans la province, qui fut acceptée en partie. Georges eut une entrevue avec le général Brune et promit d'aller traiter avec Bonaparte. Quelques temps après il congédia les hussards en leur donnant cent piastres à chacun, et ils furent rejoindre les leurs à Locminé. Je revins prendre mon cantonnement au bourg de Pluvigner, où je restai tout le temps nécessaire au nommé Le Gouguec, de Crach, officier payeur de ma légion, pour recueillir les bons et solder les dépenses de notre campagne : après quoi l'armée fut licenciée. Une commission de cinq membres avait été formée dans chaque légion, dont deux rédigeaient des bons de fournitures supposées, qui étaient signés par les trois autres, et remis à chacun en remplacement des bons de fournitures réelles qu'on lui avait remboursés. Le montant de tous ces bons devait aller à près de deux millions de francs, et l'intention du général était, afin de dédommager le pays de tous les sacrifices qu'il avait faits, d'obtenir du premier consul le remboursement de cette somme, si un arrangement devenait possible entre les deux partis. La suite nous a prouvé que la chose ne pouvait se faire. Bonaparte voulait bien traiter avec Georges s'il le pouvait, mais non pour le rétablissement de la légitimité. Plusieurs de ces bons de fournitures supposées existent encore dans les familles, et quelques-uns ont voulu les faire valoir comme réels lors de la Restauration.

M. le comte Le Loureux, commissaire du Roi près l'armée royale du Morbihan, ne quitta le pays qu'après le départ de Georges pour Paris, et je dois affirmer que nous n'avons eu qu'à nous louer des bons procédés de M. Le Loureux à notre égard pendant son séjour parmi nous, et des témoignages d'estime qu'il nous a donnés depuis, et à moi en particulier.

LE CHEVALIER ROHU.

## CRITIQUE LITTÉRAIRE.

---

# L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

Traduite et paraphrasée en vers français,

PAR PIERRE CORNEILLE.

---

*Nouvelle édition accompagnée du texte, collationnée sur les éditions originales, et augmentée de toutes les variantes, de lettres de Corneille et d'une préface nouvelle, par Alexandre de Saint-Albin.*

---

Voici encore une édition de M. de Saint-Albin, c'est-à-dire une édition curieuse et érudite, œuvre de patience et d'étude, de respect et d'admiration. L'année dernière, M. de Saint-Albin s'attachait à Bossuet et nous donnait son *Exposition de la Doctrine Catholique* avec toutes ses variantes, avec toutes les traces successives de la pensée du grand homme. Aujourd'hui c'est à Corneille qu'il s'attache pour reproduire de la même manière et avec le même soin chaque indice du labeur de son esprit. L'orthographe elle-même du XVII<sup>e</sup> siècle (et ceci n'a pas dû être une petite besogne pour le compositeur et le correcteur) a été scrupuleusement conservée. Nous avons, en un mot, Corneille tel qu'il se produisit lui-même et tel que le lisait Louis XIV.

Mais ici une question se présente : La *Paraphrase* de l'auteur de *Polyeucte* sur l'*Imitation* avait-elle droit à tant d'honneur et méritait-elle qu'un homme de la valeur de M. de Saint-Albin lui consacrait plusieurs années peut-être de sa studieuse vie? — « On dit que sa traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, raconte Voltaire en parlant

de Corneille, a été imprimée trente-deux fois. Il est aussi difficile de le croire que de la lire une seule. » — Puis oubliant tout à coup qu'il ne peut croire à un tel débit : — « Il y a, ajoute-t-il, une grande différence entre le débit et le succès. Les Jésuites, qui avaient un très-grand crédit, firent lire le livre à leurs dévotes et dans les couvents. Ils le prônèrent ; on l'achetait et on s'ennuyait. Aujourd'hui ce livre est inconnu. »

Ainsi, de l'aveu de Voltaire, et tout *difficile à croire* que cela lui paraisse, il est constant que le livre de Corneille eut un débit énorme. — « Je lui ai ouï dire (à Corneille), raconte Guéret, que son *Imitation* lui avait plus valu que la meilleure de ses comédies, et qu'il avait reconnu, par le gain considérable qu'il y avait fait, que Dieu n'est jamais ingrat envers ceux qui travaillent pour lui. »

Mais ce débit était-il uniquement un débit de *couvents* et de *dévotes* comme le prétend Voltaire? Rappelons-nous, au reste, que parmi les *dévotes* en question figurait au premier rang Anne d'Autriche, cette *grande princesse*, comme l'appelait Molière, dont la *dévotion* savait si bien s'associer, suivant lui, aux *honnêtes divertissements* ; et, parmi les *couvents*, des hommes tels que le père de La Rue auquel Corneille écrivait :

Je suis ton disciple et peut-être  
Que l'heureux éclat de mes vers  
Éblouit assez l'univers  
Pour faire peu de honte au maître.

Mais quel n'eût pas été l'étonnement de Voltaire si on lui avait dit que fort loin de ces dévotes et de ces couvents qui nous ont valu les *Élévations* de Bossuet et la plus belle des tragédies de Racine, il se trouva un pays en Europe, et, qui plus est, un pays protestant, la Hollande, où le nom de Corneille ne parvint qu'avec son *Imitation*. Le *Nomenclateur littéraire* d'Utrecht nomme en effet, pour la première fois, notre grand poète, à l'année 1657 (vingt-un ans après *le Cid*) et voici en quels termes. — « Vers ce temps il commença à briller (*inclarescere cepit*) parce qu'il ordonna que le traité de Thomas à

Kempis de *Imitatione Christi*, fut publié une seconde fois, en vers français, à Bruxelles (1). »

On ne sait pas assez généralement combien le génie fier et religieux de Corneille était antipathique à Voltaire. *Au lieu d'encensoir*, disait-il crûment, il était sans cesse tenté de *s'armer de vessies de cochon*, lorsqu'il commentait les pièces du grand homme (2). D'Alembert à qui il faisait cette jolie confidence, s'effrayait : — « Ce n'est pas le tout, lui écrivait-il, d'avoir raison, il faut être poli ; il faut donc de grands ménagements pour *avertir les gens qu'ils s'ennuient et qu'ils n'osent le dire* (3). » — Notez bien qu'il s'agissait de *Cinna* et de *Polyeucte*. — « Notre théâtre est à la glace, ajoutait le philosophe ; vos pièces seules ont du mouvement et de l'intérêt, et, ce qui vaut bien cela, de la philosophie (4). » — Voilà certes un coup d'encensoir, et appliqué de main de disciple. Apaisa-t-il Voltaire ? Nullement. — « Je vais au-delà des bornes quand je loue Corneille, reprenait-il, et en deça quand je le critique (5). » — Et d'Alembert de s'excuser : — « Je suis convaincu, s'écrie-t-il, que les pièces de Corneille sont *froides, boursofflées, peu théâtrales et mal écrites* ; mais je me garderai bien de le dire et encore moins (6) de l'imprimer.... *le public est un animal à longues oreilles, qui se rassasie de chardons, qui s'en dégoûte peu à peu, mais qui braît* quand on veut les lui ôter de force (7) ».

Le mot est joli et le dialogue instructif. On voit par là ce qu'était devenu le sentiment des mâles beautés et des vertus sublimes sous ce règne des sophistes que certains plaisants ont appelé *le siècle des lumières*. Depuis lors la grande tragédie classique est revenue en honneur parmi nous ; nous nous sommes passionnés, après deux-cents ans, pour Chimène, Camille, Pauline, Hermione, Roxane, Phèdre, et, malgré tout leur *mouvement*, tout leur *intérêt*, les pièces philo-

(1) Cité par Taschereau, *vie de P. Corneille*. p. 336.

(2) Lettres à d'Alembert, 15 septembre 1761.

(3) 10 octobre 1761.

(4) 31 octobre 1761.

(5) 12 juillet 1762.

(6) D'Alembert veut dire sans doute encore plus, ce qui ne l'empêche pas de trouver les pièces de Corneille mal écrites.

(7) 31 juillet 1762.

*sophiques* de Voltaire n'ont que faiblement participé à cette renaissance poétique. La postérité aurait-elle donc, elle aussi, de longues oreilles ?

Et encore n'est-ce pas tout. L'imprimerie impériale ayant voulu, ces années dernières, produire à l'*Exposition universelle* un livre qui fût à la fois le chef-d'œuvre de l'esprit humain et le chef-d'œuvre de la typographie française, a choisi : quel livre ? l'*Imitation* : et, parmi les versions de ce livre, quelle est celle qu'elle a placée en regard du texte ? La version de Corneille !

Corneille est donc vengé ; mais nous tenons à le venger de nouveau par des citations de son œuvre. Sans doute le style de 1652 a maintenant un peu vieilli ; il a vieilli dans l'*Imitation* comme dans le *Cid* et les *Horaces*. Nous ne dirions plus aujourd'hui : *l'amour est la plus forte* ; nous ne dirions plus les *raix de la clarté*, ou, en parlant du ciel, les *lumineux pourpris* ; mais, à part ces vieilleries qui d'ailleurs ne sont pas toutes sans charmes, que de beautés vraies et de tous les temps !

Vanité d'entasser richesses sur richesses,  
 Vanité de languir dans la soif des honneurs,  
 Vanité de choisir pour souverains bonheurs  
 De la chair et des sens les damnables caresses :  
 Vanité d'aspirer à voir durer nos jours,  
 Sans nous mettre en soucy d'en mieux régler le cours,  
 D'aimer la longue vie et négliger la bonne,  
 D'embrasser le présent sans soin de l'avenir  
 Et de plus estimer un moment qu'il nous donne  
 Que l'attente des biens qui ne sauraient finir (1).

Lisez maintenant le texte que M. de Saint-Albin a pris soin de placer au bas des pages : *Vanitas igitur divitiarum perituras querere....* et vous demeurerez frappé du bonheur de la traduction :

(1) Liv. I, ch. II, p. 27.

Les sçavans d'ordinaire aiment qu'on les regarde,  
 Qu'on murmure autour d'eux : voilà ces grands esprits<sup>(1)</sup> !  
 Et s'ils ne font du cœur une soigneuse garde,  
 De cet orgueil secret ils sont toujours surpris.  
 Qu'on ne s'y trompe point : s'il est quelques sciences  
 Qui puissent d'un sçavant faire un homme de bien,  
 Il en est beaucoup plus de qui les cognoissances  
 Ne servent guère à l'âme ou ne servent de rien<sup>(2)</sup>.

Est-il possible de rendre plus vivantes ces paroles du texte ? *Scientes libenter volunt videri et sapientes dici. — Multa sunt quæ scire parùm vel nihil animæ prosunt.*

*Ama nesciri* dit admirablement le latin.

Ayme à n'estre cognu, s'il se peut, de personne,

traduit Corneille. A part le *s'il se peut* qui est là pour la mesure, le français serre de près le texte. *Nec ineptæ te tradas latitiæ*, lisons-nous ailleurs. Ici Corneille paraphrase :

Ne sois jamais trop libre et rends-toy tout de glace  
 Pour tout ce que les sens t'offrent de voluptéz<sup>(3)</sup>.

La périphrase est encore plus marquée et plus heureuse dans le passage suivant : *Nec illa tradunt eum ad desideria vitiosæ inclinationis sed ipsa inflectit ea ad arbitrium rectæ rationis.*

Bien loin d'être emporté par le courant rapide  
 Des flots impétueux de ses bouillants désirs,  
 Il les dompte, il les rompt, il les tourne, il les guide  
 Et donne ainsi pour bride  
 La raison aux plaisirs<sup>(4)</sup>.

(1) Ceci est imité de la version du P. Mealer :

*Quis sapiens digito monstrari et dicier : hic est, abnuil ?*

(2) L. I, ch. II, p. 29.

(3) L. I, ch. II, p. 31.

(4) L. I, ch. III, p. 34.

Ailleurs la traduction lutte de concision et d'énergie avec le texte :  
*Primò occurrit menti simplex cogitatio, deindè fortis imaginatio,  
 postea delectatio..... et assensio.*

D'une simple et faible pensée  
 L'image forme un trait puissant ;  
 Elle flatte, on s'y plaît ; elle émeut, on consent (1).

Je sais bien des vers cités avec grands éloges dans les traités de rhétorique, qui ne valent pas ceux-là.

Corneille n'a pas été aussi bien inspiré dans la manière dont il a rendu cette exclamation si poignante : *O hebetudo et duritia cordis humani quòd sola præsentia meditatatur et futura non magis prævidet.*

Cependant ton âme stupide  
 Sur qui les sens ont tout pouvoir  
 Dans l'avenir ne veut rien voir  
 Qui la charme ou qui l'intimide (2).

Quelle différence entre l'*âme stupide* et le cœur succombant sous le poids de sa faiblesse : *O hebetudo!*

Mais à chaque page que de traits heureux : ce rare et grand art de rompre ses souhaits, ces désirs flottants dans un cœur dispersé, et ces délices que suivent de si près l'épuisement et le remords :

Les délices du soir font un triste matin !

Puis à côté du douloureux tableau de l'éternité malheureuse, quelle charmante image de la vie des religieux au fond de leurs cloîtres !

Ils vivent retirez et sortent rarement,  
 Grossièrement vestus et nourris pauvrement,  
 Travaillent sans relasche ainsy que sans murmure,  
 Parlent peu, dorment peu, se lèvent du matin,  
 Prolongent l'oraison, prolongent la lecture  
 Et sous ces dures loix font une douce fin.

(1) L. I, ch. XIII, p. 66.

(2) L. I, ch. XXIII, p. 113.

Voy ces grands escadrons d'âmes laborieuses,  
Voy l'ordre des Chartreux, voy celui de Cisteaux

.....  
Il te seroit honteux d'avoir quelque lenteur  
Alors que sur la terre un si grand nombre d'Anges  
S'unît à ceux du ciel pour bénir leur auteur (1).

Tel est cependant le poète qu'insultait Voltaire!

Disons-nous toutefois, comme M. de Saint-Albin, que la paraphrase de l'*Imitation* est le meilleur ouvrage de Corneille? Il nous est impossible d'aller jusque-là. Nous nous sommes même demandés si l'*Imitation*, cet épanchement intime de l'âme chrétienne avec elle-même et avec Dieu, si ses maximes si simples et si profondes, si ses redites qui viennent du cœur étaient de nature à se prêter à la cadence poétique. Lisez l'*Imitation* et vous n'y verrez, vous n'y sentirez jamais que le cœur. Lisez au contraire un livre de poésie, prêtez l'oreille à cette musique de la pensée et vous entendrez toujours plus ou moins la musique (2), c'est ce que M<sup>lle</sup> de Sillery, une amie de Lafontaine, disait si bien en deux mots :

La mesure et la rime

Otent toujours au cœur ce qu'on donne à l'esprit.

Corneille au reste, il faut bien le dire, n'était pas lui-même très loin de penser que l'*Imitation* était intraduisible pour un poète. — « Le peu de disposition que les matières y ont à la poésie, disait-il dans sa préface, le peu de liaison non seulement d'un chapitre avec l'autre, mais d'une période même avec celle qui la suit, et les répétitions assidues qui se trouvent dans l'original sont des obstacles assez mal-aysés à surmonter... Il s'y rencontre mesme des mots si farouches

(1) L. I, ch. XXV, p. 138.

(2) Avant Corneille, l'*Imitation* avait déjà été traduite en vers, mais en vers latins, par le P. Thomas Mesler, bénédictin : — « Il s'en est acquitté si dignement, dit Corneille, que je ne prétends pas l'égaler en notre langue. » — La version du R. P. est en effet élégante et sent l'étude des classiques. J'ajouterais que Corneille l'a plus d'une fois imitée. et cependant elle me confirme dans l'opinion que j'ai émise. Telle est même la servitude des vers que le P. Mesler passe complètement sous silence l'*ama nasciri*, ce mot d'une simplicité si profonde.

pour nos vers que j'ay esté contraint d'avoir souvent recours à d'autres qui n'y respondent qu'imparfaitement et ne disent pas tout ce que mon auteur veut dire (1). » A toutes ces difficultés Corneille ajoute son *peu de pratique des sentiments de dévotion* et son *peu d'habitude à faire des vers d'odes et de stances*. Ce dernier reproche qu'il se fait à lui-même n'est pas sans quelque vérité. C'est surtout le vers Alexandrin qui va au génie de Corneille, et son oreille ne saisit pas toujours assez bien les exigences harmoniques auxquelles il n'est pas permis de se soustraire dans l'agencement des rimes. La complète liberté de la mesure et de la rime ne va bien d'ailleurs que dans un style où la gaité s'allie à la familiarité, dans le style de La Fontaine, par exemple ; mais dans un sujet grave où l'attention n'est pas soutenue par la vivacité du trait, elle a besoin de l'être par la mélodie qui seule alors peut empêcher le style de tourner à la prose. Aussi les meilleurs chapitres de l'*Imitation* de Corneille sont-ils sans contredit ceux où le rythme suit une marche régulière.

Quant au *peu de pratique des sentiments de dévotion* dont s'accuse le pieux traducteur, nous ne saurions l'admettre. Il n'était assurément point étranger aux sentiments de la piété chrétienne, celui qui écrivait modestement de son œuvre. — « Je n'invite point à cette lecture ceux qui ne cherchent dans la poésie que la pompe des vers.... J'espère qu'on trouvera celle-ci dans une raisonnable médiocrité et telle que demande une morale chrétienne qui a pour but d'instruire, et ne se met pas en peine de chatouiller les sens. Il est hors de doute que les curieux n'y trouveront point de charmes, mais peut-être qu'en récompense les bonnes intentions n'y trouveront point de dégoût, que ceux qui aymont les choses qui y sont dites, supporteront la façon dont elles y sont dites et que ce qui pénétrera le cœur ne blessera point les oreilles (2) ».

Admirables et touchantes paroles ! Humble et grand spectacle que celui qu'offre le poète du *Cid* et de *Rodogune* proclamant lui-même

(1) Au nombre de ces mots *farouches*, Corneille cite particulièrement *consolation* dont l'auteur, dit-il, *se sert à tout propos, et tribulation, contemplation, humiliation, communion, messe, etc.*

(2) Page 7.

les imperfections de son œuvre et protestant qu'*elles ne couleraient pas en si grand nombre si Dieu lui avoit donné plus d'esprit* (1)!

C'est que Corneille fut toujours au fond, malgré plus d'une épreuve, plus d'une chute peut-être, un simple et fervent chrétien. — « Il avoit l'usage des sacrements, raconte son frère Thomas Corneille, et il récitait tous les jours le Bréviaire romain pendant les trente dernières années de sa vie (2). » Ces habitudes et la pensée intime qui les inspirait se retrouvent à chaque page de l'*Imitation*; on les trouve même parfois jusque dans la disposition des vers. — « J'ay pris, dit Corneille, la liberté de changer la mesure de mes vers toutes les fois que l'auteur change de personnages, tant pour ayder le lecteur à remarquer ce changement que parce que *je n'ay pas cru à propos que l'homme parlât le même langage que Dieu* (3). » — Puérité! s'écrie M. Taschereau. Le Dante, je suis obligé de le dire, s'est rendu coupable d'une puérité du même genre lorsque, dans son poëme immortel, il ne fait jamais rimer DIEU qu'avec DIEU, tant ce mot lui paraît au-dessus de tout autre! Je ne sais s'il est permis de ne voir là, même au point de vue littéraire, que des *puérités*; mais le fut-il, que je serais encore, sans hésiter, pour les puérités de Corneille et du Dante.

#### EUG. DE LA GOURNERIE.

(1) Page 18.

(2) Thomas Corneille, *Dictionnaire géographique et historique* art. ROUEN — cité par Taschereau, *histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille*, p. 157.

(3) P. 11. — J'ajouterais que les petits vers dont se sert Corneille en faisant parler l'homme forment avec les grands vers qu'il met dans la bouche de Dieu un très-beux contraste.

# LETTRÉ D'ITALIE.

---

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

Monsieur et ami,

Il y a quelques jours à peine que j'ai mis le pied loin du sol de la patrie, et déjà je songe à vous écrire : allez-vous m'accuser de trop de précipitation, je ne saurais le croire. Vous penserez comme moi qu'il ne faut pas laisser se refroidir, se modifier par le contact d'une volonté, d'une pensée différente de la vôtre, ou par la lecture d'un guide, les impressions si diverses, si animées que m'offrent à chaque instant les perspectives diverses du mouvant tableau que j'ai sous les yeux. Si au milieu de cette rapide narration, vous trouvez parfois une appréciation qui ne serait pas la vôtre ou qui vous semblerait par trop hasardée, ce sera pour vous une preuve de plus que je ne vous transmets pas des impressions faites d'avance mais bien celles du moment, telles qu'elles m'ont été inspirées par la vue des sites, des monuments, des populations que j'ai eues sous les yeux. Loin de moi la pensée de vous envoyer une histoire artistique de l'Italie, des volumes n'y pourraient suffire ; je me contenterai de vous dire ce que je sens, sans parti pris d'avance d'admiration ou de critique.

1.

## *Le lac du Bourget et l'abbaye de Haute-Combe.*

Le lac du Bourget est sur l'extrême limite de la frontière française, mais ce n'est plus la France ; on le traverse dans toute sa largeur sur le bateau à vapeur pour arriver à Saint-Innocent, dont la voie ferrée mène à Chambéry. Entouré de hautes montagnes bleues comme ses eaux, le lac du Bourget offre le plus ravissant spectacle, d'un côté le mont *Grenier* avec ses immenses et perpendiculaires roches granitiques dont les courbes singu-

lières imitent les fortifications d'une ville du XIII<sup>e</sup> siècle. Là de larges courtines avec leurs créneaux et meurtrières, ici des tours aux bases puissantes groupées comme celle du Château-Gaillard aux Andelys. Il n'y manque, pour que l'illusion soit complète, que la silhouette de quelque chevalier géant, dressant la plume blanche et flottante qui recouvre son casque d'acier poli sur le limpide azur du ciel ; une énorme masse, détachée de ce rocher il y a plusieurs siècles, a, suivant la légende du pays, englouti une ville entière dans les profondeurs du lac. Bien que ses ondes fussent de la limpidité la plus parfaite et que la voix des tempêtes eût fait silence, je n'ai point vu ses blancs clochers scintiller au fond du lac ni entendu les cloches argentines tinter le glas des morts. En face du mont Grenier, sur une pointe de terre légèrement avancée dans le lac, on voit s'étendre les blanches constructions du couvent de Haute-Combe ; de nombreux religieux y prient nuit et jour auprès des tombes royales de la maison de Savoie, l'âme séparée du monde doit se livrer avec délices à la contemplation des choses célestes dans un séjour si rempli de solitaire grandeur. Les ruines du château de Châtillon forment encore un point de vue assez pittoresque sur la cime d'un rocher placé à quelque distance du couvent ; la demeure féodale du puissant baron du XII<sup>e</sup> siècle n'a pu, comme celle de l'humble religieux, résister à la fureur des hommes, ses ruines éparses couvrent le sol et roulent jusque dans le lac où elles donnent l'effroi aux nombreuses et excellentes truites que les gourmets de Chambéry savourent avec délices.

## II.

*Chambéry et le mont Cenis.*

De Saint-Innocent à Chambéry la route se fait rapidement, emporté que l'on est par la puissante locomotive qui vous entraîne tour à tour sur le bord des précipices ou dans les profondeurs de la terre. Chambéry n'a d'intéressant pour l'œil de l'artiste que les ruines de son ancien château, aujourd'hui enclavées dans des constructions plus modernes. L'église paroissiale a une fort jolie façade dans le style du XV<sup>e</sup> siècle, avec une porte ornée de torsades, de niches d'un joli travail ; au-dessus une légère galerie que surmonte une large fenêtre ogivale accostée de deux niches avec riches baldaquins, d'une exécution savante et artistique. Dans l'intérieur trois nefs séparent l'édifice, dont les voûtes, les piliers, les nervures sont revêtus

de la plus étrange peinture en trompe-l'œil qui se puisse voir; tout ce que l'art du XV<sup>e</sup> siècle a pu produire de plus varié en fait de rinceaux, de meneaux, etc., s'y trouve employé avec la plus désespérante prodigalité. Dans la nef, au-dessus des arcs formerets, de grandes fresques reproduisent les principales scènes de la vie de J.-C. Des Romains aux figures féroces, le glaive au poing, le casque empanaché sur la tête, se drapent fièrement en face des saintes femmes que l'on prendrait volontiers pour des Cornélie ou des Faustines, et tout cela pose et gesticule sous des pinacles et des clochetons du gothique le plus échevelé. L'auteur de ces pitoyables travaux a tout naturellement excité l'enthousiasme des bons Savoyards de l'endroit, car nombre de maisons portent sur leurs façades extérieures des décorations fort riches en balcons, en colonnades, en frises, etc., mais toujours en trompe-l'œil. J'étais tellement poursuivi par cette idée du trompe-l'œil que, lorsque j'arrivai à l'hôtel dans la salle du repas, bien décidé à remplir les vides qu'une course non interrompue de cinq heures avait produits dans mon estomac, je me sentis saisi d'un frisson involontaire à la vue des plats nombreux et appétissants qui cachaient la blancheur irréprochable de la nappe. Le trompe-l'œil n'allait-il point transformer en simples pièces de cartons peints ces rôtis dorés, ces volailles cuites à point, dont les bataillons alignés plaisaient tant à mes yeux? Le couteau du découpeur et une vapeur très-odorante me rassurèrent complètement, et je pus reprendre des forces pour le terrible passage du mont Cenis, que je voyais dans mes rêves comme un affreux cauchemar. A deux heures le coup de sifflet de la locomotive avait retenti, nous étions en route pour le mont Cenis, la neige tombait fine et légère, blanchissant les montagnes qu'un chaud rayon de soleil avait rendues à leurs couleurs naturelles. Quelques kilomètres avant Culoz, le convoi s'était arrêté, une inquiétude très-visible se manifestait sur le visage des employés, on était en retard: une voie unique s'ouvrait devant nous traversant un tunnel par lequel un autre train devait passer. Le chauffeur, peu soucieux de rencontrer dans l'ombre son terrible adversaire, avait déclaré qu'il voulait attendre son passage pour se lancer à son tour dans la voie souterraine. Le télégraphe jouait depuis une demi-heure, c'était à qui ne passerait pas le premier; enfin, nous nous décidons et nous arrivons sans encombre à Culoz, on nous entasse dans les voitures des messageries royales, grandeurs déchues, mais qui seules aujourd'hui peuvent franchir ces passages difficiles. A minuit par un froid glacial, de huit à neuf degrés, nous abordions les pentes escarpées et couvertes de neige du mont Cenis, dix chevaux sont attelés à notre voiture qui fait suite à quatre

autres pareillement équipées. Après trois heures d'une marche pénible, l'attelage suait, soufflait, était rendu, et pas la moindre petite mouche avec son dard acéré pour venir en aide au fouet du postillon et aux pelles des conducteurs arrachant la neige et les glaçons attachés à nos roues. Enfin, après six heures de pénibles efforts, les passages difficiles sont franchis, le jour commence à paraître, l'horizon s'éclaircit, et nous descendons rapidement dans la vallée où Suze est assise. C'était à coup sûr un merveilleux spectacle que cette course désordonnée à travers ces pics couverts de neige, que la route contourne en s'attachant à leur flanc.

## III.

*Turin.*

De Suze à Turin six pouces de neige couvraient la terre; mais, dans cette dernière ville, une visite au palais de Madame fit fuir bien loin de moi les neiges de la Savoie. Ce palais, aujourd'hui consacré aux séances de la chambre des Pairs, contient une suite d'appartements renfermant des tableaux de la plus haute valeur artistique. Une Madeleine de Paul Véronèse présente au plus haut degré les qualités essentielles du maître : coloris admirable, architecture d'un style grandiose, faisant ressortir par ses tons gris perle les vêtements colorés des divers personnages. De charmantes infantes aux airs espiègles, de Van Dyck; un bourgmestre de Rembrandt comme je n'en avais jamais encore rencontré devant mes yeux : on croirait, à voir cette tête lumineuse, avec sa barbe rousse et ses yeux scintillant dans l'ombre des sourcils, qu'elle reçoit les reflets d'une rivière de métal en fusion. Le Titien y est représenté par le portrait de Paul III Farnèse. Ce portrait, d'une attrayante vérité, est pour ainsi dire une vivante image de la mort; cette tête livide, ces yeux cernés de rouge, ces mains amaigries, tout cela est d'un réalisme qui serait horrible sous le pinceau d'un artiste médiocre, mais ici l'art a poétisé la nature, et bien que la pensée s'effarouche devant cette toile, l'œil ne peut s'en séparer. Dans une autre salle, d'admirables toiles du Corrège (une tête de S. Jérôme), du Cimabué, de Fra Angelico, de l'Albane, de Claude Lorrain, de Vouvermans, du Poussin, de Canaletti, etc., etc.; enfin plusieurs artistes à peu près inconnus en France y sont représentés par des chefs-d'œuvre, entre autres, Crépi, auteur d'un merveilleux portrait de jeune homme. Raphaël ne figure dans cette galerie que par des toiles de petite dimension, et

cependant en retrouvant ces admirables vierges, je m'écriais avec le poète : *Incessu patuit dea*, et je sentais déjà que cette noble, douce et mélancolique figure du grand peintre d'Urbino allait désormais l'emporter dans mon esprit sur toutes celles de ses rivaux. Je n'entreprendrai point de vous décrire les cent et quelques églises que possède Turin ; toutes en général se font remarquer par une exubérance d'ornementation où la matière l'emporte de beaucoup sur le bon goût. L'or, le marbre, les statues y sont semés à profusion ; l'œil, fatigué de tous ces bariolages et de tous ces reliefs ne sait où se fixer ; s'il s'élève vers la voûte, des milliers de personnages s'y enlacent, s'y confondent dans un inextricable pêle-mêle ; s'il s'abaisse sur les chapiteaux, sur les frises, et les colonnes ou pilastres, l'or, la peinture y produisent un empâtement qui enlève toute la finesse des détails ; le pavé lui-même se confond par ses mosaïques et ses incrustations avec les murs de l'édifice, où les mêmes richesses de mosaïque étalent à vos yeux fatigués tous les échantillons connus des marbres d'Italie. Il n'est pas jusqu'aux confessionnaux qui ne revêtent, eux aussi, un habit uniforme ; on les prendrait volontiers pour des vieux bahuts hollandais dont on aurait fait disparaître les portes.

De Turin à Gênes, chemin de fer : c'est assez vous dire qu'il ne faut pas chercher les points de vue sur la route, ils sont trop vite emportés par l'ardente machine pour laisser dans l'imagination même un fugitif souvenir.

Cependant, je n'oublierai pas de vous signaler comme ruine pittoresque du XIII<sup>e</sup> siècle, les vieilles tours de Rocco di Fornare, où François I<sup>er</sup> fut conduit prisonnier après la bataille de Pavie.

#### IV.

##### -Gênes.

La ville de Gênes est dans une position parfaitement choisie, elle contourne un petit golfe, où la Méditerranée, bleue et tranquille comme un lac des montagnes, se couvre des vaisseaux de toutes les nations. Cette forêt de mâts, à travers lesquels on voit les hautes maisons blanches et rouges de la rive, et les montagnes neigeuses de l'horizon, est du plus pittoresque effet. Trois fois j'ai parcouru son enceinte murée, sans me lasser d'admirer et les flots de la Méditerranée qui la battent au midi, et les vertes collines couvertes de riches villas qui la défendent au nord et au levant contre les

froides brises de l'Apennin. Ma première visite fut, suivant mon habitude, pour la cathédrale dédiée à saint Laurent; je ne tardai pas à me trouver en face d'une belle construction dans le style byzantin, avec un haut clocher carré et trois portes d'un beau style donnant entrée dans les trois nefs intérieures. Les sculptures de la façade sont d'un faire habile, rappelant la tradition grecque et se confondant parfois avec les sculptures antiques que l'on a employées au hasard dans la construction. L'intérieur est, comme la façade, strié de bandes horizontales de marbre noir et blanc, mes yeux s'habituent difficilement à cette décoration polychrome qui donne à l'intérieur de ces édifices l'apparence d'une vaste tente en coutil. Néanmoins il y a beaucoup de caractère religieux dans les belles colonnes de marbre noir et blanc qui supportent les arcatures des murs de la nef. Le chœur entier appartient au style du XVI<sup>e</sup> siècle; dans la nef latérale de gauche en entrant, J. Della Porta a élevé une charmante chapelle à saint Jean-Baptiste; les mille caprices de cet artiste du XVI<sup>e</sup> siècle s'enlacent autour des colonnes et courent en rinceaux variés et délicats sur les pilastres et les corniches. La châsse du saint est placée sous un charmant édicule supporté par de belles colonnes de porphyre. Les autres églises de Gênes n'ont rien d'assez remarquable pour mériter une mention spéciale; comme celles de Turin, elles ont leurs murailles couvertes des matières les plus précieuses, mais presque toujours le goût fait défaut dans l'agencement de ces nombreuses statuette, de ces innombrables incrustations de marbres variés. Cependant, à l'église de Sainte-Marie de Carignan j'ai admiré une fort belle statue de saint Sébastien par notre artiste français P. Puget. Ce qui l'emporte de beaucoup à Gênes sur les églises, ce sont les palais particuliers. En parcourant les rues Balbi et Nuova, on est saisi d'une véritable émotion en voyant ces longues voies bordées à droite et à gauche de façades énormes, presque toutes en marbre de Carrare; malheureusement le peu de largeur de ces rues permet à peine de suivre les combinaisons savantes qui ont étagé les différents ordres d'architecture les uns sur les autres, afin de donner à toutes ces faces de palais un aspect varié et monumental. Les palais Doria et Spinola ne font point suite à ceux des rues Balbi et Nuova: l'un, le palais Doria, placé au pied des montagnes tout à fait sur la rive, jouit du plus ravissant tableau qu'il soit possible d'avoir sous les yeux; mais son ancienne splendeur a presque disparu, ses jardins sont coupés par le chemin de fer, ses murs lézardés, les voûtes de ses *loggia* crevassées menacent ruine de toute part. Le palais Spinola, placé au centre de la ville, possède tout un musée de famille, intérieur et extérieur; dans le vestibule

ce sont les Spinola dans leur costume de guerre, peints avec cette fougue et ce style qu'ont seuls connus les peintres italiens de cette époque. Dans la galerie du second étage, qui entoure la cour intérieure du palais, on voit le plan de toutes les villes prises par les Spinola, leurs bustes surmontent les portes, et de fiers chevaliers la lance au poing s'étalant sur les murs du rez-de-chaussée semblent les gardiens de cette demeure enchantée (1). A l'extérieur, le palais Spinola diffère essentiellement de ses rivaux, le marbre n'y paraît que dans les embrasures et les entourages des portes et des fenêtres. L'architecte a suivi un système décoratif tout différent, les fresques ont remplacé les reliefs de marbre : à partir du rez-de-chaussée jusqu'à la dernière corniche tout est peint, soit en camaïeu, soit à toute couleur. Ici, c'est une suite effrayante de luttes gigantesques, des bataillons épais se heurtent avec furie, les hommes, les chevaux roulent écrasés, mutilés ; partout l'image de la destruction, de la victoire ou de la fuite honteuse des vaincus. Sur les palâtrages des fenêtres, de gracieux génies s'enlacent voluptueusement au milieu de guirlandes fleuries : les divinités de l'Olympe les surmontent et achèvent l'ensemble de ces pages curieuses qui se développent avec plus ou moins de talent sur un grand nombre de constructions génoises. Malheureusement, la plupart de ces fresques sont à demi effacées ; et malgré leur style original et grandiose, leur aspect tout nouveau pour moi, combien je leur préfère les riches frises, les belles corniches et les énormes têtes en marbre de Carrare qui grimacent si bien en mordant avec fureur les clefs de voûte des énormes fenêtres du palais Municipio, dans lequel on entre par une porte flanquée de deux colonnes doriques cannelées, que surmonte une frise à triglyphes et à bucranes, sur laquelle sont assis deux graves chevaliers soutenant avec fierté l'écusson des Doria. Ce beau palais se termine à droite et à gauche par une belle loggia italienne de trois arcades, où l'on peut venir, à la chute du jour, respirer l'air embaumé par les orangers en fleurs et suivre d'un œil curieux le bruissement de la foule qui circule à vos pieds. J'ai déjà plus d'une fois prononcé le nom de loggia : ces constructions légères, adoptées en Italie par les artistes du XVI<sup>e</sup> siècle, ne s'employèrent que rarement en France. Serlio, dans son livre d'architecture, reproche aux architectes de Fontainebleau de les faire lourdes et sans air. Mais nos artistes ont eu raison contre Serlio, notre climat pluvieux n'admet pas ces galeries ouvertes à tous les

(1) Malgré tous ces souvenirs héroïques, un Spinola, dernier possesseur de cette curieuse demeure, vient de la vendre à un industriel pour se retirer à Paris *O tempora ! o mores !*

vents, et ils ont eu encore plus raison en les construisant plus massives, puisqu'ils ont évité par là l'emploi de ces disgracieux tirants de fer qui bandent les arcs de toutes les constructions italiennes au-dessus des chapiteaux des colonnes. Ce système, très-vicieux comme mode de construction, coupe d'une manière fâcheuse les peintures appliquées sur les plafonds des églises ou des galeries particulières.

Je me hâte de quitter Gênes. Le palais *rouge* renferme une superbe galerie des Véronèses, un saint Sébastien de Guido, le plus beau portrait de Van Dyck que j'aie vu. J'aurais encore une infinité de jolis entourages de portes renaissance à vous montrer dans ces rues étroites et tortueuses, mais la poste est là avec son inflexible balance qui m'oblige à alléger mon bagage littéraire.

## V.

*Pise.*

Voici Pise, sa Tour penchée me l'indique avant d'avoir franchi son enceinte fortifiée : les deux anciennes rivales sont aujourd'hui amies inséparables, témoin la pompeuse inscription que l'on peut lire dans le *Campo Santo*, au-dessous de la fameuse chaîne qui fermait le port de Pise et que les Génois vainqueurs avaient emportée en triomphe comme dépouille opime : rendus depuis quelques années, ses anneaux brisés consacrent la confraternité des deux villes. L'artiste et l'archéologue ont peu de chemin à faire pour visiter les monuments de Pise ; quelques pas seulement les séparent les uns des autres, et cette réunion est un des motifs les plus certains de l'admiration des hommes pour eux. Le Dôme est un vaste monument, en marbre de diverses couleurs, où les éléments de l'art antique sont appliqués avec assez d'habileté : de temps en temps cependant l'esprit original de l'artiste byzantin et la maladresse du copiste percent dans les bases des colonnes ou dans les ornements des chapiteaux. L'intérieur est beau pour l'époque où ce monument fut construit : on y remarque à la voûte en cul-de-four de l'abside un Christ colossal en mosaïque ; cette figure n'a rien de rassurant pour le pécheur, bien qu'elle étende la main pour le bénir ; saint Jean et la Sainte Vierge, quoique fort laids, servent néanmoins d'adouçissant au terrible visage de Jésus-Christ. Le portail de la cathédrale de Pise m'a paru beaucoup trop vanté ; j'admire sans restriction le premier étage de cette façade avec ses lignes simples et grandioses.

tout en condamnant l'abus des ornements ciselés sur les fûts des colonnes, mais je ne saurais tomber en extase devant ces éternelles et maigres colonnes s'éteignant indéfiniment les unes sur les autres et arrivant, par un parti pris déplorable, à n'offrir plus qu'un chapiteau dans les angles extrêmes du fronton. Qu'il y a loin de là aux savantes proportions de nos façades gothiques ! Les mêmes éléments architecturaux sont employés à la Tour penchée, au Baptistère et au Campo Santo. La Tour penchée, qui a pour moi le tort infini de n'être pas droite et d'avoir tassé d'une façon déplorable sur ses fondations, se compose d'un cylindre creux du haut en bas, fort solidement construit en blocs de marbre de Carrare. L'architecte a pris une bande des arcatures s'éteignant sur la façade du Dôme, il a fort bien arrondi cette bande autour de son cylindre de marbre ; cela fait, il en a assis une seconde exactement pareille sur cette première, puis une troisième, puis une sixième ; là il s'est arrêté, je ne sais pas trop pourquoi, car il lui était tout aussi facile d'aller à huit, à dix, à douze, son imagination n'eut pas plus travaillé à la douzième qu'à la première. Il n'en est pas moins vrai que cette tour est et sera toujours plus admirée que celles de Chartres, de Paris, d'Amiens et de Strasbourg. Quel malheur que nos architectes français et allemands aient fait leurs fondations si solides ! Le Baptistère se compose d'un cylindre de marbre de Carrare qui n'est pas creux du haut en bas, mais possède une voûte et des piles et colonnes pour la supporter. L'architecte a de nouveau détaché une bande arcaturée de la façade du Dôme, il en a ceint son gros cylindre comme il avait fait pour la Tour penchée, et il se préparait sans doute à continuer de la sorte, lorsque la mort s'est détachée du Campo Santo, où elle fauche si bien dans l'admirable fresque d'Orcagna les heureux de la terre, pour venir remettre en d'autres mains la conduite de l'œuvre ; celles-ci échafaudèrent deux étages d'un gothique mal compris et mal exécuté sur les éternelles colonnes de Dioti Salvi ; mais enfin cette variété plaît à l'œil et s'harmonise assez avec la naissance de la coupole. L'intérieur de ce baptistère, dont la masse est au reste fort imposante, renferme un chef-d'œuvre de Jean de Pise, une chaire à prêcher. S'il n'y avait quelque confusion dans les bas-reliefs, dont les personnages sont tous au même plan, ce serait une œuvre excellente de sentiment et d'exécution. L'art antique s'y allie avec une grâce infinie au mysticisme catholique et produit sur l'âme chrétienne une délicieuse sensation. Le Campo Santo est de tous les monuments de Pise le seul pour lequel j'éprouve une réelle admiration. Il est difficile de pénétrer sans émotion sous ces longues galeries qu'éclaire un jour mystérieux, attiédi encore par

les gracieux meneaux qui s'entrelacent dans les grandes baies cintrées, qui inscrivent la cour où les religieux Pisans avaient déposé la terre apportée de la ville sainte sur leurs nombreuses galères. Une suite fort curieuse de fresques garnissent les murs qui entourent ce champ des morts ; la plupart sont fort altérées, néanmoins celles d'Orcagna sont assez bien conservées pour produire une de ces sensations qui ne s'effacent jamais. Je défie l'homme le plus incrédule de ne pas éprouver un frisson de terreur devant cette merveilleuse scène du jugement dernier où le Christ et la Vierge sont si beaux, les anges si terribles, les damnés si affreux dans leurs horribles angoisses. Dans son triomphe de la Mort, Orcagna produit une impression tout aussi saisissante : ils sont joyeux et fiers, ces jeunes hommes, et, belles, ces jeunes filles, montés sur leurs palefrois, leurs bonnes épées à la ceinture, leurs beaux faucons sur le poing. Mais voici que les chevaux s'arrêtent et hennissent, et que les pages ont peine à retenir les chiens effrayés : c'est que trois cercueils sont là béants, montrant à tous les yeux leurs tristes victimes ; trois rois y sont couchés, leurs visages livides, leurs os dénudés font pâlir les jeunes seigneurs, leurs expressions diverses sont rendues avec cette saisissante vérité que les grands artistes ont seuls connue. L'autre partie de cette fresque, où un groupe de malheureux infirmes appellent la mort à grands cris, est également d'un grand style et d'un relief admirable. Il est bien fâcheux que ces peintures murales soient dans un état déplorable de conservation ; il a fallu, pour les empêcher de se séparer des murs, y fixer d'énormes crampons qui n'ont nullement été dissimulés par les ouvriers chargés de ces réparations. Au reste, je dois vous dire que dans les restaurations diverses qui ont été appliquées au Dôme, à la Tour penchée et au Baptistère, la même incurie artistique se fait sentir, les chapiteaux sont d'un travail maigre et étioilé, les petites statuettes sont drapées en Vénus ou en Melpomène, les grandes têtes grimacent de niais sourires, ou prennent des airs de matamore ; cette terre est usée, l'art moderne y est de la plus désespérante pauvreté et ne peut y produire que de médiocres copies des grands artistes qui l'illustrèrent pendant plusieurs siècles.

## VI.

*Sienna.*

Sienna n'a d'importance que par sa cathédrale, construite dans un disant style gothique qui ferait hausser les épaules à nos Pierre Montereau

ou Jean de Chelles, s'il leur était donné de la voir. Néanmoins quand les yeux se sont habitués à ces imperfections de formes et de détails qui nuisent à l'harmonie des façades extérieures, on pénètre avec enchantement au milieu de toutes les riches décorations murales qui font de la cathédrale de Sienne une des plus intéressantes au point de vue de la polychromie murale.

Pendant que les marbres les plus précieux étalent leurs couleurs variées dans les colonnes des nefs, les voûtes se couvrent des arabesques les plus divers, une longue suite de bustes en terre cuite peints en couleurs naturelles contourment les murs de la nef, offrant ainsi aux fidèles les portraits des saints et des pontifes les plus vénérés; le pavé le plus riche de toute l'Italie représente des sybilles, des patriarches, et dans le chœur, ordinairement couvert de planches, Adam et Eve, Noë et Abraham, etc. Sur ce même pavé s'élève l'œuvre capitale de Nicolas de Pise, une chaire à prêcher dans le style de celle de Jean de Pise, avec bas-reliefs du Jugement dernier, Adoration des Mages, etc. J'ai surtout remarqué une délicieuse Vierge regardant avec amour son divin Enfant qui lui sourit avec la plus charmante naïveté: c'est pur comme l'art grec et c'est religieux comme les plus suaves créations du *Beato Angelico*. Dans la nef de droite, une charmante porte, style du XVI<sup>e</sup> siècle, donne entrée à la sacristie où l'on voyait jadis le marbre antique des Trois Grâces; aujourd'hui elles sont plus convenablement placées au Musée des Beaux-Arts. Une suite de fresques, dessinées par Raphaël lorsqu'il avait à peine vingt ans, décorent cette salle autour de laquelle sont rangés quarante missels enluminés dans le style du XV<sup>e</sup> siècle. Le plafond est couvert d'arabesques dans le style des Thermes de Titus, ayant aussi de l'analogie avec ceux du Vatican. Les petites figures de dieux et de déesses s'enlèvent avec vigueur sur un fond bleu foncé étoilé d'or; on croirait un émail limousin de Courtois ou de P. Rémond.

L'ancien palais de Sienne possède de magnifiques peintures d'un artiste inconnu en France: Sodoma le rival de Raphaël pour les Vierges, y a peint à fresque un Christ, un saint Jean, des génies et des anges d'un dessin parfait et d'une couleur superbe. Une Vierge avec l'Enfant Jésus, saint Joseph, saint Calixte, rappellent la plus belle manière du célèbre élève du Pérugin, et de Pierino del Voga qui a laissé une si jolie Vierge à Pise. En face du palais sur la grande place, j'ai eu peine à retrouver les traces de la délicieuse fontaine de Giacomo de la Quercia, ses belles statues de marbre représentant les Vertus Théologiques sont chaque jour mutilées et ne seront bientôt qu'une masse informe; cependant les œuvres de cette

valeur artistique sont encore assez rares en Italie et mériteraient à coup sûr l'attention des amis des arts ; on se contente de conserver au palais un détestable dessin au crayon de ce délicieux monument, et à quelque pas de là l'œuvre originale git inconnue et abandonnée.

Adieu, monsieur et ami ; dans quelques jours j'aurai franchi les tours de briques de l'ancienne enceinte romaine d'Aurélien ; si vous vous intéressez à mon odysée artistique, je pourrai vous transmettre mes impressions sur l'ancienne capitale du monde.

O. DE ROCHEBRUNE.

---

---

## LE SIÈGE DE GUINGAMP EN 1489.

---

### I.

Dans la lutte suprême qui devait rayer la Bretagne du nombre des nations et la mettre au rang des provinces, François II et la duchesse Anne, menacés à la fois par le roi de France et par les grands seigneurs bretons ligués contre leur souverain et contre leur patrie, s'appuyèrent sur la bourgeoisie et le peuple des campagnes. Ce caractère éminemment patriotique de notre histoire pendant les dernières années du XV<sup>e</sup> siècle s'échappé à Le Baudet et à Bouchard, ou s'ils l'ont reconnu, les circonstances et le milieu où ils ont vécu les ont forcés à se taire. D'Argentré, au contraire, devait en être frappé par dessus tout, et il a raconté cette dramatique agonie de son pays avec l'entrain et la chaleur qui le maintiennent à la tête de nos historiens, malgré les incorrections de son style et l'insuffisance de ses recherches.

Parmi les épisodes de cette grande guerre, que le vicomte de Rohan menait au nom du roi de France avec l'espoir de poser sur son propre front la couronne arrachée à François II et à sa fille, d'Argentré a mis le premier en relief le siège de Guingamp, dans le mois de janvier 1489. Il en avait sans doute recueilli les détails conservés par la tradition orale, lorsqu'il vint à Guingamp, en 1553, en qualité de commissaire à la Réformation du Penthievre, puis à la suite de Jean de Bretagne, duc d'Étampes, en 1555 (1). Le récit de d'Argentré a été,

(1) Ce voyage de d'Argentré à Guingamp est constaté par le célèbre sénéchal lui-même, qui écrit, en parlant de Margot de Clisson : « Et me souvient à ce propos assez de fois avoir veu feu messire Jean de Bretagne, comte de Ponthievre et duc d'Étampes, entrant en l'église des Cordeliers de Guingamp, où il y avoit quelque portraiture de cette femme, etc. etc. »

il faut le reconnaître, la source unique où ont puisé les Bénédictins, et après eux, je n'ai pas besoin de le dire, tous leurs successeurs.

Voici en somme cette version.

Olivier de Coëtmen, seigneur de Châteauguy, commandait la compagnie qui tenait garnison au château de Guingamp, et était gouverneur de cette place importante. Après avoir servi le duc avec zèle, habileté et vaillance, il se laissa séduire par les Français, abandonna son poste, et fut fait gouverneur d'Auxerre. Son lieutenant Guillaume de Boisboessel le remplaça à la tête des compagnies ; Merien Chéro, capitaine des bourgeois, prit par le fait le gouvernement de Guingamp, où vint se jeter Gouicquet, capitaine naguère de Montcontour.

Le 9 janvier 1489, des éclaireurs, conduits par le capitaine de Saint-Pierre, le sénéchal de Toulouse et le seigneur de la Forest, furent envoyés par le vicomte de Rohan pour reconnaître Guingamp, et l'investir ; les jeunes gens de la ville commandés par Gouicquet repoussèrent cette avant-garde et la forcèrent à rétrograder. Les Français prirent un détour, et le lendemain ils pénétrèrent dans les faubourgs de Montbareil et de Porz-Anquen, qu'ils brûlèrent.

Le vicomte de Rohan établit son quartier-général à Sainte-Croix. Il occupa d'abord ses troupes à fourrager dans les environs, et à incendier quelques gentilhommières du voisinage. Le siège ne commença que le 18 janvier, par l'attaque du fort de Saint-Léonard, contre lequel fut dressée une batterie de trois longues couleuvrines. Gouicquet ne laissa pas à l'ennemi le temps d'en faire usage ; il tenta, à la tête de ses jeunes gens, une vigoureuse sortie, hacha les canonniers sur leurs pièces, et s'en serait emparé, si toute l'armée ne s'était portée en cet endroit. Devant des forces centuples, il se retira prudemment. Tandis que l'artillerie battait des murailles trop faibles pour résister longtemps, le vicomte fit ouvrir au pied de la colline une large et profonde tranchée, qui devait couper toute communication entre le fort et Guingamp. Gouicquet se voyant ainsi traqué, résolut de rentrer aussitôt dans la ville ; les Français, qui devinèrent son dessein, se jetèrent en masse pour lui barrer le passage ; alors, le capitaine excitant sa petite troupe du geste et de la voix, se précipite comme une avalanche du

haut de la montagne, enfonce et culbute les rangs ennemis incapables de résister à un pareil choc. Le sang-froid du chef breton égale son impétueux courage ; il s'aperçoit que toute l'armée ennemie est sur ses talons et que les Français pourraient bien pénétrer, pêle-mêle avec ses jeunes gens, dans la place : il s'arrête au couvent des Cordeliers. Il y soutint toute la nuit des attaques acharnées et incessantes ; et, à la pointe du jour, il rentra à reculons dans Guingamp, laissant les assiégeants stupéfaits de tant d'habileté et de tant d'audace.

Rohan se hâta d'occuper le couvent des Jacobins et la maison des Cordeliers, que Gouicquet venait d'abandonner. Il plaça une partie de son artillerie sur le coteau de Montbareil, d'où il pouvait envoyer ses boulets au centre même de la ville, et mit le reste de ses canons en batterie dans le jardin des Jacobins, pour faire brèche aux murailles entre la porte de Rennes et la porte de Montbareil. Il y eut bientôt une trouée que l'on jugea assez large pour donner l'assaut. Les assiégés se disposèrent à le soutenir : Chéro garda le boulevard, du côté de la porte de Rennes, et Gouicquet se posta en face même de la brèche ; l'un et l'autre firent si bien leur devoir, que l'ennemi fut repoussé avec grande perte et contraint de se retirer. Le lendemain, le vicomte fit reconnaître la brèche et la trouva insuffisante ; il transporta ses canons dans le jardin des Cordeliers, et fit battre si furieusement la ville pendant tout un jour, qu'il abattit tout un pan de muraille entre la porte de Montbareil et la porte de Tréguier. Le second assaut fut soutenu comme le premier ; mais Gouicquet fut blessé d'un coup de pique à la cuisse et il fallut l'emporter. La nuit étant survenue, chacun resta à son poste : comme il y avait dans les deux partis des Bretons qui se connaissaient, la conversation s'engagea entre les soldats qui étaient dans la tranchée et ceux qui gardaient les remparts ; ces pourparlers amenèrent une trêve qui fut prolongée de quelques jours, pour en référer à la duchesse. Mais durant ce temps, l'or du vicomte jouait son rôle, et la désertion se mit dans la garnison. Rohan pressait et ne voulait pas de lenteurs ; les Guingampais jugèrent qu'ils ne pouvaient résister plus longtemps ; ils s'engagèrent à payer dix mille écus à condition que l'armée française se retirât, et à fournir des vivres et des munitions pour le siège de Concarneau, que l'on projetait,

selon les ordres du roi. La ville avait éprouvé trop de pertes pour que l'on pût trouver les dix mille écus comptants ; on convint de donner six otages.

Pendant que l'on dressait les articles de cette capitulation onéreuse, mais honorable, le sire de Quintin négociait un autre traité ; il s'était abouché avec un traître, ce Guillaume de Boisboessel, dont Chéro s'était justement défié. Boisboessel ouvrit aux ennemis la barrière de *Quenchi* dont il avait la garde ; les compagnies de Pierre de Rohan n'eurent pas de peine à s'emparer de la ville, surprise à l'improviste, quand elle se reposait sur la foi des traités. Tout fut traitreusement saccagé et livré au pillage : Chéro et les plus riches habitants furent faits prisonniers. Gouicquet, plus heureux, parvint à s'échapper et se retira à la Roche-Derrien.

Telle est l'histoire connue du siège de Guingamp, de l'héroïsme de Gouicquet et de Chéro, de la trahison de Boisboessel et de la cruauté des soldats du vicomte de Rohan.

Les Bénédictins ont déjà lavé Olivier de Coetmen, que d'Argentré avait trop légèrement accusé de félonie, par mauvaise humeur sans doute de ne l'avoir pas trouvé à son poste quand Rohan assiégeait Guingamp. Je vais, je l'espère, rendre aujourd'hui le même service à Guillaume de Boisboessel, en prouvant que s'il ne fut pas un héros, il ne fut pas un traître. Par contre, je cours grand risque d'assombrir un peu l'auréole dont tous les historiens bretons, après le sénéchal de Rennes, avaient amoureusement paré le front de Gouicquet et de Mérien Chéro. En tout cas, et quelles qu'en puissent être les conséquences pour la mémoire des uns et des autres, je vais, pour la première fois ; opposer un récit contemporain, qui n'est autre chose que la déposition même de dix témoins oculaires, judiciairement formulée, au récit de d'Argentré écrit un siècle après l'événement, et, si l'on veut, à la ballade encore plus moderne, que tout le monde a lue parmi les chants bretons de M. de la Villemarqué, dont une autre version avait été recueillie par M. de Fréminville dans ses *Antiquités des Côtes-du-Nord*, et que, pour mon compte, après M. P. de Courcy, je crois être relative, non au siège de 1389, mais bien au siège de 1591.

## II.

Au mois de septembre 1851, en déménageant le mobilier de la mairie de Guingamp qui allait se loger ailleurs, on trouva dans un coin noir, où personne ne pénétrait, une liasse, je dirai mieux un ballot de vieux papiers, sur lequel on avait écrit : *Sans intérêt*, et qui avait absolument échappé à mes investigations lorsque je réunissais, l'année précédente, les matériaux du petit livre que j'ai publié sur l'histoire de ma ville natale. Je fus immédiatement prévenu de la trouvaille; mais, moitié par paresse, moitié par crainte de dénicher quelque titre qui fit mentir (comme cela arrive) l'ouvrage que je venais de faire paraître j'ajournai à d'autres temps le dépouillement et l'étude des gros et sordides paquets de papiers poudreux qui m'étaient exhibés. A quelque temps de là, M. de la Borderie étant venu à Guingamp, nous parlâmes des Archives de la municipalité et de la fabrique, et j'eus, en expiation de ma paresse, la honte de confesser que je n'avais pas encore délié les cordes du ballot qui avait été mis au jour quelques mois auparavant. Il y a pour les vrais savants des grâces d'état auxquelles les profanes ne sauraient prétendre; à M. de la Borderie était réservé le privilège de découvrir les titres les plus précieux de nos Archives, qui s'étaient conservés, par la grâce de Dieu, dans ce monceau informe, malgré la méprisante et compromettante étiquette griffonnée sur l'enveloppe. M. de la Borderie ne s'est pas contenté de découvrir ces titres; il a bien voulu les dépouiller et les classer et, grâce à lui, Guingamp possède un chartrier comme bien des grandes villes n'en ont pas.

Parmi les pièces dont je viens de raconter la découverte, figure l'enquête éditée du 19 au 28 septembre 1492, sur les diverses circonstances du siège de Guingamp, et dont j'ai entrepris de faire état dans cet article. Il est aisé de voir, par la direction que suivent les témoignages, que cette enquête fait partie d'une procédure nécessitée par le refus de quelques bourgeois de Guingamp de contribuer au remboursement des dix mille écus payés au vicomte de Rohan. Les principaux motifs des récalcitrants étaient : — que la capitulation s'était faite abso-

lument en dehors des bourgeois, qui n'avaient pas été consultés, qui n'avaient même pas été réunis à son de *campagne* au lieu ordinaire des délibérations municipales, la chapelle Saint-Jacques en l'église Notre-Dame ; — en second lieu, que cette capitulation avait été de nul profit pour eux puisque les Français entrés dans la ville avaient tout mis au pillage, comme dans une place prise d'assaut. Voyons comment les témoins ont justifié les griefs des défenseurs, non pas assurément pour juger ce grave procès après trois siècles et demi, mais pour chercher dans ces témoignages les diverses circonstances du siège et de la capitulation.

J'allais oublier de dire que les témoins sont des mieux choisis pour être bien informés ; ce sont trois ou quatre hommes d'armes de la compagnie de Guillaume de Boisboessel, c'est le domestique de Mérien Chéro, dizainier des bourgeois, lequel domestique, nommé Thebault Trevault, remplaça son maître malade pendant toute la durée du siège, ce qui ne laisse pas de nuire un peu à la gloire de Chéro ; ce sont deux prêtres, dont un vicaire de Notre-Dame ; c'est un serviteur du sénéchal de Guingamp ; c'est enfin le procureur des bourgeois lui-même. Aucun de ces témoignages ne contredit les autres, il n'y a pas de discussion ; je m'en estime heureux, puisque ma tâche se borne à lier entre elles les dépositions que j'analyse.

### III.

Depuis plusieurs jours, une semaine au moins, on savait que l'armée française marchait sur Guingamp pour en faire le siège, quand un dimanche du mois de janvier 1489, on put voir, de la motte du Château, une partie de l'armée royale rangée en bataille en une lande, assez près de la ville. Guillaume de Boisboessel, qui était lieutenant de la compagnie de gens de guerre d'Olivier de Coëtmen, reçut de ce dernier, alors absent, une lettre par laquelle M. de Coëtmen commandait à la garnison, aux milices et aux bourgeois de tenir bon et de résister aux attaques des Français, leur promettant du secours avant le mardi suivant. Boisboessel communiqua cette lettre aux gens de guerre de sa

compagnie, à Jean de Boisgeslin, capitaine des francs-archers de Tréguier, aux gentilshommes de la campagne qui s'étaient réfugiés dans la ville, et aux bourgeois : tous d'un commun accord s'engagèrent à suivre les ordres du gouverneur.

Le lundi matin le siège commença ; M. de Rohan s'alla loger aux Cordeliers. Les Français donnèrent l'assaut, mais ils furent vigoureusement repoussés. Malgré ce succès, Boisboessel trouva les forces dont il pouvait disposer tellement inférieures, qu'il jugea urgent de traiter avec le vicomte de Rohan, d'autant que le bruit de la reddition de Morlaix venait d'arriver à Guingamp, et qu'il semblait que rien ne pût résister à l'armée royale. Boisboessel communiqua ces idées à quelques-uns de ses gens d'armes et notamment à Jean de Boisgeslin, capitaine des francs-archers. Comme il trouva de l'écho, il parlementa du haut du rempart avec un vieux capitaine de l'armée française, et le pria de dire au vicomte de Rohan que la garnison demandait une trêve pour traiter des conditions d'une capitulation. La suspension d'armes fut immédiatement accordée ; les hostilités cessèrent absolument, et il ne fut tiré ni un coup de canon, ni un trait, à partir de l'après-midi du lundi. Boisboessel descendit du château, et rassembla ses hommes d'armes et le capitaine des archers dans la nef de l'église Notre-Dame : quelques habitants, entre autres le sénéchal, le procureur fiscal et le procureur des bourgeois, s'y trouvèrent aussi ; mais il ne leur fut attribué et ils ne prirent que le rôle de simples curieux. Le lieutenant exposa aux gens de guerre sa pensée tout entière sur l'extrémité où ils étaient réduits ; il leur dit la démarche qu'il avait tentée vis-à-vis du vicomte afin d'obtenir une suspension d'hostilités pour parlementer, et il ne leur cacha pas que la réponse du vieil homme de guerre, qui avait porté ses propositions, laissait penser que le général ennemi ne voulait point entendre parler d'autre composition pour la garnison que de se rendre à la merci du roi ; il termina en demandant aux hommes d'armes ce qu'ils en pensaient. Vincent Le Seré et Jean de Boisgeslin, prenant la parole au nom des autres gens de guerre, déclarèrent qu'il était absolument impossible de se rendre à de telles conditions ; que le plus qu'on pût faire était de consentir à perdre armes et bagages pour avoir la vie sauve, et Boisboessel fut chargé d'aller en personne trouver le vicomte afin de dresser les articles de la capitulation sur ces bases.

Boisboessel demanda un sauf-conduit aux Français, et sortant de la place par la poterne de Toul-Quelenic (1), il fit ainsi presque le tour des murailles pour aller trouver le vicomte, qui s'était logé aux Cordeliers. Il était alors deux ou trois heures de l'après-midi. Le lieutenant n'était escorté que de Bastien, son valet; mais il était accompagné de maître Foukque de Rosmar, sénéchal, et d'Yves de Guerguezangor, procureur fiscal de la cour de Guingamp. Ils rencontrèrent en chemin Jehan Loisel, Tugdual Perthevault, notables bourgeois, et Guillaume Le Dyen, pour lors procureur des bourgeois; et Boisboessel leur donna ordre de le suivre et de sortir avec lui de la ville.

Lorsque Boisboessel revint, il fut facile de voir qu'il n'avait pas eu bonne audience, car selon l'expression de Jean Banlost, l'un des témoins, « il faisoit mauvaise chière. » En effet, le vicomte avait déclaré qu'il ne voulait entendre à aucune composition avec les gens de guerre de la garnison, sinon qu'ils se missent à la volonté du roi. La garnison, qui entourait le lieutenant, déclara d'une voix unanime qu'elle ne consentirait jamais à une pareille soumission.

Boisboessel retourna le mardi au camp des Français et, vers le soir, le bruit se répandit dans la place qu'il avait si bien besogné que le vicomte de Rohan avait fini par consentir à ce que les gens d'armes de la garnison sortissent de Guingamp un bâton à la main, ayant la vie sauve et perdant seulement leur « *desferre*. » Mais on ajoutait que M. de Rohan exigeait en outre des habitants dix mille écus d'or, ou cinquante mille livres monnaie, pour avoir vie et biens saufs.

Cette prétention parut exorbitante, et les bourgeois poussèrent les hauts cris: autant, disaient-ils, valaient l'assaut et le pillage, et, en tout cas, on n'aurait su trouver dans toutes les bourses de Guingamp une somme si énorme, quand même on aurait fait contribuer les nobles des environs, qui s'étaient depuis la guerre réfugiés dans la ville.

(1) « Le capitaine de Boisboessel se fit François et se salua de la poterne de Tour-Kellenic, qui répond sur le fauxbourg de Traoun-Trew, avait écrit Albert le Grand, au catalogue des évêques de Tréguier, N° CXXI. Cette poterne ouvrait à l'extrémité de la venelle du Moulin, sur la rue basse de *Trô-Trieux*, qui portait le nom de *Trottrieux-Tourquelenic*, ou mieux *Toulquelenic*, et se distinguait ainsi de la rue du *Petit-Trô-Trieux*, que l'on appelait, à cette époque, *Trôtrieux-Lambert*.

Le mercredi matin, les nouvelles de la veille se confirmèrent tout à fait, et il n'y eut plus de doute possible quand on vit la compagnie du capitaine de Saint-Pierre entrer dans la courtine de la porte de Rennes qui lui avait été ouverte. Or, Boisboessel seul avait les clefs de la ville, qu'on portait à sa chambre tous les soirs, et était chargé de la fermeture des portes ; il exécutait donc, en ce qui le concernait personnellement, un traité négocié par lui la veille.

L'émotion des bourgeois était au comble. On les voyait réunis par groupes, à tous les carrefours : la protestation était unanime : « Qui donc s'était permis de traiter au nom du corps politique ? Est-ce que depuis la trêve on n'avait pas eu vingt fois le temps de réunir les notables, à son de campagne, à la manière accoutumée, dans la chapelle de Saint-Jacques en l'église Notre-Dame, le seul lieu où se pussent faire les assemblées et délibérations de la Communauté ? Aussi, quelque fût l'impudent qui avait osé promettre à M. de Rohan, si quelqu'un l'avait fait, dix mille écus d'or ou cinquante mille livres monnaie, tous et chacun des bourgeois étaient bien résolus à ne pas exécuter ces engagements. » Bref, on décida d'envoyer une députation aux Français, pour leur dire que les bourgeois ne consentaient pas à payer la rançon qui leur était demandée, ou qu'on avait promise pour eux sans leur aveu, et que M. de Rohan n'eût pas à y compter. Yvon Le Dantec, Tugdual Perthevault, Yvon Coatgouréden, Jehan Loisel, Yvon Jégou et quelques autres furent délégués. Ils se rendirent vers M. de Saint-Pierre, au boulevard de la porte de Rennes. Pauvres bourgeois ! le capitaine, pour toute réponse, déclara aux ambassadeurs qu'il les gardait pour otages et comme sûreté des dix mille écus promis.

Dans l'après-midi, vers trois heures « environ vespres », comme dit Lancelot Le Chevoyr, un des témoins, Boisboessel et toute sa troupe, un bâton à la main, sortirent de la ville par la porte de Rennes.

Les Français y entrèrent tout aussitôt.

L'occupation de Guingamp par les bandes du capitaine de Saint-Pierre fut un vrai brigandage. Les soldats se firent donner les clefs des caves et des greniers, des armoires et des huches : quand on ne trouvait pas la clef, ils brisaient la porte ou la serrure. Ils prirent tout ce qui était à leur convenance ; ne payèrent rien de ce qu'ils consom-

mèrent, et quand ils partirent, ils emportèrent tout ce qu'ils purent. Les personnes n'avaient guère été mieux traitées que les choses : les Français s'étaient emparés des lits, et les pauvres bourgeois couchaient par terre ; quand ils demandaient un peu de leur blé pour ne pas mourir de faim, on les refusait, et devant eux on jetait le froment aux chevaux. Les soldats faisaient entre eux, dans les rues, de scandaleuses enchères du vin pillé dans les caves enfoncées, en gouaillant les propriétaires.

Les chefs donnaient l'exemple. L'enquête révèle des particularités caractéristiques. Dom Pierre Olivier, prêtre, né à Guingamp, raconte qu'il y était pendant le siège, « le mercredi que le sieur de Saint-Pierre ô une compagnie desdits François y entra. Et à l'entrée que celx François firent en ladite ville et durant qu'ils y furent, ils pillèrent et robèrent ce qu'ils peurent trouver de biens en ladite ville et rompirent coffres, huges, caves, celliers, greniers, et firent de grands outrages ; et dit ce témoin le savoir, pour tant que durant le temps que lesdits Français furent en ladite ville, il demeura et fit résidence en la maison Henry Queryen d'icelle ville, en laquelle logèrent deux hommes d'armes desdits François, dont l'un s'appeloit le sr de Locquanay et l'autre le sr de Clyant, lesquels et leurs serviteurs, dès que ils furent logés en la dite maison, ostèrent de la femme dudit Queryen toutes les clefs de la dite maison, que elle gardait, prirent, tant des coffres que des huges et armoires de ladite maison, plusieurs grands biens qu'ils y trouvèrent, et rompirent un coffre où maistre Alain Le Forestier avait plusieurs biens, quelx ils portèrent ô eux quand ils s'en allèrent et tous les autres biens portatifs de la dite maison, et distribuèrent les vins et blés estans dans icelle maison ; et combien que ledit Queryen et sa femme avoient au grenier de leur maison environ cinquante-cinq quartiers de froment, lesdits Queryen et sa femme ne peurent avoir desdits François desdits blés pour semer ne mettre en terre, et leur convint emprunter, celle année, quatre quartiers froment de la femme Meryen Cherou pour semer et mettre en terre. Et néanmoins que les dits Queryen et sa femme avoient sept petits enfans et des serviteurs, il leur convint, cette année, vivre leursdits enfans de l'aumosne et par prest. »

Un peu plus loin le même témoin ajoute, et ce témoignage est confirmé par plusieurs autres, que le séjour des Français et leurs brigandages n'avaient pas coûté aux malheureux habitants de Guingamp moins de quinze mille écus.

Qu'aurait-on fait de pis dans une ville prise d'assaut ?

Cependant le capitaine de Saint-Pierre faisait rentrer les dix mille écus du prétendu traité, en vertu duquel les Guingampais étaient censés avoir assuré leurs personnes et leurs biens et qu'il exécutait, pour sa part, de la façon que nous venons de dire. Les principaux bourgeois, que l'on avait d'office déclarés cautions de tous les autres, étaient traités comme des prisonniers dans leurs propres maisons, jusqu'à ce qu'ils eussent payé la somme à laquelle il avait plu à je ne sais quel répartiteur de les taxer.

On traitait de la même façon les étrangers, particulièrement les nobles qui étaient venus chercher un abri derrière les murailles de la ville. Il ne m'a pas été possible de savoir au clair si cette exaction était en sus des dix mille écus, mais je suis bien tenté de le croire : quoi qu'il en soit, on dressa également un rôle des étrangers, et jusqu'à ce qu'ils eussent payé on les retint prisonniers. Il n'y avait, comme vous pensez, à tout cela rien de bien régulier. Vincent Munehorre avait payé une rançon arbitraire à un sieur de la Luzerne, qui lui avait donné la clef des champs ; ainsi avaient fait Rolland Le Blanc et son fils, Jean du Boisgelin de Pordic, Jehan Le Gonidec et quelques autres. Au contraire, le *fourier* de Saint-Pierre (c'est le titre que lui donnent quelques témoignages à l'enquête), avait emprisonné dans la maison de Merien Chéro, d'autres gentilshommes qui ne pouvaient ou ne voulaient se racheter ; c'étaient Guillaume Taillart, Jehan Colin, Jean Coatgoureden et Jean Kergosslay. Leur détention dura un mois. Je suis porté à penser que ces naïfs gentilshommes se retranchaient derrière un droit quelconque, car je vois qu'ils dépêchèrent deux procureurs, maîtres Jean Kerprigent et Charles Le Blanc, vers M. de Rohan pour avoir copie de la capitulation ; je n'ai pas besoin de dire que la copie ne fut pas produite, par la raison déterminante que l'original n'avait jamais existé.

Les prisonniers furent délivrés par le départ des Français, au mois

de mars 1489. Quelle fut la cause de ce départ ? Notre enquête n'en dit rien ; l'histoire, on le sait, en attribue la gloire à la valeur de Gouicquet et à l'arrivée des Anglais, et les chants populaires, s'ils s'appliquent au siège de 1489, à un miracle de Notre-Dame.

## IV.

Que si l'on accorde à l'enquête que nous venons de résumer une créance absolue (et en vérité, pour ma part, je ne devine pas quelles objections pourrait soulever une saine critique contre ce document), il importe de voir en définitive jusqu'à quel point le récit de d'Argentré, c'est-à-dire le récit de tous les historiens bretons, est à modifier. L'enquête ne dit pas un mot de Gouicquet ; mais ce silence ne doit pas infirmer, je crois, ce que d'Argentré raconte du fait d'armes de Saint-Léonard et de tout ce qui se serait passé le dimanche : une enquête n'est pas une chronique ; les lois de la procédure ont, dans tous les temps, cherché à mettre des digues aux divagations des témoins et à prévenir les surprises et les pièges de la mauvaise foi, en ne permettant de déposer que sur les faits appointés en preuve par le jugement préparatoire. Or, il est clair que tout ce qui concerne Gouicquet n'a aucun trait aux deux grands faits que l'enquête devait prouver : le défaut de consentement des bourgeois à la capitulation, — et l'inexécution par les Français eux-mêmes de la capitulation supposée.

L'on peut encore admettre, par le même motif, les détails de l'assaut ; à condition de les resserrer dans la matinée du lundi et de laisser le vieux Merien Chéro dans son lit, malgré le bon air qu'avait cette blanche et vénérable figure au sommet des bastions ébréchés.

Quant à Boisboessel, il est certain qu'il n'a pas trahi et qu'il n'a pas changé de drapeau. Par une conduite tout à fait dans les mœurs de ce siècle, et dont on trouverait vingt exemples, il a sacrifié les bourgeois au salut de sa troupe ; mais, à aucun point de vue, excepté à celui de l'héroïsme militaire inspiré par un sentiment d'humanité et de charité, il n'avait à se préoccuper du sort des bourgeois à la garde desquels il n'était pas commis. Je l'ai dit en commençant, il n'agit pas en

héros, mais il ne fut pas traître, et l'on n'a point à se scandaliser de voir messire Guillaume de Boisboessel, chevalier, recevoir de la reine Anne, à la maison de laquelle il est attaché, quatre aunes trois quarts de drap pour le deuil du feu roi Charles VIII (1).

Les vrais traîtres furent les Français, qui entrèrent dans la ville en invoquant un traité, et qui traitèrent Guingamp comme un pays conquis par les barbares. Il n'y a point de vieux titres endormis dans les chartriers qui puissent les laver de cette félonie, et prévaloir contre cette lamentation que les pauvres Guingampais faisaient entendre dans leur requête à M. de Laval et aux États, et que Du Paz nous a conservée :

« Et après, l'an 1488 (2), au mois de janvier, arriva l'armée du roy sur Guingamp, et y tint le siège cinq jours. Et enfin, sous couleur de composition à 50,000 livres monnoye lors courante, y entrèrent, et quelque composition qu'ils disoient y avoir esté, ils pillèrent la ville, et y laissèrent grosse garnison jusqu'au mois de mars, que les Anglois arrivèrent, à cinq lieues de Guingamp. Alors s'en allèrent lesdits gens de guerre sans rien payer, pillèrent ce qu'ils trouvèrent, brûlèrent plus de soixante maisons, se firent payer plus de deux mille escus par les habitants, et emmenèrent huit personnes sous couleur de hostages desdites 50,000 livres, à qui ils firent payer 7,500 livres de rançon.

..... « A l'occasion desquelles guerres ont esté réduits lesdits habitants à si grande pauvreté, qu'il n'est possible à eux resourdre.

» Si vous supplient avoir égard èsdites pauvretés, et pour un coup les faire quittes des aides qu'ils doivent, à ce que n'en soient contraints d'abandonner ladite ville, et qu'ils puissent payer les charges et debtes qu'ils ont contractées, ou autrement leur pourvoir de tel remède que de bonne équité verrez y appartenir. Et ils prieront Dieu pour le roy et pour tous vous messieurs. »

S. ROPARTZ.

(1) *Actes de Bretagne*, tome III. col 793.

(2) Vieux style : dans notre manière actuelle de compter, c'est 1489.

# UNE FOIS N'EST PAS COUTUME

NOUVELLE PARISIENNE (1).

—  
(Suite et fin).  
—

## VIII.

Le mercredi de l'heureuse semaine dans laquelle nous sommes entrés, au commencement de cette histoire, M. Séjournan pria son nouvel ami — son partenaire par intérim — d'agréer ses sincères excuses. Il se voit absolument contraint de faire une tournée dans le voisinage.

La soif des dignités le consume ; il aspire aux honneurs, il ne refuserait pas la place de conseiller municipal, vacante précisément dans son *endroit*, il veut sonder le terrain.

Voilà donc Valentine et Robert livrés pour quelques instants aux périls d'un tête à tête. Ce n'est pas fort inquiétant : Valentine est si timide, et Robert... a horreur du mariage !

Ils sont assis tous deux sous un arbre du jardin, aux branches larges et touffues, au feuillage épais, au vaste ombrage. Valentine a fait apporter la table à ouvrage. Robert s'est muni de l'arme dont tout galant Français doit être pourvu à la campagne. Il faut choisir entre un journal et un livre nouveau ; il a pris le journal.

Depuis dix minutes au moins qu'ils sont assis, pas un mot n'est sorti de la bouche de l'un ni de l'autre. Valentine baisse la tête en travaillant, Robert feint de s'égarer dans les faits divers.

Pourtant, comprenant le ridicule de la position, Robert se décide :

— La nature est ravissante et les oiseaux enchanteurs, s'écrie-t-il.

— Oh ! les oiseaux, répond sa compagne, je me surprends quelquefois à leur croire plus d'esprit qu'à nous.

(1) Voir le tome III de la Revue, p. 257 à 268 et 361 à 374.

Et ce disant, Valentine considérait attentivement la figure de Robert, et surtout ses favoris.

— C'est étrange, murmurait de son côté Robert, il y a une ressemblance !...

Ce début promettait. Le jeune homme avait lancé trois paroles ; la jeune fille, plus proluxe, en avait prononcé quatre. Robert crut pouvoir hasarder davantage :

— Malgré tout, mademoiselle, dit-il, je me fais des reproches, je crains de n'être pas à la hauteur de mon mandat.

— Et en quoi, monsieur ?

— Depuis le départ de M. votre père, je m'aperçois que je ne vous ai guère adressé que quelques mots bien insignifiants, et pourtant, en votre présence, Nestor m'a recommandé de le remplacer, et il ne laisse pas, lui, d'être assez verbeux...

— C'eût été trop exiger de vous... et moi, je l'avoue, je vous sais gré, au contraire, de votre courage ; vous vous êtes soumis à une corvée...

— En vous tenant compagnie ?

— Vingt fois n'avez-vous pas manifesté votre opinion à cet égard ? Notre société, à nous femmes, n'est point celle qui vous agréé, et s'il me restait le moindre doute, M. Bourdonnet m'aurait éclairée.

— Ah ! Nestor vous a dit, sans doute, que mon cœur est protégé contre les émotions, que les plus douces affections n'ont point de prix sur moi, que je regarde tout ce qui m'entoure avec une égale indifférence, et que je suis en un mot une sorte de sauvage.... C'est bien cela, n'est-ce pas ?

— Mais, à peu près !

— Hélas ! il a dit vrai, sauf pourtant une exception...

Mais aussi, ajouta Robert d'un ton fort sérieux, n'est-ce pas une chose délicate que d'engager pour toujours sa liberté ? Avant de trouver une personne à laquelle on soit certain de plaire et chez laquelle on rencontre les qualités que l'on désire, il y a bien des recherches à faire... J'ai beaucoup voyagé, vainement je me suis mis en quête.

— Vous êtes difficile.

— Une seule fois, voilà de cela trois années, j'ai cru avoir trouvé ;

mais l'image s'est envolée et autour de moi la solitude s'est faite. C'était, ajouta-t-il en fixant profondément son regard sur Valentine, c'était dans un petit village de la Bourgogne... l'ennui m'avait servi de guide. Je tombai à l'improviste au milieu d'un bal, fête inusitée dans le pays. La première personne qui m'apparut, m'éblouit... un ange sous les traits d'une femme... elle m'accorda la faveur d'un quadrille... Qu'avez-vous donc ?

Valentine respirait à peine, elle laisse tomber sa broderie.

Robert se précipite pour la relever.

Leurs regards se rencontrent, se fixent vivement l'un sur l'autre.

Ils s'étaient reconnus.

Chers lecteurs, permettez-moi une courte parenthèse. Qu'il m'eût été facile d'écrire ici et qu'il vous eût été désagréable de lire une belle et éloquente digression sur la fatalité qui produit les reconnaissances et sur la joie que lesdites reconnaissances procurent ! Vous eussiez vu sous mon pinceau — il est de bon goût d'appeler pinceau une plume qui toujours griffonne fort vilainement — vous eussiez vu, par gradations, le visage de Valentine se couvrir des vives couleurs de la rose et peu à peu revêtir celles de l'œillet pâle et du lis le plus blanc ; ses bras, tout à leur ouvrage, s'abaissent insensiblement ; ses yeux, d'abord vifs, s'obscurcir en mesure et se voiler de larmes... je vous épargne tous ces détails. En récompense, admirez sans réserve l'art avec lequel j'ai su amener ce concert imprévu de deux jeunes cœurs qui se croyaient séparés pour la vie. Vous riez ? — Hé bien ! oui, je l'avoue, il n'y a rien là de bien nouveau, puisqu'il n'y a que la vérité. J'ai préféré raconter le fait tel qu'il s'est passé plutôt que d'inventer pour votre plaisir, qui sait, peut-être pour votre ennui, des scènes qui eussent chargé ma conscience.

Fermons la parenthèse et rentrons dans le vif du récit.

Robert prit une des mains de Valentine et la pressa respectueusement sur son cœur...

Mais elle, la retirant aussitôt : — M. Robert, que dirait votre ami ?

— Une fois n'est pas coutume... Il serait ravi de me voir le remplacer avantageusement. Ne me l'a-t-il pas ordonné ?

On entendit alors la grosse voix de Séjournan, qui appelait Valentine

et son hôte. Le solliciteur n'avait point trouvé ceux dont il brigait les suffrages.

En revanche sa fille avait retrouvé celui qu'elle n'espérait plus revoir.

## IX.

On dit et l'on répète, à propos de tout, que le XIX<sup>e</sup> siècle est le siècle du progrès ; cette grande question ne fait pas l'ombre d'un doute. A d'autres de l'étudier dans l'ordre politique et dans l'ordre social ; nous nous contenterons, nous, de la déclarer résolue en fait d'aven- tures matrimoniales.

A l'appui de cette assertion, nous dirons que le XIX<sup>e</sup> siècle est essentiellement *progressiste*, parce que, au lieu de soupirer des années entières — comme au temps de la reine Berthe — pour des yeux impitoyables, ses enfants, en quelques jours, nouent, concluent et conduisent à heureuse fin les plus importantes unions. Les vaudevilles sont là pour le prouver, et leur nombre incalculable est un garant de plus.

Robert en rentrant dans sa chambre fut pris d'un remords ; il se voyait sur le point de manquer à l'amitié, et pourtant se sentait attiré par une considération d'un ordre plus élevé, — l'espoir d'un *bonheur sans nuages*. Ce n'est pas tout que d'arriver ; besoin est d'arriver à temps, sans quoi *Perit labor irritus anni*.

Aimé de Valentine, un aveu secret l'en assurait ; il lui restait, tout en ménageant les apparences, à couper doucement *l'herbe sous le pied* de Nestor. A cet effet, il usa du moyen que ce dernier lui avait lui-même indiqué : forcer le père dans ses retranchements.

Le jeudi, après s'être laissé gagner une partie vivement débattue, il amena la conversation sur un sujet bien cher au bonhomme, sur les richesses de son cabinet, de son *muséum*. Il sembla désirer si vivement jouir, ne fût-ce qu'un instant, de tous ces trésors, que le père de Valentine, charmé, se décida à lui ouvrir les portes du sanctuaire.

Robert vit et admira tout. Si le temps ne nous pressait pas, si nos pages n'étaient pas comptées, nous joindrions aux siennes nos exclamations.

mations, et ferions une description détaillée de ces merveilles ; mais cette idée nous surgit précisément à l'instant où le cabinet se ferme à notre œil curieux :

— La collection est passable, hein ?.. fit Séjournan à son hôte.

— Magnifique, voulez-vous dire !

— Ce sera bien autre chose après demain, à six heures et demie du soir.

— Après demain ?

— Oui... c'est... je ne sais pas trop... enfin quelque chose de splendide... je vous réserve la surprise.

— En attendant, j'ai, non pas un devoir à remplir, mais une satisfaction personnelle à me donner... Vous ne vous y opposerez pas ?

— Comment donc ! entre nous.

— L'hospitalité que je reçois dans votre domaine m'honore, et j'en garderai le souvenir le plus agréable ; je voudrais à mon tour laisser dans votre esprit et dans votre magnifique galerie...

— Cabinet, dites cabinet !..

— On n'y voit qu'une fenêtre, mais c'est néanmoins une galerie par ses richesses, au milieu desquelles je veux laisser quelques traces de mon passage. Une heureuse fortune m'a rendu possesseur d'un objet d'art dont plus d'un antiquaire m'a vanté la perfection et l'authenticité ; il est du célèbre artiste florentin Benvenuto Cellini... Vous en avez entendu parler, de Benvenuto ?

— Cellini ? je crois bien. Je l'ai vu...

— Au théâtre de la porte Saint-Martin ?

— Justement ; il exécutait même, en pleine salle, une statue que je voulais joindre à mes plâtres... Vous dites donc... Mais alors, si c'est de lui, si c'est prouvé, ce que vous avez..... c'est un original !

— Authentique, M. Séjournan !

A ce dernier mot ils arrivaient à la porte de Robert. Celui-ci, de la main, pria son hôte d'entrer.

— Je ne sais si je dois, répondit Séjournan en balbutiant.

— Cela n'engage à rien.

Robert, sans attacher d'importance à un excès de rigorisme — que du reste il ne pouvait comprendre, — se hâta d'ouvrir une malle de

voyage. Les divers compartiments étaient remplis de toiles italiennes, de morceaux de marbre que Séjournan considérait avec convoitise. Au fond se cachait un écrin. Le jeune homme s'en empara, l'ouvrit et en tira un superbe anneau qu'il exposa devant le père de Valentine émerveillé.

— Quel superbe original ! s'écria celui-ci en le saisissant avec avidité, c'est à vous !

— Examinez-le : vous reconnaissez une tête de Silène dans les cheveux de laquelle se jouent des zéphirs. Quelle jolie idée ! Voyez la délicatesse, le fini du travail !

— Admirable ! Comment donc...

— Voyageant en Italie, je m'étais arrêté... dans un petit village... près de Ferrare, et m'étais lié avec un vieux pêcheur... Son dernier fils, l'unique soutien de sa vieillesse, vint à mourir pendant mon séjour. Privé de ressources et ne pouvant sortir du lit, il se voyait abandonné de tout le monde. Son infortuné m'attacha à lui ; je m'installai à son chevet, je fis appeler un médecin, et par mes soins je hâtai sa guérison. Mais lorsqu'il voulut reprendre ses occupations habituelles, les forces lui manquèrent. Longtemps je le soutins de mes deniers. Un jour, les larmes aux yeux, il prit, dans un endroit caché, un objet qu'il disait tenir d'un de ses aïeux. — Je vous raconterai plus tard cette histoire. — Cet aïeul avait jadis... rendu un éminent service au célèbre sculpteur, lequel, en témoignage de sa reconnaissance, le gratifia de cet anneau. C'était donc une relique de famille, dont il ne devait se dessaisir qu'à la dernière extrémité. Le moment était venu. Il me pria de vendre ce bijou. Je le fis examiner par un joaillier de Ferrare et, désireux moi-même de le conserver, je décuplai le prix auquel il avait été estimé. — Une occasion s'offre pour moi d'en faire un digne usage, je la saisis avec empressement !

Et s'emparant de la main de Séjournan, il lui glissa l'anneau au doigt.

— Que faites-vous ? je ne mérite pas... Si j'étais cardinal, à la bonne heure... ou bien si vous étiez mon... Un original à mon doigt !

— Ne me refusez pas, je vous prie.

— Si jeune et si généreux !... Quel dommage que je ne sois pas

propriétaire d'une seconde fille!... Pardon, je suis fou... mais cela se comprend... j'oublie que vous voulez rester célibataire...

— L'occasion!

Dans la contemplation de son trésor, le bonhomme Séjournan perdait la tête, sa taille d'ordinaire un peu voûtée s'était redressée, il se dandinait sur le bout des pieds et semblait plus haut que nature. Enfin, après un long silence donné à l'examen tacite du bijou, il prit le bras de Robert.

— Oh! vous êtes grand, monsieur! A votre âge! Un original!

— Cela n'a rien de surprenant, et si l'on ne me décore pas, je ne pousserai aucune plainte.

— Que dites-vous? Vous êtes immortel... à mes yeux! Un original! Ah! j'en fais l'aveu, ce fut le rêve de toute ma vie! Tel que vous me voyez, je n'ai pu encore mettre la main sur le plus petit, et de déception en déception, j'en suis arrivé à ces Rubens et à ces Raphaël de pacotille que je vous vantais tantôt, mais que je rougissais de montrer à un amateur de votre mérite. Je n'ai eu affaire dans ma vie qu'aux plus escrocs des revendeurs, qui m'ont exploité comme le dernier des derniers. Le plus infâme de ces bandits, monsieur, fut celui qui me colloqua une momie d'Égypte, qu'il disait fraîchement arrivée et qui, de fait, était fraîche, car c'était un morceau de plâtre, monsieur, noyé dans des bandelettes de Madapolam... de Madapolam, au millésime de l'année! Ah! Quand vous passerez rue de la Femme-sans-Tête, monsieur, pensez à ma momie, c'est de ce lieu quelle est originaire; et gardez le silence sur cette mésaventure que je n'ai jamais divulguée à personne qu'à ce peuplier, là bas, au pied duquel repose mon Madapolam, avec ma honte, monsieur, bien grande, hélas!...

Les yeux presque humides, Ligny regardait son interlocuteur, puis il lui pressa les mains avec une émotion vraie.

— Ah! ce souvenir me bourelle, s'écria Séjournan. N'en parlons plus!

Au bout de quelques instants, le sourire stéréotypé sur ses lèvres reparut, et quelques heures après, l'annulaire orné de son original, il se livrait à toutes les divagations imaginables... Sa fille craignit sérieusement un épanchement au cerveau.

Le soir, lorsque son père rentré chez lui contemplait de nouveau son trésor, Valentine, l'air sérieux, lui demanda quelques instants d'entretien.

Cet entretien dura jusqu'à minuit.

## X.

Qui l'aurait supposé ? L'absence du facétieux employé aux Docks du Midi passa inaperçue ! Ces quatre jours d'absence parurent une heure à peine aux habitants de la villa. Et cependant chacun de ces jours avait été signalé par des événements importants.

Au matin du samedi, voici quelle était la position réciproque des trois personnages restants.

Valentine, peu satisfaite apparemment du résultat de l'entretien semi-nocturne de l'avant-veille, forgeait dans sa tête mutine mille projets de rébellion et s'appêtait à une lutte acharnée.

Robert, tourmenté par le dieu malin auquel poètes et peintres donnent pour insignes l'arc et le carquois, se plongeait dans les plus bizarres réflexions. Il se rappelait avoir vu pendant la nuit, tantôt la gracieuse apparition du bal voltiger à ses côtés, tantôt la grimaçante silhouette de Nestor lui ricaner à la barbe de la façon du monde la plus désobligeante.

M. Séjournan, pour la première fois de sa vie, n'avait pas fourni ses neuf heures de sommeil. Pour la première fois aussi, il avait profondément réfléchi au mariage de sa fille, et s'était enfin avoué qu'une certaine force aux échecs et une connaissance telle quelle des originaux ne sont pas les seules conditions mises par la nature au bonheur d'une épousée. Il fallait encore trouver dans le mari d'autres qualités. Hélas ! sa parole était donnée ; on comprendra sa perplexité.

Il ne sortit pas de sa chambre, mais il reçut plusieurs visites, et au diner plus de dix convives — dont quelques parents — faisaient honneur à un véritable banquet.

Robert et Valentine ne comprenaient rien à cet appareil inaccoutumé autant qu'intempestif. Rien, la veille, ne pouvait faire présager une

fête. A la demande que lui avait adressée sa fille à ce propos, Séjournan était demeuré impénétrable et avait majestueusement répondu :

— C'est mon affaire ! vous le saurez quand il sera temps !

Une place était vide à la table, celle de Bourdonnet. Séjournan, trônant au milieu de la salle, braquait son rayon visuel dans la direction de la porte et laissait voir son attente impatiente d'un nouveau convive.

Bientôt, en effet, Nestor, le beau Nestor, frisé, tiré à trente épingles, montra son petit individu à l'entrée de la salle à manger. Sa physionomie ne faisait qu'un tout avec son splendide accoutrement. Il était gai, riant, pimpant, fringant, ne marchait pas, il dansait, il sautillait. Un éclair de contentement brilla dans l'œil du maître.

Le café fut servi près du kiosque, à l'extrémité du jardin.

Avant que personne eût porté la main aux tasses fumantes :

— Eh bien ?.. fit avec un geste Séjournan à Bourdonnet.

Ce geste voulait dire : « Puis-je parler ? » Le chef de Bourdonnet répondit affirmativement.

— Mes amis, reprit l'antiquaire émérite en se frottant les mains, ma collection de choses rares va s'enrichir d'une nouvelle curiosité..

Tous les yeux se portèrent sur Bourdonnet.

— C'est vrai, messieurs, je viens de Paris tout exprès.

— Vous l'entendez !

— Qu'est-ce donc ? firent plusieurs voix visiblement altérées par la surprise.

— Une momie, messieurs ! répondit triomphalement Bourdonnet.

Séjournan envoya aux échos une exclamation piteuse ; Robert crut à un évanouissement et se précipita vers l'antiquaire, qui ne s'était que balancé sur sa chaise, et murmurait avec un rire sardonique :

— Le malheureux ! Ah ! le malheureux !

Bourdonnet ne se déconcerta pas, et comme la plupart des invités continuaient à lui prêter une oreille attentive, il reprit la parole :

— Oui, messieurs, une momie, encore entourée de toutes ses bandelettes.

Nouveau gémissement du futur beau-père. On croirait entendre expirer sur ses lèvres le mot *Madapolam*.

— Quarante siècles les contemplent, messieurs, continuait l'employé aux Docks, ravi de son succès, et elles sont aussi blanches que si elles dataient d'hier!

— Je le crois bien, répétait Séjournan.

— Assez! Assez! mon ami, interrompit Robert, au mortel regret de la société que cette narration commençait d'intéresser; tu reviens de la rue de la Femme-sans-Tête!

— Qui te l'a dit?

— C'en est fait, s'écria Séjournan d'un accent de triomphe en courant à Bourdonnet. Il s'empara de son bras, et le tirant à l'écart: — Tu n'as point mon original, dit-il; — et montrant certain peuplier: — Ah! s'il pouvait parler comme les roseaux de Midas! — Il lui raconta l'histoire de sa mésaventure et murmura en terminant: — Tant mieux!

— Comment, tant mieux?

— Ou tant pis pour toi, comme tu voudras.

Nestor commençait à n'y rien comprendre.

Les invités réunis n'attendaient plus que les deux retardataires. Ils arrivèrent. L'un avait le sourire sur les lèvres, l'autre semblait murmurer: — Je suis volé!

Au milieu de la conversation, Séjournan prit la main de Robert et de Valentine, et, après un moment de silence:

— Mes amis, dit-il, je vous ai réunis pour vous faire part du mariage de M<sup>lle</sup> Valentine Séjournan, ma fille, avec M. de Ligny, ici présent!

Puis laissant les faiseurs d'épithalames complimenter nos futurs époux, il entraîna dans un sentier désert le commis aux Docks stupéfait.

— Mon pauvre garçon, murmura-t-il, j'en suis désolé, parole d'honneur! mais Valentine me cachait quelque chose... et... un honnête homme n'a que sa parole... Cet original auquel je tenais expressément, je l'ai! Il épouse ma fille.... Silène... Que dis-je? Je le porte à ma main, à ce doigt! Vois... Il est très authentique; pur Cellini!

Bourdonnet n'avait pas compris, il n'écoutait plus, s'essayait à prendre un air dégagé, et cependant, à part lui, disait:

— Et de quatre ! Ce que c'est que les mauvaises habitudes !

Il vint ensuite à Robert :

— Eh bien !. s'écria-t-il en le regardant avec des yeux qu'il s'efforçait de rendre féroces.

De Ligny ne se déconcerta pas. Il sourit, et lui rappela que jadis il lui avait parlé d'une certaine apparition...

— Quoi ! C'était donc ?.. Pas de chance !

— Précisément, une aventure de roman qui finit en comédie.

— Décidément, je resterai célibataire ! Ayez donc des amis ! un homme qui ne devait pas se marier !

— Tu m'as dépeint sous des couleurs si attrayantes les joies du mariage, que...

— Très-bien ! Tu me voles mes théories, comme tu m'as volé ma recette, comme tu m'as volé ma femme !

— Comme je te vole encore ton adage pour te répondre : Je me marie, il est vrai ; mais *une fois n'est pas coutume !*

LOUIS LACOUR.

# LA VOGUE ET LE GÉNIE.

---

A M. J. BÉLIARD.

J'ai laissé ma préface au fond de l'écrivoire ;  
Mais je vous avertis : *ce conte est une histoire.*

Darvelle est un grand peintre , un artiste inspiré,  
Et dans l'ombre pourtant il végète ignoré.  
A broyer des couleurs un stupide manœuvre  
Gagne plus que Darvelle à produire un chef-d'œuvre ;  
Pauvre , à peine vêtu , ses habits en lambeaux  
Ont d'avance fixé le prix de ses tableaux.  
Le feu sacré l'anime , il le prouve , — on le nie ;  
Est-ce qu'un malheureux peut avoir du génie !  
Sans espoir aujourd'hui comme il l'était hier ,  
Rejeté dans la foule , oublié , mais trop fier  
Pour se faire afficher aux quatre coins des villes  
Et demander la gloire à des réclames viles ,  
Darvelle se redresse et lutte avec le sort.  
Il aime autour de lui , — l'amour l'a rendu fort.  
Sous les chevrons disjoints d'une vieille mansarde  
Où la misère seule à loger se hasarde ,  
Il combat l'infortune , armé de son pinceau ,  
Entre sa mère aveugle et son fils au berceau !

Saint-Réal est le peintre à la mode : il est riche ,  
Décoré par l'Espagne , anobli par l'Autriche.  
Sa couleur est criarde et son dessin est mou ,  
Qu'importe ! ses tableaux se vendent un prix fou.  
Triompher sans mérite est donc chose possible ?  
Oui bien ! — Qu'un barbouilleur ait le genou flexible ,  
Qu'il marche sur les mains , qu'il prodigue l'encens ,  
Qu'il sache se créer des protecteurs puissants ,

Qu'il soit vanté par eux, — et sa fortune est faite !  
 Sa plus mauvaise toile est une œuvre parfaite.  
 On ne saurait payer son talent ce qu'il vaut.  
 La foule admire en bas ceux que l'on prône en haut.  
 Saint-Réal à bon droit se passe de génie ;  
 Il a, pour illustrer le pinceau qu'il manie ;  
 Le sourire influent, le cordial accueil  
 Des grands seigneurs du jour, dont il flatte l'orgueil.  
 Saint-Réal s'est rendu l'Agio sympathique,  
 Saint-Réal hardiment peut braver la critique ;  
 Et qui donc oserait lui trouver un défaut ?  
 Il dîne chez Mirès et soupe chez Millaud !

Dans un bazar célèbre, où des Crésus vulgaires,  
 Prodiguant les écus qui ne leur coûtent guères,  
 Couvrent d'or, sur le bruit qu'a déjà fait son nom,  
 L'œuvre d'un statuaire ou d'un peintre en renom,  
 Un jour de l'an dernier, Saint-Réal et Darvelle  
 Exposaient l'un et l'autre une toile nouvelle.  
 Tous les deux avaient peint des prés, des bois, des eaux,  
 Et tous les deux, omis de signer leurs tableaux.

Ce jour là, quand vint l'heure où flâne le beau monde,  
 Où l'habile marchand que la vogue seconde  
 Voit en foule arriver les riches acheteurs,  
 Le bazar regorgeait d'élégants visiteurs :  
 « Oh ! le divin talent que ce tableau révèle,  
 Dit l'un d'eux en montrant la toile de Darvelle,  
 Qui pour voisine avait l'œuvre de Saint-Réal.  
 « L'art né va pas plus loin ! Que ce ciel matinal  
 » Est pur ! quelle fraîcheur dans ce vert pâturage !  
 » Quel calme dans ce bois au séculaire ombrage !  
 » A travers la feuillée où son cristal reluit,  
 » On entend le babil de ce ruisseau qui fuit.  
 « Comme de l'horizon la teinte est bien saisie !  
 » Tout cela n'est que vrai ; mais quelle poésie  
 » Dans cette vérité ! quel miroir enchanteur  
 » De l'ouvrage sorti des mains du Créateur !...

- » J'achète mille écus cette *crâne* peinture ;
- » Mais de l'artiste, au bas, je veux la signature.
- » Quel est-il ?

— Je ne sais, répond discrètement

Le gérant du bazar, un vieux juif allemand,  
Brocanteur émérite, à la mine rusée.

- « Absent, quand cette toile ici fut déposée,
- » J'en ignore l'auteur ; mais d'un fameux pinceau
- » Le splendide cachet brille dans ce tableau...
- » Moi, je n'en doute pas, c'est la touche d'un maître,
- » D'une célébrité.

— De Saint-Réal ?

— Peut-être !

- » Ce soir, je le saurai.

— Qu'il signe de sa main...

- « J'ai dit trois mille francs.... A demain !

— A demain ! »

Le soir, dans le bazar, un jeune et pauvre artiste  
Entrait. Sur ses habits râpés, sur son front triste,  
Il portait doublement l'empreinte du malheur.

« Je suis...

— Ce paysage est de vous ?... La couleur,

- » Le dessin, tout est pur... Et votre nom ?

— Darvelle.

— « Eh ! bien, je vous annonce une bonne nouvelle,  
Ajouta le vieux juif, car c'est lui qui parlait.

- « Un financier a vu votre œuvre, elle lui plaît ;
- » Il paiera mille écus cette charmante toile.
- » Signez-la. »

Le marin dont la nef est sans voile, -  
Sans gouvernail, livrée à la fureur des mers,  
Et qui voit, aux lueurs des rapides éclairs,  
Un généreux esquif voler à sa rencontre,  
Ce marin, quand l'espoir sur l'abîme se montre,  
N'a pas de son bonheur un sentiment plus vif  
Que n'en conçoit Darvelle aux paroles du juif.

« Enfin , à mon pinceau désormais je puis croire ,  
 Dit-il ; j'aurai ma part de bien être et de gloire !  
 » Mon fils , ma mère ! un jour nous serons tous heureux...  
 » Mon Dieu , merci pour moi ; surtout , merci pour eux ! »

Et Darvelle d'un trait signe son paysage.  
 Puis , l'espoir dans le cœur , l'espoir sur le visage ,  
 Il sort , et dans sa joie , il ne remarque pas  
 L'orgueilleux Saint-Réal dont il croise les pas.  
 Le peintre favori de la gent financière ,  
 Réparant un oubli , venait , d'une main fière ,  
 Ardent à profiter d'un renom imposteur ,  
 Apposer sur sa toile un sceau fascinateur ,  
 Et des riches badauds exploitant la phalange ,  
 Tirer sur l'engoûment une lettre de change !

Darvelle a disparu. Le pied léger , l'esprit  
 Lancé vers l'avenir qui déjà lui sourit ,  
 Il vole à sa mansarde..... elle est pleine de larmes !  
 « Pourquoi ces pleurs ? pourquoi ces nouvelles alarmes ? »  
 — « On doit au boulanger , il refuse du pain.  
 — « C'est juste ! L'indigent ne doit pas avoir faim...  
 « Allons , courage ! encore une nuit de souffrance ;  
 » Aujourd'hui la misère et demain l'abondance ! »

A peine le bazar s'ouvrait , le lendemain ,  
 Que l'amateur accourt , un lorgnon à la main.  
 Il va droit au tableau qu'il admirait la veille :  
 « DARVELLE !... C'est le nom du peintre !... Et la merveille  
 » Dont je m'étais hier si chaudement épris ,  
 » C'est ce froid paysage au terne coloris ?  
 » Mais hier j'étais fou ! Je ne sais quel vertige  
 » Dans ce dessin confus me fit voir un prodige.....  
 » J'aurais , dans mes salons où trônent les beaux arts ,  
 » Offert une œuvre obscure à d'illustres regards !  
 » Fi !... d'un pareil honneur ce cadre n'est pas digne.  
 » Le voilà le prodige ! »

Et l'amateur désigne

La toile où respandit le nom de Saint-Réal.

- Comme on reconnaît bien son *faire* magistral!
- Sans doute, ce vallon rouge, ce ciel orange,
- Ce lac vert, tout cela d'abord paraît étrange :
- Mais c'est un parti pris et, chacun le sait bien,
- Un artiste éminent n'est esclave de rien :
- Le caprice l'inspire, et sur la toile il jette
- Les couleurs qu'au hasard lui fournit sa palette ;
- Il ose, et, quoi qu'il fasse, il est toujours heureux...
- Ce tableau me ravit ; vrai ! j'en suis amoureux.
- Le prix ?

— Six mille francs.

— Payé ! voici la somme. »

L'amateur s'en va, fier de sa conquête... Un homme,  
Témoin de cette scène, avait tout entendu,  
Tout vu ; c'était Darvelle... O coup inattendu !  
Le malheureux pâlit et garde le silence.

Vers lui, d'un air cafard, le brocanteur s'avance :

- Mon ami, votre nom n'est pas célèbre encor,
- Mais qu'y faire?... Tenez ! voilà deux pièces d'or,
- Vingt francs pour votre toile et vingt francs pour le cadre ;
- C'est pour vous obliger, croyez-le bien.

— Vieux ladre ! »

Murmure entre ses dents le peintre humilié.  
Sous son corps frissonnant son jarret a plié.  
Le sang bout dans sa tête, et l'artiste, de rage,  
A fait un mouvement pour briser son ouvrage...  
Mais sa mère et son fils attendent... ils ont faim...  
Et, poussant un soupir, Darvelle tend la main !

HIPPOLYTE MINIER.

Mars 1858.

# CHRONIQUE.

---

**SOMMAIRE.** — Exposition des Beaux-Arts à Nantes. — I. Portrait de mon ami Pierre — M. E. Delacroix et M. E. Delaunay — Un tableau sans défaut mais non pas sans *couture*. — II. M. Baudry et *la Fortune*, M. Jalabert et *Raphaël*, M. Diaz et *Pygmalion*. — III. De quelques *réalistes*. Où il est parlé de MM. Brizeux, Souvestre et Pitre Chevalier. — IV. Paysagistes : MM. Flandrin, de Curzon, Rousseau, Corot, Leroux, etc., etc. — V. Dessins et aquarelles. Un peu de sculpture. — Belle sortie de M. de Kerjean et de son ami Pierre.

Je vous annonçais, en terminant ma dernière Chronique, l'ouverture, au Musée de Nantes, d'une Exposition des Beaux-Arts et je prenais l'engagement d'en rendre compte. Le directeur de la *Revue* me somme aujourd'hui de tenir cette promesse imprudente. Comment faire? Je n'ai jamais broyé de couleurs sur une palette, et je n'ai jamais manié le pinceau ni le crayon. Cette ignorance absolue des premiers éléments de la peinture importerait sans doute assez peu et ne m'embarrasserait guère, si du moins je connaissais la langue ou plutôt l'argot que l'on parle dans les ateliers, et si j'étais en mesure de verser sur la prose de mon compte-rendu la poudre d'or de ces épithètes *rutilantes* qui éblouissent les yeux du lecteur. Mais hélas! je suis complètement étranger à ce beau langage, et lorsque je lis les articles de M. Théophile Gautier sur le salon, je suis arrêté à chaque phrase par des mots que je m'empresse de chercher dans mon dictionnaire français..... où je ne les trouve pas. Encore une fois, comment faire? — Telle était la question qui me préoccupait, l'autre jour, au moment où je mettais le pied dans la première salle du Musée de Nantes, lorsque j'aperçus tout à coup devant moi le plus aimable de mes amis, mon ami Pierre. Mon ami Pierre est un original : il a de l'esprit et il n'a point d'amour-propre ; il a de la fortune et il n'a point de morgue ; il est érudit et il n'est point pédant ; il fait des vers et il ne les montre à personne ; il est excellent musicien et il ne joue d'aucun instrument ; enfin, il cultive avec succès la peinture et il ne fait point poser ses amis.

Voulez-vous me servir de *cicéron*? demandai-je à mon ami Pierre. —

Bien volontiers, me répondit-il, et nous voilà bras dessus bras dessous, allant de ci, de là, nous arrêtant longuement devant quelques toiles, passant rapidement devant d'autres. Ce sont les impressions que j'ai rapportées de ce petit voyage autour des salles du Musée, — ou plutôt ce sont les impressions et les appréciations de mon guide que vous allez lire, et je lui en laisse toute la responsabilité. A ceux qui me trouveront trop indulgent comme à ceux qui me trouveront trop sévère, je n'ai qu'une seule réponse à faire : — « Que voulez-vous ? c'est la faute à mon ami Pierre ! »

## I:

La peinture religieuse ne brille guère à l'Exposition que par son absence. Quand j'aurai signalé *le Christ à la Colonne* de M. Eugène Delacroix, et *Abraham lavant les pieds des trois Anges*, de M. Elie Delaunay, j'aurai à peu près tout dit. *Le Christ à la Colonne* est un très mauvais tableau signé par un très grand nom. Le divin supplicié est représenté sous les traits d'un condamné vulgaire qui fait effort pour rompre ses liens, et dont la tête, si tête il y a, se cache, — et elle fait bien, — sous une forêt de cheveux : — sont-ce bien des cheveux ? On a souvent comparé la peinture à la poésie et M. Eugène Delacroix à M. Victor Hugo. Ce sont en effet deux grands artistes d'une verve puissante et d'un incomparable éclat. Coloristes avant tout, ils sont attirés l'un et l'autre, par un attrait invincible, vers le pays du soleil et de la lumière, et le peintre a composé des *Orientales*, qui valent à coup sûr celles du poète. Eh bien ! le tableau que M. Delacroix nous a envoyé occupe parmi ses œuvres le rang qu'occupe, parmi celles de M. Victor Hugo, la plus mauvaise pièce des *Contemplations*.

*Le Christ à la Colonne* est l'erreur d'un peintre de premier ordre. *Abraham lavant les pieds des trois Anges* est le début d'un jeune artiste qui deviendra peut-être un maître, de M. Elie Delaunay (de Nantes), pensionnaire de l'Ecole de France à Rome. Les trois anges ont une placidité sereine et lumineuse, et on devine une vie céleste sous l'enveloppe qu'ils ont prise pour un instant. Ils ont à la main le bâton du voyageur, ils viennent de marcher dans la poudre du chemin, et pourtant l'on sent qu'ils ont des ailes.

Si nous passons des sujets religieux aux scènes historiques, nous trouvons *l'Assassinat du duc de Guise par Jean Poltrot*, de M. Auguste

Marc, et l'*Arrestation du conseiller Broussel*, de M. Jules Ravel. Ce sont deux toiles estimables qui rappellent la manière d'Alfred Johannot, deux tableaux de genre bien plutôt que deux tableaux d'histoire.

C'est aussi parmi les tableaux de genre que doivent être rangés tous les portraits envoyés à l'Exposition. Elle ne renferme en effet aucun portrait *historique*, mais seulement ceux de messieurs D....., F....., R....., T....., etc., etc., et ceux de mesdames S....., S....., de la M....., etc., etc. Ces messieurs et ces dames n'ont d'ailleurs point lieu de se plaindre des peintres auxquels ils ont confié le soin de reproduire leurs physionomies et leurs toilettes. Si l'on pouvait, — à partir du portrait à vingt-cinq francs (ressemblance garantie), pour remonter jusqu'à ce portrait sublime fait pour illustrer M. Bertin à plus juste titre que sa qualité de fondateur du *Journal des Débats*, — dresser une échelle indicative de la valeur de tous les portraits modernes, la plupart de ceux de notre salon seraient placés au-dessus de la hauteur moyenne des échelons. M. Julliard peint avec soin, mais miroite un peu trop; il y a là de la lumière sans chaleur. — Gravissons un degré: voici M. Sotta; il peint honnêtement des figures honnêtes; c'est un talent consciencieux et calme. — Un *Conseil d'ami* de M. Moysé est un double portrait de petite dimension, mais carrément établi et d'une bonne venue. — Le portrait de M<sup>me</sup> M<sup>me</sup> par M. Marguerie est une tête intelligente intelligemment rendue. — M. Gouézou a exposé une *Tête de jeune femme* faite dans de bonnes conditions de coloris et de ligne: son *Nègre*, sujet ingrat, est aussi une bonne toile; il y a de l'onction et de l'abattement dans cette vieille tête noire et un peu abrutie; M. Gouézou a recherché la difficulté et en a triomphé. — La *Tête de Moine* de M. Dijon est une étude sérieuse. J'aime moins le *Sommeil de l'Enfant*: le sentiment y est, mais la distinction?

*J'en passe, et des meilleurs*, comme disait le vieux don Ruy Gomez, faisant, avec don Carlos, la revue des *portraits* exposés dans sa galerie. Je ne veux cependant point passer le meilleur de tous sans contredit: c'est une *Tête d'enfant*, sans nom d'auteur, placée dans la seconde salle. Il y a dans cette toute jeune fille un abandon et une grâce vraiment enfantine, bien au-dessus de mes éloges. Les petites couleurs de ces bonnes petites joues sont peut-être un peu trop fouettées; mais ce n'est là qu'une tache légère dans une belle perle.

J'aime à rapprocher dans mon compte-rendu, comme elles auraient dû

l'être à l'Exposition, cette *Tête d'enfant* et la *Tête de vieillard* envoyée par M. Couture :

Toujours la barbe grise aime la tête blonde.

Cette *Tête de vieillard* n'est point un portrait ; c'est tout simplement une étude, mais il s'en faut de bien peu que cette étude ne soit un chef-d'œuvre. M. Couture n'est point un coloriste de la trempe de M. Diaz ; il ne sait pas prendre une dose de vert foncé, deux de bleu intense, une demie de rose, et un quart de rouge vif pour en composer, *secundum artem*, un topique pour les vues affaiblies ou blasées. Point de trous, point de taches, sous prétexte de coloris. Tout l'empâtement de cette tête rustique et touchante est posé largement, librement ; cette rude ébauche est traitée avec un sans-*façon* magistral. Le peintre, en étalant sur sa toile cette face rugueuse de mendiant aux yeux bleus, ne s'est point appliqué à faire de la couleur, et la couleur de cette tête écrase tout ce qui l'entoure.

## II.

La toile de M. Couture serait peut-être la plus remarquable de l'Exposition, si nous n'y trouvions pas *la Fortune et le jeune Enfant*, de M. Paul Baudry. — M. Baudry (de Napoléon-Vendée) est un ancien grand-prix de Rome qui a débuté au Salon de 1857 avec un immense succès : il obtint la première médaille, et le Musée du Luxembourg acheta deux de ses tableaux : *le Supplice d'une Vestale* et *la Fortune et le jeune enfant*. C'est une réduction de cette dernière toile qui est en ce moment à l'Exposition de Nantes, où son heureux propriétaire, M. Gauja, a bien voulu l'envoyer. Le sujet est emprunté à La Fontaine : c'est un tout jeune enfant endormi tout à l'heure sur le bord d'un puits très profond ;

La Fortune passa, l'éveilla doucement,  
Lui disant : Mon mignon, je vous sauve la vie.

Ces deux vers si suaves et si caressants ont inspiré la page corrigéenne sortie du pinceau de M. Baudry. L'enfant, un peu exsangue et pâle, — a-t-il eu peur au réveil? — se retourne à demi vers l'apparition idéale qui se

mêle à son existence pour la lui conserver. La Fortune a laissé choir sa roue capricieuse, et caresse du regard plus encore que de la main la jeune tête blonde qu'elle a sauvée. Les yeux, la pose, le geste, tout charme dans cette création qui rappelle d'une manière fine et originale les maîtres du nord de l'Italie. Il y a dans ces teintes moëlleuses et liées une recherche réussie des vieux Vénitiens, et ces ombres doucement portées et fondues dans les nuances sont un heureux souvenir de l'école de Parme : c'est toute sa grâce sans son afféterie. Si la Fortune est vraiment aussi belle que l'artiste nous la représente, aussi pleine de séductions et d'attraits, je ne m'étonne point que tant de gens courent après elle. Le *jeune enfant* la contemple d'un air ravi, et pour ma part j'étais en train d'imiter le jeune enfant, lorsque mon ami Pierre, qui craignait sans doute de me voir tomber amoureux de la capricieuse déesse, essaya de me prémunir contre elle. Il prétendit que les cheveux de la Fortune, — de splendides cheveux d'or, — étaient postiches, et que M. Baudry les avait volés au Titien : il me cita une toile de cet illustre artiste qu'il avait vue à la galerie Borghèse (vous ai-je dit que mon ami Pierre avait visité l'Italie et qu'il ne parlait presque jamais de son voyage, à moins qu'on ne l'y forçât ?) et qui avait dû servir de modèle à notre habile compatriote..... Mon ami Pierre s'arrêta tout à coup et reprit en souriant : « A quoi bon poursuivre ? ce sont là de méchantes chicanes, et je sens en moi quelque chose qui proteste contre ces vaines critiques. *La Fortune a toujours tort*, dit La Fontaine en terminant sa fable ; cela n'est point vrai de *la Fortune* de M. Baudry qui aura toujours raison. En dépit que j'en aie, je suis sous le charme, comme tout le monde, en présence de cette toile enchanteresse, et, comme tout le monde, je prédis que son auteur deviendra un grand peintre. Il n'a pour cela qu'à suivre d'un pas ferme la voie dans laquelle il est entré, et à ne point s'endormir sur le bord du puits très-profond où il a bu l'eau pure mais éivrante du succès. Et encore, si cela lui arrivait jamais, je suis sûr que la Fortune, qui n'est point aussi aveugle qu'aucuns le prétendent, passerait près de là et l'éveillerait doucement. »

*Raphaël peignant la Vierge de Saint-Sixte*, de M. Jalabert, est également l'une des œuvres marquantes de l'Exposition et mérite d'être étudiée. C'est l'école du Sanzio tout entière qui est devant nos yeux : ici le Fattore et Giulio Pippi peignent les cartons esquissés par le maître ; à droite deux autres élèves regardent la scène principale : Raphaël esquisse la contadine et le *bambino* qu'elle porte ; un cardinal épie le trait qui va naître sous les doigts du divin jeune homme ; jeune et belle, mais d'une beauté un peu

vulgaire, la paysanne qui va être idéalisée pose debout sur un escabeau, et à ses pieds, sa vieille mère, — un modèle de Sainte-Elisabeth, — est jetée à moitié endormie et enveloppée d'une vaste mante. Cette grande composition manque un peu de force et d'unité; tous les personnages reviennent trop sur le premier plan, sont trop en ligne; quelques-uns sont terminés avec un soin qui n'est que de la sécheresse. Mais cette part faite à la critique, il reste à admirer, et beaucoup. Les deux paysannes sont complètes et le bambin excellent; la poseuse n'est point une copie de la madone de Dresde, mais le type heureusement retrouvé de ce que pouvait être le modèle d'où le maître a tiré la plus divine de ses Vierges. La tête de Raphaël est suave et pure, et celle du cardinal est une de ces vraies figures de prélat romain, pleines d'intelligence, d'énergie et de finesse. — Tel qu'il est, avec ses défauts et ses qualités, le *Raphaël* de M. Jalabert est une œuvre éminente, qui donne à son auteur des titres sérieux à la succession récemment ouverte de M. Paul Delaroche.

Si M. Diaz n'y prend pas garde, il aura le désagrément de voir sa propre succession ouverte de son vivant : destin funeste que ne sauraient éviter ceux qui, au lieu de se renouveler, se répètent et qui s'obstinent, poètes, à faire toujours la même pièce; peintres, à faire toujours le même tableau. C'est justement là que nous en sommes, depuis bien longtemps, avec M. Diaz dont voici le procédé : il prend quatre ou cinq troncs d'arbre qu'il écite par le haut du cadre et qu'il plante dans des terrains assez mous; ces troncs rugueux, mousseux, sont excellents, et le peintre le sait bien : il les met partout. Entre ces feuillages à peu près indiqués, il plaque un coin de ciel d'un bleu intense et improbable; puis prenant au hasard sur sa riche palette des tons roses ou gris, il jette dans ce fourré des chiens ou des femmes, indifféremment. Si ce sont des chiens, ils ne seront pas dessinés; si ce sont des femmes ou de petits amours bouffis, ils ne seront point modelés; mais le tout brillera, scintillera, rutilera et fera grand plaisir à quinze pas. Je vous défends de vous approcher davantage; ou bien tant pis pour vous, car si vous le faites, vous y perdrez, et le tableau ne sera plus qu'un décor. M. Diaz, comme Pygmalion, a ravi au ciel un trait de lumière; mais, à quoi cela lui sert-il? il ignore l'art de modeler la Galatée que ce rayon devait animer.

### III.

Dans les toiles de M. Diaz, il y a du moins, à côté d'énormes défauts, des qualités brillantes. Mais que dire du tableau de M. Isambert : *la Mar-*

*chande d'Amours*? Une horrible vieille offre un petit amour à deux grandes demoiselles un peu grecques : l'une est blonde et l'autre est brune, mais elles sont laides toutes deux, et elles s'accommoderont sans doute fort bien de l'amour qu'on leur présente, car il est laid comme elles. Tout est mauvais dans ce tableau, depuis l'idée qui est bizarre jusqu'au dessin qui est incorrect et à la couleur qui est absente : c'est de la peinture de paravent.

M. Isambert est pourtant l'un des principaux lieutenants de cette petite phalange de peintres néo-grecs dont M. Hamon est le chef. M. Hamon a mis en peinture des épigrammes dignes de l'Anthologie, il a pris de petits types modernes, toujours les mêmes ; il a habillé ses créatures d'une chlamyde ou d'une toge ; ces fantaisies ainsi grécisées ou latinisées, il les a fait jouer autour d'une idée gracieuse. Ce serait charmant si ce n'était pas trop long. M. Hamon commence-t-il à le comprendre ? Depuis son insuccès du Salon de 1857, il s'est retiré sous sa tente, et n'a rien envoyé, quoique Breton, à notre Exposition bretonne. J'espère que, lorsqu'il reparaitra au grand jour de la publicité, il aura complètement modifié son attirail, brisé son vieux carquois, jeté loin de lui ses vieilles flèches et mis de nouvelles cordes à son arc.

Aux antipodes de l'école néo-grecque est l'école réaliste qui reconnaît pour chef M. Courbet. Voir dans la nature ce qu'il y a de ridicule sans le présenter avec gaieté ; y saisir ce qu'il y a d'odieux sans le rendre avec grandeur ; pousser jusqu'à l'ignoble ce qu'il y a d'original ; solidifier les parties exubérantes des choses, en annulant ce qu'elles peuvent avoir de gracieux ; — voilà quelques-uns des procédés du *réalisme* en peinture. Puisque cela fait école, voyons un peu où cela peut conduire des hommes qui ne sont point sans talent. Nous n'avons point de tableau de M. Courbet, mais le plus fort de ses disciples, M. Brion, nous a envoyé *la Récolte des pommes de terre pendant l'inondation* :

Admirable sujet à mettre sur la toile !

Comme toujours, comme partout, l'élève outre le maître. M. Courbet fait des perspectives improbables, en voici d'impossibles. M. Courbet montre des figures avec des nez de carton-pierre et des yeux en boule de loto, voilà des dos aussi bizarres que les faces de M. Courbet. Et avec tout cela, c'est que *la Récolte des pommes de terre pendant l'inondation* n'est point une œuvre mauvaise dans tous les sens du mot ; et voilà bien ce qui

nous fait enrager. Le ciel est lourd, mais pluvieux et triste ; les terrains sont noyés, mais se distinguent sous l'eau qui les envahit. Il y a dans tous ces malheureux déguenillés qui suent sous la pluie, qui piochent dans l'eau et dans la terre, une force, un mouvement incontestables ; et aussi des fautes de dessin poussées à plaisir : la main gauche du personnage qui monte est une main de lilliputien appuyée sur un dos de géant ; les pommes de terre ont l'air d'œufs de Pâques. Enfin et surtout, la posture courbée des quatre personnages qui regardent tous le fond du tableau semble une insulte gratuite au spectateur. Que M. Brion ne sache pas peindre les figures, je le veux bien ; mais ce qu'il nous montre ferait croire qu'il n'est pas habitué à parler à des visages.

M. Bonvin, — autre réaliste, — a exposé une *Jeune femme faisant de la tapisserie*. Cette jeune femme, — qui n'est plus jeune, — est une cuisinière, et fort laide ; elle fait de la tapisserie ; que n'épluche-t-elle une volaille ? sauf le bras droit qui est taillé au ciseau du charpentier, cette peinture désagréable est sobre, nuancée, solide de tons, vigoureuse d'effets ; mais, bon Dieu, la vilaine femme !

C'est encore un réaliste que M. Millet. Il a jeté sur une petite toile une servante de campagne dont la figure n'est qu'un nez et dont le bras droit est verdâtre. Cette heureuse silhouette s'avance gauchement dans un feuillage confus, touffu et diffus. Il y a quelque vingt ans, les enfants perdus du romantisme avaient pris pour devise : *Le beau c'est le laid !* Honneur à ces braves du réalisme qui ont voulu aller plus loin encore et qui ont écrit sur leur drapeau dépenaillé : *Le beau c'est l'ignoble !*

Ce n'est pas à dire néanmoins que l'on ne puisse être un brin réaliste et faire cependant de bons tableaux, dignes de plaire aux honnêtes gens. Voyez plutôt M. Luminais (de Nantes) et les trois toiles qu'il a exposées. *La Leçon de musette* donnée par le vieux sonneur à son petit-fils est dans des teintes grises assez désagréables, mais les têtes sont bien deux vraies têtes bretonnes. Dans la *Tentation*, l'enfant de chœur qui pousse son camarade à prendre sa dime sur le déjeuner du recteur est plein de malice et de naïveté. *La Jeune aveugle* que sa sœur introduit dans sa chaumière est une toile où règne un sentiment intime et mystérieux. — Il y a du naturel, de la vérité, voire même du charme dans les toiles de M. Luminais. Que leur manque-t-il donc ? un peu plus de poésie. Qu'il cherche à y atteindre, et il deviendra peut-être le Brizeux de la peinture. Jusqu'ici il n'en est que le Souvestre. Quant à M. Fortin, je le comparerais volontiers à M. Pitre Chevalier. Il a exposé un *Intérieur breton* : c'est toujours la même

chaumière, les mêmes solives, les mêmes chaudrons et la même jeune fille ! *Les Crêpes* de M. Gouézou sont bien faites et d'une bonne pâte, et les deux *jeunes drôles* qui les regardent cuire avec un œil d'envie me font bien l'effet d'être les frères cadets des deux enfants de chœur que nous avons déjà vus dans *la Tentation* de M. Luminais. *Le Kloarek* pour lequel M. Gouézou s'est inspiré d'un délicieux sône breton, est plein de sentiment, mais la chambre dans laquelle il *poursuit ses études*, au dire du livret, est remplie de trop de choses, de trop de cochons notamment. — Il faut du cochon peut-être, mais pas trop n'en faut.

Ceci nous servira de transition pour parler des peintres d'animaux ou des *animaliers*, comme les appelle mon ami Pierre. M. Alfred de Dreux a représenté deux cavaliers faisant une halte dans la *Forêt de Marly*. Ils ont en face d'eux une allée si escarpée et si raide qu'il leur faudra sans doute pour la monter une machine de la force de plusieurs chevaux. — celle de Marly par exemple. Les *Chiens courants* et les *Chiens d'arrêt* de M. Laffitte chassent consciencieusement ; mais que les chevaux de M. Lépaule sautent mal ! Je plains les gentlemen qui les montent ; ils resteront dans le fossé.

*L'Expiation* de M. Lambert est un charmant tableau, l'un des plus agréables de l'Exposition : un renardeau a égorgé un poulailler ; le brigand a été surpris et pendu haut et court. Deux lapins échappés au massacre, grâce au col étroit du papier où ils étaient renfermés,

Mettent le nez à l'air, montrent un peu la tête,

et regardent en tremblant l'assassin qui expire. Tout cela est bien mort et bien vivant, un peu gris d'aspect général, mais au résumé très-heureux. Il y a surtout un petit cadavre emplumé de poule grise et blanche qui n'est rien moins qu'un chef-d'œuvre de sentiment. Où diable le sentiment va-t-il se nicher ?

J'accorderais volontiers un second prix à M. Lambert, réservant le premier à M. Troyon. La *Basse-cour* de ce dernier renferme en effet les plus beaux coqs du monde, si vernissés et si éclatants que l'on serait tenté de leur arracher des plumes pour les mettre à son chapeau. Sa *Gardeuse de dindons* n'est qu'une ébauche, mais on y reconnaît tout de suite la main du maître. Avec quel naturel ces dindons se rengorgent et comme ils ont bien, en marchant, conscience de leur dignité ! ils sont vraiment très-beaux.

vus à une certaine distance ; de près , c'est autre chose ; ce ne sont plus que des taches bleues , rouges et blanches. Vous me demanderez peut-être *qu'est-ce que cela prouve* et quel est l'intérêt d'une pareille toile. — Eh ! mon dieu , cela prouve que les dindons demandent à ne pas être vus de trop près ! — La grande *Vache blanche* de M. Troyon est une étude superbe ; mais le ciel qui l'encadre est en pierres plates, et mal maçonné ; le paysage aussi est bien insuffisant. — Ses *Deux moutons* sur l'herbe sont un peu plats ; il n'y a là-dedans ni côtelettes, ni rumpsteaks (ne cherchez point ce mot dans votre dictionnaire français). Mais comme l'artiste prend une revanche éclatante dans son *Bétail descendant à l'abreuvoir* à travers les brumes du matin ! il y a là un effet de brouillard aux prises avec le soleil, effet aussi bien rendu que difficile à rendre. Pour qui l'a vue, cette coulée reste comme un souvenir ineffaçable.

## IV.

M. Troyon m'a conduit insensiblement au milieu des paysagistes et puisque m'y voilà , j'y reste. Quelle mêlée et quelle cohue ! Pourrai-je bien parvenir à me reconnaître au milieu de cette troupe aussi indisciplinée que la bande des Bachi-bouzouks et aussi pittoresque ? Depuis que l'école nouvelle a triomphé, depuis que l'étude de la nature a remplacé le pastiche du Poussin , il est assez difficile de coordonner les rangs de ces irréguliers qui s'écartent de toute route tracée. Le caprice leur fait souvent trouver la vérité, souvent aussi il les en éloigne ; mais au moins, et même dans leurs erreurs, ils ont cherché le vrai maître.

Avant de nous attaquer aux vivants, quelques mots aux morts : M. Paul Flandrin, frère de M. Hippolyte Flandrin, — l'héritier présomptif de M. Ingres et l'auteur des belles fresques de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Vincent-de-Paul, — est resté fidèle, dans sa *Vue de la vallée de Montmorency*, aux traditions de l'école classique. De même que son illustre frère, le grand Flandrin, — M. Paul Flandrin est un dessinateur fort distingué qui compose ses tableaux avec beaucoup d'art et de goût : il ne leur manque qu'un peu d'air, de lumière et de vie.

Un ancien grand prix de Rome M. Alfred de Curzon (de Poitiers) a envoyé trois tableaux sur lesquels il serait injuste de le juger. Tous les trois appartiennent à sa première manière, alors qu'il se cherchait encore lui-même et n'osait secouer le joug de la tradition purement académique.

Aujourd'hui M. de Curzon a trouvé sa voie et mérité de partager avec son compatriote M. Baudry les honneurs du Salon de 1857.

J'arrive à ceux qui ont attaqué la nature corps à corps et à M. Théodore Rousseau, leur chef. M. Rousseau a exposé un dessin, trois esquisses et deux paysages. Ces esquisses fortes, solides, préparations superbes et pleines de valeur dont pas une n'est semblable à l'autre, sont une merveilleuse leçon pour qui cherche à rendre les terrains accentués, violents, montueux. Ne nous attachons pourtant qu'à ses deux toiles terminées : ce sont deux maîtres paysages ; on s'y promène à l'aise. Le *Pâturage au soleil couchant* est d'une finesse de tons ravissante ; les prairies reculent à vue d'œil, et l'horizon, resté seul lumineux, répand encore une teinte charmante sur les arbres et sur les eaux. Dans le *Soleil couché* il ne reste plus qu'une pointe de lumière au fond d'un ciel couvert ; mais au-dessous des nuages, il y a encore des lueurs dans ce ciel et elles filtrent à travers ce rideau de nuées ; de grands arbres s'étalent au premier plan, et leur réalité superbe dépasse tout ce que l'école classique peut rêver de majesté factice.

M. Corot n'a point cette grandeur, il n'y prétend pas. Il n'a pas tant d'adresse ; son faire est évidemment mal habile ; mais ne serait-ce pas exprès ? C'est une jolie femme qui cache de mignons souliers de prunelle sous de gros sabots. Cette vapeur mouillée qui émousse et affadit les objets, cette fumée grisâtre qui passe sur les terrains, cette cendre légère qui envahit tout, jusqu'au visage des *Jeunes paysannes assises au pied d'un arbre*, — voilà les gros sabots de M. Corot. Mais ces profondeurs cachées où nous fait entrer une contemplation plus longue, ce charme répandu sur les choses les plus simples par la simple indication des masses, — voici les souliers de prunelle. Au total, M. Corot n'a ni l'art, ni la recherche, ni la composition de M. Rousseau. Ce n'est point un grand peintre, mais c'est presque un grand poète. Dans son *Paysage du soir* tout grumelé de nuages noirâtres, dans son *Paysage* où, sur les saulaies, brille un ciel lumineux sans éclat, il y a un sentiment profond et vrai. Ces choses-là sont très-simples, mais on les a vues, on les a aimées ; mais le pinceau de M. Corot, comme un rappel d'impressions confuses, embellit en même temps qu'il fait revivre : il a toute la magie du souvenir.

M. Daubigny, dans son paysage des environs de Paris ; nous parle de la campagne en homme qui la connaît ; c'est heureux, simple et facile.

Encore deux revenants : M. Lapito et M. Hostein. Le premier nous montre un paysage très compliqué où chaque essence d'arbre est indiquée avec le

feuillé qui lui convient. Si M. Lapito a assez de talent, M. Hostein en a trop. Il nous fait compter toutes les pierres du *Manoir de Goulaine*; et dans sa *Rade de Toulon*, je distingue à deux lieues en mer tous les plus petits cordages d'un vaisseau à l'ancre. Certes, M. Hostein n'est point myope.

M. Lambinet, lui, n'est point de la vieille garde. Il a deux bonnes toiles qui se ressemblent un peu trop. M. Deshayes, avec des teintes très vraies, a une crudité de ton qu'il faut savoir éviter, d'après le proverbe : Toute vérité n'est pas bonne à dire.

Deux paysages de M. Bournichon donnent une très juste idée des marais de l'Erdre. Les roseaux sortent d'une eau un peu trop crayeuse peut-être, mais ce sont de vrais roseaux; les silhouettes d'arbres montent bien, et les lointains ont des teintes dégradées d'une valeur réelle. Avec une facture un peu plus serrée, M. Bournichon doit devenir un Daubigny nantais.

Grâce à M. Bournichon, grâce surtout à M. Charles Leroux et à son talent toujours naturel quoique toujours chercheur, l'école du paysage est noblement représentée à l'Exposition de Nantes par les Nantais eux-mêmes. M. Ch. Leroux a la corde jusqu'ici et il la tient bien. Son grand *Paysage d'hiver* (les paysages de M. Ch. Leroux sont toujours grands, trop grands peut-être), est d'un effet puissant, avec son eau qui fuit à l'infini et où se mirent les squelettes des arbres défeuillés. J'aime moins *l'Erdre pendant l'été* que *l'Erdre pendant l'hiver*; pourtant la verdure y est fraîche et vraie. *Le Ruisseau*, avec ses martins pêcheurs aux ailes blanches et bleues, est une œuvre charmante; le jour y pénètre à travers les arbres, et toute cette nature fourmille, remue, existe; on respire à l'aise sous cette large feuillée. *Le Marais de Gorion* ressemble trop à une étude de botanique. Chaque plante marécageuse est peinte et détaillée avec trop de soin et d'exactitude. L'un de mes amis — (ce n'est pas mon ami Pierre) — qui est passionné pour l'histoire naturelle et qui travaille à une Flore de la Loire-inférieure, m'avouait l'autre jour qu'il avait été fortement tenté d'arracher quelques-unes de ces plantes pour en enrichir son herbier. Ajoutez à cela que, dans la toile de M. Leroux, les arbres sont des nains auprès de ces fleurs des marais, et que les eaux du second plan envahiraient le bas du tableau, sans un miracle d'équilibre. — En revanche *la Loire en hiver* est une vue de nos pays où il y a une incontestable grandeur. Le fleuve immense va tomber à la mer, et le peintre nous permet d'en remonter le cours pendant deux bonnes lieues. Le ciel est créé brillamment et large-

ment ; la transparence des eaux est profonde ; peut-être y a-t-il un peu trop de grattage dans le reflet des nuages du premier plan ; les saules dénudés par l'hiver sont taillés de main de maître. Ce n'est cependant pas le meilleur tableau de M. Ch. Leroux ; le meilleur, à mon sens, c'est son *Vallon à Pornic* ; cette mare sous ces grands arbres est réellement une œuvre de premier ordre.

Sur mon livret, je trouve indiqué, au-dessus de M. Charles Leroux, M. Célestin Leroux. Je suppose qu'il y a deux MM. Célestin Leroux : l'un qui a peint une grande ébauche sous un ciel ardoisé ; il n'y a rien à faire avec lui. Mais à l'autre, à l'auteur d'un *Souvenir du Poitou*, je dirai qu'il est un charmant maladroit et qu'il a en lui un vrai tempérament de peintre. Il y a dans ce petit tableau d'un vert tendre un tas de retouches sans nécessité, d'empâtements sans utilité, de repeints sans habileté, et pourtant, en dépit de tout, cela fuit, cela respire ; on ne sait ni comment ni pourquoi on trouve cela joli, et M. Célestin Leroux lui-même ignore, j'en suis sûr, par quelle suite de tâtonnements ingénieux il a produit son effet. Mais ce qu'il a produit une fois, il peut le faire cent autres fois et nous aurons un peintre de plus.

## V.

Je vous inviterais bien à faire avec moi un petit voyage en Orient à la suite de MM. Jérôme, Frère et Tourmenine ; mais cela nous mènerait trop loin. Contentons nous de jeter un coup-d'œil dans la salle réservée aux dessins. M. de Wismes en a exposé trois qui sont excellents : il masse avec art, il détaille sans sécheresse. Ses eaux-fortes sont incomplètes en certaines parties, mais on ne les voudrait pas autrement, quand bien même on les pourrait changer.

M. Dandiran a aussi un bon dessin, quoique un peu mou, représentant les *Rochers de la grande côte entre le Pouliguen et le bourg de Batz*, ces rochers si bien chantés par l'un de nos poètes :

Plages du Pouliguen, men-hir du Croazic,  
Et vous qui tout du long festonnez la grand'côte,  
Dunes de sable jaune et noirs rochers à pic.....

Quant à l'aquarelle exposée par M. Dandiran, elle vaut mieux que ses

tableaux, mais elle est bien loin de valoir les aquarelles de M<sup>me</sup> de la Bassetière qui arrive, dans ce genre secondaire, à un mérite supérieur. *La Femme du pêcheur* notamment est si peu de la petite peinture à l'eau claire que cela dépasse en vigueur de tons une esquisse à l'huile exposée au-dessus. L'aquarelle est un genre facile qu'il faut faire difficilement, sous peine de faire du délayage de pensionnaire. M<sup>me</sup> de la Bassetière l'a si bien compris que ses œuvres m'ont involontairement rappelé celles de Valerio, le maître du genre.

De la sculpture j'ai peu de chose à dire. Un Vendéen, M. Guitton a exposé une *Tête de jeune femme* d'un modelé suave et un peu précieux. Elle est taillée dans un marbre rare, mais si rare soit-il, c'est ici le cas de dire comme Ovide : *Materiam superabat opus*. Voilà que je cite du latin. Et pourquoi pas ? le livret de l'Exposition lui-même en a bien cité !

M. Le Bourg, un sculpteur nantais, nous a envoyé de Paris un bronze remarqué au dernier Salon. C'est son *Joueur de biniou*. Ce sonneur, d'un mouvement plein de pétulance et de hardiesse, trop hardi peut-être et trop tourmenté, danse l'*anigouca* sur un tonneau paré de pampres mûrs. Il se trémousse avec une vigueur qui fait plaisir à voir, et il souffle en même temps dans son biniou avec un entrain sans pareil. Il me semblait, en le regardant, que j'entendais chanter dans ma mémoire ces vers de Brizeux :

Les échos répétaient le son clair du biniou :

« Lou, criaient les danseurs; d'autres répondaient : lou. »

O danses ! cris de joie ! ivresse du bel âge !

La joie est dans *le bourg*, elle est sous le feuillage !

Je m'arrête, et cependant que de choses j'aurais encore à dire ! Combien d'artistes et de tableaux j'ai dû passer sous silence et qui mériteraient une mention et des éloges ! Malheureusement il n'est plus temps de réparer ces oublis involontaires : je me trouve dans une situation que vous comprendrez à merveille s'il vous est jamais arrivé, étant encore au Salon, d'entendre sonner quatre heures. Une petite cloche donne aussitôt le signal de la fermeture, et la voix des gardiens glapit sous les voûtes du Musée. Vous vous retirez lentement, regardant à droite et à gauche ; des toiles que vous aviez complètement négligées une heure auparavant vous semblent maintenant pleines d'attrait et de charme, vous voulez vous approcher, mais le gardien est là qui vous en empêche.... — Et voilà justement ce

qui m'arrive. Le gardien, je veux dire le Directeur de la *Revue*, est à mes côtés, me répétant que j'ai fait une assez longue séance et ne me permettant pas de m'arrêter devant les tableaux qui me paraissent mériter une attention que je n'ai pu leur accorder jusqu'ici. Ma résistance est vaine ; mon ami Pierre lui-même m'entraîne vers la porte, et nous voilà tous les deux sur le seuil du Musée. Au moment de le franchir : *Après vous*, me dit mon ami Pierre,

Après vous.

— Après vous !

— Après vous, s'il vous plait !!

LOUIS DE KERJEAN.

---

## MORT DE M. AUGUSTE BRIZEUX.

---

Au moment où s'achève cette livraison, une nouvelle déplorable et tout à fait imprévue nous parvient. M. Auguste Brizeux vient de mourir, à Montpellier, le 3 mai 1858, à la suite d'une affection de poitrine dont les amis mêmes du poète ne soupçonnaient pas la gravité. Le temps nous manque pour tracer une notice biographique de cet homme illustre qui joignait aux plus hauts dons de l'intelligence les plus rares qualités du cœur. La *Revue de Bretagne et de Vendée* ne tardera point à payer cette dette ; mais dès aujourd'hui elle manquerait à son devoir en manquant à se faire l'écho de la douleur publique excitée par cette mort prématurée, en Bretagne et en France, chez tous les vrais amis de la poésie.

M. Brizeux était le poète national des Bretons et le plus éminent, sans contredit, des poètes français qui chantent encore aujourd'hui. Pour la poésie française et pour la Bretagne, sa mort est une perte irréparable. Nous avons eu l'honneur de recueillir, dans cette Revue, la dernière et certes l'une des plus belles œuvres du poète, cette haute et fière *Élégie de la Bretagne*, où le noble barde, inspiré (on pourrait le croire) par quelque pressentiment de sa fin prochaine, et après avoir rappelé ses chants tous consacrés à la gloire du vieux pays breton, s'écriait :

Vingt ans je l'ai chanté!... Mais si mon œuvre est vaine,  
Si chez nous vient le mal que je fuyais ailleurs,  
Mon âme montera, triste encor mais sans haine,  
Vers une autre Bretagne, en des mondes meilleurs!

La mort de ce généreux poète, Breton par excellence, méritait d'être pleurée en vers bretons ; aussi croyons-nous que tous nos amis ne pourront lire l'élegie suivante, improvisée sous le coup de la funeste nouvelle, sans ressentir eux-mêmes l'émotion si vraie et si vive dont cette pièce est pleine (1).

### A. DE LA BORDERIE.

(1) Ce morceau nous ayant été adressé quand l'impression de la présente livraison tirait déjà à sa fin, nous n'avons pu, suivant notre usage, placer la traduction française en regard du texte ; il a fallu la mettre à la suite ; mais il est facile de se reporter de l'un à l'autre au moyen du numérotage des strophes.

## MARO BARZ BREIZ-BIHAN.

Mervel vit bevsn.

1. — Ankenn, ankenn dith, Breiz-Izell ! —  
Hirvoudet ac skuillet daëro,  
Hen lez ar Mor-dôn ar rec'hell,  
Hen kreiz ar c'hoazo an dero ! —
2. — An Ankou cry, évell eur bleiz,  
Pa deù er godan deuz ar c'hoad,  
A falc'h heb truez bars hen Breiz ;  
Hi falc'h a so ruz gant ar goad ! —
3. — Hogenn ar goad-sé n'deüs c'hoëz vad,  
C'hoëz ar rós ac c'hoëz ar spern-gwenn ; —  
Goad eur barz, ac eur gwir Breizad.  
Gâné hi vrô hen pob tachenn ! —
4. — Mâro Brizeuc, barz an Arvor !  
Mâro wit bewan n'eur bed goëll ! —  
Cânet kanvo, c'hoajo ac môr,  
Eostik-noz, garm a voëz huel.
5. — C'hui, Marionik, war hi veez  
Pedit Doué ac ar Werc'hès,  
Ac lakaad eur rozenn newez  
Hen lec'h kalon ar c'haner kaës.
6. — Hogenn pé-lec'h vô douaret.  
Korf ar Barz a gânas ker mad  
Ar vrô gant-homp oll ker caret ; —  
Môr trô-a-drô, ar er c'hreiz coat ? —
7. — Lakaët-han hen Beg ar Raz,  
N'lez ar nôr dôn, lec'h ma c'hlewo,  
Bars an awell, war an dour braz,  
Leaneset Sein tréméno ! —

8. — Pe c'hoas bars hen tachenn Carnac,  
Dindan ar menhir ar brassan ;  
Ac grem-dostik eunn tu bénac  
Eunn derwenn vo rêd da fichan :
9. — War ar menhir rust, digempenn,  
Penuted eur levrik alaouet ; —  
Ac ous an derwenn eun delenn  
A néso zéd bésan crouguet. —
10. — Ac an awell-môr ô trémenn,  
A gâno gwerzio ac sonio ;  
Ac an eostik-noz, hen derwenn,  
Hen noz penn-da-benn hirvoudo.
11. — N'ho Académi, Gallaouet,  
Na c'heuz quet goulennet Barz Breiz,  
Pe-hini bopred n'eus cânet  
Hi vrô Breiz-Bihan, ac ar feiz.
12. — Mad a c'heuz groët, — rac er bed all  
E-m'han gant Gwenc'hlan, Aneurin,  
(Eur C'hademi na nè quet fall),  
Gant Taliesin ac Merzin. —
13. — Hogen hen Breiz so barzier c'hoas, —  
Cânet oll hi veulodio,  
A vâno er vrô da viskoas ;  
Canet oll, ac saovet gwerzio. —
14. — Caout diou-askell ac plun braz,  
Wit ningell pell dreist ar mor glaz,  
Da laret d'hor breudeur pell-bro :  
— « Hirvoudet ac douguet kanvo !
15. — » Maro a zè Barz Breiz-Izell ! —  
Côajo dero, môr, hirvoudet.  
— « Marwet, — hogen wit bewan gwel ! »  
N'euz eur voéz a bell lavaret.

## MORT DU BARDE DE LA PETITE-BRETAGNE.

Mourir pour revivre!

1. — Douleur, douleur à toi petite Bretagne! — Gémissiez et répandez des larmes, — rochers au bord de la mer profonde, — et vous, chênes, au sein des forêts! —

2. — La Mort impitoyable, comme un loup sorti des bois au milieu de l'hiver, — fauche sans merci dans notre Bretagne; — sa faux est toute rouge de sang! —

3. — Mais ce sang-là a bonne odeur; il sent la rose et l'aubépine blanche; — car c'est le sang d'un barde, un vrai Breton, — qui partout chantait son pays. —

4. — Brizeux est mort, — le barde d'Armor! — Il est mort pour revivre en un monde meilleur : chantez le chant d'adieu, ô vous, forêts et mer; rossignol de nuit, pleure son trépas.

5. — Et vous, ô Marie, sur sa tombe priez Dieu et la Vierge, — et mettez une rose nouvelle à l'endroit du cœur du doux chanteur. —

6. — Mais où faudra-t-il enterrer le corps du barde qui chanta si bien le pays que nous aimons tous, — mer tout autour, bois au milieu? —

7. — Mettez-le à la pointe du Raz, près de la mer profonde, où il entendra dans le vent les chants des blanches prêtresses de l'île de Sein. —

8. — Ou bien encore mettez-le dans la plaine de Carnac, sous le plus grand des menhirs, — et près de là plantez un jeune chêne. —

9. — Sur le menhir fruste et sans ornements, vous graverez un petit livre doré; — et aux branches du chêne vous suspendrez une harpe. —

10. — Et le vent de mer en passant, chantera des *sônes* et des *gwerz*; et sur les branches du chêne le rossignol pleurera toute la nuit. —

11. — O Français, dans votre Académie vous n'avez pas voulu du Barde de Bretagne, qui chanta toujours sa patrie et sa foi. —

12. — Et vous avez bien fait, — car dans un autre monde il est avec Gwenc'hlan et Aneurin (une Académie qui n'est pas mauvaise), — avec Taliésin et Merlin.

13. — Mais en Bretagne il y a des bardes encore ; — or chantez tous ses louanges, dans des *gwerz* qui vivront à jamais dans le pays (\*) !

14. — Et moi, je voudrais avoir deux ailes et de grandes plumes, pour m'envoler au loin par delà la mer bleue, afin de dire à nos frères des contrées lointaines : — « Pleurez, et portez le deuil !

15 — « Il est mort, le Barde de la petite Bretagne ! bois de chêne et vous mer, — pleurez ! » — « S'il est mort, c'est pour revivre d'une vie meilleure ! » — répond une voix venue de loin.

F. M. LUZEL.



(1) Je voudrais qu'un concours poétique s'ouvrit entre tous les bardes et chanteurs de la Bretagne, mendiants aveugles, *pillawers*, meuniers, sabotiers, etc..., et qu'une souscription nationale s'ouvrit pour donner deux ou trois louis aux auteurs des dix meilleurs *gwerz*, — cela apporterait du pain et de la joie pour quelques jours dans autant de pauvres chaumières.

# LETTRE DE M. V. AUDREN DE KERDREL

SUR LA MORT DE M. BRIZEUX.

---

Les obsèques de M. Brizeux ont été célébrées à Lorient le dimanche 16 Mai. Au risque de retarder encore quelque peu l'apparition de la présente livraison, nous ne voulons point la laisser partir sans donner à nos lecteurs la belle et touchante lettre que notre excellent ami et collaborateur, M. de Kerdrel, vient d'écrire à cette occasion, et qui trouve tout naturellement sa place après l'élogie bretonne que l'on vient de lire. — Le journal *Le Lorientais* explique ainsi la publication de cette lettre :

« Prié par un de ses amis d'assister aux obsèques de M. Brizeux et d'y prendre la parole, au nom d'un pays qui se rappelle l'avoir compté au nombre de ses représentants à une époque encore peu éloignée, M. de Kerdrel s'en est excusé par une lettre qui renferme un des plus beaux éloges que l'on puisse faire de notre compatriote.

« Cette lettre n'était pas destinée à la publicité : le désir d'ajouter un nouveau témoignage d'admiration et de respect à la mémoire déjà si grande du poète breton, peut seul nous faire pardonner notre indiscretion.

L. B.

Rennes, 13 mai 1858.

« Mon cher Docteur,

« Vous ne pouviez pas me faire un plus grand honneur que de me juger digne de prendre la parole sur la tombe de notre cher Brizeux. Cependant, ce n'est pas pour parler, mais pour pleurer et pour prier, que j'aurais voulu me réunir aux amis du poète de la Bretagne dans cette pieuse cérémonie qu'ils lui préparent.

« Malheureusement il m'est de toute impossibilité d'avancer d'un seul jour mon arrivée à Lorient. Croyez du moins que ma pensée m'y précèdera et qu'elle sera au milieu de mes concitoyens, lorsqu'ils adresseront le dernier adieu à notre illustre ami. J'ai appris du même coup sa maladie et

Tome III.

33

sa mort. C'est vous dire que cette lamentable nouvelle m'a anéanti. Aussi, à l'heure qu'il est, serais-je complètement incapable d'apprécier autrement que dans les secrètes et silencieuses méditations de mon esprit les mérites divers du chantre de *Marie*. Faut-il d'ailleurs vous l'avouer ? si j'avais à les célébrer au bord de cette tombe que, dans un dernier élan de son patriotisme breton, il a voulu placer près de son berceau, je m'étendrais peu sur ce qui fait précisément sa gloire aux yeux du monde.

« Que dire en effet de l'inimitable talent de Brizeux qui n'en soit un éloge superflu ou insuffisant ? Mais dans l'âme du poète, à côté de ces puissantes facultés, de ce sentiment exquis du vrai beau qui lui a valu une des plus grandes réputations littéraires, une des plus durables de notre temps, il y avait des qualités, des vertus dont ses lecteurs ont bien pu soupçonner l'existence, mais dont ses amis seuls connaissaient toute l'étendue.

» Voilà ce dont j'aimerais à parler près de la dépouille mortelle de Brizeux.

» Oh ! que de choses à dire sur la générosité de son cœur, sur l'indépendance de son caractère, le plus noble que j'aie jamais rencontré ; sur cette pauvreté volontaire qu'il avait, non pas subie, mais choisie comme la meilleure part en ce monde pour ceux qui mettent au-dessus de tout les ineffables jouissances d'une conscience tranquille, les délicates satisfactions du respect de soi-même !

» Oui, que de choses à dire sur ce sujet, qui seraient tout à la fois un hommage mérité et un utile enseignement !

» Quelque jour peut-être je l'essaierai, lorsque le temps aura apporté à ma douleur le calme dont elle manque aujourd'hui, et alors je pourrai juger le poète avec l'homme. Mais en présence de la tombe qui s'ouvre, quand j'ai besoin d'espérer en l'autre vie pour celui que j'ai tendrement aimé sur la terre, qu'il me suffise de croire que, jointe à la foi dont M. Brizeux a donné tant de preuves, cette abnégation prolongée qui fut toute son existence a plaidé et gagné sa cause devant la miséricorde divine. N'est-il pas juste que Dieu se souvienne surtout de ceux qui se sont oubliés eux-mêmes ?

« Votre très-dévoué et affligé ami,

V. AUDREN DE KERDREL. »

# PENSÉES DIVERSES.

---

L'ambitieux se fait piédestal pour devenir statue.

\*  
\*\*

Les contes de fées parlent souvent de pièces d'or qui, précieusement serrées le soir, se trouvent transformées le lendemain matin en morceaux d'ardoises ou en feuilles de chêne : c'est l'histoire de nos projets et de nos espérances.

\*  
\*\*

Une seule fois, au commencement du monde, le limon a été fait homme : mais, depuis, combien de fois l'homme s'est-il fait limon ?...

\*  
\*\*

Louez la justice devant des magistrats, et ils saluent ; vantez le patriotisme devant des fonctionnaires publics, et ils s'inclinent ; exaltez le dévouement devant des chambellans, et ils font la révérence : tous ces dignes personnages ressemblent à des marguilliers, qui prennent pour eux l'encens offert au Christ placé au-dessus de leur banc-d'œuvre.

\*  
\*\*

En fait de louanges comme en fait d'aumônes, on aime surtout à donner aux gens qui ne demandent rien.

\*  
\*\*

Chaque siècle travaille à la refonte des idées comme à la refonte des monnaies. On parle beaucoup d'idées nouvelles, de sentiments nouveaux, et de nouveaux systèmes ; mais sous ce nom on ne met guère en circulation que de vieilles passions et de vieilles folies, comme ce qu'on appelle nouvelle monnaie est un vieux cuivre dont on n'a changé que l'exergue et l'effigie.

\*  
\*\*

Dans les événements de ce monde, les hommes jouent le rôle des

chiffres dans une table d'arithmétique ; les plus puissants ne sont pas ceux qui ont le plus de valeur par eux-mêmes , mais ceux qui comptent le plus de zéros derrière eux.

\*  
\*\*

L'éducation de nos pères s'efforçait d'enseigner le renoncement à soi-même , l'esprit de sacrifice et l'humilité, vertus difficiles que les leçons les plus constantes et les exemples les plus frappants ne parvenaient pas toujours à graver dans les cœurs. L'éducation moderne prend à tâche de développer l'amour de soi et l'orgueil.... comme si cela avait besoin de s'apprendre !

\*  
\*\*

La violence peut *lier*, les bienfaits seuls savent *attacher*.

\*  
\*\*

Pour *corriger*, il faut être juste et habile ; pour *punir*, il suffit d'être fort. De là, dans tous les siècles et tous les pays, tant de punitions qui ne sont ni justes ni habiles, et ne corrigent pas du tout.

\*  
\*\*

Nos amis nous offrent si volontiers de nous prêter de l'argent lorsque nous n'en avons aucun besoin que cela fait compensation avec leur refus quand la nécessité nous pousse à recourir à eux.

\*  
\*\*

L'oiseau sillonne les airs comme un navire et rencontre la cime des arbres où il peut s'arrêter et replier son aile fatiguée : le navire vole sur les flots comme l'oiseau dans l'espace et découvre des ports où il va jeter l'ancre, sécher sa voile, et réparer ses agrès. Plus rapide que l'oiseau, plus téméraire que le navire, notre âme s'élance dans l'infini, s'embarque sur l'Océan des passions, et ne trouve ni rameaux verts pour se reposer, ni hâvres où elle soit à l'abri des tempêtes.

V<sup>te</sup> DE NUGENT.

## SCÈNES DE LA VIE BRETONNE.

---

### UNE VEILLÉE DANS LES MONTAGNES NOIRES.

---

On désigne en Bretagne sous le nom de Montagnes Noires (*Meneou Du*) cette petite chaîne qui part de la baie de Douarnenez et se dirige presque en ligne droite vers Pontivy, montrant çà et là, pendant environ quinze lieues, sa double chaîne dentelée. Nos paysans ont donné à ces montagnes le surnom de Noires parce que, leur versant principal étant aspecté au nord, elles offrent toujours à l'œil une teinte très-foncée. Leurs flancs et leurs gorges sont couverts de nombreux bois peuplés de loups, de chevreuils et de sangliers (1).

En 1848, durant le cours des premiers mois de cette fameuse année, plusieurs jeunes gens de mes amis partirent un matin, par une belle et froide journée d'hiver, du château de L\*\*\*, pour s'en aller dans les grands bois voisins, derniers vestiges de ces vastes forêts qui, autrefois, couronnaient si bien les montagnes de notre chère patrie. Heureux âges, que ces âges anciens, car alors on pouvait véritablement chanter, avec un de nos poètes populaires : « O basse Bretagne ! O délicieux pays ! des forêts dans son milieu, la mer tout à l'entour ! »

O Breiz izel ! o kaera vro !  
Koad enn he greiz, mor enn he zro.

(1) Entre ces bois on distingue surtout ceux de Laz, de Kelaec, de Toul-ar-Laéron (mot à mot, la Gorge des voleurs), de Couvaux, proche l'ancienne abbaye de Langonnet, actuellement rendue à sa première destination et occupée par les missionnaires du Saint-Esprit, de Coat-du-oll (littéralement, le Bois noir tout à fait) : ces bois, ainsi que ceux de Loudéac, de la Nouée, de Boquen, (la Broussaille blanche), des dépendances de la vieille abbaye fondée au XII<sup>e</sup> siècle par un prince de la maison de Dinan, de Quénécan, de Palm-pont, si connus pendant le moyen-âge sous le nom de forêt de *Brocéliande*, sont les débris de l'immense forêt qui dans les temps anciens couvrait tout le centre de la Bretagne, séparant ainsi en deux portions bien distinctes la péninsule armoricaine.

La journée fut bonne, le gibier donnait à merveille, la bécasse fourmillait au bois : cependant, vers le soir, alors que les jeunes amis, dispersés dans la forêt, tiraient, avant de se rejoindre, leurs derniers coups de fusil, le ciel se couvrit de nuages, et de gros flocons de neige, fouettés par un vent de nord-est, ne tardèrent point à tomber. Or, l'un des chasseurs novice encore, entraîné par son ardeur, connaissant du reste assez mal le pays, inhabile à s'orienter, aveuglé par la neige, s'égara. Vainement, en signe d'alarme et de ralliement, tira-t-il ses deux coups de fusil, le bruit des détonations se perdit, étouffé par les flocons de neige, dans la profondeur des bois : personne ne répondit ; notre jeune ami était bien et dûment perdu.

— Ne voulant point passer une nuit d'hiver au milieu des bois, et à la belle étoile, — me racontait-il quelques jours après, assis au coin d'un feu bien pétillant, — je m'armai de courage et, suivi de mon fidèle Castor, je pris la première voie *charretière* qui se présenta. Je marchai bien une heure sous une neige battante, fort attristé de mon malheureux sort. L'oreille basse, le pauvre Castor trottait devant moi, s'arrêtant de temps à autre, me regardant d'un œil piteux, comme pour m'interroger et savoir si bientôt nous giterions. La nuit était venue : enfin je sortis de la forêt et, après avoir fait dans un chemin de traverse une petite demi-lieue, je me trouvai tout contre une chaumière de chétive apparence. Je poussai du genou l'huis de genêt : une vieille femme et plusieurs petits enfants étaient assis au foyer. — Bonsoir, vieille mère, lui dis-je en bas-breton, s'il vous plait, où suis-je ici ? — Sur les terres du village de Krec'h ivin (1), Monsieur, me répondit la vieille en se levant. — Le château de \*\*\* est-il bien éloigné ? — Oh ! oui, monsieur : en prenant par le plus court *gwenôjen* (2) il y a bien quatre heures de marche, et encore il faut traverser la forêt. —

Décidément la fortune m'était contraire ; j'avais tourné le dos à mon gîte et, après une journée de chasse fatigante au milieu des bois, la

(1) Littéralement, *le tertre aux ifs*.

(2) Mot à mot, *blanc sentier* : C'est le nom que les paysans bretons donnent à ces innombrables petits chemins, larges d'environ deux pieds, qui serpentent dans nos bois, sur le revers de nos landes et de nos bruyères, le long de nos prairies, et qui font de nos campagnes un inextricable labyrinthe pour les étrangers.

perspective de faire encore six lieues pour rejoindre mes amis ne me souriait que médiocrement : d'un autre côté, coucher dans cette pauvre chaumière me semblait une extrémité fort triste. Enfin, après un instant d'hésitation, vaincu par la fatigue, ces paroles s'échappèrent comme involontairement de ma bouche : — Pourrait-on me loger ? — Hélas ! reprit la vieille, en jetant sur les cendres une brassée de fougère sèche, vous seriez bien mal ici, monsieur, la mort est entrée dans cette maison, et après elle la misère. Que Dieu pardonne aux trépassés (1) ! Ah ! si mon pauvre fils *Kaour* vivait (2) ! Mais, aux *calendes d'hiver* (3), il est allé vers le bon Dieu et je suis restée seule avec mes petits enfants. Enfin, Dieu est bon ; chauffez-vous bien, cher monsieur, puis la petite Tina (4) vous conduira chez notre voisin *Yann-ar-Bras* (Jean-le-Grand) et là on vous donnera un bon souper et un lit bien blanc.

Ce qui fut dit fut fait. Je pris congé de la pauvre vieille et, conduit par mon petit guide en gros sabots, j'arrivai bientôt à une grande ferme composée de vastes et antiques bâtiments disposés autour d'une cour close. C'était *Krec'h-ivrin*, la demeure de *Yann-ar-Bras*, ce noble paysan dont je devais, pour cette nuit, être l'hôte.

Après avoir franchi l'antique guichet, nous entrâmes dans une vaste cuisine meublée de lits clos et d'armoires cirées avec soin, dont tous les ornements de cuivre brillaient d'un vif éclat. Yann était à son foyer, assis dans un vaste fauteuil de bois orné de quelques sculptures, meuble héréditaire en Bretagne, sorte de trône patriarcal. Lorsqu'il sut qu'un étranger demandait l'entrée, il se leva. Les années n'avaient fait qu'incliner légèrement sa haute stature ; il était devenu aveugle, il est

(1) Cette formule : *Que Dieu pardonne aux trépassés*, est comme sacramentelle en Bretagne, car le respect pour les morts y est presque un culte. Aussi les ventes faites pendant la Révolution, des terres sur lesquels reposaient les anciennes *fondations* pour le repos des âmes furent-elles très-mal vues par nos paysans. Ils ont du reste remarqué que les acquéreurs de ces terres, ou leur famille, avaient tous eu une fin malheureuse.

(2) *Kaour* est un diminutif de *Corentin*, nom de baptême très-commun en Cornouaille, saint *Corentin* évêque étant fort vénéré comme patron de ce pays.

(3) Les *calendes d'hiver*, *kalan goan*. C'est ainsi que nos paysans désignent le temps des semailles d'hiver. Ainsi, lorsqu'on demande à un laboureur s'il a semé ses blés, il répond que ses *calendes d'hiver* sont terminées.

(4) *Tina* est le diminutif de *Corentine*.

vrai, mais sa mâle et énergique figure n'avait rien perdu de sa noblesse. J'ai rarement vu de plus imposant vieillard : — Soyez le bien venu, me dit-il ; tant que le feu ne sera point éteint au foyer de Yann-ar-Braz, on trouvera chez lui loyale hospitalité (1). Yann'edik (petite Jeanne), prépare à souper à monsieur ; puis on lui fera son lit, en haut, dans le cabinet de M. l'abbé, car vous saurez, monsieur, que Dieu m'a traité avec bonté, j'ai un fils prêtre. — Pendant ces quelques paroles, je m'étais avancé, et, lui prenant la main, je le remerciai avec effusion. Il voulut me céder sa place ; mais connaissant les convenances bretonnes, je refusai de la prendre, et, m'étant assis en face de lui sur une chaise de bois, nous causâmes de choses diverses.

Le paysan breton, quoique franc, n'est point confiant ; il ne s'ouvre pas au premier venu et, pour gagner son amitié, il faut lui inspirer de l'estime. *Yann-ar-Bras* n'en était pas encore là avec moi ; il ne me connaissait point, ne savait ni quelles étaient mes idées, ni quels étaient mes sentiments, et, avec prudence, il se tenait sur la réserve. Mais lorsqu'il apprit qu'en tout je me conformais aux usages bretons, que j'avais soin, avant de boire, de porter sa santé et celle de sa famille, que j'étais, moi aussi, de l'antique race celtique et que mes pères avaient versé leur sang pour l'indépendance de la patrie, oh ! alors son cœur s'épanouit, et, après le souper, lorsque nous eûmes fumé ensemble le calumet de l'hospitalité, — la pipe bretonne, — il me parla à cœur ouvert. — Cher Monsieur, j'aurais bien fait *mettre*

(1) Cette manière de parler, quoiqu'elle appartienne à un ordre d'idées déjà bien éloigné de nous, est toujours fort usitée en Bretagne : grande preuve selon nous que l'esprit de famille n'y est pas encore totalement détruit, comme il l'est malheureusement dans une grande partie de la France. *Le feu éteint au foyer domestique* marque la ruine de la famille. Cette figure si énergique et si vraie, se trouve employée dans les chants populaires de toutes les nations. Dans un des chants bretons publiés par M. de la Villemarqué, on trouve ce remarquable couplet :

« Quelconque viendrait à Goadelan aurait le cœur navré ; aurait le cœur navré de douleur, en voyant le feu mort au foyer. » (*Barzaz Breiz*, tome II<sup>e</sup>, page 100).

Neb a zeufe da Goadelan  
 En defe keun ha nec'harman ;  
 En defe keun bras o welet  
 Naro an tan nar an oaled.

Quoique ce chant ne soit que du XVI<sup>e</sup> siècle, le trait n'en est pas moins remarquable.

le *bât sur la haquenée* pour vous conduire chez le Comte ; mais le temps est si mauvais ; et puis vous m'honorez beaucoup en voulant bien accepter ma modeste hospitalité (1). — Yann, dans mon malheur, je suis heureux puisque j'ai rencontré un hôte tel que vous ; nous causerons tout le soir : les jeunes hommes, vous le savez, tirent toujours un grand profit de leurs entretiens avec des vieillards. — Ah ! cher Monsieur, le temps, il est vrai, a dénudé ma tête, blanchi le reste de mes cheveux, éteint dans mes yeux la lumière, mais il n'a pu arracher du fond de mon cœur le souvenir des choses passées. — Dites-moi donc, Yann, mon ami, ce que vous avez vu, afin que moi aussi je puisse le redire à ceux qui viendront. — Ce que j'ai vu, cher Monsieur, est encore parfaitement présent à ma mémoire, et Dieu vous préserve, vous qui êtes jeune, de jamais rien voir de semblable. Cependant je ne veux pas me plaindre de mon sort ; car si j'ai eu de mauvais jours j'en ai eu aussi de bons et toujours j'ai reconnu que *Dieu différencie l'habit selon le froid*, comme disait mon vieux père (2). Ecoutez donc, silencieux, le récit que je vais vous faire des choses passées, non pour en tirer vanité, mais pour la plus grande gloire de Dieu, le salut de nos âmes et le pardon des trépassés. — Il y avait dans la voix de ce noble paysan quelque chose de si grave qu'un silence respectueux se fit immédiatement autour de lui : — nul bruit, sinon le son monotone des rouets des femmes qui filaient au bas de la maison. — Et toi aussi, Eûzenik, (diminutif breton d'Yves), ajouta le vieillard, en caressant de sa main tremblante la tête blonde d'un beau petit garçon qui s'était glissé entre les jambes du vieillard pour mieux entendre, écoute bien

(1) *Mettre le bât sur la haquenée*. — *Basa-ann hinkand*. On donne encore en Basse-Bretagne le nom de *haquenée*, *hinquand*, aux chevaux qui vont l'amble. *Le Comte*. — Les paysans bretons, lorsqu'ils parlent d'un personnage important et jouissent dans le pays d'une influence considérable, ne lui donnent point l'épithète de Monsieur, mais ils le désignent ou par son titre *ar Kount*, *le Comte*, comme dans le récit, ou bien encore tout simplement par son nom, Kersauson, Kergorlay, Kergarion, ar (le) Salsj, ar (le) Floch, etc., etc

(2) Le proverbe breton est d'une très-grande énergie et nous ne pouvons résister au plaisir de le mettre sous les yeux de nos lecteurs : « Doué a kem ar zé dioc'h ar yenien. » Cette version doit être très-ancienne, car le verbe *kemma*, qui s'y trouve employé si heureusement, est aujourd'hui tombé en désuétude. Voici le même proverbe dans sa forme la plus ordinaire en français : « Dieu donne la robe selon le froid. »

ce qui est arrivé à ton grand-père, afin qu'un jour — que Dieu te soit en aide mon fils — si l'adversité venait, elle te trouvât prêt et dispos. — Il dit, le noble Yann-ar-Bras, et, après une petite pause, il commença le récit de sa vie si agitée :

— Au sortir de mon enfance, vers le printemps, je partis de cette maison, la maison de mes pères, avec le fils de notre Seigneur, pour l'armée. Ici, au pied de ce fauteuil dans lequel je suis assis, je me mis à genoux pour recevoir la bénédiction de mon père, que Dieu pardonne à son âme! — Va, Yannik, me dit-il, que le Seigneur Jésus, notre Sauveur, et la très-sainte Dame Marie, sa mère, t'assistent. Tu sais de quelle famille tu es sorti; depuis ta naissance tu n'as eu sous les yeux, grâces en soit rendues à Dieu! que de bons exemples, imite-les. Je t'aime bien, mon enfant, mais si tu tombes percé dans le combat, meurs le cœur joyeux; car un Breton ne doit pas craindre la mort, lorsqu'il accomplit son devoir. — Ma mère pleurait; ils me baisèrent au front et je sortis.

Mon jeune maître était officier dans un régiment de dragons, je m'y enrôlai comme soldat. Le métier de cavalier me plaisait, car, dans la maison de mon père, j'avais coutume de soigner les chevaux et de les monter pour les conduire au champ; aussi mon adresse et ma bonne conduite me firent parvenir à un grade de sous-officier. La Révolution ne tarda pas à éclater; mon régiment était cantonné dans le Nord et faisait partie du corps d'armée commandé par le général de Bouillé. Nous vîmes bientôt arriver au corps des espèces d'enrôlés qui voulurent nous exciter à l'insubordination. Ils tenaient des propos nouveaux, nous parlaient un langage sans raison et sans suite. Ils nous disaient, — et cette parole revenait souvent dans leur bouche, — *qu'il fallait oublier qu'un engagement nous avait faits soldats, pour nous souvenir que la nature nous avait faits hommes*. Un jour je me pris de querelle avec un de ces nouveaux venus, sous-officier comme moi, parce qu'il avait dit de mauvaises paroles contre mon jeune maître; je le tuai d'un coup de sabre. Un autre sous-officier, tombé au régiment on ne savait d'où, en un mot un *dépaysé* (1), jura

(1) Un *dépaysé*, en Breton *diwrôet*, qui est synonyme de vagabond: On ne le prend qu'en mauvaise part.

de venger son camarade. Nous nous battîmes avec fureur, il me blessa à l'épaule, mais, d'un coup de revers, je lui coupai le bras. Tous ces nouveaux venus disparurent subitement et le régiment resta bien uni. Quelque temps après nous apprîmes que le Roi avait été arrêté dans la ville de Varennes. De ce jour l'insubordination fit parmi nous de grands ravages.

Or, voici ce qui arriva par suite. Un matin que nous nous étions rendus à l'exercice, comme de coutume, et que mon maître, devenu capitaine, commandait les manœuvres, l'escadron refusa d'obéir à ses ordres. Plein de colère, il s'avança vers le front et dit, avec calme cependant : « Puisque vous ne me croyez plus ni digne, ni capable d'être votre chef, s'il se trouve parmi vous un homme de cœur, qu'il sorte des rangs et vienne se mesurer avec moi. » Personne ne répondit. Plusieurs soldats pleuraient, car mon maître avait su se faire aimer par sa justice et sa bonté. Alors, le capitaine indigné brisa son épée en la frappant contre le pommeau de sa selle, puis il la jeta devant l'escadron et partit au galop ; je le suivis (1).

« Au lieu d'émigrer, comme presque tous ses camarades, il préféra se rendre à Paris, espérant être utile à notre bon Roi. Nous y restâmes cachés chez des gens sûrs, et il me fut ainsi possible d'assister à toutes

(1) Les documents officiels confirment en tout le récit du paysan breton. Elle serait curieuse, l'histoire des menées criminelles et des odieuses machinations qui furent ourdies pour désorganiser les armées françaises, et y renverser cette belle discipline qui faisait sa gloire et constituait son honneur. Les écrivains révolutionnaires se sont bien gardés d'en parler, et cependant ces faits sont très-importants et jettent une vive lumière sur tout ce qui a rapport à l'émigration. Cette turbulente anarchie se manifesta de très-bonne heure, car le 4 juin 1790, le ministre de la guerre, M. de la Tour-du-Pin, se présentait, de la part du Roi, à l'Assemblée Constituante de si triste mémoire, pour lui rendre compte de ce qui se passait : « On voit, disait-il, dans plusieurs régiments, les » liens de la discipline relâchés ou brisés, les ordonnances méconnues, les casques et » les drapeaux enlevés, les officiers méprisés et maltraités, et, pour comble d'horreur, » des commandants égorgés sous les yeux de leurs soldats. L'ordre public et la patrie, » Messieurs, réclament votre intervention, etc., etc. » (Voir au *Moniteur* de 1790.) L'Assemblée, uniquement occupée de son œuvre de destruction, ne prit aucune mesure ; aussi l'anarchie continua-t-elle à grandir, et il devint impossible à des officiers braves et fidèles, exposés journellement à des outrages toujours impunis, à des dangers certains, de continuer avec honneur un service que l'insubordination générale rendait inutile autant que pénible ; aussi donnèrent-ils presque tous leur démission, et, peu après, ils partirent pour l'émigration.

les horribles journées de la Révolution. J'étais aux Tuileries le 10 août, et j'affirme que, ce jour, si Louis XVI nous avait laissé faire, les Suisses et nous, nous le sauvions. Hélas ! cher Monsieur, le bon Dieu voulait nous punir en permettant la mort de cet excellent Roi. Dans les premiers temps de notre arrivée à Paris, je rencontrai un ancien dragon du régiment, auquel j'avais rendu de grands services, et qui me dit de l'aller voir. Comme je le savais honnête homme, quoiqu'un peu patriote, je me rendis à son invitation, espérant être utile à mon maitre. Mon camarade tenait un cabaret dans lequel beaucoup de gens du peuple venaient boire. C'était de la vraie canaille, Monsieur ; mais j'avais de bons bras, de bons poignets, et bien vite on me respecta. D'un autre côté, quoique parlant assez bien le français, mon accent breton me permettait de passer tantôt pour un allemand, tantôt pour un marseillais. Nous étions, mon ancien camarade et moi, d'une assemblée que l'on nommait *club* ; nous fûmes aux prisons, le jour des massacres (1). Le bon Dieu permit que ce jour il nous fût donné de sauver plusieurs personnes.

Lorsque le procès du Roi commença, je suivis assidûment toutes les séances de la Convention, déguisé. Nous étions persuadés, mon maitre et moi, qu'on n'oserait jamais le condamner à mort, et nous formions déjà avec quelques amis des projets pour le faire évader. Le jour où on lui communiqua les papiers réunis pour le faire croire coupable ne s'effacera jamais de ma mémoire. Le bon Roi, la tête nue, debout entre deux soldats, était calme et tranquille ; un homme assis devant lui, et portant l'habit des républicains, lui passait des papiers par dessus l'épaule, malhonnêtement sans le regarder, en lui disant : « Reconnaissez-vous cela ? » Le bon Roi examinait un instant et répondait simplement *oui* ou *non*. Nous sûmes que, parmi ces pièces, plusieurs étaient fausses et que les plus importantes manquaient. Il faisait nuit ; la longue salle où siégeait la Convention n'était éclairée que faiblement : on eût dit une caverne de voleurs et de brigands. Les galeries publiques étaient pleines d'hommes armés de sabres, de piques, de pistolets, et ils semblaient menacer ainsi l'as-

(1) Le paysan breton entend sans doute parler ici des massacres de septembre.

semblée. Je sentais, en voyant ces abominations, bouillonner au fond de mon cœur une ardente colère.

Le jour où l'on devait prononcer la condamnation, j'allai rôder autour de l'assemblée, armé d'une pique, comme un Jacobin. Vous ne sauriez vous représenter, cher Monsieur, le hideux spectacle qu'offrait cette troupe d'hommes dominés par la haine ou par la peur. Je vis passer tout près de moi plusieurs députés qui étaient fortement pris de vin. Le Républicain si connu sous le nom de Robespierre se tint longtemps à cinq pas de moi, dans un couloir où m'avait placé de garde, comme jacobin, un chef qui répondait au nom de l'*Américain*. Ce Robespierre était un petit homme maigre, et ressemblait à un *tailleur* (1).

Les abords de la salle, les corridors, l'intérieur même, étaient remplis de jacobins, réunis là pour intimider ; j'en vis plusieurs menacer des députés. Enfin notre bon Roi fut condamné à mort et exécuté. Le soir de ce jour si malheureux, je me rendis chez mon ami l'aubergiste, et là je vis que le vrai peuple de Paris était consterné : toutes les maisons étaient fermées.

(1) Les Bretons, comme tous les peuples adonnés aux travaux des champs, méprisent les *tailleurs* toujours renfermés dans les maisons et travaillant assis comme des femmes. Nous avons bien souvent entendu répéter dans le pays de Tréguier un proverbe fort satirique qui leur est adressé : « *Eur c'héméner na n'é két dén, némeri kéméner n'a n'é kén.* » Un *tailleur* n'est pas homme. sinon *tailleur*, pas plus.

La comparaison de *Yann ar-Bras*, quoique toute locale, ne manque donc pas de trait. Au reste nous trouvons dans une note, extraite de mémoires pour servir à l'*Histoire de la Révolution Française*, un portrait du fameux Jacobin dans lequel on dit aussi qu'il ressemblait à un *tailleur* de l'ancien régime. Voici ce portrait. « Robespierre s'avança lentement. (L'auteur raconte cette fameuse séance du club des Jacobins dans laquelle Hébert, le célèbre Père Duchesne, et Robespierre, s'attaquèrent avec tant d'amertume). Ayant conservé à peu près seul à cette époque le costume et la coiffure en usage avant la Révolution, petit, maigre, il ressemblait assez à un *tailleur* de l'ancien régime ; il portait des besicles, soit qu'il en eut besoin, soit qu'elles lui servissent à cacher les mouvements de sa figure austère et sans aucune dignité. Son débit était lent. . . . . De ce qu'il dit, je ne compris rien, sinon qu'il y a, dans les partis politiques comme dans les sectes religieuses, un mysticisme qui, pour ceux qui y sont étrangers, échappe à l'intelligence, et, d'ailleurs, les oreilles me tintaient. Ce n'était plus des applaudissements comme pour le Père Duchesne, mais des sanglots d'attendrissement, des cris, des trépignements à faire crouler la salle... Le Père Duchesne ne survécut pas à sa défaite, il finit sur l'échafaud, le 24 Mars 1794. Une religieuse qu'il avait épousée subit le même supplice quelques jours après lui. »

Ce grand crime consommé, nous nous rendimes en Bretagne, mon maître et moi, et nous primes part à la guerre si juste qui éclata peu après. Mon pauvre maître, blessé mortellement dans une terrible rencontre, expira dans mes bras. Je lui creusai une fosse dans une clairière au fond des bois, je mis dessus une petite croix formée de deux branches d'arbre et, le cœur plein de tristesse, je continuai à me battre. Je ne vous raconterai pas tous les événements de cette lutte : elle se termina, comme tout en ce monde, par lassitude, mais nous ne fûmes point vaincus.

Georges Cadoudal, notre dernier chef (que Dieu fasse paix à son âme), l'entendait ainsi. Demain, Monsieur, si la Religion était persécutée de nouveau, si la Révolution voulait encore nous commander, soyez sûr que nous nous lèverions en masse. —

Le vieillard, vivement ému au souvenir de son jeune seigneur, suspendit son récit : respectant sa douleur, tous gardaient le silence. Cependant je m'approchai de lui doucement et posant la main sur son épaule en signe d'amitié : — Yann, lui dis-je, il est bon de répandre des pleurs sur ceux qui sont morts : Dieu pardonne aux trépassés ! L'oubli est méprisant, mais le ressouvenir honore les amis qui ne sont plus. Vous avez respecté votre maître vivant, vous le respectez encore après sa mort, je le vois bien ; pourquoi le plaindre ? Il est tombé comme doit tomber un homme, le glaive à la main, le fusil sur l'épaule. S'il vous plait, contez-moi sa fin, elle vaut la peine, certainement, qu'on la redise à ceux qui viennent. — Cher Monsieur, reprit le vieux paysan, en essuyant du revers de la main les larmes qui inondaient son visage, mon jeune maître était hardi, il ne tremblait pas la peur, mais il était bon aussi et ce fut sa bonté qui le perdit. Je veux vous dire au long comment advint ce triste événement.

Lorsque nous nous tenions dans les forêts qui couvrent le pays de Cornouaille, entre les villes de Rostrenen et de Callac, il nous venait parfois des nouvelles de la côte, et nous nous y rendions pour prendre de la poudre venue des îles anglaises. Nous y descendions souvent en marchant du côté où le soleil se lève et, laissant à gauche Guingamp, la ville de Notre-Dame de Bon-Secours, nous arrivions par des bois taillis presque au bord de la mer, proche d'un petit port que les

*Gallaouéd* nomment Portrieux. Cet endroit était gardé presque toujours et nous y échangeions quelques coups de fusil avec les Bleus ; mais cependant nos correspondances n'y furent jamais interrompues (1). D'autres fois, piquant droit vers le point du ciel où se trouve le milieu de la nuit, nous marchions jusqu'au *Lan-meur* de *Plougouster*, en vue du *Méné-Bré*, puis tirant sur la gauche à travers les bois de *Troggorr* et la forêt de *Bé-fou*, nous allions gagner la contrée armoricaine qui borde la lieue de grève de Saint-Michel.

Quoique ce district fût très-mauvais et peuplé de *citoyens*, nous y avions cependant un ami sûr : c'était le vieil *Efflam Pengwen*, de *Runaskol* (2). Un de ses fils, qui avait été pris de force par la nation au temps de la grande levée, étant revenu avec son régiment en Bretagne pour se battre, s'était sauvé parmi nous. Un jour il me conduisit chez son père et nous fîmes connaissance. *Efflam* avait un autre fils batelier à *Lokquirec*, et quelquefois, pendant qu'il draguait au large le goémon, une barque venue des îles l'accostait et lui donnait des barils pleins de munitions. A la pleine marée, le soir, il venait échouer son petit bateau au fond de la lieue de grève, et à l'heure où éclate le jour, l'attelage de *Run-Askol* enlevait barils et goémon. Des charbonniers de *Troggorr*, qui souvent allaient à *Morlaix* avec des chevaux pour vendre leur marchandise, nous transportaient ensuite dans les terres ces trésors. Sachez-le bien, cher Monsieur, la race des charbonniers est une race sûre. Ils sont sauvages en apparence, car ils hantent les forêts, mais comme ils vivent à la face du ciel ils ont le cœur droit ;

(1) Il y a quelques années, en réparant une vieille maison de Portrieux, on trouva dans une cachette, sous le toit, plusieurs liasses de papiers. C'était une collection assez volumineuse de lettres relatives à la Chouannerie. Il y en a plusieurs du général Brune adressées à Georges Cadoudal et à Mercier (général La Vendée), d'autres du comte Le Loreux, commissaire royal près des armées de l'Ouest, etc., etc. M. Hamonic, jeune avocat très-distingué du barreau de Saint-Brienc, à qui ces précieux documents appartiennent, a bien voulu me les confier, et j'espère pouvoir sous peu de temps les donner au public, ainsi que plusieurs autres pièces inédites ou peu connues et qui sont de nature à jeter un jour tout neuf sur nos guerres de l'Ouest.

(2) Le culte de saint *Efflam*, prince irlandais, est très-répandu sur le littoral breton qui entoure la lieue de grève, et son nom y est porté par un grand nombre de paysans. — *Run-Askol*, mot à mot, le plateau des chardons. On trouve aussi dans ce même pays *Lan-Askol* la lande des chardons, antique manoir qui a donné son nom à une vieille famille de gentilshommes bretons.

ils aiment l'indépendance et méprisent l'oppression. Jamais de leur côté il ne nous est advenu de trahison.

Nous avons trouvé non loin de la forêt de *Bé-fou* un *léac'hclot* (caverne) où nous cachions nos munitions. Les gens du pays disaient que ce lieu était gardé par un esprit solitaire, et que, durant la nuit, on le voyait errer entre le ruisseau et la montagne ; cependant nous n'en faisons aucun cas, car, je dois vous le dire, les esprits craignent l'*acier* : aussi, ne se montrent-ils jamais aux hommes de guerre. Les anciens me l'avaient bien dit et je l'ai éprouvé par moi-même : rien ne m'est jamais apparu durant le temps que j'étais en armes, et cependant j'allais souvent, la nuit, par des lieux mal famés (1). Excusez-moi, cher Monsieur, si je suis long dans mes histoires, mais vous le savez bien, la vieillesse est trainante dans tout ce qu'elle fait. — Qu'importe, Yann, mon ami ; la lenteur du vieillard est plus précieuse, d'aucunes fois, que la vivacité du jeune homme. Continuez votre récit, je vous le demande, et ne blâmons plus le Souverain Créateur de toutes choses, car il a distribué avec justice à chaque âge et les biens et les maux. — Cette parole est bonne, Monsieur : Dieu doit être loué à jamais !

Un certain jour d'automne, — c'était, je m'en souviens, le lendemain de la veillée des morts, — nous partimes à cheval, mon jeune maître, Yun (Yves, en dialecte de Cornouaille), c'était le fils de *Pengwen*, et moi, pour nous rendre chez le vieux paysan, car depuis longtemps nous n'avions reçu aucune nouvelle. En arrivant nous le trouvâmes joyeux : il avait logé un bon arrivage, que nous fîmes vite conduire dans les terres, non sans danger, car le pays était battu par des soldats ; puis nous reprîmes le chemin de la Cornouaille. Or, comme nous venions, à la chute du jour, de traverser la grande route qui va de *Callac* à *Carhais* et de nous engager dans la traverse qui conduit vers *Trébrivan* par le passage de *Lochrist*, nous vîmes venir à nous un cheval sellé et bridé, dégouttant d'eau. — Que veut dire ceci ? s'écria Yun, en saisissant adroitement la bête. — Le cavalier est sans doute tombé dans la rivière,

(1) Je ne sais sur quelles données peut s'appuyer cette superstitieuse tradition, qui est formulée par un dicton qui me semble ancien, si je m'en tiens à la forme ; le voici : « *Duz diaglon tec'h dirag dir* ; » Le fantôme sans cœur fuit devant l'acier.

dit mon maître, en piquant sa monture. Dans un instant nous atteignimes le gué et aussitôt un cri de désespoir retentit au-dessous de nous.

Nous bondimes de cheval. Mon jeune maître d'un saut arriva dans la prairie, disparut au milieu des aulnes, puis revint portant un homme qu'il venait de sauver d'une mort certaine, car la rivière était gonflée par les dernières pluies et le courant rapide. Quelques gouttes d'eau-de-vie ranimèrent le noyé. Lorsqu'il eut repris ses sens nous l'interrogeâmes. Il nous répondit avec un accent trégorrois fortement accusé qu'il était du pays de *Lannion*, qu'il ne pouvait vivre tranquille au milieu de ces *citoyens* étant royaliste de cœur, et qu'il venait au milieu des Chouans afin de prendre les armes : c'était un petit homme trapu, très-laid, vêtu moitié en bourgeois, moitié en paysan. Sans dire qui nous étions, nous lui proposâmes de nous suivre, ce qu'il accepta. Comme il commençait à faire très-sombre, au lieu de passer le gué de *Lochrist*, nous remontâmes jusqu'au premier moulin afin de pouvoir y traverser la rivière. Quoique le meunier ne fût pas de notre connaissance, mon maître mit pied à terre à la porte, entra et fit faire un grand feu pour sécher le noyé. En conduisant les chevaux à l'écurie, Yun me dit à l'oreille : — Je crois bien avoir vu cette figure là au district, le jour où l'on m'enrôla de force. — C'est bien, nous le guetterons, lui répondis-je.

Ce soir, nous n'échangeâmes point d'autres paroles, Yun et moi, au sujet de cet homme, et je n'en parlai pas à mon maître, car il n'aimait aucunement que l'on essayât de pénétrer ses desseins. J'avais ordre, cependant, de lui dire la vérité, mais en cette rencontre je me tus, sans doute par une permission divine. Nous ne tardâmes point à arriver au moulin, et avant le lever du jour nous étions au repos dans un de nos campements.

L'inconnu comparut dans le jour devant nos chefs ; il leur donna de bons renseignements, il faut le croire, car on ne tarda pas à lui remettre des armes, et un homme fut chargé de lui en apprendre le maniement. Il faisait du reste paraître un grand zèle pour la cause royale ; semblait aussi bon compagnon et nous égayait le soir en contant des fariboles. Quelque temps après son arrivée un fort parti de nos gens poussa une reconnaissance vers le pays de Vannes : il y eut une petite rencontre

avec une colonne de Bleus et ce nouveau venu, que nous avions surnommé le *Conscrit*, fit bonne contenance. Le traître ! c'était pour nous vendre plus à son aise.

Il faut ici, pour que vous puissiez entendre la fin de mon récit, vous donner une idée de nos campements. Au fond des bois où nous nous retirions, dans les clairières, nous avions élevé de petites huttes assez semblables à celles que font les charbonniers. Quelques branches fichées en terre, liées par leurs sommets et recouvertes de mottes de gazon, voilà de quelle façon elles étaient construites. Pour y entrer il fallait ramper, on pouvait à peine s'y tenir assis, mais nous y étendions de la fougère sèche et nous y trouvions une bonne couche, à l'abri de la pluie et du vent. Elles étaient si courtes qu'un homme qui était étendu tout de son long laissait voir à l'entrée ses sabots. Chacun avait sa loge, et toutes étaient semblables, celles des chefs comme celles des soldats. C'était une vie rude que notre vie, cher Monsieur ; l'idée, la conviction que nous accomplissions un devoir saint et juste pouvait seule nous soutenir. Je sais que l'on a parlé de nous de bien des façons, mais qu'importe ! ce que vous venez d'entendre est la vérité. — Mon ami, soyez sans peine, les paroles des hommes passent avec eux ; ce qui reste, malgré tout, c'est la justice. — Oh ! reprit avec exaltation le vieux paysan, Dieu ne serait pas dans le ciel si un jour justice n'était pas faite, point toujours en ce monde, car il n'est qu'une fiction, mais en l'autre. — Puis il reprit en s'adoucissant : — Quelques jours seulement après l'expédition sur le pays de Vannes dont je vous ai parlé, une nuit mon jeune maître vint devers moi. — Yann, me dit-il d'un ton triste, je ne puis dormir, car il me semble que mon heure est proche. — Seigneur, lui répondis-je, en le serrant dans mes bras, d'où vient ceci ? — Non, reprit-il, en secouant la tête, ce n'est pas une illusion ; deux fois j'ai vu mon vieux père, son visage était riant, et il me faisait signe de le rejoindre. — Voyant que la chose était sérieuse, j'éveillai Yun, le soldat, fils du vieil Efflam Pengwen de Run-Ascol, qui reposait dans une hutte proche de la mienne.

Lorsqu'il fut venu devers nous et qu'il eut entendu mon maître : — Ce n'est pas Monsieur votre père qui vous a apparu, Seigneur, mais bien votre bon Ange, qui, pour vous mieux impressionner, a pris cette

apparence aimée ! Je le jure , *SANCTA MARIA* (c'était son mot favori), sur l'heure quelqu'un nous vend. Le *Conscrit* est-il dans sa loge ? — En passant, à l'instant, dit mon maître avec calme, j'ai vu la lune frapper sur ses souliers. — C'est bien, reprit le soldat, il est là ; mais il peut être ailleurs : qui sait ? Allons et voyons. — Nous fîmes quelques pas, puis nous nous arrêtâmes tout court, car il nous semblait entendre au lointain le bruit d'une troupe nombreuse marchant dans la campagne, sur la grande lande. Sans mot dire nous pressâmes le pas : arrivés en face de la loge du *Conscrit*, nous vîmes à la clarté de la lune briller les clous de ses souliers, ainsi que mon maître nous l'avait dit.

Yun, cependant, s'était approché de la loge : — Traître maudit ! s'écria-t-il, en poussant la paire de souliers d'un coup de pied. Le *Conscrit* était parti, après avoir arrangé adroitement sa chaussure pour simuler sa présence. Le bruit de la troupe en marche sur la grande lande devenait plus sensible. Dans un clin d'œil tout notre monde fut sur pied. Nous étions une soixantaine, tous gens déterminés. Mon jeune maître nous dit quelques paroles simples et fermes, puis s'adressant au *soldat* Yun, il lui donna l'ordre d'aller avertir une partie des nôtres qui campait plus à l'ouest, dans un autre bois, à environ deux heures de marche. Tirant son bonnet : — Seigneur, répondit le brave *soldat*, excusez-moi : jamais je ne vous ai désobéi, mais, cette nuit, je veux ici mourir près de vous. — Mon bon maître détourna la tête, visiblement ému, et dépêcha un autre messager.

Ensuite, partagés en deux bandes, nous nous postâmes à l'entrée du bois et du côté sur lequel ne frappait pas la clarté de la lune. Nous avions ordre de laisser passer la tête de la colonne, puis de l'assaillir à la baïonnette, sans tirer.

Nous venions de nous poster depuis environ une demi-heure, lorsque sur le coteau qui nous faisait face parurent les Bleus. En tête une compagnie de grenadiers, puis ensuite venait une troupe d'environ cent bourgeois gardes-nationaux. Ils allaient en avant sans précautions comme des gens sûrement conduits. A l'entrée du bois ils firent une halte et puis, comme ils ne percevaient aucun bruit, ils s'y engagèrent avec résolution.

Au signal convenu nous nous élançâmes en criant : *Vive le Roi !* et

une horrible mêlée s'engagea. Une heure après, c'était fini. Les grenadiers étaient tous couchés à terre, à l'exception de huit ou dix que des paysans ramassèrent le lendemain dans la campagne. Quant aux soldats bourgeois, ils s'étaient enfuis bien vite aux premiers coups de fusil, ainsi que le traître qui nous avait vendus. Je n'avais été blessé que très-légèrement à l'épaule d'un coup de baïonnette; aussi, le combat fini, je me mis à chercher mon pauvre maître.

Je ne tardai pas à le trouver couché à terre. Il avait reçu dans la poitrine un coup affreux, mais il respirait encore : près de lui *le soldat Yun* était étendu raide mort. Les deux tiers au moins de nos hommes étaient là à terre, tués ou blessés *pour de bon*. J'envoyai en toute hâte chercher un prêtre, qui devait se trouver caché dans une ferme près du bois et que nous avions vu la veille de ce combat affreux, afin qu'il vint donner à mon pauvre maître les derniers sacrements. Depuis que je le tenais soulevé dans mes bras, il avait repris connaissance et, plein de foi, il invoquait Jésus, notre Sauveur béni, et Notre-Dame de Bon-Secours, aide des agonisants.

Or, durant le temps que l'on était à chercher le prêtre, au point du jour, nous vîmes tout près de nous, aussi couché à terre et baigné de sang, le capitaine des grenadiers. Mon pauvre maître, toujours bon, dit à un homme de voir s'il donnait quelques signes de vie. Soulevé, il poussa un soupir; on lui fit aussitôt avaler quelques gouttes d'eau-de-vie et il revint un peu. Il était criblé de coups, car il s'était battu comme un lion.

Lorsqu'il fut en séant, ayant jeté les yeux autour de lui, il murmura un blasphème. — La bouche d'un soldat ne doit pas insulter à la mort, pas plus que son cœur la craindre, dit alors mon pauvre maître, avec toute l'énergie dont il était capable. — Qui êtes-vous pour me parler ainsi? reprit le capitaine. — Comme vous, Monsieur, un soldat au service de la patrie. — Et, comme le prêtre venait d'arriver, il ajouta : — Tenez, Monsieur, voici un ami qui vient m'assister à l'heure dernière; faites comme moi, écoutez-le. — Le capitaine ne répondit rien, mais quand le prêtre eut terminé avec mon pauvre maître, il le pria aussi de venir l'administrer, se confessa, reçut l'absolution dernière et les derniers sacrements. Lorsque tout fut fini : — Hélas! Mon-

sieur, dit-il, en regardant mon maître avec reconnaissance, que de gens faits pour s'entendre et qui malheureusement s'égorgent! — Telle est la volonté divine, répondit mon maître. — Une heure après environ ils rendirent tous deux leur âme au Souverain Créateur. —

Le vieillard termina ici son récit; puis, après un moment de silence, il dit à *Eûzenik*, son petit-fils, ce bel enfant aux beaux yeux bleus, aux cheveux blonds, qui s'était glissé entre les jambes du grand-père: — Chante-nous, mon fils, avant d'aller te coucher, la chanson des *Bleus*.

L'enfant aussitôt entonna, d'une voix claire et argentine, ce beau chant de guerre dont la dernière strophe est si touchante:

« — Alors la croix de Jésus, notre Sauveur, s'élèvera brillante sur la terre, et à son pied des lis blancs, engraisés par le sang des Bretons (1). »

Après la prière du soir, dite par Yann-ar-Braz, et à laquelle on ajouta un *Pater* et un *Ave* pour l'antique famille de nos Rois, une des jeunes filles lut, traduit en breton, le testament de Louis XVI, le *Roi Martyr*, comme ils l'appellent. Le lendemain se trouvait être le 21 janvier et Yann-ar-Braz ne l'avait point oublié, comme le font tant d'autres. Tout le monde versait des larmes au souvenir de ce bon roi, si animé du désir de faire le bien, si honnête homme, si désintéressé. Ensuite on fut se mettre au lit, le cœur bien triste, mais satisfait cependant d'avoir rempli un devoir.

Je partis le lendemain, à la pointe du jour, du manoir de *Krech-ivin* pour retourner au château de \*\*\* et, en prenant congé de mon hôte, je lui exprimai combien j'étais heureux d'avoir pu connaître une si digne et si estimable famille. — Cher Monsieur, me dit avec simplicité Yann-ar-Braz, nos sentiments paraissent remarquables, parce qu'ils ne sont plus aussi répandus qu'autrefois. Dieu veuille que nos enfants en gardent longtemps le souvenir. —

Ici finit le récit de mon jeune ami. Charmé, je me promis bien de dire un jour ce qui s'était passé pendant cette veillée dans nos Montagnes Noires.

## H. RAISON DU CLEUZIÖU.

(1) *Les Bleus*. (*Ar re c'hlas*). Ce chant de guerre, cet entraînant bardit breton est bien certainement l'un des plus beaux poèmes entre tous ceux publiés par M. Hersart de la Villemarqué, dans son recueil si intéressant, intitulé *Barzaz-Breiz*.

# LANCELOT DE LA POPELINIÈRE

HISTORIEN POITEVIN.

---

Première partie.

---

Lancelot Voësin de la Popelinière naquit à Sainte-Gemme, près Luçon, en 1541. Sa famille, parfaitement honorable, occupait dans le pays une position moyenne, et si depuis peu elle lançait ses rameaux vers la noblesse, toutes ses racines plongeaient dans la bourgeoisie. Son père avait fait avec distinction plusieurs campagnes en Italie; lassé à la fin du harnais de guerre, il l'avait échangé contre l'humble pourpoint de l'agriculteur; et sans ambition comme on l'est dans notre pays (nos pères l'ont souvent prouvé), il se fit modestement fermier de l'abbaye de Moureilles. Ce n'est pas qu'en dérogeant ainsi il voulût retenir ses enfants dans cette obscure position; il s'en garda bien. Son fils aîné reprit la cuirasse et l'épée d'Italie, et quant au cadet, notre Lancelot, l'université de Toulouse le compta bientôt parmi ses écoliers. C'était vraiment là une preuve que le sieur de la Popelinière ne reculait devant aucun frais pour créer à ses enfants une position honorable. Toulouse était bien éloignée, et les moyens de transport fort lents alors; n'importe, Lancelot devait à tout prix recevoir une brillante éducation, et nous verrons bientôt comment il sut correspondre à la sollicitude, peut-être aussi à la vanité paternelle. Il finissait ses études quand son frère aîné mourut; dès cet instant, sa destinée fut changée; et pour soutenir dignement la noblesse de fraîche date de sa famille, il dut saisir l'épée que la main de son frère venait de laisser échapper.

C'était en 1560 qu'il entra ainsi dans le monde, après avoir employé, dit-il, *tant d'années et tant de frais aux bonnes lettres et plus célèbres universités de ce temps*. L'époque était extrêmement critique; les

discussions religieuses avaient déjà égaré un grand nombre de têtes ; et le Bas-Poitou en particulier était en proie à une fièvre ardente que le venin de la réforme lui avait inoculée. Je ne m'étendrai point sur les causes qui ouvrirent cette province à l'envahissement des doctrines calvinistes ; quelques mots seulement sur cette révolution religieuse suffiront amplement à l'intelligence de cette étude.

Le protestantisme entama le Poitou par plusieurs points à la fois , par la noblesse d'abord : chez une grande partie de ses membres , les croyances religieuses s'étaient , à cette époque de renaissance matérialiste , singulièrement refroidies. La corruption des mœurs , l'esprit d'indépendance , une jalousie secrète contre la noblesse de cour , avaient jeté le désordre dans une notable portion de l'aristocratie provinciale. Dès lors , impatiente du joug religieux , jalouse des richesses et de l'influence des prêtres et des moines , mécontente de la cour qui l'oubliait dans ses manoirs , elle se jeta dans le protestantisme pour faire acte d'indépendance religieuse et politique , plutôt que pour satisfaire un besoin de conscience. En outre , plusieurs gentilshommes poitevins et des plus influents avaient suivi Jean de Parthenay , seigneur de Soubise , sur les champs de bataille d'Italie ; ils le suivirent aussi à Ferrare qui fut pour eux une Capoue fatale. Soubise avait une sœur à la cour de cette petite capitale , cour charmante , pleine d'enchantements , où Renée de France , fille de Louis XII et femme du duc Hercule d'Este , était parvenue à acclimater le protestantisme. La sœur de Soubise , Anne de Parthenay , par son esprit et sa beauté , était une des femmes les plus séduisantes de cette cour : nouvelle Circé , elle attira sans peine les compagnons d'armes de son frère , et tous bientôt , s'énevraient dans la voluptueuse mollesse de cette capitale , où le luxe , les arts , la galanterie régnaient dans toute leur splendeur , s'imprégnèrent facilement des nouvelles idées de réforme religieuse que la fanatique duchesse avait mises à l'ordre du jour dans son palais , naguère abri de Calvin fugitif.

Aussi , de retour de cette funeste campagne , plus d'un gentilhomme , et Soubise en tête , fit-il de son manoir un foyer de propagande , et de sa salle d'armes même un prêche , où le dogme nouveau était offert et imposé aux vassaux d'alentour.

La bourgeoisie, elle, fut directement victime de Calvin lui-même. Ce froid et orgueilleux sectaire, pendant le court séjour qu'il fit à Poitiers, sut s'insinuer dans le cœur des plus influents de la bourgeoisie; il se garda bien de leur présenter la réforme sous le même jour que la duchesse de Ferrare avait fait briller aux yeux des gentilshommes. Il la leur montra au contraire rigide et sévère. On faisait la Cène dans des lieux écartés, dans des cavernes; on se passait mystérieusement de petits livres, écrits à la main, où le maître avait répandu la fine fleur de sa doctrine. C'était donc vraiment une réforme qu'il offrait ainsi à ces esprits raisonneurs et orgueilleux; il flattait leur science, leurs lumières, leur puritanisme, en leur opposant l'ignorance et la grossièreté de certains membres du clergé inférieur, l'opulence et le relâchement de plus d'un dignitaire de l'Eglise. L'orgueil une fois ému, il fallait bien peu de chose pour effacer le croyance en des dogmes que le réveil de la libre pensée repoussait comme blessants et importuns: aussi, fiers de l'affranchissement de la raison, pleins de zèle pour ces nouvelles doctrines, les eût-on vus tous ces nouveaux adeptes, les Bobinot, les Lesage, les Reigner, et cet alerte Ramasseur, le premier commis voyageur de Calvin, les eût-on vus, organisant et mettant en jeu une immense propagande, répandre bientôt à flots la *lumière nouvelle* sur le Poitou et les provinces d'alentour. Que pouvait, dès lors, devenir le pauvre peuple, sous la double pression d'une partie puissante de la noblesse et de la bourgeoisie, l'une et l'autre employant, dans l'attente de résultats différents, toutes sortes de moyens pour le corrompre et le séduire? Hélas, il devait être bientôt victime de sa faiblesse et de sa crédulité, et passer, par masses considérables, dans les rangs de l'erreur.

Telle était la situation morale du Poitou, quand La Popelinière rentra au foyer paternel. Il est probable que, s'il n'était pas dès lors protestant, il ne tenait plus que par des liens bien affaiblis au catholicisme, puisqu'il se rangea promptement parmi les réformés<sup>(1)</sup>. Il

(1) Peut-être La Popelinière, sur les bancs de l'université toulousaine, s'était-il déjà laissé captiver par ces nouvelles idées religieuses qu'un Poitevin, premier disciple de Calvin, le zélé Bobinot avait été prêcher aux étudiants de Toulouse.

est vrai que pour son malheur, il rencontrait au seuil de sa carrière un introducteur, un patron puissant et qui devait avoir sur lui une grande et naturelle influence ; c'était son parrain, Lancelot du Bouchet, sieur de Sainte-Gemme. Ce personnage, aussi fameux par ses prouesses de guerre que par son zèle ardent pour les nouvelles doctrines religieuses, occupait un rang très-distingué parmi les chefs militaires de la réforme. Il dut donc singulièrement flatter son jeune filleul en le prenant sous sa protection ; et en échange de toutes les séductions de gloire et d'honneur qu'il fit briller à ses yeux, ne crut-il pas trop exiger de lui sans doute, en lui demandant l'abandon d'une foi qu'une éducation toute païenne avait presque effacée déjà.

Cette immense fermentation religieuse qui agitait sourdement le royaume allait bientôt éclater. L'affaire de Vassy eut lieu ; ce fut comme la première étincelle de l'affreux incendie qui dévasta notre pauvre France. Le parti protestant courut tout entier aux armes ; et les calvinistes poitevins, particulièrement, furent en un instant sur pied pour venger leurs frères tombés sous le coutelas des Guizards.

Ils tinrent à s'emparer de Poitiers, mais soit qu'ils jugeassent leurs forces insuffisantes, soit qu'ils craignissent l'éclat d'une entreprise à force ouverte, ils reculèrent devant ce coup de main, et préférèrent la ruse. Pour mettre ce plan à exécution, on dut trouver un homme d'une habileté et d'une audace depuis longtemps éprouvées ; ce fut Lancelot du Bouchet que l'on choisit. Nul doute qu'il n'ait été suivi dans cette aventureuse campagne par son jeune protégé. Il accomplit bientôt sa mission, car soit par ruse, soit par violence, il s'installa en maître à Poitiers. Mais cette place était trop importante pour qu'il en restât possesseur longtemps ; les troupes royales s'approchèrent, serrèrent le siège, firent brèche, et pénétrèrent victorieuses dans les murs. Sans une porte dérobée qui leur permit de gagner la campagne, Sainte-Gemme et ses gens eussent certainement payé de leur vie tous les méfaits dont s'étaient rendus coupables les protestants, pendant que la ville était en leur pouvoir.

Quel début pour notre jeune héros ! Toutes les horreurs dont il fut témoin, le pillage des églises, la profanation des reliques et des tombeaux (celui de sainte Radegonde attira particulièrement la rage des

Vandales) tout ne dut-il pas lui donner une bien affreuse idée du parti qu'il embrasait? mais telle était la fureur des factions qu'il n'était guère possible de s'arrêter sur cette cruelle pente où chacun glissait alors. Aussi La Popelinière continua-t-il à suivre son fougueux patron dans les expéditions plus ou moins périlleuses qu'il dirigea contre les catholiques, jusqu'à ce qu'enfin un édit de paix vint faire rentrer au fourreau les épées rougies à Dreux et en tant d'autres rencontres, mais qui hélas devaient en ressortir bientôt.

En effet, en 1567, la guerre éclate de nouveau; les protestants entrent en lutte ouverte avec le pouvoir royal, toujours défenseur de la foi: ils livrent la bataille de Saint-Denys; et bien qu'à leur désavantage, cette affaire n'en a pas moins de terribles échos en Poitou. Dans la partie haute, Vêrac assemble la noblesse huguenote; et toute celle de la partie basse vient se ranger autour de Soubise.

Que de crimes furent alors commis par les protestants, que de ruines ils amoncelèrent sur notre sol désolé! Le rôle que joua La Popelinière dans cette sanglante période de trois années, longue suite de surprises, de combats, de sièges de villes et de bourgades, nul ne le sait, car il ne parle jamais de lui; mais en lisant son Histoire des Troubles, dans laquelle il ne cesse de se lamenter sur les malheurs des guerres civiles, on reste convaincu que, tout en combattant pour le succès d'idées religieuses qu'il n'avait pas beaucoup approfondies encore, il sut se défendre des moindres excès, et qu'il resta toujours ferme dans le strict devoir du soldat.

Cependant les meurtres de toutes sortes, et les ravages commis sur les églises, les couvents, les propriétés particulières, doivent-ils être imputés seulement à une soldatesque effrénée, et à ces bandes sauvages que des ministres, tels que Moreau de Pouzauges et autres, exaltaient jusqu'au crime? Malheureusement non! des chefs, des hommes élevés y prirent hélas une trop grande part; et ce sera l'éternelle honte de ces guerres affreuses, que des hommes sages, religieux même, se soient trouvés emportés souvent malgré eux dans ce sanglant tourbillon.

Après trois longues années d'une guerre civile acharnée, alors que les bras tombaient de lassitude, le roi envoya un plénipotentiaire

auprès de Coligny pour lui parler de paix. L'amiral qui la désirait aussi, fatigué et honteux qu'il était des crimes de ses soldats, accueillit avec empressement cette proposition; puis entouré de quelques conseillers dont il connaissait et appréciait les sentiments (La Popelinière avait l'honneur d'être du nombre), il fit accepter ses conditions, et grâce à d'assez larges concessions de la part du roi, les partis désarmèrent et le calme succéda à la tempête.

La Popelinière, jeté par la mort de son frère dans la carrière des armes, n'avait point oublié pour cela l'étude des belles-lettres; et tout en bataillant, tout en chevauchant la cuirasse au dos, et l'épée sonnante sur son lourd housseau de guerre, il aimait à relire ses auteurs; et dans son mince bagage de soldat, on eût trouvé sans doute les Commentaires, et la Retraite des Dix-mille. Puis le soir, au bivouac, ou dans quelque pauvre cabane, on l'eût vu prenant des notes destinées à quelque ouvrage que les loisirs de la paix devaient voir naître plus tard.

Aussi avec quel bonheur, déposant ses armes, il revint à sa demeure de la Dune, près Saint-Michel en l'Herm, à cette Dune dont il nous fait en ces termes la description, lorsqu'il parle des marais de Luçon : « La montagne sur laquelle la Dune est élevée, l'un des » plaisants séjours du seigneur de La Popelinière, et son grand circuit » entouré d'eau de mer, emporte le premier prix, pour être peuplée de » tels oiseaux, et si proprement embellie de toutes singularités qui » convient une personne d'aimer son aise et repos, que je ne m'esmer- » veille si, durant le cruel et piteux cours de nos sanglantes mutine- » ries, il s'y est quelquefois retiré pour bigarner le long travail de ses » études d'un si agréable plaisir que le lieu apportoit et à tous ceux » qui lui étoient de compagnie. »

Dans cette solitude que troublaient seulement quelques amis fidèles (1), il travaillait avec ardeur à la composition de ses œuvres, et « se rafraichissant la mémoire, dit-il, de l'ancienne pratique des

(1) L'abbé de Saint-Michel en l'Herm était certainement du nombre, car il en parle en ces termes, à propos de la mort de deux frères de cet abbé, tués l'un au siège de Poitiers, l'autre à la journée de Basac : « L'abbé de Saint-Michel, dit-il, est si bien pourvu de toute exquisite littérature qu'il en est recommandé par tous ceux qui le connaissent : ce que la version latine de Grégoire de Naziance témoigne, et quelques autres docteurs grecs ecclésiastiques qu'il a rendus latins depuis qu'il est abbé de Saint-Michel. »

armes qu'il a suivie pendant plus de douze ans (il écrivait cela en 1572), il mit le dernier sceau à la revue et augmentation de ses non moins doctes qu'ingénieuses Entreprises et ruses de guerre, que la noblesse Française et même l'Allemande et l'Italienne caressent si chèrement. » La Popelinière venait en effet de faire paraître son premier livre intitulé : « Des Entreprises et ruses de guerre, ou le Vrai portrait du général d'armée. » C'est aussi à la même époque à peu près qu'il publia son *Histoire des Troubles*.

Mais la paix et les doux loisirs, qui avaient permis à La Popelinière de livrer ces deux ouvrages à la publicité, devaient encore une fois être interrompus. La Saint-Barthélemy, ce coup terrible destiné à abattre le protestantisme, ne fit au contraire qu'en raviver la fureur. De tous côtés les Calvinistes se préparèrent à la guerre, et se refusant à rendre les villes que le roi leur avait laissées comme garantie pendant deux ans, ils déployèrent encore l'étendard de la rébellion.

La Popelinière dut rejoindre ses coreligionnaires derrière les murs de La Rochelle, investis par les troupes du duc d'Anjou. Après avoir partagé les dangers et les fatigues d'une défense acharnée, il put respirer un moment, alors que, pour monter sur le trône de Pologne, le duc d'Anjou leva le siège meurtrier et inutile d'une cité qu'il s'était promis d'humilier; mais ce repos fut de courte durée, et l'on se rua de nouveau dans les combats. Pendant cette période de guerre, La Popelinière commandait le poste important de Charron à l'embouchure de la Sèvre, et nous l'y trouvons recevant de La Noue l'ordre de prendre, pour la nourriture de ses soldats, les fruits des bénéfices qui dépendent dudit lieu. Bienheureux alors quand on ne prenait que les fruits! Il est vrai que cet ordre venait de La Noue, et qu'il était donné à La Popelinière son digne lieutenant, et certes tout fait penser que cet ordre fut exécuté sans meurtres et sans saccages. La Noue le comprenait ainsi, et il savait que le capitaine La Popelinière n'était pas homme à méconnaître ses intentions.

La Popelinière était, nous le voyons, capitaine commandant un poste. Qu'était-ce alors qu'un capitaine? Soldat de fortune, porteur d'un nom roturier le plus souvent, le capitaine avait conquis son grade et sa réputation d'homme de guerre à la pointe de son épée. Il arrivait

même souvent à ce grade sans passer par la filière ordinaire. Remarqué d'un chef, il recevait une mission plus ou moins difficile, et s'il s'en tirait avec succès, sa position désormais était conquise. Tantôt commandant une simple escouade, tantôt à la tête de plusieurs cornettes, d'une brigade même, il allait diriger un siège ou bien envahir une province. Puis l'expédition terminée, il rentrait dans le repos jusqu'à ce qu'on eût besoin de lui pour une expédition nouvelle. Souvent il levait lui-même sa troupe, l'organisait, et se lançait avec elle dans les aventures. C'était son métier, métier peu lucratif. Le capitaine, quand il ne restait pas sur le champ de bataille, revenait pauvre, vieilli et désabusé de la gloire, passer ses derniers jours dans quelque bourgade de province; peu ambitieux, il se trouvait heureux avec quelques voisins amateurs de ses récits. Un vieux serviteur, quelques chiens, un roman de chevalerie, un grand verre, ou bien un livre ascétique et une haire, tels étaient souvent la société et les consolations du vieux soldat.

Bien que la guerre dût affliger la France pendant quelques années encore, La Popelinière n'y prit pas toujours part; croyant, comme il le dit, s'acquérir plus de gloire en ne quittant pas la plume pour l'épée. Il est à supposer que, pour composer les différents ouvrages qu'il fit paraître en 1581-82 et 1585, tous fruits de longues études et de pénibles labeurs, il lui fallut parfois s'éloigner du théâtre de la guerre, soit pour rechercher des documents nécessaires, soit pour mûrir ses œuvres dans le calme et la solitude, à l'abri des clameurs des partis et du bruit des combats. En 1581, il fit paraître son « Histoire de France, enrichie des plus notables occurrences survenues es-provinces de l'Empire depuis 1550 jusqu'à 1577. » Cette Histoire, aussi bien que celle des Troubles, publiée en 1572, se distingue par une impartialité et un sentiment de justice vraiment digne de l'homme sage assez maître de lui-même, — chose bien rare à cette époque d'effervescence — pour ne pas abandonner ces hautes sphères que les passions n'atteignent jamais. La Popelinière sut donc, dans cette œuvre historique, éviter toute récrimination, toute injure, toute appréciation entachée de partialité. Ce mérite lui fut un crime aux yeux des chefs religieux du parti. Ces hommes intolérants furent particulièrement

scandalisés de ses pages sur la Saint-Barthélemy et sur le massacre de Vassy qu'il réduit à d'assez minces proportions ; il l'accusèrent alors de s'être vendu à la reine-mère, et d'avoir outragé les églises ; ils le dénoncèrent au prince de Condé, au roi de Navarre, comme ayant cherché à noircir la mémoire de plusieurs princes de leur maison ; on le cita devant le synode de la Rochelle, où ses accusateurs furent ses juges ; et le roi de Navarre envoya, de Nérac, Sainte-Mesme, un de ses gentilhommes, pour faire châtier La Popelinière et son imprimeur.

Le pauvre La Popelinière, devant une telle attaque, dut avoir recours à la défense ; il écrivit lettres sur lettres aux princes et à Théodore de Bèze, pour les supplier de ne pas ajouter foi à ces accusations, mais d'examiner plutôt son ouvrage et de le juger avec connaissance de cause, bien sûr qu'il était que devant un examen impartial toute accusation tomberait à néant ; sans l'entendre cependant, les ministres, ces prétendus libérateurs de la pensée et de la raison humaine, le condamnèrent publiquement dans leurs assemblées synodales de La Rochelle et de Saint-Jean-d'Angely. La Popelinière indigné écrivit au corps de ville une lettre où il se plaint amèrement de cet inique procédé, ainsi que du peu de souci pour la justice que les autorités ont témoigné dans cette circonstance : « Je me persuadois, dit-il, que mes services envers la ville, et plus encore le désir d'y continuer, feraient que vous adouciriez ou du moins alentiriez la chaude et trop aigre poursuite de messieurs les Ministres contre moi. Davantage, je suis bourgeois de votre ville, et comme m'en avez donné le droit en faveur de quelques services que je puis avoir faits par le passé, aussi me semble-t-il qu'en faveur de ce grade, et pour inciter un chacun à le mériter, vous ne me devez abandonner à la passion de ceux qui se sont plus souvent éloignés de leur devoir que moi.... J'ai dès longtemps aperçu que mon humeur ne sympathisoit en rien à plus remuant que moi. »

Je me plais à citer quelques passages de cette lettre, parce qu'ils caractérisent bien l'esprit droit et pacifique de La Popelinière, et l'humeur intolérante, emportée, vindicative des ministres protestants ; de ces ministres qu'il peint bien encore dans une autre lettre écrite à son frère, en même temps qu'il y dévoile clairement le peu d'estime et d'affection qu'il a pour eux : « O la belle censure des réformés ! dit-il :

par ainsi, ils m'avaient donné assez d'occasions de m'escarmoucher si je n'avais plus de sagesse qu'eux. Dieu seul a mon âme en sa puissance ; et je ne lairai pour cela d'être de son église, non de leur assemblée ; nos Rabbins se plaignent de ce que j'ai découvert quelque chose en droit historiographe ; et que diraient-ils s'ils voyaient de secrets mémoires que j'ai, qui leur feraient rougir la face ? mais je ne veux user de vengeance ; mon naturel est trop bon et trop généreux. »

Quoi qu'il en soit, après plusieurs années de tracasseries d'une part et de résistance de l'autre, La Popelinière, par lassitude, plutôt que par soumission, se prêta à une sorte de rétractation au sujet de certains passages de son livre, dans lesquels, comme il appert des termes mêmes de la censure, l'historien a offensé toutes les églises, et particulièrement celle de La Rochelle « tant à cause que l'histoire a été imprimée et premièrement lue en ce lieu, qu'aussi pour ce qu'elle contient beaucoup de points contre vérité et l'honneur de cette ville et église. La compagnie est donc d'avis (continue le procès-verbal) que de dimanche prochain en huit jours, le frère ministre qui prêchera à Saint-Yon au matin déclarera à l'assemblée, ledit sieur de La Popelinière présent, la reconnaissance qu'il a faite devant ces deux colloques, ce qu'il avouera, et moyennant cela, il sera reçu à la paix de l'église. — J'approuve tout ce que dessus (lit-on au bas de ce procès-verbal) ; en foi de quoi l'ai signé de ma main et seing accoutumé, L. VOESIN (1). »

En signant ainsi sa condamnation, La Popelinière achetait le loisir de vivre en paix au milieu de ses amis de La Rochelle ; il achetait de plus sa réhabilitation auprès de ses chefs militaires qui le négligeaient depuis quelque temps. Aussi ce fut pour lui une douce compensation à l'humiliation qu'il avait subie, de recevoir de M. de Ségur Pardeillan, familier de Henri de Navarre, une lettre ainsi conçue : « J'ai éprouvé un grand plaisir en apprenant que vous étiez réconcilié avec l'église. Ce sera occasion qu'on vous emploiera en chose qui vous sera agréable ; et si vous pensez que je vous y puisse servir, employez-moi

(1) Ces lettres font partie des manuscrits de la Collection de Dupuy que possède la Bibliothèque Impériale ; nous en devons la communication à l'obligeance de M. B. Fillon, qui en a pris copie.

aussi librement qu'ami que vous ayez ; je ferai entendre au roi de Navarre qu'on vous a laissé trop longtemps oisif. »

Cette lettre fut une véritable consolation pour La Popelinière ; mais pardonna-t-il à ces *Rabbins intolérants* ? mais resta-t-il de cœur au milieu de cette assemblée qui s'intitulait église ? Non. S'il y resta de fait pendant quelques années encore, sa raison, son cœur s'en étaient détachés pour jamais.

En dépit des tracasseries et des soucis que cette misérable affaire lui avait suscités, La Popelinière fit paraître successivement *Les Trois Mondes* et *L'Amiral de France* ; et — fut-ce pour narguer encore ses persécuteurs ? — il dédia le premier à Huraut de Cheverni, Garde des Sceaux de France, et le second au duc de Joyeuse.

Cependant les discordes qui troublaient depuis si longtemps la France allaient entrer dans des phases nouvelles ; le duc d'Alençon, frère et héritier du roi, venait de mourir, et par sa mort Henri de Navarre, chef des protestants, devenait l'héritier des rois très-chrétiens. C'était, il faut en convenir, une complication de plus à un état de choses très-complicqué déjà.

Pour La Popelinière, protestant et royaliste, ce fut au contraire une simplification. Profondément attaché à Henri de Bourbon, c'est avec un dévouement plus ardent que jamais qu'il le suivra maintenant. Car les guerres dans lesquelles il va s'engager à sa suite n'auront plus pour but le succès d'une foi dont il doute, mais le triomphe d'un dogme politique qu'il juge indispensable au bonheur de son pays. Il n'entendra donc plus que la voix du vieux sang français bouillant dans ses veines, et lui criant que le droit, la justice, sont du côté de la légitimité représentée par Henri de Bourbon. Et si, à l'ombre du blanc panache du héros de Coutras et d'Ivry, il va se battre encore contre des catholiques, c'est que ces catholiques, ces Ligueurs ne sont désormais pour la plupart que des factieux enrôlés au service d'ambitions coupables plutôt que d'intérêts religieux. Il n'hésite donc pas, et pour servir une cause qui lui est si chère il quitte son repos, ses douces habitudes littéraires ; il se jette de nouveau dans les combats.

Son héros, son roi, sort enfin victorieux de la lutte, il monte sur le trône de ses pères ; La Popelinière ne lui demande rien : modeste et

désintéressé, le vieux capitaine n'ambitionne plus que la paix du cabinet et les loisirs de l'homme de lettres et du philosophe.

Cependant l'expédition de Savoie s'organise ; le roi a besoin encore de ses vieux compagnons, La Popelinière répond à son appel ; et bien mieux, aux instances de Sully, il y court non-seulement avec son épée pour assurer la victoire, mais aussi avec sa plume pour la transmettre à la postérité. Au retour de cette courte et glorieuse campagne, La Popelinière avait soixante ans ; il n'aspirait plus désormais qu'au repos et à l'obscurité ; il s'y plongea tout entier ; et le dirai-je — au blâme de ceux qui auraient dû récompenser les services rendus et rémunérer le mérite, — on lui laissa tout le loisir d'exécuter sa résolution.

Entouré de quelques vieux compagnons d'armes et d'un petit nombre d'amis aimant les lettres, il oublia le monde oublieux. Il était pauvre, son patrimoine s'était peu à peu dissipé dans les guerres et dans les voyages à la poursuite de documents et de livres. Retiré au faubourg Saint-Germain, à Paris, il succomba à une crise d'asthme dans le grand hiver de 1608.

Germain de la Faille, dans ses annales de Toulouse, assure que La Popelinière mourut catholique ; nous aimons à le croire. Dieu, dans sa miséricorde, ne pouvait abandonner un homme qui, bien qu'entraîné dans l'hérésie par le malheur des temps, s'appliqua toujours néanmoins à suivre les sentiers de la justice et de la modération ; il devait la lumière pure de la foi à celui qui, dans ses nombreux écrits, n'abusant jamais des lumières humaines qu'il avait largement reçues en partage, ne s'en servit au contraire que pour éclairer et réchauffer les esprits et les cœurs.

ALFRED DE CHATEIGNER.

(*La suite prochainement.*)

---

# CRITIQUE LITTÉRAIRE.

---

## VIE DE FRA ANGELICO DE FIESOLE

DE M. E. CARTIER.

---

Voici un livre que je ne saurais trop recommander à tous ceux qui aiment l'art chrétien et les études consciencieuses. L'illustre peintre auquel il est consacré est resté la perle de l'art et les noms mêmes sous lesquels il est connu, ces noms d'*Angelico* et de *Beato*, ne sont que l'expression du pieux respect qu'inspirèrent à ses contemporains sa vie et ses talents tout angéliques. — « Les saints qu'il peignait, dit Vasari, ont plus air et ressemblance de saints que ceux d'aucun autre. » Comment en eut-il été autrement ? Jamais Frà Angelico ne toucha à sa palette qu'il n'eût préalablement fait une prière ; jamais il ne peignit Jésus en croix que ses joues ne fussent baignées de larmes. Aussi ne pouvait-on croire, ajoute Vasari, que les figures de ses tableaux fussent de la main d'un homme. Le profil en était si pur, si délicat, si parfait qu'on les eût dites tracées dans le Paradis (1).

Et cependant ce peintre si admiré, si loué, même par l'historien enthousiaste des sensuelles productions de la Renaissance, finit bientôt par n'être ni compris ni connu. Frà Angelico eût le tort aux yeux de l'école naturaliste du XVI<sup>e</sup> siècle, de ne rien entendre à l'anatomie. Les longues draperies flottantes de ses personnages accusaient rarement le nu ; peut-être même y avait-il des incorrections dans sa manière, et la perfection idéale de ses têtes ne put racheter quelques défauts techniques, dans l'opinion d'un monde qui en était venu à professer moins d'estime pour l'élévation de la pensée que

(1) *Veramente non-da un uomo, ma fatto in Paradiso.*

pour l'habileté de la main. Bref les choses en vinrent à ce point qu'une des deux chapelles ornées de peintures au Vatican par le *Bienheureux* de Fiesole, fut démolie, cent ans après, pour faire place à un escalier, et que la seconde tomba dans un tel oubli que Bottari n'y put entrer, sous Clément XII, qu'en escaladant la fenêtre, les clefs de la porte en ayant été perdues. Enfin, de nos jours, il y a à peine vingt ans, cette chapelle escaladée par Bottari demeurait encore fermée pour les jeunes artistes. Les peintres qui composaient la commission des Musées pontificaux craignaient sans doute l'influence sur leurs élèves, de ces *attitudes si variées* et de ces *airs de têtes* qui causaient à Vasari une *douceur* et une *jouissance* telles qu'il n'en avait jamais assez (1).

Le jour de la justice allait venir cependant ; on peut même dire qu'il avait déjà commencé. Dès 1816, en effet, un allemand célèbre, Guillaume de Schlegel, publiait à Paris le *Couronnement de la Vierge*, qui est au Louvre, en joignant aux planches un texte explicatif. — « Les qualités principales de Frà Angelico, disait-il, sont la suavité, la délicatesse, la grâce ; son talent est comme une source abondante qui coule uniformément, sans impétuosité et sans contrainte, d'une âme aimante, purifiée par la piété et la contemplation. »

Quinze ans après, un autre allemand, M. de Rumohr, était envoyé par le roi de Prusse par-delà les Alpes, et publiait à son retour deux volumes de *Recherches italiennes* où Frà Angelico est représenté comme ayant porté *l'étude de la pensée et de l'expression presque jusqu'à l'extraordinaire*.

Vers le même temps, voyageait en Italie un érudit français, M. Valery, qui était loin d'avoir le sentiment du beau et surtout du beau chrétien à l'égal de Rumohr et de Schlegel, mais qui portait du moins dans l'appréciation des œuvres d'art cette curiosité facile et légère de notre pays, qui n'est pas toujours sans clairvoyance. Il admira donc, en passant, les fresques *charmantes et naïves* (un mot qui sauve tout) de l'*excellent* artiste Florentin, de cet artiste — « qui mérita son doux surnom, disait-il, par l'exquise délicatesse, le charme de ses

(1) *Ne me ne parto mai saxio.*

figures et la sainteté de ses mœurs (1). » — M. Valery n'aperçut d'ailleurs que quelques tableaux de maître, et ses admirables peintures de Florence furent pour lui comme si elles n'étaient pas.

Frà Angelico continuait donc d'être un sujet d'étude entièrement neuf, du moins pour nous, lorsque M. Rio publia, en 1837, son livre de *la Poésie chrétienne*. L'école si *mystique* et si *lyrique* dont le *Bienheureux fut sans contredit le plus bel ornement*, y était appréciée avec cœur et avec goût. M. Rio signalait surtout dans les œuvres d'Angelico comme un *avant-goût de la béatitude céleste* et une *variété prodigieuse qui embrassait tous les degrés de poésie que peut exprimer la physionomie humaine*. L'illustre peintre de Fiesole n'occupait d'ailleurs que neuf pages du livre, et la matière, on le comprend, était loin d'être épuisée. M. de Montalembert consacra un très-long et très-intéressant article à l'ouvrage de M. Rio, et aux impressions de l'auteur il joignit les siennes. Jamais œuvre d'art ne fut plus admirablement sentie et décrite que ne le fût alors le *Jugement Dernier* du *Bienheureux*. Ces tombes ouvertes au milieu desquelles une seule reste close *parce qu'elle n'a plus rien à rendre*; ce Christ assis dans sa gloire, portant à gauche sa main fermée, et à droite son autre main ouverte et rayonnante des blessures de la croix; Marie levant vers son fils un *délicieux regard d'amour et de prière*; les élus et les anges, couronnés de roses blanches et rouges et s'envolant vers la Jérusalem céleste en formant des chœurs de danses et de cantiques, *cantantes chorosque ducentes*; ces longues robes flottantes qui recouvrent les pieds et donnent aux figures je ne sais quoi d'aérien et de surnaturel; un coloris frais et pur, un dessin correct sans exagération, et des expressions vraiment divines, tels étaient les traits que signalait M. de Montalembert avec un profond sentiment de l'art et de la foi. — « Quand on a vu ce *Jugement Dernier*, ajoutait-il, on reste bien froid devant celui de Michel-Ange (2). »

M. de Montalembert venait de publier sa belle *Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie* qui, par la forme et par le fond, rappelle si bien le charme infini des anciennes peintures chrétiennes. Il la fit suivre

(1) *Voyage d'Italie*, t. IV, p. 25 et 118.

(2) *Université catholique*, t. IV, p. 137.

des *Monuments de l'histoire de sainte Élisabeth*, c'est-à-dire d'une collection curieuse d'œuvres d'art qui avaient eu la sainte pour objet. L'une de ces œuvres était une figure d'après Frà Angelico et M. de Montalembert accompagna le dessin d'une notice sur le *Bienheureux de Fiesole*. Cette notice, malheureusement trop courte, n'en reproduisait pas moins fidèlement la physionomie religieuse et artistique de l'austère dominicain. M. de Montalembert s'attachait à faire remarquer *l'incroyable perfection, le fini, la délicatesse de toutes ses œuvres*. — « Il faut bien admettre, disait-il, que Dieu seul a pu inspirer un génie comme le sien, et admirer cette vitalité puissante fruit du silence et de la paix du cloître. La peinture n'a été évidemment pour lui qu'un moyen de réunion avec Dieu ; c'était sa manière de gagner le ciel. »

Frà Angelico renaissait donc pleinement à la gloire ; il y renaissait si bien qu'un critique dont la plume rappelle de nos jours ce que fût celle de Vasari au XVI<sup>e</sup> siècle, M. Viardot, grand admirateur du paganisme de la Renaissance et ne voyant dans *la religion qu'une sorte de mythologie* livrée avec pleine liberté d'interprétation au caprice des artistes, M. Viardot enfin qui restait en extase devant *la Vierge à la Chaise* de Raphaël comme devant une seconde *Venus Anadyomède*, se laissait entraîner, dominer, lui aussi, par l'incomparable suavité des tableaux du *Bienheureux*. *L'admirable et vraiment angélique* peintre de Fiesole, disait-il, et il ajoutait, que son *Couronnement de la Vierge* était *une des plus précieuses conquêtes de notre Musée* (1).

Et, en même temps, les graveurs s'emparaient à l'envi de l'œuvre du maître. Ses admirables fresques du couvent de Saint-Marc étaient publiées à Florence en 1852 ; sa *Transfiguration* l'était à Paris par MM. de Laborde et Curmer ; son *Couronnement de la Vierge*, déjà publié par Schlegel, l'était de nouveau à l'aide de la chromolithographie par Alcan, et la calcographie du Musée reproduisait de son côté au burin le même *Couronnement de la Vierge*.

On le voit, nul livre ne pouvait venir plus à propos que celui de M. Cartier et, j'ajouterai, ne pouvait répondre plus complètement au respect et à l'admiration dont les œuvres de Frà Angelico sont redevenues l'objet. C'est en effet une étude savante et pieuse qui appro-

(1) *Musée du Louvre*, p. 19.

fondit tout, ne laisse aucun point dans l'ombre, et s'identifie avec tout ce qu'il y avait de poésie et d'élévation dans l'âme du *Bienheureux*. M. Cartier en est venu à posséder si entièrement Frà Angelico qu'il distingue à première vue le coup de pinceau du maître de celui de Frà Benedetto, son frère. Nous savions que Frà Angelico avait un frère aîné, moine et peintre comme lui, qui était son prieur en qualité de moine et son aide en qualité de peintre; mais quelle avait été la part de l'un et de l'autre dans les œuvres communes? Personne n'avait pu le dire jusqu'ici. Il a fallu le coup d'œil artiste et, si je puis le dire, le cœur de M. Cartier pour distinguer sûrement l'inspiration du *Bienheureux* de celle de tout autre; et il en donne des signes si nettement déterminés qu'il est désormais impossible de s'y méprendre.

Je voudrais maintenant faire connaître par quelques citations non pas la vie, non pas même l'œuvre de Frà Angelico, sujet trop vaste et pour lequel je renvoie au livre, mais la pensée même de ce livre, mais l'idée artistique qui le domine et qui en fait un cadre si merveilleusement approprié à la céleste figure du *Bienheureux*.

« L'art de l'homme, pour être juste et bon, dit M. Cartier, doit être une prière et un enseignement (1). — L'autel a toujours été la première œuvre artistique d'un peuple (2). — La cathédrale est l'œuvre où l'art apparaît dans toute la majesté de son unité (3). — Mettons la Bible dans un plateau de la balance et dans l'autre entassons les chefs-d'œuvre de l'art païen, nous verrons à qui restera l'avantage (4). » — La réponse à cette dernière question a été faite, il y a cent ans, par Grimm, l'ami et le compère des Encyclopédistes. — « Les sujets de la religion chrétienne, écrivait-il en 1775, fournissent presque toujours l'occasion d'exprimer les grands mouvements de l'âme et ces instants heureux où l'homme est au-dessus de lui-même. La Mythologie au contraire.... n'a, tout au plus, que quelques sujets voluptueux. » — M. Viardot, malgré sa philosophie, n'est pas aujourd'hui moins explicite. Il fait remarquer que les plus belles œuvres des artistes, même les

(1) Page 72.

(2) Page 214.

(3) Page 329.

(4) Page 26.

*moins dévots*, sont leurs œuvres chrétiennes; c'est l'*Assomption* où le *Saint-Pierre martyr* du Titien, faisant oublier ses *Danaë* et ses *Vénus*; c'est la *Communion de Saint-Jérôme* du Dominiquin, le *Crucifixe-ment* du Tintoret, la *Transfiguration* de Raphaël, etc. Et pourquoi cette supériorité? M. Viardot n'hésite pas à le dire; parce que — « dans les sujets religieux se trouvent et se trouveront longtemps encore les dernières difficultés et la dernière grandeur (1). »

Mais maintenant, si nous comparons les tableaux religieux les uns aux autres, que de nuances d'inspiration, que de *diversité* dans la touche! — « Dans la *Transfiguration* de Raphaël, dit M. Cartier, le Christ est *plus élégant, plus hardi*, dans celle de Frà Angelico il est *plus vrai, plus divin* (2) » — Rapprochant ailleurs le *Jugement dernier*, d'Orcagna, de celui de Michel Ange, — « on a souvent comparé, dit-il, Orcagna à Michel Ange, mais si on met en comparaison les peintures de la chapelle Sixtine et celles du *Campo-Santo*, on verra que les unes sont *sublimes*, les autres *gigantesques*; Michel-Ange est *extraordinaire*, tandis qu'Orcagna est *religieux*. Leurs compositions se résument dans les deux Christs qui jugent: l'un est un bourreau qui foudroie; l'autre un roi qui condamne, *en montrant la plai sacrée de son côté pour justifier sa sentence*. (3) »

Tout est dans ce peu de mots. Que les admirateurs fanatiques de Michel Ange célèbrent sa science du dessin, la précision de ses raccourcis, la hardiesse de ses figures, personne assurément ne les contredira; mais le chrétien demandera en même temps si les contorsions académiques et la nudité des membres qui ont fait comparer le *Jugement dernier* du Buonarrotti à une *étuve* par Salvator Rosa, répondent à la place sublime que le tableau occupe au-dessus d'un autel (4).

Nous avons déjà parlé du *Jugement dernier* de Frà Angelico, de ce geste si simple du Sauveur montrant aux uns sa main fermée, aux autres sa main ouverte et portant les stygmates du Calvaire; c'est

(1) *Musée d'Italie*, p. 345.

(2) P. 294.

(3) P. 57.

(4) *S'annoà veder le oscenità scoperte*

.....  
*Sembra una stufa questo vestro altare.*

la même pensée qu'Orcagna, et voilà la véritable, la sublime poésie chrétienne (1) ; elle n'a nul besoin de ces efforts qui sentent toujours l'homme et son impuissance. Frà Angelico peignait naturellement les élus, mais par la même raison il était inhabile à peindre les damnés. Michel Ange au contraire, savant dessinateur, courait à la recherche des tours de force et les damnés lui offraient sous ce rapport les sujets les plus divers. L'un étudiait surtout le corps et excellait à le représenter dans toutes ses attitudes ; l'autre s'attachait surtout à l'âme et concentrait toute sa foi, tout son amour dans son expression. Quel charme dans ces danses célestes que M. Cartier croit imitées de l'antique, mais qui, purifiées par une pensée vierge, inspirent la paix et l'espérance ! Si une femme demie-nue apparaît par hasard, au loin, dans les ténèbres, c'est comme le mauvais désir dans les ombres de notre cœur. Mais ces élus près desquels les anges s'agenouillent, ces chœurs s'envolant vers les cieux, n'est-ce pas mieux qu'une prédication ? n'est-ce pas une séduction qui attire et purifie notre âme (2).

« Aucune chose, quelque petite qu'elle soit, portaient les statuts de la corporation des peintres de Sienne, ne peut avoir commencement ou fin sans ces trois choses, c'est-à-dire, sans pouvoir, sans savoir et sans vouloir avec amour. » — Pensée profonde et dont la vérité se lie à l'existence même de l'art. Sans l'amour, l'art n'est qu'un jeu et qu'un pastiche, et c'est parce qu'ils aimaient que les peintures des artistes chrétiens sont si pures et si belles ; c'est parce que la paix était dans leurs cœurs qu'une joie céleste rayonnait sur leurs toiles. Une des vierges de Guido de Sienne, vierge aux regards purs et doux, porte l'inscription suivante : « Guido de Sienne m'a peinte dans des jours délicieux :

*Me Guido da Senis diebus depinxit amœnis.*

Tous les jours ne sont-ils pas une suite de délices pour celui qui

(1) Le Jugement dernier de Frà Angelico se trouve à l'Académie des Beaux-Arts de Florence. Le pieux artiste a reproduit le même sujet dans la chapelle Saint-Érice d'Orviète, mais avec une modification très-importante. A Orviète, le Christ foudroie les méchants, mais il est bien autrement divin, dit M. de Montalembert, que le Christ forcené de Michel Ange qui a voulu l'imiter.

(2) P. 219.

aimer avec la certitude de ne pas être trompé dans son amour. Mais les peintures de tels artistes sont-elles susceptibles d'être imitées ? ne tiennent-elles pas à la vie et aux pensées habituelles du peintre ? Et si on les imite, devra-t-on aussi imiter jusqu'aux incorrections des vieux maîtres, comme sont portés à le faire certains admirateurs enthousiastes. Nous ne saurions trop sur ces questions tout actuelles et très-importantes, méditer les paroles de M. Cartier. — « *L'art chrétien sommeille comme Lazare, il faut aller avec le Christ pour le déliorer.* Fra Angelico est le meilleur guide à suivre dans cette renaissance de l'art chrétien. C'est à lui qu'il faut reprendre la tradition interrompue ; *il faut, à son exemple, croire fermement aux dogmes, méditer l'Évangile et en admirer les beautés dans la vie des Saints.* Il faut aussi les étudier dans les œuvres des maîtres des écoles anciennes, qui sont les pères de l'art chrétien, *non pas pour en imiter le vieux style, mais pour en suivre les types* qui sont comme les définitions des vérités à rendre. *L'art a besoin comme la religion d'une autorité doctrinale qui donne à tous les mêmes vérités.*

« L'artiste chrétien doit étudier la nature : n'est-ce pas pour exprimer la vérité que Dieu a fait toutes les merveilles du monde visible ? Qu'il s'en pénètre donc et qu'il les reflète en luttant avec son divin modèle : Qu'il emploie, comme une langue docile, la noblesse des proportions, la souplesse des lignes, la magie de la lumière, l'harmonie des couleurs et qu'il les réunisse sur la figure de l'homme pour que la nature entière glorifie son auteur.

» Toutes ces beautés, l'artiste peut les étudier dans les œuvres de ceux qui les ont consacrées à de vaines idoles. Il peut, comme le peuple d'Israël, prendre les vases précieux de l'Égypte pour aller sacrifier au vrai Dieu dans le désert. L'art antique est un riche métal que la main *doit fondre* pour en décorer le sanctuaire. Tout ce qui est beau est chrétien. Qu'il s'approprie donc cette pureté de goût, cette perfection de formes, cette simplicité, cette mesure qui brillent dans les monuments de Rome et d'Athènes. *Le paganisme que nous avons à craindre c'est le paganisme de nos âmes (1).* »

(1) P. 369, 370.

Cette page suffit pour faire connaître le style non moins que la pensée de M. Cartier. On y retrouve l'élévation, la pureté, quelque chose en un mot du charme des tableaux du *Bienheureux* de Fièsole. Il était difficile qu'un biographe et que son héros se répondissent mieux par les tendances habituelles de leur esprit et de leur cœur.

EUG. DE LA GOURNERIE.

---

# RECHERCHES HISTORIQUES

SUR QUELQUES

## DROITS ET REDEVANCES BIZARRES

AU MOYEN AGE.

---

### LA QUINTAINE.

Il a paru, l'an dernier, sous le titre de « Réponse d'un Campagnard à un Parisien » un petit livre qui n'avait d'autre but que de dire, sur un ton un peu haut, de gros mots à M. L. Veullot, et d'établir que le *droit du seigneur* avait été d'un usage si général que vraiment nous devrions nous considérer, au XIX<sup>e</sup> siècle, comme pas ma! bâtards, depuis le plus petit jusque au plus huppé<sup>(1)</sup>. Sous prétexte de défendre la vérité, l'auteur de ce petit livre, M. Jules Delpit, a composé, contre un pamphlet, un autre pamphlet dont la mère interdira la lecture à sa fille. Eh! mon Dieu, nous connaissons parfaitement le costume de la vérité au fond de son puits; mais il ne faut pas, pour lui rendre hommage, le prendre tellement à la lettre et décoller son style au point que pour honorer dame Vérité on mette en fuite dame Pudeur: la langue française est plus civilisée que la langue latine, et elle respecte l'honnêteté dans les mots.

Mais je ne m'occuperai aujourd'hui que de quelques lignes de la lettre du *Campagnard*: Je ne veux pas ici le prendre à partie sur son urbanité, ni sur ses réflexions *gauloises* (pourquoi gaulois est-il donc synonyme de grandeur)? ni même sur l'objet principal de sa thèse. — Je veux simplement relever une erreur, parce qu'elle concerne un usage qui était très-répandu en Bretagne.

Or on sait qu'en Bretagne le droit du seigneur n'a pas encore été

(1) Réponse d'un Campagnard à un Parisien, ou réfutation du livre de M. Veullot sur le droit du seigneur, par Jules Delpit. Paris, Dumoulin, 1857.

signalé, du moins en ce qui touche à la société féodale : quelques vagues traditions populaires en font honneur aux *moines rouges*, et j'ai déjà laissé entrevoir ailleurs que le moine rouge constitue un être symbolique qu'il n'est pas très-facile de déterminer (1).

M. Delpit, d'après l'ouvrage de M. L. Delisle, constate que le droit de *quintaine* existait dans plusieurs fiefs de Normandie, et il n'hésite pas à le considérer comme une conséquence de ce honteux abus que l'on persiste à qualifier de l'épithète fautive de *droit*, de cet abus qui a existé à toute époque, qui peut-être même existe encore, bien que les privilèges de la féodalité soient parfaitement anéantis.

J'avoue que pour apercevoir dans le *droit de quintaine* quelque chose qui blesse la morale publique, il faut avoir l'imagination singulièrement dépravée : quand l'esprit est ainsi préoccupé, il n'y a plus rien au monde, dans la nature, dans sa propre chambre, qui ne puisse inspirer de « coupables pensées » : vraiment je ne sais pas si mon encrier ne me paraîtrait pas scandaleux. — Et remarquons le, M. Delpit ne peut pas prétexter d'ignorance ; d'abord il a fait ses preuves déjà comme érudit, ensuite à la page 53 de son ouvrage pornographique, il traduit quelques lignes d'un texte rapporté par M. Delisle, dans lesquelles le droit de quintaine est clairement défini : « Guillaume de » Creunes, dans la vicomté de Vire, avait droit à certaines redevances » et à faire courir la quintaine au mari. Si le mari n'avait pas de cheval, » le seigneur en fournissait un, avec une lance longue d'une aune, de » bois cueilli le jour même, et grosse au petit bout comme le poignet » de la mariée. »

Je vois bien ce qui a ému M. Delpit ; c'est que dans la seigneurie de Creunes, comme dans toutes celles où on courait quintaine, les acteurs étaient les nouveaux mariés de l'année ; du moment que ceux-ci étaient acteurs et intéressés dans cet exercice, il faut voir quelque détail nauséabond : pourquoi ?

Du reste, le « Campagnard » n'a pas le premier mérite de cette pudeur exagérée : longtemps avant lui M<sup>e</sup> Fr. de Boutaric, professeur de droit français de l'Université de Toulouse, disait : « La quin-

(1) Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne, fascicul. II, p. 26

» laine est un jacquemart ou grosse pièce de bois plantée en terre ou  
 » dans le courant d'une rivière, à laquelle on attachoit autrefois un  
 » bouclier, contre lequel on rompoit quelques lances, ou contre lequel  
 » on tiroit en courant quelques traits ou quelques dards. Anciennement,  
 » dans les campagnes, les paysans s'amusoient à cet exercice; et  
 » comme alors les seigneurs demeuroient presque tous dans leurs  
 » terres, leurs justiciables, pour les amuser, alloient prendre le diver-  
 » tissement de la quintaine sous les fenêtres du château. Les jeunes sei-  
 » gneurs laïcs ou ecclésiastiques se mêloient dans la foule, et prenoient  
 » sans façon, surtout avec les jeunes filles et les jeunes mariées, des  
 « libertés publiques que la décence des mœurs a proscrites dans la  
 » suite (1). »

Convenez, ami lecteur, que M<sup>e</sup> Fr. de Boutaric est assez bon à entendre : j'aurais voulu le voir à nos courses modernes. Je suis convaincu que s'il eût eu à courir la quintaine, il eût fait triste figure. Quel dommage qu'il ait vécu il y a un siècle, et que M. J. Delpit ne puisse, en suivant ses enseignements, ajouter à tout ce qu'il sait déjà et prendre le bonnet de docteur !

Voyons donc un peu ce qu'était la course de quintaine, et si, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusque au XVII<sup>e</sup>, cet usage a beaucoup varié dans sa forme et dans son but.

Mathieu Paris, en 1253, disait : « *Juvenes Londinenses, statuto pavone pro bravio, ad stadium quod vulgariter QUINTANA dicitur, vires proprias et equorum cursu sunt experti.* » J'emprunte cette citation à Du Cange qui, peu de lignes plus bas, établit que les Italiens considéraient la course de quintaine comme un divertissement venu de France et analogue à leurs courses de bagues.

Bon, me direz-vous, mais ce divertissement, le plus souvent obligatoire comme les danses des esclaves nègres, était à l'usage des manants : permettez-moi de vous présenter messire Antoine de Pluvinel, écuyer principal de S. M. Louis XIII :

« *Le Roi* : Parlons à cette heure de la *quintaine*, et me dites ce que c'est, et comme quoy vous voulez que l'on s'en serve ?

(1) *Traité des droits seigneuriaux et des matières féodales*, par M. noble François de Boutaric, professeur de droit français de l'Université de Toulouse. 1767. p. 654.

» *M. de Pluvinel* : Sire, quelques fois les chevaliers se lassent de  
 » faire une mesme chose, de rompre en lice les uns contre les autres :  
 » ils trouvent trop de peine, et quelquefois du mal pour le continuer si  
 » souvent ; de courre la bague, ils y prennent bien plaisir, et peu sou-  
 » vent s'en lassent : mais il n'estiment pas cet exercice assez martial ;  
 » c'est pourquoy les plus inventifs ont trouvé un milieu qui est une  
 » figure d'homme qu'ils placent au mesme endroit que celuy qui cou-  
 » roit la lice contre eux, et de la mesme hauteur. Et là ramez, ils rom-  
 » poient leurs lances, s'ajustant contre cette figure d'homme qu'ils  
 » nomment *Quintan*, tout aussi bien que contre un gendarme na-  
 » turel..... L'endroit pour rompre la lance est dans la tête, les meil-  
 » leurs coups sont au-dessus des yeux, dans le front, les moindres au-  
 » dessous. Et si quelque mauvais gendarme donnoit dans un escu que  
 » le *Quintan* porte au bras gauche, il tourne sur un pivot et tasche de  
 » frapper celui qui s'est si mal servi de sa lance, lequel courant en  
 » partie est mis dehors et perd les courses pour punition de sa mau-  
 » vaise grâce (1). »

Sur la planche qui accompagne le texte de *M. de Pluvinel*, le *quintan* est un Turc, et je crois que c'était le but le plus usité pour recevoir des coups de lances : cela rappelle le temps où le *Sarrazin* était considéré comme le type de l'ennemi mortel de tout soldat chrétien : cet exercice s'était probablement répandu du temps des expéditions en Palestine, alors qu'un chroniqueur, témoin oculaire, racontait tranquillement que, dans un moment de famine complète, des soldats croisés *avaient mangé du Turc, et même du chien*.

Quitte à faire sourire mon lecteur, je ferai un rapprochement, qui est peut-être moins naïf qu'il n'en a l'air. N'y a-t-il pas un rapport entre ce Turc placé en *quintan* pour recevoir un coup de lance au milieu du front, et la tête de Turc sur laquelle, dans les fêtes populaires, et à Paris en tout temps, on a le droit, moyennant une légère rétribution, d'essayer le poids de son bras ? Tout cela, à mon avis, ainsi que le proverbe, certainement altéré : *fort comme un Turc*, peut remonter à l'époque des croisades.

(1) *L'instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval*, par messire Antoine de Pluvinel, escuyer principal de Sa Majesté.

Mais revenons à notre sujet.

Je crois avoir établi clairement que de tout temps la course de quintaine a été un exercice d'adresse, destiné à conserver les traditions de l'équitation, et usité parmi les nobles comme parmi les roturiers et les vilains. C'était une sorte de tournoi, dans lequel je cherche, même après avoir lu M. J. Delpit, ce qui peut offusquer la pudeur du « *Campagnard* » du XIX<sup>e</sup> siècle.

J'allais oublier que les nouveaux mariés couraient généralement la quintaine : là git peut-être tout le mal ; sans doute que « le Campagnard » fait ce raisonnement : le droit du seigneur existait incontestablement ; or, nous voyons les nouveaux mariés astreints à un devoir ridicule et exorbitant ; donc ce devoir n'était autre chose que le rachat du privilège honteux que le seigneur daignait ne plus exercer.

J'ai dit que le devoir de quintaine n'était pas ridicule, nous verrons qu'il n'était pas exorbitant ; j'ajoute qu'il n'était pas déjà si *mal porté*, puisque S. M. Louis XIII et toute sa cour couraient la quintaine, comme le dernier paysan nouvellement marié de la vicomté de Rohan : voyons donc d'où peut venir cette préférence pour les nouveaux mariés.

Je commence par affirmer que je ne connais pas un acte qui indique que la course de quintaine ait jamais été la conséquence du rachat d'un droit antérieur.

Cette formalité était-elle un symbole de l'état du vassal, qui n'aurait pu se marier sans la permission du seigneur ?

J'ai déjà lu bien des aveux ; j'ai parcouru bien des documents, et jusqu'à présent je n'ai encore rien trouvé qui semblât indiquer qu'en Bretagne le mariage des vassaux, roturiers ou vilains ait été à la discrétion des seigneurs : il me semble même que si quelque texte venait à m'être signalé, je serais en droit d'y voir une exception : ce fait s'explique naturellement dans un pays où le servage était oublié depuis plusieurs siècles (1).

(1) Les chartes bretonnes paraissent permettre d'affirmer que le servage disparut en Bretagne lorsque les dévastations des Normands eurent bouleversé l'Armorique : le nouvel état de choses qui suivit ce fléau ne rétablit pas le servage : les traces que je remarque dans les documents déjà publiés sont dans la vicomté de Léon et dans l'évêché de Tréguier. En 1375, on remarque les « *tailles et serfs à la condition de la vicomté de Léon et la terre Rivelen en Cornouailles* » (D Mor, pr. II. 99. — Le Raoulin en 1484, rappelle que les « *cacoust propre sunt quasi servi archidiaconi Plebis Castellii*. » (Mél. hist. et arch. fascic. 1. p. 103.

La seule obligation des nouveaux mariés était donc la course de quintaine, et la *soule*, dont nous nous occuperons dans l'un des paragraphes suivants : l'une et l'autre consistaient en luttes d'adresse qui étaient l'occasion de fêtes et de réunions joyeuses pour les habitants du fief et des paroisses voisines : les maladroits et les vassaux peu complaisants payaient seuls une amende : le jouteur habile, et quelquefois le nouveau marié qui avait un espoir fondé d'héritier <sup>(1)</sup>, étaient quittes d'amende et d'autre obligation.

Si nous remarquons que ce devoir était exclusivement attaché à des fiefs considérables, à des hautes justices, il nous sera permis d'en conclure qu'il y avait là un souvenir de l'ancienne *chevauchée* du seigneur et aussi de l'obligation au vassal, en se mariant, de faire hommage au nom de sa femme : l'art. 339 de la coutume de Bretagne commenté par d'Argentré dit : « *Postquam maritus uxorem duxit, fidelitatem et homagium prestare debet, uxoris nomine.* » <sup>(2)</sup> — N'oublions pas qu'en Bretagne, où le droit de quintaine est peut-être plus répandu que dans aucune autre province, les courses de chevaux ont toujours été en grande faveur : les chefs dannonéens Riwal et Fracan faisaient déjà lutter leurs chevaux, et Gurdestin nous a conservé le nom d'un écuyer malheureux que saint Gwennolé ressuscita.

Ailleurs, la quintaine ne se courait pas à cheval, mais en bateau. M<sup>e</sup> de Boutaric cite la baronnie de Maizières ; M. J. Delpit parle, d'après M. Delisle, de la seigneurie de Condé sur Rille en Normandie. Je prends la liberté de faire observer que cette coutume, que M. Delpit trouve si absurde, se pratique encore aujourd'hui dans les joutes sur l'eau, et n'est pas plus ridicule en son genre que le mât de cocagne : je cite M. Delisle : « Yceulx vavassours doivent touttefois que eulx et » leur aînés filz se marie jouxter en la rivière de Rille, trois cops » d'une lance à un pieu fichié en une fosse qui est en ladictie rivière,

(1) Boutaric, *loc. cit.*, à Mehun en Berry. — Outre l'amende, le maladroit avait quelquefois à supporter une petite humiliation publique : ainsi à Pontivy on les promenait sur une planche munie de quatre petites roues ; les cordiers fournissaient le véhicule, et les rouleurs de vins traînaient le patient. A Malestroit, certains détenteurs d'héritages étaient chargés de « fournir le feu et la paille pour bruler le cul à celui qui tombait. » (Mél. d'hist. et d'arch. breton. Art. de M. de la Borderie, t. 23 et 24.)

(2) D'Argentré, *comm. in consuet. duc. Britanniae*, col. 1334.

» nommé la quintaine, et doivent estre en un batel, lequel l'on maine à  
 » quatre hommes aval ladictè rivière. » Notons que les vavasseurs  
 étaient des hommes de classe moyenne, mais parfaitement libres (1).

Dans les pays où on avait peu de goût pour l'équitation ou le cano-  
 tage, la quintaine subissait des transformations que nous retrouvons  
 encore aujourd'hui dans quelques fêtes de village. Dans la paroisse  
 d'Andelat, par exemple, en Auvergne, les nouveaux mariés de la  
 seigneurie de Saillans devaient payer une amende ou *casser le pot*,  
 le dernier dimanche prenant qui suivait le mariage : « Ce pot, rempli  
 » de liquide, était posé sur un but à une certaine hauteur. Le marié,  
 » les yeux bandés et armé d'un bâton court, devait en partant d'un  
 » point assez éloigné et après avoir tourné sur lui-même, afin d'être  
 » dépisté, s'approcher du vase et tenter de le briser. S'il réussissait,  
 » les éclaboussures en rejaillissaient sur lui à la grosse joie des spec-  
 » tateurs, mais dans ce cas il ne devait pas autre chose (2).

M. de Pluvinel aurait certainement préféré nos courses de quintaine  
 de Bretagne à ces exercices rustiques.

Le mot quintaine s'appliquait indifféremment au but à frapper et à  
 la lance dont on se servait (3) : ce but n'avait forme de Turc que dans les  
 joutes solennelles ; partout ailleurs c'était une simple pièce de bois,  
 quelquefois surmontée de l'écusson seigneurial.

Le plus souvent le seigneur fournissait chevaux, éperons et lances,  
 lorsque le vassal n'était pas monté : une fois en selle, il était interdit  
 de mettre pied à terre sans la permission du magistrat seigneurial

(1) *Etudes sur la condition de la Classe Agricole et l'Etat de l'Agriculture en Normandie au moyen âge*, par Léopold Dellsle, p. 72.

(2) *Etudes sur les droits seigneuriaux de l'Auvergne*, par Dominique Branch. 1857. Clermont-Ferrand.

(3) « Une lame de boys de la longueur de cinq piedz, essaiée par trois secousses à force de  
 » bras, et vulgairement appelée quintainne. » (1677, à Plouha et Plouezec). — « Les com-  
 » pendants sont tenus de rompre chacun trois bois d'aune appelés quintaines » (1682, à Pontivi).  
 — « Les domainiers montés à cheval équipé et sellé, avec éperons, tenant une quintaine  
 » en main, id. à Loudéac). — Dans un aveu de 1538 de Catherine de Rohan, dame de Saint-  
 Myrel, et sur lequel nous aurons occasion de revenir au sujet d'une redevance singulière,  
 je remarque plusieurs tenanciers qui devalent fournir chacun « deux quintaines en manière  
 » de lances, » et les apporter à Montcontour le jour de la Pentecôte. — « Frapper par  
 » trois coups le pal de la quintaine. » — « Li cuens ne voit plus longuement targier, Ains  
 » fait tantôt la quintaine drescier. » (Cl. du Cange).

chargé de présider à la joute : il y avait aussi des peines pour ceux qui obligés de s'équiper eux-mêmes venaient, par exemple, avec un seul éperon (1).

Les curés devaient fournir le rôle des vassaux qui s'étaient mariés dans l'année; aussi les défailants ou les maladroits avaient quelquefois une redevance à payer à l'église paroissiale : il arriva, surtout dans les derniers temps, que les curés se montrèrent peu disposés à donner les noms des coureurs : j'attribue ce défaut de complaisance soit au peu d'empressement pour acquitter la redevance à l'église, soit au peu de sympathie du clergé pour des réunions populaires qui pouvaient, outre les accidents, donner naissance à des débauches et à des rixes (2) : — à la fin de cet article nous en verrons un exemple. — Cette intervention du clergé me semble établir implicitement que les seigneurs s'occupaient peu des mariages contractés par les habitants de leurs fiefs : s'il y eût eu une permission à demander et à octroyer, le sénéchal certainement en eut pris bonne note, et on n'aurait pas eu besoin de recourir aux registres de la paroisse.

Voici quelques mentions d'amendes que j'ai pu constater dans plusieurs seigneuries :

Le seigneur du Parc, pour les hommes de la Tiollais et de la Corbière, par. du Gouray (3) 45 s. ;

(1) « Yvon Le Bleiz présent, a rompu son boys, mais pour avoir décedu de cheval » devant nous, et faute d'avoir des esperons, condempné de 10 souz à la fabrice. — Guillaume Meur fils Jacques, présent, a rompu son boys, et néantmoins, pour avoir décedu » près de nos pieds, condempné en cinq sols vers la fabrice. — Jean Quéré, fils Moret, » présent, qny a rompu son boys, et déclaré quitte ; et néantmoins faute d'avoir esperons, » condempné en cinq souz à l'esglise. » (1619, Plouha). — « Ne doivent lesdicts nouveanz » mariés chausser lesditz éperons, monter à cheval, prendre ladicte lance, courir, frapper à » ladicte quintaine, ne descendre de dessus leur dict cheval, sans tout premier demander » pour chacune desdictes choses congé audict seigneur. » (1500, Bécherel).

(2) En 1677, le recteur de Plonxec refusait de signer la liste des nouveaux mariés, et l'alloué du procureur était chargé de le contraindre à présenter les livres des fiançailles et épousailles. — A Plourhan, en 1763, le curé fournissait le rôle des nouveaux mariés, et le marguillier de la paroisse était encore chargé de planter le *post* lorsqu'il n'y avait pas eu de mariage dans la dixmerie de Buhan. — A Pontivy, c'était le géollier qui plantait le poteau, mais le recteur devait également « comparoir et représenter au procureur fiscal un cata- » logue, sous son signe, des noms et surnoms des hommes qui ont esté bannis et espousés » audit Pontivy, l'an précédent. »

(3) Les vassaux du seigneur du Parc devaient, comme ceux de Rohan, à Loudéac, le devoir de quintaine et celui de boubourdagé; nous reviendrons sur celui-ci dans un instant.

Le seigneur du Plessis-Balisson, 7 jalots de vin, le jalot valant 3 pots de vin, à la mesure du Plessis ;

Le seigneur de Bécherel, amende arbitraire ;

Le seigneur de Saint-Myrel<sup>(1)</sup>, 60 s. ;

Le seigneur de Rohan, à Pontivy, 60 s. ; à Plouezec, 60 s., et une livre de cire à la fabrique ; à Plouha, 60 s., et une livre de cire à la fabrique ;

Le seigneur de la Roche-Suhart, 60 s., et une livre de cire à la fabrique ;

Le seigneur de Branville (vicomté de Coutances), 18 rais d'avoine ;

Le seigneur de Creunes (vicomté de Vire), 18 s., et une mine d'avoine ;

Le seigneur de Mehun, en Berry, 60 s.

Les jours de courses de quintaines, étaient :

Au Plessis-Balisson, le lendemain de la foire Saint-Jean ;

A Carcado, le 1<sup>er</sup> dimanche de mai ;

A Saint-Gonery, le 2<sup>e</sup> dimanche de mai ;

A Saint-Caradec, le 3<sup>e</sup> dimanche de mai ;

A Uzel, le 13 mai ;

A Pontivy, le mardi après Pâques ;

A Loudéac, le lundi après Pâques ;

A la Roche-Suhart, le lundi après la Pentecôte ;

A Plouezec, le 2<sup>e</sup> dimanche après Pâques ;

A Plouha, le dimanche de la Quasimodo ;

A Mehun, en Berry : à Moncontour, la dame de Saint-Myrel, le jour de la Pentecôte ;

A Mareuil, le jour de la Trinité ;

A Malestroit, le lendemain de Noël ;

A Tréal, le lendemain de Pâques.

Je termine cette étude sur la course de quintaine, par le récit de ce qui arriva le 4 avril 1660 à Plouha ; je laisse parler le sénéchal de M. de Guéméné, Claude Furet, écuyer, sieur du Guilly, en témoignant

(1) Les vassaux de Saint-Myrel ne devaient que 13 deniers quand ils refusaient de courir : les maladroits seuls payaient 60 sous.

toute ma reconnaissance à M. Rosenzweig, mon confrère à l'Ecole des Chartes, qui m'a communiqué le document qui suit :

« Nous estans transporté à l'yssee de vespres en la place publicque  
 » désignée pour cest effect, acompagné de noble messire Jan de  
 » Botmilliau, écuyer, sieur de Kerhor, procureur d'office de ladicté  
 » court, et de noble messire François le Kerhict aussy sergent nous  
 » seroit venu aborder sur le cimittière, nous acheminant vers ladicté  
 » place, noble Vincent de Kerimel, sieur de la Villeneuffve, lequel  
 » espris de vin et esmeu de colère, jurant et blasphémant le saint  
 » nom de Dieu, auroict pris la démarche devant nous, ce qui nous  
 » auroit obligé de le convier de se retirer en arriere, et de ne nous  
 » apporter aucuns troubles dans l'exercice de nostre charge, à quoy il  
 » auroict en quelque façon obéy ; et estans rendus audict placeix, et  
 » asis dans nostre chaise, nous auroict esté la liste des quinteniers  
 » apparue par vénérable et discret missire François Huet, vicaire de  
 » ladicté paroisse, soubz signe de noble, vénérable et discret missire  
 » frère Vincent Gallays, recteur d'icelle.... Et voulant procéder à  
 » l'exercice des droicts, comme ledict du Liscoët faisoict faire place,  
 » un certain particullier à nous incogneu, fors qu'il nous auroit esté  
 » dict avoir nom Isac, se présanta témérairement avecq une insolence  
 » insupportable, espris de vin, jurant et blasphémant le saint nom de  
 » Dieu, battit et excéda ledict du Liscoët, sergent, en nostre pré-  
 » sance, à coups de piedz et poings, et commist quantité d'autres  
 » violances, et luy ayant fait commandement de se retirer, il se  
 » retira pour un peu de temps pour chercher d'autres particulliers  
 » malfaiteurs et mauvais garnemens à nous inconnus, l'un desquels,  
 » qu'avons ouy nommer Guessand, s'adressa audict du Liscouët et  
 » luy demanda sy c'estoit luy qui avoit frapé le compère de monsieur  
 » le baron, sans spécifier quel baron (1), et au mesme instant luy

(1) Les notes de mon confrère n'indiquent pas quel étoit le personnage qui excitait ce désordre et que l'on désigne sous le titre de *M. le baron*. Lorsque le sénéchal porta sa plainte au parlement, il se contenta de signaler « un certain particullier malfaiteur, » vagabond et inconnu dans le pays, qui se disoit compère d'un gentilhomme d'auctorité » et de credict, qui de tout temps a voulu anticiper sur les drois de Monseigneur » le prince de Guemené en ladicté paroisse. » Plus loin, il ajoute que ce gentilhomme « puissant et redouté dans le pays pour la troupe de gens inconnus qu'il tient » auprès de luy, » disoit publiquement qu'il mettrait tout à feu et à sang. Il ne serait pas bien difficile, je crois, de trouver le nom de ce personnage peu endurant.

» donna en nostre présence un coup de poing sous le menton et un  
 » soufflet, ce quy nous obligea de nous relever de nostre chaise pour  
 » le saizir par la fronde, crainte que son insolence ne l'eust porté à  
 » donner de son espée dans le ventre audict du Liscouët, comme il  
 » protestoit de le faire ; et l'ayant obligé doucement de se retirer, au  
 » mesme instant lesdicts malfaiteurs et autres personnages à nous  
 » inconnus, entrèrent dans le cimittière, tousjours jurans et blasphemans  
 » le saint nom de Dieu, que tost ou tard ils nous eussent  
 » maltraictés, et de fait ils eussent mis leur pernicieuse volonté à  
 » exécution sans la grande affluence du peuple quy asistoient auxdictes  
 » quintaines ; à l'yssue desquelles nous estans retirés en nostre logeix  
 » ordinaire audict bourg de Plouha, ledict Raoul Ollivier (1) nous y  
 » auroict suivy, ayant une quintaine en main, et feignant de chercher  
 » le sieur de Kerlamarec, voullut monter dans le degré pour entrer  
 » dans une petite chambre où nous estions retiré, ledict Ollivier  
 » ayant esté toute la journée à banqueter avecq tous les susdicts  
 » malfaiteurs, etc. »

#### LE BOUHOURLAGE.

M. de la Borderie, dans les *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes* (2), rappelle que les cordiers de Loudéac étaient obligés de s'acquitter du droit de *Bouhourdage*, ce qu'ils faisaient à cheval, et tenant à la main des baguettes blanches : mon savant confrère ajoute, en note, que ce droit était probablement le même que celui de *quintaine*.

Je ne partage pas l'opinion de M. de la Borderie, et je m'appuie principalement sur ce que le dénombrement du domaine de Jugon, fait en 1682, mentionne le seigneur du Parc, en Gouray, comme ayant

(1) Raoul Ollivier était le sergent féodé de la paroisse : ce jour-là, ayant banqueté avec les gens de M. le Baron, il était pris de vin et avait refusé de faire l'appel des quinteniers, comme c'était son devoir : il fut condamné à payer l'amende de 60 sous et une livre de cire, plus 50 livres « applicables scavoir lesdictes deux pars à la fa fabrice de Monsieur Saint-Pierre de Plouha, et le tiers pour faire une vitre dans la fenestre au bout du pignon de l'auditoire de Plouha. »

(2) T. I, p. 24.

droit de quintaine et de bouhour sur ses vassaux de la Tiollais et de la Corbière : ces deux redevances pouvaient avoir entr'elles quelques relations, mais cependant elles étaient distinctes.

En effet, si nous recourons au Glossaire de Du Cange, nous voyons clairement que le Bouhourdage n'était pas un exercice ayant pour effet de toucher un but fixe, et d'y briser une lance : c'était plutôt une sorte de mêlée, une lutte corps à corps, un diminutif du tournoi (1). Je lis en effet ce texte extrait du Concile d'Alby : « *Trepidare quoque, quod vulgariter BIORDARE dicitur, cum scuto et lancea aliquis clericus publice non attentet.* » Dans ces exercices, les bourgeois et les vilains se servaient de baguettes et de bâtons (2), qui donnèrent leur nom au bouhourdage (3).

Dans la tradition, le bouhourdage de Loudéac avait lieu dans la rue de Cadelaç ; ceux qui devaient y prendre part se réunissaient à cheval à l'une des extrémités, et au commandement de « Hard'debout ! » la mêlée commençait ; on ajoute que les *linatiers* avaient souvent l'avantage, grâce aux crochets qui garnissaient les bâts qui leur servaient de selle.

#### ANATOLE DE BARTHÉLÉMY.

(1) Le bouhourdage avait tant de rapport avec le tournoi que nous lisons, en 1457, dans un compte de la maison du duc Arthur III : « A Mery Bandet, plumasseur, demourant » à Tours, pour avoir garny d'or clinquant 20 Jacques de bougrain blanches et noires, » 28 plumeaux de meisme, pour mettre sur les esliades de partie des gens du Duc qu'il » avoit fait armer pour combattre au *bouhourdeiz* que le Roy faisoit faire le 9 dudit » mois, à la feste des Rois, qui avoit esté laissé pour sa maladie. — A Jacquemin Hérode » pour le louaige de 19 corsets et autres harnois, pour armer partie des gens du Duc sedit » *bouhourdeiz.* » (D. Morice, II, col. 1724.)

(2) « Sic autem in eo Tabulario (Pineconensi) appellantur ludicra certamina paganorum » et burgensium, quæ illi cum baculis et fustibus in campo obire solebant certis ac statis » diebus, atque adeo prima et secunda Dominica Quadragesimæ quæ inde *bouhourdis* » appellantur in quibusdam Gallie provinciis. » Du Cange, v° *Bouhourdium*.

(3) D. Carpentier cite un passage d'une lettre de rémission de 1375 qui vient à l'appui de ce que j'avance : « Iceulx Jehan et Girart prirent chacun d'eulx un blanc petit tilleul » pelé, pour en behourder l'un à l'autre, et en eulx ainsi esstant et bouhourdant » brisèrent plusieurs tilleulx l'un contre l'autre. »

# LA LANGUE ANGLAISE ET LA POÉSIE CELTIQUE.

---

DISCOURS D'OUVERTURE PRONONCÉ EN 1839, A LA FACULTÉ DES LETTRES DE RENNES,  
PAR M. LE HUÉROU, PROFESSEUR SUPPLÉANT DE LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

---

Cette belle leçon n'avait jamais été publiée. Nous sommes heureux de l'offrir à nos lecteurs, pour la plupart desquels l'auteur de l'*Histoire des Institutions Mérovingiennes et Carolingiennes* n'est point un inconnu. En lisant ces pages, ils regretteront avec nous qu'une mort prématurée ait arrêté dans son essor cette noble et vive intelligence qui promettait une gloire de plus à la Bretagne. — Nous devons ce discours à l'obligeance de son neveu, M. Luzel, le poète qui, le mois dernier, déplorait la mort de M. Brizeux dans cette touchante élégie bretonne que l'on reproduit de toutes parts.

M. Luzel, possesseur des manuscrits de son oncle, a bien voulu mettre à notre disposition quelques-unes des plus brillantes leçons de ce cours.

(Note de la Rédaction).

..... Il y aurait sans doute un moyen plus facile et plus légitime peut-être de populariser cet enseignement : ce serait d'introduire enfin dans cette chaire une littérature nationale, et de faire entendre de nouveau à la Bretagne la divine harmonie des bardes antiques, qui ont chanté en si beaux vers sa gloire et ses malheurs. Et certes, si nous nous laissions entraîner à cette faiblesse, il n'en est aucune qui parût plus excusable et qui eût meilleure chance de trouver grâce auprès de vous. Bien plus, (et pourquoi craindrais-je de faire cet aveu ?) il n'en est aucune qui me sourit d'avantage.

De toutes les littératures éteintes par un destin jaloux, avant d'ar-

river à cet épanouissement complet qui forme le caractère principal des littératures classiques, il n'en est aucune, j'ose le dire, dans cette immense Europe, qui recèle plus de trésors cachés, et qui puisse étaler dans cette chaire une plus riche parure. Notre Arthur, semblable à l'Achille d'Homère, est devenu le centre d'un vaste cycle épique qui rattache les souvenirs les plus glorieux, les plus funèbres de notre histoire à tout ce que l'histoire des nations chrétiennes offre de plus grand et de plus magnanime. — La cause sacrée de l'indépendance nationale s'est liée ainsi dans l'imagination de nos pères, par je ne sais quelle mystérieuse et quelle admirable influence, à la cause tout aussi sacrée et plus majestueuse encore des luttes armées du Christianisme contre le fanatisme sauvage et destructeur des nations orientales.

Et depuis que ces tristes images d'Arthur s'éloignant tout sanglant de son dernier champ de bataille, de Merlin redisant dans ses vers les noms des héros qui ne sont plus, de Tristan promenant à travers le monde l'incurable tristesse de ses pensées, — avec la douleur d'une patrie absente et d'un cœur blessé par l'amour ; — depuis que ces douloureuses images se sont évanouies dans le passé, d'autres souvenirs sont venus les remplacer ; mais le caractère de la poésie celtique n'a pas changé avec eux. Elle est restée ce qu'elle était dans les chants de Taliésin, de Gwenc'hlan, dans les prédictions de Merlin ; et rien ne serait plus facile que de retrouver dans les Merlins et les Taliésins de nos jours la même tristesse ; la même harmonie, les luttes et les tourments d'un cœur agité par les mêmes orages.

C'est qu'en effet nous sommes témoins d'un étrange spectacle. C'est dans ce coin de terre éternellement battu par l'Océan et la tempête, que semble s'être réfugié, comme dans un dernier asile, ce qui reste de poésie à la France industrielle du dix-neuvième siècle. Il n'est point de ville en Bretagne qui n'ait sa pleiade poétique, point de village qui n'ait son Ossian ; et c'est sur cette poétique terre d'Armorique, à deux pas de la mer, qu'est né le roi de la littérature au dix-neuvième siècle, celui qui a donné au monde le *Génie du Christianisme* et *René*, celui qui a voulu que son tombeau s'élevât au-dessus des vagues, sur les côtes orageuses de la Bretagne, presqu'en vue du château féodal où il

reçut la vie, lorsqu'on sentait déjà les approches de la terrible révolution qui en a troublé le cours.

Ainsi le vieux génie celtique a eu de nos jours sa renaissance. Et, voyez ! déjà un nouveau jour commence à luire sur ces gracieuses et naïves créations dédaignées si longtemps. Les chants de nos vieux bardes, après avoir retenti pendant six-cents ans sur cette terre sauvage, sans trouver ailleurs un seul écho, trouvent aujourd'hui des juges, des admirateurs, — et peut-être des envieux dans toute l'Europe. — Il y a là un trésor enfoui et une source d'émotions d'autant plus précieuses qu'elles se rattachent à un patriotisme qu'il faut empêcher de périr. Il serait intéressant pour nous et profitable pour la science de rassembler ici devant vous les rayons épars du vieux génie celtique, et d'aller chercher sous les formes étrangères que les vicissitudes du temps et les malignités de la fortune lui ont imposées, la pensée primitive, l'idée indestructible qui l'a inspiré tout d'abord. Mais les temps ne sont pas encore venus, nous ne pouvons encore ni compter ni étaler toutes nos richesses. Des mains pieuses et dévouées sont occupées à en dresser l'inventaire, et des publications récentes vous ont appris combien l'or est pur dans les filons, mais aussi avec quelle lenteur et au prix de quelles difficultés on parvient à l'extraire. Il en est de cette Herculanum de la poésie et de la littérature bretonnes, comme de cette autre que le Vésuve a recouverte de ses laves, et qu'on retire si lentement, si douloureusement de son tombeau. On ne peut l'avoir que par fragments. Or, le travail vient à peine de commencer. Il durera longtemps encore, et l'ensemble de la construction ne paraîtra dans sa majesté que lorsque les cendres écartées laisseront à découvert, à côté du temple et des statues des dieux, l'image des héros et des génies qui les ont égalés.

Ce serait donc une imprudence, — j'ai presque dit une profanation, que de vous la montrer avec les seuillures de son tombeau, et dans cet état de restauration imparfaite où nous la voyons aujourd'hui. Nous persistons à croire, (et c'est notre amour filial pour elle qui nous inspire ces paroles), nous persistons à croire qu'il y a maintenant un plus grand service à lui rendre que celui de la produire prématurément au jour d'un enseignement public : c'est de descendre dans la mine

où quelques-uns de ses plus beaux débris gisent encore pêle-mêle avec d'autres, et de leur rendre l'éclat et le poli que tant de cruelles vicissitudes leur ont enlevés.

D'ailleurs, je l'avouerai, une pensée plus élevée me préoccupe en ce moment. Appelé à faire de la littérature devant vous, je ne crois pas qu'il soit de la dignité de cette chaire, je ne crois pas qu'il soit dans les convenances de la situation qu'on m'a faite d'amoindrir ma tâche et de réduire cet enseignement aux proportions assez étroites d'une littérature nationale. Je n'ignore pas que le travail serait déjà immense et qu'il suffirait, et au delà, pour occuper les forces d'un esprit plus vigoureux que le mien; mais l'enseignement public doit se placer au cœur des questions, et non dans les accessoires. L'intérêt peut quelquefois se rencontrer ailleurs; mais les idées, celles du moins qui intéressent l'humanité, celles qui tiennent tout son passé, celles qui s'étendent à son avenir, ne sont et ne peuvent être que dans les questions générales.

C'est donc en pleine mer, pour ainsi dire, qu'il faut se jeter, au centre même du mouvement, dans la mêlée des opinions et des systèmes; non pas avec la prétention de faire ici un cours complet de littérature transcendante, mais au moins avec l'ambition légitime d'entrevoir et de toucher les questions fondamentales qui en forment la base.

Or, dans les hauteurs de la science, au delà de l'horizon borné où toutes les littératures occidentales sont écloses, se trouvent deux sources qui les dominent et d'où elles découlent toutes. La plus ancienne, celle qui a jailli la première et qui n'a cessé de couler pendant tant de siècles avec une abondance et une limpidité si merveilleuses, c'est la source antique, celle qu'Homère a fait jaillir sur les verts sommets de l'Hélicon, et qui de là, comme une eau puissante, s'est élancée vers le ciel. C'est celle où l'humanité s'est désaltérée dans son long pèlerinage, pendant les premières heures du jour; celle où Sophocle chez les Grecs, Virgile chez les Latins, et la foule illustre des poètes et des prosateurs qui se rangent avec respect autour d'eux, sont venus tremper leurs lèvres et puiser les immortels dons du génie, devant lesquels l'esprit de l'homme s'inclinera éternellement.

L'autre, moins limpide dans son premier jet et aussi plus troublée dans son cours, est descendue des froides régions du nord, avec les avalanches de barbares qui ont renversé l'empire romain et recouvert sous ses décombres tout le travail intellectuel dont il était le produit. Celle-ci, en pénétrant dans l'empire, s'est mêlée, parmi les rares débris de la civilisation grecque et romaine qui avaient résisté à tant de bouleversements, avec un troisième élément venu naguère de l'Orient, des régions de la lumière et du soleil, plus pur, plus beau, plus rayonnant encore que les deux autres. C'est l'inspiration hébraïque, rajeunie et tempérée par la foi chrétienne. Spectacle étrange! unique jusqu'ici dans le peu qu'il nous a été donné de connaître de l'histoire des hommes, et véritablement digne de fixer et d'occuper l'attention des sages; c'est au milieu des plus épouvantables déchirements dont l'histoire ait conservé le souvenir, quand l'empire romain s'écroule, quand toute civilisation paraît condamnée à périr avec lui, que s'accomplit, sous la main de la providence, l'union si difficile et si longtemps différée du génie oriental avec le génie plus terne, plus sombre, plus froid et déjà caduc de notre Occident. Alors, mais seulement alors, l'humanité se trouva en possession de toutes ses richesses; alors, mais seulement alors, elle se trouva placée par une main divine sous la triple inspiration qui doit l'élever à toute la perfection idéale dont notre frivole et triste humanité est susceptible.

Ce mélange fermenta dans une étrange confusion pendant mille ans, sans que l'on pût deviner encore de quelle nature serait la création nouvelle qui en sortirait. Peu à peu la pensée chrétienne, par la vertu souveraine qui lui est propre, prit le dessus; le génie païen, déjà frappé dans son essence, s'altéra de plus en plus dans ses manifestations extérieures, et l'on put prévoir qu'il finirait par disparaître et s'évanouir. Et, en effet, toutes les productions de l'art au moyen âge n'en portent aucune empreinte. Nos cathédrales gothiques s'élançèrent avec leurs flèches et leurs innombrables colonnades vers le ciel, sans autre pensée, sans autre inspiration que celle du Dieu qui les remplit. Les grands cycles épiques d'Arthur et de Charlemagne se déroulèrent sous la même influence, et sans qu'aucun souvenir païen

se rencontre dans l'immense labyrinthe qui les enserme. Il en est de même de la peinture, de même de la sculpture, de même de toutes les productions de l'art. Le présage de Constantin s'était réalisé ; — le Christ avait vaincu, le Christ régnait en maître sur toute la terre.

Mais la pensée est indestructible. Elle peut être obscurcie, altérée, submergée quelquefois au milieu de la tourmente ; mais elle ne périt jamais, elle finit toujours par surmonter l'abîme, toujours elle finit par reparaitre à la surface. C'est là comme un symbole de l'immortalité qui lui est réservée.

La pensée païenne, longtemps ensevelie dans les catacombes du moyen âge, respirait toujours dans les chefs-d'œuvre qui en avaient conservé le dépôt. Elle semblait faire effort pour sortir de son tombeau, et bientôt on alla l'y chercher. — Dante le premier choisit Virgile pour le conduire dans les routes solitaires et mystérieuses où il osait s'avancer, et Pétrarque, au milieu des distractions et des soucis d'un amour tout moderne, ne vivait, ne respirait que pour les anciens.

Au quinzième siècle enfin éclata le grand jour de la Renaissance. Le génie antique sortit tout radieux de son tombeau, et depuis ce moment, sauf de rares exceptions, nul n'a songé sérieusement à l'y faire rentrer.

Mais depuis ce moment aussi a éclaté dans la littérature une guerre qui s'est prolongée jusqu'à nos jours et qui se poursuit encore sous nos yeux. Quelle est la forme la plus belle, celle que l'antiquité a consacrée par tant de chefs-d'œuvre dans tous les travaux de la pensée, ou celle que le génie du nord, embelli et ranimé par l'inspiration chrétienne, a consacrée par d'autres chefs-d'œuvre non moins admirables ou plus admirables encore ? Quelle est celle qu'il faut préférer, quelle est celle à laquelle il faut s'arrêter ? Y en a-t-il une qu'il faille proscrire ? — Faut-il les conserver toutes les deux ? — Immense problème dans lequel se trouvent engagées, non seulement toutes les questions littéraires de nos jours, mais toutes les questions d'art, et peut-être, jusqu'à un certain point, toutes les questions de moralité de nos jours ; problème que le génie de Chateaubriand a posé au commencement de ce siècle, au milieu de tous ceux dont la providence lui avait réservé la solution, et que ce génie puissant a

discuté avec une supériorité dont la Bretagne aura toujours raison d'être fière.

Ainsi s'élève à la hauteur d'une discussion philosophique le mince et stérile débat que l'on appelle la *guerre des classiques et des romantiques*. Ainsi la littérature elle-même s'élève plus haut que la forme où l'on a continué de la circonscrire, pour entrer dans le domaine des idées dont dépend le bonheur ou le malheur du genre humain. Question ardue, question immense, pleine de noms propres et de personnalités contemporaines, et dans l'examen de laquelle nous devons entrer néanmoins.

Eh! bien, c'est au moment même où la question est posée pour la première fois dans l'histoire, que nous nous placerons pour en mesurer toute l'étendue, c'est-à-dire à la Renaissance. C'est le véritable centre du monde intellectuel; c'est celui où le passé et le présent se touchent et se confondent. Là nous trouverons, pour ainsi dire, à la portée de notre main, tous les problèmes qui ont occupé l'intelligence humaine : dans le lointain l'antiquité classique, — plus près de nous l'antiquité du moyen âge, — devant nous l'immense perspective des littératures modernes; — et nous n'aurons d'autre embarras que celui qui naîtra de la grandeur et de la variété même des spectacles qui nous seront offerts.

C'est en Angleterre que nous avons voulu nous placer de préférence, et nous allons vous rendre compte de nos motifs.

Il en est un qui, je l'avoue, tient la moindre place dans notre pensée, et qui néanmoins n'a pas été sans influence sur notre détermination. Le motif c'est la communauté, plus réelle qu'on ne le suppose ordinairement, qui unit la littérature anglaise à la littérature celtique, et par conséquent à notre littérature nationale. Les deux peuples ont rempli de leurs divisions et de leurs haines tout l'intervalle qui sépare l'invasion saxonne du moment où je vous parle; et néanmoins l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que les deux littératures sont sœurs. Et, en effet, elles ont germé sur le même sol, elles ont vécu de la même vie; et malgré les révolutions qui ont jeté tant de passions ennemies entre les Bretons et les Anglais, la séparation n'a jamais été absolue, et il reste encore aujourd'hui à la puissante et orgueilleuse

Angleterre plus d'un élément qui remonte à la vieille et indestructible nationalité des Bretons du temps de César.

Ainsi, malgré tant d'alluvions successives, malgré le temps, malgré la fortune et les hommes, plus destructeurs encore, la Bretagne est restée en possession de cette éternité que ses bardes lui promettaient avec tant d'assurance dans des vers que nous redisons encore avec admiration et avec amour. Bien plus (et je demande pardon pour ce que j'avance ici, jusqu'à ce que je l'aie prouvé), on peut dire que la littérature anglaise, au moins jusqu'au seizième siècle, et même au milieu des splendeurs du génie de Shakspeare, et même dans les sentimentalités si originales de Sterne, n'est qu'une *post-floraison* du vieux génie de la Bretagne. — Oui, messieurs, ce grand peuple, qui a commencé à conquérir le monde à son commerce en conquérant la Bretagne par ses pirateries, a vécu pendant toute la durée du moyen âge des souvenirs nationaux du peuple qu'il avait dépouillé, et dont les exploits, les héros et les malheurs revivaient toujours dans ses chants populaires. C'est notre Merlin, c'est notre Arthur, c'est notre Yseult qui ont défrayé pendant mille ans tant d'imaginaires poétiques et amoureuses, et voilà des noms qui ont figuré dans les rêves de tous les poètes du moyen âge, et particulièrement dans le génie triste et rêveur de la mélancolique Angleterre. Et lorsqu'enfin le cours des révolutions humaines a amené d'autres idées et d'autres événements, il est toujours resté au fond de la littérature anglaise comme une empreinte indestructible des temps quelle avait traversés; et peut-être ne serait-il pas impossible d'en retrouver la trace dans le peu de poésie que l'industrielle Albion a pu sauver au milieu de la prose de ses chemins de fer et de ses hauts fourneaux. Et n'est-ce point de là que lui vient cette tristesse de sentiments, cette douce mélancolie que l'on prendrait volontiers pour une de ces maladies de l'âme qui tuent toujours, mais qui embellissent leurs victimes, alors même qu'elles se préparent à les immoler. De là aussi l'immortelle tristesse des drames de Shakspeare, les ténèbres visibles de l'enfer de Milton, la sombre et puissante inspiration de Byron, pour ne parler que des rois de la littérature, de ceux qui traînent toute l'Angleterre intellectuelle attachée à leur char.

Mais s'il existe entre les deux littératures plus d'une ressemblance, il serait puéril d'en étendre les conséquences au delà de leur portée naturelle et des limites où elles se renferment. Il y a entr'elles une différence plus caractéristique et plus frappante que toutes leurs analogies, et qu'il ne faut ni oublier ni méconnaître. La littérature bretonne, opprimée par la conquête et réduite en esclavage avec le peuple qui la cultivait, n'a guère été qu'une éternelle élégie, entremêlée de quelques cris d'allégresse dans quelques rares moments de bonheur. Elle n'a eu d'autre empire que l'âme humaine avec les passions qui se la disputent, d'autre théâtre que la nature avec les scènes infinies qu'elle étale sous nos yeux avec une puissance toujours nouvelle.

La littérature anglaise, plus heureuse, a été associée de bonne heure à la fortune et aux succès d'un grand peuple. Liée inséparablement à sa destinée, elle en a suivi tous les développements, et aux émotions du cœur humain sont venues se joindre celles des actions glorieuses. Elle a eu à raconter des batailles qui ont renversé des trônes, créé des dynasties ; des discussions politiques, des vengeances nationales qui, à la voix des Burke, des Fox, des Chatam, ont armé un million d'hommes, couvert l'Océan de vaisseaux, modifié toute l'organisation politique de l'Europe, et promené le feu des bombes anglaises sur tous les rivages ; des colères implacables qui ont renversé du premier trône du monde le génie le plus fermé et le plus étendu qui l'ait jamais gouverné. Elle a eu Crécy, Poitiers et Azincourt ; elle a eu la gloire, sans exemple alors, d'une femme luttant pendant cinquante ans contre la gigantesque Espagne, sous le nom d'Elisabeth ; elle a eu la cruelle tragédie de 1649, la révolution de 1688, et, après ces sanglantes commotions, le laborieux enfantement de l'ordre nouveau qui la gouverne de nos jours.

Voilà ce qui a manqué à notre littérature ; voilà ce qui fait que notre langue, malgré sa grâce et son harmonie, ne sera jamais qu'un patois stérile, surtout aux yeux de ceux qui sont assez malheureux pour être insensibles au charme de nos vers.

Indépendamment de cet avantage tout domestique et unique jusqu'à ces derniers temps dans l'histoire de la littérature européenne, la litté-

rature anglaise nous suffira dans la variété infinie des genres qui se la partagent et des hommes qui s'y sont illustrés, comme une image de ce vaste règne de la littérature qui embrasse aujourd'hui le monde entier.

C'est en Angleterre qu'ont pris naissance ou que du moins se sont développés presque tous les systèmes qui, en littérature, en philosophie, en politique et en morale, ont exercé l'influence la plus considérable sur les destinées du genre humain. On le sait, l'audace britannique n'a reculé devant aucune nouveauté, et c'est au milieu des brouillards de la vieille Albion que se sont formés, aux diverses époques de l'histoire, les plus grands orages de la pensée. Il suffit de se rappeler les noms de Pélage, qui le premier souleva dans l'Église une controverse qui dure encore, de Wicleffe, qui prépara et annonça la réforme Luthérienne, de Hobbes, qui amena la Révolution de 1688, de Locke, qui donna le signal de celle qui partagea les philosophes au dix-huitième siècle, de Shaftesbury et de Bolingbroke, qui couvèrent l'œuf philosophique dont Voltaire est sorti avec la formidable phalange de novateurs dont il était le roi, de Byron enfin, en qui s'est personnifié avec tant de puissance et d'éclat le fatal génie de destruction dont ce pauvre siècle est tourmenté.

C'est encore là qu'a pris naissance la révolution industrielle qui se mêle aujourd'hui d'une manière si imprévue à toutes les autres. Après s'être fatigué à suivre les routes ténébreuses de la pensée, le génie anglais s'est attaqué à la matière avec non moins d'audace, et semble s'être donné la tâche de la faire passer au creuset. La merveille se poursuit tous les jours sous nos yeux, et, au milieu de ces étonnantes métamorphoses, nous voyons, au grand étonnement de notre raison et à l'éternel honneur de ce siècle, la matière, rendue docile, revêtir sous le regard de l'homme telle forme nouvelle qu'il lui convient de lui imposer. Or, il ne faut pas se le dissimuler, tout cela est moins indifférent qu'on ne le suppose, je ne dis pas seulement à la marche générale de la pensée, mais encore au développement de cette partie d'elle-même que l'on appelle plus particulièrement la littérature. — Certes on ne peut pas dire que des hommes comme Roger Bacon, Duns Scott, François Bacon, le grand Newton, aient été sans influence

sur la marche générale de la littérature anglaise. Aussi l'Angleterre occupe à tous égards une place immense dans l'histoire du genre humain ; et certes c'est une belle et riche littérature que celle qui a donné à l'Europe moderne son plus grand génie tragique, Shakspeare, son plus grand génie épique peut-être, Milton, et sans contredit le père et le roi de tous les philosophes modernes, François Bacon.

Or, ce n'est pas d'aujourd'hui que la France s'est mise à interroger l'Angleterre. Dans le siècle dernier Montesquieu lui demandait le secret de sa Constitution, et l'offrait à l'admiration du reste du monde ; Voltaire lui demandait le secret tout aussi ignoré de sa littérature, et inaugurerait sous ses auspices une critique plus large et plus libérale que celle que l'Académie avait formulée si sèchement à propos du Cid de Corneille. — Au dix-neuvième siècle nous aurons encore peut-être quelque chose à lui demander, ne serait-ce que le secret de sa décadence.

Nous devons l'avouer, le mouvement et la vie ne sont plus là, et c'est de l'Angleterre surtout qu'il est vrai de dire qu'elle n'a de grand que son passé. En fait de littérature surtout cela est parfaitement exact. — Byron est mort, — Walter Scott aussi ; et d'ailleurs, je n'ai jamais été bien convaincu qu'il fût destiné à vivre, malgré l'éclat d'un talent que je ne conteste point, mais qu'il importe de classer. — Je sais qu'il y a dans le Parlement anglais une voix puissante qui domine et couvre toutes les autres, et qui fait tressaillir l'Empire au milieu des eaux. Mais cette voix n'est pas une voix anglaise ; elle sort d'une poitrine opprimée, elle crie contre la tyrannie de l'Angleterre. C'est une voix irlandaise, c'est une voix celtique.

Or, où sont, en dehors de Byron et de Scott, ses poètes, ses écrivains et ses penseurs ? — Je ne parle pas de ses orateurs, car je doute qu'O'Connel lui appartienne. — Dans Bentham, dans Malthus peut-être ? Mais ces noms nous ramènent encore, non à la pensée, mais à la matière, et voilà le puissant intérêt qui se reproduit en Angleterre sous toutes les formes. Absorbée tout entière dans le redoutable problème que ses machines lui ont posé, elle semble exclusivement préoccupée du soin d'y trouver une solution. — En sortira-t-elle intacte ? — Telle est la crainte qui la tourmente, crainte trop

légitime pour qu'on la trouve blâmable, et qui suffit pour paralyser son activité littéraire. Aussi la pensée a-t-elle choisi de nos jours un autre ciel et d'autres hommes ; — c'est en France et en Allemagne qu'elle a fixé son séjour.

La France, il est superflu de le dire, occupe une place immense dans les destinées du monde, par ses idées, et aussi, Dieu aidant, par son action. — L'Allemagne, dont la littérature ne date cependant que d'hier, y occupe, par la pensée seule la seconde place après elle. Aussi prétendons-nous tre jamais nous isoler complètement de ces deux grandes nations, et, tout en faisant de la littérature anglaise, nous n'en voulons pas moins rester en communication habituelle avec le continent. Ce serait d'ailleurs une pensée étroite et chimérique que d'essayer de faire l'histoire isolée d'une littérature. Aujourd'hui, après tant de secousses, tous les fleuves se sont mêlés, toutes les littératures ont exercé et subi tour à tour des influences réciproques ; toutes se tiennent d'ailleurs par des caractères communs et ne diffèrent que par des nuances. Or, il ne faut jamais perdre de vue les caractères généraux, tout en tenant grand compte des différences.

La chimie électrique de la pensée, comme ces courants merveilleux dont la science moderne a révélé l'existence, ne connaît ni les fleuves, ni les montagnes, et ne s'arrête devant aucune barrière. Ainsi l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Angleterre forment dans leur diversité un tout indivisible. Ce sont des anneaux, séparés quelquefois, mais le plus souvent réunis, d'une même chaîne. Nous ne ferons donc pas de la littérature anglaise, dans le sens restreint et étroit de ce mot ; mais nous nous occuperons de théories littéraires à propos des chefs-d'œuvre de la littérature anglaise, car nous essayerons de grouper autour de chacun de ces monuments l'histoire de la pensée principale qui l'anime. Nous ne prendrons pas cette histoire plus haut que le seizième siècle. La période qui précède est digne sans doute d'occuper l'érudition et la sagacité des critiques, mais il n'y a rien là qui se rattache aux grands rapports littéraires dont je vous parlais tout à l'heure. Il n'y a eu que des essais dans tous les genres. La langue, non seulement en Angleterre, mais ailleurs, est à peine formée et se refuse encore au travail sérieux des esprits et à ce luxe d'images, de

pensées et de sentiments qui constitue une belle et grande littérature. — L'Italie seule fait exception, et elle a déjà des chefs-d'œuvre à une époque où les autres nations de l'Europe sont à peine en état de les comprendre. Elle le doit moins, comme on le dit, à son beau ciel qu'à l'heureuse docilité de sa langue, restée plus près de la forme antique et moins estropiée par la conquête que celles de la Gaule et de l'Espagne. C'est seulement au seizième siècle que la pensée est assez mûre dans les contrées du nord pour s'élever jusqu'aux conceptions du génie, et son instrument assez souple et assez fort pour se prêter sans trop de peine à tout ce qu'on lui demande. Qu'il nous suffise de rappeler que c'est à ce siècle, du moins dans la première moitié de leur existence, qu'appartiennent Cervantès et Shakspeare, l'Arioste et le Tasse, Montaigne et Machiavel, Raphaël Sanzio et Michel-Ange, Bacon et même Galiléo. Il faut remonter jusqu'à l'antiquité grecque, jusqu'aux siècles de Périclès et d'Alexandre, pour trouver une génération d'un égal mérite et des noms de même valeur. En outre, le seizième siècle a eu à subir toutes les épreuves qui marquent les grandes époques, et qui leur donne une physionomie si dramatique : une révolution religieuse, d'innombrables révolutions politiques, des guerres gigantesques, des catastrophes imprévues, d'admirables et fécondes découvertes dans les sciences, l'imprimerie, l'artillerie, des voyages de circumnavigation, des réformes politiques et religieuses, la bataille de Lépante, l'*Armada* de Philippe II, la Saint-Barthélemy.

L'Angleterre a joué dans tout cela un rôle exceptionnel, et peut revendiquer pour elle seule une part considérable dans ces lugubres tragédies.

C'est déjà cette sanglante et tragique Angleterre, plus terrible et plus orageuse que l'Océan qui l'environne, et dont l'histoire n'est qu'un long et perpétuel bouleversement. Or, la pensée s'y est élevée à la hauteur des révolutions ; et sur le seuil même du siècle nous rencontrons une génération de penseurs : — Buchanan, Knox, Thomas Morus, Shakspeare. — Shakspeare paraît en être le roi, et, à la différence des rois de la terre, il a réuni presque toutes les couronnes. C'est aux pieds de Shakspeare, près de sa statue, sous l'aile de son génie, qu'il faut se placer pour juger l'Angleterre à la Renaissance et

la pensée dont elle est en travail. Tous les contrastes se trouvent réunis dans cette prodigieuse nature, sans se mêler ni se confondre : les tristesses de l'âme et les joies les plus folles, la tragédie et la comédie sous leurs formes les plus élevées, l'amour et la haine, la guerre et la paix, la Constitution et les Tudors, le Catholicisme et la Réforme. Je sais pourtant qu'il y a ailleurs une autre tête couronnée qui a aussi sa grandeur et son éclat, et que l'Angleterre exalte avec un légitime orgueil. C'est la reine Elisabeth. Mais c'est la fille de Henri VIII, c'est la meurtrière de Marie Stuart, c'est l'héritière du génie sanglant des Tudors et de la politique cruelle qui les signale. La royauté de Shakspeare est plus belle et moins odieuse. C'est autour de ce grand astre que notre monde tournera de préférence, et la reine Elisabeth elle-même, avec toute sa puissance, ne sera qu'un de ses satellites.

J.-M. LE HUËROU.

# LA CROIX DU CHEMIN.

---

TIRÉ DU BARZAZ-BREIZ (1).

---

Un petit oiseau chante à l'ombre du grand bois ;  
Comme fleur de genêt il a l'aile dorée ,  
Sa poitrine est de feu , sa tête est azurée ;  
Au sommet du grand arbre il élève sa voix.

Il en est descendu , ce matin , de bonne heure ,  
Pour venir , au moment où j'étais à prier ,  
Se poser près de moi sur le bord du foyer :  
— « Bon oiseau , qui vous fait visiter ma demeure ? » —

Autant de doux propos alors il m'a conté ,  
Qu'il pend aux églantiers de fleurs dans la campagne :  
— « Prenez , ô mon ami , prenez une compagne ,  
Par qui soit votre cœur tout rempli de gaieté. » —

Lundi , près de la croix , à côté de la route ,  
Jeune et belle , une fille a frappé mes regards ;  
Je m'en irai cherchant dans les groupes épars ,  
Dimanche , après la messe , et la verrai sans doute.

Claire est l'eau de la source : elle a des yeux plus clairs ;  
Moins que ses blanches dents , si fines , si polies ,  
Quand le sourire éclôt sur ses lèvres jolies ,  
Brillent les diamants qui lancent des éclairs.

(1) Tome II , p. 384-387.

Le lait paraît bien blanc sur le fond noir du vase ;  
 Oh ! sa joue et ses mains le sont bien plus , vraiment ;  
 Tenez , mon doux ami , dès le premier moment ,  
 Son aspect plongerait votre âme dans l'extase !

Quand j'aurais des écus , puis des écus encor ,  
 Autant que le marquis (1) en possède lui-même ,  
 Bien pauvre je serais , sans la vierge que j'aime ,  
 Bien pauvre , quand j'aurais jusqu'à des mines d'or.

Quand même , remplaçant la fougère qui pousse ,  
 Je verrais sur mon seuil des fleurs d'or se dresser ,  
 Et remplir mon courtil à n'y pouvoir passer ,  
 Il m'importerait peu , sans celle qui m'est douce.

Chaque chose en ce monde a sa loi qu'elle suit :  
 L'eau coule de la source , et , selon sa nature ,  
 Descend au creux vallon avec un frais murmure ;  
 La flamme monte au ciel et brille dans la nuit.

Le cadavre demande aux chrétiens une tombe ,  
 L'âme du paradis demande le repos ,  
 La colombe demande un petit nid bien clos ,  
 Et moi , moi votre cœur , ô ma chère colombe !

A deux genoux j'irai , tous les lundis matin ,  
 Prier dévotement devant la croix nouvelle ,  
 Tous les lundis matin , j'irai , ma douce belle ,  
 Prier en votre honneur à la croix du chemin.

EMILE GRIMAUD.

(1) Le marquis de Pontcaloc.

# LA FOI BRETONNE.

SONNET.

A M. THIBAUT DE LA GUICHARDIÈRE.

« *Animosa firmat fides.* »

(Prose de la Fête-Dieu).

« Plutôt mourir que me ternir. »

(Devise bretonne).

« *Malo mori quam fœdari.* »

(Devise des Barnewal d'Irlande).

Quand nos pères en deuil contemplaient avant nous  
Et des trônes sans rois et des autels sans prêtres,  
Quand de ses vils flatteurs qui devenaient ses maîtres  
Le peuple embrassait les genoux ;

Quand du sang le plus pur notre France abreuvée  
Fit son Dieu du néant et du meurtre sa loi,  
Par le fer et le feu la Bretagne éprouvée  
N'a pas chancelé dans sa foi :

Pour tous les dévouements et tous les sacrifices,  
Sans reculer d'un pas en face des supplices  
Ses enfants étaient toujours prêts ;

Et si la France un jour d'autres forfaits s'étonne,  
S'il se rouvre un volcan.... la France aux mêmes traits  
Reconnaîtra la Foi Bretonne !

Vie C. DE NUGENT.

# PHILOSOPHIE DES VOYAGES

EXTRAIT D'UN VOLUME INÉDIT.

---

« *Veni, vidi, scripsi.* »

Ce n'est pas en France que les amitiés sont les plus sûres et les plus dévouées ; mais c'est en France que les relations se nouent le plus vite et sont le moins gênantes. Ce n'est pas en France que les qualités sont le mieux appréciées et les vertus le plus respectées ; mais c'est en France que les défauts sont le plus aisément pardonnés et les torts le plus promptement oubliés. Ce n'est pas en France que la vie a le plus d'indépendance et de dignité ; mais c'est en France qu'elle est la plus insoucianta et la plus facile. Tout cela fait que les habitants de la France n'en sortent guère et que les étrangers y accourent.

\*  
\*  
\*

Les Pensées de Pascal ressemblent aux pics du Marboré et aux sommets du Cirque de Gavarnie dans les Pyrénées ; pour s'élever à ces hauteurs, il faut gravir des pentes qui font perdre haleine, côtoyer des gouffres qui donnent le vertige, et quelquefois percer l'obscurité de nuages qui aveuglent ; mais, quand on a franchi ces obstacles, on respire un air pur, on contemple un ciel radieux, et on domine le monde.

\*  
\*  
\*

On accuse les Gascons d'être en France ce que sont les poètes dans le domaine des lettres.

\*  
\*  
\*

Chez les Bretons comme chez les Gallois, les Irlandais, les Ecossais, et en général tous les peuples de race celtique, les convictions sont persistantes, les dévouements sont durables, les souvenirs sont tenaces. La langue du pays d'Armor possède sans doute dans quelqu'un de ses dialectes le mot *inoublable*, mot noble et doux qui manque à la langue

française et devait en effet manquer à la langue d'un peuple à courte mémoire.

\*  
\* \*

Le hasard n'a de droits sur un peuple que lorsque ce peuple et autant que ce peuple abdique les siens.

\*  
\* \*

Un vif et profond antagonisme entre les idées et les mœurs peut s'établir chez une nation, de même qu'il y a parfois chez l'homme un combat entre l'esprit et le caractère. Quelles que soient les alternatives passagères de cette lutte, les mœurs finissent par triompher des idées, comme à la longue le caractère l'emporte sur l'esprit.

\*  
\* \*

Des morceaux de verre cassé et des clous semés sur une route la rendent plus impraticable que des quartiers de rocher ou des barricades. De même, dans l'habitude de la vie, les petits défauts paraissent plus insupportables et sont moins aisément supportés que des torts graves et des vices positifs.

\*  
\* \*

Le Paris de notre temps a des rues moins tortueuses et plus aérées que le Paris des temps de Pascal et de Bossuet, mais les irrégularités et la fange expulsées du monde matériel ont pris leur revanche dans le monde moral. La Rome de marbre des Césars était certes plus belle que la Rome de brique des Scipions, et cependant qui oserait prétendre que l'époque des Tibère et des Néron, comparée à celle de Caton et de Décius, fut une époque de progrès et non de décadence ?

\*  
\* \*

Aux Etats-Unis on rencontre d'immenses fleuves et de magnifiques paysages sans souvenirs, de grandes villes sans monuments, des peuples nombreux sans traditions : cela ressemble à un livre à titre pompeux, à belle reliure, à tranches dorées, mais dont les pages restent encore en blanc.

\*  
\* \*

Dans le monde poétique on regrette que l'éclat de l'imagination

manque à de douces rêveries, comme dans le monde réel on regrette que les rayons du soleil d'Italie manquent à la verdure des vallons anglais.

\*  
\*\*

Il en est de la mer comme de l'histoire, il faut y faire route la sonde à la main, car, à ne regarder que la surface des flots et à ne voir que les événements et leurs dates, on ne connaît ni la mer ni l'histoire.

\*  
\*\*

Les noms changent et les choses restent : on ne va plus, comme chez quelques peuples de l'antiquité, vendre publiquement ses enfants sur le marché aux esclaves, mais on trafique d'eux dans les études des notaires et l'acte de vente se nomme contrat de mariage.

\*  
\*\*

Un des grands pays de l'Europe a été tellement nourri de chimères, saturé de sophismes et imprégné d'idées fausses, qu'il n'y a plus que la vérité qui y soit prise pour un paradoxe.

\*  
\*\*

Est-ce pour plaire aux *oies* que les journaux quotidiens ont une si ample provision de *canards*?

\*  
\*\*

La rose du Bengale est sans épines mais sans parfum ; c'est l'image de femmes qui ont de la douceur et de la beauté sans un grain d'esprit.

\*  
\*\*

Pour arriver à de curieuses découvertes, ne faisons pas le tour du globe terrestre ; faisons seulement le tour de nous-mêmes.

\*  
\*\*

Les voyageurs un peu expérimentés évitent avec soin de s'arrêter dans les *premiers hôtels*, et les observateurs un peu réfléchis n'évitent pas moins d'adorer les plus jolies femmes et de se lier avec les hommes les plus spirituels.

\*  
\*\*

En remontant le cours du Rhin, de quelque côté qu'on se tourne,

on aperçoit des châteaux abandonnés et des ruines qui s'affaissent : quand nos souvenirs remontent le cours des années qui ont fui plus rapidement encore que les ondes du fleuve, on aperçoit de toutes parts des illusions écroulées et des amitiés mortes, souvent, hélas ! avant les amis.

\*  
\* \*

On trouve aux Indes des hommes qui risquent leur vie pour aller chercher quelques perles au fond de la mer : où trouve-t-on des hommes qui dérobent une heure à leurs travaux où à leurs plaisirs pour chercher quelques vérités au fond de leur conscience ?

\*  
\* \*

Pour se consoler de cheminer à pied en ce monde, on n'a qu'à demander le nom et l'origine des gens dont le fringant équipage écla-bousse les passants.

\*  
\* \*

Le Vésuve fait gronder le tonnerre dans ses flancs, il épouvante et il ébranle la terre, mais son sommet n'approche pas du ciel. De même, dans le monde moral, il est des esprits puissants pour le mal sans posséder aucun autre genre de grandeur.

\*  
\* \*

Les peuples qui ont jeté au vent les cendres de leurs aïeux, détruit tout ce qu'ils avaient fondé, outragé tout ce qu'ils vénéraient, abjuré tout ce qu'ils croyaient, peuvent-ils encore prétendre avoir une patrie ? Est-ce que la patrie n'est pas dans les mœurs et les institutions plutôt que dans le sol ?

\*  
\* \*

En fait de locomotion les chemins de fer ont réalisé la *souveraineté du but* : quels que soient les obstacles de la route, on part et on arrive, on est lancé d'un point à un autre, on a fendu l'air à peu près comme un boulet de canon et presque aussi vite que lui, mais on n'a pas eu le temps de suivre de l'œil les détours des vallées, on n'a pas fait halte dans les villages, on n'a pas même aperçu la physionomie des villes qu'on est censé traverser et dont on effleure à peine les

faubourgs ; il n'y a plus ces rencontres et ces incidents qui étaient le charme du piéton, du cavalier et de la chaise de poste, et si, après avoir franchi l'espace à la façon des projectiles, on croit avoir voyagé, on se trompe étrangement.

\*  
\* \*

La fumée des locomotives s'évapore en s'élevant : hélas ! que de réputations ressemblent à cette fumée !

\*  
\* \*

L'agitation et les fatigues du corps amènent le calme ou du moins l'engourdissement de l'esprit ; c'est à ce titre que les périls d'une campagne militaire ou les difficultés d'un voyage lointain sont de quelque remède aux tristesses de l'âme.

\*  
\* \*

Les pires des importuns ne sont pas les trouble-fêtes, ce sont les trouble-douleurs.

\*  
\* \*

Le matin de la vie n'a pas moins d'espérance et de vertus que le matin de la journée n'a d'éclat et de parfums ; mais les orages de midi et les ombres du soir arrivent à pas de géant.

\*  
\* \*

Qu'importe au pilote la connaissance des écueils, s'il ne l'acquiert qu'après y avoir fait naufrage?... La réflexion et l'expérience, qui nous seraient si utiles à vingt ans, nous arrivent quand la vie est usée ; le secret de bien employer la journée nous est révélé à l'heure où le soleil se couche. Cette tardive sagesse de l'homme ressemble à des lettres de grâce expédiées au moment où la tête du condamné roule sur l'échafaud.

\*  
\* \*

A Genève, paysages sublimes, ciel admirable, lac peut-être plus admirable encore, voilà la nature. Morgue bourgeoise, pédanterie huguenote, cupidité industrielle, voilà les hommes.

\*  
\* \*

Les désœuvrés de tous les pays portent leurs vices à Rome et à

Naples ; puis ils crient bien haut. contre le relâchement des mœurs italiennes.

\*  
\* \*

La tour de Pise a fléchi sur sa base, elle penche, elle menace ruine... et elle ne tombe pas. D'imposantes institutions humaines offrent souvent le spectacle contraire ; elles semblent d'à-plomb, elles fortifient leurs remparts, elles s'entourent de puissants contreforts,.... et elles vont crouler.

\*  
\* \*

Les Italiens sont paresseux et ils ne sont pas lents ; les Allemands sont taillés sur le modèle contraire.

\*  
\* \*

Un voyage en Allemagne fait connaître le prix de la patience ; un voyage en Angleterre, le prix de l'argent ; et un voyage en France, le prix des belles paroles.

\*  
\* \*

L'orgueil est taciturne, la vanité est bavarde ; le premier est anglais et la seconde est française.

\*  
\* \*

A l'heure où nous parlons les Turcs ne sont plus des Turcs et ne sont pas encore des Européens ; c'est une nation de singes.

\*  
\* \*

Bien des relations de voyage devraient prendre pour épigraphe ce proverbe turc : « Si vous conduisez un âne à la Mecque, vous n'en ramèneriez jamais qu'un âne. »

\*  
\* \*

Dans le terre-à-terre de la vie, des esprits et des cœurs qui ne sont ni les esprits ni les cœurs vulgaires peuvent paraître indolents et ineptes et commettre faute sur faute ; mais donnez-leur des obstacles à surmonter, placez-les au milieu de difficultés et de périls, leur capacité se révélera éclatante, leur courage se montrera à toute épreuve ; il leur faut la lutte et le danger pour les rendre à eux-mêmes. C'est ainsi que, sur des pelouses fleuries et des routes sablées, il arrive au

cheval arabe de marcher la tête basse et de broncher comme une chétive monture ; mais quand la trompette sonne, quand les balles sifflent, quand il a des rochers à escalader ou des ravins à franchir, il court la tête haute et le pied sûr, et on n'a besoin ni de l'éperon pour le lancer dans la mêlée ni de la bride pour le soutenir à travers les précipices.

\* \* \*

Les despotes de l'Asie agissent envers leurs sujets comme les possesseurs de harems envers leurs odalisques ; ils ordonnent qu'on les aime et qu'on leur soit fidèle, et font tout ce qu'il faut pour être détestés et trahis.

\* \* \*

L'amour-propre encaisse tout éloge, comme Vespasien encaissait toute pièce de monnaie..... sans en examiner l'origine.

\* \* \*

Le travail et la douleur ouvrent les routes par lesquelles passe la gloire.

\* \* \*

S'associer pour voyager, c'est presque s'épouser ; aussi est-il ordinaire qu'on parte dans les sentiments de l'union la plus parfaite, et qu'on soit brouillés avant d'avoir atteint le terme de sa course.

\* \* \*

Les grammairiens et les critiques remplissent, dans la littérature, le rôle des maîtres des cérémonies dans un palais.

\* \* \*

Le vase de Marie-Madeleine n'a pas été brisé, et l'église en possède toujours les précieux parfums : c'est à elle de les refuser à l'iniquité triomphante et de les garder pour la justice crucifiée.

\* \* \*

Il y a encore dans l'univers une multitude de païens, à qui la place élevée qu'occupent leurs idoles fait oublier de quel vil métal elles ont été fondues.

\* \* \*

A la vieille devise « *Noblesse oblige* », on a substitué celle-ci

« *Richesse dispense* », et l'adage « *Faire sans dire* » a été remplacé par un autre « *Dire sans faire.* »

\*  
\* \*

La gloire est une maîtresse impérieuse, jalouse et souvent infidèle; l'ambition est une épouse tracassière, chagrine et trompeuse. Heureux qui ne poursuit pas la première et n'est pas enchaîné à la seconde !

\*  
\* \*

En tout pays il est d'usage que les hommes les plus graves ne soient pas les moins sots, de même que les vases les mieux dorés ne sont pas les moins vides.

\*  
\* \*

L'avenir nous apparaît tel qu'il ne sera pas, et le passé tel qu'il n'a pas été; l'un et l'autre ont les charmes et le mensonge d'un portrait de fantaisie. Le présent se montre à nous tel qu'il est, nous lui trouvons la tristesse et la laideur d'un portrait d'après nature, et nous en détournons les yeux.

\*  
\* \*

L'étoile dans le ciel et la fleur dans la prairie sont à elles seules deux poèmes, dont le premier est aussi sublime que le second est gracieux; et chacun de ces poèmes n'est qu'une ligne dans les pages que la création déroula sous nos yeux tous les jours et à toute heure.

\*  
\* \*

Lire un bon livre mal imprimé et écouter un bon discours mal débité, c'est n'apercevoir la lumière du jour qu'à travers un verre dépoli.

\*  
\* \*

Les gens de lettres ont un profond dédain pour les hommes qui ont moins d'esprit qu'eux, et une haine encore plus profonde pour ceux qui en ont davantage.

\*  
\* \*

Les contrées de l'Orient, les villes aux minarets d'or possèdent aujourd'hui des journaux, et le papier-monnaie y fleurit en toute

saison ; mais leurs poètes n'ont plus de voix, et leurs jardins n'ont plus de roses.

\*  
\*

Le malheur des fonctions publiques, c'est qu'au lieu de vivre avec des égaux on est sans cesse en rapport tantôt avec des supérieurs, tantôt avec des subordonnés ; on s'habitue à flatter les uns, à être flatté par les autres, et on devient à la fois incapable de dire la vérité et incapable de l'entendre.

\*  
\*

Deux sortes d'esprits affirment que la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle ne conduit pas à l'athéisme : les uns sont des hypocrites qui ne veulent pas dire jusqu'où ils ont poussé leur voyage, les autres sont des niais qui, pour s'être arrêtés et enfermés dans une des hôtelleries de la route, jurent que cette route ne mène pas plus loin.

\*  
\*

On fait preuve d'esprit en paraissant savoir ce qu'on ignore, et preuve de jugement en paraissant ignorer ce qu'on sait.

\*  
\*

Le silence et la rêverie s'aiment, se cherchent et détestent tout ce qui trouble leur tête-à-tête. Ils ont tant de choses à se dire !

\*  
\*

Notre cœur, si étroit pour la joie, s'élargit indéfiniment quand il s'agit d'y donner place aux douleurs. Il n'est pas vrai qu'un chagrin chasse l'autre, il ne fait jamais que se mettre à côté.

\*  
\*

Le poète devenu tribun, c'est le bruit remplaçant la mélodie, c'est la harpe métamorphosée en cloche pour ameuter la populace aux sons du tocsin.

\*  
\*

Ce n'est pas seulement, sans doute, parce que le papillon est inconstant et capricieux que les Grecs en avaient fait l'emblème de l'âme humaine ; c'est aussi et surtout parce que le moindre choc, le

moindre contact avec la matière peut ternir ses couleurs et briser ses ailes.

\*  
\*\*

On représente Satan avec la peau noire, des griffes affreuses et le pied fourchu..... Chaque fois que je l'ai rencontré, il avait une figure angélique, la main douce et blanche, et un pied charmant, chaussé de soie et de velours.

\*  
\*\*

C'est en vain que des gens d'esprit, égarés dans une compagnie de sots, redoublent de verve ; c'est en vain que leurs saillies pétillent et se multiplient pour communiquer la flamme et faire naître la lumière : ce sont des étincelles qui tombent sur de la mousse humide.

\*  
\*\*

Pour les cœurs droits et les esprits justes, il en est de la haine comme de l'affection : ils la placent bien.

\*  
\*\*

L'homme qui en vieillissant n'a pris que des années, et celui qui en faisant des dettes n'a perdu que sa fortune, doivent s'estimer bien heureux.

\*  
\*\*

Les peuples qui ont à choisir entre l'anarchie et le despotisme sont exactement dans la situation d'Arlequin, qu'on place entre la potence et un peloton de grenadiers, et à qui on laisse l'option d'être pendu ou d'être fusillé.

\*  
\*\*

Les pensées de quelques philosophes ressemblent aux montagnes d'Ecosse, qui ne nous paraissent sublimes que parce que nous les apercevons confusément à travers les brouillards dont elles s'entourent.

\*  
\*\*

Nous sommes moins avares de notre amitié que de notre estime, par la raison qu'on a plus de plaisir à faire des cadeaux qu'à payer ses dettes.

\*  
\*\*

Après m'être fatigué à errer dans les carrefours de cités immenses,

et dans les sentiers de vastes solitudes, je cédai à un irrésistible sommeil. Il me sembla bientôt me trouver aux portes d'un édifice où s'était arrêté un personnage qui n'avait pas dit son nom, mais dont la puissance semblait magique et dont la générosité tenait du prodige. Il envoyait une pluie d'or aux hommes avides de richesses, offrait aux voluptueux l'occasion de se plonger dans mille délices, aidait les ambitieux à franchir tous les obstacles et les abreuvait de pouvoir et d'honneurs. Je me mêlai à la foule des solliciteurs qui s'adressaient à lui, mais au lieu de ne faire qu'écouter sa séduisante parole et de ne contempler que ses traits souriants, je m'avisai de regarder à ses pieds, et je reconnus avoir en face de moi Sa Majesté Infernale qui voyageait *incognito*. Je reculai d'un pas, et demandai à Satan ce qu'il était venu faire sur la terre. — « Cela se devine, reprit-il ; je viens étendre mon empire, asservir et torturer les hommes. » — « Mais où sont les chaînes, les instruments de supplice ?... » — « Ma méthode est plus sûre : j'accorde à vos passions tout ce qu'elles me demandent, je n'ai qu'à céder aux volontés et aux désirs des hommes, et ils allument eux-mêmes les flammes dont ils sont dévorés. Je les aide à réaliser tous leurs vœux, et de ce moment ils sont orgueilleux, durs, ingrats, égoïstes, leurs cœurs deviennent insatiables, ils sont à moi !..... » Je m'éveillai et ma vision s'évanouit dans les airs, mais j'ai souvent reconnu, depuis, que cette fois du moins le père du mensonge avait dit la vérité.

\*  
\*\*

Dans la littérature, de même qu'à Lacédémone.... et ailleurs, en fait de vol, on ne punit que la maladresse.

\*  
\*\*

Les bons mots devant le bon sens, ce sont les feux d'artifice que les Chinois tirent en face du soleil de midi.

\*  
\*\*

La plus heureuse philosophie sur notre route en ce monde, que cette route doive être courte ou longue, est de prendre le temps comme il vient, le chemin comme il est, et les hommes.... comme ils ne sont pas.

V<sup>te</sup> C. DE NUGENT.

# CHRONIQUE.

---

SOMMAIRE. — I. Comme quoi l'on ne prête qu'aux riches. — Prêts agréables mais *forcés*. — Dénonciation des coupables. — II. Translation des reliques de saint Boniface. — III. *Sonnets, lambes et Ballades*, par M. E. de Sars. — IV. Deuxième édition de *Rome chrétienne*, par M. Eugène de la Gournerie, et des *Vendéens*, par M. Emile Grimaud.

## I.

On ne prête qu'aux riches, dit la sagesse des nations. Cette vérité proverbiale vient de nous être surabondamment démontrée ces temps-ci; mais entendez-moi bien, cher lecteur, les riches qui nous ont fait des emprunts — car c'est nous, pauvres diables, qui sommes les prêteurs, — ne se sont point donné l'embarras de nous demander notre gré; nous n'y tenions point après tout; une seule chose nous importait: c'était que l'on indiquât tout au moins la *Revue de Bretagne et de Vendée* comme source des articles dont on se parait ainsi à nos dépens. Bref, nous avons fait des prêts *forcés*, et je tiens à vous les signaler, pour vous montrer d'abord que nous sommes très-chauds partisans de la propriété littéraire. — Combien de gens, hélas! n'en possèdent point d'autre! — Et ensuite pour satisfaire un petit sentiment de vanité, car, je vous le dis à l'oreille, au fond nous sommes assez flattés et fiers de ce pillage. — Quand, à la saison des cerises ou des pommes, vous voyez sur le bord d'un chemin des enfants grimper dans un arbre, vous ne doutez pas un seul instant que ces maraudeurs sont attirés là-haut par des cerises ou des pommes un peu succulentes. Heureux signe pour l'arbre, il n'est pas stérile! — Heureux signe pour la *Revue*, elle n'est pas sans porter quelques bons fruits! — Ecoutez donc le nom des coupables: l'*Union*, de Paris, — on n'est jamais trahi que par les siens! — a publié intégralement *la Semaine Sainte à Jérusalem*, par M. le V<sup>o</sup> Louis de Bézizal, comme si cet article avait été écrit pour elle, pour elle seule, et ses lecteurs auront dû le prendre pour une primeur: fiez-vous y donc! Cependant je me hâte de déclarer qu'il y a en faveur de l'*Union* des circonstances atténuantes: l'autre jour, M. Alfred

Nettement y donnait une fort remarquable étude sur M. Brizeux, et il ne manquait point, en citant l'*Élégie de la Bretagne*, de dire que nous en avions été les premiers éditeurs ; nous regrettons seulement que l'éminent critique n'ait pas, en couronnant son étude par les premières strophes de l'*Élégie bretonne* sur la mort du poète, mentionné M. Luzel comme notre collaborateur et cette poésie comme émanant de notre recueil.

*La Semaine Sainte à Jérusalem* était, à ce qu'il paraît, excellente à prendre et à garder : nous en félicitons M. de Bélizal. Le *Journal des Bons Exemples de Lyon*, qui, vous l'avouerez, en a donné un mauvais en cette occurrence, s'en est aussi emparé comme de son bien propre et sans dire gare. Ainsi n'a point fait, Dieu merci, et nous lui en sommes bien reconnaissant, le *Journal des Villes et des Campagnes* : il a reproduit l'*Élégie de la Bretagne*, mais elle se trouvait accompagnée des réflexions préliminaires de M. A. de La Borderie et des réflexions très-aimables de M. J. Béliard à notre adresse. Passez-nous ce petit mouvement de vanité : on est si heureux de voir grandir, prospérer et bien venir des gens un enfant que l'on aime par dessus tout !

Malheureusement, nombre d'autres feuilles, trouvant que l'*Élégie de la Bretagne* était un morceau de roi, se sont hâtées de le faire passer sur leur table quotidienne ; elles ont tout pris au *Journal des Villes et des Campagnes*, tout, excepté le sentiment de justice et de politesse qui lui faisait rendre avec tant de courtoisie à César ce qui lui appartient.

Encore un mot sur ce sujet. Nous remercions du fond du cœur le *Correspondant*, — N° de mars, — l'*Union* — du 10 mai, — la *Revue des Sociétés Savantes* et le *Journal de l'Instruction publique*, qui nous ont décerné les éloges les plus encourageants, éloges que nous avons à cœur de mériter de plus en plus.

Sur ce, cher lecteur, je passe à un autre chapitre et du profane au sacré.

## II.

Permettez-moi de vous conduire pour quelques instants dans la bonne ville de Vannes, après vous avoir prié de vouloir bien vous reporter en arrière jusqu'au 2 du mois dernier.

Aux chaleurs prématurées et au ciel d'azur des derniers jours d'avril 1858, a succédé brusquement une température glaciale. De gros nuages arrivent de quart d'heure en quart d'heure du nord-ouest et viennent crever au-

dessus de la cité dont ils changent les rues montueuses en véritables torrents. Pourtant, entre les ondées, on voit circuler de tous côtés des enfants couronnés de fleurs, des prêtres, des religieuses aux costumes variés et des musiciens en habit de fête.

Ils se rendent au grand séminaire pour y prendre les reliques d'un saint que les pieuses démarches de M<sup>me</sup> la marquise de Bazvalan ont obtenues du Saint-Père pour les religieuses de la Retraite dont la communauté s'élève sur une colline à quelques pas de la ville.

Au moment où le corps saint est sorti de la chapelle du séminaire, le ciel s'est tout à coup éclairci et les longues files de la procession ont pu s'acheminer majestueusement vers le Grasdor au milieu des chants de triomphe du clergé et des airs joyeux des musiques militaires et civiles qui ont bien voulu prêter leur concours à la solennité. Le chapitre de la cathédrale, les paroisses de la ville, le Grand Séminaire et toutes les congrégations religieuses non cloîtrées y étaient représentées.

Les RR. PP. Jésuites qui avaient prêté leur concours aux Dames de la Retraite, pour mettre les préparatifs matériels en rapport avec la circonstance, avaient aussi voulu que tous leurs nombreux élèves fussent témoins d'une cérémonie si propre à produire une salutaire impression sur leurs jeunes intelligences. C'était le triomphe d'un jeune homme sorti de ce monde depuis quinze cents ans; dont il ne reste plus qu'un peu de cendre et un nom à demi-effacé, le nom de Boniface. Que fut-il? riche patricien, humble plébeïen, ou bien plutôt esclave méprisé dans la capitale des Césars? Nul ne le saura peut-être; mais la palme des martyrs gravée sur son tombeau et le vase teint du sang qu'il versa pour le Christ font connaître un seul de ses actes, et cet acte suffit pour lui assurer la vénération du monde chrétien jusqu'à la fin des siècles.

Suivant la mode du jour, laquelle tend en se généralisant à supprimer l'usage des reliquaires en bois ou en métal précieux si dévots et si propres à recevoir les richesses de l'art, les reliques renfermées dans une effigie en cire brillamment vêtue se sont mises en marche à la suite du cortège, entourées de jeunes lévites, portant des torches et des cassolettes pleines d'encens. Le corps saint était porté par les curés de Saint-Pierre et de Saint-Patern, le R. P. recteur du collège Saint-François-Xavier et le supérieur du séminaire. Avant de parvenir au sommet de la colline, il a franchi neuf arcs de triomphe décorés avec une simplicité qui n'excluait pas l'élégance. Il a été déposé sur un lit de repos en velours cramoisi adossé à la terrasse qui règne le long de la façade méridionale du couvent, d'où

on découvre tout le pays. L'excellente musique du collège Saint-François-Xavier, dirigée par un P. Jésuite, a chanté en partie un cantique composé pour la circonstance ; puis le prédicateur chargé de faire le panégyrique du saint s'est avancé sur le bord de la terrasse, immédiatement au-dessus des reliques.

Il serait difficile de rendre la grandeur de cette partie de la cérémonie. Le prédicateur avait à ses pieds le corps saint, et au-dessous la foule immense étagée sur la pente du coteau au bas duquel dort l'étang au Duc ; en face de lui, sur la colline opposée se déroulait la vieille ville de Vannes avec ses murailles féodales et la cathédrale qui recouvre le tombeau de l'apôtre de la Bretagne au XV<sup>e</sup> siècle, saint Vincent Ferrier : plus loin, la mer semée d'îles pleines du souvenir des moines qui évangélisèrent nos pères, et dans le lointain cette vieille terre de Rhuy et son abbaye de Saint-Gildas, nécropole des saints bretons. Pareil spectacle était fait pour inspirer un orateur chrétien, n'eût-il pas eu le talent supérieur et si connu de M. l'abbé de Léséleuc. Nous voudrions pouvoir reproduire le remarquable discours qu'il a consacré à relever la gloire des martyrs. Sa péroraison a été magnifique. En un langage d'une énergie et d'une élévation remarquables, il a rappelé aux Vannetais qu'ils appartiennent à une race forte entre toutes, et renommée par les héroïques combats qu'elle a livrés pour sa foi. Jetant un regard inquiet sur l'avenir *qui est à nos portes* et entendant les sourdes rumeurs qui semblent annoncer un nouvel assaut de l'impiété contre la maison de Dieu, il les a exhortés à se souvenir de leurs pères s'ils étaient encore mis dans l'alternative de braver la mort ou de renier leurs croyances, et il leur a montré dans le jeune vainqueur des arènes de Rome, dont les restes étaient là présents, un nouveau patron dont l'exemple et l'intercession les aideront à sortir victorieux des combats.

Le corps saint a ensuite été déposé dans la chapelle du couvent et un salut solennel chanté en musique a terminé la cérémonie. Dans la soirée, toute la population était de nouveau sur pied pour jouir du beau spectacle d'une illumination malheureusement contrariée par le temps ; puis chacun s'est retiré le cœur plein de reconnaissance pour les saintes femmes qui, non contentes de consacrer leur science et leurs veilles à l'éducation de la jeunesse, veulent encore travailler à l'édification et à la conversion de tous les âges, que rien n'est plus propre à avancer que le spectacle des grandes solennités catholiques semblables à celle dont nous venons d'être témoin.

## III.

Il y a déjà un peu de temps, cher lecteur, que nous n'avons causé de livres nouveaux; c'est une bonne habitude à conserver. Aussi permettez-moi de vous en présenter deux ou trois frais éclos, qui me semblent avoir bien des droits à votre sympathie.

— Qui lira les *Sonnets, Iambes et Ballades* <sup>(1)</sup> reconnaîtra dans M. E. de Sars un talent réel au service d'un cœur haut placé. M. de Sars, en effet, s'y porte le champion des sentiments nobles et des idées grandes et désintéressées contre les basses convoitises de l'or, dont le culte, on peut le dire, n'a jamais été mieux servi que de nos jours. — L'infortuné *Louis XVI, Marie-Antoinette, la Duchesse d'Angoulême, André Chénier, Jane Grey, etc.*, telles sont les immortelles figures qu'il présente, encadrées en autant de sonnets bien réussis, à notre admiration et surtout à notre imitation. Les talents et les génies des temps modernes et de l'époque actuelle, ceux dont s'honorent les Lettres, les Sciences et les Beaux-Arts: *Corneille, Shakespeare, David, Lamartine, Klopstock, Poussin, Bellini, etc.*, M. de Sars les exalte et les célèbre avec amour, écrasant, au contraire, de son mépris et de ses invectives la presse actuelle, ce métier à tant la ligne, et les romans, cette démoralisation au rabais. Les *Sonnets, Iambes et Ballades* ne sont pas moins remarquables par la forme que par la moralité de leurs enseignements. Disciple de Barbier, l'auteur donne de rudes coups avec ses iambes intrépides et nerveux. Mais quelquefois, il faut le reconnaître, il frappe trop fort et trop longtemps. Il en résulte tantôt de l'emphase et des crudités de mots recouvrant des idées trop peu vêtues, tantôt un essoufflement quelque peu communicatif du poète au lecteur. Empressons-nous de dire que ces défauts sont des taches légères dans un ouvrage, dont la diversité des sujets et la variété des rythmes sont si bien faites pour prévenir ou combattre l'ennui. En effet, quoi de plus différent que le langage austère et l'indignation vengeresse des *Iambes*, et la gaieté qui sourit et s'épanouit dans les *Rondeaux*, les *Sonnets* et les *Ballades*. Le seul extrait que voici d'une pièce remarquable entre beaucoup d'autres, pourra donner aux lecteurs de la Revue un léger aperçu du talent de M. E. de Sars.

(1) 1 vol. in-8°, chez Dentu, Paris.

## LA MISSION.

.....  
 Laissez donc les cités, là sont les gens d'affaires,  
 Là pérorent les avocats ;  
 Mais aux champs, au grand air vivent les âmes fières,  
 Et les chasseurs et les soldats.  
 Il ne s'agit point là de portraits romanesques,  
 D'ombres pâles et sans ardeur,  
 Mais de travailleurs forts, mais de corps gigantesques,  
 Mais de vieillards pleins de verdure !  
 Au lieu de ces salons où le corps s'effémine,  
 Où toujours l'âme est à l'étroit,  
 Nous foulons un domaine où sous la main divine  
 Tout pour l'homme s'élève et croit.  
 Malheur, malheur à qui songe à quitter sa terre,  
 Et son air sain et ses travaux !  
 C'est l'endroit où l'on vit, où l'on se régénère,  
 Où l'on répare tous ses maux.  
 Ah ! l'existence aux champs, comme elle est souveraine !  
 Comme elle est belle et selon Dieu !  
 Comme on se sent ému dans ce vaste domaine,  
 Où, pauvre ou riche, on vit de peu !  
 Qu'il est bon d'y penser, loin des bruits de la ville  
 Où tous aujourd'hui vont courir !  
 Et lorsque l'âge vient, solitaire et tranquille  
 Comme le sage, d'y mourir !  
 Oh ! quand on voit rentrer tout pensifs aux étables  
 Les bœufs au long mugissement :  
 Lorsque l'on sent les foins, quand les soirs ineffables  
 Aux yeux s'effacent lentement,  
 Il faut bien l'adorer, cette belle nature,  
 Et comprendre avec passion  
 Que pour l'homme, ici-bas, la noble agriculture  
 C'est un but, une mission !  
 .....

## IV.

Me voici maintenant dans une perplexité grande. J'ai sous les yeux deux beaux volumes qui ne demanderaient pas mieux que de se laisser analyser, et le faisant, j'y trouverais mon compte et vous aussi, puisque je rendrais hommage au talent incontestable et incontesté d'un collaborateur qui nous est cher à tous les titres. Si je me lance dans l'examen de la deuxième édition de *Rome chrétienne*, vous m'en rendrez grâce, cher lecteur, je le sais, mais l'auteur, dont j'aurai grièvement blessé la modestie, ne tardera pas à venir me reprocher ma trahison. — Comment faire ? — Mon Dieu ! je ne vois qu'un bon moyen : achetez l'ouvrage ! — Il ne sera pas dit pourtant que je l'aurai laissé passer sans en extraire quelque chose, et, puisque je n'ai le droit de rien prendre qui soit de l'auteur, je me bornerai à quelques lignes qui sont de l'homme, à la dédicace, la plus simple, la plus émouvante que j'aie jamais lue :

• A MADAME DE LA GOURNERIE,  
née de Talhouet,  
et à  
MADAME DE LA GOURNERIE,  
née de Pierres.

» Les païens appelaient Rome une déesse ; nous autres chrétiens, nous l'appelons une mère. L'ouvrage que je lui ai consacré n'est que l'expression de ma piété filiale ; et il m'est doux, aujourd'hui qu'il a obtenu quelque approbation d'en faire hommage à celles qui les premières ont éveillé ce sentiment en moi et autour de moi : A mon excellente mère et à la mère dévouée de mes enfants.

» Saint-Herblain, 29 octobre 1857.

EUG. DE LA GOURNERIE. »

— Un de nos collaborateurs, M. Emile Grimau, vient, aussi lui, de donner une deuxième édition des *Vendéens*. Il nous suffira de mentionner ce succès, M. Joseph Martineau ayant, lors de la première apparition de ces poèmes, fait ici un compte-rendu auquel nous renvoyons (\*). Nous devons constater seulement que le récent volume renferme deux pièces qui ne sont pas dans

(\* ) T. I, p. 208-213.

le premier, l'une, formant épilogue et connue de nos lecteurs, est intitulée : *A la Vendée* (1) ; l'autre est un prologue ou une préface par laquelle, cher lecteur, vous nous permettrez de finir cette trop longue causerie.

AU LECTEUR.

Si l'oubli doit peser sur mon œuvre éphémère,  
 Je dis, pour adoucir cette pensée amère :  
 Au moins me reste-t-il l'honneur d'avoir tenté  
 De peindre nos héros avec simplicité.  
 Modeste précurseur que le Seigneur envoie,  
 J'ai marché le premier pour aplanir la voie,  
 J'ai retourné la glèbe et j'ai semé le grain  
 Que viendra moissonner un maître souverain.  
 Il sera le soleil, et moi je suis l'aurore  
 Qui devant l'astre-roi pâlit et s'évapore.  
 Pour mon nom si mon luth a vibré sans profits,  
 Qu'importe ? il a vibré sous les doigts d'un bon fils !  
 Si j'ai balbutié les vertus de ma mère,  
 Peut-être ai-je hâté la naissance d'Homère ?  
 Peut-être ai-je éveillé sa muse, s'il est né ?  
 — Le poète ouvrira mon livre abandonné,  
 Et sa main en fouillant dans mon œuvre grossière  
 Y trouvera, qui sait ? cachés sous la poussière,  
 Quelque perle ternie et quelque diamant,  
 Qui, polis par son art, feront son ornement,  
 Et quelque fleur des champs qui, par lui ranimée,  
 Imprégnera son vers d'une haleine embaumée ;  
 De mon cuivre il saura séparer un peu d'or  
 Et de son riche écrin en grossir le trésor.

Pour copie conforme,

LOUIS DE KERJEAN.

P. S. — L'abondance des matières nous force encore ce mois-ci d'ajourner le compte-rendu de plusieurs ouvrages intéressants, entr'autres les *Etudes sur le Culte druidique*, par M. de la Rochemacé, la *Notice pomologique*, par M. de Liron d'Airolles, l'*Annuaire du Morbihan*, par M. Lallemand, etc., etc.

(1) T. II, 350-354.

# MÉLANGES.

---

PROGRAMME DES QUESTIONS PROPOSÉES POUR LE CONGRÈS PROVINCIAL  
DE BRETAGNE QUI S'OUVRIRA A QUIMPER LE 3 OCTOBRE 1858.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

### *Archéologie.*

1. Décrire les antiquités celtiques conservées dans les différentes collections publiques ou particulières de la Bretagne, du pays de Galles, de l'Irlande et de l'Ecosse.

2. Signaler et décrire les divers monuments de pierre, avec ou sans inscriptions, élevés en Bretagne du V<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècle, et que l'on croit avoir marqué les sépultures des anciens Bretons. — Les comparer avec les antiquités du même genre découvertes en Ecosse, en Irlande et dans le pays de Galles.

3. Rechercher les caractères distinctifs qui permettent de déterminer l'âge des croix de pierre élevées en Bretagne depuis les premiers temps de la foi chrétienne jusqu'à la renaissance.

4. Décrire les plus anciennes cloches existant en Bretagne ; les comparer à celles qui ont été signalées en Irlande, en Ecosse et dans le pays de Galles.

5. Décrire et dater les clochers les plus remarquables du département du Finistère, en les classant d'après les différents types qu'ils présentent.

6. Dresser un catalogue descriptif des cloîtres, salles capitulaires, réfectoires, et en général des constructions monastiques autres que les églises existant en Bretagne.

7. Énumérer les fontaines les plus curieuses ou les plus célèbres des deux Breagnes ; en présenter la description et l'histoire.

8. Réunir les documents relatifs à la construction de la cathédrale de Quimper, aux anciennes fortifications de la même ville, et à sa topographie pendant le moyen âge.

9. Recueillir les inscriptions de l'antiquité du moyen âge et de la renaissance existant en Bretagne, et particulièrement dans le Finistère.

## DEUXIÈME PARTIE.

*Histoire.*

40. Examen critique des diverses opinions émises au sujet des Corisopiti.
41. Déterminer le temps où a vécu le roi Grallon, les bornes de sa domination et le caractère de son rôle historique.
42. L'étude comparée des plus anciennes traditions populaires d'Irlande, d'Écosse, du pays de Galles et de l'Armorique donne-t-elle au point de vue ethnographique des résultats semblables à ceux que fournit l'étude comparative des idiomes celtiques ?
43. Les anciens idiomes parlés dans l'île de Bretagne avant l'invasion saxonne ont-ils concouru à la formation de la langue anglaise, et dans quelle proportion ? — Apprécier à un point de vue analogue l'influence de l'élément gaulois sur la formation de la langue française.
44. Exposer la composition du comté de Cornouailles ; en décrire les principales seigneuries, notamment l'ancien fief épiscopal.
45. Dresser le *pouillé* ou catalogue des bénéfices desservis anciennement sur le territoire qui forme aujourd'hui le département du Finistère.
46. Rassembler les documents concernant l'histoire des écoles en Bretagne du XI<sup>e</sup> siècle à la fin du XVI<sup>e</sup>.
47. Indiquer parmi les recueils de documents et les ouvrages publiés en Angleterre, ceux qui pourraient être consultés avec le plus de fruit sur l'histoire des deux Breagnes.
48. Quelle est la valeur des travaux auxquels a donné lieu jusqu'à ce jour l'histoire du culte de la Sainte Vierge dans les diocèses de Cornouailles et de Léon ? Que reste-t-il à faire pour les compléter ?
49. Recueillir les documents relatifs à l'histoire de l'agriculture et du commerce en Bretagne.
20. Quel a été le véritable caractère des soulèvements et des troubles qui ont agité la Bretagne du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Faut-il, avec plusieurs écrivains, leur assigner pour mobile la pensée de se soustraire à la domination française ?

# TABLE GÉNÉRALE DU TOME TROISIÈME.

ANNÉE 1858. — PREMIER SEMESTRE.

## JANVIER.

	Pages
Préface de la 2 <sup>e</sup> année.....	1
Histoire de la Conspiration de Pontcallec. Seconde partie. Véritable caractère de la Conspiration, par M. A. de la Borderie.....	1
Philosophie du coin du feu, par M. le V <sup>o</sup> C. de Nugent.....	23
Histoire de la Révolution. — Mémoires de Jean Rohu, lieutenant de Georges Cadoudal (suite).....	28
Etudes historiques. — Le Poitou sous les Carlovingiens, par M. E. du Fougereux.....	43
Fleur-de-Lys et Travot, simple récit, par M. Emile Grimaud.....	60
Poésie bretonne. — Le Chemin de fer en Bretagne, par M. l'abbé Le Joubiou.....	66
Réponse du Père Maunoir à M. Brizeux.....	70
Les Etats de Bretagne et les Historiens bretons, par M. Hippolyte du Cleuziou.....	72
Chronique. — Le Monument de Saint-Cast. Découverte d'autographes inédits, par MM. Louis de Kerjean et H. Th.....	81
Mélanges.....	96

## FÉVRIER.

Rome au XIX <sup>e</sup> siècle, par M. Eugène de la Gournerie.....	97
Félix de Vareuil. par M. le V <sup>o</sup> C. de Nugent.....	115
Critique littéraire. — M. Béranger, par M. Ed. Biré.....	127
Histoire de la Conspiration de Pontcallec. — Chapitre VII. — La Conspiration, par M. A. de la Borderie.....	143
Histoire des villes de Bretagne. — L'église de Notre-Dame du Roncier à Josselin, par M. E. de Bréhier.....	172
Chronique. — L'Académie. — M <sup>me</sup> la marquise de Cornulier. — Le monument de Saint-Cast — par MM. Louis de Kerjean, Eug. de la Gournerie, et A. de la Noue.....	183

## MARS.

	pages
Etudes Historiques. — Origines et caractères de la Ligue en Bretagne (deuxième et dernière partie); par M. V. Audren de Kerdrel..	493
Critique littéraire. — M. Béranger (deuxième et dernière partie), par M. Edmond Biré.....	258
Une fois n'est pas coutume, nouvelle parisienne, par M. Louis Lacour.....	257
Poésie. — La Croix des landes, par M. Stéphane Halgan.....	269
Notices et Comptes-Rendus. — I. Scènes de la Vie Chrétienne, de M. Eugène de Margerie, par M. Eugène de la Gournerie. — II. Souvenirs d'un Voyageur, de M. le V <sup>o</sup> Charles de Nugent, par M. Emile Grimaud. — III. M. le comte de Mornac, par M. Léon Audé. — M. l'abbé Lagrange.....	271
Chronique religieuse. — La Semaine Sainte à Jérusalem, par M. le V <sup>o</sup> Louis de Bélizal.....	287

## AVRIL.

Quiberon, par M. Eugène Loudun.....	297
Histoire de la Conspiration de Pontcallec. — Chapitre VII. — La Conspiration, par M. A. de la Borderie.....	345
La Rénovation religieuse de la Basse-Bretagne au XVII <sup>e</sup> siècle (première partie), par M. l'abbé Kerdaffret.....	345
Une fois n'est pas coutume, nouvelle parisienne (suite), par M. Louis Lacour.....	361
L'Église de Notre-Dame du Roncier à Josselin (suite et fin), par M. E. de Bréhier.....	374
Chronique par M. Louis de Kerjean.....	387

## MAI.

Légende des Enfants Nantais, ou Vie des saints Donatien et Rogatien, patrons de l'église de Nantes et de toute la Bretagne, par le V <sup>o</sup> E. Siochan de Kersabiec.....	393
Histoire de la Révolution. — Mémoires autographes de Jean Rohu, lieutenant de Georges Cadoudal (suite).....	406

	Pages
Critique littéraire. — <i>L'Imitation de N. S. Jésus-Christ</i> , traduite en vers français, par Pierre Corneille, nouvelle édition de M. de Saint-Albin, par M. Eugène de la Gournerie.....	419
Variétés artistiques. — Lettre d'Italie, par M. O. de Rochebrune..	428
Histoire des villes de Bretagne. — Le Siège de Guingamp en 1489, par M. S. Ropartz.....	440
Une fois n'est pas coutume, nouvelle parisienne (suite et fin), par M. Louis Lacour.....	453
Poésie. — La Vogue et le Génie, par M. Hippolyte Minier.....	465
Chronique. — L'Exposition des Beaux-Arts à Nantes, par M. Louis de Kerjean.....	469
Mort de M. Auguste Brizeux. — <i>Marô Barz Breiz-Bihan</i> , élogie bretonne, par M. F. Luzel. — Lettre de M. V. Audren de Kerdrél sur la mort de M. Brizeux.....	484
Pensées diverses, par M. le V <sup>o</sup> de Nugent.....	491

## JUN.

Scènes de la Vie Bretonne. — Une veillée dans les montagnes Noires, par M. H. Raison du Cleuziou.....	493
Lancelot de la Popelinière, historien poitevin, par M. Alfred de Chateigner, (première partie).....	510
Critique littéraire. — Fra Angelico, par M. Eugène de la Gournerie.	522
Recherches historiques sur quelques droits et redevances bizarres au moyen âge. — La Quintaine, par M. Anatole de Barthélémy.	534
La Langue anglaise et la Poésie celtique, par M. J.-M. Le Huërou..	543
Poésie. — La Croix du Chemin, par M. Emile Grimaud. — La Foi Bretonne, par M. le V <sup>o</sup> C. de Nugent.....	557
Philosophie des voyages par M. le V <sup>o</sup> C. de Nugent.....	560
Chronique, par M. Louis de Kerjean.....	574
Mélanges.....	579
Table générale du volume.....	581
Table des articles par ordre de matières.....	584
Table des articles par noms d'auteurs.....	586
Table alphabétique des ouvrages appréciés ou mentionnés dans ce volume.....	588

# TABLE DES ARTICLES

## PAR ORDRE DE MATIÈRES.

### RELIGION, MORALE ET PHILOSOPHIE.

La semaine sainte à Jérusalem, par M. le V<sup>o</sup> *Louis de Bêlizal*, 287-296. — Philosophie du Coin du Feu, par M. le V<sup>o</sup> *C. de Nugent*, 23-27, 491-492. — Philosophie des Voyages, par M. le V<sup>o</sup> *C. de Nugent*, 560-570.

### HISTOIRE.

ETUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Histoire de la Conspiration de Pontcallec (seconde partie), par M. *A. de la Borderie. Véritable caractère de la Conspiration*, 21-22. — Chapitre VII. *La Conspiration*, 148-174. — Chapitre VII. *La Conspiration (suite)*, 315-344. — Le Poitou sous les Carolingiens, par M. *E. du Fougeroux*, 43-59. — Les Etats de Bretagne et les Historiens bretons, par M. *Hippolyte du Cleuziou*, 72-80. — Rome au XIX<sup>e</sup> siècle, par M. *Eugène de la Gournerie*, 97-114. — Quiberon, par M. *Eugène Loudun*, 297-314. — La Rénovation religieuse de la Basse-Bretagne au XVII<sup>e</sup> siècle, par M. l'abbé *Kerdaffret*, 345-360. — Origines et caractère de la Ligue en Bretagne (suite et fin), par M. *Audren de Kerdrel*, 193-237. — Légende des Enfants Nantais, ou Vie des saints Donatien et Rogatien, patrons de l'Eglise de Nantes et de toute la Bretagne, par M. le V<sup>o</sup> *E. Siochan de Kersabiec*, 393-405. — Histoire des villes de Bretagne. Le siège de Guingamp en 1489, par M. *S. Ropartz*, 440-452. — Droits et redevances bizarres au moyen âge. La Quintaine, par M. *A. de Barthélémy*, 531-542. — La Popelinière, historien poitevin (première partie), par M. *Alfred de Chateigner*, 510-521.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION. — Mémoires de *Jean Rohu*, lieutenant de Georges Cadoudal (suite), 28-42, et 406-418.

BIOGRAPHIE. — M<sup>me</sup> la marquise de Cornulier, par M. *Eugène de la Gournerie*, 189-191. — M. le comte de Mornac, par M. *Léon Audé*, 282-285.

ARCHÉOLOGIE. — L'Eglise de Notre-Dame du Roncier à Josselin, par M. E. de Bréhier, 172-182 et 374-386.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique mensuelle, par M. Louis de Kerjean, 81-87, 185-189, 387-392, 571-578. — Découverte d'autographes inédits, par M. H.-Th. ..., 87-95. — Mélanges, 196. — Le monument de Saint-Cast, par M. A. de La Noue, 191-192. — L'Exposition des Beaux-Arts à Nantes, par M. Louis de Kerjean, 469-483. — Mort de M. Auguste Brizeux, par M. A. de la Borderie, 484. — Lettre de M. V. Audren de Kerdrel, sur la mort de M. Brizeux, 489-490.

### LITTÉRATURE.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Fleur-de-Lys et Travot, par M. Emile Grimaud, 60-65. — Félix de Vareuil, par M. le V<sup>o</sup> C. de Nugent, 115-126. — Une fois n'est pas coutume, par M. Louis Lacour, 257-268, 361-373, 453-464. — Lettre d'Italie, par M. O. de Rochebrune, 428-439. — Une veillée dans les Montagnes Noires, par M. Hippolyte du Cleuziou, 493-509.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — M. Béranger, par M. Edmond Biré, 127-147 et 238-256. — Scènes de la Vie chrétienne, de M. Eugène de Margerie, par M. Eugène de la Gournerie, 271-276. — Souvenirs d'un Voyageur, de M. le V<sup>o</sup> C. de Nugent, par M. Emile Grimaud, 277-282. — *L'Imitation de Jésus-Christ, traduite en vers français par Pierre Corneille*, nouvelle édition de M. de Saint-Albin, par M. Eugène de la Gournerie, 419-427. — *Vie de Fra-Angelico*, de M. E. Cartier, par M. Eugène de la Gournerie, 522-530. — La Langue Anglaise et la Poésie celtique. Discours d'ouverture de M. J.-M. Le Huërou à la Faculté des Lettres de Rennes, en 1839, 543-556.

POÉSIE. — Poésie bretonne. Le chemin de fer en Bretagne, par M. l'abbé Le Joubiou, 66-69. — Réponse du Père Maunoir à M. Brizeux, 70-71. — La Croix des Landes, par M. Stéphane Halgan, 269-270. — La Vogue et le Génie, par M. Hippolyte Minier, 465-468. — *Marô Barz Breiz-Bihan*, élégie bretonne, par M. F.-M. Luzel, 485-488. — La Croix du Chemin, par M. Emile Grimaud, 557-558. — La Foi bretonne, par M. le V<sup>o</sup> C. de Nugent, 559.

# TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

---

- AUDÉ (Léon). — M. le comte de Mornac, 282-285.
- AUDREN DE KERDREL (Vincent). — Origines et caractères de la Ligue en Bretagne, (suite et fin), 493-237. — Lettre sur la mort de M. Brizeux, 489-490.
- DE BARTHÉLÉMY (Anatole). — Droits et redevances bizarres au moyen âge. La Quintaine, 534-542.
- DE BÉLIZAL (V<sup>o</sup> Louis). — La Semaine Sainte à Jérusalem, 287-296.
- BIRÉ (Edmond). — M. Béranger, 127-147 et 238-256.
- DE LA BORDERIE (Arthur). — Histoire de la Conspiration de Pontcallec, 24-22, 148-171 et 315-344. — Mort de M. Auguste Brizeux, 484.
- DE BRÉHIER (E.). — L'Eglise de Notre-Dame du Roncier à Josselin, 472-482 et 374-386.
- DE CHATEIGNER (Alfred). — Lancelot de la Popelinière, historien poitevin, (première partie), 540-521.
- DU CLEUZIQU (Hippolyte). — Les Etats de Bretagne et les Historiens bretons, 72-82. — Une veillée dans les Montagnes Noires, 493-509.
- DU FOUGEROUX (Ernest). — Le Poitou sous les Carolingiens, 43-59.
- GRIMAUD (Emile). — Fleur-de-Lys et Travot, 60-65. — *Souvenirs d'un Voyageur*, de M. le V<sup>o</sup> C. de Nugent, 277-282. — La Croix du Chemin, 557-558.
- DE LA GOURNERIE (Eugène). — Rome au XIX<sup>e</sup> siècle, 97-114. — M<sup>me</sup> la marquise de Cornulier, 189-194. — Scènes de la Vie Chrétienne, de M. Eugène de Margerie, 274-276. — *L'Imitation de N. S. Jésus-Christ, traduite en vers français par Pierre Corneille*, nouvelle édition de M. de Saint-Albin, 419-427. — *Vie de Fra-Angelico*, de M. E. Cartier, 522-530.
- HALGAN (Stéphane). — La Croix des Landes, 269-270.
- KERDAFFRET (l'abbé). — La Rénovation religieuse de la Basse-Bretagne au XVII<sup>e</sup> siècle (première partie), 345-360.
- DE KERDREL (voy. Audren).
- DE KERJEAN (Louis). — Chronique mensuelle : Janvier, le monument de

Saint-Cast, 81-87. Février, 172-189. Avril, 387-392. Mai, l'Exposition des Beaux-Arts à Nantes, 469-483.

DE KERSABIEC (voy. Sioc'han).

LACOUR (Louis). — Une fois n'est pas coutume, 257-268, 345-360 et 440-452.

LE HUËROU (M.-F.). — La langue celtique et la langue anglaise. Discours d'ouverture à la Faculté de Rennes, 543-556.

LE JOUBIOUX (l'abbé). — Le chemin de fer en Bretagne, 66-69.

LOUDUN (Eugène). — Quiberon, 297-314.

LUZEL (F. M.). — *Marô Barz-Breiz-Bihan*, élégie bretonne, 485-488.

MAUNOIR (Père). — Réponse à M. Brizeux, 70-71.

MINIER (Hippolyte). — La Vogue et le Génie, 465-468.

DE LA NOUE (A.). — Le monument de Saint-Cast, 191-192.

DE NUGENT (V<sup>ic</sup> Charles). — Philosophie du Coin du Feu, 23-27. — Félix de Vareuil, 115-126. — Pensées diverses, 491-492. — La Foi bretonne, 559. — Philosophie des Voyages, 560-570.

DE ROCHEBRUNE (Octave). — Lettre d'Italie, 428-439.

ROHU (Jean), dit le chevalier Rohu, lieutenant de Georges Cadoudal. — Ses mémoires sur les guerres civiles de l'Ouest (suite), 28-42 et 406-418.

ROPARTZ (Sigismond). — Le Siège de Guingamp en 1489, 440-452.

SIOC'HAN DE KERSABIEC (V<sup>ic</sup> Edouard). — Légende des Enfants Nantais ou vie des saints Donatien et Rogatien, patrons de l'église de Nantes et de toute la Bretagne, 393-405.

TH.<sup>\*\*\*</sup> (H.). — Découvertes d'autographes inédits, 87-95.

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

---

*Le Culte druidique et l'établissement des Francs et des Bretons dans les Gaules*, par M. Maurice de la Rochemacé, 578.

*Le R. P. de Ravignan*, par M. le M<sup>is</sup> de Dampierre, 587.

*L'Imitation de N. S. Jésus-Christ, traduite en vers français par Pierre Corneille*, nouvelle édition de M. de Saint-Albin, 419-427.

*Maladie et mort du R. P. de Ravignan*, 387.

*Rome Chrétienne*, deuxième édition, par M. Eugène de la Gournerie, 577.

*Scènes de la Vie Chrétienne*, par M. Eugène de Margerie, 271-276.

*Sonnets, Iambes et Ballades*, par M. E. de Sars, 375-576.

*Souvenirs d'un Voyageur*, par M. le V<sup>ic</sup> C. de Nugent, 277-282.

*Les Vendéens*, deuxième édition, par M. Emile Grimaud, 578.

*Vie de Fra-Angelico de Fiesole*, par M. E. Cartier, 522-530.

FIN DU TOME TROISIEME.

## ERRATA DU TOME TROISIÈME.

---

Page 4, ligne 15. Au lieu de « Si profondes *sous*, » lisez : « Si profondes *sont*. »

Page 21, ligne 13. Lisez : « Ont donné lieu de l'accuser. »

Page 73, ligne 6. Au lieu de « 4850, lisez : « 4580. »

Page 531, ligne 23. Au lieu de « *grandeur*, » lisez ; « *graveleux* »

Page 533, ligne 24. Au lieu de « *curso*, » lisez : « *curso*. »

Page 536, ligne 18. Au lieu de « *dannonéens*, » lisez : « *domnonéens*. »

Page 537, ligne 27. Au lieu de « *Branch*, » lisez : « *Branche*. »

Page 537, ligne 29. Au lieu de « *lame*, » lisez : « *lance*. »

Page 584, ligne 9. Au lieu de « Véritable caractère de la Conspiration, 21-22, » lisez : « 1-22. »

Page 586, ligne 14. Au lieu de « Histoire de la Conspiration de Pontcallec, 21-22, » lisez : « 1-22. »

Enfin, le discours d'ouverture du cours de littérature de M. Le Huërou, imprimé de la p. 543 à la p. 556, doit être intitulé LA LITTÉRATURE ANGLAISE ET LA POÉSIE CELTIQUE, au lieu de LA LANGUE ANGLAISE, etc.











32101 064991217

DATE ISSUED

DATE DUE

01



v.1  
de

10



u.

~~Forestal~~  
**ANNEA**  
~~Spring, 1984~~

